

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 04999702 6







LETTRES

DE

SAINT AUGUSTIN



LETTRES

DE

SAINT AUGUSTIN

TRADUITES EN FRANÇAIS

ET PRÉCÉDÉES D'UNE INTRODUCTION,

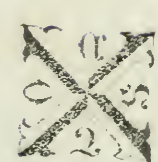
PAR

M. POUJOULAT.

IV

PARIS
LIBRAIRIE LITURGIQUE-CATHOLIQUE,
ATELIER DE RELIURE,
L. LESORT,
RUE DE GRENELLE-SAINT-GERMAIN, 3.

1858



LETTRES
DE SAINT AUGUSTIN.

LETTRE CLXXXVI.

(Année 417.)

Saint Paulin avait connu et aimé Pélage; il était à craindre qu'il ne fût point assez en garde contre ses erreurs, ou plutôt contre ses artifices; saint Augustin lui écrit pour l'instruire de tout ce qui s'est passé, pour lui marquer les points condamnables de la doctrine de Pélage et pour établir l'enseignement de l'Église catholique sur la grâce. Cette matière si difficile et si délicate est traitée avec beaucoup de force et d'autorité; l'évêque d'Hippone use de ménagements admirables envers saint Paulin C'est pour mieux arriver à son cœur qu'il associe à sa démarche Alype qui était particulièrement cher à l'évêque de Nole.

ALYPE ET AUGUSTIN A LEUR BIENHEUREUX SEIGNEUR ET FRÈRE ET COLLÈGUE PAULIN, QU'ILS EMBRASSENT ET QU'ILS AIMENT AU-DELA DE TOUTE EXPRESSION DANS LES ENTRAILLES DU CHRIST, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

Voici enfin pour nos lettres, grâce à la providence de Dieu, un porteur très-fidèle, notre frère Janvier, qui nous est, avec raison, bien cher à tous; quand même nous ne vous écririons pas, il serait comme une lettre vivante et intelligente, par laquelle vous pourriez apprendre tout ce qui se passe autour de nous. On nous

a dit que vous avez aimé, comme un serviteur de Dieu, Pélage qu'on avait, croyons-nous, surnommé le Breton, pour le distinguer de celui qu'on appelle Pélage de Tarente; nous ignorons où vous en êtes maintenant avec lui. Pour nous, nous l'avons aimé et nous l'aimons encore; c'était alors d'une manière, c'est à présent d'une autre; nous l'aimions alors, parce que sa foi nous semblait droite; nous l'aimons aujourd'hui pour que la miséricorde de Dieu le délivre des sentiments contraires à la grâce, qu'on dit être les siens. Tant que nous n'avons eu que des bruits à cet égard, nous n'avons pas cru devoir aisément y ajouter foi, car la renommée a coutume de mentir; mais nous avons vu les choses de plus près. Nous avons lu un livre de Pélage où il s'efforce d'effacer du cœur des fidèles la grâce de Dieu accordée au genre humain par Jésus-Christ homme, médiateur unique entre Dieu et les hommes; ce livre nous a été remis par des serviteurs du Christ, qui avaient été disciples assidus et sectateurs de Pélage. A leurs prières, et parce que cela nous paraissait utile, l'un de nous y a répondu, sans toutefois désigner l'auteur, de peur qu'en le blessant nous ne le rendissions plus inguérissable. Ce qui est renfermé dans ce livre et avec de grands développements, c'est ce qui se trouve dans quelques lettres qu'il vous a écrites, où il dit qu'on ne doit pas croire qu'il ait défendu le libre arbitre sans la grâce de Dieu, puisqu'il soutient que le créateur nous a donné la puissance de vouloir et de faire, sans laquelle nous ne pourrions ni vouloir ni faire rien de bien : la grâce de Dieu qu'il enseigne serait donc commune aux païens et aux chrétiens, aux impies et aux saints, aux fidèles et aux infidèles.

Avec ces détestables doctrines, l'avénement du Sauveur n'aurait plus de sens, et nous pourrions dire comme l'Apôtre en parlant de la loi : « Si c'est par la » nature qu'on obtient la justice, c'est donc pour rien » que le Christ est mort (1). » Aussi nous les avons combattues, selons nos forces, dans le cœur de ceux qui les professaient, afin que Pélage lui-même, si c'était possible, instruit de la vérité, se corrigeât sans y être provoqué, et que l'on détruisît son erreur en lui épargnant toute honte. Mais après que nous eûmes reçu de l'Orient des lettres qui très-ouvertement s'occupaient de la même affaire, notre devoir était de prêter à la cause de l'Eglise tout l'appui de l'autorité épiscopale. Deux rapports ont été envoyés au Saint-Siége par les deux conciles de Carthage et de Milève, avant que les actes ecclésiastiques, par lesquels Pélage prétend s'être justifié auprès des évêques de la province de Palestine, fussent parvenus entre nos mains et fussent arrivés en Afrique. Outre les rapports des conciles, nous avons adressé au pape Innocent, de bienheureuse mémoire (2), des lettres particulières où nous avons, un peu plus à fond, traité cette question. Il a répondu à tout comme on devait l'attendre d'un pontife du siége apostolique.

Vous pourrez lire toutes ces choses, si vous n'en connaissez rien encore, ou si vous ne connaissez pas tout; vous y verrez que, toute modération gardée envers Pélage, dans le but de lui épargner une condamnation s'il condamnait lui-même ce qui est mauvais, l'autorité de

(1) Aux Galates, II, 21.
(2) Le pape Innocent I[er] mourut le 12 mars 417.

l'Eglise a vigoureusement frappé cette nouvelle et pernicieuse erreur ; si bien que nous nous étonnerions qu'il restât encore des gens qui allassent contre la grâce de Dieu après avoir lu ces pièces ; ils peuvent y apprendre ce qui a toujours été la foi de l'Eglise catholique, savoir que la grâce de Dieu, par notre Seigneur Jésus-Christ, fait passer les petits et les grands de la mort du premier Adam à la vie du nouvel Adam, et que cette régénération ne s'accomplit pas seulement par la rémission des péchés, mais encore par le secours continuel de la miséricorde de Dieu ; il aide à ne pas pécher et à bien vivre ceux qui peuvent user de leur libre volonté ; et sans son assistance nous ne pouvons avoir ni piété, ni justice, soit dans l'action, soit même dans la volonté : car Dieu opère en nous le vouloir et le faire selon qu'il lui plaît (1).

Qui nous sépare de cette masse de perdition, si ce n'est celui qui est venu chercher et sauver ce qui était perdu ? Aussi l'Apôtre demande-t-il à l'homme ce qui fait sa différence d'avec un autre, et si l'homme répond que c'est sa foi, ou sa volonté, ou ce qu'il fait de bien, l'Apôtre lui dit : « Qu'avez-vous que vous n'ayez reçu ? » et si vous l'avez reçu, pourquoi vous en glorifiez-vous » comme si vous ne l'aviez-pas reçu (2) ? » Tout ceci n'est point pour défendre à l'homme de se glorifier, mais pour que l'homme ne se glorifie que dans le Seigneur, et non pas à cause de ses propres œuvres, de peur qu'on ne s'enorgueillisse. Ce n'est pas qu'il faille frustrer les bonnes œuvres de ce qui leur est dû, puis-

(1) Aux Philippiens, II, 13.
(2) I. aux Corinthiens, XIV, 7

que Dieu rend à chacun selon ses œuvres et que la gloire, l'honneur et la paix sont pour tout homme qui fait le bien; mais les œuvres viennent de la grâce et la grâce ne vient pas des œuvres; la foi qui opère par l'amour n'opère rien si cet amour de Dieu ne se répand dans nos cœurs par le Saint-Esprit qui nous est donné. La foi elle-même ne serait point en nous si Dieu ne la mesurait à chacun.

C'est pourquoi il est bon pour l'homme de dire avec toutes les forces de son libre arbitre : « En vous je conserverai ma force, ô mon Dieu (1)! » L'homme qui pense pouvoir, sans le secours de Dieu, garder ce qu'il lui a donné, est semblable à celui qui, parti pour un pays lointain, vécut en prodigue, dissipa tout, et, tombé à la fin dans les dernières misères de la servitude, rentra en lui-même et dit : «Je me lèverai, et j'irai à mon père ; » celui-ci aurait-il eu cette bonne pensée si le Père de miséricorde ne la lui avait secrètement inspirée? Le ministre de la nouvelle alliance qui a si bien compris toutes choses a dit : « Non que nous soyons capables d'avoir » aucune bonne pensée comme de nous-mêmes ; mais » c'est Dieu qui nous en rend capables (2). » Après avoir dit que c'est en Dieu qu'il conserve sa force, de peur qu'il n'y eût ici quelque apparence de présomption, et comme s'il se fût souvenu que si le Seigneur ne garde pas la cité, ceux qui la gardent veillent en vain, et que celui qui garde Israël ne dort pas, ne s'assoupit pas, l'Apôtre ajoute un mot pour exprimer comment et par qui il peut conserver sa force : « parce » que vous êtes mon appui, ô mon Dieu ! »

(1) Psaume LVIII, 9. — (2) II. aux Corinthiens, III. 5.

Que Pélage repasse, s'il le peut, les mérites par suite desquels Dieu a daigné le soutenir; qu'il nous dise s'il a cherché le premier ou s'il a été cherché par celui qui est venu sauver ce qui était perdu. Car si l'homme veut chercher en quoi, avant la grâce, il a mérité de la recevoir, il découvrira en lui du mal et non du bien, quand même la grâce du Sauveur ne l'aurait trouvé sur la terre que pour une vie de la durée d'un seul jour. Si l'homme faisait quelque bien pour mériter la grâce, la récompense ne lui serait plus imputée comme grâce, mais comme une dette. Mais s'il croit en celui qui justifie le pécheur, pour que sa foi lui soit imputée à justice (car le juste vit de la foi), qu'est-il le pécheur avant d'être justifié par la grâce, qu'est-il sinon un pécheur? S'il avait eu à payer rigoureusement, qu'aurait-il eu pour sa part sinon le supplice? Si c'est donc une grâce, les œuvres de l'homme n'y sont pour rien. Autrement la grâce ne serait plus grâce. Ce qu'on donne pour des œuvres est le paiement d'une dette; mais la grâce est donnée gratuitement, et c'est de là qu'elle est ainsi nommée.

Si quelqu'un dit qu'on mérite par la foi la grâce de bien faire, nous ne pouvons pas le nier, nous le reconnaîtrons même avec plaisir. Car nous voulons que ces frères qui se glorifient beaucoup de leurs propres œuvres aient cette foi par laquelle ils puissent obtenir la charité qui seule fait véritablement le bien; mais la charité est tellement un don de Dieu que Dieu s'appelle charité. Ceux donc qui ont la foi par laquelle ils obtiennent la justification parviennent à la loi de justice par la grâce de Dieu; c'est pourquoi il est dit : « Je vous ai exaucé au temps favorable, et je vous

ai secouru au jour du salut (1). » Ainsi donc, dans ceux qui se sauvent par une élection de grâce, c'est le Dieu secourable qui, selon sa volonté, opère le vouloir et le faire, parce que tout contribue au bien de ceux qui aiment Dieu (2) : l'amour même que nous obtenons par la foi nous vient de Dieu; par là nous aimons celui qui nous a aimés le premier pour que nous eussions en lui, sans que nous eussions rien fait pour mériter ses complaisances.

Quant à ceux qui attendent des récompenses comme le prix de leurs bonnes œuvres, et qui n'attribuent pas leurs mérites à la grâce de Dieu mais aux forces de leur propre volonté, ils sont comme les israélites dont parle l'Apôtre : recherchant la loi de la justice, ils ne sont pas parvenus à la loi de la justice. Pourquoi? Parce qu'ils ne l'ont point recherchée par la foi, mais par les œuvres. C'est cette justice qui vient de la foi que les gentils ont obtenue : « Que dirons-nous donc? » (C'est l'Apôtre qui parle) « que les gentils qui ne connaissaient pas la justice,
» ont obtenu la justice, celle qui vient de la foi. Mais
» Israël qui recherchait la loi de la justice n'est point
» parvenu à la loi de la justice, pourquoi? Parce que
» Israël n'y aspirait point par la foi, mais par les œuvres.
» Ils ont heurté contre la pierre d'achoppement, comme
» il est écrit : *voilà ce que je mets en Sion une pierre*
» *d'achoppement et une pierre de scandale; et celui qui croit*
» *en celui qui est cette pierre ne sera point confondu* (3). »
Cette justice est celle qui vient de la foi, par laquelle nous

(1) Isaïe, XLIX, 8.
(2) Aux Romains, VIII, 28.
(3) Aux Romains, IX, 30-33.

croyons que nous sommes justifiés, c'est-à-dire par laquelle nous croyons devenir justes par la grâce de Dieu au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, afin que nous soyons trouvés en lui, non pas avec notre propre justice qui vient de la loi, mais avec celle qui vient de la foi en Jésus-Christ. Cette justice qui vient de Dieu consiste dans la foi par laquelle nous croyons que la justice nous est donnée d'en haut et qu'elle n'est pas l'œuvre de nos propres forces.

Pourquoi l'Apôtre dit-il que cette justice qui vient de la loi est la justice de l'homme et non point celle de Dieu ? Est-ce que la loi ne vient pas de Dieu? Il faudrait être impie pour ne pas le croire ; mais c'est que la loi ordonne par la lettre et n'aide point par l'Esprit. Quiconque entend la lettre de la loi de façon à croire qu'il lui suffit de connaître ce qu'elle prescrit ou défend, et qu'il est assez fort pour l'accomplir sans recourir à l'assistance de l'Esprit, de peur que la lettre ne tue le coupable qu'elle fait, celui-là assurément a du zèle pour Dieu, mais non pas selon la science. Car ne connaissant pas la justice de Dieu, c'est-à-dire celle que Dieu donne, et voulant établir sa propre justice afin qu'elle ne vienne que de la loi, il ne s'est point soumis à la justice de Dieu. « Car le Christ est la fin de la loi pour la justification de tous ceux qui croient en lui (1), » comme dit le même Apôtre, « afin que nous soyons en lui par la justice de Dieu (2). » Justifiés par la foi, nous avons la paix en Dieu par Notre-Seigneur Jésus-Christ ; mais c'est gratuitement que sa grâce nous justifie, et nous ne

(1) Aux Romains, 2-4.
(2) Aux Corinthiens, V, 21.

devons pas l'oublier pour que notre foi elle-même ne s'enorgueillisse point.

Qu'on ne dise pas : si c'est par la foi que nous sommes justifiés, comment le sommes-nous gratuitement? Si la foi l'a mérité, ce n'est plus un don, c'est une dette. — Qu'un homme fidèle ne tienne pas ce langage ; s'il dit qu'il a la foi pour mériter la justification, on lui répondra : « Qu'avez-vous que vous n'ayez reçu? » La foi qui obtient la justification, c'est Dieu lui-même qui la donne; aucun mérite humain ne précède donc la grâce de Dieu ; mais la grâce elle-même attire d'autres grâces par lesquelles on avance vers la perfection, et la bonne volonté n'est pas son guide, mais sa suivante. C'est pourquoi celui qui a dit : « Je conserverai ma force en » vous, » en a donné la raison par ces mots : « vous » êtes mon appui, ô mon Dieu ! » Après avoir comme cherché par quels mérites il aurait pu prétendre à cela, et n'ayant rien trouvé en lui avant la grâce de Dieu, le Psalmiste dit que « Dieu le préviendra de sa miséri- » corde (1). » Il semble dire : quelque effort que je fasse pour découvrir en moi des mérites antérieurs, c'est toujours la miséricorde de Dieu qui me préviendra. En mettant en Dieu sa confiance pour que sa force lui reste, il la sauve par la bonté même de celui de qui il la tient. On ne se rend digne de plus grands dons qu'en sachant pieusement et fidèlement que tous les biens découlent de Dieu, même cette connaissance que tout vient de Dieu et qu'il n'y a en nous rien de bon qui ne vienne de Dieu. « Pour nous, dit très-bien l'Apôtre, nous n'a- » vons pas reçu l'esprit de ce monde, mais l'esprit de

(1) Psaume LVIII, 9.

» Dieu, afin que nous connaissions les dons que Dieu » nous a faits (1). » C'est pourquoi le mérite même de l'homme est un don gratuit : personne ne mérite de recevoir quelque bien du Père des lumières, de qui descend tout don parfait, qu'en recevant ce qu'il n'a pas mérité.

La bonté gratuite de Dieu éclate surtout à l'égard des enfants auxquels il accorde sa grâce par Jésus-Christ Notre-Seigneur, afin que la descendance d'Adam ne leur soit pas funeste et que la régénération en Jésus-Christ leur soit profitable ; sa miséricorde devance même le moment où ils pourront comprendre ; et s'ils meurent dans ce premier âge, ils possèdent la vie éternelle et le royaume des cieux en même temps qu'ils les connaissent pour la première fois, et c'est en vertu d'un don qui leur a profité ici-bas sans qu'ils s'en soient doutés. D'après la doctrine de ceux qui nous ont précédés, il n'y a bien réellement dans ces enfants que des dons antérieurs à toute chose, et telle est ici l'opération de la grâce qu'elle n'est ni précédée ni accompagnée ni suivie de la volonté de ceux qui la reçoivent : ce n'est pas seulement sans la connaissance des enfants qu'un si grand bienfait leur est accordé, mais quelquefois même ils y opposent de la résistance : ce qui serait de leur part un grand sacrilége si leur volonté à cet âge était comptée pour quelque chose.

Nous disons cela pour ceux qui, dans la question de la grâce, ne pouvant sonder les insondables jugements de Dieu, ne pouvant comprendre comment de cette masse d'Adam tombée tout entière dans la condamna-

(1) I. aux Corinthiens, II, 12.

tion par la faute d'un seul, l'un devient vase d'honneur, l'autre vase d'ignominie, osent cependant attribuer aux petits enfants des péchés personnels : ils croient que ces enfants, qui ne peuvent avoir ni bonne ni mauvaise pensée, peuvent par leur libre arbitre mériter une peine ou une grâce : mais l'Apôtre, en nous disant que tous sont tombés dans la condamnation par la faute d'un seul, nous montre assez que les enfants naissent punissables et qu'ils renaissent dans la grâce non par leur mérite, mais par la miséricorde de Dieu. La grâce n'est plus grâce si l'œuvre divine ne la donne pas gratuitement, et si elle est comme le prix de mérites humains. Seule elle nous affranchit de la peine ; cette peine, tous la doivent comme issus d'Adam; quant à la grâce par le seul Jésus-Christ, elle n'est due à personne; elle est gratuite pour qu'elle soit véritablement une grâce. Les jugements de Dieu sont insondables comme Dieu même : il distingue entre les petits enfants que nul mérite ne distingue entre eux ! Mais ces insondables jugements divins ne peuvent pas être injustes, parce que toutes les voies du Seigneur sont miséricorde et vérité. On n'a pas à se glorifier de son mérite en recevant la grâce miséricordieuse de Dieu; les œuvres n'y étant pour rien, nul ne doit en avoir de l'orgueil. Et l'on n'est pas fondé à se plaindre si on est puni parce qu'on paie la dette du péché : le premier homme en qui tous ont péché est puni en la personne de chacun de ses enfants coupables. La peine de ceux-ci fait mieux voir tout ce qu'il y a de grâce véritable, c'est-à-dire de grâce gratuite dans ce que Dieu accorde aux vases de miséricorde.

Quoi que ce soit avec ennui et regret, il nous faut dire pourtant comment on argumente contre le passage

où l'Apôtre déclare très-clairement que « le péché est » entré dans le monde par un seul homme et par le » péché la mort, et qu'ainsi la mort a passé dans tous » les hommes par ce seul homme en qui tous ont » péché ; » on soutient aussi que les petits enfants, par leur libre arbitre, ont des péchés qui leur sont propres. Ce qu'ont pu penser de grands et perçants génies mérite qu'on y réponde ; fuir la discussion ce serait comme une défaite, dédaigner d'y entrer ce serait de l'orgueil. » Voilà, disent-ils, Esaü et Jacob qui luttent dans le » sein de leur mère ; à leur naissance, l'un est supplanté » par l'autre, et le dernier venu tient d'une main le » pied de son frère, montrant en quelque façon que la » lutte dure encore. Comment des enfants qui font ces » choses n'auraient-ils pas l'usage de leur volonté pour » le bien ou pour le mal, de manière à mériter des ré- » compenses ou des châtiments ? »

A cela nous répondons que ces mouvements et cette sorte de combat entre deux enfants signifiaient de grandes choses; le libre arbitre n'y fut pour rien, ce fut un prodige. Nous ne donnerons pas le libre arbitre aux ânes, parce qu'une bête de cette espèce, comme il est écrit, « un animal muet, prenant tout à coup une voix » d'homme, réprima la folie d'un Prophète (1). » Ceux qui veulent que ces mouvements ne soient pas miraculeux mais volontaires, et qu'ils aient été l'œuvre de ces enfants au lieu de s'être produits à l'occasion de ces enfants, que répondront-ils à l'Apôtre précisément au sujet de ces deux jumeaux cités par saint Paul comme une preuve de la gratuité de la grâce ? « Avant qu'ils fussent nés,

(1) II. épître de saint Pierre. II, 16.

» dit-il, et qu'ils eussent fait ni bien ni mal, afin que le
» décret de Dieu demeurât ferme selon son élection et
» non à cause de leurs œuvres, mais par la volonté de
» celui qui appelle, il fut dit : L'aîné sera assujetti
» au plus jeune. » L'Apôtre ajoute le témoignage du Prophète déclarant, longtemps après leur naissance, l'ancien conseil de Dieu sur ces deux jumeaux : « Il est
» écrit, dit saint Paul : j'ai aimé Jacob, mais j'ai haï
» Esaü (1). »

Le docteur des nations dans la foi et la vérité, pour nous faire comprendre tout ce que vaut la grâce, nous atteste que ces deux jumeaux, n'étant pas encore nés, n'avaient fait ni bien ni mal : l'assujétissement de l'aîné au plus jeune ne provenait pas des œuvres mais de la pure vocation de Dieu ; le mérite antérieur de l'homme n'y était pour rien, il n'y avait que le dessein de Dieu selon son élection. Car l'apôtre ne dit pas une élection de volonté humaine ou de nature, puisque la condition de la mort et de la damnation était la même dans les deux jumeaux ; mais saint Paul entend une élection de grâce qui ne trouve pas les hommes dignes d'être choisis, mais les rend tels ; il en parle dans la suite de la même épître : « De même donc en ce temps-ci, quel-
» ques-uns que Dieu s'est réservés par un choix de sa
» grâce ont été sauvés. Si c'est par une grâce, ce n'est
» donc pas en vue des œuvres ; autrement la grâce n'est
» plus grâce (2). » Ce passage s'accorde évidemment avec l'autre passage où il est dit que l'assujétissement de l'aîné au plus jeune ne provenait pas des œuvres

(1) Malach., I, 2, 3.
(2) Aux Romains, XI, 5 et 6.

mais de la pure vocation de Dieu. Comment donc a-t-on l'audace de résister à ce glorieux défenseur de la grâce au sujet du libre arbitre des enfants et de leurs actes avant leur naissance? Pourquoi dire que les mérites préviennent la grâce, puisqu'elle ne serait plus grâce si Dieu l'accordait selon les mérites de l'homme? Pourquoi tant d'efforts, riches et éloquents si on veut, mais bien peu chrétiens, pour combattre le secours divin envoyé à ceux qui étaient perdus et n'étaient plus dignes des regards de Dieu?

« Mais, disent-ils, Dieu est-il juste s'il fait une » distinction entre ceux que nul mérite ne distingue? » On nous dit cela comme si l'apôtre ne l'avait pas vu et n'y avait pas répondu. Il a bien vu ce que pourraient penser à cet égard l'infirmité et l'ignorance humaines, et s'est écrié : « Que dirons-nous donc? y a-t-il de l'in- » justice en Dieu? » et il se hâte de répondre : « A » Dieu ne plaise que nous le croyons! » et pour expliquer pourquoi une telle pensée ne doit pas entrer dans notre cœur, l'apôtre ne dit pas que Dieu juge les mérites et les œuvres des enfants lorsqu'ils sont encore dans le sein maternel; il n'aurait pas pu dire cela, lui qui précédemment a établi que la subordination de l'aîné au plus jeune ne provenait pas des œuvres mais de la pure vocation de Dieu; mais, voulant montrer qu'il n'y a pas d'injustice en Dieu : « C'est, dit-il, que Dieu a dit » à Moïse : *je ferai miséricorde à qui il me plaira de* » *faire miséricorde, et j'aurai pitié de qui il me plaira* » *d'avoir pitié* (1). » Que nous apprend ici l'apôtre, sinon que la délivrance du milieu de cette masse du pre-

(1) Aux Romains, IX, 15.

mier homme, qui ne mérite que la mort, est un pur bienfait de la miséricorde de Dieu, et non point, à aucun degré, le prix des bonnes œuvres de l'homme ; il nous apprend qu'il n'y a pas d'injustice en Dieu, parce qu'il n'est injuste ni en remettant ni en exigeant ce qui est une dette. Le pardon est une grâce, là où la punition pourrait n'être qu'une justice. On voit mieux toute la grandeur du bienfait accordé à celui à qui Dieu fait remise de la peine due et qu'il justifie gratuitement, lorsqu'on reconnaît qu'un autre, également coupable, peut, sans injustice, être puni.

« C'est pourquoi, dit l'apôtre, cela ne dépend ni de » celui qui veut, ni de celui qui court, mais de Dieu » qui fait miséricorde. » Cela a été dit pour ceux qui sont délivrés et justifiés par la grâce. Quant à ceux sur lesques la colère de Dieu demeure, comme Dieu se sert d'eux pour instruire les autres qu'il daigne délivrer, l'apôtre ajoute : « Dieu a dit à Pharaon dans l'Écriture : » *je vous ai suscité moi-même pour faire éclater en* » *vous ma puissance, et pour que mon nom soit annoncé par toute la terre* (1). » Et l'apôtre conclut ensuite par ces mots : « Il fait donc miséricorde à qui il veut et » endurcit qui il veut. » Mais toujours est-il qu'aucune injustice n'est en Dieu, et qu'il agit avec miséricorde et vérité. Et cependant l'audacieuse faiblesse humaine se remue encore ; j'entends la faiblesse de ceux qui, selon les conjectures de leur cœur, s'efforcent de pénétrer l'insondable profondeur des jugements de Dieu !

L'apôtre se propose à lui-même cette difficulté dans ces termes : « Vous me dites : pourquoi se plaindre en-

(1) Aux Romains, IX, 17.

» core? qui donc résiste à sa volonté? » Supposons que c'est à nous qu'on dise cela. Nous n'avons pas à y répondre autrement que l'apôtre ; et si de telles objections nous préoccupent, car enfin nous sommes des hommes, il faut que nous l'écoutions tous quand il dit : « O hommes,
» qui êtes-vous pour répondre à Dieu? le vase d'argile
» dit-il à celui qui l'a formé : pourquoi m'avez-vous
» fait ainsi? Le potier n'a-t-il pas le pouvoir de faire de
» la même masse d'argile un vase d'honneur et un
» vase d'ignominie (1)? » Si cette masse se trouvait dans une sorte de milieu de façon à ne mériter rien de bon ni rien de mauvais, il pourrait paraître injuste d'en tirer des vases d'ignomonie ; mais comme elle est tombée toute entière dans la condamnation par le libre arbitre du premier homme, ce n'est pas la justice de Dieu c'est sa miséricorde qui en tire des vases d'honneur ; et pour ce qui est des vases d'ignominie, il faut les imputer à la justice de Dieu et non point à son injustice qui ne saurait être. Quiconque pense ainsi avec l'Église catholique, ne dispute pas contre la grâce pour les mérites des hommes, mais il chante la miséricorde et la justice du Seigneur pour n'être ni ingrat en ne reconnaissant pas sa miséricorde ni injuste en accusant ses jugements.

Il est une autre masse dont parle l'apôtre : « Si, dit-il,
» les prémices sont saintes, la masse l'est aussi ; et si la
» racine est sainte, les branches le sont aussi (2). » Cela vient d'Abraham et non point d'Adam, c'est-à-dire de la communion du sacrement et de la similitude de la foi

(1) Aux Romains, IX, 20, 21.
(2) Aux Romains, XI, 16.

et non pas d'une propagation mortelle; mais c'est la miséricorde qui tire des vases d'honneur, c'est la justice qui tire des vases d'ignominie de cette masse où, selon beaucoup d'exemplaires, de cette *pâte*, toute entière vouée à la mort, puisque le péché est entré dans le monde par un seul homme et par le péché la mort, et que la mort a passé ainsi dans tous les hommes par ce seul homme en qui tous ont péché. Les mérites ne précèdent point ici la grâce du libérateur, et les péchés n'échappent pas non plus à la justice de celui qui punit. Lorsqu'il ne s'agit plus du premier âge et qu'on a affaire à des disputeurs opiniâtres, la démonstration est moins évidente; ceux qui insistent pour les mérites des hommes se réfugient dans une sorte d'obscurité où il n'est pas aisé de les atteindre. Mais leur résistance est vaine devant les paroles par lesquelles l'apôtre nous déclare que la subordination de l'aîné au plus jeune ne provient pas des œuvres, mais de la pure vocation de Dieu.

Comme en tout ceci nous nous trouvons en présence des profonds et insondables jugements de Dieu et de ses voies incompréhensibles, il faut que toujours l'homme sache bien qu'en Dieu il n'y a pas d'injustice. Par quelle équité Dieu fait-il miséricorde à qui il veut et endurcit-il qui il veut? C'est ce que l'homme ne sait point dans les étroites limites de sa pensée en ce monde; mais on doit tenir pour incontestable qu'il n'y a pas d'injustice en Dieu quoique nul ne soit justifié à cause de ses propres mérites, il est certain aussi que nul n'est endurci sans l'avoir mérité. Il est de foi pieuse et véritable que Dieu, en justifiant les coupables et les pécheurs, les délivre des peines méritées; mais ce serait accuser Dieu

d'injustice que de croire qu'il puisse damner quelqu'un qui ne serait souillé d'aucun péché. Celui que Dieu délivre sans qu'il l'ait mérité, lui doit des actions de grâces d'autant plus grandes que sa punition eût été plus juste ; mais, dans une condamnation imméritée, il n'y aurait plus ni miséricorde ni vérité.

« Comment, disent-ils, la condamnation d'Esaü n'a-t-
» elle pas été imméritée, si ce n'est pas à cause de ses
» œuvres, mais à cause de la pure vocation de Dieu
» qu'il a été dit que l'aîné serait assujéti au plus jeune ? » De même que Jacob n'avait rien fait de bien qui méritât la grâce, ainsi Esaü n'avait rien fait de mal qui méritât le châtiment. Assurément, il n'y avait dans l'un ni dans l'autre aucune œuvre bonne ou mauvaise qui leur fût propre ; mais tous deux étaient coupables par le premier homme, en qui tous ont péché, et par lequel tous sont devenus sujets à la mort, car tous ceux qui dans l'avenir devaient sortir de lui, ne faisaient qu'un alors avec lui. Le péché d'Adam eût été le péché d'un seul, s'il n'avait pas eu de race : mais nul n'est exempt de sa faute, parce qu'ils est le père commun de tous. Si les deux jumeaux, sans œuvre bonne ou mauvaise qui leur fût personnelle, sont cependant nés coupables tous les deux, qu'on loue la miséricorde qui délivre, qu'on n'accuse pas la justice qui punit.

Si nous objectons ici qu'il eût mieux valu que tous les deux fussent délivrés, on n'aura rien de mieux à faire que de nous dire : « O homme, qui êtes-vous,
» pour répondre à Dieu? » car Dieu sait ce qu'il fait ; il sait quel doit être d'abord le nombre des hommes, puis des saints, comme des astres, comme des anges ; et, pour parler des choses de la terre, il sait de même le

nombre des bêtes, des poissons, des oiseaux, des arbres, des herbes, des feuilles et de nos cheveux. Avec nos pensées humaines, nous pourrions dire : Puisque tout ce que Dieu a fait est bon, il eut mieux valu qu'il en eût fait le double et au delà pour multiplier davantage ce qui est bon ; si le monde ne peut pas contenir plus de choses qu'il n'en contient, est-ce que Dieu ne pourrait pas en créer un plus grand? — Mais quelque fût le nombre des nouvelles créatures que Dieu ajouterait à ce qui existe, et quand même il créerait un monde beaucoup plus grand que le monde où nous sommes, nous pourrions toujours désirer des créatures nouvelles et une étendue croissante, et il n'y aurait pas de raison pour s'arrêter.

Soit que les pécheurs reçoivent leur justification de la grâce (et le doute n'est pas permis à cet égard), soit, comme le veulent quelques-uns, que la grâce ne vienne qu'après le libre arbitre, dont le mérite ou le démérite attire la récompense ou la peine, on peut toujours demander pourquoi Dieu a créé ceux qu'il sait d'avance, avec certitude, devoir pêcher et être condamnés au feu éternel. Sans doute Dieu n'a pas créé le mal, mais qui donc, si ce n'est lui, a créé les natures elles-mêmes, bonnes sans doute, mais qui, à cause du mauvais usage de la volonté, devaient commettre le péché, et, pour un grand nombre d'hommes, des péchés dont la gravité mériterait les peines éternelles? Pourquoi cela, si ce n'est parce qu'il l'a voulu? Et pourquoi l'a-t-il voulu? « O
» homme, qui êtes vous pour répondre à Dieu? Le vase
» d'argile dit-il à celui qui l'a formé : Pourquoi m'avez-
» vous fait ainsi? Le potier n'a-t-il pas le pouvoir de
» faire, avec la même masse d'argile, un vase d'honneur
» et un vase d'ignominie? »

Et plût à Dieu que nous comprissions bien ce qui suit : « Qui peut se plaindre de Dieu si, voulant montrer » sa colère et faire éclater sa puissance, il supporte avec » grande patience les vases de colère, préparés pour la » perdition, afin de faire d'autant mieux connaître les » richesses de sa gloire sur les vases de miséricorde (1). » Il est rendu raison à l'homme autant qu'il le fallait, si toutefois cette raison peut être entendue de l'homme qui, pour défendre son libre arbitre, tombe dans la servitude d'une si grande infirmité. Voilà donc les motifs. Mais vous, qui êtes-vous pour répondre à Dieu ? Si Dieu, voulant montrer sa colère et faire éclater sa puissance (car il sait faire un bon usage des méchants qui ne sont pas sortis tels de ses mains divines mais qui le sont devenus par une volonté dépravée), si Dieu, dis-je, supporte avec beaucoup de patience les vases de colère préparés pour la mort, ce n'est pas que les péchés des anges ni des hommes lui soient nécessaires, à lui qui n'a pas même besoin de la justice d'aucune créature ; il agit ainsi pour faire mieux connaître les richesses de sa gloire sur les vases de miséricorde, de peur qu'ils ne s'enorgueillissent de leurs bonnes œuvres comme s'ils les accomplissaient par leurs propres forces, et afin qu'ils comprennent humblement que, sans le secours de la grâce de Dieu et de la grâce gratuite, ils n'auraient pas été traités autrement que ceux qui font partie de la masse réprouvée.

Dieu voit donc par sa prescience et avec certitude le nombre déterminé et la multitude des saints ; comme ils aiment Dieu, ce qui est un don de l'Esprit saint répandu

(1) Aux Romains, IX, 22, 23.

dans leurs cœurs, tout contribue à leur bien; il les a appelés selon son décret. « Et ceux qu'il a connus dans sa » prescience, il les a aussi prédestinés pour être con- » formes à l'image de son Fils, afin qu'il soit lui-même » le premier-né entre plusieurs frères. Et ceux qu'il a » prédestinés, il les a appelés (1) : » nous devons ici sous-entendre : « Selon son décret. » Car d'autres sont appelés, mais ne sont pas élus; et c'est pourquoi ils ne sont pas appelés selon le décret. « Mais ceux qu'il a ap- » pelés (c'est-à-dire selon son décret), il les a justifiés; » et ceux qu'il a justifiés, il les a glorifiés (2). » Ce sont les enfants de la promesse, les élus qui sont sauvés par une élection de grâce. « Si c'est par grâce, dit l'Apôtre, » ce n'est point à cause des œuvres ; autrement la grâce » n'est plus grâce. » Ce sont les vases de miséricorde en qui Dieu fait connaître les richesses de sa gloire même par les vases de colère. De ceux-là le Saint-Esprit ne fait qu'un cœur et qu'une âme qui bénit Dieu et n'oublie pas tous ses bienfaits ; ce Dieu pardonne aux iniquités, guérit toutes les langueurs, rachète de la corruption, couronne dans la miséricorde, parce que la grâce ne dépend ni de celui qui veut, ni de celui qui court, mais de la miséricorde de Dieu.

Les autres hommes qui n'appartiennent pas à cette société des élus sont aussi des créatures de Dieu; il a fait leur âme et leur corps et tout ce qu'il y a dans leur nature, sauf le vice, qui est l'œuvre de la volonté orgueilleuse ; Dieu, dans sa prescience, les a créés pour montrer en eux ce que vaut sans sa grâce le libre arbitre de

(1) Aux Romains, VIII, 28, 29, 30.
(2) Aux Romains, VIII, 30.

celui qui l'abandonne ; et pour que les justes châtiments des coupables apprissent aux vases de miséricorde qu'ils n'ont point été tirés par leurs propres œuvres de la masse condamnée mais par une grâce gratuite de Dieu ; afin que toute bouche soit fermée (1), et que celui qui se glorifie se glorifie dans le Seigneur.

Celui qui enseigne autrement et ne s'en tient pas aux discours de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui a dit que le Fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui était perdu (car il n'a pas dit : Ce qui était à la veille de se perdre, mais « ce qui était perdu, » montrant ainsi la perdition de tout le genre humain par le péché du premier homme) ; celui, dis-je, qui enseigne autrement et ne s'en tient pas à la doctrine qui est selon la piété, et défend contre la grâce du Sauveur et contre le sang du Rédempteur l'intégrité et la liberté de la nature humaine et cependant veut encore être appelé d'un nom chrétien, que dira-t-il des enfants, les uns régénérés dans la vie du second Adam, les autres laissés dans la mort du premier Adam ? S'il prétend compter pour quelque chose le libre arbitre des enfants, l'Apôtre, lui répondra comme on l'a vu plus haut au sujet de ceux qui ne sont point encore nés et ne font ni bien ni mal. Si on reproduit ce que Pélage a soutenu dans ses plus récents ouvrages, quoiqu'il l'ait anathématisé devant les évêques de la Palestine, savoir que le péché d'Adam n'a fait du tort qu'à lui-même et pas du tout au genre humain ; si on dit que les deux enfants entre lesquels le choix de Dieu fait une différencene sont pas condamnés en naissant et demeurent étrangers au péché du premier homme, certainement on

(1) Aux Romains, III, 19.

n'osera pas nier que l'enfant régénéré dans le Christ soit admis dans le royaume des cieux ; mais qu'on nous dise ce que deviendra l'autre qui, n'ayant pas été baptisé sans que ce soit de sa faute, viendra à mourir. Nous ne pensons pas qu'on dise que Dieu puisse condamner à la mort éternelle un innocent ou quelqu'un non souillé du péché originel, avant de commettre des fautes qui lui soient propres ; on sera donc forcé de répondre ce que Pélage anathématisa devant ses juges de la Palestine pour demeurer à peu près catholique, savoir que les enfants, même sans avoir reçu le baptême, ont la vie éternelle : car ôtez celle-ci, que restera-t-il si ce n'est la mort éternelle ?

On se trouvera ici en contradiction avec cette parole du Sauveur : « Vos pères ont mangé la manne dans le » désert, et ils sont morts : voici le pain qui est descendu du ciel, afin que celui qui en mangera ne » meure point : » il ne parlait pas de cette mort à laquelle ne sauraient échapper ceux même qui mangent de ce pain de vie ; et ensuite : « En vérité, en vérité je vous » le dis : si vous ne mangez pas la chair du Fils de » l'homme et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez » pas la vie en vous (1), » sans aucun doute celle qui doit venir après cette mort. On est en contradiction avec l'autorité du siége apostolique qui invoque ce témoignage évangélique, de peur qu'on ne croie que les enfants non baptisés puissent avoir la vie éternelle. On est aussi en contradiction avec Pélage qui, en présence des évêques, a anathématisé ceux qui soutiendraient que les enfants non baptisés ont la vie éternelle.

(1) Saint Jean, VI, 49, 50, 54.

Nous avons insisté sur ce point, parce que, si ce qu'on nous a dit est vrai, il y a auprès de vous, ou plutôt dans votre ville, des gens qui défendent cette erreur; ils y mettent, dit-on, tant d'opiniâtreté que, plutôt d'y à renoncer, ils se sépareraient de Pélage. S'ils se rendent à l'autorité du siége apostolique ou plutôt au maître et Seigneur des Apôtres qui dit qu'ils n'auront pas la vie en eux s'ils ne mangent la chair du Fils de l'homme et ne boivent son sang, ce qu'ils ne peuvent faire sans avoir été baptisés, ils reconnaîtront que les petits enfants non baptisés ne peuvent pas avoir la vie éternelle, et qu'ils sont punis de la mort éternelle, avec moins de tourments, mais comme tous ceux qui sont damnés pour des péchés personnels.

Cela étant, qu'on ose dire et faire croire, si on peut, qu'un Dieu juste, en qui l'injustice n'est pas, damnera éternellement des enfants innocents de tout péché, s'ils ne sont point enchaînés au péché d'Adam. Rien de plus absurde et de plus contraire à la justice de Dieu; quiconque se souvient qu'il est chrétien de la foi catholique ne nie pas et ne doute pas que les enfants qui n'ont pas reçu la grâce de la régénération en Jésus-Christ, qui n'ont pas mangé sa chair ni bu son sang, n'ont pas la vie en eux et demeurent à cause de cela sujets à la peine éternelle; si donc ils n'ont fait ni bien, ni mal, il faut, pour que leur punition soit juste, qu'ils meurent en celui par lequel tous ont péché : il n'y a de justification possible qu'en celui qui n'a pu ni être atteint par le péché originel, ni commettre de péché qui lui fût propre.

Il nous a appelés non-seulement d'entre les Juifs, mais même d'entre les gentils; malgré Jérusalem elle-même, il a rassemblé ceux de ses enfants qu'il a voulu,

des enfants de cette Jérusalem qui tue les phrophètes et lapide ceux qui lui sont envoyés; il en a rassemblé, avant même son incarnation, comme les prophètes, et, après que le Verbe s'est fait chair, comme les apôtres et ces milliers d'hommes qui mirent aux pieds des apôtres tous leurs biens; car tous ceux-là sont enfants de Jérusalem qui ne voulait pas qu'ils fussent rassemblés; ils l'ont été malgré elle cependant; le Sauveur disait d'eux : « Si moi je chasse les démons par Béelzébub, vos en- » fants, par qui les chassent-ils? C'est pourquoi ils se- » ront eux-mêmes vos juges (1). » C'est d'eux qu'il avait été prédit : « Quand le nombre des enfants d'Israël se- » rait égal à celui des grains de sable de la mer, les » restes seulement seraient sauvés (2). » La parole de Dieu ne peut pas périr; il ne rejette pas son peuple qu'il a connu dans sa prescience (3); ces restes sont sauvés par élection de grâce. « Si c'est une grâce, comme » il faut souvent le répéter, ce n'est point en vue des » œuvres : autrement la grâce n'est plus grâce. » Ce ne sont pas nos paroles, mais celles de l'Apôtre. Ce que le Sauveur criait à cette Jérusalem qui ne voulait pas que ses enfants fussent rassemblés, nous le crions contre ceux qui s'opposent à la réunion des enfants de l'Eglise, et ceux-ci veulent être réunis; ils ne sont pas corrigés, même après le jugement porté en Palestine sur Pélage; celui-ci ne serait pas sorti de l'assemblée épiscopale sans être condamné, si lui-même n'eût condamné ce qu'il ne put pas sauver à la faveur de l'obscurité du langage.

(1) Saint Matthieu, XII, 26.
(2) Isaïe, II, 22.
(3) Aux Romains, XI, 2.

Sans compter les points qu'il osa défendre comme il put, on lui en objecta pour lesquels il aurait été anathématisé, s'il ne les avait anathématisés lui-même. On l'accusa d'avoir dit : « Qu'Adam, soit qu'il eût péché,
» soit qu'il n'eût pas péché, devait mourir ; que son pé-
» ché n'avait fait du tort qu'à lui et pas du tout au genre
» humain ; que les enfants nouveaux-nés sont dans le
» même état où fut Adam avant la prévarication ; que
» ce n'est ni à cause de la mort, ni à cause de la préva-
» rication d'Adam que meurt le genre humain, et que
» ce n'est point à cause de la résurrection du Christ que
» tout le genre humain ressuscite ; que les enfants,
» même sans être baptisés, ont la vie éternelle ; que si
» les riches, après leur baptême, ne renoncent pas à
» tous leurs biens, ce qu'ils peuvent faire de bon ne leur
» sera pas compté, et ils ne peuvent pas avoir le
» royaume de Dieu. On accusa Pélage d'avoir dit que
» la grâce et le secours de Dieu ne sont pas donnés pour
» chacune de nos actions, mais que la grâce consiste
» dans le libre arbitre ou dans la loi et la doctrine ; que
» la grâce de Dieu nous est donnée selon nos mérites ;
» qu'on ne peut pas être appelé enfant de Dieu, si on
» n'est pas tout à fait sans péché ; qu'il n'y a pas de
» libre arbitre si on a besoin du secours de Dieu, parce
» chacun, par sa propre volonté, peut faire ou ne pas que
» faire quelque chose ; que c'est par le libre arbitre et
» non point par le secours de Dieu que nous triom-
» phons des tentations ; que le pardon n'est point
» donné au repentir selon la grâce et la miséricorde de
» Dieu, mais selon le mérite et le travail de ceux qui,
» par leur pénitence, se rendent dignes de miséri-
» corde. »

Pélage a anathématisé tous ces points (les actes en font foi), et sans prononcer un mot pour les défendre. D'où il résulte que quiconque accepte le jugement des évêques et la confession de Pélage lui-même doit s'attacher à ces vérités toujours enseignées par l'Eglise catholique : Adam, s'il n'eût pas péché, ne serait pas mort; son péché n'a pas seulement fait du tort à lui-même mais à tout le genre humain ; les enfants nouveaux-nés ne sont pas dans l'état où fut Adam avant la prévarication ; ils se trouvent compris dans ces paroles de l'Apôtre : « La mort est entrée par un » seul homme, et par un seul homme les morts ressus- » citent. Comme tous meurent en Adam, de même » tous seront vivifiés en Jésus-Christ. » Les enfants qui n'ont pas reçu le baptême ne peuvent point, non-seulement posséder le royaume des cieux, mais même la vie éternelle. Les riches, après leur baptême, quoique n'ayant pas renoncé à leurs biens, ne sont pas exclus du royaume de Dieu, pourvu qu'ils soient tels que l'Apôtre le demande quand il dit à Timothée : « Ordonnez » aux riches de ce monde de n'être point orgueilleux, » de ne point mettre leur confiance dans l'incertitude » des richesses, mais dans le Dieu vivant qui donne » avec abondance tout ce qui est nécessaire à la vie. Que » les riches le soient en bonnes œuvres, qu'ils donnent » de bon cœur, qu'ils fassent part de leurs biens aux » pauvres, qu'ils se fassent un trésor et un fondement » solide pour l'avenir, afin qu'ils obtiennent la véritable » vie (1). » La grâce et le secours de Dieu sont donnés pour chacune de nos actions ; la grâce ne nous est pas

(1) I. à Timothée, VI, 17-19.

donnée selon nos mérites, afin qu'elle soit une grâce véritable, c'est-à-dire gratuitement donnée par la miséricorde de celui qui a dit : « J'aurai pitié de qui je » voudrai, et je ferai miséricorde à qui il me plaira (1). » Ils peuvent être appelés enfants de Dieu ceux qui disent chaque jour : « Pardonnez-nous nos offenses : » ils ne le diraient pas en toute vérité s'ils étaient entièrement exempts de péché. Nous avons un libre arbitre quoiqu'il ait besoin du secours divin. Quand nous combattons contre les tentations et les concupiscences illicites, quoique ce soit avec notre propre volonté, ce n'est pas de nous, c'est du secours divin que nous vient la victoire. Autrement ces paroles de l'Apôtre ne seraient pas vraies : « La grâce ne dépend pas de celui qui veut ni » de celui qui court, mais de la miséricorde de Dieu. » Le pardon est donné à ceux qui se repentent, non point selon leurs mérites, mais selon la grâce et la miséricorde de Dieu, car la pénitence elle-même est un don de Dieu, d'après ces paroles de l'Apôtre . « dans l'es- » poir que Dieu leur donnera l'esprit de pénitence (2). » Il faut reconnaître toutes ces vérités simplement et sans équivoque, si on veut se mettre d'accord avec l'autorité catholique et aussi avec les paroles de Pélage rapportées dans les actes ecclésiastiques. Pour anathématiser sérieusement la doctrine contraire à ces vérités, il importe de les avoir dans un cœur fidèle et de les professer ouvertement.

On ne voit pas assez clairement quels sont à cet égard les sentiments de Pélage dans les derniers livres qui lui

(1) Exode, XXXIII, 19.
(2) II. à Timothee, II, 25.

sont attribués depuis le jugement des évêques de la Palestine, quoiqu'il semble admettre le secours de la grâce divine. Parfois il y tient la balance si égale qu'il suppose que la volonté puisse pécher ou ne pas pécher : s'il en est ainsi, il n'y a plus de place pour le secours de la grâce, sans laquelle, selon nous, la volonté ne peut rien pour ne pas pécher. Quelquefois Pélage avoue que nous avons tous les jours besoin de la grâce de Dieu, quoiqu'il suppose que nous ayons assez de force dans le libre arbitre pour ne pas pécher. Il aurait dû reconnaître que notre libre arbitre est faible et sans force jusqu'à ce que toutes les langueurs de notre âme soient guéries. Ce n'est pas pour son corps qu'il priait lorsque David disait à Dieu : « Ayez pitié de moi, Seigneur, parce que je » suis infirme; guérissez-moi, Seigneur, parce que mes » os se sont ébranlés (1) : » et pour montrer que c'est pour son âme qu'il prie, David ajoute : « et mon âme » en a été profondément troublée. »

Pélage semble croire que le secours de la grâce nous soit donné comme par surabondance, de façon que, quand même ce secours ne nous serait pas accordé, nous aurions encore dans notre libre arbitre assez de force pour ne pas pécher. De peur qu'on ne nous accuse ici d'une insinuation téméraire, et qu'on ne prétende que la volonté humaine lui paraît suffisante pour ne pas pécher (quoiqu'elle ne le puisse sans la grâce de Dieu), comme nous disons qu'on a de bons yeux pour voir sans toutefois qu'ils le puissent si le secours de la lumière leur manque, voici un endroit où Pélage montre sa pensée : « Dieu accorde sa grâce aux hommes, afin

(1) Psaume VI, 2.

» qu'ils puissent accomplir plus facilement par la grâce » ce qu'il leur est ordonné de faire par le libre arbitre.» Ces mots : « plus facilement, » que veulent-ils dire, sinon que, même sans la grâce, on peut aisément ou même difficilement accomplir ce que Dieu prescrit?

Que deviennent donc ces paroles du Psalmiste : « L'homme n'est quelque chose qu'autant que vous » vous souvenez de lui (1)? » Que deviennent les témoignages opposés à Pélage par l'évêque de l'Eglise de Jérusalem, comme on le voit dans les actes, lorsqu'on reprochait au novateur d'avoir dit que, sans la grâce de Dieu, l'homme peut être exempt de péché? L'évêque de Jérusalem combattit cette présomption impie par trois grands témoignages; le premier est de l'Apôtre quand il dit : « J'ai travaillé plus qu'eux tous, pas moi cependant, mais la grâce de Dieu qui est avec moi (2); » le second passage est encore de saint Paul : « La grâce ne » dépend pas de celui qui veut ni de celui qui court, » mais de la miséricorde de Dieu (3); » le troisième est tiré du Psalmiste : « Si Dieu n'édifie la maison, ceux » qui l'édifient travaillent en vain (4). » Comment donc ce que Dieu ordonne peut-il être accompli, même difficilement, sans son secours, puisque si Dieu n'édifie pas, ceux qui édifient travaillent en vain, puisqu'il n'a pas été écrit que la grâce dépend de celui qui veut et de celui qui court, que le bien se fait plus aisément avec la miséricorde de Dieu, et qu'au contraire il est dit que la grâce ne dépend « ni de celui qui veut ni de celui

(1) Psaume VIII. 5.
(2) I. aux Corinthiens, XV, 10.
(3) Aux Romains, IX, 16.
(4) Psaume CXXVI, 1.

» qui court, mais de la miséricorde de Dieu? » Ceci ne signifie point que la volonté et la course de l'homme sont comptées pour rien, mais cela veut dire que l'homme ne peut rien sans la miséricorde de Dieu. Si telle était la puissance de la volonté humaine, l'Apôtre, quand il nous fait entendre qu'il a travaillé plus que les autres, ne dirait pas que « ce n'est pas lui mais la grâce » de Dieu avec lui ; » ce n'est pas qu'il ne fît rien de bien, mais il n'eut rien fait bien de sans la grâce de Dieu. L'égal pouvoir de la volonté humaine de pécher ou de ne pas pécher, dont parle Pélage, ne laisserait aucune place à ce qu'il appelle les facilités de la grâce pour l'accomplissement du bien. La balance n'est plus égale pour le bien ou le mal, si c'est de la grâce que nous vient une plus grande facilité.

Mais quoi de plus? Non-seulement nous devons prendre garde à leurs erreurs, mais même nous ne devons pas négliger de les instruire ou de les avertir, s'ils le permettent. Il n'est pas douteux cependant que nous pouvons mieux obtenir leur retour par nos prières, afin qu'ils ne se perdent pas avec tout leur génie et qu'ils ne perdent pas les autres par une damnable présomption : « Ils ont du zèle pour Dieu, mais non point selon la » science ; ne connaissant pas la justice de Dieu et s'efforçant d'établir la leur propre, ils ne se sont pas soumis à la justice de Dieu (1). » Comme ils s'appellent des chrétiens, ils doivent plus s'observer que les juifs dont parle l'Apôtre dans ce passage, de peur qu'ils ne heurtent contre la pierre d'achoppement, en défendant par des subtilités la nature et le libre arbitre, à la façon des phi-

(1) Aux Romains, x, 2, 3.

losophes de ce monde qui se sont beaucoup tourmentés pour laisser croire ou pour croire qu'ils se faisaient une vie heureuse par la seule force de leur volonté. Qu'ils prennent garde « d'anéantir la croix du Christ par une » sagesse de parole (1), » et que ce soit pour eux heurter contre la pierre d'achoppement. Car la nature humaine, quand même elle serait restée comme Dieu l'a faite, ne se serait pas conservée telle sans le secours de son Créateur ; et puisque, sans l'aide de Dieu, elle ne peut pas garder le salut qu'elle a reçu, comment, sans l'assistance divine, pourrait-elle retrouver ce qu'elle a perdu ?

Nous ne devons pas leur refuser nos prières en alléguant que s'ils ne se corrigent point c'est la faute de leur volonté, car ils ne veulent pas croire que la grâce du Sauveur leur soit nécessaire même pour cela, et croient pouvoir tout attendre de leurs propres forces. Ils sont tout à fait semblables à ceux dont parle l'Apôtre, à ceux qui, ne connaissant pas la justice de Dieu et voulant établir la leur propre, ne se sont point soumis à la justice de Dieu, ne croyant pas à la corruption de leur volonté. Ils n'étaient pas contraints au vice pour qu'ils fussent infidèles ; mais en ne voulant pas croire, ils se rendaient coupables du crime d'infidélité, Et cependant, parce que la volonté ne se suffit pas à elle-même pour monter vers la vérité, et qu'elle a besoin de la grâce de Dieu qui lui-même a dit : « Personne ne vient à moi » s'il ne lui a été donné par mon Père (1), » l'Apôtre, quoiqu'il prêchât l'Evangile avec instance aux incroyants,

(1) I. aux Corinthiens, I, 17.
(2) Saint Jean, VI. 66.

eût compté cela pour peu s'il n'eût prié pour eux : « Pour moi, mes frères, dit l'Apôtre, je sens dans mon » cœur un bon vouloir pour les juifs, et je demande à » Dieu leur salut dans mes prières » Et il ajoute ce que nous avons dit : « Je leur rends ce témoignage » qu'ils ont du zèle pour Dieu, mais non pas selon la » science. »

Donc, notre saint frère, prions pour ces chrétiens égarés. Vous voyez avec nous quelle est leur erreur. Vos lettres sont remplies de la meilleure odeur du Christ, et vous vous y montrez l'ami véritable et le confesseur de sa grâce. Si, avec vous, nous nous sommes étendus longuement sur cette matière, c'est d'abord que nous y trouvions de la douceur : quoi de plus doux en effet, pour les infirmes, que la grâce qui guérit; pour les tièdes, que la grâce qui ranime; pour les hommes de bonne volonté, que la grâce qui vient en aide? Ensuite nous avons voulu par ces développements, avec le secours de Dieu, non point fortifier votre foi, mais l'affirmation de votre foi contre les novateurs, comme nous trouvons nous-même du secours dans vos lettres.

En effet, quoi de meilleur et de plus parfait que ce passage d'une de vos lettres où vous déplorez humblement que notre nature ne soit pas restée comme Dieu l'a faite, mais qu'elle ait été corrompue par le père du genre humain : «Pauvre et malheureux que je suis, tout chargé de l'immonde grossièreté de l'homme terrestre, » plus près du premier Adam que du second par mes » sens et mes actions, comment oserai-je me peindre à » vous, tandis que la profondeur de ma corruption ne » me laisse plus rien de l'image céleste! La honte m'en» ferme de tous côtés. Je rougis de me représenter tel

» que je suis, je n'ose pas me représenter autrement
» que je ne suis : je hais ce que je suis, et ne suis pas
» ce que j'aime. Mais que servira-t-il à ma misère de
» haïr l'iniquité et d'aimer la vertu, lorsque je fais plu-
» tôt ce que je hais, au lieu de redoubler vigoureuse-
» ment d'effort pour faire ce que j'aime ? En désaccord
» avec moi-même, je suis déchiré par une guerre in-
» testine : l'esprit combat contre la chair, la chair contre
» l'esprit, et la loi du corps attaque la loi de l'esprit
» par la loi du péché. Malheureux que je suis, que le
» bois de la croix ne m'ait pas fait perdre le goût em-
» poisonné de l'arbre ennemi ! Le poison par lequel
» Adam a tué toute sa race, ce poison paternel subsiste
» dans mes entrailles (1). » Et le reste que vous ajoutez
en gémissant. Au milieu de cette misère, vous attendez
la rédemption de votre corps, connaissant que vous êtes
sauvé, non en réalité, mais en espérance (2).

Peut-être qu'en disant ces choses, vous avez tracé un autre portrait que le vôtre, et que vous n'avez pas à souffrir, sans y consentir, ces odieuses importunités de la concupiscence de la chair ; mais que ce soit vous ou un autre qui soyiez en butte à ces révoltes en attendant que la grâce du Christ vous délivre du corps de cette mort, vous étiez dans le premier homme, non pas d'une manière distincte, mais d'une manière cachée, lorsqu'il touchait au fruit défendu et que se formait cette perdition qui devait atteindre le genre humain tout entier. Quant à la prière, quant aux gémissements par lesquels

(1) Ce passage, d'une forte expression, est tirée d'une lettre de saint Paulin à Sévère. Lettre VIII.

(2) Aux Romains, VIII, 23, 24.

nous devons demander à Dieu d'avancer et de bien vivre, que ne trouvons-nous pas dans votre lettre! Quelles sont les paroles de vous où ne se rencontre pas avec une piété gémissante cette supplication de l'oraison dominicale : « Ne nous induisez pas en tentation? » Consolons-nous donc les uns les autres dans toutes ces choses, excitons-nous mutuellement, et, autant que Dieu le permet, aidons-nous. Nous sommes affligés d'entendre dire certaines choses et d'entendre accuser certaines personnes (1); mais nous ne voulons pas y croire facilement; votre sainteté apprendra tout de notre ami commun : s'il p'aît à la miséricorde de Dieu de nous le ramener en bonne santé, nous pourrons savoir la vérité entière à son retour.

(1) Nous ignorons de quelles affaires particulières veut ici parler saint Augustin.



LETTRE CLXXXVII.

(Année 417.)

Saint Augustin, dans la *Revue* de ses ouvrages (livre II, chap. XLIX), mentionne cette lettre qu'il appelle un livre *Sur la présence de Dieu*; elle est adressée à Dardanus (1), préfet des Gaules, qui lui avait demandé l'explication de ces paroles du Christ mourant au bon larron : « Vous serez aujourd'hui avec moi en paradis. » Dardanus mêlait à cette question d'autres questions sur le Christ, sur le ciel, sur Dieu; comme saint Jean tressaillit de joie dans le sein d'Élisabeth aux approches de Marie, le préfet des Gaules demande à l'évêque d'Hippone si les enfants ne peuvent pas connaître Dieu, même lorsqu'ils sont encore dans le sein maternel. Saint Augustin répond à tout avec une grande abondance de détails, de témoignages et d'idées; il montre comment Dieu est présent partout tout entier, comment il habite en ceux qu'il aime, comment les saints forment son temple. La question de Dardanus sur saint Jean et les enfants amène l'évêque d'Hippone à attaquer à fond le pélagianisme sans parler de Pélage. Il importait de prémunir les Gaules contre les ravages de l'erreur naissante, et saint Augustin démontre tout ce que la doctrine nouvelle a de faux et de contraire au christianisme.

Bien aimé frère Dardanus, plus illustre pour moi dans la charité du Christ que dans les dignités de ce siècle, j'avoue que j'ai répondu à votre lettre plus tard que je n'aurai dû. Je ne voudrais pas que vous en demandassiez les causes, de peur que vous ne supportassiez plus difficilement mes longues excuses que vous n'avez supporté mes longs retards. J'aime mieux que vous me pardonniez aisément mes torts que si vous aviez

(1) Voyez dans notre *Histoire de saint Augustin*, chap. XXXVII, ce que nous avons dit de Dardanus.

à jugez ma défense. Quels qu'aient pu être mes motifs, croyez qu'il n'a pu entrer en moi aucun dédain de ce qui vous touche. Je vous aurais répondu promptement si je vous avais compté pour peu. Ce n'est pas que je croie être parvenu à composer quelque chose de digne d'être lu par vous et de vous être adressé ; mais j'ai mieux aimé vous écrire que de passer encore cet été sans payer ma dette. Je n'ai ni tremblé ni hésité en présence de votre rang si haut ; votre bienveillance m'est plus douce que votre dignité ne m'est redoutable. Ce qui fait que je vous aime fait aussi que je trouve difficilement de quoi suffir à l'avidité de votre religieux amour.

Sans compter ici cette ardeur de charité mutuelle qui nous fait aimer ceux que nous n'avons jamais vus quand nous croyons qu'ils ont ce que nous aimons, et qui vous a porté à vous adresser à moi de façon à me faire craindre que vous ne soyez trompé dans votre opinion et dans vottre attente, sans compter cela, dis-je, vous me proposez dans votre lettre des questions si difficiles que, de quelque part qu'elles me vinssent, elles ne seraient pas pour moi une petite affaire à cause de mon peu de loisir ; mais lorsque ces questions partent d'un homme qui ne se contente pas de solutions superficielles, d'un homme aussi accoutumé que vous l'êtes à la méditation et à la profondeur, et qu'elles s'adressent à un évêque aussi occupé et aussi chargé de soins que moi, je m'en rapporte à votre sagesse et à votre bonté pour me faire pardonner le retard de ma réponse ou ce qu'elle pourrait avoir de trop au dessous de la grandeur de votre espérance.

Vous demandez « comment on doit croire que se



» strouve maintenant dans le ciel Jésus-Christ homme, » médiateur entre Dieu et les hommes, lui qui, près de » mourir, attaché à la croix, dit au bon larron : *Vous » serez aujourd'hui avec moi en paradis.* » Et vous dites que peut-être il faut entendre que le paradis est placé dans quelque partie du ciel, ou que, de même que Dieu est partout, l'homme-Dieu est aussi partout, et que, s'il l'a voulu, il a pu être également dans le paradis.

Ici je vous demande ou plutôt je vois comment vous comprenez l'humanité du Christ. Vous ne la comprenez pas comme certains hérétiques qui prétendent que le Christ est le Verbe de Dieu uni à un corps sans âme humaine, en sorte que le Verbe soit dans ce corps à la place de l'âme, ou que le Verbe de Dieu soit uni à une âme et à un corps mais sans intelligence humaine, en sorte que le Verbe de Dieu soit l'intelligence de cette âme (1). Ce n'est pas ainsi que vous comprenez l'humanité du Christ, mais, selon vos paroles, vous croyez que le Christ est le Dieu tout-puissant, et vous ne le croiriez pas Dieu si vous ne le croyiez pas tout à fait homme ; et par là vous entendez qu'il s'est revêtu de la nature bumaine toute entière; or, on ne serait pas tout à fait homme si l'âme manquait au corps ou l'intelligence à l'âme.

Si nous pensions que ce fût en tant qu'homme que le Christ eût dit au bon larron : « Vous serez aujourd'hui » avec moi en paradis, » on ne pourrait pas conclure de ces paroles que le *paradis* fût dans le ciel, car, le jour de sa mort, Jésus-Christ ne devait pas se trouver au ciel

(1) Saint Augustin veut parler des ariens, et aussi des apollinaristes qui furent condamnés à Alexandrie en 362, à Rome en 377, à Antioche en 378, et, dans le second concile œcuménique, en 381.

comme homme ; son âme devait être dans les enfers, et son corps dans le tombeau. Cette sépulture est très-évidemment rapportée dans l'Évangile ; pour ce qui est de la descente de l'âme du Christ dans les enfers, nous avons le témoignage de l'apôtre Pierre qui cite la parole prophétique du Psalmiste : « Vous ne laisserez pas mon » âme dans les enfers, et vous ne permettrez point que » votre saint éprouve la corruption (1). » Ce passage s'applique à la fois à l'âme qui n'a pas été laissée dans les enfers puisqu'elle en est sitôt revenue, et au corps qu'une résurrection prompte a dérobé aux atteintes de la corruption. Mais personne n'imagine que le mot de paradis signifie ici le sépulcre. Et si quelqu'un poussait l'absurdité jusqu'à soutenir ce sentiment par la raison que le tombeau du Christ était dans un jardin, on lui ferait changer d'avis en lui rappelant que le bon larron ne fut pas déposé dans le même sépulcre que le Christ : ce n'eût pas été une grande récompense à promettre au larron converti que de lui annoncer le repos de la tombe sans joie ni douleur, au lieu d'un repos qu'il souhaitait dans une autre vie et dont il aurait éprouvé l'ineffable bonheur.

Si c'est en tant qu'homme que le Christ a dit : « Vous » serez aujourd'hui avec moi en paradis, » il faut entendre que ce *paradis* est dans les enfers où devait descendre le même jour l'âme humaine du Sauveur. Il ne serait pas aisé de décider si *le sein d'Abraham* où le mauvais riche, du milieu de ses tourments de damné, vit le pauvre dans un heureux repos est ce *paradis*, ou s'il appartient aux *enfers*. Car il a été dit de ce riche

(1) Psaume xv, 10.

qu'il « mourut et fut enseveli dans les enfers, » et il est parlé de « ses tourments. » Mais il n'est pas question des enfers dans la mort ou l'heureux repos du pauvre ; l'Ecriture nous dit que le pauvre mourut aussi et qu'il fut emporté par les anges dans le sein d'Abraham. Abraham dit au riche qui brûle : « Un grand abîme s'est fait entre » vous et nous, » comme entre les enfers et les demeures des bienheureux. On trouve peu dans l'Ecriture que le nom des enfers soit pris en bonne part ; et si ce nom ne se mêle qu'à l'idée de châtiment, on demande souvent comment la piété peut croire que l'âme du Christ Notre-Seigneur soit allée dans les enfers. Mais on répond très-bien que le Christ y est descendu pour secourir selon sa volonté ; et c'est pourquoi le bienheureux Pierre dit qu'il a fait cesser les douleurs de l'enfer, dans lesquelles il n'était pas possible qu'il fût retenu. S'il faut croire que la région des douleurs et celle du repos, c'est-à-dire le lieu où souffrait le mauvais riche et le lieu où le pauvre était dans la joie se trouvent dans les enfers, qui osera dire que le Seigneur Jésus visita seulement le séjour des peines éternelles et n'alla pas auprès de ceux qui se reposent dans le sein d'Abraham ? S'il y alla, c'est là qu'on doit placer le paradis que le Christ daigna promettre ce jour-là à l'âme du bon larron. S'il en est ainsi, le paradis est le nom général du séjour où l'on vit heureux. Quoique le lieu où Adam a été placé avant son péché s'appelât le paradis, les Livres saints n'ont pas craint d'appeler l'Eglise un paradis avec des fruits.

Le sens du passage deviendra plus facile et plus simple si on comprend que ce n'est pas comme homme, mais comme Dieu que le Christ dit au bon larron : « Vous

» serez aujourd'hui avec moi en paradis. » Car, ce jour-là, le Christ devait être dans le sépulcre quant à son corps, dans les enfers quant à son âme; mais, en tant que Dieu, le Christ est toujours partout. Il est la lumière qui luit dans les ténèbres, quoique les ténèbres ne l'aient pas comprise. Il est la vertu, la sagesse de Dieu dont il est écrit qu'elle atteint avec force d'une extrémité à l'autre et dispose tout avec douceur (1); qu'elle atteint partout à cause de sa pureté, et que rien de souillé n'est en elle (2). En quelque lieu que soit donc le paradis, les bienheureux y sont avec celui qui est partout.

Le Christ est Dieu et homme; comme Dieu il dit : « Mon Père et moi nous ne faisons qu'un ; » comme homme il dit : « Mon Père est plus grand que moi ; » il est le Fils unique de Dieu le père et le fils de l'homme né de la race de David selon la chair : ces deux côtés du Christ sont à considérer lorsqu'il parle ou que l'Ecriture parle de lui : il faut voir si c'est le Dieu ou l'homme que cela regarde. De même qu'une âme raisonnable et un corps ne font qu'un même homme, ainsi le Verbe et l'homme ne sont qu'un même Christ. En tant qu'il est le Verbe, le Christ est créateur, « car tout a été fait par » lui; » en tant qu'il est homme, le Crist a été créé ; « il est né de la race de David selon la chair (2); » « il » a été fait semblable aux hommes (3). » Comme dans l'homme il y a l'âme et la chair, le Christ fut triste jusqu'à la mort selon l'âme, et souffrit la mort selon la chair.

(1) Livre de la Sagesse, VIII, 1.
(2) Livre de la Sagesse, VII, 24, 25
(3) Aux Romains, I, 3.
(4) Aux Philippiens, II, 7.

Quand nous disons que le Christ est le Fils de Dieu, nous ne le séparons pas de son humanité; et quand nous disons que le Christ est fils de l'homme, nous ne le séparons pas de sa divinité. Il était sur la terre en tant qu'homme, et non dans le ciel où il est maintenant, lorsqu'il disait : « Personne n'est monté au ciel excepté » celui qui est descendu du ciel, le fils de l'homme qui » est dans le ciel (1). » Il parlait ainsi quoiqu'il fût dans le ciel comme Fils de Dieu, et que, comme fils de l'homme, il fût encore sur la terre et ne fût pas monté au ciel. En tant que Fils de Dieu, il était le Seigneur de gloire; mais en tant que fils de l'homme, il a été crucifié; et cependant l'Apôtre dit que « s'ils l'eussent con- » nu, ils n'auraient jamais crucifié le roi de gloire (2).» C'est pourquoi le fils de l'homme, en tant que Dieu, était au ciel, et le Fils de Dieu, en tant qu'homme, était crucifié sur la terre. Comme donc on peut dire avec raison que le Seigneur de gloire a été crucifié, quoique sa passion n'ait concerné que son corps, ainsi le Sauveur a pu dire : « Vous serez aujourd'hui avec moi en para- » dis, » quoique ce jour-là son corps dût être mis dans un sépulcre et que son âme dût descendre dans les enfers : mais le Christ, comme Dieu et dans l'immutabilité de sa nature, n'est jamais sorti du paradis parce qu'il est partout.

Ne mettez donc point en doute que Jésus-Christ homme soit maintenant là d'où il doit venir; n'oubliez pas et gardez fidèlement ce que la foi chrétienne nous enseigne, savoir que le Christ est ressuscité d'entre les

(1) Saint Jean, III, 13.
(2) I. aux Corinthiens, II; 8.

morts, qu'il est monté au ciel, qu'il est assis à la droite du Père, d'où il viendra juger les vivants et les morts. Il doit venir, d'après le témoignage des deux anges (1), de la même manière qu'il a été vu montant au ciel, c'est-à-dire avec la même forme et le même corps, à qui il a donné l'immortalité sans lui rien ôter de sa nature. Ce n'est point selon cette forme corporelle que le Christ est présent partout; il ne faut pas établir sa divinité aux dépens de la verité même de son corps. De ce qu'une chose est en Dieu, il ne s'ensuit pas nécessairement qu'elle soit partout où Dieu est. L'Ecriture, où tout est vérité, dit que nous avons en Dieu la vie, le mouvement et l'être; nous ne sommes pas pour cela partout comme Dieu; mais Jésus-Christ homme est en Dieu d'une autre façon que Dieu n'est dans l'homme, par un mode unique et qui lui est propre. Car en Jésus-Christ, Dieu et l'homme ne font qu'une seule personne et un seul Jésus-Christ : comme Dieu il est partout; il est au ciel comme homme.

Lorsqu'on dit que Dieu est répandu partout, il faut se défendre contre toute pensée corporelle et se dérober à l'impression des sens, de peur que Dieu ne nous apparaisse dans une grande étendue comme celle de la terre, de l'eau, de l'air ou de la lumière (et toute grandeur de ce genre est moindre dans sa partie que dans son tout); nous devons plutôt nous représenter une grande sagesse qui peut se représenter même dans un homme d'un petit corps. Supposez deux hommes sages et d'une égale sagesse, mais dont l'un soit d'une plus haute taille que l'autre; il n'y aura pas plus de sagesse dans le plus

(1) Actes des Apôtres, I, 11.

grand des deux ni moins dans le plus petit, ou moins dans l'un que dans tous les deux ; mais il y en aura autant dans l'un que dans l'autre. S'ils sont tout à fait également sages, ils ne le sont pas plus tous les deux que chacun en particulier ; de même que s'ils sont également immortels, ils n'ont pas plus de vie tous les deux que séparément.

L'immortalité dont le corps du Christ a déjà été revêtu et qui est promise à nos corps à la fin des temps, est une grande chose mais non pas une grandeur de masse ; toute corporelle qu'elle soit, son prix est incorporel. Quoique un corps, même immortel, soit moindre dans une partie que dans le tout, son immortalité est aussi parfaite dans la partie que dans le tout ; et malgré l'inégalité des membres, leur immortalité est égale. Dans cette vie, lorsque nous nous portons bien de tout point, nous ne disons pas qu'il y ait plus de santé dans une main que dans un doigt, quoique la main soit plus grande que le doigt ; la santé est la même dans ces parties inégales, et ce qui ne peut pas être aussi grand qu'autre chose peut être aussi sain. Il y aurait plus de santé dans les membres les plus grands si les plus grands étaient les plus sains ; mais comme il n'en est pas ainsi et que les grands comme les moindres sont aussi sains les uns que les autres, la santé s'y trouve égale malgré l'inégalité des membres.

Le corps étant donc une substance, sa quantité est dans sa grandeur ; mais la santé n'est pas une quantité, c'est une qualité. Ce que peut la qualité, la quantité ne le peut pas. Les parties du corps ne peuvent pas être ensemble parce qu'elles occupent chacune un espace, les plus petites un plus petit, les plus grandes un plus grand ;

la quantité ne peut pas être entière dans chacune de ces parties; mais elle est plus grande dans les plus grandes parties, plus petite dans les plus petites, et nulle part aussi grande que dans le tout; mais la qualité du corps qui se nomme la santé, quand le corps tout entier est sain, est la même dans les grandes que dans les petites parties; car les moindres ne sont pas les moins saines ni les plus grandes les plus saines. Pourquoi la substance du Créateur ne pourrait-elle pas en elle-même ce que peut dans un corps la qualité d'un corps créé?

Dieu est donc répandu partout. Il dit par le Prophète: « Je remplis le ciel et la terre (1); » sa sagesse, comme je l'ai rappelé plus haut, « atteint avec force d'une extré- » mité à l'autre et dispose tout avec douceur (2) : » il est écrit que « l'esprit du Seigneur a rempli l'univers (3), » et le Psalmiste a dit : « Où irai-je devant votre esprit? » Où fuir devant votre face? Si je monte au ciel, vous » y êtes; si je descends dans les enfers, vous voilà (4).» Dieu n'est pas répandu partout comme une qualité du monde, mais comme la substance créatrice du monde qu'il gouverne sans travail et maintient sans effort. Il n'est pas répandu comme une masse à travers l'étendue, de manière à se trouver moitié dans une moitié du monde, et moitié dans l'autre moitié, et tout entier dans le tout; mais Dieu est tout entier dans le ciel, tout entier sur la terre, tout entier dans le ciel et sur la terre : aucun espace ne le contient, mais il est tout entier dans lui-même.

(1) Jérémie, XXIII. 24.
(2) Sagesse, VIII, 1.
(3) Sagesse, I, 7.
(4) Psaume CXXXVIII, 7.

Il en est ainsi du Père, du Fils, du Saint-Esprit, de la Trinité qui forme un seul Dieu. Les trois personnes divines n'ont pas partagé le monde en trois parties pour être remplies de chacune d'elles, comme si le Fils et le Saint-Esprit n'eussent plus trouvé de place si le Père eût occupé l'espace tout entier. Il n'en va pas ainsi de la divinité véritable, incorporelle et immuable. Ce ne sont pas des corps, plus grands tous trois ensemble que pris séparément, et occupant chacun un espace de façon à ne pouvoir se réunir. L'âme ne se sent pas à l'étroit dans le corps mais y trouve une certaine largeur qui tient non pas aux lieux mais aux joies spirituelles lorsque s'accomplissent ces paroles de l'Apôtre : « Ne savez-vous » pas que votre corps est le temple du Saint-Esprit qui » réside en vous et que vous avez reçu de Dieu (1) ? » Il y aurait donc de la folie à dire que, notre âme remplissant notre corps tout entier, le Saint-Esprit ne saurait y trouver place : mais il y aurait plus de folie encore à soutenir que les trois personnes divines fussent gênées et serrées, et que le Père, le Fils et le Saint-Esprit ne pussent pas être ensemble partout.

Mais ce qu'il y a d'étonnant, c'est que Dieu, étant tout entier partout, n'habite pas cependant dans tous les hommes. Ce n'est pas à tous les hommes que s'adressent ces paroles de l'Apôtre : « Ne savez-vous pas que vous » êtes le temple de Dieu et que l'Esprit de Dieu habite » en vous ? » Au contraire, c'est de quelqus-uns que l'Apôtre dit : « Quiconque n'a pas l'Esprit du Christ ne » lui appartient pas (2). » Or, qui oserait penser, à

(1) I. aux Corinthiens, VI, 19.
(2) Aux Romains, VIII, 9.

moins d'ignorer complétement l'inséparabilité de la Trinité, que le Père ou le Fils puissent habiter où n'habiterait pas le Saint-Esprit, ou que le Saint-Esprit puisse habiter où n'habiterait pas le Père ou le Fils ? Il faut donc reconnaître que Dieu est partout par la présence de sa divinité mais non point partout par sa grâce. Pour obtenir que Dieu habite en nous avec la grâce de son amour, nous ne lui disons pas : Notre Père qui êtes partout, quoique cela soit vrai, mais : « Notre Père qui êtes » au ciel ; » de cette manière nous ne faisons mention que de son temple dans la prière, et c'est nous qui devons être ce temple ; plus nous le sommes, plus nous appartenons à la société de Dieu et à sa famille d'adoption. Car si le peuple de Dieu, sans être encore devenu égal à ses anges, est appelé son temple dans ce pèlerinage, combien plus son temple est-il au ciel, où se trouve un peuple d'anges dont nous serons un jour les compagnons et les égaux, lorsque, après le pèlerinage, nous recevrons ce qui nous a été promis !

Dieu donc qui est partout, n'habite pas dans tous les hommes ; il n'habite pas non plus d'une égale manière dans tous ceux qu'il visite de sa grâce. De là vient qu'Élysée demanda que l'esprit de Dieu fût deux fois plus en lui qu'il n'était dans Élie. Si, parmi les saints, il en est qui le sont plus ou moins les uns que les autres, c'est que Dieu habite plus ou moins en eux. Comment donc avons-nous eu raison de dire plus haut que Dieu est tout entier partout, puisqu'il est dans les uns plus, dans les autres moins ? Mais il faut remarquer que nous avons dit que Dieu est tout entier partout *en lui-même*, et non point dans les hommes qui les uns le reçoivent plus, les autres moins. Dieu est *partout* parce qu'il n'est

absent de rien; il est *tout entier* partout, parce qu'il rend diverses parties de lui-même présentes aux diverses parties de l'univers, proportionnant son degré de présence aux inégales grandeurs des choses; mais il est tout entier et également présent, non-seulement à l'universalité de ce qui est, mais même à chacune de ses parties. On dit que ceux-là sont loin de lui, qui, en péchant, lui sont devenus très-dissemblables, et que ceux-là sont près de lui, qui, en vivant pieusement, se rapprochent de son image. On dit de même avec raison que les yeux sont d'autant plus loin de la lumière qu'on est plus aveugle. Quoi en effet de plus éloigné de la lumière que la cécité, lors même que la lumière soit là et qu'elle inonde des yeux éteints? Mais on dit avec vérité que des yeux se rapprochent de la lumière lorsqu'ils sont près d'être guéris.

Pour nous bien faire comprendre quand nous avons dit que Dieu est tout entier partout, nous avons ajouté que c'est *en lui-même;* mais ceci encore demande plus d'explication. — Comment Dieu est-il partout s'il est en lui-même? — Il est partout parce qu'il n'est absent de rien. Il est dans lui-même parce qu'il n'est pas contenu par les lieux et les choses où il est présent, comme s'il ne pouvait pas être sans cela. Otez aux corps l'espace, ils ne seront nulle part, et parce qu'ils ne seront nulle part, ils n'existeront plus. Otez aux qualités des corps ces corps mêmes, il n'y aura plus pour elles de moyens d'être, et dès-lors nécessairement elles ne sont plus. Lorsqu'un corps, dans toute son étendue, est également sain ou également blanc, il n'y a pas plus de santé ou plus de blancheur dans une partie que dans une autre, et il n'y en a pas plus dans son tout que dans

sa partie, parce qu'il est certain que la partie est aussi saine et aussi blanche que le tout. Mais si un corps est inégalement sain ou inégalement blanc, il peut se faire qu'il y ait plus de santé ou de blancheur dans une moindre partie, si les plus petits membres sont plus sains ou plus blancs que les plus grands : quand il s'agit de qualité, le grand ou le petit ne consiste pas dans l'étendue. Cependant si on ôte tout à fait le corps, qu'il soit grand ou petit, ses qualités n'ont plus leurs moyens d'être, quoiqu'elles ne se mesurent pas au volume. Mais Dieu n'est pas moins lui-même si celui à qui il est présent est moins capable de le recevoir ; car il est tout entier en lui même, et n'a besoin de rien autre que de lui pour exister. De la même manière que Dieu n'est point absent de celui en qui il n'habite pas, et il y est même tout entier présent quoiqu'il n'habite point en lui, ainsi il est tout entier présent à ceux en qui il habite quoiqu'ils ne puissent pas le contenir tout entier.

Dieu ne se partage pas dans les cœurs ou les corps des hommes, donnant à celui-ci une part, à celui-là une autre part de lui-même, comme la lumière par les entrées et les fenêtres des maisons. Un son, qui est quelque chose de corporel et de passager, n'est pas entendu d'un sourd ; il ne l'est pas tout entier de celui qui a l'oreille dure ; parmi ceux qui ont l'ouïe bonne et à distance égale du son, les uns l'entendent mieux, les autres moins, selon le plus ou moins de finesse de leur oreille, quoique le son leur arrive de la même manière là où ils se trouvent : combien plus excellemment Dieu, dans sa nature incorporelle et immuablement vivante, n'étant ni sujet au temps ni divisible comme le son, et n'ayant pas besoin de l'air pour arriver jusqu'à nous, mais de-

meurant en lui-même par une stabilité éternelle, peut se rendre présent tout entier à toutes choses et tout entier à chacune, quoique ceux en qui il habite et dont sa grâce fait un temple qu'il aime, le possèdent selon la différence de leur capacité, les uns plus, les autres moins !

L'Apôtre a parlé de la diversité des dons (1) départis aux membres d'un seul corps, où nous formons un même temple tous ensemble, et où chacun de nous est un temple ; car Dieu n'est pas plus grand dans tous que dans chacun ; et souvent il arrive qu'un seul le possède bien plus que plusieurs. Mais après avoir dit que les dons sont différents, saint Paul ajoute aussitôt qu'il n'y a « qu'un seul et même Esprit ; » et aussi, quand il a énuméré les dons divers, « c'est un seul et » même Esprit, dit-il, » qui opère toutes ces choses, » distribuant à chacun ces dons « comme il lui plaît (2). » Le Saint-Esprit partage ses dons sans se partager lui-même, parce qu'il est un et toujours le même. Cette diversité est comme la diversité des membres du corps ; les oreilles ne servent point au même usage que les yeux ; il en est de même des autres membres du corps qui remplissent dans un parfait accord des fonctions différentes. Lorsque nous nous portons bien, la diversité de nos organes ne les empêche pas de jouir d'une égale santé, sans qu'il y en ait plus ou moins dans tel membre plutôt que dans tel autre. Le Christ est le chef de ce corps dont l'unité est marquée par notre sacrifice ; l'Apôtre l'a exprimé brièvement en ces mots : « Nous

(1) I. aux Corinthiens, XII, 4.
(2) I. aux Corinthiens, XII, 11.

» ne sommes tous qu'un seul pain et qu'un seul corps (1).» Nous sommes réconciliés à Dieu par notre chef, parce qu'en lui la divinité du Fils unique a participé à notre mortalité, afin que nous-mêmes nous participions à son immortalité.

Ce mystère est loin du cœur des sages orgueilleux : à cause de cela ils ne sont pas chrétiens, et dès lors ils ne sont pas véritablement sages. J'entends même les sages qui ont connu Dieu, « parce que connaissant Dieu, se-« lon les paroles de l'Apôtre, ils ne l'ont pas glorifié « comme Dieu et ne lui ont point rendu grâce (2).» Vous connaissez le sacrifice dans lequel nous rendons grâce au Seigneur notre Dieu ; qu'il y a loin de l'humilité de ce sacrifice à leur orgueil et à leur fausse élévation ! C'est donc une chose admirable que Dieu habite en plusieurs qui ne le connaissent pas encore et n'habite pas en plusieurs qui le connaissent ; ceux-ci n'appartiennent point au temple de Dieu, parce que, connaissant Dieu, ils ne l'ont point glorifié comme Dieu, et ne lui ont pas rendu grâces ; les enfants sanctifiés par le sacrement du Christ, régénérés par le Saint-Esprit, sans être arrivés à l'âge où ils peuvent connaître Dieu, appartiennent à son temple ; ainsi les uns n'ont pas eu ce Dieu qu'ils ont pu connaître, et les autres ont pu l'avoir avant qu'ils l'aient connu. Les bienheureux sont ceux pour qui posséder Dieu c'est le connaître : cette connaissance est la plus parfaite, la plus véritable, la plus heureuse.

Ici se présente la question que vous avez ajoutée à la

(1) I. aux Corinthiens, x, 17.
(2) Aux Romains, I, 21.

fin de votre lettre, après même votre signature : « Si, » dites-vous, les enfants ne connaissent pas encore Dieu, » comment Jean, avant sa naissance, a-t-il pu tressaillir » dans le sein de sa mère, aux approches et en présence » de la Mère du Seigneur ? » Après avoir dit que vous avez lu mon livre *sur le Baptême des Enfants*, vous ajoutez : « Je désire savoir ce que vous pensez des en- » fants encore enfermés dans le sein maternel, à l'occa- » sion du témoignage que la mère de Jean Baptiste » rendit à la foi de son fils. »

Voici le paroles d'Elisabeth, mère de Jean : « Vous » êtes bien heureuse entre toutes les femmes, et le fruit » de vos entrailles est béni. Et d'où me vient que la » Mère de mon Seigneur s'approche de moi ? car voici » que, dès que la voix de votre salutation est arrivée à » mes oreilles, l'enfant a tressailli de joie dans mon » sein (1). » Pour dire ces choses, Elisabeth fut remplie du Saint-Esprit, comme l'avait précédemment marqué l'Evangéliste ; le Saint-Esprit lui apprit, sans doute, ce que signifiait ce tressaillement de l'enfant ; c'est-à-dire qu'elle connut que celle qui était venue était la mère de celui dont son fils devait être le précurseur. Cette signification d'une grande chose a pu être réservée à la connaissance des grands et n'être pas connue de l'enfant ; car l'Evangile ne dit pas que l'enfant ait crû dans le sein de sa mère, mais seulement qu'il « tressaillit ; » Elisabeth ne dit pas : l'enfant a tressailli dans mon sein par un mouvement de foi, mais : « Il a tressailli de joie. » Nous voyons tressaillir ainsi, non - seulement des enfants, mais encore des bêtes, sans que cela vienne de

(1) Saint Luc, I, 42, 43, 44.

la foi ou de la religion, ou de quoi que ce soit de raisonnable. Mais ce mouvement fut inaccoutumé et nouveau, parce qu'il eut lieu dans le sein maternel et en présence de celle qui devait enfanter le Sauveur des hommes. C'est ce qui en fait la merveille, c'est ce qui en fait la signification d'une grande chose ; ce tressaillement, cette sorte de salut rendu à la Mère du Seigneur, n'a pas été un acte humain accompli par un enfant, mais un prodige opéré par la volonté de Dieu.

Lors même que l'usage de la raison et de la volonté eût été avancé dans cet enfant, de manière à pouvoir, dès le sein maternel, connaître, croire et vouloir, ce qui chez d'autres enfants n'arrive qu'avec l'âge, il faudrait n'y voir qu'un prodige de la puissance de Dieu, au lieu d'un exemple ordinaire de la nature humaine. Quand Dieu l'a voulu, il a fait parler raisonnablement même un animal muet ; il ne nous exhorte pas pour cela à prendre conseil des ânes dans nos délibérations. Je tiens compte de ce qui est arrivé à saint Jean, mais je ne le prends pas pour règle de ce qu'il faut penser des enfants ; et c'est précisément parce que je ne rencontre rien de pareil chez d'autres que l'exemple de saint Jean me paraît miraculeux. La lutte des deux jumeaux dans le sein de Rébecca, offrirait quelque chose de semblable ; mais cela aussi fut un prodige, si bien que Rébecca en demanda à Dieu l'explication, et qu'elle apprit que ces enfants étaient la figure de deux peuples.

Si je voulais montrer, par des paroles, que les enfants, qui ne savent encore rien des choses humaines, ne connaissent pas les choses divines, je craindrais de faire injure même à nos sens, car l'évidence de la vérité est ici plus forte que tous les discours. Quand les

enfants commencent à bégayer quelques mots et qu'un langage naissant les sépare du premier âge, ils sont si bornés dans ce qu'ils pensent et ce qu'ils disent, que, s'ils ne sortaient pas de cet état avec les années, il n'y a personne qui ne les déclarerait imbéciles, à moins d'être plus imbécile qu'eux. Dirons-nous que les enfants savaïent beaucoup au berceau et même dans le silence du sein maternel, mais que du moment qu'ils ont commencé à parler avec nous, ils se sont enfoncés dans l'ignorance où nous les voyons? Vous comprenez tout ce qu'il y aurait d'absurde dans cette opinion ; les idées que les enfants expriment, tant bien que mal, au premier âge, ne sont presque rien assurément à côté du langage des hommes faits ; pourtant c'est de l'intelligence, si on compare cet état à celui où ils naissent. D'où vient qu'au moment du baptême, lorsqu'il s'agit d'un si grand bienfait de la grâce chrétienne, on ne leur impute pas les cris et les mouvements par lesquels ils se défendent? D'où vient que l'on compte pour rien toute leur résistance et qu'on ne laisse pas d'achever la cérémonie qui doit effacer en eux le péché originel? Pourquoi cette conduite de l'Eglise envers les enfants, si ce n'est qu'ils ne savent pas ce qu'ils font, et qu'ils sont censé ne pas le faire. Quel chrétien ignore que, si les enfants étaient capables de raison et de volonté et, par conséquent, capables de consentir à leur sanctification par le baptême, leur résistance à une aussi grande grâce serait coupable, et que le baptême ne leur serait pas seulement inutile, mais encore agraverait leur état de péché?

Nous disons donc que le Saint-Esprit habite dans les enfants baptisés, quoiqu'ils ne le sachent pas. Ils ignorent qu'il est en eux comme ils ignorent leur propre intelli-

gence ; la raison dont ils ne peuvent se servir encore est en eux comme une étincelle endormie : elle attend que l'âge la réveille. Cela ne doit pas paraître étonnant dans les enfants, puisque l'Apôtre dit à ceux qui sont hommes ; « Ne savez-vous pas que vous êtes le temple » de Dieu et que l'esprit de Dieu habite en vous? » L'Apôtre avait dit d'eux peu auparavant : « L'homme » animal ne comprend pas les choses qui sont de l'es- » prit de Dieu ; » il les appelle aussi des enfants, non par l'âge, mais par l'esprit. C'est pourquoi ils n'a- n'avaient pas connaissance du Saint-Esprit qui habitait avec eux; malgré même la présence du Saint-Esprit, ils restaient grossiers et n'étaient pas encore spirituels, parce qu'ils ne pouvaient encore connaître le céleste habitant de leur âme.

Il est dit que l'Esprit saint habite en de tels hommes parce qu'il agit secrètement en eux pour qu'ils deviennent son temple ; c'est ce qu'il achève en ceux qui profitent et persévèrent dans de nouveaux progrès. « Car nous sommes sauvés en espérance, » selon les paroles de l'Apôtre, après avoir dit ailleurs que « nous » avons été sauvés par le bain de la régénération. » Ayant parlé ici de notre salut comme d'une chose accomplie, saint Paul s'explique dans le passage suivant : « Car nous sommes sauvés en espérance, Mais l'espé- » rance qui se voit n'est pas une espérance ; qui donc » espère ce qu'il voit ? Mais si nous espérons ce que nous » ne voyons pas, nous l'attendons avec patience (1). » Dans l'Ecriture il est parlé de beaucoup de choses comme faites et qu'il faut n'entendre qu'en espérance.

(1) Aux Romains, VIII, 24, 25.

C'est ainsi que le Seigneur dit à ses disciples : « Je vous » ai fait connaître tout ce que j'ai appris de mon » Père (1); » ce n'était qu'une espérance qu'il leur donnait, puisque le Seigneur ajoute ensuite : « J'aurais » beaucoup d'autres choses à vous dire, mais mainte- » tenant vous ne pourriez pas les porter (2). » L'action de l'Esprit saint dans les mortels en qui il habite, c'est d'y édifier sa demeure qui ne sera achevée que par delà cette vie, quand la mort sera absorbée dans la victoire et qu'il lui sera dit : « O mort, où est ta victoire? O » mort, où est ton aiguillon? » Qu'est-ce donc que l'aiguillon de la mort si ce n'est le péché?

Après que nous sommes régénérés par l'eau et l'esprit, toutes nos fautes sont effacées, soit le péché originel commun à tous, soit les péchés qui nous sont propres, par action, par parole, par pensée; cependant, tant que nous sommes dans cette vie humaine, qui est la tentation sur la terre, nous avons raison de dire : » Pardonnez-nous nos offenses. » Et cette parole est répétée de toute l'Eglise que le Sauveur purifie dans le baptême de l'eau par la parole, pour qu'elle devienne à ses yeux pleine de gloire, n'ayant ni tache, ni ride, ni rien de pareil : elle sera alors en réalité ce qu'elle n'est maintenant qu'en espérance. Comment serait-elle sans tache, ni ride, sans rien de pareil, puisqu'elle est chaque jour obligée de demander à Dieu pardon de ses offenses? Elle le demande avec vérité pour tous les hommes qui lui appartiennent, qui font usage de leur raison et de leur volonté et portent laborieusement le poids d'une

(1) Saint Jean, XV, 15.
(2) Saint Jean, XVI, 12.

chair mortelle ; il lui faut demander à Dieu ce pardon bien certainement pour beaucoup de ses membres, comme nos adversaires (1) sont contraints de l'avouer.

Ceux en qui le Saint-Esprit habite et qui profitent de sa grâce sont renouvellés de jour en jour ; il les justifie de plus en plus, exauce leurs prières, pardonne à l'aveu de leurs fautes, pour se préparer à lui-même un temple sans souillure pour l'éternité ; c'est bien avec raison qu'il est dit que le Saint-Esprit n'habite pas en ceux qui connaissant Dieu, ne l'ont pas glorifié comme Dieu et ne lui ont pas rendu grâces. En honorant et en servant la créature plutôt que le Créateur, ils n'ont pas voulu être le temple du seul Dieu véritable. Tandis qu'ils voulaient l'avoir avec beaucoup d'autres, ils ont mieux réussi à ne plus l'avoir du tout qu'à le mêler à la foule de leurs faux dieux. Et il est dit avec raison que l'Esprit saint habite en ceux qu'il a appelés selon son décret pour les justifier et les glorifier, avant même qu'ils connaissent l'incorporéité de sa nature, qui est toute entière partout, autant qu'on puisse la connaître en cette vie où l'homme même le plus avancé ne voit qu'en énigme et dans un miroir. Parmi ceux en qui l'Esprit saint habite, il en est plusieurs de semblables à ceux à qui l'Apôtre dit : « Je n'ai pas pu vous parler comme à des hommes » spirituels, mais comme à des hommes encore char- » nels, et comme à des enfants en Jésus-Christ. Je ne » vous ai donné que du lait, pas encore de nourriture » solide ; vous n'auriez pas pu la porter ; maintenant » même, vous ne le pourriez pas (2). » L'Apôtre leur dit

(1) Les partisans de Pélage et de Célestius.
(2) I. aux Corinthiens, III, 1, 2.

ensuite un peu plus bas : « Ne savez-vous pas que vous êtes » le temple de Dieu et que l'esprit de Dieu habite en vous? » Si le dernier jour de la vie arrive pour ceux-là avant de parvenir à l'âge spirituel de l'intelligence, où ils eussent été nourris de viandes solides et non plus seulement de lait, l'Esprit saint qui habite en eux leur donnera ce qui leur aura manqué d'intelligence, parce qu'ils ne se seront pas séparés de l'unité du corps du Christ qui est devenu notre voie, ni de la société du temple de Dieu. Pour ne pas s'écarter de cette unité réligieuse, ils suivent avec persévérance dans l'Eglise la règle de la foi, règle commune des petits comme des grands esprits ; ils marchent dans ce qu'ils savent jusqu'à ce que Dieu les instruise sur ce qui fait leur erreur, et n'érigent pas en dogmes leurs pensées charnelles : ils ne s'endurcissent point parce qu'ils ne restent point sur la défense de leurs fausses idées, mais ils se délivrent de leur mal par l'activité, par une sorte de marche en avant, demandant précisément à Dieu d'éclairer leur intelligence.

Ainsi donc ces deux choses qui s'accomplissent dans le même homme : naître et renaître, appartiennent à deux hommes, l'une au premier Adam, l'autre au second Adam qui est le Christ : « mais ce n'est pas le » corps spirituel qui a été formé le premier, c'est le » corps animal, et ensuite le spirituel. Le premier » homme est le terrestre, formé de la terre ; le second » est le céleste, qui vient du ciel : le premier homme » étant de la terre, ses enfants le sont aussi ; le second » étant céleste, ses enfants le sont également. Comme » nous avons porté l'image de l'homme terrestre, » portons l'image de celui qui est du ciel (1). » Saint

(1) I. aux Corinthiens, XVI, 46-49.

Paul avait déjà dit : « C'est par un seul homme que la » mort est venue, et par un seul homme la résurrec- » tion des morts. Et comme tous meurent en Adam, » tous seront vivifiés en Jésus-Christ (1). » Saint Paul dit deux fois « tous, » parce que nul ne meurt que par Adam et nul ne reçoit la vie que par le Christ. Dans le premier homme on a vu ce que vaut le libre arbitre de l'homme pour la mort. Dans le second Adam, on a vu ce que vaut le secours de Dieu pour la vie. Le premier homme n'est qu'un homme; le second est un Dieu et un homme : le péché s'est fait par l'abandon de Dieu; la justice ne se fait pas sans Dieu. Nous ne mourrions pas si nous ne descendions pas d'Adam par la génération charnelle; nous ne vivrions pas si nous n'étions pas membres du Christ par une union spirituelle. Il nous a fallu naître et renaître, le Christ n'a eu besoin que de naître pour nous. En renaissant nous passons du péché à la justice; il n'en est pas ainsi du Christ; mais il a voulu être baptisé pour que son humilité recommandât de plus haut le sacrement de notre régénération : par sa passion il a figuré le vieil homme, par sa résurrection le nouveau.

La révolte de la concupiscence par laquelle la chair a ses mouvements sans notre volonté, est réduite par la légitimité du mariage ; mais quelque licite que soit l'union conjugale, il est nécessaire que les enfants soient régénérés. Ce n'est point par cette union de l'homme et de la femme que le Christ a voulu naître; il a pris d'une vierge la ressemblance de la chair du péché, par laquelle la chair de péché devait être purifiée en nous.

(1) I, aux Corinthiens, xv, 21.

« Comme c'est par le péché d'un seul, dit l'Apôtre, que
» tous les hommes sont tombés dans la condamnation,
» ainsi c'est par la justice d'un seul que tous les
» hommes reçoivent la justification qui donne la vie(1). »
Car personne ne naît que par un acte de la concupiscence charnelle, tirée du premier homme ; et personne ne renaît que par l'action de la grâce spirituelle, donnée par le second Adam qui est le Christ. C'est pourquoi si nous appartenons à Adam par notre naissance, nous appartenons au Christ par notre renaissance, et nul ne peut renaître avant d'être né. Le Christ est né par une voie extraordinaire puisqu'il n'a pas eu besoin de renaître. Il n'a pas passé du péché à la justice ; il n'a jamais été dans le péché et n'y a pas été conçu, et c'est en restant pure que sa mère l'a porté dans son sein : l'Esprit de Dieu est survenu en elle, et la vertu du Très-Haut l'a couverte de son ombre ; de là vient que ce qui est né d'elle a été saint et a été appelé le Fils de Dieu. Le mariage n'éteint pas mais modère l'ardeur mauvaise de la chair insoumise, afin que la limite imposée à la concupiscence devienne au moins la pudeur conjugale. La Vierge Marie à qui il fut dit que la vertu du Très-Haut la couvrirait de son ombre, n'a senti, à la faveur de cette ombre, aucune ardeur de concupiscence lorsqu'elle a conçu le Saint des saints. Sauf celui-là qui est la pierre angulaire, je ne vois pas comment les hommes peuvent devenir le temple de Dieu sans avoir été régénérés, et pour cela d'abord il faut naître.

C'est pourquoi, quelque opinion que nous ayons sur l'état de l'homme encore enfermé dans le sein maternel,

(1) Aux Romains, v, 18.

sur le degré de sanctification dont il puisse être capable, soit à cause de saint Jean qui, avant de voir le jour, tressaillit de joie (ce qui n'a pu se faire sans un prodige de Dieu), soit à cause de Jérémie « sanctifié avant de » sortir du sein de sa mère, » selon les paroles que le Seigneur lui adresse, toujours est-il que cette sanctification par laquelle chacun de nous est le temple de Dieu et par laquelle nous formons tous ensemble le temple de Dieu, ne saurait être que le partage des régénérés : la naissance précède la régénération. Nul ne finira bien la vie où il est né, s'il ne renaît pas avant de la finir.

Si on dit que l'homme est né lors même qu'il est encore dans le sein de sa mère, et si on s'appuie sur le passage de l'Evangile où l'ange annonce à Joseph que ce qui est né en Marie est du Saint-Esprit, l'enfantement sera donc une seconde naissance? et notre naissance en Jésus-Christ sera donc la troisième? Mais quand le Seigneur en a parlé, il a dit « qu'il faut naître » de nouveau, » regardant ainsi comme une première naissance l'enfantement et non point la conception. Lorsqu'un homme est mis au monde, nous ne disons pas qu'il vient de renaître comme s'il était déjà né une fois dans le sein maternel; mais c'est alors seulement que nous disons qu'un homme est né et c'est alors qu'il peut renaître par l'eau et l'Esprit. On veut parler de cette naissance quand on dit que le Seigneur est né à Bethléem de Juda. Si l'homme pouvait être régénéré par la grâce de l'Esprit dans le sein de sa mère, comme il lui resterait encore à voir le jour, il renaîtrait donc avant de naître, ce qui ne peut se faire en aucune manière. Ce sont les hommes qui sont nés qui peuvent s'unir au corps du Christ comme pour entrer dans la

construction vivante du temple de Dieu qui est son Eglise; ils n'y sont point admis en vue de leurs propres œuvres de justice ; mais, en renaissant par la grâce, ils sont comme tirés d'une masse de ruine pour monter à ce qui ne doit pas périr. En dehors de cet édifice de bonheur qui se construit pour être l'éternelle habitation de Dieu, la vie de l'homme n'est toute que misère, et mérite qu'on l'appelle plutôt une mort qu'une vie. Tous ceux donc en qui Dieu habitera échapperont à sa colère et ne resteront pas éloignés de ce corps, de ce temple, de cette cité. Mais quiconque ne renaît pas, en demeure séparé.

Le Médiateur, en se montrant au monde, a voulu que le sacrement de notre régénération fût visible. C'était pour les anciens justes quelque chose de caché, quoiqu'une même foi les sauvât, et cette foi devait se révéler en son temps. Car nous n'osons pas préférer les fidèles de notre temps aux amis de Dieu qui nous ont prophétisé ces choses mêmes, et pour la gloire desquels Dieu a voulu s'appeler éternellement le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob. Si on croit que la circoncision ait tenu lieu de baptême aux anciens justes, que répondra-t-on au sujet de ceux qui ont plu à Dieu, avant le précepte de la circoncision, mais non sans la foi cependant? L'Apôtre écrit aux Hébreux que « sans » la foi il est impossible de plaire à Dieu (1). » Saint Paul dit encore : « Parce que nous avons un même es- » prit de foi, selon qu'il est écrit : J'ai cru, c'est pour- » quoi j'ai parlé; nous croyons aussi, et c'est pour cela » que nous parlons (2). » L'Apôtre ne parlerait pas de

(1) Aux Hébreux, XI, 6,— (2) II. aux Corinthiens, IV, 13.

ce « même esprit de foi, » si la foi des anciens justes n'avait pas été la même que la nôtre. Comme ils ont cru à l'incarnation future du Christ, quand le sacrement de notre régénération était quelque chose de caché, ainsi nous croyons à cette incarnation après qu'elle s'est accomplie ; eux comme nous, nous attendons le second avènement du Christ pour juger les hommes. Le mystère de Dieu n'est autre que le Christ, dans lequel il faut que les morts en Adam soient vivifiés ; parce que « de même que tous meurent en Adam, ainsi tous se» ront vivifiés dans le Christ, » comme nous l'avons rappelé plus haut.

C'est pourquoi Dieu, présent partout et tout entier partout, n'habite pas en tous, mais seulement en ceux dont il fait son bienheureux temple ou ses bienheureux temples, lorsqu'il les délivre de la puissance des ténèbres pour les placer dans le royaume du Fils de son amour, et qu'il commence par la régénération. Autre chose est le temple de Dieu lorsqu'il se construit de main d'homme avec des choses inanimés, comme le tabernacle fait de bois, de voiles, de peaux ou d'autres matières de ce genre, ou comme le temple bâti par le roi Salomon avec des pierres, du bois et des métaux ; autre chose est la réalité même dont tout ceci n'est que la figure. Voilà pourquoi il est dit : « Et vous-mêmes, » comme des pierre vivantes, formez un édifice spiri» tuel (1), » et voilà pourquoi il est écrit : « Car nous » sommes les temples du Dieu vivant, selon ce que Dieu » dit lui-même : J'habiterai en eux, et je marcherai au

(1) I. saint Pierre, II, 5.

» milieu d'eux; je serai leur Dieu, et ils seront mon » peuple (1). »

Nous ne devons pas nous étonner que quelque chose de la vertu de Dieu éclate par le ministère même de ceux qui n'appartiennent pas ou pas encore à ce temple, c'est-à-dire en qui Dieu n'habite pas ou n'habite pas encore ; comme il arriva à l'homme qui chassait les démons au nom du Christ quoiqu'il ne le suivît point, et que le Christ laissa faire comme un témoin de sa puissance (2). Le Seigneur nous déclare qu'au dernier jour plusieurs diront « qu'ils ont fait en son nom beaucoup de pro- » diges; » il ne leur dirait pas : « Je ne vous ai pas con- » nus, » s'ils appartenaient au temple de Dieu qu'il béatifie par sa présence. Le centurion Corneille, avant que la régénération l'incorporât dans ce temple, vit l'ange qui lui était envoyé ; il l'entendit lui dire que ses prières avaient été exaucées et ses aumônes agréées. Dieu fait par lui-même ces choses comme étant présent partout, ou par les saints anges.

Pour ce qui est de la sanctification de Jérémie avant qu'il fût sorti du sein maternel, quelques-uns y voient une figure du Sauveur qui n'a pas eu besoin de régénération ; mais, si on l'entend du Prophète lui-même, on peut y trouver un témoignage de sa prédestination. Il en est que l'Evangile appelle *enfants de Dieu* sans avoir encore été regénérés ; après que Caïphe a dit du Seigneur « qu'il est bon qu'un seul » homme meure pour le peuple et non pas que toute la » nation périsse, » l'Evangile ajoute : « Or, il ne dit

(1) II. aux Corinthiens, VI, 16.
(2) Saint Marc, IX, 37, 39.

» point cela de lui-même; mais, étant grand prêtre de » cette année, il prophétisa que Jésus devait mourir » pour la nation; et non-seulement pour la nation, » mais aussi pour qu'il rassemblat les enfants de Dieu, » qui étaient dispersés (1). » L'Evangile appelle enfants de Dieu des hommes qui n'appartenaient même pas à la nation juive, des hommes établis au milieu d'autres peuples et qui n'étaient ni fidèles, ni baptisés. Comment cela peut-il se faire si ce n'est par la prédestination selon laquelle l'Apôtre dit que Dieu nous a choisis en Jésus-Christ avant la création du monde? Voilà les enfants de Dieu que le Christ devait rassembler. L'unité dont parle ici l'Evangile n'est pas une unité de lieu, puisque le Prophète, prédisant la vocation des gentils, dit que les nations l'adoreront, chacune dans leur pays (2), mais il s'agit de l'unité de l'esprit, de l'unité du corps et de l'unité de son chef. C'est cette réunion qui est l'édification du temple de Dieu; elle est l'œuvre, non pas de la génération charnelle, mais de la régénération spirituelle.

Chaque enfant de Dieu est comme un temple où Dieu habite; tous ces élus forment ensemble un temple où il fait aussi sa demeure. Tant que ce temple flotte sur la mer de ce monde comme l'arche de Noé, nous voyons s'accomplir cette parole du Psalmiste : « Le Seigneur » demeure sur les eaux du déluge (3); » ces mots peuvent aussi s'entendre des fidèles de toutes les nations en qui Dieu habite. Le Psalmiste ajoute : « Le Seigneur » s'assiera roi dans l'éternité; » il sera assis comme dans son temple après que les agitations de la vie où nous

(1) Saint Jean, XI, 50-52.
(2) Sophonie, II, 11.
(3) Psaume XXVIII, 9.

sommes auront fait place à la vie éternelle. Dieu est présent partout et tout entier partout; il n'habite pas partout, mais dans ceux qui forment son temple et pour lesquels il est bon et miséricordieux : et ceux-ci le possèdent, les uns plus, les autres moins.

L'Apôtre a dit de notre chef « que toute la plénitude » de la divinité habite corporellement en lui. » « Cor-» porellement » ne veut pas dire que Dieu soit corporel; ou bien saint Paul, usant d'une métaphore, a voulu nous faire entendre que l'ombre seule du Seigneur habite dans un temple fait de main d'homme, car il appelle toutes les observances de l'ancienne loi « des ombres des choses futures, » et nous lisons dans les Actes des apôtres que le Seigneur du ciel et de la terre n'habite point dans les temples bâtis par les hommes (1); ou bien l'Apôtre s'est servi du mot « cor-» porellement, » parce que le corps du Christ, né d'une vierge, est comme un temple où Dieu habite. « Détruisez » ce temple et je le ressusciterai dans trois jours, » disait le Sauveur aux juifs qui demandaient un miracle; l'Evangéliste ne manque pas d'ajouter que c'est de son corps que le Christ voulait parler.

Quoi donc ? Pensons-nous que l'unique différence entre le chef et les autres membres, c'est que la divinité n'habite pas dans les membres les plus considérables, grand prophète ou grand apôtre, comme elle habite dans le chef qui est le Christ et qui la possède selon toute sa plénitude? Il y a du sentiment dans toutes les parties de notre corps, mais c'est dans la tête qu'il y en a le plus, parce que les cinq sens s'y trouvent : la vue, l'ouïe,

(1) Actes des Apôtres, XVII, 24

l'odorat, le goût et le toucher ; les autres parties du corps n'ont que le toucher. Outre cette plénitude de la divinité qui habite dans le corps du Christ comme dans un temple, n'y a-t-il pas encore quelque chose qui distingue le chef du membre même le plus excellent? Oui, sans doute, c'est l'union de l'humanité du Christ avec le Verbe et qui fait de l'homme et de Dieu une seule et même personne. Il n'y a aucun saint dont on ait pu, dont on peut ou dont on pourra dire : « Le Verbe s'est » fait chair ; » il n'y a aucun saint, quelque grâce qu'il ait reçu, qui ait été appelé le Fils unique de Dieu, et qui, ayant participé à la nature humaine, ait été le Verbe même de Dieu avant les siècles. Cette incarnation est donc unique ; elle ne s'est rencontrée pour aucun saint, à quelque degré de sagesse et de sainteté qu'il soit monté. C'est ici un manifeste et grand exemple de la grâce divine. Qui serait assez sacrilége pour oser affirmer qu'on puisse, par le mérite du libre arbitre, devenir un nouveau Christ? Comment une âme toute seule aurait-elle pu, par le libre arbitre donné naturellement à chacun, appartenir à la personne du Verbe sans un bienfait singulier de la grâce, cette grâce qu'il faut prêcher et dont il ne faut pas vouloir juger?

Si, selon la mesure de nos forces et avec l'aide de Dieu, nous venons de traiter ces questions avec vérité, quand vous entreprenez de vous représenter Dieu présent partout, non pas occupant des points dans l'étendue à la manière des corps, mais tout entier partout, détournez votre esprit de toutes ces images sensibles que la pensée humaine a coutume de rouler. Car ce n'est pas ainsi qu'on doit se représenter la sagesse, la justice, la charité dont il est écrit : « Dieu est charité. » Lorsque vous voulez

vous retracer l'habitation de Dieu dans les âmes, pensez à l'unité et à la réunion des saints, d'abord au ciel où il est dit que surtout il habite et où s'accomplit sa volonté par la parfaite obéissance des saints, ensuite sur la terre, où Dieu habite en ceux qui forment son temple dont la dédicace se célébrera à la fin des siècles. Croyez que Notre-Seigneur Jésus-Christ est le Fils unique de Dieu, égal à son Père, que son Père est plus grand que lui en tant que Jésus-Christ est le fils de l'homme, que le Sauveur, en tant que Dieu, est tout entier présent partout, qu'il habite dans ceux en qui Dieu habite comme dans son temple, et que son corps, un corps véritable, est dans quelque endroit du ciel. Mais, cédant au plaisir de parler avec vous, j'ignore si je n'ai pas passé les bornes, comme pour compenser mon long silence par l'extrême étendue du discours. Votre piété et votre bonté vous ont mis si avant dans mon âme, que véritablement je crois m'entretenir avec un ami. Si vous trouvez dans mon œuvre quelque chose de bon, rendez en grâces à Dieu ; si vous y voyez des défauts, pardonnez-les comme pardonne un ami ; souhaitez que je m'en corrige, souhaitez-le avec autant de sincérité que vous en aurez mis à m'accorder mon pardon.

LETTRE CLXXXVIII.

(Année 418.)

Démétrias, l'illustre vierge romaine dont les vœux sacrés furent un si grand événement, avait reçu de Pélage une lettre qui inquiétait saint Augustin; elle formait comme un livre; l'évêque d'Hippone crut devoir s'adresser à la mère de Démétrias, pour la mettre en garde, elle et sa fille, contre l'erreur. Alype se trouvait alors à Hippone; Julienne lui avait écrit en même temps qu'à saint Augustin, et voilà pourquoi la lettre qu'on va lire porte les noms des deux saints amis.

ALYPE ET AUGUSTIN A LA VÉNÉRABLE DAME JULIENNE LEUR ILLUSTRE FILLE, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

Il a été doux et charmant pour nous que votre lettre nous ait trouvés tous les deux à Hippone; nous pouvons ainsi vous répondre ensemble; nous nous réjouissons que votre santé soit bonne, et comme nous savons que vous prenez intérêt à la nôtre, nous vous apprendrons qu'elle est bonne aussi, vénérable dame et illustre fille. Vous n'ignorez pas quel religieux attachement nous vous portons, et combien nous nous occupons de vous devant Dieu et devant les hommes. Nous ne vous avions d'abord connue que par lettres; c'est plus tard que nous vous avons vue; nous vous avons trouvée pieuse et catholique, comme le sont les véritables membres du Christ. Vous avez même entendu, par notre ministère, la parole de Dieu, et, comme dit l'Apôtre : « Vous ne

» l'avez pas reçue comme la parole des hommes, mais, » ainsi qu'elle l'est véritablement, comme la parole de » Dieu (1). » Par notre ministère, à l'aide de la grâce et de la miséricorde du Sauveur, la parole de Dieu a porté dans votre maison un si grand fruit, que la pieuse Démétrias a préféré à un mariage, déjà tout prêt, l'embrassement spirituel de l'époux qui est le plus beau des enfants des hommes : les vierges qui s'unissent à lui obtiennent la fécondité spirituelle sans rien perdre de leur pureté. Nous n'aurions pas su comment cette fidèle et noble vierge avait reçu nos exhortations, si la nouvelle ne nous en était parvenue par le joyeux et véridique témoignage de vos lettres; nous apprîmes ainsi que, peu de temps après notre départ, Démétrias s'était engagée dans la vie religieuse. Par une grâce ineffable de Dieu, il a des serviteurs par lesquels il plante et il arrose, mais c'est lui qui donne l'accroissement.

Cela étant, personne ne reprochera à notre affection et à notre sollicitude de vous avertir qu'il faut prendre garde aux doctrines contraires à la grâce de Dieu. L'Apôtre nous ordonne d'annoncer la parole à temps et à contre-temps, mais nous ne vous mettons pas au nombre de ceux que nos discours ou nos écrits peuvent importuner, quand nous vous engageons à éviter soigneusement ce qui n'appartient point à la saine doctrine. Voilà pourquoi vous avez reçu avec tant de reconnaissance nos avis. « Je vous rends grâce, nous dites-vous dans votre » réponse, je vous rends grâce de m'avertir si pieuse» ment de ne pas prêter l'oreille à ces hommes qui cor» rompent la pureté de notre foi par la fausseté de leurs

(1) I. Thessaloniciens, II, 13.

» doctrines. » Et vous ajoutez : « Vous saurez que moi
» et ma maison nous sommes séparés de ces gens-là.
» Tel est l'attachement de toute notre famille à la foi
» catholique qu'elle ne s'est jamais égarée dans aucune
» hérésie et n'y est jamais tombée ; je ne parle pas de
» ces hérésies qui peuvent à peine s'expier, mais j'en-
» tends même celles qui semblent ne renfermer que de
» petites erreurs. »

Voilà ce qui nous pousse davantage à vous entretenir de ceux qui s'efforcent de corrompre ce qu'il y a de plus sain. Nous ne comptons pas votre maison pour une petite église du Christ. Et ce n'est pas une petite erreur que celle de ces hommes qui croient que nous avons de nous-mêmes ce qui peut se trouver en nous de justice, de modération, de piété, de chasteté, et que notre Créateur, après nous avoir révélé ce que nous devons faire, ne nous est d'aucun secours pour remplir avec amour les devoirs qu'ils nous a prescrits ; nos forces naturelles et la connaissance de nos devoirs, voilà, selon eux, à quoi se réduisent la grâce et le secours de Dieu pour bien vivre. Ils nient que nous ayons besoin de l'assistance divine pour avoir une bonne volonté ; c'est en elle pourtant qu'est le bien vivre, et la charité elle-même, si supérieure à tous les dons de Dieu, que Dieu s'est appelé de son nom ; par la charité seule s'accomplit en nous ce que nous accomplissons de la loi et des commandements de Dieu ; les novateurs prétendent que, pour tout cela, notre libre arbitre nous suffit. Ne regardez pas comme une erreur légère de vouloir se dire chrétien et de ne pas vouloir entendre l'Apôtre qui, après avoir dit que « la charité de Dieu s'est répandue dans nos » cœurs, » ajoute : « par le Saint-Esprit qui nous a été

donné (1). » Saint Paul parlait ainsi pour que nul ne prétendît avoir la charité par son libre arbitre. Vous voyez combien on se trompe gravement en ne reconnaissant pas que c'est ici la grande grâce du Sauveur qui, montant au haut des cieux, a fait de la captivité elle-même une captive, et a distribué ses dons aux hommes.

Comment pourrions-nous donc nous en taire auprès de vous et ne pas vous recommander de vous tenir sur vos gardes, vous que nous devons tant aimer, après avoir lu un certain livre adressé à la pieuse Démétrias : vous nous direz quel en est l'auteur et si le livre est arrivé jusqu'à vous (2). Qu'une vierge du Christ, si c'est permis, y lise que le trésor de sa virginité et toutes ses richesses spirituelles ne lui viennent pas d'elle-même ; qu'elle y apprenne (ce qu'à Dieu ne plaise !) à être ingrate envers le Seigneur, avant d'être arrivée à la plénitude de son bonheur. Voici ce qu'on trouve dans ce livre : « Vous » avez donc quelque chose qui vous rend préférable aux » autres, et c'est ici toute votre grandeur ; la noblesse » de la naissance et l'opulence ne viennent pas de vous, » vous les avez reçues ; quant à vos richesses spiri- » tuelles, vous ne les tenez de personne. C'est ici que » vous méritez qu'on vous loue, c'est ici qu'on doit » vous préférer aux autres, car ces trésors spirituels ne » peuvent être que de vous et en vous. »

Vous reconnaissez tout ce qu'il y a de dangereux dans ces paroles. Il est très-vrai de dire que « ces biens ne

(1) Aux Romains, v, 5.

(2) Saint Augustin semble n'être pas sûr ici que le livre soit de Pélage, mais c'est pour obtenir de plus amples informations, car, à la fin de sa lettre, il laisse voir ce qu'il croit à cet égard. Plus tard, dans nso livre de *la Grâce de Jésus-Christ*, l'évêque d'Hippone cite positivement Pélage comme auteur du *Livre à Démétrias*.

» peuvent être qu'en nous; » c'est ici comme la nourriture : « ces biens ne peuvent venir que de vous; » voilà le poison. A Dieu ne plaise que ces paroles puissent charmer l'oreille d'une vierge du Christ qui comprend pieusement toute la pauvreté du cœur humain et qui, à cause de cela, ne sait se parer que des dons de son époux! qu'elle écoute plutôt l'Apôtre lorsqu'il dit : « Je » vous ai fiancée à cet unique époux pour vous présen- » ter au Christ comme une vierge pure. Mais je crains » que, comme Ève fut séduite par les artifices du ser- » pent, vos esprits de même ne se corrompent et ne dé- » choient de la chasteté qui est en Jésus-Christ (1). » Qu'une vierge n'écoute pas celui qui lui dit qu'elle ne tient de personne que d'elle-même ses richesses spirituelles, mais celui qui dit : « Nous portons ce trésor » dans des vases de terre, afin que l'excellence de la » vertu soit attribuée à Dieu et non point à nous (2). »

Quant à la sainte continence virginale, que Démétrias apprenne de ce véridique et pieux docteur qu'elle ne l'a pas d'elle-même, mais qu'elle est un don de Dieu, quoique ce don soit accordé à la foi et à la bonne volonté; « Je voudrais, dit l'Apôtre, que tous fussent comme » moi, mais chacun reçoit de Dieu un don qui lui est » propre, l'un d'une manière, l'autre de l'autre (3). » Que la vierge écoute celui qui est son époux et aussi l'unique époux de toute l'Eglige, lorsqu'il dit en parlant de la chasteté : « Tous n'entendent pas cette parole, mais » ceux à qui il est donné (4). » Elle comprendra que si

(1) II. aux Corinthiens, XI, 2, 3.
(2) II. aux Corinthiens, IV, 7.
(3) I. aux Corinthiens, VII, 7.
(4) Saint Matthieu, XIX, 11.

elle possède un bien si grand et si excellent, elle doit en rendre grâces à Dieu et à Notre-Seigneur plutôt que de prêter l'oreille à de fausses louanges : nous ne disons pas des flatteries de peur de paraître juger témérairement les secrètes pensées des hommes. Car « toute grâce ex- » cellente et tout don parfait, dit l'apôtre saint Jacques, » vient d'en haut et descend du Père des lumières (1) : » c'est de là que vient la sainte virginité par où votre fille l'emporte sur vous qui l'applaudissez et qui vous en réjouissez ; elle est après vous par la naissance, elle est avant vous par les œuvres ; vous êtes sa mère, et son rang est au-dessus du vôtre ; elle vous suit par l'âge et vous devance par la sainteté : en elle commence pour vous ce qui n'a pas pu être en vous. En ne point se mariant, elle ne s'est pas seulement enrichie de biens spirituels, elle a aussi accru les vôtres. Vous vous dédommagez d'être moins qu'elle devant Dieu, par la pensée qu'il a fallu vous marier pour qu'elle naquit. Ces dons de Dieu sont à vous, mais ne viennent pas de vous : car vous portez ce trésor dans des corps terrestres et comme dans des vases fragiles, afin que l'excellence de la vertu soit attribuée à Dieu et non pas à vous. Ne soyez pas étonnées que nous disions que ces dons soient à vous sans venir de vous ; nous disons « notre pain quotidien, » mais nous ajoutons : « donnez-nous, » de peur qu'on ne croie que nous l'ayons de nous-mêmes.

Il est écrit : « Priez sans cesse, rendez grâces à Dieu » en toutes choses (2) ; » vous priez pour persévérer et avancer ; vous rendez grâces parce que vous n'avez rien

(1) Saint Jacqnes, I, 17.
(2) I. aux Thessaloniciens, V, 17, 18.

de vous-mêmes. Qui donc vous a séparées de cette masse de mort et de perdition condamnée depuis Adam? N'est-ce pas celui qui est venu chercher et sauver ce qui avait péri? Lorsque l'homme entend l'Apôtre lui dire : « Qui vous sépare ? » doit-il répondre : ma bonne volonté, ma foi, ma justice, sans que ces paroles retentissent aussitôt à ses oreilles : « Qu'avez-vous que vous » n'ayez reçu? Or, si vous l'avez reçu, pourquoi vous » en glorifiez-vous?» Nous ne voulons pas qu'une vierge sacrée, lorsqu'on lui dit ou qu'elle dit « qu'elle ne tient » de personne ses richesses spirituelles, que c'est en » ceci qu'elle mérite d'être louée, que c'est en ceci » qu'elle doit être préférée aux autres parce que ces ri- » chesses-là ne peuvent être que d'elle-même et en elle- » même, » nous ne voulons pas, disons-nous, qu'elle s'en glorifie comme si elle n'avait pas tout reçu. Qu'elle dise avec le Psalmiste : « Ce que je vous ai voué est en » moi, ô mon dieu ! je l'accomplirai à votre louange (1). » Et comme c'est en elle et non point d'elle, elle se souviendra de dire aussi : « Seigneur, c'est votre volonté » qui m'a donné la force (2) : » le bien vient d'elle en ce sens que sans le libre arbitre il n'y a pas de bonne œuvre possible, mais le bien ne vient pas « que d'elle, » comme il est dans ce livre. Si la grâce de Dieu ne vient pas en aide au libre arbitre, il ne peut pas y avoir même une bonne volonté dans l'homme. « Car c'est Dieu, dit l'Apôtre, qui opère en nous le vouloir et le parfaire, » comme il lui plait : » non pas seulement, comme les novateurs le soutiennent, en nous apprenant ce que nous

(1) Psaume LV, 12.
(2) Psaume XXIX, 8.

avons à faire, mais en nous inspirant la charité, afin que nous fassions avec amour ce qui nous est prescrit.

Il savait quel grand bien est la continence celui qui déclarait que « personne ne peut être continent sans un » don de Dieu (1). » Non-seulement il savait la grandeur de ce bien et combien il est digne de nos désirs, mais il n'ignorait pas aussi qu'il ne peut pas y avoir de continence sans une grâce de Dieu; la Sagesse le lui avait appris; car il dit : « Et cela même était de la sagesse de savoir de qui venait ce don. » Il ne lui a pas suffi de le savoir : « J'allai au Seigneur, dit-il, et je le » priai. » Le secours de Dieu ne consiste pas uniquement à savoir ce qu'on doit faire, mais encore à faire avec amour ce qui nous est prescrit. Personne donc ne peut, sans la grâce de Dieu, ni savoir qui donne la continence ni l'obtenir; voilà pourquoi le Sage, sans se contenter de savoir d'où part ce don, prie pour qu'il l'obtienne : il veut avoir en lui ce qu'il sait ne pas venir de lui ; et si, à cause de son libre arbitre, ce bien vient quelque peu de lui-même, il ne vient pas que de lui, parce que nul ne peut être continent sans une grâce de Dieu. L'auteur du livre, en parlant des richesses spirituelles, parmi lesquelles la continence brille de tant de beauté, ne dit pas que ces richesses peuvent être en vous et de vous, « mais qu'elles ne peuvent être que de vous » et en vous : » faisant ainsi croire à une vierge du Christ que de même que ces richesses spirituelles ne sont pas autre part qu'en elle, ainsi elles ne peuvent lui venir d'ailleurs que d'elle-même, et la poussant de cette manière (ce dont Dieu la garde !) à s'en glorifier comme si elle ne les avait pas reçues.

(1) Sagesse VIII, 21.

Et nous qui savons dans quel esprit et quels sentiments d'humilité chrétienne a été nourrie cette vierge sacrée, nous pensons qu'en lisant de telles paroles, si toutefois elle les a lues, elle aura gémi, aura frappé sa poitrine et peut-être versé des larmes; elle aura prié le Seigneur à qui elle s'est consacrée et par qui elle a été sanctifiée, lui demandant que de même que ces paroles ne sont pas les siennes mais celles d'un autre, ainsi une foi pareille ne soit jamais sa foi, et que jamais il ne lui arrive de croire qu'elle ait quelque chose dont elle puisse se glorifier en elle-même et non pas dans le Seigneur. Car sa gloire est en elle-même et non point dans les paroles d'autrui, comme dit l'Apôtre : « Que » chacun examine donc ses propres actions, et alors » seulement il aura de quoi se glorifier en lui-même et » non dans un autre (1). » Mais à Dieu ne plaise qu'elle soit elle-même sa propre gloire, et non pas celui à qui le Psalmiste disait : « Vous êtes ma gloire, et c'est vous » qui élevez ma tête (2). » Sa gloire est en elle d'une façon profitable à son salut, lorsque Dieu qui est en elle est lui-même sa gloire, ce Dieu dont elle reçoit tous les biens par lesquels elle est bonne; elle aura tous les biens par lesquels elle deviendra meilleure, autant qu'elle pourra le devenir en cette vie, et tous ceux par lesquels elle deviendra parfaite, lorsqu'elle le sera à l'aide de la grâce divine et non point à l'aide des louanges humaines. Son âme sera louée dans le Seigneur qui aura rassasié de bonheur ses désirs; c'est le Seigneur lui-même qui lui aura inspiré jusqu'à ces désirs des biens

(1) Aux Galates, VI, 4.
(2) Psaume III, 4.

éternels, de peur qu'il ne reste à la vierge quelque chose en quoi elle se glorifie comme si elle ne l'avait pas reçu.

Nous sommes sûrs de ne pas nous tromper lorsque que nous croyons que tels sont les sentiments de votre fille ; mais faites que nous en soyons plus sûrs en nous répondant. Nous avons appris que vous étiez restée, avec tous les vôtres, fidèle à la croyance de l'indivisible trinité : mais l'erreur humaine ne se glisse pas seulement autour de la vérité des trois personnes divines; il est d'autres points où l'on se trompe gravement, comme celui par exemple que nous avons traité dans cette lettre, plus longuement peut-être qu'il n'eût fallu avec une personne d'une piété comme la vôtre. Nier que ce soit de Dieu que viennent les biens qui ne viennent que de lui, c'est faire injure à Dieu et par là même à la sainte trinité : qu'un pareil mal soit loin de vous comme nous croyons que vous en êtes bien loin ! A Dieu ne plaise que ce livre, d'où nous avons cru devoir extraire quelques mots d'un sens très-clair, ait rien produit de semblable, nous ne disons pas dans votre cœur ni dans celui de la pieuse vierge votre fille, mais même dans le cœur du moindre serviteur de votre maison !

Si vous voulez examiner plus attentivement ce que l'auteur semble dire par la grâce ou le secours de Dieu, vous y trouverez des paroles si ambiguës qu'elles peuvent se rapporter soit à la nature, soit à la connaissance de la loi, soit à la rémission des péchés. Comme les novateurs sont forcés d'avouer que nous devons prier de peur que nous n'entrions en tentation, ils peuvent entendre que nous sommes secourus en ce sens que nos oraisons et nos instances nous ouvrent l'intelligence de

la vérité, et que nous apprenons nos devoirs, sans que notre volonté reçoive des forces pour leur accomplissement. Ils rapportent aussi à la connaissance des prescriptions établies ce qu'ils disent de Notre-Seigneur Jésus-Christ comme modèle d'une bonne vie dans la grâce et le secours de Dieu ; ils y trouvent un exemple qui nous apprend à bien vivre ; mais ils ne veulent pas y voir un secours pour que nous fassions avec amour ce qui nous a été prescrit.

Trouvez dans ce livre, si vous le pouvez, quelque chose où, en dehors de la nature et de ce qui lui appartient par le libre arbitre, en dehors de la rémission des péchés et de la révélation de la doctrine, l'auteur reconnaisse un secours de Dieu comme le reconnaît celui qui a dit : « Et quand je connus que personne ne peut » avoir la continence si Dieu ne la lui donne, et que » cela même était de la sagesse de savoir d'où venait ce » don, j'allai au Seigneur et je le priai (1). » Le Sage, en priant, ne voulait pas recevoir la nature dans laquelle il avait été créé ; il ne s'occupait pas du libre arbitre avec lequel il était né ; il ne demandait pas la rémission des péchés puisqu'il demandait la continence de peur de pécher ; il ne désirait pas connaître ce qu'il devait faire puisqu'il avouait qu'il savait d'où vient le don de la continence ; mais il voulait recevoir de l'Esprit de sagesse assez de force de volonté et assez d'amour pour accomplir toute la grandeur de cette vertu. Si donc vous trouvez dans ce livre quelque chose de semblable, daignez nous l'apprendre, et nous aurons beaucoup de grâces à vous rendre.

(1) Sagesse, VIII, 21.

Nous ne saurions assez dire combien nous désirons trouver une franche déclaration de la grâce de Dieu dans les écrits de ces hommes qui se font lire par leur vivacité et leur éloquence; nous souhaitons ardemment y découvrir des passages qui reconnaissent clairement cette grâce que saint Paul prêche avec tant de force, car l'Apôtre nous dit même que la foi nous est donnée selon la mesure qu'il plait à Dieu, la foi sans laquelle il est impossible de lui plaire, la foi dont le juste vit, qui opère par amour, avant laquelle et sans laquelle il n'y a pas de bonnes œuvres, parce que, dit l'Apôtre, « tout » ce qui ne vient pas de la foi est péché (1). » Nous voudrions que ces hommes reconnussent que nous ne sommes pas seulement aidés d'en haut, pour bien vivre, par la révélation de la science qui enfle sans la charité, mais encore par l'inspiration de la charité elle-même, qui est la plénitude de la loi, et qui édifie notre cœur pour que la science ne l'enfle point. Jusqu'ici nous n'avons pu trouver rien de pareil dans leurs écrits.

Nous voudrions surtout que ces sentiments de foi se rencontrassent dans le livre d'où nous avons extrait un passage où l'auteur loue la vierge du Christ comme ne tenant de personne ses richesses spirituelles qu'il prétend ne venir que d'elle-même, et dès lors il ne veut pas que la vierge se glorifie dans le Seigneur, mais qu'elle se glorifie comme si elle n'avait rien reçu. L'auteur de ce livre, sans y mettre ni son nom ni le vôtre, déclare cependant qu'il écrit à Démétrias sur la demande de sa mère. Mais le même Pélage, dans une de ses lettres où il se nomme ouvertement et prononce aussi le nom

(1) Aux Romains, XIV, 23.

de cette vierge sacrée, dit qu'il lui a écrit, et s'efforce de prouver, par son ouvrage même, qu'il reconnait très-clairement la grâce de Dieu qu'on lui reproche de taire ou de nier. Mais est-ce le même livre où se rencontrent les paroles sur les richesses spirituelles, et ce livre est-il parvenu à votre sainteté? C'est ce que nous vous prions de vouloir bien nous apprendre.

LETTRE CLXXXIX.

(Année 418).

Cette lettre au comte Boniface, écrite fort à la hâte parceque le porteur pressait l'évêque d'Hippone, renferme d'éloquentes et belles exhortations dont peuvent profiter les gens de guerre.

AUGUSTIN A SON ILLUSTRE SEIGNEUR ET HONORABLE FILS BONIFACE, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

Je vous avais répondu, et comme je cherchais une occasion pour vous faire parvenir ma lettre, Fauste, mon bien aimé fils, est venu ici, s'en allant vers vous. Je la lui avais déjà remise, lorsqu'il m'a exprimé votre désir de recevoir de moi quelque chose qui vous édifiât pour votre salut éternel que vous espérez dans Notre-Seigneur Jésus-Christ. Malgré le poids de mes occupations, il m'a demandé de le faire sans retard, et a mis dans ses instances toute l'affection que vous savez qu'il a pour vous. Ayant à faire à un homme aussi pressé, j'ai mieux aimé écrire quelque chose à la hâte que de

vous laisser longtemps dans votre religieux désir, ô mon illustre seigneur et honorable fils !

Je vous dirai donc en peu de mots : « Aimez le Sei-
» gneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre
» âme, de toute votre force ; et aimez le prochain comme
» vous-même (1) : » car c'est la parole que le Seigneur a abrégée sur la terre en disant dans l'Evangile : « Toute
» la loi et les prophètes sont dans ces deux comman-
» dements. » Avancez chaque jour dans cet amour par la prière et les bonnes œuvres, afin qu'à l'aide même de ce Dieu qui vous le prescrit et vous en fait don, cet amour s'entretienne et croisse jusqu'à votre propre perfection. Car c'est la charité, cette charité qui, selon l'Apôtre, s'est répandue dans nos cœurs par « le Saint-Esprit qui nous a été donné (2) ; » c'est d'elle que l'Apôtre dit « qu'elle est la plénitude de la loi (3) ; » c'est par elle que la foi opère ; c'est pourquoi l'Apôtre dit encore : « Ce n'est pas la circoncision qui fait quelque
» chose, ni l'incirconcision, c'est la foi qui opère par
» l'amour (4). »

C'est donc en elle que tous nos saints pères, les patriarches, les prophètes et les apôtres ont été agréables à Dieu ; c'est en elle que tous les véritables martyrs ont combattu contre le démon jusqu'à répandre leur sang ; et parce qu'elle n'a ni langui ni péri dans leurs âmes, ils ont vaincu. C'est en elle que tous les fidèles avancent chaque jour, désireux d'arriver, non point au royaume des mortels, mais au royaume des cieux ; non point à un

(1) Saint Matthieu, XXII, 37.
(2) Aux Romains, V, 5.
(3) Aux Romains, XIII, 10.
(4) Aux Galates, V, 6.

héritage temporel, mais à un héritage éternel ; non point à l'or et à l'argent, mais aux richesses incorruptibles des anges ; ils n'aspirent pas à quelques biens de ce monde avec lesquels on vit en tremblant et qu'on n'emporte pas avec soi quand on meurt, mais ils aspirent à voir Dieu : l'ineffable douceur de ce Dieu surpasse toute beauté de la terre, toute beauté des cieux, toute beauté des âmes les plus justes et les plus saintes, toute beauté des anges et des Vertus : elle est au-dessus de toute parole et de toute pensée. Ne perdons pas l'espoir d'arriver à cette grande promesse parce qu'elle est bien grande, mais plutôt espérons que nous y atteindrons, parce que celui qui a promis est très-grand ; « nous sommes les enfants » de Dieu, dit le bienheureux apôtre Jean, et ce que » nous serons ne nous est point encore apparu ; nous » savons que quand il viendra dans sa gloire, nous se- » rons semblables à lui, parce que nous le verrons tel » qu'il est (1). »

Gardez-vous de croire qu'on ne puisse plaire à Dieu dans la profession des armes. David était un guerrier, lui à qui le Seigneur a rendu un si grand témoignage ; beaucoup de justes de ce temps-là furent aussi des hommes de guerre. Le centurion de l'Evangile en était un ; « je ne suis pas digne, disait-il au Seigneur, que » vous entriez dans ma maison ; mais dites seulement » un parole, et mon serviteur sera guéri. Tout soumis » que je sois à l'autorité d'un autre, j'ai sous moi » des soldats ; je dis à celui-ci : Va, et il va : et » à un autre : Viens, et il vient ; et à mon serviteur ; » Fais cela, et il le fait. » — « Je vous le dis, en vé-

(1) I. saint Jean, III, 2.

» rité, répondit le Seigneur, je n'ai pas trouvé une » si grande foi dans Israël (1). » C'était un homme de guerre que ce Corneille, à qui l'ange adressa ces paroles : « Corneille, vos aumônes ont été agréées, et vos prières » ont été exaucées ; » l'ange lui dit d'envoyer chercher le bienheureux apôtre Pierre pour apprendre de lui ce qu'il avait à faire ; et Corneille envoya même auprès de Pierre un soldat qui craignait Dieu (2). C'étaient des gens de guerre ceux qui, voulant se faire baptiser, allaient auprès de saint Jean dont le Seigneur a dit que « parmi les enfants des femmes il n'y en a pas eu de » plus grand (3) ; » ils lui demandèrent ce qu'ils devaient faire, et saint Jean leur répondit : « N'usez de » violence ni de fraude contre personne ; contentez-» vous de votre paie (4). » Il ne leur défendit pas de porter les armes ; il leur prescrivit de se contenter de leur paie.

Il est vrai que ceux-là sont plus près de Dieu qui, ayant renoncé à toutes ces fonctions du siècle, servent Dieu dans une parfaite continence ; mais, comme dit l'Apôtre, chacun a un don de Dieu qui lui est propre, » l'un d'une manière, l'autre d'une autre. » Il en est qui, en priant pour vous, combattent contre d'invisibles ennemis ; vous, en combattant pour eux, vous travaillez contre les barbares trop visibles. Plût à Dieu que la foi fût la même en tous ! On se donnerait moins de peine, et le diable avec ses anges serait plus aisément vaincu. Mais parce qu'en ce monde il est nécessaire que les ci-

(1) Saint Matthieu, VIII, 8, 9, 10.
(2) Actes des Apôtres, X, 4, 8.
(3) Saint Matthieu, XI, 11.
(4) Saint Luc, III, 14.

toyens du royaume des cieux soient soumis à de pénibles tentations au milieu des errants et des impies, et qu'ils soient éprouvés comme l'or dans la fournaise, nous ne devons pas vouloir avant le temps vivre uniquement avec les saints et les justes, afin que nous le méritions en son temps.

Lorsque vous vous armez pour le combat, songez d'abord que votre force corporelle est aussi un don de Dieu ; cette pensée vous empêchera de tourner un don de Dieu contre Dieu lui-même. La foi promise doit être gardée à l'ennemi même à qui on fait la guerre : combien plus encore elle doit l'être à l'ami pour lequel on combat ! On doit vouloir la paix et ne faire la guerre que par nécessité, pour que Dieu vous délivre de la nécessité de tirer l'épée et vous conserve dans la paix. On ne cherche pas la paix pour exciter la guerre, mais on fait la guerre pour obtenir la paix. Restez donc ami de la paix, même en combattant, afin que la victoire vous serve à ramener l'ennemi aux avantages de la paix. « Bienheureux les pacifiques, dit le Seigneur, parce » qu'ils seront appelés enfants de Dieu (1). » Si la paix de ce monde est si douce pour le salut temporel des mortels, combien est plus douce encore la paix de Dieu pour le salut éternel des anges ! Que ce soit donc la nécessité et non pas la volonté qui ôte la vie à l'ennemi dans les combats. De même qu'on répond par la violence à la rebellion et à la résistance, ainsi on doit la miséricorde au vaincu et au captif (2), surtout quand les intérêts de la paix ne sauraient en être compromis.

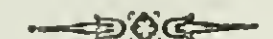
(1) Saint Matthieu, V, 9.
(2) Il y a loin de là au *vœ victis* des païens.

Que la pudeur conjugale soit l'ornement de vos mœurs, que la sobriété et la frugalité le soient aussi. Lorsqu'on ne s'est pas laissé vaincre par l'homme, il est honteux de se laisser vaincre par la débauche ; il est honteux que celui qui n'a pas succombé sous le fer succombe sous le vice. Si on n'est pas riche, qu'on ne cherche pas à s'enrichir par des actions mauvaises ; si on possède les trésors de ce monde, qu'on les mette en dépôt dans le ciel par de bonnes œuvres. Quand les richesses arrivent, elles ne doivent pas enfler un cœur d'homme, un cœur chrétien ; elles ne doivent pas le briser si elles s'en vont. Songeons plutôt à ce qu'a dit le Seigneur : « Où est votre trésor, là sera votre cœur (1). » Lorsque, dans l'assemblée des fidèles, nous entendons qu'il faut tenir « les cœurs en haut, » la réponse que nous faisons et que vous savez ne doit pas être un mensonge.

Je connais votre pieuse application à toutes ces choses ; je prends plaisir à votre bonne renommée, et je vous en félicite dans le Seigneur ; aussi ma lettre est plutôt un miroir où vous pouvez vous voir tel que vous êtes qu'une leçon où vous ayez à apprendre vos devoirs. Toutefois, si cette lettre ou les livres saints vous faisaient apercevoir qu'il manquât encore quelque chose à votre vie, travaillez à l'acquérir par la prière et les bonnes œuvres. Rendez grâces à Dieu de ce que vous avez parce qu'il est la source de tout bien ; dans tout ce que vous ferez de bon, donnez à Dieu la gloire, gardez pour vous l'humilité. Il est écrit : « Toute grâce excellente, tout don parfait vient » d'en haut et descend du père des lumières (2). »

(1) Saint Matthieu, VI, 21.
(2) Saint Jacques, I, 17.

Quelque progrès que vous fassiez dans l'amour de Dieu et du prochain et dans la vraie piété, tant que vous serez en cette vie, gardez-vous de croire que vous soyiez sans péché; « la vie humaine sur la terre n'est-elle pas une » tentation? » nous disent les Saintes Lettres. Tant que vous êtes dans ce corps, il est nécessaire que vous disiez ce que le Seigneur vous a enseigné lui-même : « Par- » donnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons » à ceux qui nous ont offensés; » vous vous souviendrez donc de pardonner si quelqu'un, vous ayant offensé, vous demande pardon, afin que vous puissiez prier en toute vérité et obtenir la rémission de vos péchés. Voilà ce que je vous écris en toute hâte parce que le porteur me presse. Mais je rends grâces à Dieu de n'avoir pas manqué à votre désir de quelque façon que ce soit. Que la miséricorde de Dieu vous protége toujours, ô mon illustre seigneur et honorable fils?



LETTRE CXC.

(Année 418).

L'évêque Optat dont il s'agit ici et qu'il ne faut pas confondre avec Optat (de Milève), avait écrit un livre sur l'origine de l'âme ; il désirait savoir l'opinion de saint Augustin sur cette question. L'évêque d'Hippone l'avertit de ce à quoi il faut prendre garde et semble craindre qu'Optat ne se laisse entraîner peut-être vers l'erreur pélagienne. Il tient avant tout à établir et à sauvegarder la doctrine du péché originel.

AUGUSTIN A SON BIENHEUREUX SEIGNEUR, A SON CHER FRÈRE ET COLLÈGUE OPTAT, SALUT DANS LE SEIGNEUR,

Je n'ai reçu de votre sainteté aucune lettre particulière ; mais j'étais à Césarée (1), où m'avaient conduit les ordres du vénérable pape Zozime pour une affaire ecclésiastique, lorsqu'y est arrivée la lettre que vous avez adressée à nos collègues de la Mauritanie Césarienne (2) ; c'est ainsi que j'ai lu ce que vous avez écrit ; votre lettre m'a été remise par le saint serviteur de Dieu, Réné, notre cher frère en Jésus-Christ ; quoique je sois extrêmement occupé, il a voulu que je vous répondisse. Un autre de nos saints frères, Muresse (3), votre parent d'après ce qu'il m'a dit à Césarée, m'a raconté que vous lui aviez

(1) Aujourd'hui Cherchell.

(2) L'ancienne Mauritanie césarienne est représentée par notre province d'Alger.

(3) Ce nom, évidemment défiguré, est écrit de diverses manières dans les anciens manuscrits des *Lettres de saint Augustin*. Il en est ainsi de beaucoup d'autres noms propres que nous rencontrons dans ce travail.

écrit sur le même sujet; vous désiriez savoir par lui ou par moi-même ce que je pense là-dessus, c'est-à-dire sur l'origine de l'âme. Vous demandiez si les âmes naissent comme les corps, par voie de propagation, et si elles proviennent de l'âme du premier homme, ou si le Créateur tout-puissant, qui agit sans cesse, crée de nouvelles âmes pour tout homme venant au monde.

Avant tout, je veux que vous sachiez que, dans mes ouvrages en si grand nombre, je n'ai jamais osé me prononcer sur cette question, et mettre au rang des difficultés résolues ce qui pour moi restait encore inexpliqué. Il serait trop long de vous dire dans une lettre les raisons qui m'empêchent de prendre un parti; il n'est pas besoin d'aller au fond de ces motifs pour examiner la question elle-même et se mettre en mesure, non pas d'embrasser une opinion, mais d'eviter toute témérité.

La foi chrétienne est dans ces paroles de l'Apôtre : « C'est par un homme que la mort est venue, c'est par » un homme que vient la résurrection : de même que » tous meurent en Adam, ainsi tous seront vivifiés dans » le Christ (1). » L'Apôtre dit ailleurs : « Comme le pé- » ché est entré dans le monde par un seul homme et la » mort par le péché, ainsi la mort a passé à tous les » hommes par ce seul homme en qui tous ont péché. » Et plus bas : « Nous avons été condamnés par le juge- » ment de Dieu pour un seul péché, au lieu que nous » sommes justifiés par la grâce après plusieurs péchés.» Et encore : « Tous les hommes sont tombés dans la » condamnation par le péché d'un seul, et, par la jus-

(1) I. aux Corinthiens, XV, 21, 22.

» tice d'un seul, tous les hommes reçoivent la justifica-
» tion qui donne la vie (1). » Ces paroles et d'autres déclarent que personne ne naît d'Adam sans être lié par le péché et la condamnation et que personne n'est délivré qu'en renaissant par le Christ. C'est à quoi nous devons rester fortement attachés, et nous devons croire que celui qui le nie n'appartient en aucune manière ni à la foi du Christ ni à cette grâce de Dieu qui est donnée par le Christ aux petits et aux grands. On peut sans danger ignorer l'origine de l'âme, pourvu que l'on connaisse la rédemption : ce n'est pas pour naître que nous croyons en Jésus-Christ, c'est pour renaître, de quelque manière que nous soyons nés.

Nous disons qu'on peut sans danger ignorer l'origine de l'âme ; il ne faut pas croire pourtant qu'elle soit une portion de Dieu : c'est une créature. Elle n'est pas née de Dieu, mais faite par lui ; il l'a adoptée par un miracle de bonté et de grâce, et non point par égale dignité de nature. Nous ne devons pas croire que l'âme soit un corps : c'est un esprit, non pas un esprit créateur, mais créé. L'âme n'est pas venue en ce corps corruptible qui l'appesantit, en expiation de fautes qu'elle aurait commises dans une vie précédente, dans je ne sais quelles parties du ciel ou du monde ; car l'Apôtre, lorsqu'il parle des deux enfants jumeaux de Rebecca, dit qu'avant de naître ils n'avaient fait ni bien ni mal, afin que l'on sût que la subordination de l'aîné au plus jeune venait d'une vocation et non pas d'œuvres antérieures.

Ceci étant fortement établi, si l'origine de l'âme est cachée dans les profondeurs obscures des œuvres de

(1) Aux Romains, v, 12, 16, 18.

Dieu au point que nous ne trouvions rien dans les saintes Écritures qui nous explique pourquoi ceux qui ne sont pas encore nés n'ont fait ni bien ni mal, si c'est parce que chacun d'eux reçoit une âme créée de rien et non point formée par voie de propagation, ou parce que, tout en étant originairement dans les parents, ils ne vivaient pas encore d'une vie qui leur fût propre, toujours est-il que nous devons croire d'une foi inébranlable que nul homme, n'importe son âge, ne saurait être délivré de la contagion originelle de l'ancienne mort et du péché que par un médiateur unique entre Dieu et les hommes, Jésus-Christ homme.

C'est par la foi en l'homme-Dieu qu'ont été sauvés les anciens justes eux-mêmes : longtemps avant qu'il vînt sous le voile d'une chair mortelle, ils ont cru qu'il viendrait. Leur foi et la nôtre, c'est une même foi ; ce qu'ils ont cru comme devant être, nous le croyons comme fait. De là ces paroles de l'Apôtre : « Nous avons le » même esprit de foi selon ce qui est écrit : *j'ai cru,* » *c'est pourquoi j'ai parlé ;* nous croyons aussi, c'est » pourquoi nous parlons (1). » Si donc l'esprit de foi est le même et pour ceux qui ont prophétisé le futur avénement du Christ et pour ceux qui l'ont prêché comme un événement accompli, les sacrements ont pu être différends à cause de la différence des temps, mais cependant ils concourent à l'unité de la même foi. Il est écrit dans les Actes des Apôtres (c'est l'apôtre Pierre qui parle) : « Maintenant pourquoi tentez-vous Dieu » en imposant aux disciples un joug que ni nos pères » ni nous n'avons pu porter ? Mais nous croyons comme

(1) II. aux Corinthiens, IV, 13.

» eux que nous ne sommes sauvés que par la grâce du » Seigneur Jésus (1). » Si donc ceux là, c'est-à-dire les pères, ne pouvant porter le joug de l'ancienne loi, ont cru qu'ils seraient sauvés par la grâce du Seigneur Jésus, il est manifeste que cette grâce a fait vivre de la foi les anciens justes eux-mêmes : car le juste vit de la foi (2).

Mais la loi est venue pour que le péché abondât, pour que surabondât la grâce par laquelle serait guérie l'abondance du péché (3). Si la loi qui a été donnée avait pu vivifier, la justice viendrait de la loi (4). Quel a donc été le bienfait de la loi ? C'est ce que l'Apôtre nous apprend par ces mots : « L'Ecriture a tout renfermé dans » le péché, afin que la promesse fût donnée par la foi » en Jésus-Christ à ceux qui croiraient (5). » La loi devait être donnée pour mieux montrer l'homme à lui-même, de peur que l'esprit humain, dans son orgueil, ne pensât qu'il pouvait être juste de son propre fond, et que, ignorant la justice de Dieu, c'est-à-dire celle qui est à l'homme par Dieu même, et voulant établir la sienne propre, c'est-à-dire voulant faire croire à une justice produite par ses propres forces, il ne se soumît pas à la justice de Dieu (6). Il fallait donc que cette prescription divine : « Vous ne convoiterez pas, » si elle était violée, mît l'orgueil du pécheur sous le coup du crime de prévarication, et que l'homme, convaincu d'une infirmité que la loi était impuissante à guérir, cherchât le remède de la grâce.

Ainsi donc tous les justes, c'est-à-dire les véritables

(1) Actes des Apôtres, XV, 10, 11.
(2) Habac., II, 4.
(3) Aux Romains, V, 20.
(4) Aux Galates, III, 21.
(5) Aux Galates, III, 22. (6) Aux Romains, X, 3.

adorateurs de Dieu, avant l'incarnation du Christ ou depuis, n'ont vécu ou ne vivent que de la foi en l'incarnation du Sauveur, en qui est la plénitude de la grâce ; et ces paroles « qu'il n'y a pas d'autre nom que le sien, » dans lequel il nous faille être sauvé, » ont pu s'accomplir, pour le salut du genre humain, depuis que le genre humain a été corrompu par le péché d'Adam. « Car de » même que tous meurent en Adam, ainsi tous seront » vivifiés en Jésus-Christ. » Comme personne n'est dans le royaume de la mort que par Adam, ainsi personne n'est dans le royaume de la vie sans le Christ. Comme c'est par Adam que tous ceux qui sont mortels en punition de la faute originelle, deviennent enfants du siècle, ainsi c'est par le Christ que tous les immortels deviennent dans la grâce enfants de Dieu.

Pourquoi Dieu crée-t-il ceux qu'il sait d'avance appartenir à la condamnation et non pas à la grâce? Le bienheureux Apôtre répond à cette question avec une brièveté qui ajoute à l'autorité de sa parole ; il dit que Dieu, voulant « montrer sa colère et faire éclater sa » puissance, a supporté avec grande patience les vases » de colère formés pour la perdition, afin de faire » paraître les richesses de sa gloire sur les vases de » miséricorde (1). » L'Apôtre avait dit plus haut que Dieu est comme un potier qui « de la même masse tire un vase d'honneur et un vase d'ignominie. » Il semblerait qu'il y eût de l'injustice dans la formation des vases de colère pour la perdition, si toute cette masse n'était condamnée. Ce qui fait qu'ils naissent vases de colère, appartient à la peine due; ce qui fait qu'ils renaissent

(1) Aux Romains, IX, 22, 23.

vases de miséricorde, appartient à la grâce qui n'est pas dûe.

Dieu montre donc sa colère ; ce n'est point un trouble d'esprit comme celui qui accompagne la colère de l'homme, c'est une punition juste et invariablement résolue, parce que le péché et la peine proviennent d'une racine de désobéissance. Il est écrit dans le livre de Job : « L'homme né de la femme a une vie courte et il » est plein de colère (1). » Il est un vase de colère, parce qu'il en est « plein ; » telle est l'origine des vases de colère. Dieu montre sa puissance, par laquelle aussi il fait un bon usage des méchants ; il leur donne en abondance les biens naturels et temporels, et se sert de leur malice pour éprouver et instruire les bons ; il apprend à ceux-ci à rendre grâce à Dieu d'avoir été tirés, non par leurs mérites, mais par la miséricorde de Dieu, de la masse condamnée, où leur état était le même que celui des autres. Cette miséricorde apparaît surtout dans les petits enfants ; lorsqu'ils renaissent par la grâce du Christ, et que, sortant de la vie à ce premier âge, ils passent à une heureuse éternité, on ne peut pas dire que ce soit à cause de leur libre arbitre que Dieu les sépare des autres enfants qui meurent sans cette grâce dans la masse réprouvée.

Si ceux-là seuls naissaient d'Adam qui doivent renaître par la grâce, et s'il n'en naissait pas d'autres que ceux qui sont adoptés comme enfants de Dieu, on ne découvrirait plus le bienfait par lequel cette grâce est accordée à des indignes, car alors aucun de ces rejetons, d'une racine condamnée, ne subirait une peine

(1) Job, XIV, 1, selon les Septante.

méritée. Mais comme Dieu supporte avec beaucoup de patience les vases de colère, formés pour la perdition, non-seulement il montre sa colère et laisse éclater sa puissance en punissant, en faisant un bon usage de ceux qui ne sont pas bons, mais même il faut voir les richesses de sa gloire sur les vases de miséricorde. Celui qui a été justifié reconnaît qu'il l'a été gratuitement et qu'il a été discerné, non pas à cause de son propre mérite, mais par un pur effet de la grande miséricorde de Dieu, lorsqu'il se compare au damné dont le malheur aurait pu très-justement devenir le sien.

Dieu a voulu la naissance de tant d'hommes qu'il savait d'avance ne pas appartenir à la grâce, pour qu'ils fussent incomparablement plus nombreux que les enfants de la promesse qu'il a daigné prédestiner à la gloire de son royaume; cette multitude de réprouvés devait montrer que le nombre des damnés, quel qu'il soit, lorsqu'ils le sont justement, ne fait rien à la justice de Dieu. Par là aussi, ceux qui sont délivrés de cette damnation comprennent que tous ont mérité ce qui en frappe une grande partie, non-seulement parmi ceux qui ajoutent volontairement beaucoup d'actions mauvaises au péché originel, mais même parmi les enfants qui, coupables seulement de la faute du premier homme, sont enlevés à la terre sans la grâce du médiateur. Toute cette masse aurait subi la peine d'une juste condamnation, si le potier, à la foi juste et miséricordieux, n'en avait tiré des vases d'honneur selon la grâce, non selon ce qu'il leur devait : il vient au secours des enfants dont on ne peut pas dire qu'ils aient des mérites, et prévient ceux qui ne sont plus enfants, afin qu'ils puissent accomplir des œuvres méritoires.

Cela étant, si votre sentiment ne va pas jusqu'à supposer que des âmes nouvelles, innocentes à cause de leur récente création, innocentes jusqu'au libre usage de leur volonté pour pécher, ne puissent pas être soumises à la condamnation originelle, mais si, vous tenant à la foi catholique, vous reconnaissez que des âmes d'enfants, sorties de ce monde au premier âge, iraient à la perdition, à moins qu'elles ne fussent délivrées par le sacrement du médiateur, qui est venu chercher et sauver ce qui était perdu; cherchez où, d'où et quand ces âmes, si elles sont nouvelles, auront commencé à mériter la damnation, et gardez-vous de faire de Dieu, ou de quelque nature non créée par lui, l'auteur du péché et de la damnation d'âmes innocentes. Et si vous trouvez ce que je vous invite à chercher, ce que j'avoue n'avoir pas encore trouvé moi-même, alors soutenez, autant que vous le pourrez, et maintenez que les âmes des enfants qui naissent sont des âmes nouvelles et ne viennent point par voie de propagation; communiquez-nous avec un fraternel amour ce que vous aurez découvert.

Mais si, dans l'opinion que les âmes ne proviennent point de celle du premier homme et qu'elles sont enfermées, nouvelles et innocentes, dans la chair du péché, il nous est impossible de découvrir pourquoi ni comment les âmes des enfants deviennent pécheresses, ne passez pas témérairement à une autre opinion et ne croyez pas qu'elles tirent leur origine de celle d'Adam : un autre trouvera peut-être ce qui maintenant échappe aux recherches de votre esprit, et peut-être même trouverez-vous un jour ce qu'aujourd'hui vous cherchez en vain. Ceux qui soutiennent que les âmes proviennent, par voie de propagation, de celle du pre-

mier homme, s'ils s'attachent au sentiment de Tertullien, iront jusqu'à prétendre que les âmes ne sont pas des esprits mais des corps : quoi de plus mauvais qu'une opinion pareille ! Il n'est pas étonnant que Tertullien ait rêvé cela, lui qui croit que le Dieu créateur lui-même n'est rien autre qu'un corps (1).

Une fois cette démence écartée du cœur et de la bouche, chacun, en reconnaissant que l'âme n'est pas un corps mais un esprit, peut croire que les âmes passent des pères dans les enfants; avec cette opinion il n'y a plus de difficulté pour établir cette vérité de la foi catholique que toutes les âmes, même celles des enfants, sont coupables du péché du premier homme, que l'Eglise les baptise pour laver la souillure originelle, et que le péché transmis à la postérité d'Adam par la génération ne peut être effacé que par la régénération. Mais l'esprit humain, sitôt qu'il essaye d'aller au fond de cette opinion, ne comprend pas comment une âme est formée par celle du père, ainsi qu'un flambeau s'allume à un autre flambeau sans que celui qui communique la lumière perde rien de la sienne. Au moment de l'acte de la génération, y a-t-il une voie secrète et invisible par où le germe incorporel d'une âme passe du père dans la mère? et, ce qui est plus incroyable, ce germe incorporel de l'âme est-il caché dans le germe du corps? Quand la matière séminale coule inutilement, que de-

(1) Tertullien a parlé de l'âme dans son *Traité de l'âme* et dans son *Traité contre Praxéas*. Il a eu des commentateurs qui ont voulu le laver du reproche que lui adresse saint Augustin et que d'autres défenseurs de la vérité religieuse lui ont adressé. On justifie Tertullien en disant qu'il s'est servi du mot *corps* dans le sens de *substance*. Il est difficile d'admettre qu'un aussi pénétrant génie que l'évêque d'Hippone ait été trompé par les obscurités du style de Tertullien.

vient le germe de l'âme? ne sort-il pas en même temps que le reste? rentre-t-il aussitôt dans ce qui est son principe? ou bien périt-il? et s'il périt, comment d'un germe mortel peut-il sortir une âme immortelle? L'âme ne recevrait-elle l'immortalité que lorsqu'elle est formée pour vivre, comme elle ne reçoit la justice que lorsqu'elle est formée pour comprendre? et de quelle manière Dieu crée-t-il l'âme dans l'homme, si une âme tire son origine d'une autre? En serait-il de l'âme comme du corps qui est l'œuvre de Dieu, quoique le corps soit produit par un autre corps par voie de propagation? Si la créature spirituelle n'était point l'œuvre de Dieu, l'Ecriture ne dirait pas que « Dieu forme » l'esprit de l'homme en lui-même (1), » et « qu'il » forme les cœurs des hommes chacun en particu- » lier (2). » Si les *cœurs* signifient les *âmes*, qui peut douter que ce soit Dieu qui les forme? Mais nous cherchons à savoir si toutes les âmes proviennent de celle d'Adam, de même que c'est du corps du premier homme que Dieu crée le corps de tous ceux qui naissent.

Quand on vient à se poser ces difficultés que les sens ne peuvent aider à résoudre et pour lesquelles l'expérience n'a aucune lumière, parce que ce sont des choses cachées dans les plus secrètes profondeurs de la nature, il n'y a pas de honte pour l'homme à avouer son ignorance : lorsqu'on dit faussement que l'on sait, on s'expose à mériter de ne savoir jamais. A moins de contredire ouvertement les paroles de Dieu, qui peut nier que Dieu soit, non-seulement le créateur de l'âme du

(1) Zacharie, XII, 1.
(2) Psaume XXXII, 15.

premier homme mais même de toutes les âmes? Car il dit par le prophète sans aucune ambiguité : « C'est moi » qui ai fait tout souffle (1); » et par là l'Ecriture entend les âmes, comme la suite du passage le fait voir. Dieu n'a pas seulement répandu son souffle sur le premier homme fait de la terre, mais tout souffle a été, est encore son œuvre. On demande s'il crée tout souffle du premier souffle comme tout corps du premier corps, ou si, faisant des corps nouveaux avec celui du premier homme, il fait de nouvelles âmes de rien. Qui donc, avec des semences, produira chaque chose selon son espèce, si ce n'est celui qui a créé ces semences, même sans semences? Mais du moment qu'une chose naturellement obscure passe notre mesure et que les divines Ecritures ne nous aident pas à la comprendre, le jugement humain ne pourrait rien affirmer sans présomption et témérité. Lorsque nous disons que de nouveaux hommes naissent, soit par l'âme, soit par le corps, c'est selon la vie propre que chacun d'eux commence à mener. L'homme naît vieil homme sous le coup du péché originel; c'est pourquoi le baptême le renouvelle.

Je n'ai donc rien trouvé encore de certain sur l'origine de l'âme dans les Ecritures canoniques. Ceux qui soutiennent que de nouvelles âmes sont créées en dehors de la voie de la propagation, invoquent entre autres témoignages les deux passages que j'ai cités plus haut : « Celui qui forme l'esprit de l'homme en lui-même, » et « Celui qui a formé les cœurs des hommes chacun en » particulier ; » vous voyez ce que pourraient ici ré-

(1) Isaïe, LVII, 16.

pondre ceux qui sont d'un avis contraire ; ils demanderaient si c'est d'une autre âme ou si c'est de rien que Dieu forme les nouvelles âmes. Le principal témoignage sur lequel s'appuie cette opinion est tiré du livre de l'Ecclésiaste : « La poussière retournera à la terre d'où » elle est sortie, et l'esprit retournera à Dieu qui l'a » donné (1). » Mais il est aisé de répondre que ce corps qui retourne à la terre d'où il a été tiré est celui du premier homme, et que l'esprit qui retourne à Dieu est l'âme du premier homme. « De même que notre corps, disent les partisans de la propagation des âmes, quoique issu du corps du premier homme, retourne là d'où ce ce premier corps est sorti, ainsi notre âme, quoiqu'elle provienne de celle d'Adam, au lieu de tomber dans le néant puisqu'elle est immortelle, retourne à celui par qui la première âme a été créée. » Le passage de l'Ecriture sur l'esprit de l'homme qui retourne à Dieu qui l'a donné, ne résout donc pas la question : que l'esprit vienne de celui du premier homme ou de nul autre, c'est toujours Dieu qui le donne.

Les partisans téméraires de la propagation des âmes n'ont rien de plus concluant à nous citer que ce passage de la Genèse : « Toutes les âmes qui vinrent avec Jacob » en Egypte et qui étaient sorties de lui (2). » Ils voient dans ces paroles la preuve évidente que les âmes passent des pères dans les enfants, et que non-seulement les corps mais les âmes étaient sorties de Jacob. Ils veulent aussi que la partie soit prise pour le tout dans ces paroles d'Adam, quand sa femme lui fut montrée : « Voilà

(1) Ecclésiaste, XII, 7.
(2) Genèse, XLVI, 26.

» maintenant l'os de mes os et la chair de ma chair (1) : » Adam ne dit pas : l'âme de mon âme, mais il peut se faire qu'en nommant la chair, le premier homme ait voulu nommer le corps et l'âme, comme, dans le passage cité plus haut, il n'est question que « des âmes, » quoique l'Ecriture ait voulu aussi parler des corps.

Le témoignage sur l'arrivée de Jacob en Egypte, qui leur paraît si manifeste et si positif pour résoudre la question, ne suffirait pas pour montrer qu'il s'agit ici des âmes, lors même qu'on supposerait les mots au féminin (2). Cela ne suffirait pas, parce que sous le nom d'âme on peut désigner ici le corps, d'après une forme de locution qui désigne le contenant par le nom du contenu. Ainsi il est dit dans Virgile qu'ils « couronnent » les vins (3), » pour signifier que les coupes sont couronnées : le vin est contenu, et la coupe contient. De même aussi nous appelons église la basilique qui contient le peuple qui est appelé véritablement l'église : on désigne sous le nom de l'église, c'est-à-dire du peuple qui est contenu, le lieu qui le contient. Les *âmes* étant contenues dans les corps, on peut n'entendre par ce mot que les corps des enfants de Jacob. C'est le sens qu'il faut donner à l'endroit du livre des *Nombres* où il est dit que « celui-là est souillé qui a touché une » âme morte (4) ; » l'Ecriture ne veut parler ici que du cadavre d'un mort ; ces mots : « âme morte » désignent le corps qui contenait l'âme : de même encore, quoique

(1) Genèse, II, 23.

(2) C'est-à-dire lors même qu'on lirait : « *quæ exierunt de femo-* » *ribus ejus,* » au lieu de : *qui exierunt de femoribus ejus.* » Genèse, XLVI, 26.

(3) Énéide, 7,

(4) Nombres, IX, 10.

le peuple, c'est-à-dire l'église, ne soit plus dans la basilique où il s'assemble, la basilique ne s'appelle pas moins une église. Voilà ce qu'on répondrait si les expressions dont il s'agit étaient au féminin. Mais l'endroit est au masculin; il n'y est point parlé « des âmes, » mais « de ceux qui sortirent de Jacob. » Il vaut donc mieux entendre toutes les âmes de ceux, c'est-à-dire des hommes qui sortirent de Jacob; et par là on comprend qu'il n'est question ici que des corps auxquels appartenaient ces âmes dont le nombre signifie le nombre d'hommes.

Je voudrais lire, touchant cette question, votre livre dont vous parlez dans votre lettre, pour voir s'il s'y trouve des témoignages positifs. Un ami (1) qui m'est cher et qui est fort appliqué à l'étude des divins livres, m'avait demandé mon sentiment sur l'origine de l'âme; je lui avouai sans honte l'inutilité de mes recherches et mon ignorance (2); il en écrivit alors au delà des mers à un très-savant homme (3); celui-ci, dans sa réponse (4), l'engagea à me consulter, ne sachant pas que mes longs efforts n'avaient pu aboutir à rien de certain et de définitif. Il fit voir cependant dans cette courte réponse, qu'il croyait plutôt à la création qu'à la propagation des âmes : il ajoutait en même temps (car lui-même est en Orient), il ajoutait, dis-je, que le sentiment contraire au sien était le sentiment commun de l'Eglise d'Occident. Je profitai de cette occasion pour lui écrire longuement (5) et le consulter : je lui demandais de m'ins-

(1) Marcellin.
(2) C'est la CXLIII[e] lettre.
(3) Saint Jérôme.
(4) Cette réponse de saint Jérôme est la CLXV[e] lettre de ce recueil.
(5) On a vu cette lettre de saint Augustin qui est la CLXVI[e].

truire avant de m'adresser des gens que je dusse instruire moi-même.

Ce livre où je ne prends pas le ton d'un homme qui enseigne, mais d'un homme qui cherche et qui désire apprendre, peut se lire chez moi ; il ne doit pas être envoyé nulle part ni donné à personne hors de ma demeure, avant que j'aie reçu la réponse avec l'aide de Dieu. Je suis tout prêt à adopter l'opinion de ce savant homme s'il peut m'expliquer comment les âmes ne venant pas d'Adam, seraient justement condamnées à cause de son péché, à moins d'en obtenir la rémission par la régénération. A Dieu ne plaise que nous croyons jamais que les âmes des enfants reçoivent une fausse purification dans le baptême, ou que Dieu ou qu'une nature non créée par lui soit l'auteur du péché dont les enfants sont purifiés ! Donc, jusqu'à ce que saint Jérôme m'explique ou que moi-même, si Dieu veut, j'apprenne comment des âmes, ne tirant pas leur origine de celle d'Adam, deviennent coupables du péché originel, qui nécessairement doit se trouver dans tous les enfants ; jusqu'à ce qu'on dégage la justice de Dieu, qui ne peut pas contraindre au mal un innocent, parce que Dieu n'est pas l'auteur du péché, et qu'on ait écarté aussi la supposition d'un éternel principe du mal, parce que ce principe n'existe pas, jusques là, dis-je, je n'ose pas soutenir l'opinion que des âmes nouvelles sont créées pour chacun des hommes qui naissent.

Pour vous, mon très-cher frère, permettez-moi de vous avertir de ne pas tomber dans une hérésie nouvelle qui s'efforce de renverser les plus anciens fondements de notre foi en attaquant la grâce de Dieu, que le Seigneur Jésus-Christ accorde avec une bonté ineffa-

ble aux petits et aux grands. Pélage et Célestius en sont les auteurs ou du moins les défenseurs les plus ardents et les plus connus; avec le secours du Sauveur, qui protége son Eglise, la vigilance des conciles s'est occupée de la nouvelle erreur, et deux vénérables pontifes du siége apostolique, le pape Innocent et le pape Zozime, ont excommunié Pélage et Célestius, sauf leur retour à la vérité et leur réconciliation avec l'Eglise par la pénitence. Des lettres de ces pontifes ont été adressés, les unes particulièrement aux évêques d'Afrique, les autres à tous les évêques du monde chrétien; dans la crainte qu'elles ne soient point encore parvenues à votre sainteté, je vous en fais envoyer des copies par les frères même à qui je remets cette lettre. Pélage et Célestius ne sont pas hérétiques pour avoir dit que les âmes ne tirent pas leur origine de la première âme qui a péché; il est possible que cela soit vrai par quelque raison et on peut l'ignorer sans que la foi en souffre; mais les novateurs soutiennent (et c'est par là qu'ils sont ouvertement hérétiques), que les âmes des enfants ne reçoivent d'Adam rien de mauvais qui doive être purifié par les eaux de la régénération. Car voici sur ce point le raisonnement de Pélage tel qu'il est rapporté, entre autres choses condamnables, dans les lettres du Siége Apostolique : « Si
» l'âme ne tire pas son origine de celle d'Adam et que
» ce soit seulement le corps, il n'y a donc que le corps
» qui mérite la peine. Car il n'est pas juste que l'âme
» née aujourd'hui et née autrement que par voie de pro-
» pagation, supporte les effets d'un si ancien péché
» commis par un autre : il n'y a aucune raison pour
» que Dieu, qui nous pardonne nos propres péchés,
» nous impute le péché d'autrui. »

Si donc vous pouvez defendre votre sentiment sur la formation d'âmes nonvelles sans propagation, de manière à montrer qu'elles restent coupables du péché du premier homme par des raisons justes et non contraires à la foi catholique, soutenez ce que vous pensez autant que vous le pourrez. Mais s'il vous est impossible de rejeter l'opinion de la propagation sans affranchir les âmes du péché originel, abstenez-vous entièrement d'une discussion de ce genre. Car elle n'est pas fausse la rémission des péchés dans le baptême des enfants; ce n'est pas une affaire de mots, c'est un acte véritable. Et je citerai ici les termes mèmes du bienheureux pape Zozime dans sa lettre : « Le Seigneur est fidèle dans ses paroles,
» et son baptême, par l'effet et les paroles, c'est-à-dire
» par l'œuvre, la confession et la rémission véritable des
» péchés, a la même plénitude pour tout sexe, tout
» âge, toute condition du genre humain. Il n'y a que
» celui qui a été l'esclave du péché qui devienne libre; il
» ne peut y avoir de racheté que celui qui a été vérita-
» blement captif par le péché, comme il est écrit : *Si le*
» *Fils vous a délivrés, vous serez véritablement libres* (1).
» Par lui nous renaissons spirituellement, par lui nous
» sommes crucifiés au monde. Sa mort nous a délivrés
» de cette dette de mort que le péché d'Adam fait peser
» sur toute âme humaine : tous ceux qui naissent y sont
» soumis jusqu'à ce que la grâce libératrice du bap-
» tême leur soit accordée. » La foi catholique, renfermée dans ces paroles du Siége Apostolique, est si ancienne et si fortement établie, si certaine et si claire, qu'il n'est pas permis à un chrétien d'en douter.

(1) Saint Jean, VIII, 36.

Puisque donc la mort du Christ a délivré de la dette héréditaire de la mort, non pas une ou quelques âmes, mais toutes les âmes, si vous pouvez défendre le sentiment de la création journalière des âmes, de manière à démontrer, par de bonnes raisons, qu'elles naissent engagées dans cette dette d'où la mort seule du Christ peut les délivrer, et qu'elles y sont justement engagées quoique la chair à laquelle elles se trouvent unies provienne seule d'Adam par voie de propagation, défendez votre sentiment ; non-seulement personne ne vous en empêchera, mais nous vous demanderons à nous montrer comment nous pourrons le soutenir avec vous. Si vous ne pouvez le faire sans affranchir les âmes du péché du premier homme, ou sans prétendre qu'elles cessent d'être innocentes par la seule propagation de la chair, et qu'ainsi le veut Dieu ou je ne sais quelle nature de mal, mieux vaut laisser l'origine de l'âme dans l'obscure profondeur de son secret : mieux vaut ignorer l'origine de l'âme, tout en ne pas doutant qu'elle soit une créature de Dieu, que de faire de Dieu l'auteur du péché, ou d'introduire contre Dieu une nature étrangère et ennemie, ou de déclarer inutile le baptême des enfants.

Pour que vous receviez de moi quelque chose de positif et de grande importance, quelque chose qu'il est nécessaire de ne pas oublier, soit que les âmes tirent leur origine de celle du premier homme, soit que Dieu forme des âmes nouvelles pour chacun de ceux qui naissent, je vous dirai que l'âme du Médiateur n'a pas contracté la souillure originelle : c'est un point qu'il n'est pas permis de mettre en doute. Car s'il n'y a pas propagation des âmes là où toutes demeurent liées par la propagation de la chair de péché, combien moins doit-on

attribuer une origine de péché à l'âme de celui dont la chair est venue d'une vierge qui l'a conçue par sa seule foi, afin que ce corps n'eût que la ressemblance de la chair de péché (1). Si les âmes naissent coupables parce qu'elles proviennent d'une première âme qui a péché, assurément celle à laquelle le Fils unique de Dieu s'est uni, ou bien a été exempte de la tâche originelle, ou ne vient pas de l'âme du premier homme. Il a bien pu tirer pour lui, de cette source commune, une âme sans péché, celui qui nous a délivré de nos péchés; celui qui a créé l'âme d'Adam pour un corps qu'il a fait d'un peu de terre, a bien pu créer une âme pour un corps qu'il a pris dans le sein d'une vierge.

Voilà ma réponse à votre lettre adressée non pas à moi, mais à des collègues qui me sont chers; vous n'y trouverez pas la science que vous attendez de moi, mais toute la sollicitude de mon affection pour vous. Si vous recevez bien mes conseils fraternels, et qu'en vous préservant de l'erreur, vous restiez en paix avec l'Eglise, j'en rendrai grâces à Dieu. Je le remercierai plus encore, si, étonné ou non que je ne sache rien encore sur l'origine de l'âme, vous voulez bien m'en apprendre quelque chose de certain, sans préjudice de ce que la foi catholique nous enseigne avec tant d'évidence. Souvenez-vous de nous et vivez toujours dans le Seigneur, ô mon bienheureux Seigneur et très-cher frère!

(1) Aux Romains, VIII, 3.

LETTRE CXCI.

(Année 418.)

Sixte, à qui cette lettre est adressé, était alors simple prêtre à Rome; il fut élevé plus tard à la papauté sous le nom de Sixte III. N'étant encore que prêtre, il s'était laissé tromper par les artifices des Pélagiens. Mais ses lumières et sa bonne foi triomphèrent des ruses des novateurs; il rendit publiquement témoignage à la vérité. Sixte écrivit, en faveur de la grâce chrétienne, à Aurèle, évêque de Carthage, et à saint Augustin. On verra par cette réponse de l'évêque d'Hippone toute sa joie en recevant la preuve du complet retour de Sixte à la pure et exacte doctrine catholique.

AUGUSTIN A SON VÉNÉRABLE SEIGNEUR SIXTE, SON CHER ET SAINT FRÈRE ET COLLÈGUE DANS LE SACERDOCE, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

J'étais absent lorsque notre saint frère le prêtre Firmus m'a apporté, à Hippone, votre lettre; quand j'y suis rentré, il en était déjà parti, et notre bien-aimé fils Albin acolyte est la première occasion (occasion très-agréable) qui se présente à moi pour vous répondre. Vous avez écrit à un autre en même temps qu'à moi; nous ne sommes pas ensemble en ce moment, et, au lieu d'une seule lettre pour nous deux, vous en aurez une de chacun de nous. Le porteur s'en ira vers notre vénérable frère et collègue Alype qui vous adressera, de son côté, sa réponse; il lui remettra votre lettre que j'ai lue. Quelle grande joie elle nous a causée! il serait impossible de vous l'exprimer. Je ne pense pas que vous sachiez vous-même tout le bien que vous avez fait en

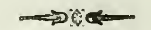
nous écrivant ces choses, mais croyez à ce je vous en dis. De même que vous êtes le témoin de votre âme, ainsi je suis le témoin de la mienne, quand je vous dis combien j'ai été touché de la belle sincérité de votre lettre. Si j'avais été si heureux de copier et de faire lire la courte lettre que vous aviez adressée, par l'acolyte Léon (1) au bienheureux primat Aurèle, et où vous marquiez votre opinion sur une détestable doctrine contraire à la grâce de Dieu accordée aux petits et aux grands, jugez de mon bonheur, maintenant que je puis lire et faire lire quelque chose de vous de bien plus étendu et rempli de vos religieux sentiments. Quoi de meilleur à lire et à entendre qu'une si parfaite défense de la grâce de Dieu, de la bouche même de celui qui passait pour le protecteur important des ennemis même de la grâce! combien nous devons remercier Dieu que sa grâce soit défendue par ceux à qui il la donne, contre ceux à qui il ne la donne pas ou qui la reçoivent avec ingratitude, parce que, par un secret et juste jugement de Dieu, ils ne se montrent pas reconnaissants!

C'est pourquoi, vénérable Seigneur et cher et saint frère, quoique vous ayez très-bien fait d'écrire là-dessus à vos frères auprès de qui les novateurs ont coutume de se vanter de votre amitié, un soin plus important doit occuper votre sollicitude : il faut non-seulement s'armer d'une sévérité salutaire contre ceux qui osent se jouer ainsi du christianisme, mais encore il faut défendre avec toute la vigilange pastorale la faiblesse et la simplicité

(1) L'acolyte Léon, dont nous rencontrons ici le nom, c'est saint Léon le Grand qui succéda à Sixte III et fut pape depuis l'année 440 jusqu'à l'année 461, époque de sa mort.

de ces brebis du Seigneur que la ruse cherche à tromper; des ennemis habiles « s'insinuent dans les mai» sons (1), » comme dit l'Apôtre, murmurent perfidement l'erreur aux oreilles, et font avec une impiété exercée ce que saint Paul marque en cet endroit. On ne doit pas négliger non plus ceux dont la crainte enchaîne la parole, et qui enferment leur doctrine dans la profondeur du silence sans pour cela y renoncer. Vous avez pu en connaître plusieurs qui ne se cachaient pas avant que le saint-siége eut porté sa sentence, et qui maintenant se taisent ; pour savoir s'ils sont guéris, il ne suffit pas qu'ils aient cessé de parler de cette fausse doctrine ; il faut qu'ils la désavouent avec le même zèle qu'ils mettaient à la défendre : et du reste ceux-ci méritent d'être traités plus doucement. Qu'est-il besoin en effet d'épouvanter ceux dont le silence fait voir assez combien ils ont peur ? Il importe cependant d'employer les remèdes à leur égard; leur plaie, toute cachée qu'elle soit, n'en a pas moins besoin qu'on la guérisse. Quoiqu'il ne faille pas les effrayer, il faut cependant les instruire. Je crois que cela sera d'autant plus aisé pour eux que la crainte d'un traitement sévère viendra en aide à l'enseignement de la vérité ; ils pourront ainsi, avec le secours du Seigneur, assez comprendre et assez aimer la grâce de Dieu pour combattre par des discours ce dont ils n'osent plus parler.

(1) II. à Timothée, III, 6.



LETTRE CXCII.

(Année 418).

L'évêque d'Hippone, dans cette lettre au diacre Célestin (1), trace en quelques lignes le caractère et les devoirs de la charité.

AUGUSTIN A SON VÉNÉRABLE SEIGNEUR ET CHER ET SAINT FRÈRE CÉLESTIN, SON COLLÈGUE DANS LE DIACONAT, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

Le clerc Projectus ne m'a pas trouvé à Hippone quand il y est venu avec une lettre de vous à mon adresse ; à mon retour ici, j'ai pris connaissance de cette lettre, attendant une occasion pour vous répondre ; il s'en présente une tout à coup et qui m'est fort douce : notre cher frère Albin, acolyte, va partir ; je me réjouis d'abord que vous vous portiez bien, et je rends à votre sainteté le salut qui lui est dû. Je ne suis jamais quitte de la dette de la charité ; j'en suis toujours redevable. C'est une dette qu'on doit encore après qu'on l'a payée, parce qu'il n'y a pas de temps où il ne faille la payer encore. Lorsqu'on rend ce qu'on doit de charité, on ne le perd pas, mais plutôt (2) la charité se multiplie à mesure qu'elle

(1) Quatre ans après cette lettre, le diacre Célestin dont il est ici question, succédait à Boniface Ier. Son pontificat dura près de dix ans. Il défendit la vérité chrétienne contre les erreurs de Nestorius et de Pélage.

(2) La charité est prise ici dans le sens de l'affection mutuelle qui lie les chrétiens.

se rend, car, pour en remplir les devoirs, il faut n'en manquer jamais. Et comme il faut en avoir pour en rendre, on ne peut pas en avoir si on n'en rend pas ; la charité s'accroît dans l'homme qui en offre des témoignages, et s'accroît d'autant plus qu'elle se donne davantage. Comment la refuser à des amis, puisqu'elle est due aux ennemis eux-mêmes ? Mais si avec les amis elle se conduit en toute sûreté, avec les ennemis elle prend de prudentes précautions; elle fait pourtant ce qu'elle peut, même auprès de ceux à qui elle rend le bien pour le mal, pour en recevoir ce qu'elle donne. Si nous aimons sincèrement un ennemi, nous désirons qu'il devienne notre ami; nous ne l'aimons que parce que nous voulons qu'il soit bon; et il ne le sera pas tant qu'il gardera au fond de l'âme le mal de l'inimitié.

La charité ne se dépense pas comme l'argent ; l'argent diminue quand on le dépense, la charité augmente au contraire. Il y a une autre différence entre l'un et l'autre, c'est qu'on aime bien plus ceux à qui on donne de l'argent sans la pensée de le leur redemander un jour, et que, dans les vraies largesses de la charité, le cœur exige beaucoup en échange. L'argent que l'on remet reste à celui qui le reçoit, mais s'en va de celui qui le donne ; quant à la charité, non-seulement elle s'accroît dans celui qui veut qu'on l'aime sans pouvoir l'obtenir, mais l'homme que notre affection sollicite ne commence à avoir la charité que lorsqu'il la rend. C'est pourquoi, Seigneur mon frère, j'ai du plaisir à vous rendre les devoirs de la charité et à recevoir les témoignages de la vôtre : ce que je reçois de vous, je vous le redemande encore ; ce que je vous rends, je vous le dois toujours. Ecoutons avec docilité le maître dont nous

sommes les disciples, et qui nous apprend par la bouche de son Apôtre « que nous ne devons demeurer rede-» vables de rien à personne, si ce n'est de l'amour » qu'on se doit les uns aux autres (1).

LETTRE CXCIII.

(Année 418.)

Saint Augustin répond à Marius Mercator, écrivain laïque qui défendi la vérité catholique contre les erreurs de Pélage et de Nestorius (2). Il tire grand parti d'une concession des pélagiens qui avouaient que les enfants croient dans la personne de ceux qui les présentent au baptême. Il réfute une objection tirée des exemples d'Énoch et d'Élie qui n'ont pas subi la peine générale de la postérité d'Adam condamnée à la mort.

AUGUSTIN A SON BIEN-AIMÉ SEIGNEUR ET HONORABLE FILS MERCATOR, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

Votre première lettre que j'ai reçue à Carthage m'a fait un si grand plaisir que j'ai très-bien pris la manière vive dont vous me reprochez, dans une seconde lettre, de ne pas vous avoir répondu ; car votre courroux n'était pas un commencement de ressentiment, mais une marque d'affection. J'aurais trouvé à Carthage des occasions pour vous répondre, mais des soins plus pres-

(1) Aux Romains, XIII, 8.

(2) Marius Mercator, qu'on suppose né en Afrique, vécut surtout en Italie et particulièrement à Rome. Le P. Garnier a donné en 1673 une bonne édition des œuvres de Marius Mercator. On estime beaucoup auss l'édition de Baluze en 1684.

sants n'ont cessé de m'y occuper. En quittant Carthage, j'allai jusque dans la Mauritanie Césarienne (1) pour les intérêts de l'Eglise; à travers tous ces pays où chaque jour de nouvelles affaires appelaient notre attention, je n'ai rencontré personne qui m'ait demandé de vous écrire ni personne qui eût pu se charger de mes lettres. Revenu à Hippone, j'ai trouvé une nouvelle lettre de vous où les plaintes abondent, et un autre livre de vous contre les nouveaux hérétiques, tout plein des témoignages des saintes Ecritures; après avoir lu et achevé tout ceci et même ce que vous m'aviez envoyé d'abord, j'ai voulu vous répondre, parce que l'occasion de notre très-cher frère Albin, acolyte de l'Eglise de Rome, se présentait fort à propos.

A Dieu ne plaise, mon fils bien-aimé, que je reçoive avec indifférence vos lettres ou vos écrits, et que mon orgueil les dédaigne! Ils m'ont causé d'autant plus de joie que je m'attendais moins à vous trouver si avancé; j'ignorais, je vous l'avoue, que vous eussiez fait de si grands progrès. Et que devons-nous plus souhaiter que de voir s'accroître le nombre de ceux qui réfutent les erreurs ennemies de la foi catholique et signalent les piéges dressés à la faiblesse et à l'ignorance de nos frères! Quoi de meilleur que de voir se lever de fidèles et vaillants défenseurs de l'Eglise du Christ contre les profanes nouveautés de paroles, car il est écrit « que la multitude des » sages est le salut de la terre (2). » J'ai donc, autant que j'ai pu, connu votre âme par vos écrits, et je vous ai trouvé digne d'amour et digne d'être excité à marcher

(1) Nous avons déjà dit que notre province d'Alger représente l'ancienne Mauritanie césarienne.

(2) Livre de la Sagesse, VI, 26.

plus encore avec l'aide de Dieu de qui vous tenez vos forces et qui peut seul vous les conserver.

Ceux que nous nous efforçons de faire rentrer dans la voie ne se sont pas peu rapprochés de la vérité dans la question du baptême des enfants, lorsqu'ils ont avoué que les nouveaux-nés croient dans la personne des chrétiens qui les présentent au baptême. D'après ce que vous m'écrivez, ils disent que les enfants ne croient pas à la rémission des péchés comme s'opérant en eux, puisqu'ils les supposent sans péché; mais, recevant le baptème par lequel les péchés s'effacent, les enfants croient à la rémission pour les autres et non pas pour eux ; lors donc que les novateurs disent que les enfants ne croient pas d'une manière mais qu'ils croient d'une autre, ils n'y changent rien : pour les enfants, c'est toujours croire. Que nos adversaires écoutent le Seigneur : « Celui qui croit au Fils a la vie éternelle; mais celui » qui est incrédule au Fils ne verra pas la vie, mais la » colère de Dieu demeure sur lui (1). » Les enfants deviennent donc croyants par ceux qui les présentent au baptême; ils deviennent incrédules par ceux qui ne pensent pas devoir les présenter, estimant que le baptême ne leur servirait de rien. Si, en croyant par la foi d'autrui, ils ont la vie éternelle, en ne croyant pas par l'incrédulité d'autrui, ils ne verront pas la vie, mais la colère de Dieu demeure sur eux. L'Ecriture ne dit pas que la colère arrive sur eux, mais qu'elle y « demeure, » parce qu'elle se trouvait en eux dès l'origine, et que la grâce de Dieu par Notre-Seigneur Jésus-Christ peut seule les en délivrer, Il est dit de cette colère dans le

(1) Saint Jean, III, 36.

livre de Job : « L'homme né de la femme a une courte » vie et il est rempli de colère. » D'où vient donc la colère de Dieu sur un enfant qui n'a rien fait de mal, si ce n'est de la souillure même du péché originel ? C'est pourquoi il est écrit dans ce même livre de Job que nul n'est pur de cette tache, pas même l'enfant qui n'a vécu qu'un seul jour sur la terre.

Les efforts de tant de raisonnements et les instances de tant de voix catholiques n'ont donc pas été tout à fait inutiles, puisque nos adversaires, voulant argumenter contre les sacrements de l'Eglise, avouent cependant que les enfants croient. Qu'ils ne leur promettent donc pas la vie, même sans avoir été baptisés, puisqu'il est dit de l'autre vie que « celui qui est incrédule au Fils ne la » verra pas. » Pourquoi, d'un côté, les excluent-ils du royaume des cieux, et, de l'autre, les défendent-ils de la damnation ? Est-ce autre chose que la damnation cette colère de Dieu qui demeure sur celui qui ne croit pas ? Voilà un grand pas de fait ; ôtez tout ce qui n'est plus que discussion vétilleuse, et la cause sera jugée. Si nos adversaires nous accordent que les enfants croient, nous ne leur appliquerons pas seulement ces paroles de l'Evangile: « Celui qui n'aura pas été régénéré par l'eau et l'Esprit » n'entrera pas dans le royaume des cieux (1), » mais nous leur appliquerons encore ces autres paroles du divin maître : « Celui qui croira et sera baptisé sera sauvé, » celui qui ne croira pas sera condamné (2). » Puisqu'ils avouent que les enfants baptisés croient, ils ne peuvent pas mettre en doute que ceux qui ne croient pas soient

(1) Saint Jean, III, 5.
(2) Saint Marc, XVI, 16.

condamnés. Et dès lors ils n'oseront plus dire que Dieu condamne avec justice des enfants sans souillure originelle et qui ne sont point atteints par la contagion du péché.

J'apprends par votre lettre que nos adversaires nous objectent Enoch et Elie qui ne sont pas morts, et ont été emportés de ce monde avec leurs corps; mais je ne comprends pas beaucoup en quoi cela peut servir leur cause. Je ne ferai pas remarquer que ces deux prophètes doivent, à ce que l'on croit, mourir plus tard, puisque la plupart des commentateurs de l'Apocalypse pensent que c'est d'eux que saint Jean (1) parle sans les nommer: ils apparaîtront donc un jour avec leurs corps et mourront comme les autres martyrs pour la vérité du Christ. Mais, encore une fois, j'écarte cette interprétation de l'Apocalypse, et je vous demande en quoi les exemples d'Enoch et d'Elie peuvent être profitables aux pélagiens. Car par là ils ne montrent pas que ce ne soit point à cause du péché que les hommes meurent quant au corps. Si Dieu, qui pardonne à tant de fidèles leurs péchés, veut faire grâce à quelques-uns de la peine même du péché, qui sommes-nous pour dire à Dieu : Pourquoi traitez-vous l'un comme ceci, l'autre comme celà?

Nous disons-donc avec l'Apôtre qui s'en explique très-clairement: « Le corps est mort à cause du péché, mais » l'esprit est vivant à cause de la justice. Mais si l'Esprit » de celui qui a ressuscité le Christ d'entre les morts » habite en vous, celui qui a ressuscité le Christ rendra » la vie à vos corps mortels par son Esprit qui habite en » vous (2). » Nous ne disons pas cela pour refuser à

(1) Apocalypse, XI, 3-7. (2) Aux Romains, VIII, 10, 11.

Dieu le pouvoir de faire sans la mort, pour qui il voudra, ce que nous croyons qu'il fera pour beaucoup d'autres après la mort, et il n'en sera pas moins vrai que « le » péché est entré dans ce monde par un seul homme et » par le péché la mort qui a passé dans tous les hommes.» Cela a été dit ainsi, parce que si la mort n'était pas entrée par le péché, il n'y aurait pas eu de mort. Quand nous disons que tous vont en enfer à cause de leurs péchés, ne disons-nous pas vrai quoique tous n'aillent pas en enfer? Ce qui est vrai, ce n'est pas que tout homme soit condamné aux peines éternelles, mais que nul n'y est condamné que pour ses péchés. C'est ainsi que nous lisons dans l'Apôtre que « par la justice d'un seul tous reçoivent » la justification qui donne la vie (1) ; » tous les hommes ne participent pas pour cela à la justification du Christ, mais cela a été dit parce que nul n'est justifié que par le Christ.

Il est une question plus difficile, celle de savoir pourquoi la peine du péché demeure lorsqu'il n'y a plus de péché. Si la mort du corps est la peine du péché, pourquoi l'enfant meurt-il après qu'il a reçu le baptème? Cela est moins aisé à résoudre que la question de savoir pourquoi Elie n'est pas mort après avoir été justifié. Pour ce qui est de l'enfant, on se demande pourquoi le péché, une fois effacé, la peine du péché subsiste encore; pour ce qui est d'Elie, le péché une fois effacé, on ne doit point s'étonner s'il n'en subit pas la peine. Cette difficulté sur la mort des baptisés, je l'ai résolue, autant que je l'ai pu, avec l'aide de Dieu, dans mes livres du *Baptême des enfants* (2), qui, je le sais, vous sont connus; combien

(1) Aux Romains, v, 18. (2) Livre II, chapitre XXX et suivants.

sommes nous moins embarrassés qu'on vienne nous dire : Pourquoi le juste Elie n'est-il pas mort, si la mort est la peine du péché? C'est comme si on disait : Pourquoi le pécheur Elie n'est-il pas mort, si la mort est la peine du péché?

Une objection en amène une autre, et nos adversaires nous diront peut-être : Si Enoch et Elie se trouvaient exempts de toute faute de façon à ne pas souffrir la mort qui est la peine du péché, pourquoi dit-on que personne ici ne vit sans péché? Comme si on n'avait pas plus de raison de leur répondre : C'est parce que personne ici ne peut vivre sans péché que le Seigneur n'a pas permis aux deux prophètes de vivre après la rémission de leurs fautes. C'est ce qu'on pourrait leur dire s'ils prouvaient que les deux prophètes ne dussent jamais mourir. Mais comme ils ne peuvent pas le prouver et qu'il est plus croyable que les deux prophètes mourront un jour, cet exemple ne sert absolument de rien à leur cause.

Il est un passage de l'Apôtre (1) qui demanderait ici quelque explication : « Nous qui vivons et qui serons de- » meurés jusqu'alors, nous serons enlevés avec eux sur » les nuées pour aller dans les airs au-devant de Jésus- » Christ; et ainsi nous serons toujours avec le Sei- » gneur (2); » la difficulté qui peut s'offrir ne vient pas de nos adversaires, mais tient au fait même dont parle saint Paul. Quand même ceux dont il est ici question ne devraient pas mourir, je ne vois pas trop ce qu'y gagneraient nos contradicteurs, puisque nous pouvons faire

(1) Saint Augustin a reproduit la suite et la fin de cette lettre dans son livre *des Huit Questions de Dulcitius*, question 3ᵉ.

(2) I. aux Thessaloniciens, IV, 16.

la même réponse que pour les deux prophètes. Quant à ce qui touche aux paroles du bienheureux Apôtre, elles me paraissent signifier qu'à l'avénement du Seigneur à la fin des siècles, lorsque les morts ressusciteront, quelques fidèles ne mourront pas, mais que, tout vivants encore, ils seront revêtus de l'immortalité donnée aux autres saints et qu'ils seront « enlevés avec eux sur les » nuées : » je n'ai jamais compris autrement cet endroit de l'Apôtre, toutes les fois que je m'y suis arrêté.

Je voudrais entendre ici de plus savants que moi, pour savoir si ces autres paroles de l'Apôtre ne s'appliquent pas également à ceux qui croient que quelques-uns, sans passer par la mort, iront dans la vie éternelle : « In» sensé, ce que vous semez ne prend point vie, s'il ne » meurt auparavant (1). » Nous lisons aussi dans beaucoup d'exemplaires que « nous ressusciterons tous (2) : » or, comment cela se ferait-il si nous ne mourions pas tous ? La résurrection sans la mort n'est pas une résurrection. Cela résulte plus clairement de ce qu'on lit au même endroit dans quelques exemplaires ; « nous mour» rons tous, » y est-il dit. D'autres passages des saintes Lettres semblent nous obliger à croire que nul homme ne pourra, sans mourir, parvenir à l'immortalité. « Nous » qui vivons, dit l'Apôtre, et qui sommes réservés pour » l'avénement du Seigneur, nous ne préviendrons pas » ceux qui sont morts. Car dès que le signal aura été » donné par la voix de l'archange et par la trompette de » Dieu, le Seigneur lui-même descendra du ciel ; et » ceux qui sont morts en Jésus-Christ ressusciteront les

(1) I. aux Corinthiens, xv, 36.
(2) I. aux Corinthiens, xv, 51.

» premiers; ensuite, nous qui vivons et qui serons de-
» meurés jusqu'alors, nous serons enlevés avec eux sur
» les nuées pour aller dans les airs au-devant de Jésus-
» Christ; et ainsi nous serons toujours avec le Sei-
» gneur (1). » Voilà, comme je l'ai déjà dit, des paroles de l'Apôtre sur lesquelles je voudrais consulter de plus savants que moi; je voudrais savoir si on peut les expliquer de manière à entendre que tous les hommes qui vivent ou qui vivront après nous doivent mourir : dans ce cas, je rectifierais le sentiment que j'ai autrefois exprimé à cet égard. Car nous ne devons pas être des docteurs qu'on ne puisse instruire; et assurément il vaut mieux que l'homme soit redressé parce qu'il se sera fait petit que s'il est brisé parce qu'il aura refusé de plier. Nous écrivons pour nous instruire et pour instruire les autres, nous écrivons pour essayer de sortir de notre infirmité, mais il n'y a rien dans nos ouvrages qui puisse ressembler à l'autorité canonique.

Si on ne peut trouver aux paroles de l'Apôtre aucun autre sens, et si on s'attache à ce que le texte même semble porter avec tant d'évidence, c'est-à-dire qu'il en est qui, à l'avénement du Seigneur à la fin des temps, seront revêtus de l'immortalité sans être dépouillés de leur corps, de façon que ce qui est mortel en eux soit absorbé par la vie, si, dis-je, on s'en tient là, ce sens s'accordera avec notre foi que le Seigneur viendra juger les vivants et les morts; nous n'aurons même pas besoin d'entendre par les vivants les justes, par les morts les impies; mais les vivants seront ceux que Jésus-Christ, à son second avénement, trouvera encore en ce monde,

(1) I. aux Thessaloniciens, IV, 14-16.

et les morts ceux qui en seront déjà sortis. S'il en était ainsi, il faudrait voir comment on pourrait comprendre ces paroles de l'Apôtre : « Ce que vous semez ne prend » pas vie sans être mort auparavant, » et encore : « Nous » ressusciterons tous » ou bien « nous mourrons tous : » il faudrait les concilier avec l'opinion qu'il y aura des fidèles qui passeront en corps et en âme dans l'éternelle vie sans avoir connu la mort.

Mais, à quelque interprétation qu'on s'attache pour ce passage de l'Apôtre, que tous subissent la mort comme peine du péché ou que quelques-uns en soient affranchis, qu'est-ce que cela fait dans la question pélagienne? Il n'en est pas moins vrai que la mort non-seulement de l'âme mais aussi du corps, est une suite du péché, et qu'il y a une plus grande puissance de la grâce à faire passer les justes de la mort à la béatitude éternelle qu'à les revêtir d'immortalité sans qu'ils aient éprouvé la mort.

En voilà assez sur ceux dont vous me parlez dans votre lettre, quoique je pense qu'ils ne disent plus qu'Adam serait mort, lors même qu'il n'eût pas péché.

Pour ce qui regarde la question de la résurrection et ceux qu'on croit ne pas devoir mourir mais passer de la mortalité à l'immortalité sans être entrés dans le sépulcre, il faudrait un examen plus attentif; mais si vous avez entendu, lu ou trouvé par vous-même, ou s'il vous arrive d'entendre, de lire ou de découvrir par vos propres efforts une bonne solution de cette difficulté, je vous demande de vouloir bien me la communiquer. Car moi, je vous l'avouerai, j'aime mieux apprendre qu'enseigner. C'est un avertissement que nous donne l'apôtre saint Jacques ; « que tout homme, dit-il, soit prompt à

» écouter, lent à parler (1). » La beauté de la vérité doit nous engager à apprendre; une nécessité de charité doit nous obliger d'enseigner. Il faut souhaiter de ne plus être dans la nécessité qui fait que l'homme enseigne quelque chose à l'homme, afin que tous nous n'ayons que Dieu pour maître. Du reste, c'est Dieu lui-même qui nous instruit quand nous apprenons ce qui appartient à la piété véritable, lors même qu'il semble que ce soit un homme qui nous l'enseigne. Ce n'est pas celui qui plante qui est quelque chose, ni celui qui arrose, mais tout vient de Dieu qui donne l'accroissement (2). Si donc les apôtres qui ont planté et arrosé n'eussent été rien sans Dieu qui a donné l'accroissement, que sera-ce de vous et de moi et de qui que ce soit de ce temps, que sera-ce de nous tous qui nous prenons pour des docteurs?

(1) Saint Jacques, I, 19.
(2) I. aux Corinthiens, III, 7.



LETTRE CXCIV.

(Année 418).

Les artifices des Pélagiens avaient trompé une portion du clergé de Rome ; le prêtre Sixte, qui s'était d'abord mal défendu contre leurs piéges, était un des hommes les plus considérables du clergé Romain ; nous avons vu qu'il revint promptement à la vérité catholique. Plus son influence était grande à Rome, plus il importait de porter autour de lui la lumière et de le mettre en mesure de répondre à toutes les subtilités des Pélagiens ; c'est ce que comprit saint Augustin. Il adressa à Sixte la lettre suivante où il établit la doctrine catholique avec des témoignages surabondants.

AUGUSTIN A SON BIEN-AIMÉ SEIGNEUR SIXTE, SON SAINT FRÈRE ET COLLÈGUE DANS LE SACERDOCE, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

En vous écrivant par notre très-cher frère Albin, acolyte, je vous ai promis de vous adresser une plus longue lettre par notre saint frère Firmus, notre collègue dans le sacerdoce, qui m'a apporté la vôtre, si remplie des témoignages de votre foi : cette lettre m'a causé une joie inexprimable. Car, je vous l'avoue, c'est avec tristesse que nous entendions dire que vous favorisiez les ennemis de la grâce chrétienne. Mais cette tristesse s'est dissipée, d'abord quand nous avons appris que vous les aviez anathématisés, vous le premier, dans une assemblée nombreuse ; ensuite quand nous avons connu votre lettre au vénérable primat Valère après l'arrivée en Afrique des lettres du Siége Apostolique (1) qui condamnaient les

(1) Les lettres du pape Zozime.

novateurs ; ce que vous écriviez était court mais vous y réprouviez fortement leur erreur. Puis, dans une lettre à notre adresse où vous vous êtes expliqué avec plus de netteté et plus au long sur cette doctrine et contre cette doctrine, c'est la foi même de l'Eglise romaine qui nous parle , la foi de l'Eglise à laquelle le bienheureux apôtre Paul a surtout enseigné la grâce de Dieu par Jésus-Christ Notre-Seigneur ; depuis lors, non-seulement toute ombre de tristesse s'est effacée de nos cœurs, mais encore ils ont été illuminés d'une si grande allégresse que la peine et la crainte semblent n'avoir servi qu'à rendre plus vives les joies qui nous attendaient.

C'est pourquoi, très-cher frère, quoique nous ne vous voyions point des yeux du corps, cependant nous vous possédons, nous vous aimons, nous vous embrassons en esprit dans la foi du Christ, dans la grâce du Christ, dans les membres du Christ. Nous vous répondons par le retour de celui qui nous porte l'un à l'autre nos mutuels entretiens ; vous n'avez pas voulu seulement le charger de ce que vous m'avez écrit ; vous avez voulu aussi qu'il fût auprès de moi le narrateur des choses dont il avait été le témoin auprès de vous. Nous traiterons aujourd'hui plus longuement la question, parce que nous souhaiterions que vous vous occupassiez d'instruire ceux que vous avez suffisamment intimidés, selon ce qu'on nous a dit. Il y en a qui se croient encore très-libres de défendre les impiétés si justement condamnées ; il en est d'autres qui s'insinuent dans les maisons et ne cessent de répandre en secret ce qu'ils craindraient de soutenir ouvertement ; il en est aussi à qui la peur a fermé la bouche mais qui gardent au fond du cœur ce qu'ils n'osent dire de vive voix : ceux-ci sont très-connus de nos frères,

parce que la doctrine aujourd'hui condamnée les a eu pour défenseurs ardents. Il faut donc réprimer sévèrement les uns, surveiller attentivement les autres et traiter doucement les derniers tout en mettant beaucoup de soin à les instruire : si on ne craint pas que ceux-ci n'en perdent d'autres, on ne doit pas les négliger de peur qu'ils ne se perdent eux-mêmes.

Ils croient que le libre arbitre serait ôté à l'homme s'ils nous accordaient qu'il ne peut pas avoir même une bonne volonté sans le secours de Dieu ; ils ne s'aperçoivent pas que par là ils n'affermissent point le libre arbitre mais qu'ils lui portent atteinte, en ce qu'ils le placent dans le vide au lieu de lui donner pour point d'appui le Seigneur comme une pierre ferme.

Il leur semblerait que Dieu fait acception de personne s'ils croyaient qu'il n'a égard à aucun mérite en se montrant miséricordieux pour qui il veut, en appelant qui il veut, en rendant pieux qui il veut ; ils ne font pas attention que celui qui est condamné subit une peine méritée, que celui qui est délivré reçoit une grâce à laquelle il n'a aucun droit, de façon que l'un ne peut pas se plaindre d'être injustement puni et l'autre ne peut pas se vanter d'avoir été l'objet de la miséricorde divine à cause de ses propres mérites. Il est surtout vrai de dire qu'il n'y a nulle acception de personnes, là où se présente une même masse de damnation et de péché, là où le sauvé peut apprendre de celui qui ne l'est pas quel eût été son châtiment si la grâce ne fût venue à son secours. Puisque c'est une grâce, elle n'est le prix d'aucun mérite : c'est un don par bonté gratuite.

« Mais, disent-ils, il n'est pas juste que dans une » seule et même cause mauvaise, l'un soit délivré,

» l'autre puni. » Il serait donc juste que l'un et l'autre fussent punis : qui le niera? Alors rendons grâces au Sauveur qui nous remet la peine méritée, et ne nous condamne pas comme d'autres qui ne sont pas plus coupables que nous. Si tout homme était délivré, on ne saurait pas ce qui est dû par le péché ; si personne ne l'était, on ne connaîtrait pas les bienfaits de la grâce. Dans cette question difficile disons plutôt avec l'Apôtre que « Dieu voulant montrer sa colère et faire éclater sa » puissance, supporte avec beaucoup de patience les » vases de colère formés pour la perdition. afin de faire » paraître les richesses de sa gloire sur les vases de mi- » séricorde. » L'argile ne peut pas dire au potier : « Pourquoi m'avez-vous fait ainsi? » car le potier « a le » pouvoir de faire de la même masse un vase d'hon- » neur et un vase d'ignominie (1). » Toute cette masse ayant été justement condamnée, c'est la justice qui fait le vase d'ignominie, c'est la grâce qui fait le vase d'honneur, non point par un privilége dû au mérite, ni par une nécessité de destinée, ni par un caprice du hasard, mais par la profondeur des richesses de la sagesse et de la science de Dieu. L'Apôtre n'ouvre pas ce qui est fermé à nos regards, mais il l'admire en s'écriant : « O profondeur des richesses de la sagesse et de la » science de Dieu! Combien ses jugements sont impé- » nétrables et ses voies incompréhensibles! Qui a » connu la pensée de Dieu? Qui a été de son conseil? » ou qui lui a donné le premier pour en être récom- » pensé? Tout est de lui, par lui et en lui. Gloire à lui » dans tous les siècles! Ainsi soit-il (2). »

(1) Aux Romains, IX, 20-23.
(2) Aux Romains, XI, 33-35.

Mais ils refusent de laisser à Dieu la gloire de justifier l'impie par une grâce gratuite, ceux qui, ne connaissant pas sa justice, veulent établir leur justice propre ; pressés par tant de voix pieuses, ils avouent qu'il faut le secours de Dieu pour les bonnes pensées et les bonnes œuvres, mais ils prétendent toujours que cette assistance divine est précédée de quelque chose de méritoire de notre part : ils veulent être les premiers à donner pour recevoir ensuite de celui dont il est dit : « Qui lui » a donné le premier pour en être récompensé ? » Ils pensent prévenir, par leur mérite, celui dont ils savent ou plutôt dont ils ne veulent pas savoir que « tout est « de lui, par lui et en lui. » C'est de la profondeur des richesses de la sagesse et de la science de Dieu, que sortent les richesses de sa gloire sur les vases de miséricorde qu'il appelle à l'adoption ; il veut que ces richesses éclatent aussi au moyen des vases de colère formés pour la perdition. Et quelles sont ces voies incompréhensibles, sinon celles dont il est dit dans un psaume : « Toutes les voies du Seigneur sont miséricorde et vé- » rité (1). « Sa miséricorde et sa vérité sont donc incompréhensibles. Il a pitié de qui il veut, non par sa justice, mais par une grâce de sa miséricorde : il endurcit qui il veut, non point par injustice, mais par suite d'une peine véritablement méritée. Et cependant la miséricorde et la vérité se rencontrent ici de telle manière, comme l'a dit le Psalmite (2), que la miséricorde n'empêche pas la vérité par où est puni celui qui le mérite, et que la vérité n'empêche pas la miséricorde

(1) Psaume XXIV, 10.
(2) Psaume LXXXIV, 11.

par où on est délivré sans l'avoir mérité. De quels mérites pourrait-il se vanter celui qui est délivré, puisque s'il lui était fait selon toute rigueur de justice, il serait condamné? Est-ce à dire que les justes n'aient aucun mérite? Non, sans doute; ils ont des mérites puisqu'ils sont justes; mais ce n'est point par eux-mêmes, c'est par leur justification qu'ils sont devenus justes; or, comme dit l'Apôtre : « Ils sont justifiés gratuitement » par la grâce de Dieu (1). »

Voilà la grâce qui est tant attaquée par les novateurs; toutefois Pélage, dans l'assemblée tenue en Palestine, a anathématisé ceux qui disent que la grâce de Dieu nous est donnée selon nos mérites, et sans cela il ne serait pas sorti de cette assemblée sans condamnation. Pourtant, dans les derniers écrits des pélagiens, on ne trouve pas autre chose, si ce n'est que la grâce est donnée aux mérites; c'est cette grâce que saint Paul prêchait avec tant de force dans son épître aux Romains, afin que, de Rome, comme de la capitale du monde, sa parole se répandît mieux dans tout l'univers : c'est cette grâce qui justifie l'impie, c'est-à-dire par laquelle, d'impie qu'on était, on devient juste. Nul mérite ne la précède, car ce n'est pas la grâce, c'est la punition qui serait due à l'impie; elle cesserait d'être grâce si, au lieu d'être un don gratuit, elle était une récompense.

Mais quand on demande à ces gens-là quelle est donc la grâce qu'aucun mérite ne précède et que Pélage avait en vue, quand il a anathématisé ceux qui disent que la grâce de Dieu ne nous est pas donnée selon nos mérites, ils répondent qu'il voulait parler de notre propre nature

(1) Aux Romains, III, 24.

dans laquelle nous sommes créés : car avant d'exister, nous ne pouvions pas mériter d'être. Que tout cœur chrétien rejette un tel mensonge : il ne s'agit pas, dans les paroles de l'Apôtre, de la grâce créatrice qui nous a faits hommes, mais de celle qui nous a justifiés parce que nous étions des hommes mauvais. Telle est la grâce de Dieu par Jésus-Christ Notre-Seigneur. Le Christ n'est pas mort pour la création d'hommes encore dans le néant, mais pour la justification des hommes coupables ; il était déjà homme celui qui disait : « Malheu-» reux homme que je suis ! qui me délivrera du corps » de cette mort ? C'est la grâce de Dieu par Jésus-Christ » Notre-Seigneur (1). »

Ils peuvent dire aussi que la rémission des péchés est la grâce que nul mérite ne précède : quels peuvent être les mérites des pécheurs ? Mais on n'obtient pas sans quelques mérites la rémission des péchés, si c'est par la foi qu'on l'obtient ; il y a du mérite dans la foi ; c'est par elle que le publicain disait : « Mon Dieu, ayez pitié de » de moi, je ne suis qu'un pécheur. » Il revint justifié à cause de l'humilité de sa foi, parce que celui qui s'abaisse sera élevé (2). Si nous nous pénétrons de ce qui est véritablement la grâce, une grâce sans mérite, il nous faudra attribuer la foi elle-même, non point au libre arbitre tant exalté par les novateurs ni à de précédentes bonnes œuvres, mais à un don gratuit de Dieu ; cette foi est le commencement de toute justice ; c'est pourquoi il est dit à l'Eglise dans le Cantique des Cantiques : « Vous » viendrez, vous arriverez du commencement de la

(1) Aux Romains, VII, 24, 25.
(2) Saint Luc, XVIII, 13, 14.

» foi (1). » L'apôtre saint Paul nous apprend aussi que « Dieu mesure la foi à chacun (2). » Les bonnes œuvres sont faites par l'homme; mais la foi se fait dans l'homme, et sans elle l'homme ne peut rien accomplir de bon. Tout « ce qui ne vient pas de la foi est péché (3). »

Que l'homme ne vante donc pas le mérite de sa prière elle-même, lors même qu'il obtient de Dieu de vaincre tout désir des choses temporelles, d'aimer les biens éternels et Dieu lui-même, source de tous les biens ; c'est la foi qui prie, la foi qui a été donnée quand on ne priait pas encore : sans elle on ne pourrait pas prier. « Comment, dit l'Apôtre, invoqueront-ils celui en qui ils » ne croient pas? Comment croiront-ils en celui dont » ils n'ont pas entendu parler? Comment en entendront-ils parler sans quelqu'un qui le leur prêche? » La foi vient donc par ce qu'on entend, et l'on entend » par la parole du Christ (4). » C'est pourquoi le ministre du Christ, prédicateur de cette foi, selon la grâce qui lui a été donnée, est celui qui plante et qui arrose; mais « ce n'est pas celui qui plante qui est quelque » chose, ni celui qui arrose; tout vient de Dieu qui » donne l'accroissement (5) » et qui mesure à chacun sa foi. Aussi, dans un autre endroit, l'Apôtre, après avoir souhaité à ses frères la paix et la charité avec la foi, de peur qu'ils n'attribuent la foi à leurs propres forces, se hâte d'ajouter qu'elle vient de Dieu le Père et de Notre-Seigneur Jésus-Christ, parce que la foi n'est

(1) Cantique des cantiques, IV, selon les Septante.
(2) Aux Romains, XII, 3.
(3) Aux Romains, XIV, 23.
(4) Aux Romains, X, 14, 17.
(5) Aux Corinthiens, III, 5, 8.

pas le partage de tous ceux qui entendent la parole de Dieu, et que c'est Dieu qui la mesure à chacun : rien de ce qui est planté et arrosé ne germe si Dieu n'y donne l'accroissement. Pourquoi l'un croit-il et l'autre ne croit-il pas, quoique tous deux aient entendu la même chose ou vu le même miracle? La réponse est cachée dans la profondeur des richesses de la sagesse et de la science de Dieu, dont les jugements sont impénétrables, et en qui il n'y a point d'injustice lorsqu'il a pitié de qui il veut et qu'il endurcit qui il veut : ce sont des secrets et non pas des injustices.

Après que les péchés sont remis, si l'esprit saint n'habite pas dans la maison ainsi purifiée, l'esprit immonde n'y reviendra-t-il point avec sept autres démons? et alors le dernier état de cet homme ne sera-t-il pas pire que le premier? pour que le Saint-Esprit habite en nous, ne souffle-t-il pas où il veut? la charité de Dieu, sans laquelle personne ne vit bien, se répand-elle dans nos cœurs par nous-mêmes, et non point par le Saint-Esprit qui nous est donné (1)? C'est la foi établie par l'Apôtre lorsqu'il a dit : « La circoncision » n'est rien, ni l'incirconcision ; mais tout vient de la » foi qui opère par l'amour (2). » C'est la foi des chrétiens, non pas celle des démons, car les démons croient et tremblent (3). Mais aiment-ils? S'ils ne croyaient pas, ils ne diraient pas au Sauveur : « Vous êtes le Saint de » Dieu, » ou bien : « Vous êtes le Fils de Dieu (4). » Mais s'ils aimaient ils ne diraient pas : « Qu'y a-t-il de » commun entre vous et nous (5)? »

(1) Aux Romains, v, 5. (2) Aux Galates, v, 6.
(3) Saint Jacques, II, 19.
(4) Saint Luc, 41.
(5) Saint Matthieu, VIII, 29.

C'est donc la foi qui nous attire vers le Christ ; si elle n'était pas un don gratuit, il ne nous aurait pas dit lui-même : « Personne ne peut venir à moi si le Père qui » m'a envoyé ne l'attire. » Et plus bas Jésus-Christ nous dit : « Les paroles que je vous ai fait entendre » sont esprit et vie. Mais il en est parmi vous quelques-» uns qui ne croient pas. » L'Evangéliste ajoute : « Car » Jésus dès le commencement savait qui devait croire » en lui et qui devait le trahir (1). » Et de peur qu'on ne s'imaginât que ceux qui croient appartiennent à sa prescience de la même manière que ceux qui ne croient pas ; c'est-à-dire de peur qu'on ne pensât que Dieu connaît seulement à l'avance la bonne volonté des croyants sans leur donner la foi elle-même, l'Evangéliste ajoute aussitôt : « Et il disait : C'est pour cela que je vous ai dit : » personne ne peut venir à moi s'il ne lui est donné » par mon père. » De là vient que, parmi les disciples qui entendirent Jésus-Christ parler de sa chair et de son sang, il y en eut qui se retirèrent scandalisés ; d'autres crurent et demeurèrent avec lui. Nul ne peut venir à lui sans une grâce du père et par conséquent du Fils et du Saint-Esprit ; car les dons et les œuvres de l'inséparable Trinité sont indivisibles ; le Fils en honorant ainsi son Père ne prouve pas qu'il y ait entre son Père et lui quelque différence, mais il nous laisse voir un grand exemple d'humilité.

Que disent-ils ici, non pas contre nous, mais contre l'Evangile, les défenseurs ou plutôt les séducteurs du libre arbitre (ils en sont les séducteurs parce qu'ils lu

(1) Saint Jean, VI, 64-66.
(2) Aux Romains, IX, 19.

inspirent de l'orgueil en lui inspirant de la présomption)? Que disent-ils donc que l'Apôtre ne se soit objecté à lui-même comme s'il avait eu à répondre à des gens comme eux? Vous me dites : « Pourquoi se plain- » dre encore? qui donc résiste à la volonté de Dieu? » L'Apôtre se pose cette difficulté comme si elle lui eût été adressée par des contradicteurs qui n'auraient pas accepté ce qu'il avait dit précédemment : « Donc il a » pitié de qui il veut, et il endurcit qui il veut. » Répondons leur avec l'Apôtre, car nous ne saurions mieux trouver que lui : « O homme, qui êtes-vous pour » répondre à Dieu (1)? »

Nous cherchons et nous trouvons comment on mérite l'endurcissement. La masse entière a été condamnée à cause du péché; Dieu n'endurcit point en inspirant la malice mais en n'accordant pas la miséricorde ; ceux à qui il ne l'accorde pas n'en sont pas dignes et ne la méritent point : ils ne méritent que de ne pas la recevoir. Mais nous cherchons, sans le trouver, comment on mérite la miséricorde parce qu'il n'y a rien par où on puisse l'obtenir : la grâce cesserait d'exister si, au lieu d'être un don gratuit, elle était une récompense.

Si nous disons que la foi précède et que par elle on mérite la grâce, quel mérite avait donc l'homme avant la foi, pour qu'il fût digne de la recevoir? qu'a-t-il qu'il n'ait reçu? Mais s'il l'a reçu, pourquoi s'en glorifie-t-il comme s'il le tenait de lui-même (2)? De même que l'homme n'aurait ni la sagesse, ni l'intelligence, ni le conseil, ni la force, ni la science, ni la piété, ni la crainte

(1) Aux Romains, IX, 18-20.
(2) I, aux Corinthiens, IV, 7.

de Dieu, si, selon la parole du prophète (1), il n'avait reçu l'esprit de sagesse et d'intelligence, de conseil et de force, de science, de piété et d'amour de Dieu; de même qu'il n'aurait ni la force, ni la charité, ni la continence, s'il n'avait reçu le divin Esprit d'où tous ces dons découlent selon les paroles expresses de l'Apôtre, ainsi l'homme n'aurait pas la foi s'il n'avait reçu l'esprit de foi dont saint Paul a dit : « Nous avons le même » esprit de foi selon ce qui est écrit : J'ai cru, c'est » pourquoi j'ai parlé ; et nous, nous croyons, c'est pour- » quoi nous parlons (2). » Nous n'avons pas reçu cet esprit de foi en considération de nos propres mérites, mais par la miséricorde de celui qui a pitié de qui il veut. L'Apôtre nous le montre clairement lorsqu'il dit de lui-même : « J'ai obtenu miséricorde pour que je fusse fidèle (3). »

Si nous disons que le mérite de la prière nous aide à obtenir la grâce, nous disons par le fait qu'elle est un don de Dieu, puisqu'on le lui demande par la prière : dès lors l'homme ne saurait penser qu'il la tire de lui-même ; s'il l'avait en son pouvoir, il ne la demanderait pas. Cependant la prière se trouve aussi comptée parmi les dons de la grâce, ce qui nous empêche de croire que la grâce soit précédée en nous par les mérites de l'oraison, car alors elle ne serait plus un don gratuit ; elle ne serait plus grâce, puisqu'elle serait le prix des bonnes œuvres. » Nous ne savons pas prier comme il faut, dit le docteur » des nations; mais l'esprit lui-même demande pour

(1) Isaïe, XI, 2-3.
(2) II. aux Corinthiens, IV, 13.
(3) I. aux Corinthiens, VII, 25.

» nous avec des gémissements ineffables (1). » Que veut dire l'Apôtre, quand il dit que « l'esprit demande, » sinon que l'esprit nous inspire ce qu'il faut demander? Le témoignage le plus certain de dénûment, c'est de demander par des gémissements; or, il n'est pas permis de croire que quelque chose manque à l'Esprit saint. Mais il est dit « qu'il demande » parce que c'est lui qui nous fait prier, et qui nous inspire l'oraison et le gémissement. « Ce n'est pas vous qui parlez, » est-il dit dans l'Évangile, « c'est l'esprit de votre Père qui parle en » vous (2). » Cela ne se passe point en nous, sans que nous fassions rien; l'Écriture, pour mieux marquer ce secours de l'Esprit saint, dit que c'est lui qui fait ce qu'il nous fait faire.

L'Apôtre montre bien que ce n'est pas notre esprit qui demande avec des gémissements ineffables, mais l'Esprit saint qui vient en aide à notre infirmité. Saint Paul commence par dire que l'esprit nous aide dans notre faiblesse, puis il ajoute que nous ne savons pas prier comme il faut; et le reste. Il dit de cet esprit plus clairement ailleurs : « Vous n'avez point reçu l'esprit de » servitude pour vous conduire encore dans la crainte, » mais vous avez reçu l'esprit d'adoption des enfants » par lequel nous crions : mon Père, mon Père (3). » Il ne dit pas que l'esprit lui-même crie vers Dieu en priant, mais il parle de l'esprit d'adoption par lequel nous crions : mon Père, mon Père.

L'Apôtre dit cependant dans un autre endroit : « Parce que vous êtes les enfants de Dieu, Dieu a en-

(1) Aux Romains, VIII, 26.
(2) Saint Matthieu, 20.
(3) Aux Romains, VIII, 26.

» voyé dans vos cœurs l'esprit de son Fils qui crie : mon » Père, mon Père (1). » L'Apôtre ne dit pas ici que c'est nous qui crions ; il a mieux aimé dire que c'est l'esprit lui-même. Il en est de même de ces passages : « L'esprit lui-même demande par des gémissements » ineffables » et encore : « c'est l'esprit de votre Père » qui parle en vous. »

De même donc que personne n'est sage, n'a l'entendement droit, n'excelle par le conseil et la force, n'est pieux avec science, ne sait avec piété, ne craint Dieu d'une crainte chaste, s'il n'a pas reçu l'esprit de sagesse et d'intelligence, de conseil et de force, de science, de piété et de crainte de Dieu ; de même que nul n'a une vertu véritable, une charité sincère, une continence religieuse, si ce n'est par l'esprit de vertu, de charité, de continence ; ainsi sans l'esprit de foi nul ne peut bien croire, et sans l'esprit d'oraison nul ne peut utilement prier. Ce ne sont pas là autant d'esprits différents, mais toutes ces choses sont l'œuvre d'un seul et même esprit qui les distribue à chacun comme il veut (2), parce que l'esprit souffle où il veut (3) : le secours qu'il prête n'est pas le même pour un cœur où il n'habite pas encore, ou pour un cœur où il habite.

De quelle manière l'homme peut-il donc mériter la grâce, puisque toute bonne chose ne saurait être en nous que l'œuvre de la grâce, et que, lorsque Dieu couronne nos mérites, il ne couronne que ses dons ? De même que, dès le commencement de notre foi, nous avons obtenu miséricorde, non point parce que nous étions fidèles,

(1) Aux Galates, IV, 6.
(2) I. aux Corinthiens, XII, 11.
(3) Saint Jean, III, 8.

mais pour que nous le devinssions ; ainsi, à la fin, où l'on entrera dans la vie éternelle, il nous couronnera, comme il est écrit, « dans sa compassion et sa miséri- » corde (1). » La vie éternelle est la récompense des bonnes œuvres ; mais, comme par nous-mêmes nous aurions été impuissants à les accomplir et qu'il a fallu pour cela le secours de la grâce de Dieu, la vie éternelle est elle même appelée une grâce parce que c'est gratuitement que Dieu la donne : cela ne veut pas dire qu'elle ne soit pas le prix des mérites, mais parce que ces mérites mêmes sont des dons de Dieu. C'est l'apôtre Paul, le grand défenseur de la grâce, qui appelle la vie éternelle une grâce. « La mort, dit-il, est la solde du péché ; » mais la vie éternelle est une grâce de Dieu dans Notre- » Seigneur Jésus-Christ (2). »

Voyez, je vous prie, tout ce qu'il y a d'intention profonde dans cette brièveté d'expression ; en considérant bien ce peu de mots, la question elle-même perd de son obscurité. Après que l'Apôtre a dit que « la mort est la » solde du péché, » qui ne penserait que l'Apôtre pourrait ajouter avec une très-juste conséquence, que la vie éternelle est la solde de la justice ? Et c'est vrai, puisque, de même que la mort est la peine du péché, de même la vie éternelle est la récompense de la justice. Si l'Apôtre ne voulait pas se servir du mot de justice, il se serait servi du mot de foi ; car le juste vit de la foi. C'est pourquoi la vie éternelle est appelée récompense en beaucoup d'endroits des saintes Ecritures ; nulle part la justice ou la foi n'est appelée récompense, parce qu'on est récompensé de sa

(1) Psaume CII, 4.
(2) Aux Romains, VI, 23.

justice ou de sa foi. Mais ce que le salaire est à l'ouvrier, la solde l'est au soldat.

Le bienheureux Apôtre craignait l'orgueil qui tente de se glisser dans le cœur des plus grands saints ; il nous dit que, pour y échapper, un ange de Satan lui avait été donné qui le souffletait ; l'Apôtre, s'armant de vigilance contre cette peste de l'orgueil, dit que « la » mort est la solde du péché. » C'est bien la solde parce qu'elle est dûe, parce qu'elle est justement payée. Ensuite, de peur que l'homme ne crût que le bien vient de lui de la même manière que le mal est son œuvre, saint Paul ne dit pas que la vie éternelle est la solde de la justice, mais qu'elle est « une grâce. » Et, pour qu'on ne cherche pas une autre voie que celle du Médiateur, l'Apôtre ajoute : « En Jésus-Christ Notre-Seigneur : » c'est comme s'il disait : Pourquoi, lorsque tu entends que la mort est la solde du péché, te prépares-tu à t'élever, ô justice humaine qui n'es que de l'orgueil sous le nom de justice? Pourquoi te prépares-tu à t'élever et à demander comme une solde qui te serait dûe, la vie éternelle en opposition avec la mort ? C'est à la véritable justice qu'est dûe la vie éternelle; et si la justice est véritable, ce n'est pas de toi qu'elle vient ; le père des lumières la fait descendre d'en haut (1). Pour que tu la possèdes, il faut que tu l'aies reçue, car, ainsi que nous le dit l'Apôtre, qu'avons-nous que nous n'ayons reçu? C'est pourquoi, ô homme, si tu dois obtenir la vie éternelle, ce sera, il est vrai, la récompense de la justice, mais ce sera en même temps pour toi une grâce, car c'est aussi une grâce que la justice elle-même. Si la justice venait de toi, ce

(1) Saint Jacques, I, 17.

serait alors que la vie éternelle te serait donnée comme une pure récompense. Mais maintenant nous recevons tout de la plénitude divine, non-seulement la grâce par laquelle nous portons pieusement jusqu'à la fin tout le poids des travaux de cette vie, mais encore une autre grâce qui nous fera vivre plus tard dans les douceurs d'un repos éternel. Rien de meilleur pour notre salut que la foi à cette doctrine, parqu'il n'y a rien que l'intelligence ne comprenne avec plus de vérité, et nous devons écouter le Prophète lorsqu'il nous dit : « Si vous » ne croyez pas vous ne comprendrez pas (1). »

« Mais, ajoutera notre adversaire, les hommes qui ne » veulent pas bien vivre diront pour leurs excuses : Quel » est notre tort en vivant mal, puisque nous n'avons pas » reçu la grâce pour bien vivre? » Ceux qui vivent mal ne peuvent pas véritablement dire qu'ils ne font rien de mal, car ne rien faire de mal c'est bien vivre ; mais si leur vie est mauvaise, c'est que leur fond est mauvais, soit par suite du péché originel, soit à cause du mal qu'ils ont volontairement commis eux-mêmes. S'ils sont tombés au rang des vases de colère formés pour la perdition qui leur est dûe, qu'ils se l'imputent à eux-mêmes : ils appartiennent à cette masse que Dieu a justement condamnée, à cause du péché d'un seul dans lequel tous ont péché. Mais s'ils font partie des vases de miséricorde, en échappant ainsi à une peine méritée, qu'ils ne s'enorgueillissent point, qu'ils glorifient plutôt Dieu lui-même qui leur a fait une miséricorde à laquelle ils n'avaient aucun droit. « S'ils ont d'autres pensées Dieu les éclai- » rera (2). »

(1) Isaïe. VII, 9, selon les Septante.
(2) Aux Philippiens, III, 15.

Quelle pourra donc être leur excuse ? Ce qu'ils peuvent dire encore, l'Apôtre se l'était brièvement objecté à lui-même, et d'avance il les avait fait parler : « Pourquoi se » plaindre encore? Qui donc résiste à la volonté de » Dieu ? » C'est comme s'ils avaient dit : Pourquoi nous reproche-t-on d'offenser Dieu par une mauvaise vie, puisque nul ne peut résister à la volonté de celui qui nous a endurcis en nous refusant sa miséricorde? Si donc par cette excuse ils n'ont pas honte de contredire, non pas nous mais l'Apôtre, pourquoi ferions-nous difficulté de leur répéter ces paroles de l'Apôtre lui-même : « O homme, qui es-tu pour répondre à Dieu ? Le » vase d'argile dit-il au potier qui l'a formé : Pourquoi » m'avez-vous fait ainsi ? » Le potier n'a-t-il pas le pouvoir de tirer d'une même masse justement condamnée un vase d'honneur à cause de sa miséricorde, un vase d'ignominie à cause de sa justice ? Il fait éclater les richesses de sa gloire sur les vases de miséricorde en leur montrant la grandeur du bienfait qui leur est accordé, car le supplice réservé aux vases de colère était dû à tous également. Qu'il suffise au chrétien qui vit de la foi, qui ne voit encore rien que d'une manière imparfaite et qui sait peu, qu'il lui suffise de savoir ou de croire que Dieu ne délivre personne que par une miséricorde gratuite en Notre-Seigneur Jésus-Christ, et qu'il ne condamne personne que par une exacte et véritable justice par le même Jésus-Christ Notre-Seigneur. Pourquoi délivre-t-il celui-ci plutôt que celui-là ? Qu'on en trouve la raison si on peut pénétrer dans la grande profondeur des jugements divins : mais, toutefois, comme c'est un abîme, qu'on prenne garde d'y tomber. Car y a-t-il de l'injustice en Dieu ? Loin de nous cette pensée!

Mais les jugements de Dieu sont impénétrables, et ses voies incompréhensibles.

C'est seulement de ceux qui ne sont plus enfants qu'on peut dire avec vérité : ils n'ont pas voulu comprendre pour bien faire (1). Ce qui est pis, ils ont compris et n'ont point obéi. Il est écrit : « Le mauvais serviteur ne » sera point corrigé par des paroles; s'il comprend il » n'obéira pas (2). » Pourquoi n'obéira-t-il pas sinon par sa très-mauvaise volonté? L'équité divine lui réserve une condamnation plus grande, car on redemande plus à celui à qui on a plus donné (3). C'est de ceux-là que l'Ecriture dit qu'ils sont inexcusables : ils connaissent la vérité et ils persévèrent dans le mal. «La colère de Dieu » s'est révélée du haut du ciel contre l'impiété de tous » les hommes qui retiennent la vérité dans l'injustice, » parce qu'ils ont connu ce qu'on peut connaître de » Dieu. Dieu le leur a manifesté. Les perfections invi- » sibles de Dieu, son éternelle puissance et sa divinité » sont devenues visibles dans ses ouvrages depuis la » création du monde; en sorte qu'ils sont inexcu- » sables (4). »

Si l'Apôtre déclare donc inexcusables ceux qui, ayant pu reconnaître dans les ouvrages de Dieu ses perfections invisibles, n'ont cependant pas obéi à la vérité, mais sont restés mauvais, car ils ont connu Dieu, mais « ne » l'ont pas glorifié comme Dieu et ne lui ont pas rendu » grâces; » si donc saint Paul tient ce langage, combien plus sont inexcusables ceux qui, instruits par la loi de

(1) Psaume XXXV, 4.
(2) Psaume XXXIX. 19.
(3) Saint Luc, XII, 47, 48.
(4) Aux Romains, I, 18, 19, 20.

Dieu, se font conducteurs des aveugles et se mêlent d'enseigner aux autres au lieu d'apprendre eux-mêmes, ceux qui prêchent qu'il ne faut pas voler et qui volent, et tombent dans les autres désordres que leur reproche saint Paul : « C'est pourquoi, ô homme ! leur dit l'A-» pôtre, ô homme qui que vous soyez, qui condamnez » les autres, vous êtes inexcusable ; en les condamnant » vous vous condamnez vous-même, car vous faites les mêmes choses que vous condamnez (1). »

Le Seigneur lui-même dit dans l'Evangile : « Si je » n'étais pas venu et que je ne leur eusse point parlé, » ils n'auraient pas de péché ; mais maintenant ils n'ont » point d'excuse de leur péché (2). » Ils n'étaient pas sans péché, car ils en étaient chargés et des plus graves ; mais le Seigneur veut dire que, s'il n'était pas venu, ils n'auraient pas été coupables de n'avoir pas cru en lui après l'avoir entendu. Ils n'ont pas l'excuse de pouvoir dire : nous n'avons pas entendu, c'est pourquoi nous n'avons pas cru. Tel est l'orgueil de l'homme si confiant dans les forces de son libre arbitre, qu'il se croit excusé lorsqu'il croit pécher par ignorance plus que par sa propre volonté.

L'Ecriture divine appelle inexcusables ceux qui sont convaincus de pécher avec connaissance. Toutefois la justice de Dieu n'épargne pas non plus ceux qui n'ont pas entendu sa parole : « Quiconque, dit l'Apôtre, aura » péché sans la loi périra sans la loi (3). » Ceux-ci pensent trouver des excuses, mais Dieu ne les admet pas ; il sait qu'il a fait l'homme droit et qu'il lui a donné

(1) Aux Romains, II, 1.
(2) Saint Jean, XV, 22.
(3) Aux Romains, II, 12.

le précepte de l'obéissance, et que le péché qui passe à la postérité d'Adam n'est que l'effet d'un mauvais usage du libre arbitre. Il ne faut pas dire qu'on soit damné sans avoir péché ; car le péché d'Adam a passé dans tous les hommes ; ils en sont coupables avant de commettre des fautes qui leur soient propres. Tout pécheur est donc sans excuse, qu'il soit coupable du péché originel ou d'autres fautes ajoutées par sa propre volonté ; qu'il sache ou qu'il ignore, qu'il juge ou ne juge pas : l'ignorance de ceux qui ne veulent pas entendre est sans aucun doute elle-même un péché ; l'ignorance de ceux qui n'ont pas pu savoir est la peine du péché. Dans les uns et les autres ce n'est pas l'excuse qui est juste, c'est la condamnation.

C'est pourquoi les divines Ecritures déclarent inexcusables ceux qui ne pèchent pas par ignorance, mais avec connaissance, et par là ils sont impardonnables à leurs propres yeux : quelle excuse, en effet, reste-t-il à l'orgueil de l'homme qui met toute sa confiance dans les forces de sa propre volonté ? Ils n'ont pas l'excuse de l'ignorance, et n'ont pas encore cette justice pour laquelle, selon eux, suffisait la puissance du libre arbre, Mais celui à qui le Seigneur a accordé la grâce de savoir et d'obéir a dit que la loi ne donne que la connaissance du pé-
» ché (1), » et que l'on ne connaît le péché « que par la
» loi, car, ajoute-t-il, je n'aurais pas connu la convoitise,
» si la loi n'avait dit : Vous ne convoiterez point (2). »
L'Apôtre n'a pas en vue l'homme ignorant de la loi qui prescrit, mais l'homme indigne de la grâce libératrice,

(1) Aux Romains, III, 20.
(2) Aux Romains, VII, 7.

lorsqu'il dit : « Je trouve du plaisir dans la loi de Dieu, » selon l'homme intérieur (1). » Cette connaissance de la loi et ce plaisir qu'il y trouve n'empêchent pas l'Apôtre de s'écrier : « Malheureux homme que je suis ! qui » me délivrera du corps de cette mort? C'est la grâce » de Dieu par Jésus-Christ Notre-Seigneur (2). » Il n'y a que le Sauveur qui puisse nous guérir des plaies que nous a faites le meurtrier du genre humain. Il n'y a que la grâce du Rédempteur qui puisse délivrer des liens de l'esclavage ceux qui ont été vendus au péché.

Tous ces coupables qui cherchent à s'excuser dans leur corruption et leur iniquité subissent une très-juste punition, puisque ceux qui sont délivrés ne le sont que par une grâce. Si l'excuse était juste, ce n'est point par grâce, c'est par justice qu'on serait délivré. Du moment que c'est par grâce seule, rien de juste n'a été trouvé dans l'objet de cette miséricorde, ni la volonté, ni les œuvres, ni même l'excuse : si celle-ci était fondée, il n'y aurait plus de grâce. Nous savons que la grâce du Christ délivre quelques-uns de ceux qui disent : « Pourquoi se plaindre encore? qui donc résiste à la » volonté de Dieu? » Si l'excuse était juste, c'est en considération de cette justice qu'ils seraient délivrés au lieu de l'être par une grâce gratuite. La grâce libératrice n'est véritablement grâce que quand elle n'est pas due. Ceux qui disent : « Pourquoi se plaindre encore? » qui donc résiste à la volonté de Dieu? » sont dans la situation de l'homme insensé dont parle Salomon : « La » folie de l'homme renverse ses voies, et dans son » cœur il accuse Dieu (3). »

(1) Aux Romains, VII, 22. (2) Aux Romains, VII, 24.
(3) Proverbes, XIX, 3.

Dieu forme des vases de colère pour la perdition afin de montrer sa colère et de laisser voir sa puissance qui fait un bon usage des méchants, et afin de laisser éclater les richesses de sa gloire sur les vases de miséricorde formés pour un honneur qui n'est pas dû à la masse condamnée mais qui est accordé par une libéralité de sa grâce ; toutefois, dans ces mêmes vases de colère formés pour une ignominie méritée, c'est-à-dire dans ces hommes dont la création avait été un bien mais que le péché a voués au supplice, Dieu condamne le mal et ne le fait pas. De même que la nature humaine, assurément très-digne de louange, est l'œuvre de la volonté de Dieu, ainsi le péché, assurément très-digne de condamnation, est l'œuvre de la volonté de l'homme. Cette volonté de l'homme a fait passer une souillure héréditaire aux descendants renfermés dans le père du genre humain quand il a péché ; elle a fait le mal de beaucoup d'autres manières, lorsque chacun a mal vécu dans la vie qui lui était propre. Mais qu'il s'agisse du péché originel ou des péchés commis soit par ignorance, soit par refus de s'instruire, soit avec une pleine connaissance de la loi (ce qui ajoute beaucoup à la faute), nul n'est délivré et justifié que par la grâce de Dieu au nom de Jésus-Christ Notre-Seigneur. La grâce de Dieu ne nous délivre pas seulement parce que les péchés nous sont remis, mais parce que c'est elle qui nous inspire la foi et la crainte de Dieu, et nous fait prier avec amour et utilité pour notre âme, jusqu'à ce que « nous soyons guéris de » toutes nos langueurs, jusqu'à ce que notre vie soit rachetée de la corruption et que nous soyons couronnés » dans la compassion et la miséricorde (1). »

(1) Psaume CII, 3, 4.

Nos adversaires craindraient d'accuser Dieu de faire acception de personnes si, dans une seule et même cause, on disait que sur les uns descend la miséricorde, et que sur les autres demeure la colère d'en haut ; mais toute la force de leurs raisonnements tombe devant la situation que le christianisme fait aux enfants. Je ne parle pas de la condamnation qui atteint les enfants, même les nouveaux-nés, et qui a fait dire à l'Apôtre que « par le » péché d'un seul tous les hommes sont tombés dans la » condamnation (1), » d'où l'on n'est délivré que par celui dont le même Apôtre a dit : « Par la justice d'un » seul tous les hommes reçoivent la justification qui » donne la vie (2) ; » je ne dirai donc rien de cette peine commune à tous, et me bornerai à une vérité sur laquelle nos adversaires demeurent d'accord avec nous, car ils sont contraints de céder à l'autorité évangélique ou plutôt à la foi de tous les peuples chrétiens, et cette foi proclame « qu'aucun enfant, s'il n'est régénéré » par l'eau et l'Esprit, ne peut entrer dans le royaume » des cieux (3). » Qu'ils veuillent bien m'expliquer pourquoi, parmi ces enfants, les uns sortent de ce monde baptisés, pourquoi les autres, livrés à des mains infidèles, meurent sans avoir reçu l'eau régénératrice, et pourquoi d'autres encore, appartenant à des parents chrétiens, exhalent leur dernier souffle avant d'avoir été présentés au baptême? Quelles raisons me donneront-ils de ces dispositions si diverses de la Providence? diront-ils que ceci est une affaire de destinée et de hasard? je ne pense

(1) Aux Romains, v, 18.
(2) Aux Romains, v, 18.
(3) Saint Jean, III, 5.

pas qu'ils en arrivent à une telle démence, tant qu'ils voudront conserver le nom de chrétiens.

Pourquoi donc tous les enfants qui n'auront pas reçu le baptême, n'entreront-ils pas dans le royaume des cieux? Ont-ils choisi eux-mêmes les parents infidèles ou négligents de qui ils devaient naître? que dirai-je des innombrables morts inopinées et subites par lesquelles disparaissent des enfants, même des enfants de parents religieux, qui se trouvent ainsi enlevés à la grâce du baptême? et plus d'une fois, pendant ce temps-là, des enfants nés de parents sacriléges et ennemis du Christ, venant à tomber entre des mains chrétiennes, ne quittent pas ce monde sans avoir reçu le sacrement de la régénération! Que peuvent répondre ici ces gens qui veulent que des mérites humains précèdent la grâce, de peur de laisser croire que Dieu fasse acception de personne? Quelles sont ici les bonnes œuvres antérieures? En trouverez-vous dans les enfants? mais il n'en est aucune qui leur soit propre, et les uns et les autres appartiennent à la masse condamnée. Regarderez-vous du côté des parents? mais ceux dont les enfants sont morts subitement sans le baptême du Christ se recommandaient par de bonnes œuvres, et ceux dont les enfants ont obtenu la grâce baptismale par le soin de personnes chrétiennes, ne faisaient que le mal! Voilà donc la providence de Dieu, elle qui sait le nombre des cheveux de notre tête, et sans la volonté de laquelle un passereau ne tombe pas sur la terre, elle que nul destin ne force, que nul accident fortuit n'arrête et que nulle iniquité ne corrompt, voilà la Providence qui ne dispose pas les choses pour que tous les enfants de ceux qui sont à lui, obtiennent par la régénération le céleste héritage, et qui

parfois l'accorde à des enfants appartenant à des impies! Tel enfant, né d'une pieuse union, la joie des siens en arrivant au monde, est étouffé par une mère ou une nourrice endormie, et devient comme éternellement étranger à la foi de sa famille; tel autre enfant, né du vice, exposé par la peur cruelle de sa mère, est recueilli et baptisé par la piété compatissante et la sollicitude chrétienne de personnes étrangères, et devient associé et participant au royaume éternel. Lorqu'on aura réfléchi et médité sur ces choses, osera-t-on encore nous dire que Dieu, dans sa grâce, fait acception de personnes ou qu'il récompense des mérites antérieurs?

Nos adversaires pourront bien s'épuiser en efforts pour découvrir des œuvres bonnes ou mauvaises qui puissent motiver la récompense ou la punition des créatures en âge de raison : mais que diront-ils des enfants? l'un, qu'a-t-il fait, pour mériter d'être étouffé durant la nuit, l'autre pour mériter les soins pieux auxquels il doit la grâce du baptême? Il leur faudra bien de l'orgueil et de l'aveuglement s'ils ne s'écrient pas avec nous : « O profondeur des richesses de la sagesse et de la » science de Dieu? Combien ses jugements sont impé» nétrables et ses voies incompréhensibles! »

Que leur folle opiniâtreté ne s'en prenne plus à la miséricorde gratuite de Dieu : qu'ils permettent au Fils de l'Homme de chercher et de sauver ceux qui étaient perdus quelque soit leur âge; qu'ils cessent de vouloir pénétrer dans les impénétrables jugements de Dieu, et de demander pourquoi, dans une même cause, la miséricorde descend sur l'un et la colère demeure sur l'autre.

Qui sont-ils pour répondre à Dieu, qui ne distingua

pas les deux jumeaux de Rebecca d'après la différence de leurs œuvres (car n'étant point encore nés ils n'avaient fait ni bien ni mal)? le décret de Dieu demeura sur eux selon son élection qui fut une élection de grâce; ce fut par la vocation seule qu'il fut établi que l'aîné serait assujetti au plus jeune. Le bienheureux Apôtre, en confirmation de cette vérité, cite le témoignage du Prophète : « J'ai aimé Jacob, mais j'ai eu en haine » Esaü (1). » Cette parole du Prophète, venant longtemps après la naissance des deux jumeaux de Rebecca et d'Isaac, nous fait comprendre ce que cette naissance avait eu de prédestiné par la grâce de Dieu. En effet, qu'est-ce que Dieu pouvait aimer en Jacob avant qu'il eût fait quelque chose de bon, si ce n'est le don gratuit de sa miséricorde? et pouvait-il haïr autre chose que le péché originel dans Esaü qui, n'étant pas né, n'avait fait aucun mal? il ne pouvait pas aimer dans l'un des œuvres de justice, puisqu'il n'avait pu en accomplir encore aucune; et, dans l'autre, Dieu ne pouvait pas haïr la nature humaine qui était partie de ses mains et qui était bonne.

Lorsque nous pressons ainsi nos contradicteurs, il faut voir dans quels abîmes ils se précipitent pour échapper aux filets de la vérité. « Dieu, disent-ils, haïs» sait l'un et aimait l'autre avant qu'ils fussent nés, parce » qu'il prévoyait leurs œuvres futures. » Qui n'admirerait que l'Apôtre n'ait pas trouvé une aussi ingénieuse explication? il ne l'a pas vue quand il s'est proposé lui-même l'objection à laquelle on veut ici répondre; il ne s'est pas douté de quelque chose de si court, de si clair,

(1) Malachie, I, 2, 3.

de si vrai et de si décisif, selon nos adversaires. L'Apôtre venait de se proposer une chose étonnante : pourquoi, sur deux enfants qui n'étaient pas encore nés et ne pouvaient faire ni bien ni mal, Dieu avait aimé l'un et haï l'autre? Que dit saint Paul à ceux qui l'écoutent et qu'il voit troublés de ses paroles? Il demande s'il y aurait donc de l'injustice en Dieu et se hâte d'écarter une telle pensée. C'était bien le lieu où il aurait dû dire, comme nos adversaires, que Dieu prévoyait les œuvres futures en assujettissant l'aîné au plus jeune. Saint Paul ne s'en est pas avisé; mais pour que nul n'osât se glorifier de ses propres œuvres, l'Apôtre n'a en vue que la grâce de Dieu et sa gloire. Après qu'il a dit : « loin de nous la pensée qu'il y ait de l'injustice en Dieu! » nous lui demandons en quelque sorte comment il nous montre que l'assujettissement de l'aîné au plus jeune ne vient pas des œuvres mais de la vocation, et saint Paul ajoute : « le Seigneur a dit à Moïse : « J'aurai pitié de qui il me » plaira d'avoir pitié, et je ferai miséricorde à qui il me » plaira de faire miséricorde. Cela ne dépend donc ni » de celui qui veut ni de celui qui court, mais de la » seule miséricorde de Dieu (1). » Où sont donc maintenant les mérites? où sont les œuvres passées ou futures que les forces du libre arbitre ont dû ou doivent accomplir? L'Apôtre pouvait-il s'expliquer plus clairement sur la gratuité de la grâce, c'est-à-dire sur la véritable grâce de Dieu : ne change-t-il pas en folie la sagesse des hérétiques?

Quel était le dessein de l'Apôtre en citant l'exemple des deux jumeaux? que s'efforçait-il de persuader? que

(1) Aux Romains, IX, 16.

désirait-il graver dans l'esprit? cette vérité que la démence combat, que l'orgueil ne comprend point, que refusent de connaître ceux qui, ignorant la justice de Dieu et voulant établir la leur propre, ne se sont point soumis à la justice de Dieu. Saint Paul ne pensait qu'à la grâce elle-même, et c'est pour cela qu'il mettait si haut les enfants de la promesse. Car ce que Dieu promet, Dieu seul le fait. Que l'homme promette et que Dieu fasse, il y a là quelque raison et quelque vérité, mais que l'homme se vante de faire ce que Dieu aura promis, c'est ce qu'un orgueil impie peut seul imaginer.

Isaac, fils d'Abraham, est le premier que saint Paul nous montre comme ayant figuré les enfants de la promesse. Car l'ouvrage de Dieu apparaît clairement dans celui qui n'arrive pas au monde selon l'ordre accoutumée de la nature, mais qui est enfanté par la stérilité de la vieillesse; dans cette façon de donner le jour aux enfants de Dieu, il y avait la marque de l'œuvre divine et non pas humaine. « C'est d'Isaac, dit l'Apôtre, que » sortira la race qui doit porter votre nom, c'est-à-dire » que ceux qui sortiront d'Abraham selon la chair ne » seront pas pour cela enfants de Dieu, et que ce seront » les enfants de la promesse qui seront réputés enfants » d'Abraham. Voici les termes de la promesse : Je » viendrai dans un an en ce même temps, et Sara aura » un fils. Et cela ne se voit pas seulement dans Sara » ajoute l'Apôtre, mais aussi dans Rebecca qui eut deux » enfants à la fois d'Isaac notre père (1). » En disant que les deux enfants de Rebecca naquirent ensemble,

(1) Aux Romains, IX, 18.

l'Apôtre nous fait entendre que Jacob ne pouvait pas se glorifier non-seulement de ses propres mérites ni des mérites de parents différents, mais pas même d'avoir eu pour lui-même un père qui aurait pu être meilleur devant Dieu : il n'avait pas le droit de dire que Dieu l'avait aimé parce que son père était alors d'une plus pieuse vie : les deux enfants furent formés en même temps dans le sein maternel; les mérites du père et de la mère se trouvaient donc les mêmes pour Jacob que pour Esaü ; quels qu'aient pu être les volontés et les sentiments de la mère pendant qu'elle les portait, jusqu'au moment où elle les mit au monde, ces volontés et ces sentiments étaient les mêmes pour l'un que pour l'autre.

Remarquons donc l'intention de l'Apôtre; il veut montrer ce que c'est que la grâce, et ne veut pas que celui dont il est dit : « j'ai aimé Jacob, » se glorifie autrement que dans le Seigneur. Les deux enfants ayant eu un même père, une même mère, ayant été conçus au même moment, Dieu aime l'un et hait l'autre avant qu'ils aient pu rien faire de bien ou de mal; Jacob doit comprendre que c'est par pure grâce qu'il a été tiré de la masse condamnée où la justice de Dieu laisse son frère dont l'état était auparavant le sien « avant qu'ils » fussent nés, dit l'Apôtre (2), et qu'ils eussent fait ni » bien ni mal, afin que le décret de Dieu demeurât » ferme selon son élection; et non à cause de leurs œu» vres, mais par la volonté de celui qui appelle, il fut » dit : l'aîné sera assujetti au plus jeune. »

Le même Apôtre fait voir très-clairement dans un autre endroit que nulle œuvre méritoire ne précède

(1) Aux Romains, IX, 11.

l'élection de la grâce : « Ainsi, dit-il, en ce temps-ci » quelques-uns que Dieu s'est réservés par une élection » de grâce ont été sauvés. Si c'est par grâce, ce n'est » donc pas en vue des œuvres ; autrement la grâce ne » serait plus grâce (1). » Saint Paul cite à l'appui ce passage du prophète : « J'ai aimé Jacob, j'ai eu Esaü en » haine, » et il ajoute : « Que dirons-nous? est-ce qu'il » y a de l'injustice en Dieu? Loin de nous cette pen- » sée! » Pourquoi écarte-t-il cette pensée? est-ce à cause des œuvres des deux enfants que Dieu aurait connues d'avance? Loin de nous une telle explication! « Dieu a dit à Moïse : « J'aurai pitié de qui il me plaira » d'avoir pitié, et je ferai miséricorde à qui il me plaira » de faire miséricorde. Cela ne dépend ni de celui qui » veut ni de celui qui court, mais de la seule miséri- » corde de Dieu (2). » Pour que les vases d'honneur apprennent des vases d'ignominie quelle miséricorde Dieu leur a faite en les tirant de la masse condamnée, l'Apôtre cite ces paroles du Seigneur à Pharaon : « Je » vous ai suscité pour faire éclater en vous ma puis- » sance et pour que mon nom soit glorifié par toute la » terre (3). « Et, concluant ensuite : « Il est donc vrai, » dit saint Paul, qu'il fait miséricorde à qui il veut, et » qu'il endurcit qui il veut : » ainsi fait celui en qui il n'y a pas d'injustice. Il fait miséricorde par un don gratuit; il endurcit par une punition méritée.

Que l'infidèle dans son orgueil ou le coupable qui veut s'excuser dise encore : « Pourquoi se plaindre? qui » donc résiste à la volonté de Dieu? » et il entendra

(1) Aux Romains, XI, 5, 6.
(2) Aux Romains, IX, 15, 16.
(3) Aux Romains, IX, 17.

l'Apôtre lui dire : « Qui es-tu, ô homme! pour ré-
» pondre à Dieu? » et le reste que je crois avoir suffisamment établi. Qu'il entende ces paroles et ne les méprise pas. S'il les méprise, ce sera une preuve de plus de son endurcissement ; s'il ne les méprise pas, ce sera une marque de l'assistance divine : mais l'endurcissement est une punition méritée, et le secours une grâce.

Nous avons déjà montré par quel aveuglement on veut que Dieu ait aimé Jacob et haï Ésaü parce qu'il savait d'avance les œuvres futures des deux enfants du patriarche Isaac qui arrivèrent à la vieillesse ; dira-t-on aussi des enfants qui meurent, les uns avec le bienfait du baptême, les autres sans cette grâce, que Dieu prévoyait leurs œuvres futures : qu'est-ce que c'est que des œuvres futures qui ne doivent pas être?

« Mais, disent nos contradicteurs, en ce qui touche
» les enfants que Dieu enlève de ce monde, il prévoit
» quelle eût été la conduite de chacun d'eux s'ils eus-
» sent vécu ; il fait mourir sans baptême celui dont il
» sait que la vie eût été mauvaise, punissant ainsi en lui,
» non pas ce qu'il a fait, mais ce qu'il devait faire de
» mal. » Si donc Dieu punit même le mal qui n'a pas été commis, nos adversaires reconnaîtront combien ils ont tort de promettre que les enfants morts sans baptême ne tomberont pas dans la damnation, puisqu'ils ne sont pas baptisés en vue du mal qu'ils auraient fait s'ils eussent vécu : ils seront damnés sans aucun doute en vue de cette vie mauvaise, si Dieu punit même le mal qu'on eût commis si on eût vécu. Ensuite, si Dieu accorde la grâce du baptême à ceux dont il sait d'avance la bonne vie, pourquoi ne les laisse-t-il pas dans une vie qu'ils auraient ornée de bonnes œuvres? et pourquoi, parmi

ceux qui reçoivent le baptême, y en a-t-il qui finissent par vivre fort mal et qui parfois vont jusqu'à l'apostasie? Si les péchés qui ne sont pas encore commis sont punis avec justice, pourquoi Dieu, sachant d'avance que nos premiers parents pécheraient, ne les a-t-il pas chassés du paradis, afin qu'ils ne profanassent point la sainteté de ce lieu? Que sert-il à l'homme d'être enlevé de bonne heure de ce monde, « de peur que le mal ne » change son cœur et que la fausseté ne trompe son » âme (1), » si Dieu punit ce qu'on doit faire quoiqu'on ne l'ait pas fait? Enfin pourquoi Dieu n'accorde-t-il pas plutôt la grâce de la régénération baptismale à l'enfant qui va mourir et qui, s'il eût vécu, eût fait le mal, afin que les péchés qu'il devait commettre lui soient remis par le baptême? Qui oserait soutenir que Dieu ne puisse pas effacer par le baptême ce qu'on prétend qu'il peut punir dans ceux qui ne le reçoivent pas?

Mais en disputant contre ceux qui sont forcés de nous montrer la justice de Dieu atteignant des péchés qui ne sont point encore commis, nous craignons qu'on ne nous accuse d'inventer contre eux des extravagances : on ne voudra pas les croire d'un esprit assez grossier pour avoir des opinions pareilles, ou pour essayer de les persuader à d'autres ; je dois déclarer pourtant que si je ne leur avais pas entendu dire ces choses, je n'aurais pas pris la peine de les réfuter. Car ils sont vivement pressés par l'autorité des Livres divins et par l'ancienne et ferme coutume de l'Eglise dans le baptême des enfants. Lorsque les enfants sont exorcisés et que ceux qui les présentent répondent en leur nom qu'ils

(1) Livre de la Sagesse, IV, 11.

renoncent au démon, on voit bien que le baptême les délivre de la puissance du mal : nos contradicteurs ne trouvant plus d'issue pour se sauver, se précipitent dans la folie plutôt que de changer de sentiment.

Ils se croient très-habiles lorsqu'ils nous disent encore : « Comment un péché effacé dans les parents par » la grâce du baptême peut-il passer dans leurs enfants? » Comme si la génération charnelle pouvait ne pas avoir ce que la régénération spirituelle est seule capable d'effacer! ou comme si le baptême guérissait la maladie de la concupiscence de même qu'il enlève la tache du péché! Ce n'est pas en naissant, c'est en renaissant par la grâce qu'on est purifié de la souillure originelle. Même en recevant le jour de ceux qui ont été régénérés, on demeure dans les liens du péché, si on n'est pas régénéré soi-même. Quelque difficulté qu'il y ait dans cette question, les ouvriers du champ du Christ baptisent les enfants des fidèles comme des infidèles pour la rémission des péchés, de même que les cultivateurs occupés de la greffe, entent ce qui vient de l'olivier franc comme ce qui vient de l'olivier sauvage, afin de convertir les oliviers sauvages en bons oliviers. Et si on demande au paysan pourquoi de l'olivier franc comme de l'olivier sauvage il ne sort également que des sauvageons, il n'en continue pas moins à greffer, quoiqu'il ne puisse pas répondre à cette question. Autrement s'il ne regarde comme de bons oliviers que les rejetons sortis de l'olive elle-même, il sera puni de son erreur par la stérilité amère de son champ tout entier.

Ecrasés sous le poids de la vérité, nos adversaires se sont laissés aller à de pitoyables imaginations; la vérité les pressait de toutes parts, car le Seigneur est fidèle

dans ses paroles, et ce n'est point par un mensonge que l'Eglise baptise les enfants pour la rémission du péché; c'est la foi qui fait agir et ce qui est dit est fait; quel chrétien ne trouverait ridicules les nouvelles raisons de nos adversaires? Ils disent qu'il est bien vrai que les enfants, par la bouche de ceux qui les présentent, répondent qu'ils croient à la rémission des péchés; mais, selon eux, il n'est pas question de péchés pour les enfants, il n'est question que des péchés que d'autres peuvent commettre et qui sont remis dans l'Eglise ou dans le baptême. C'est pour cela que nos contradicteurs ne veulent point que les enfants reçoivent le baptême en vue d'obtenir la rémission d'un péché qui, selon eux, n'existe pas; si on les baptise quoique sans péché, c'est que le baptême peut remettre les péchés.

Peut-être sera-t-il répondu avec plus de loisir et plus à fond aux contradicteurs qui cherchent à nous échapper par de continuels artifices. Toutefois ils ne trouvent rien à répondre à ce que nous disons sur les exorcismes et la pratique de l'Église de souffler sur les enfants; tout ceci ne serait qu'une cérémonie menteuse si le démon ne les tenait pas en sa puissance; mais si les enfants sont au pouvoir du démon et qu'on ait raison de les exorciser, par où le démon les retient-il sous son empire, si ce n'est par le péché, car il est lui-même le prince des péchés? Mais si la honte empêche nos adversaires de soutenir que les pratiques de l'Église ne soient ici qu'un mensonge, qu'ils avouent que les enfants eux-mêmes sont au nombre de ceux que le Sauveur est venu chercher, parce qu'ils étaient perdus : ce qui n'était perdu qu'à cause du péché ne peut être cherché, ne peut être retrouvé que par la grâce. Mais ren-

dons grâces à Dieu de ce qu'au moins nos adversaires, en soutenant qu'aucun péché n'est remis dans les enfants, reconnaissent que les enfants croient par le cœur et la bouche de ceux qui les présentent au baptême. De même qu'ils admettent que les enfants doivent être baptisés, à cause de ces paroles du Seigneur : « Celui qui » ne sera pas régénéré par l'eau et l'Esprit saint n'en- » trera pas dans le royaume des cieux, « de même ils soumettent leurs pensées à ces paroles du divin Maître : « Celui qui ne croira pas sera condamné. » Ils avouent ainsi que les enfants renaissent par le ministère de ceux qui les baptisent, et qu'ils croient par la bouche et le cœur de ceux qui répondent pour eux. Qu'ils osent donc dire que l'innocent sera condamné par la justice de Dieu, et c'est pourtant ce qui arriverait si le péché originel n'existait pas.

Si ce discours est trop étendu pour votre peu de loisir, pardonnez-le moi ; il a fallu que moi-même j'interrompisse des travaux dont le poids remplit mes jours pour vous écrire cette lettre et répondre aux témoignages de bienveillance que vous me donnez dans la vôtre. Dans le cas où vous viendriez à m'apprendre quelque autre chose dont nos adversaires se seraient armés contre la foi catholique, veuillez m'en faire part ; informez-moi aussi de tout ce que la fidélité de votre zèle pastoral vous aurait inspiré pour défendre la portion faible du troupeau du Seigneur contre leurs agressions ou leurs piéges. L'inquiétude où nous tiennent les hérétiques nous fait sortir de notre indolence et pousse notre esprit à une plus grande et plus profonde étude des Ecritures, pour que nous puissions mieux défendre le troupeau du Christ; c'est ainsi que, par la grâce

abondante du Sauveur, Dieu change en secours, pour son Eglise, les entreprises de ses ennemis, car nous savons que « tout contribue au bien de ceux qui aiment Dieu (1). » Vivez toujours en Dieu et souvenez-vous de nous, mon très-cher frère,

---

LETTRE CXCV.

(Année 418).

Ces lignes sont un grand hommage de saint Jérôme à saint Augustin ; on sent que nul vestige des dissidences du passé ne demeure dans l'âme du solitaire de Bethléem ; il ne voit plus que les grands services rendus à la cause de la vérité par l'évêque d'Hippone, et surtout les victorieux combats d'Augustin dans la question pélagienne.

JÉRÔME AU SEIGNEUR ET BIENHEUREUX PAPE AUGUSTIN.

En tous temps j'ai honoré, comme il convient, votre béatitude, et j'ai aimé en vous celui en qui le Dieu sauveur fait sa demeure; mais maintenant si c'est possible, j'ajoute quelque chose à ce qui déborde ; je ne puis plus passer une heure sans prononcer votre nom. Vous êtes demeuré ferme, avec l'ardeur de la foi, contre les vents déchaînés ; vous avez mieux aimé, autant qu'il a été en votre pouvoir, vous sauver seul de Sodome que de rester avec ceux qui périssaient. Votre sagesse sait ce que je dis. Courage ; votre nom est illustre dans l'univers. Les catholiques vous vénèrent et vous admirent comme

(1) Aux Romains, VIII, 28.

le restaurateur de l'ancienne foi; et ce qui est le signe de la plus grande gloire, vous êtes détesté par les hérétiques; ils me poursuivent d'une égale haine, et, ne pouvant nous tuer par l'épée, ils nous tuent par leurs souhaits. Que la bonté de Notre-Seigneur Jésus-Christ vous garde sain et sauf et vous fasse souvenir de moi, ô vénérable Seigneur et bienheureux pape!

LETTRE CXCVI.

(Année 418).

Saint Augustin distingue dans le judaïsme ce qui est aboli et ce qui subsiste toujours; il développe la doctrine de saint Paul sur la différence entre les juifs selon la chair et les juifs selon l'esprit; il montre que, depuis le Nouveau Testament, le chrétien seul est le véritable israélite, et que l'israélite de race ne l'est que de nom parce qu'il a perdu le bénéfices des promesses divines.

AUGUSTIN A SON BIENHEUREUX SEIGNEUR ASELLICUS, SON FRÈRE ET COLLÈGUE DANS L'ÉPISCOPAT, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

Le vénérable primat Donatien (1) a bien voulu m'envoyer la lettre qu'il a reçue de votre sainteté sur le danger de tomber dans le judaïsme, et m'a vivement demandé d'y répondre; ne voulant pas lui déplaire, je fais ce qu'il désire, autant que je le puis avec l'aide du Seigneur; vous ne trouverez point mauvais que je n'aie pas refusé

(1) Primat de la province Bisacène.

d'obéir à celui que nous vénérons tous les deux pour ses mérites.

L'Apôtre Paul nous apprend que les chrétiens, surtout ceux qui viennent des gentils, ne doivent pas judaïser ; « je dis à Pierre devant tout le monde : Si vous,
» qui êtes juif, vous vivez comme les gentils et non
» comme les juifs, pourquoi forcez-vous les gentils à
» judaïser ? » Et l'Apôtre ajoute : « Nous sommes, nous,
» juifs de naissance, et non des pécheurs issus des gen-
» tils. Cependant, sachant qu'on n'est pas justifié par
» les œuvres de la loi, mais par la foi en Jésus-Christ,
» nous croyons aussi nous-mêmes en Jésus-Christ pour
» être justifiés par la foi que nous avons en lui et non
» par les œuvres de la loi, parce que nul homme ne sera
» justifié par les œuvres de la loi (1). »

Non-seulement, depuis le Nouveau Testament, les chrétiens ne pratiquent plus ce que saint Paul appelle les œuvres de la loi, renfermées dans les anciens sacrements, comme la circoncision, le repos du sabbat et l'abstinence de certaines viandes, l'immolation des animaux dans les sacrifices, la néoménie (2), les pains azymes et autres cérémonies du même genre ; mais l'observance même du précepte qui défend de convoiter (3), précepte qui, sans aucun doute, est aussi une loi pour les chrétiens, ne justifie l'homme que par la foi en Jésus-Christ et la grâce de Dieu par Notre-Seigneur Jésus-Christ. Saint Paul s'exprime ainsi : « Que dirons-nous donc ? La loi
» est-elle le péché ? Loin de nous cette pensée ! Mais je
» n'ai connu le péché que par la loi ; car je n'aurais pas

(1) Aux Galates, II, 14, 16.
(2) La fête des Nouvelles lunes.
(3) Exode, XXII, 17.

» connu la convoitise, si la loi n'avait dit : Vous ne con-
» voiterez pas. Or, à l'occasion du commandement, le
» péché a produit en moi toute concupiscence ; car sans
» la loi le péché était mort. Et moi je vivais lorsque je
» n'avais point de loi. Mais, le commandement étant
» survenu, le péché a commencé à revivre, et moi je
» suis mort ; et il s'est trouvé que le commandement
» qui devait servir à me donner la vie, a servi à me
» donner la mort. Car, à l'occasion du commandement,
» le péché m'a séduit et m'a tué par le commandement
» même. Ainsi la loi est sainte, et le commandement
» est saint, juste et bon. Quoi donc ? ce qui était bon
» est-il devenu mortel pour moi ? Nullement : mais c'est
» le péché qui, pour faire paraître sa corruption, m'a
» donné la mort par une chose qui était bonne ; en sorte
» que, par le commandement même, le péché s'est for-
» tifié sans mesure. Car nous savons que la loi est spi-
» rituelle ; mais moi je suis charnel, étant vendu pour
» être assujetti au péché. Aussi je n'approuve pas ce que
» je fais, parce que je ne fais pas le bien que je veux,
» et qu'au contraire je fais le mal que je hais. Or, si je
» fais ce que je ne veux pas, je consens à la loi et je re-
» connais qu'elle est bonne (1). »

Nous voyons dans ces paroles de l'Apôtre que non-seulement la loi n'est pas le péché, mais encore qu'elle est sainte, et que le commandement par lequel il a été dit : « Vous ne convoiterez pas, » est saint, juste et bon. Mais le péché trompe par ce qu'il y a de bon dans le commandement même et tue à cause de cela ceux qui, étant charnels, pensent pouvoir, avec leurs propres forces,

(1) Aux Romains, VII, 7-17,

accomplir la loi spirituelle ; ils deviennent ainsi, non-seulement pécheurs, ce qu'ils seraient même sans avoir reçu la loi, mais encore prévaricateurs, ce qu'ils ne seraient pas sans la connaissance de la loi. L'Apôtre dit dans un autre endroit : « Là où la loi n'est pas, il n'y a » pas prévarication (1). » L'Apôtre dit ailleurs : « La loi » est donc survenue pour que le péché abondât. Mais » où abondait le péché a surabondé la grâce (2). »

L'avantage de la loi c'est de montrer l'homme à lui-même, afin qu'il connaisse sa faiblesse et qu'il voie comment la prohibition accroît la concupiscence charnelle au lieu de la guérir. On désire toujours plus ardemment ce qui est défendu, lorsqu'on demeure charnel en présence d'une prescription spirituelle. Ce n'est point par la loi elle-même, c'est par la grâce qu'on devient spirituel pour l'accomplissement de la loi spirituelle ; ce n'est point par l'effet d'un commandement, c'est par un bienfait ; ce n'est point par la lettre qui ordonne, c'est par l'esprit qui vient en aide. Mais, en nous, l'homme intérieur commence à se renouveler selon la grâce, afin que nous fassions ce que nous aimons, et que nous ne donnions pas notre consentement à la chair lorsqu'elle fait ce que nous haïssons : il ne s'agit pas d'éteindre en nous la concupiscence, il s'agit de ne plus se laisser aller à ses désirs. Mais c'est là une grande chose, et si elle s'accomplissait de toute manière, et si, tant que nous sommes dans le corps de cette mort, nous ne donnions aucun consentement à nos mauvais désirs, nous n'aurions plus à dire à notre Père qui est aux cieux : « Par-

(1) Aux Romains, IV, 15.
(2) Aux Romains, V, 20.

» donnez-nous nos offenses. » Pourtant nous ne serions jamais comme nous serons quand ce corps mortel aura revêtu l'immortalité : car alors non-seulement nous n'obéirons plus à aucun désir de péché, mais il n'y aura plus en nous des désirs auxquels il faille résister.

Présentement donc lorsque l'Apôtre dit que « ce n'est » pas lui qui fait ce qu'il n'aime pas, mais que c'est le » péché qui habite en lui, » il parle de la concupiscence de la chair, qui opère en nous ses mouvements, même quand nous ne leur obéissons pas, « si toutefois le péché » ne règne point dans notre corps mortel et que nous » n'obéissions pas à ses désirs, et si nous n'abandon- » nons pas nos membres au péché comme des armes » d'iniquité (1) : » nous marcherons alors avec persévérance dans cette justice non encore accomplie et nous parviendrons à sa consommation, heureux état où il n'y a plus de concupiscence de péché à réprimer et à réfréner, où il n'y a plus même de désir de péché. La loi, en nous disant : « Vous ne convoiterez pas, » n'a pas entendu que nous puissions ici-bas parvenir à cette perfection ; elle a marqué le but vers lequel nous devons tendre. Ceci ne se fait point par la loi qui le commande, mais par la foi qui l'obtient ; non point par la lettre qui prescrit, mais par un don de l'Esprit divin ; non point par les mérites des œuvres de l'homme, mais par la grâce du Sauveur. C'est pourquoi l'avantage de la loi c'est de convaincre l'homme de sa faiblesse, et de l'obliger à implorer le remède de la grâce qui est dans le Christ. « Quiconque aura invoqué le nom du » Seigneur sera sauvé (2). » « Comment invoqueront-ils

(1) Aux Romains, VI, 12, 13.
(2) Joël, II, 32, actes des Apôtres, II, 24.

» celui en qui ils ne croient pas? Comment croiront-ils » en celui dont ils n'ont pas entendu parler (1)? » Et l'Apôtre ajoute : « La foi vient donc parce qu'on a en- » tendu ; et l'on entend par la prédication de la parole » du Christ (2). »

Ceux qui se réjouissent charnellement d'être israélites et se glorifient dans la loi en dehors de la grâce du Christ, sont ceux dont l'Apôtre a dit que « ne connaissant pas » la justice de Dieu et voulant établir la leur propre, ils » ne se sont point soumis à la justice de Dieu (3). » La justice de Dieu dont parle ici l'Apôtre, c'est celle qui vient de Dieu à l'homme ; il entend par justice humaine celle que les juifs regardaient comme pouvant leur suffire pour observer les commandements sans le secours de celui qui a donné la loi. Leurs pareils sont ceux qui, tout en se disant chrétiens, se montrent ennemis de la grâce du Christ en prétendant que les préceptes divins peuvent s'accomplir avec les seules forces humaines; c'est ainsi que, ne connaissant pas la justice de Dieu, et voulant établir la leur propre, ils ne se soumettent pas à la justice de Dieu, et, sans être juifs de nom, ils le sont par leur erreur. Ces gens-là avaient trouvé pour chefs Pélage et Célestius, promoteurs ardents d'une doctrine impie. Un juste jugement de Dieu, par le soin vigilant de ses fidèles serviteurs, les a récemment exclus de la communion catholique; à cause de leur cœur impénitent, ils persistent encore dans des erreurs condamnées.

Quiconque veut se séparer de ce qu'il y a de charnel et d'animal et par conséquent de blâmable et de con-

(1) Aux Romains, x, 14.
(2) Aux Romains, x, 17.
(3) Aux Romains, x, 3.

damnable dans le judaïsme ne doit pas se borner à rejeter les coutumes anciennes, qui étaient des figures et qui, depuis le Nouveau Testament, ont cessé d'être nécessaires, de façon qu'on ne peut plus être condamné pour le manger et le boire, et pour les fêtes de la néoménie et du sabbat, ombres des choses à venir ; mais il faut éviter aussi ce que la loi défend au profit des bonnes mœurs des fidèles, afin que, « renonçant à l'impiété et aux dé» sirs du siècle, nous vivions avec tempérance, justice » et piété (1) : » voilà pourquoi l'Apôtre prend soin de nous rappeler le précepte de l'ancienne loi qui nous défend les mauvais désirs et tout ce qui, sans aucune figure, se rattache à l'amour de Dieu et du prochain, cet abrégé de la loi et des prophètes, comme l'a dit Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même : saint Paul reçoit, aime et recommande ces prescriptions anciennes dans le sens où des chrétiens doivent les entendre, c'est-à-dire que nous ne devons pas nous attribuer à nous-mêmes le bien que nous pouvons en retirer, mais l'attribuer à la grâce de Dieu par Jésus-Christ Notre-Seigneur.

Cependant on demande avec raison si, en se montrant de la sorte un véritable et sincère chrétien, on peut encore être appelé juif ou israélite. Oui, sans doute, si on l'entend dans le sens spirituel et non point charnel ; et toutefois on ne doit pas porter ce nom dans le langage ordinaire, il faut seulement en retenir la signification spirituelle : sans cela on s'exposerait à tomber dans une dangereuse confusion de termes, et l'on pourrait arriver à faire profession de ce qu'il y a de plus contraire au nom chrétien. Le bienheureux Apôtre a lui-

(1) A Tite, II, 12.

même résolu la question de savoir si celui qui est chrétien est censé être également juif ou israélite. « Ce » n'est pas, dit-il, que la circoncision ne soit utile, si » vous accomplissez la loi; mais si vous la violez, tout » circoncis que vous êtes, vous devenez incirconcis. Si » donc un homme incirconcis garde les préceptes de la » loi, n'est-il pas vrai que, tout incirconcis qu'il est, » il sera considéré comme circonscis? et celui qui, étant » naturellement incirconcis, accomplit la loi, vous con- » damnera, vous qui, avec la lettre de la loi et de la » circoncision, êtes transgresseur de la loi; car le juif » n'est pas celui qui l'est au dehors; et la circoncision » n'est pas celle qui se fait sur la chair et qui n'est » qu'extérieure; mais le juif est celui qui l'est intérieure- » ment : la circoncision est celle du cœur, qui se fait » par l'esprit, et non par la lettre; et ce juif tire sa » gloire, non des hommes, mais de Dieu (1). Ce juif qui en porte la marque au plus profond de l'âme, non point dans la circoncision de la chair, mais dans la circoncision du cœur, ce juif par l'esprit et non par la lettre, quel est-il, si ce n'est le chrétien?

C'est ainsi que nous sommes juifs, non selon la chair, mais selon l'esprit; nous ne sommes point la postérité d'Abraham par la chair, comme ceux qui se vantent d'en porter le nom, mais par l'esprit de foi selon lequel cette descendance orgueilleuse n'appartient plus à Abraham; car nous savons que nous sommes la race que Dieu promit à Abraham lorsqu'il lui dit : « Je » vous ai établi le père de beaucoup de nations (2). Et nous

(1) Aux Romains, II, 25-29.
(2) Genèse, XVII, 4.

savons tout ce qu'en dit l'Apôtre : « Nous disons que » la foi d'Abraham lui a été imputée à justice. Quand » donc lui a-t-elle été imputee? est-ce après ou avant sa » circoncision? Ce n'est pas après, c'est avant. Abra- » ham a reçu la marque de la circoncision comme le » sceau de la justice qu'il avait eue par la foi lorsqu'il » était encore incirconcis, pour être le père de tous » ceux qui croient sans être circoncis, afin que la foi » leur soit imputée à justice, et le père des circoncis » qui non-seulement ont reçu la circoncision, mais qui » suivent aussi les traces de la foi de notre père Abra- » ham avant qu'il fût circoncis. » Et un peu plus bas : « C'est donc par la foi que nous sommes héritiers, afin » que nous le soyons par la grâce, et que la promesse » demeure ferme pour tous les enfants d'Abraham, » non-seulement pour ceux qui ont reçu la loi, mais » encore pour ceux qui suivent la foi d'Abraham, qui » est le père de nous tous, selon qu'il est écrit : Je » vous ai établi le père de beaucoup de nations. (1) » L'Apôtre dit encore dans son épître aux Galates : « Se- » lon qu'il est écrit d'Abraham qu'il crut à la parole » de Dieu, et que sa foi lui fut imputée à justice. » Comprenez donc que ceux qui ont la foi sont les » enfants d'Abraham. C'est avec la connaissance pro- » phétique que Dieu justifierait les nations par la foi, » que l'Ecriture a dit à Abraham : Toutes les na- » tions seront bénies en vous; ce sont donc ceux qui » ont la foi qui sont bénis avec le fidèle Abraham (2). » L'Apôtre dit ensuite dans la même épître : « Mes

(1) Aux Romains, IV, 9, 17.
(2) Aux Galates, IV, 6, 9.

» frères, je parle d'après ce qui se passe chez les
» hommes. Lorsqu'un homme a fait un traité, nul
» ne peut l'annuler, ni rien y ajouter. Les promesses
» de Dieu ont été faites à Abraham et à sa race; il n'a
» pas été dit qu'elles aient été faites à ceux de sa race
» comme à plusieurs; mais l'Ecriture dit en parlant
» d'un seul : «Et à celui qui naîtra de vous, qui est le
» Christ.» Et après : « Vous tous, vous n'êtes qu'un en
» Jésus-Christ; si vous êtes au Christ, vous êtes de la
» race d'Abraham, les héritiers selon la promesse (1). »

D'après cette interprétation de l'Apôtre, les juifs qui ne sont pas chrétiens ne sont pas enfants d'Abraham, quoiqu'ils descendent de lui selon la chair. Lorsqu'il nous dit : « Comprenez donc que ce sont ceux qui ont » la foi qui sont enfants d'Abraham, » il nous fait entendre que ceux qui n'ont pas la foi ne sont pas enfants d'Abraham. Si Abraham n'est pas le père des juifs de la même manière qu'il est le nôtre, que leur sert-il d'être issus de sa race et de garder le nom sans la vertu qui s'y trouve attachée? Lorsqu'ils passent au Christ et qu'ils commencent à être, par la foi, enfants d'Abraham, alors ils deviennent juifs, non pas à découvert, mais dans le secret de l'âme par la circoncision du cœur; il le sont par l'esprit, non par la lettre; ils tirent leur gloire, non pas des hommes, mais de Dieu. Ceux qui demeurent séparés de cette foi sont comme des branches rompues de cet olivier sur lequel, selon les paroles de l'Apôtre, a été enté l'olivier sauvage : la gentilité. Cela ne se fait point par la chair, mais par la foi; non point par la loi, mais par la grâce; non point par la lettre,

(1) Aux Galates, III, 6, 29.

mais par l'esprit ; non point par la circoncision de la chair, mais par celle du cœur ; non point à découvert, mais dans le secret ; non point avec une gloire qui vienne des hommes, mais de Dieu : c'est ainsi que chaque chrétien deviendra enfant d'Abraham, non pas selon la chair, mais selon l'esprit ; il sera juif, il sera israélite selon l'esprit et non pas selon la chair. « Tous ceux, dit » l'Apôtre, tous ceux qui descendent d'Israël ne sont » pas israélites, et ceux qui sont de la race d'Abraham » ne sont pas tous ses enfants ; mais c'est d'Isaac que » sortira la race qui doit porter votre nom : c'est-à-dire » que ceux qui sont enfants d'Abraham selon la chair, » ne sont pas pour cela enfants de Dieu, mais que ce » sont les enfants de la promesse qui sont de la race » d'Abraham (1). » N'est-ce pas une grande merveille, n'est-ce pas un mystère profond que beaucoup de ceux qui sont sortis d'Israël ne soient pas israélites, et que beaucoup de ceux de la race d'Abraham ne soient pas ses enfants ? Comment ne le sont-ils pas et comment le sommes-nous, si ce n'est parce qu'ils ne sont point les enfants de la promesse appartenant à la grâce du Christ, mais qu'ils sont les enfants de la chair portant un nom inutile et vide ? C'est pourquoi ils ne sont pas israélites comme nous le sommes, et nous ne sommes pas israélites comme ils le sont. Nous le sommes, nous, selon la régénération spirituelle, eux, selon la génération charnelle.

Il faut le voir et le reconnaître : autre est l'israélite qui a reçu ce nom à cause de la descendance charnelle, autre est celui qui a obtenu par l'esprit la chose même que ce

(1) Aux Romains, IX, 6-8.

nom signifie. Est-ce que les israélites sont sortis d'Agar servante de Sara? Ismaël n'est-il pas né d'Agar, et n'est-ce pas de lui qu'est sortie la race des ismaélites? Mais Israël est né de Sara par Isaac, fils d'Abraham selon la promesse. C'est ici la descendance par voie de propagation charnelle. Mais quand on en vient au sens spirituel, on trouve que les israélites selon la chair issus de Sara, ne lui appartiennent point, et que ce sont plutôt les chrétiens qui appartiennent à Sara : les chrétiens ne sont pas nés d'Abraham selon la chair comme Ismaël, mais ils sont les enfants de la promesse comme Isaac : ils n'appartiennent pas à Isaac par une descendance charnelle, mais par un mystère tout spirituel. L'Apôtre parle ainsi aux Galates : « Dites-moi, vous qui voulez » être sous la loi, n'entendez-vous point ce que dit la loi? » Il est écrit qu'Abraham eut deux fils, l'un de l'esclave » et l'autre de la femme libre. Mais celui qui naquit de » l'esclave naquit selon la chair, et celui qui naquit de » la femme libre, naquit en vertu de la promesse. Tout » ceci est une allégorie ; car ces deux femmes sont les » deux alliances ; la première, qui a été établie sur le » mont Sinaï et n'engendre que des esclaves, est figurée » par Agar (le Sinaï est une montagne d'Arabie qui se » rapproche de la Jérusalem d'ici-bas, laquelle est es- » clave avec ses enfants) ; mais la Jérusalem d'en haut » est libre : celle-là est notre mère. Car il est écrit : » Réjouissez-vous, stérile, qui n'enfantiez pas, éclatez » et poussez des cris, vous qui ne deveniez pas mère, » parce que celle qui était délaissée a plus d'enfants que » celle qui a un époux. Nous sommes donc, mes frères, » les enfants de la promesse, comme Isaac. Et comme » alors celui qui était né selon la chair persécutait celui

» qui était né selon l'esprit il, en est de même aujour-
» d'hui. Mais que dit l'Ecriture : chassez l'esclave et son
» fils, car le fils de l'esclave ne sera point héritier avec le
» fils de la femme libre. Or, mes frères, nous ne sommes
» point les enfants de l'esclave, mais de la femme libre;
» et c'est à Jésus-Christ que nous devons cette li-
» berté (1). »

D'après ce sens spirituel de l'Apôtre, c'est donc nous qui appartenons plutôt à la libre Sara, quoique nous ne tirions pas d'elle notre origine; et les juifs, issus de Sara, appartiennent plutôt à l'esclave Agar quoiqu'ils n'en viennent pas selon la chair. Ce grand et profond mystère se découvre aussi dans les petits fils d'Abraham et de Sara, c'est-à-dire dans les fils d'Isaac et de Rebecca, les deux jumeaux Esaü et Jacob appelé ensuite Israël. L'Apôtre, parlant de ce mystère, après avoir fait mention des enfants de la promesse par Isaac et qui appartiennent à la grâce du Christ, ajoute : « Cela ne se
» voit pas seulement dans Sara, mais aussi dans Re-
» becca, qui eut deux enfants à la fois d'Isaac notre
» père. Avant qu'ils fussent nés et qu'ils eussent fait ni
» bien ni mal, afin que le décret de Dieu demeurât
» ferme selon son élection, et non à cause de leurs
» œuvres, mais par la volonté de celui qui appelle, il
» fut dit : l'aîné sera assujéti au plus jeune, selon
» qu'il est écrit : j'ai aimé Jacob; j'ai haï Ésaü (2). »
Cette doctrine apostolique et catholique nous montre suffisamment que les juifs, c'est-à-dire les israélites, appartiennent à Sara selon l'origine de la chair, et les

(1) Aux Galates, IV, 21-31.
(2) Aux Romains, IX, 10-13.

ismaélites à Agar ; mais que, selon le mystère du sens spirituel, les chrétiens appartiennent à Sara et les juifs à Agar. De même, selon l'origine de la chair, la nation de Iduméens appartient à Esaü, appelé aussi Edom, et la nation des Juifs à Jacob, appelé aussi Israël ; mais, selon le mystère du sens spirituel, les juifs appartiennent à Esaü et les chrétiens à Israël. Ainsi s'accomplit ce qui est écrit sur l'assujétissemsnt de l'aîné au plus jeune ; ce qui veut dire que le peuple juif, l'aîné des peuples, sera assujéti au peuple chrétien venu après. Voilà comment nous sommes israélites par l'adoption divine, sans nous glorifier d'une parenté humaine avec Jacob ; nous ne sommes pas isréalites à découvert, mais dans le secret de l'âme, non point par la lettre, mais par l'esprit, non point par la circoncision de la chair, mais par celle du cœur.

Nous ne devons pas pour cela, par un ridicule changement de langage et un bouleversement d'expressions, donner le nom de juifs à ceux qui sont chrétiens et qu'on a coutume d'appeler tels ; celui qui est chrétien et qui porte ce nom ne doit pas mettre son plaisir à porter de préférence le nom d'israélite ; il ne convient pas de beaucoup parler de ce qui ne tient ici qu'à un sens mystérieux : ce serait aller sottement contre l'usage et, si l'on peut parler ainsi, faire preuve d'un savoir fort ignorant, que d'adopter ce nom de juif dans le langage ordinaire. Est-ce que les apôtres, qui nous ont appris ces choses, ne savaient pas comment nous sommes la postérité d'Abraham, héritiers de la promesse, juifs par l'esprit, non par la lettre, par la circoncision du cœur, non par celle de la chair, comment nous sommes l'Israël de Dieu sans être Israël selon la chair ? Ils le savaient mieux que

nous, et cependant, dans leur langage accoutumé, ils appelaient juifs et israélites ceux qui, sortis d'Abraham selon la chair, étaient connus de tous sous ce nom-là.

« Les juifs demandent des miracles, dit l'apôtre Paul, » et les Grecs cherchent la sagesse : mais nous, nous » prêchons le Christ crucifié, qui est un scandale pour » les juifs, une folie pour les gentils, mais qui est la » force de Dieu et la sagesse de Dieu pour ceux qui sont » appelés, soit juifs, soit gentils (1). » Ceux que l'Apôtre appelle Grecs, il les désigne aussi sous le nom de gentils, parce que le peuple grec l'emporte sur les autres peuples de la gentilité. Car si les chrétiens eux-mêmes sont juifs, le Christ crucifié est donc aussi un scandale pour les chrétiens; ce qu'on ne saurait penser sans extravagance. L'Apôtre dit aussi : « Ne soyez point un » objet de scandale ni pour les juifs, ni pour les Grecs, » ni pour l'Eglise de Dieu (2). » Comment saint Paul ferait-il cette différence entre les uns et les autres, si, dans son langage ordinaire, il avait dû donner le nom de juifs à ceux qui composent l'Eglise de Dieu? Saint Paul dit aussi : « Nous qu'il a appelés, non-seulement » d'entre les juifs, mais encore d'entre les gentils (3). » Comment Dieu les aura-t-il appelés d'entre les juifs, s'il les a appelés d'entre ceux qui n'étaient pas juifs pour qu'ils le devinssent? De même pour les israélites : « Que dirons-nous? » c'est l'Apôtre qui parle, « que » dirons-nous donc? que les gentils qui ne cherchaient » point la justice, ont trouvé la justice, et la justice qui » vient de la foi. Mais les israélites, recherchant la loi

(1) I. aux Corinthiens, I, 22-24.
(2) I. aux Corinthiens, X, 32.
(3) Aux Romains, IX, 24.

» de la justice, ne sont point parvenus à la loi de la » justice. Pourquoi? Parce qu'ils ne l'ont point recher- » chée par la foi, mais par les œuvres : ils ont heurté contre la pierre d'achoppement (1). » Et ailleurs, dans la même épître : « Que dit le Seigneur à Israël? J'ai » étendu mes mains tout le jour vers ce peuple incré- » dule et rebelle à ma parole (2). » Et l'Apôtre ajoute : « Je dis donc : Est-ce que Dieu a rejeté son peuple? » Loin de moi cette pensée! car je suis moi-même is- » raélite, de la race d'Abraham et de la tribu de Ben- » jamin. Dieu n'a pas rejeté son peuple qu'il a connu » dans sa prescience (3). » Comment donc l'Apôtre appelle-t-il les israélites un peuple incrédule et rebelle, si les chrétiens sont israélites, et comment lui-même s'appelle-t-il israélite? Est-ce parce qu'il était devenu chrétien? Non sans doute; mais parce que, selon la chair, il était de la race d'Abraham et de la tribu de Benjamin ; nous n'appartenons pas à cette race selon la chair; nous lui appartenons selon la foi, et c'est pourquoi nous sommes israélites. Mais autre chose est ce qui se découvre dans la profondeur d'un mystère, autre chose est ce qui tient aux habitudes du langage de tous les jours.

Votre lettre me parle de je ne sais quel Aptus qui enseigne aux chrétiens à judaïser et se dit lui-même juif israélite : il défend qu'on s'abstienne des viandes qu'il a été convenable d'interdire à une époque par le ministère de Moïse, le serviteur de Dieu, et il veut qu'on pratique les cérémonies anciennes, maintenant abolies

(1) Aux Romains, IX, 30-32.
(2) Aux Romains, X, 21.
(3) Aux Romains, XI, 1, 2.

parmi les chrétiens, ces cérémonies appelées par l'Apôtre les ombres des choses futures, afin de nous faire entendre qu'elles étaient prophétiques et que leur observance est passée : par là on voit que cet Aptus veut se donner pour israélite et juif, non dans le sens spirituel, mais dans une signification tout à fait charnelle. Quant à nous, nous nous regardons comme affranchis de ces pratiques, abolies par le Nouveau Testament: nous avons appris et nous enseignons qu'il faut observer, non point à l'aide des seules forces humaines et de notre propre justice, mais avec la grâce de Dieu par Jésus-Christ Notre-Seigneur et dans la justice qui vient de lui, les préceptes de la Loi ancienne, encore nécessaires au temps où nous sommes : « Vous ne commettrez point » d'adultère, vous ne tuerez point, vous ne convoiterez » pas, » et tout ce qui est compris dans ces paroles : « Vous aimerez votre prochain comme vous-même. » Nous ne nions pas pour cela que nous soyons la postérité d'Abraham et de ceux à qui l'Apôtre dit : « Vous » donc qui êtes de la race d'Abraham (1), » ou que nous soyons juifs dans le secret de l'âme, comme ceux dont l'Apôtre dit : « Le vrai juif n'est pas celui qui l'est à » découvert, et qui est circoncis dans sa chair, mais celui qui est juif dans le secret de l'âme, par la circon- » cision du cœur qui se fait par l'esprit, non par la » lettre : ce vrai juif tire sa gloire, non pas des hommes, » mais de Dieu (2). » Nous ne nions pas que nous soyons des israélites spirituels, appartenant à celui à qui il a été annoncé que l'aîné lui serait assujéti : mais nous

(1) Aux Galates, III, 29.
(2) Aux Romains, II, 28, 29.

ne portons pas ces noms d'une façon qui ne nous siérait pas ; nous les gardons par l'intelligence des mystères qui s'y trouvent, nous n'affectons pas de les prendre par un étrange oubli du langage reçu.

LETTRE CXCVII.

(Année 419.)

Hésychius, évêque de Salonne en Dalmatie, s'était adressé à saint Augustin pour l'interprétation de certains endroits de l'Écriture sur la fin dut monde ; l'évêque d'Hippone lui envoie des explications tirées de saint Jérôme et lui dit que la seule chose certaine sur la fin des temps, c'est qu'elle n'arrivera pas avant que l'Évangile soit prêché par toute la terre.

AUGUSTIN AU BIENHEUREUX SEIGNEUR HÉSYCHIUS.

Je vous réponds par le retour de votre fils Cornutus, mon collègue dans le sacerdoce, qui m'a apporté la lettre que vous avez bien voulu m'écrire ; je vous rends avec respect le salut qui vous est dû, bienheureux seigneur et frère, et je me recommande beaucoup à vos prières si agréables à Dieu. Vous voulez que je vous écrive quelque chose sur certains passages des prophètes ; il me paraît meilleur de vous envoyer les explications qu'en a données le saint et très-savant homme Jérôme, et que peut-être vous n'avez pas. Si vous connaissez déjà ces explications et qu'elles ne vous satisfassent point, je demande que vous preniez la peine de me le dire, et de me faire savoir comment vous comprenez

vous-même ces oracles des prophètes. Je crois, moi, qu'il faut surtout entendre du temps déjà passé les semaines de Daniel, car je n'ose pas compter les temps qui nous séparent du second avénement du Sauveur, et je ne pense pas qu'aucun prophète ait marqué le nombre des années qui doivent s'écouler avant la fin : il faut s'attacher de préférence à cette parole du Seigneur : « Personne ne peut connaître les temps que le Père a » mis en sa puissance (1). »

Le Seigneur a dit dans un autre endroit : « Personne » ne sait ni le jour ni l'heure (2) ; » il y a des personnes qui concluent de ce passage qu'on pourrait donc calculer les temps, et que c'est seulement le jour et l'heure que nul ne peut savoir : je me dispense de dire comment les Ecritures ont coutume de prendre le jour et l'heure pour le temps. Mais il est certain que ces paroles de Notre-Seigneur s'appliquent à l'ignorance des temps ; interrogé par ses disciples, le Seigneur répondit : « Personne ne peut connaître les temps que le Père a » mis en sa puissance. » Jésus-Christ ne dit pas : le jour ou l'heure, il dit : « les temps ; » ce qui ne peut pas signifier un court espace comme la durée d'un jour ou d'une heure, surtout si nous faisons attention au sens de l'expression grecque traduite dans notre langue : les mots latins n'ont pas pu reproduire le texte original avec une parfaite exactitude, car on lit ici dans le grec : χρόνους ἢ καιρούς. Nous traduisons ces deux mots par *les tepms*, quoiqu'il y ait entre les deux termes une différence de sens qu'il ne faille pas négliger. Les Grecs

(1) Actes des Apôtres, I, 7.
(2) Saint Matthieu, XXIV, 26.

appellent καιροὺς certains temps, non pas de ceux qui s'écoulent dans le cours des âges, mais les temps où il convient de faire ou de ne pas faire quelque chose : comme la moisson, la vendange, la chaleur, le froid, la paix, la guerre et autres choses semblables. Χρόνους désigne le cours des temps.

Quand les apôtres interrogèrent Notre-Seigneur, ce ne fut pas pour connaître le dernier jour ni la dernière heure du monde; mais ils lui demandèrent si ce serait alors que le royaume d'Israël serait rétabli. Et voici la réponse du Sauveur : « Personne ne peut connaître les » temps que le Père a mis en sa puissance. » Si on avait traduit en latin par des mots qui signifiassent les temps ou ce qui vient à temps, on n'aurait pas rendu exactement le sens des deux mots grecs. Le mot καιροὶ s'entend de ce qui vient à temps ou à contre-temps. Quant a calculer les temps pour savoir la fin du monde ou l'avénement du Seigneur, je crois que ce serait vouloir connaître ce que Jésus-Christ lui-même a dit que personne ne pouvait savoir.

Pour ce qui est du temps marqué, il n'arrivera pas avant que l'Evangile soit prêché au monde entier pour servir de témoignage à toutes les nations. Rien de plus clair que cette parole du Sauveur : « Cet Evangile sera » prêché à toute la terre pour servir de témoignage à » toutes les nations, et alors la fin viendra (1). » Evidemment cela veut dire que la fin ne viendra pas avant. Combien de temps s'écoulera-t-il entre la prédication de l'Evangile au monde entier et la fin des siècles? C'est là une chose incertaine. Ce qu'il y a de certain, c'est que

(1) Saint Matthieu, XXIV, 14.

la fin du monde n'arrivera pas auparavant. Si des serviteurs de Dieu entreprenaient de parcourir l'univers pour se rendre compte de ce qui reste de nations auxquelles l'Evangile n'a pas été annoncé, nous pourrions nous faire quelque idée des temps qui s'écouleront d'ici à la fin. Mais si, à cause de tant de lieux inaccessibles et barbares, un pareil projet est inexécutable, je crois beaucoup moins aisé encore de découvrir dans les Ecritures quel espace de temps nous sépare de la fin du monde, puisque nous lisons dans les saints Livres : « Personne ne peut connaître les temps que le Père a » mis en sa puissance. » Lors même qu'on viendrait nous apprendre d'une manière certaine que l'Evangile a été prêché à toutes les nations, nous ne pourrions pas dire encore ce qui reste de temps avant la fin, nous ne pourrions que penser que la fin approche de plus en plus. On nous répondra peut-être qu'il a fallu peu de temps pour prêcher l'Evangile aux nations romaines, à la plupart des nations barbares, que la conversion de beaucoup d'entre elles à la foi du Christ a été prompte, et qu'il est permis de croire que d'ici à peu d'années, l'Evangile aura pénétré partout ; on pourra nous dire que, nous qui sommes déjà vieux, nous ne le verrons point, mais que ceux qui sont aujourd'hui jeunes le verront quand ils seront parvenus à la vieillesse. Il sera plus facile de montrer cela quand ce sera fait, qu'il ne l'est de le découvrir dans les saintes Ecritures, avant que cela arrive.

Voilà ce que j'ai été obligé de dire au sujet de l'opinion d'un certain commentateur que le prêtre Jérôme accuse de témérité pour avoir osé prétendre que les Semaines de Daniel concernent le second avénement du

Christ et non pas le premier. Si Dieu révèle ou a révélé quelque chose de meilleur à la sainte humilité de votre âme, je vous demande de vouloir bien me le communiquer : recevez cette réponse comme celle d'un homme qui aimerait mieux savoir que d'ignorer les choses que vous m'avez demandées; mais parce que je n'ai pas pu les pénétrer encore, je préfère avouer mon ignorance que d'enseigner ce qui ne serait pas la vérité.

LETTRE CXCVIII.

(Année 419.)

Hésychius reconnait, d'après les termes mêmes de l'Évangile, que personne ne peut savoir le jour ni l'heure de la fin du monde, mais il croit que Dieu n'a pas voulu nous cacher les temps et qu'il faut se préparer au second avénement du sauveur ; les malheurs de l'époque où il vivait lui semblent faire partie des signes marqués dans l'Évangile. L'évêque de Salonne exprime des doutes sur les semaines de Daniel et demande à saint Augustin qu'il veuille bien l'éclairer par une réponse étendue.

HÉSICHIUS A SON BIENHEUREUX SEIGNEUR AUGUSTIN, SON CHER ET VÉNÉRABLE FRÈRE ET COLLÈGUE DANS L'ÉPISCOPAT, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

Cornutus, notre saint collègue dans le sacerdoce, m'a remis votre lettre que je désirais et que j'attendais; elle m'a causé de la joie, parce qu'elle est une preuve de votre souvenir et que vous avez la bonté de m'y donner en peu de mots votre propre sentiment sur ce que je vous avais demandé. Vous avez joint à votre lettre des

explications tirées des ouvrages de notre saint collègue Jérôme, afin de m'aider à résoudre mes difficultés; e comme vous avez bien voulu me demander mon opinion, je vous la soumets, dans la mesure de ma faible intelligence, après avoir lu ce que vous m'avez envoyé.

Toutes choses étant gouvernées par la volonté et la puissance de Dieu, auteur de toute créature, le passé et l'avenir sont connus des saints prophètes qui ont annoncé aux hommes les choses futures avant qu'elles arrivent. Il serait donc assez étonnant que ce que Dieu a voulu annoncer à l'avance, ne pût pas arriver à la connaissance des hommes, comme il paraîtrait par cette parole du Seigneur au bienheureux Apôtre : « Personne ne peut connaître les temps que le Père a » mis en sa puissance. » D'abord dans les plus anciens exemplaires des Eglises, il n'est pas dit : « Personne ne » peut; » mais il est dit : « Ce n'est pas à vous à connaître les temps ou les moments que le Père a mis en » sa puissance; » l'explication de ceci s'achève dans les paroles qui suivent : « Mais vous serez mes témoins à » Jérusalem, et dans la Judée, et dans la Samarie, et » jusqu'au bout de la terre (1). » Notre-Seigneur ne voulait pas dire que ses apôtres seraient les témoins de la fin du monde, mais les témoins de son nom et de sa résurrection.

Quant à la connaissance des temps, voici ce que le Seigneur nous dit lui-même : « Quel est le serviteur » fidèle et prudent que le maître a établi sur les gens de » sa maison pour leur distribuer la nourriture au temps » marqué? Bienheureux ce serviteur, si son maître ar-

(1) Actes des Apôtres, I, 7, 8.

» rive et le trouve agissant ainsi (1). » La famille du Christ se nourrit de la prédication de la parole, et celui-là sera trouvé serviteur fidèle, qui aura distribué la nourriture nécessaire à ceux qui croient en Notre-Seigneur et qui l'attendent dans son temps. Le mauvais serviteur est repris en ces termes : « Si le mauvais ser-» viteur dit : Mon maître tarde à venir, ce maître vien-» dra à un jour qu'il ne sait pas et à une heure qu'il » ignore (2). » Et le reste. Notre-Seigneur reproche aussi de ne pas connaîtrele temps lorsqu'il dit : « Hypocrites, » vous savez juger de l'aspect du ciel, pourquoi ne » reconnaissez-vous pas ce temps (3)? » Ecoutons l'Apôtre : « Dans les derniers jours il viendra des temps pé-» rilleux (4). » Et le reste. L'Apôtre dit encore : « Quant » au temps et aux moments, il n'est pas nécessaire que » nous vous en écrivions, car vous savez bien vous-» même que le jour du Seigneur viendra comme un vo-» leur de nuit. Lorsqu'ils diront : « Nous sommes en » paix et en sécurité, ils seront, tout à coup surpris par » un malheur imprévu, comme une femme grosse » par les douleurs de l'enfantement, et n'y échapperont » pas (5). » L'Apôtre dit encore : « Ne vous souvenez-» vous pas que je vous ai dit ces choses, lorsque j'étais » avec vous, et vous savez ce qui le retient, en attendant » qu'il paraisse en son temps; car le mystère d'iniquité » se forme dès à présent; c'est assez que celui qui le » tient présentement le tienne jusqu'à ce qu'il soit en-

(1) Saint Matthieu, XXIV, 45, 46.
(2) Saint Matthieu, XXIV, 50.
(3) Saint Luc, XII, 56.
(4) II. à Timothée, III, 1
(5) I. aux Thessaloniciens, V, 1, 3.

» levé; et alors paraîtra cet impie que le Seigneur Jésus » tuera par le souffle de sa bouche (1). » Le Seigneur, dans l'Evangile, parle ainsi à l'ingrate Jérusalem : « Si du » moins tu avais connu le temps, où Dieu t'a visitée, » peut-être serais-tu restée debout; mais maintenant » tout est caché à tes yeux (2). » Et le Seigneur s'adres- » sant aux Juifs, leur dit : « Faites pénitence, les temps » sont accomplis, croyez à l'Evangile (3). » C'était avec raison que le Sauveur disait aux Juifs que les temps étaient accomplis, puisque leurs temps, depuis sa prédication, n'ont duré que trente-cinq ou quarante ans. Nous lisons dans le prophète Daniel : « Et je vis » que la bête fut tuée et que son corps fut livré pour » être brûlé, et que la puissance des autres bêtes fut » transportée; et que la grandeur de la vie leur fût don- » née jusqu'à un temps et un temps (4). » Le grec porte ici : ἕως χρόνου καὶ καιροῦ. Nous lisons ensuite : « Et » voici comme le Fils de l'homme venant sur les nuées » du ciel (5). » Ceux qui comprennent l'Ecriture savent ce que signifient le mystère de cette bête et la translation de la puissance des autres bêtes.

Il faut aimer et attendre l'avénement du Seigneur, car c'est un grand bonheur pour ceux qui aiment son avénement, selon ces paroles de l'apôtre Paul : « Il ne » me reste qu'à attendre la couronne de justice qui » m'est réservée, et que le Seigneur, qui est le juste » juge, me donnera en ce jour; et non-seulement à

(1) II. aux Thessaloniciens, II, 5, 8.
(2) Saint Luc, XIX, 42.
(3) Saint Marc, I, 15.
(4) Daniel, VII, 11, 12.
(5) Daniel, VII, 13.

» moi, mais encore à tous ceux qui désirent son avéne-
» ment (1). » Le Seigneur dit dans l'Evangile : « Alors les justes brilleront comme le soleil dans le royaume de leur père (2). » Et le prophète : « Car voici que les té-
» nèbres et la nuit couvriront la terre par dessus les
» nations ; le Seigneur apparaîtra en vous, et sa ma-
» jesté se verra sur vous (3). » Et le même prophète : « Ceux qui attendent le Seigneur bondiront avec force ;
» ils s'élèveront sur des ailes comme l'aigle ; ils cour-
» ront sans se lasser ; ils marcheront et n'auront pas
» faim (4). » On trouve beaucoup d'autres passages concernant la béatitude de ceux qui aiment l'avénement du Seigneur.

Il est clair que personne ne peut supputer les temps, car l'Évangile a dit que nul ne sait ni le jour, ni l'heure ; pour moi, autant que me le permet la faiblesse de mon intelligence, je dis que personne ne sait ni le jour, ni le mois, ni l'année de l'avénement du Sauveur; mais en voyant les signes de cet avénement et d'après ces témoignages avant-coureurs, je crois devoir l'attendre et nourrir les croyants de cette espérance, afin qu'ils aiment l'avénement de celui qui a dit : « Quand
» vous verrez toutes ces choses, sachez que le fils de
» l'homme est proche, et qu'il est à la porte (5) ; » or, les signes évangéliques et prophétiques qui se sont montrés au milieu de nous, annoncent l'avénement du Seigneur. C'est en vain que ceux qui cherchent, ou ceux

(1) II. à Timothée, IV, 8.
(2) Saint Matthieu, XIII, 43.
(3) Isaïe, LX, 2.
(4) Isaïe, LX, 31.
(5) Saint Matthieu, XXIV, 33.

qui se moquent, s'occupent de calculer les jours et les années puisqu'il est écrit que « si ces jours n'eussent été » abrégés, nulle chair n'eût été sauvée ; mais ils seront » abrégés à cause des élus (1). » Il est certain qu'il n'y a pas de calcul possible pour un temps abrégé par le Seigneur qui a fait les temps, mais il est certain aussi que son avénement est proche ; nous en reconnaissons quelques signes dans les événements accomplis au milieu de nous. « Lorsque ces choses commenceront » d'arriver, dit le Seigneur, vous respirerez et vous leverez la tête, parce que votre rédemption sera pro- » che (2). » Ces signes qui seront vus, nous les trouvons clairement marqués dans l'Évangile de saint Luc : « et » Jérusalem sera foulée aux pieds par les gentils jus- » qu'à ce que les temps des gentils soient accom- » plis (3). » Cela a été fait et il n'est douteux pour personne que cela se fasse encore. L'évangéliste ajoute : « il y aura des signes dans le soleil, la lune et les étoiles, « et, sur la terre, les peuples seront dans la tribu- » lation. » Si nous ne voulions pas convenir que ces choses se rencontrent à l'époque où nous sommes, la grandeur de nos maux nous forcerait à l'avouer ; car, dans le même temps, des signes ont été vus dans le ciel (4), et les peuples sur la terre ont été vus dans la tribulation. L'évangéliste dit encore « que les hommes sècheront » de frayeur, dans l'attente de ce qui doit arriver au » monde. » Est-il une patrie, est-il un lieu qui, de no-

(1) Saint Matthieu, XXIV, 22.
(2) Saint Luc, XXI, 28.
(3) Saint Luc, XXI, 24.
(4) On croit que c'est ici une allusion à la fameuse éclipse de soleil du 19 juillet 418, suivie d'une secheresse qui fit mourir tant d'hommes et de bêtes.

tre temps, n'ait connu le deuil ou la tribulation? la plupart des signes, marqués dans l'Évangile, ont déja paru.

On nous objectera le passage où il est dit : « Ce » Évangile sera préché au monde entier, et alors vien- » dra la fin.» Mais le Seigneur a seulement annoncé que les Apôtres seraient les témoins de son nom et de sa résurrection à Jérusalem, dans la Judée, dans la Samarie et jusqu'au bout de la terre; écoutons l'Apôtre : « mais je dis: est-ce qu'ils n'ont pas entendu? leur » bruit a retenti par toute la terre, et leurs paroles se » sont fait entendre jusqu'aux extrémités de l'univers, » et encore : « à cause de l'espérance qui vous est réser- » vée et dont vous avez été instruits par la parole véri- » table de l'Évangile qui est arrivé au milieu de vous, » de la même manière qu'il croît et fructifie dans le » monde entier (1). »

La foi annoncée aux nations par les Apôtres a rencontré beaucoup de persécuteurs, ce qui a retardé son établissement; ainsi s'accomplissaient ces paroles de l'Evangile : « avant toutes ces choses, ils mettront la » main sur vous, ils vous persécuteront, ils vous traî- » neront dans les synagogues et les prisons, et vous » feront comparaître devant les rois et devant les gou- » verneurs à cause de mon nom (2). » Ainsi s'accomplissait encore ce qui est écrit : « vous serez vîte rétablie » par ceux qui vous ont détruite. » La foi croissait peu à peu dans le monde par la persécution même, mais à partir du moment où les empereurs ont com-

(1) Aux Colossiens, I, 5, 6.
(2) Saint Luc, XXI, 12.

mencé à être chrétiens par la volonté de Dieu, l'Évangile du Christ a rapidement pénétré partout.

La manière dont notre collègue le saint frère Jérôme explique les semaines du bienheureux Daniel, toute conforme, du reste, au sentiment des docteurs des Églises, tient le lecteur en suspens. Car si ce très-savant prêtre notre collègue dit qu'il est dangereux de se prononcer sur les maîtres des Églises, et de préférer l'un à l'autre, à combien plus forte raison un simple lecteur ne pourra-t-il pas faire ce qui fait hésiter un maître tel que lui! quant à nous, nous croyons à ces paroles du Seigneur : le ciel et la terre passeront, mais ni un seul iota ni un seul point de la loi ne passera, que toutes ces choses ne soient faites (1). Je m'étonne que le mystère des semaines de Daniel soit accompli à la naissance et à la passion du Christ, puisque le prophète l'annonce pour le milieu de la semaine ; « au milieu de la semaine, » dit-il, mon sacrifice sera aboli, la prière cessera, on » ne verra plus que mort et désolation, et l'abomina- » tion succèdera au sacrifice (2). » Si cette abomination est déjà arrivée, comment le Seigneur nous avertit-il en ces termes : « quand donc vous verrez dans le lieu » saint l'abomination de la désolation, prédite par le » prophète Daniel, que celui qui lit, entende (3). » Pour me rendre aux désirs de votre béatitude, je vous ai écrit mon sentiment. Daignez, en nous répondant par la parole de votre grâce, nous instruire pleinement et nous réjouir.

(1) Saint Matthieu, v, 18,
(2) Daniel, IX, 27.
(3) Saint Matthieu, XXIV, 15.

LETTRE CXCIX.

(Année 419.)

Saint Augustin, dans cette seconde réponse à Hésychius, traite à fond la question de la fin du monde d'après les témoignages des divines Écritures; nous y trouvons les impressions et les terreurs contemporaines, mais nous y trouvons aussi la tranquille sérénité d'un grand esprit, la mesure et la réserve qui n'abandonnent jamais l'évêque d'Hippone. Il s'attache à prouver qu'on ne peut rien savoir sur l'époque de la fin des temps. Saint Augustin a mentionné cette lettre dans le XX[e] livre, chapitre v, de la *Cité de Dieu*.

AUGUSTIN AU BIENHEUREUX SEIGNEUR HÉSYCHIUS, SON CHER ET VÉNÉRABLE FRÈRE ET COLLÈGUE DANS L'ÉPISCOPAT, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

J'ai reçu la lettre où vous exhortez vivement et salutairement à aimer et à désirer l'avénement de notre Sauveur; vous le faites comme un bon serviteur du père de famille très-occupé des intérêts du maître, et voulant que beaucoup d'autres partagent l'amour persévérant dont vous êtes vous-même embrasé. Vous nous rappelez le passage de l'Apôtre où il est dit que le Seigneur lui accordera une couronne de justice, non-seulement à lui, mais à tous ceux qui aiment son avénement (1); encouragés par cette pensée, nous traversons ce monde comme des étrangers, à mesure que cet amour fait des progrès dans nos âmes : que la venue du Sauveur soit prochaine ou qu'elle doive tarder, notre fidélité s'attache

(1) II. à Timothée, IV, 8.

à cette espérance, et nos vœux pieux aspirent à cette manifestation suprême. Le serviteur qui dit : « mon maî- » tre tarde à venir, (1) » et qui frappe ses compagnons, et qui mange et boit avec des gens perdus comme lui, n'aime pas la manifestation de son maître. Son cœur se fait voir par ses œuvres ; c'est pourquoi le bon maître a eu soin, quoique brièvement, de nous marquer les vices de pareils serviteurs ; il nous les montre livrés à l'orgueil et à l'intempérance. Il voulait nous avertir que ce n'est pas dans un mouvement d'affectueux désir, que le mauvais serviteur disait : « mon maître tarde à ve- » nir ; » il ne soupirait pas après lui comme cet ami de Dieu qui disait : « mon âme a soif du Dieu vivant : » quand irai-je? quand paraîtrai-je devant la face de » Dieu? » En parlant ainsi, l'ami de Dieu exprimait une impatience pénible : le temps tout rapide qu'il soit, paraissait bien long au gré de ses désirs. Comment pouvons-nous dire que le Sauveur tarde à venir ou que son avénement est encore loin, puisque les Apôtres eux-mêmes, lorsqu'ils étaient encore sur la terre, disaient que : « la dernière heure était venue (2)? » et pourtant ils avaient entendu dire au Seigneur : « ce n'est point à » vous à savoir les temps. » Les Apôtres ne savaient donc pas ce que nous ne savons pas nous-mêmes, moi du moins et ceux qui l'ignorent comme moi. Jésus-Christ leur avait dit : « ce n'est point à vous à savoir les » temps que le Père a mis en sa puissance, » ce qui ne les empêchait pas d'aimer sa manifestation et de distribuer à leurs compagnons la nourriture qu'il fallait ; ils

(1) Psaume XVI, 3.
(2) I. saint Jean, II, 18.

ne les battaient pas en exerçant sur eux une domination brutale, ils ne commettaient pas des excès avec ceux qui aiment le monde et ne disaient pas : « mon maître tarde » à venir. »

Autre chose est donc l'ignorance des temps, autre chose la corruption des mœurs et l'amour des vices. Lorsque l'apôtre Paul disait : « Ne vous troublez pas, ne » vous effrayez pas d'une parole ou d'une lettre qu'on » vous dirait venir de nous comme si le jour du Sei- » gneur était proche (1) ; » lorsque l'Apôtre parlait ainsi, il ne voulait pas qu'on ajoutât foi à ceux qui répétaient que l'avénement du Seigneur était proche ; il ne voulait pas non plus qu'à l'exemple du mauvais serviteur, les chrétiens trouvassent que le Seigneur tardait à venir et qu'ils se livrassent à l'orgueil et aux excès. Tout en les mettant en garde contre de fausses rumeurs, l'Apôtre voulait que les fidèles fussent préparés à recevoir leur maître avec les reins ceints et les lampes allumées. « Mais vous, mes frères, leur disait-il, vous n'êtes pas » dans les ténèbres en sorte que ce jour puisse vous sur- » prendre comme un voleur. Car vous êtes tous enfants » de la lumière et enfants du jour ; nous ne sommes pas » enfants de la nuit ni des ténèbres (2). » Celui qui dit que son maître tarde à venir, celui qui bat ses compagnons et boit jusqu'à l'ivresse avec des gens perdus comme lui, n'est pas enfant de la lumière, mais il est l'enfant des ténèbres ; c'est pourquoi ce jour suprême le surprendra comme un voleur. Chacun doit craindre d'être ainsi surpris par le dernier jour de sa vie ; nous serons, au dernier jour du monde, comme nous aura

(1) II. aux Thessaloniciens, II, 2. (2) I. aux Thessaloniciens, V, 4, 5.

trouvés le dernier de nos jours : tels nous aurons été en mourant, tels nous serons jugés à la fin des siècles.

Aussi lisons-nous dans l'évangile de saint Marc : « Veillez, parce que vous ne savez pas quand viendra le » maître de la maison, si ce sera le soir ou au milieu de » la nuit, ou au chant du coq, ou au matin : il ne faut » pas qu'en arrivant tout à coup, il vous trouve endormi. » Ce que je vous dis, je le dis à tous : veillez (1). » Le Sauveur le dit à tous, c'est-à-dire à tous ses élus et bien-aimés qui appartiennent à son corps, à son Eglise. Jésus-Christ n'a pas seulement parlé ainsi pour ceux qui avaient le bonheur de l'entendre, mais aussi pour ceux qui furent de ce monde après ses disciples et avant nous, et pour nous-mêmes et pour ceux qui viendront après nous jusqu'au dernier avénement. Est-ce que ce dernier jour du monde doit nous trouver tous dans cette vie ? Est-ce que c'est aussi aux morts que s'adressaient ces paroles : « Veillez, de peur que le maître, arrivant tout à » coup, ne vous trouve endormi. » Pourquoi donc le Seigneur parle-t-il « à tous, » si ce n'est dans le sens que je viens d'indiquer ? Le dernier jour viendra pour chacun, quand viendra le jour où nous sortirons de la vie dans le même état où nous trouvera le jugement dernier. Tout chrétien doit donc veiller afin que l'avénement du Seigneur ne le surprenne pas sans être préparé. Or, celui-là ne sera pas trouvé prêt au dernier jour du monde, qui n'aura pas été trouvé prêt au dernier jour de sa vie. Les apôtres savaient certainement que le Seigneur ne viendrait pas pendant qu'ils seraient encore en ce monde. et cependant, qui peut douter qu'ils se soient montrés

(1) Saint Marc, XIII, 35, 37.

vigilants et observateurs fidèles de la recommandation divine, de peur que le maître, arrivant tout à coup, ne les surprît sans être préparés? Je ne sais pas encore bien comment il faut entendre ce que vous écrivez au sujet de ces paroles du Seigneur à ses apôtres : « Ce n'est » pas à vous à connaître le temps ni les moments que » le père a mis en sa puissance. » Il vous semble en découvrir l'explication dans les paroles suivantes : « Mais » vous serez mes témoins à Jérusalem, dans la Judée, » dans la Samarie et jusqu'au bout de la terre (1). » Vous dites que le Seigneur n'entendait pas que les apôtres fussent les témoins de la fin du monde, mais les témoins de son nom et de sa résurrection. Cependant le Seigneur ne dit pas : Ce n'est pas à vous à annoncer les temps, mais il dit : « Ce n'est pas à vous à connaître les » temps. » Si vous voulez comprendre ceci comme une défense faite aux apôtres d'enseigner la fin des temps, qui de nous oserait l'enseigner? qui de nous aurait la présomption de savoir ce que Dieu n'a point appris à ses disciples, qui l'interrogeaient face à face, de savoir ce que de si saints et de si grands docteurs n'ont pas pu annoncer à l'Eglise?

Nous répondra-t-on que ce ne sont pas les apôtres mais les prophètes qui l'ont enseigné? C'est ce que vous dites, et il est vrai que les choses futures sont connues par les paroles des saints prophètes; « ils ont annoncé » aux hommes par la volonté divine, dites-vous, les » choses à venir avant qu'elles arrivent. » Mais si vous vous étonnez que les hommes ne puissent pas connaître ce que Dieu a voulu prédire, vous devez vous étonner

(1) Actes des Apôtres, I, 7, 8.

bien davantage qu'il n'ait pas été permis aux apôtres de savoir et d'enseigner ce que les prophètes avaient annoncé aux hommes. Si nous-mêmes nous pouvions comprendre les paroles par lesquelles les prophètes ont marqué la fin des temps, comment les apôtres ne les auraient-ils pas comprises ? Et si les apôtres ont compris cette révélation prophétique des temps qui devaient s'écouler avant la fin du monde, comment ne l'ont-ils pas enseignée, eux qui, dans leurs livres, nous ont tant de fois expliqué les prophètes ? Les mêmes écrits des prophètes qui ont servi aux apôtres pour ce qu'ils ont su de la fin du monde et dont ils ont loué l'autorité, auraient donc servi à d'autres pour apprendre ce que les apôtres n'ont pu qu'entrevoir ! Pourquoi leur a-t-il été dit que ce n'était pas à eux à savoir les temps, ou, si vous aimez mieux, à enseigner les temps que Dieu a mis en sa puissance, puisque les apôtres les enseignaient en ce sens que les écrits où l'on s'instruisait de ces choses étaient connus par eux ? Il est à croire, non pas que Dieu n'a point voulu que l'on sache ce qu'il a annoncé à l'avance, mais qu'il n'a pas voulu annoncer à l'avance ce qu'il jugeait inutile de savoir.

Vous demandez pourquoi le Seigneur nous avertit de prendre garde aux temps, lorsqu'il dit : « Quel est le » serviteur fidèle et prudent que le maître a établi sur » les gens de sa maison, pour qu'il leur distribue la » nourriture au temps voulu? » Le Seigneur ne tient pas ce langage pour que le bon serviteur connaisse la fin des temps; mais pour qu'en tout temps il veille en faisant le bien, parce qu'il ne sait pas la fin des temps. Il ne nous dit pas qu'il faut connaître mieux que les apôtres les temps que le Seigneur a mis en sa puissance ; mais il

nous exhorte à imiter les apôtres dans la préparation de notre cœur, parce que nous ne savons pas quand viendra le Seigneur ; c'est ce que j'ai suffisamment montré plus haut. Jésus-Christ reproche aux juifs de ne pas connaître les temps ; « hypocrites, leur dit-il, qui jugez d'après » l'aspect du ciel, etc.; » ce temps, que le Sauveur reprochait aux juifs de ne pas connaître, c'est le temps de son premier avénement auquel il faut croire, afin de pouvoir attendre l'autre dans une pieuse vigilance. Car celui qui n'aura pas connu le premier avénement du Seigneur ne pourra pas se préparer au second par la foi et la vigilance, de peur d'être surpris comme par un voleur de nuit, soit que le Seigneur vienne plus tôt ou plus tard qu'on ne l'attend.

Vous vous rappelez que l'apôtre Paul dit qu'il viendra des temps dangereux aux derniers jours du monde ; mais nous apprend-il pour cela quelque chose sur les temps que le Père a mis en sa puissance ? Et quelqu'un sait-il s'ils seront longs ou courts ces temps que nous avouons devoir être les derniers ? Nous devons penser qu'il y a déjà longtemps qu'il a été dit : « Mes petits enfants, la » dernière heure est venue (1). »

Vous citez encore ces paroles de l'Apôtre : « Quant » aux temps et aux moments, il n'est pas nécessaire que » nous vous en écrivions, car vous savez assez que le » jour du Seigneur viendra comme un voleur dans la » nuit ; lorsqu'ils diront : La paix et la sécurité sont avec » nous, ils seront surpris par le malheur comme une » femme grosse par les douleurs de l'enfantement, et » n'y échapperont pas (2). » L'Apôtre ne dit point ici

(1) I. saint Jean, II, 18. — (2) I. aux Thessaloniciens, V, 1, 3.

quand cela doit arriver, mais comment cela arrivera; il ne dit rien sur la durée du temps qui nous sépare du dernier jour; seulement il nous fait entendre que ce malheur suprême viendra quand on se croira en paix et en sûreté. Ces paroles de l'Apôtre ne permettent pas à notre temps d'espérer ou de craindre le dernier jour de l'univers, car nous ne croyons pas que les amis eux-mêmes de ce monde, sur lesquels doit tout à coup tomber le malheur, se croient en paix et en sûreté.

L'Apôtre fait assez voir ce qu'il suffit de connaître lorsqu'il dit aux fidèles qu'il n'a pas besoin de leur écrire pour les temps et les moments, ou, comme portent d'autres exemplaires des saints Livres, qu'ils n'ont pas besoin qu'il leur écrive; l'Apôtre n'ajoute pas qu'ils savent le temps qui reste, mais il dit : « Vous savez bien » que l'heure du Seigneur viendra comme un voleur de » nuit. » Voilà ce qu'il faut savoir, afin que ceux qui ne veulent pas être surpris par cette dernière heure comme par un voleur de nuit aient soin d'être des enfants de lumière et de veiller avec un cœur tout prêt. Si, pour échapper à ce danger, il était besoin de connaître ce qui reste de temps, l'Apôtre ne dirait point qu'il n'a pas besoin de l'écrire, mais, dans sa prévoyance, c'est précisément cela qu'il aurait jugé à propos d'enseigner. Il suffisait que les fidèles sussent que l'heure du Seigneur viendrait comme un voleur pour ceux qui ne sont pas prêts et qui sont endormis : c'était un avertissement pour se préparer et pour veiller, à quelque heure que le Seigneur dût venir. Saint Paul est ainsi resté dans les limites qu'il ne devait pas dépasser, et, quoique apôtre, il s'est gardé

d'enseigner aux autres ce que le Seigneur n'avait pas voulu révéler aux apôtres quand il leur avait dit : « Ce » n'est pas à vous à savoir. »

Vous citez aussi ces paroles de saint Paul : « Ne vous » souvenez-vous pas que je vous ai dit ces choses lors- » que j'étais encore auprès de vous? Et vous savez bien » ce qui le retient pour qu'il se révèle en son temps. Car » le mystère d'iniquité se forme dès à présent ; c'est » assez que celui qui le tient présentement le tienne jus- » qu'à ce qu'il soit enlevé. Et alors paraîtra cet impie » que le Seigneur Jésus tuera par le souffle de sa bou- » che (1). » Plût à Dieu que vous ne vous fussiez pas borné à citer ces paroles de l'Apôtre et que vous eussiez bien voulu les expliquer ! Elles sont obscures et mystiques; il est évident cependant qu'elles ne marquent rien sur les temps qui doivent s'écouler avant le second avénement du Sauveur. L'Apôtre dit : « Pour qu'il se » révèle en son temps, » mais il ne dit pas quand cela doit venir. Il ajoute : « Le mystère d'iniquité se forme » dès à présent. » Il y a différentes manières d'entendre ce mystère d'iniquité; mais sa durée, c'est ce que nous ne savons pas. L'Apôtre ne nous l'apprend point, car il est un de ceux à qui il a été dit : « Ce n'est pas à vous à » savoir les temps. » Il est vrai que saint Paul n'était pas encore au nombre des apôtres quand cette parole leur fut dite ; mais pourtant nous ne doutons pas qu'il ait appartenu à leur collége et société.

On lit ensuite : « C'est assez que celui qui le tient pré- » sentement le tienne jusqu'à ce qu'il soit enlevé : et » alors paraîtra cet impie que le Seigneur Jésus tuera

(1) II. aux Thessaloniciens, II, 5, 8.

» par le souffle de sa bouche (1).» Ces paroles ont trait à l'apparition de l'antéchrist. Il semble plus clairement marqué quand il est dit de lui qu'il sera tué par le souffle de la bouche du Seigneur Jésus-Christ; mais, pour ce qui est de l'époque de cette apparition, l'Apôtre n'en dit rien, pas même obscurément. Chacun peut faire effort pour découvrir quel est « celui qui tient » ou « ce qu'il » tient » et pénétrer le sens des autres expressions ; mais il n'est pas question ici de durée.

Vous nous dites aussi que le Seigneur, dans l'Evangile, blâme les juifs lorsqu'il adresse ces paroles à l'ingrate Jérusalem : « Si du moins tu avais connu le temps » où Dieu t'a visitée; peut-être resterais-tu debout. Mais » maintenant tout est caché à tes yeux (2). » Ces paroles regardent le premier avénement du Seigneur, et non pas le second dont il s'agit ici. C'est de ce second avénement et non point du premier que le Sauveur a voulu parler lorsqu'il a dit : « Ce n'est pas à vous à » savoir les temps; » car les disciples interrogeaient le Seigneur sur ce qu'ils espéraient et non pas sur ce qu'ils voyaient déjà. Si les juifs avaient connu ce premier avénement, ils n'auraient jamais crucifié le Seigneur de gloire; c'est pourquoi ils auraient pu subsister, au lieu d'être frappés de coups si terribles. Ces mots : « Faites » pénitence, les temps sont accomplis, croyez à l'Evan- » gile, » ces mots, d'après ce que vous dites vous-même, s'appliquaient à des temps qui devaient peu durer; nous savons que ces temps sont passés, c'est-à-dire que nous savons la destruction de Jérusalem où était établi le royaume des juifs.

(1) Saint Luc, XIX. 42.

Vous dites que ceux qui comprennent l'Ecriture savent ce que veut dire le prophète Daniel lorsqu'il parle de « la bête tuée, du règne des autres bêtes, » et, au milieu de ces choses, de la venue du fils de l'homme sur les nuées du ciel. Mais j'aurais bien voulu que vous nous eussiez expliqué comment ces choses appartiennent à la connaissance du temps qui doit s'écouler d'ici à l'avénement du Sauveur. Je vous rendrais de grandes actions de grâces si vous pouviez me prouver que ces paroles du Seigneur : « Ce n'est pas à vous à savoir les » temps, » s'adressaient uniquement aux apôtres et non point à ceux qui devaient venir après eux et à qui la révélation de ce secret avait été réservée.

Il faut donc aimer et attendre l'avénement du Seigneur, comme vous nous y exhortez saintement. Vous parlez du grand bonheur promis à ceux qui aiment l'avénement de Jésus-Christ, et vous invoquez le témoignage de l'Apôtre, dont vous rapportez ainsi les paroles : « Il ne me reste qu'à attendre la couronne de justice » qui m'est réservée et que le Seigneur, qui est le juste » juge, me donnera en ce jour, non-seulement à moi, » mais encore à ceux qui aiment l'avénement du Sei- » gneur (1). » Car alors, comme vous le rappelez d'après l'Evangile, les justes brilleront comme le soleil dans le royaume de leur Père; vous rapportez ces paroles du Prophète : « Voilà que la nuit et les ténèbres couvriront » la terre par dessus les nations; mais en vous appa- » raîtra le Seigneur, et sa majesté se verra sur vous (2); » et aussi ces paroles du même Prophète : « Ceux qui at-

(1) II. à Thimothée, IV, 8.
(2) Isaïe, LX, 2.

» tendent le Seigneur bondiront avec vigueur ; ils dé-
» ploieront leurs ailes comme les aigles, ils courront et
» ne se lasseront pas, ils marcheront et n'auront pas
» faim (1). »

Voilà ce que vous nous dites pieusement et en toute vérité pour marquer le bonheur de ceux qui aiment l'avénement du Seigneur. Mais ceux à qui l'Apôtre disait de ne pas se troubler comme si le jour du Seigneur était proche, aimaient aussi l'avénement du Seigneur ; en leur parlant de la sorte, le docteur des nations ne voulait pas les séparer de cet amour, mais l'allumer au contraire plus fortement dans leurs âmes ; il tenait à les mettre en garde contre ceux qui répétaient que le jour du Seigneur était proche, de peur que, ne voyant rien venir au temps annoncé, les fidèles ne crussent que de fausses promesses leur avaient été faites, et qu'ils ne désespérassent de la récompense de leur foi. Ce n'est donc pas aimer l'avénement du Seigneur que de dire qu'il est proche ou qu'il est éloigné, mais on l'aime lorsqu'on l'attend, qu'il soit proche ou non, avec la sincérité de la foi, la fermeté de l'espérance, l'ardeur de l'amour. Car si on aime d'autant plus le Seigneur qu'on croit et qu'on prêche davantage que son avénement sera prochain, ceux qui disaient que ce jour était proche aimaient donc bien mieux Jésus-Christ que ceux auxquels l'Apôtre défendait de croire à de fausses rumeurs, ou que l'Apôtre lui-même qui n'y croyait pas.

Si je ne craignais d'être pour vous une fatigue, je vous demanderais de vouloir bien m'expliquer plus clairement ce que vous entendez quand vous dites que per-

(1) Isaïe, XL, 31.

sonne ne peut supputer les temps. Peut-être vous et moi pensons-nous ici de même, et c'est en vain que nous attendons l'un de l'autre un peu de lumière. Car vous ajoutez : « L'Evangile dit : Personne ne sait ni le jour » ni l'heure; mais moi, autant que me le permet la fai- » blesse de mon intelligence, je dis qu'on ne peut savoir » ni le mois ni l'heure de l'avénement du Sauveur. » Il semble que cela veuille dire qu'on ne peut pas savoir en quelle année viendra le Seigneur, mais qu'on peut savoir la semaine ou la décade : comme si on pouvait dire que ce sera dans sept ans ou dans dix ans. S'il n'est pas possible d'en marquer l'époque de si près, je demande si on peut dire au moins que l'avénement du Seigneur aura lieu dans tel espace de cinquante ou de cent ans, ou dans un plus grand ou plus court espace d'années. Si vous avez pu pénétrer aussi avant, vous avez fait un grand pas dans la connaissance du secret qui nous occupe.

Je vous demande de vouloir bien me communiquer les preuves sur lesquelles vous vous appuyez : si au contraire vous ne pensez pas être parvenu à ce degré de lumière, nous sommes tous deux au même point. Que les temps où nous sommes soient les derniers temps, nous le voyons, nous tous, hommes de foi; nous le voyons d'après les signes que l'Evangile nous marque comme les avant-coureurs de l'avénement de Jésus-Christ. Mais si, après mille ans, le monde devait finir, nous pourrions dire encore que ces temps sont les derniers, que ce jour est le dernier jour, parce qu'il est écrit : « Mille » ans devant vos yeux sont comme un jour (1) : » Tout

(1) LXXXIX, 4.

ce qui arriverait durant ces mille ans pourrait être considéré comme arrivé au dernier temps ou au dernier jour. Je dis encore une fois, ici, ce qu'il faut souvent répéter dans cette question, c'est qu'il y a déjà de longues années que le bienheureux Jean l'évangéliste a dit : « La » dernière heure est venue. » Si nous avions été alors sur la terre et que nous eussions entendu cette parole de saint Jean, aurions-nous cru que tant d'années s'écouleraient encore et n'aurions-nous pas espéré voir le Seigneur du vivant même de saint Jean ? L'Apôtre ne disait pas : le dernier temps est venu, ou la dernière année, ou le dernier mois, ou le dernier jour, mais il disait : « La dernière heure est venue. » Combien cette heure est longue ! pourtant l'apôtre Jean n'a pas menti : il faut comprendre que le mot heure signifie dans sa bouche le temps. Quelques-uns croient que ce jour de saint Jean comprend six mille ans : en le divisant en douze heures, la dernière heure serait de cinq cents ans. C'est donc dans cet espace d'années que se serait trouvé saint Jean, selon ses commentateurs, lorsqu'il disait : « La dernière » heure est venue. »

Mais autre chose est de savoir, autre chose est de conjecturer. Si six mille ans sont comptés pour un jour, pourquoi ne les diviserions-nous pas en vingt-quatre heures au lieu de douze? La dernière heure, au lieu d'être de cinq cents ans, serait de deux cent cinquante ans. Car, ce qu'on appelle un jour ce n'est pas la durée depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, mais c'est l'espace compris entre un lever et l'autre : ce qui nous donne pour la totalité d'un jour vingt-quatre heures. La dernière heure dont parlait saint Jean serait donc passée depuis soixante et dix ans au moins, et pourtant la fin

du monde n'est pas encore venue. Ajoutez à cela que, d'après l'étude attentive de l'histoire ecclésiastique, l'apôtre Jean est mort longtemps avant que cinq mille cinq cents ans se fussent écoulés depuis le commencement du genre humain ; ce n'était donc pas encore la dernière heure, si, les six mille ans se partageant en douze heures, il faut cinq cents ans pour une heure. Mais si, d'après les Ecritures, nous considérons mille ans comme un jour, il y a bien plus longtemps que la dernière heure de ce long jour est passée, je ne dis pas en divisant cet espace en vingt-quatre parties qui nous donneraient un peu plus de quarante ans, mais en le divisant seulement en douze parties, qui feraient le double d'années. Il est donc mieux de croire que l'Apôtre Jean s'est servi du mot heure pour signifier le temps ; combien cette heure durera-t-elle ? nous l'ignorons, parce que ce n'est pas à nous à savoir les temps que le Père a mis en sa puissance. Nous l'ignorons, quoique nous sachions que cette heure est la dernière, et beaucoup mieux que ceux qui ont été avant nous et qui déjà disaient que la dernière heure était venue.

Ce qui, selon vous, empêcherait qu'on ne marquât la durée des temps qui doivent s'écouler avant la fin, c'est que, d'après les promesses divines, ces jours seront abrégés. Je ne comprends pas cette raison-là. Si Dieu les abrége de façon à les réduire à un très-petit nombre de jours, je me demande comment il est vrai qu'ils auraient dû être nombreux si le Seigneur ne les eût abregés. Vous pensez que les semaines du saint prophète Daniel ne concernent pas le premier avénement du Seigneur, contrairement à l'opinion la plus accréditée, mais qu'elles concernent plutôt son second avénement.

Se peut-il qu'elles soient abrégées de façon qu'il y ait une semaine de moins, et que ce changement fasse mentir la prophétie? Elle a mis tant de soin à compter leur nombre, qu'elle parle de quelque chose comme devant s'accomplir au milieu d'une semaine. Je serais étonné que la prophétie de Daniel se trouvât détruite par la prophétie du Christ. Ensuite, comment croire que Daniel ou plutôt que l'ange qui l'inspirait ait ignoré que le Seigneur doit abréger les jours et qu'il se soit trompé dans ce qu'il a dit? ou comment croire qu'il l'ait su et qu'il ait menti à celui pour lequel il parlait? Si une telle supposition est absurde, pourquoi ne croirions-nous pas plutôt que le nombre des semaines prophétisées par Daniel correspond à l'abréviation même de ces derniers jours : si toutefois ce nombre d'années se rapporte au second avénement du Seigneur, et je ne sais pas comment il serait possible de le montrer.

Si les semaines de Daniel prophétisent le second avénement du Seigneur, on peut dire avec beaucoup plus de certitude et de sûreté qu'il aura lieu dans soixante et dix ans ou, tout au plus, dans cent ans. Car il y a quatre cent quatre-vingt-dix ans dans les soixante et dix semaines; nous comptons à présent à peu près quatre cent vingt ans depuis la naissance du Seigneur, et environ trois cent quatre-vingt-dix depuis sa résurrection ou son ascension. Si on compte depuis la naissance du Sauveur, il ne reste plus que soixante et dix ans; si on compte depuis sa mort, il reste environ cent ans : dans cet espace de temps toutes les semaines de Daniel seront accomplies, si elles regardent le dernier avénement de Jésus-Christ. Celui donc qui dit : ce sera dans tant d'années, dit faux si cela arrive plus tard; mais parce

que les jours seront abrégés, cela arrivera plus tôt. C'est pourquoi, quelle que soit l'abréviation de ces derniers temps, il sera toujours vrai de dire que le Seigneur viendra à telle époque. Cette abréviation ne peut déranger en rien les calculs de celui qui dit que ce second avénement aura lieu dans tel nombre d'années ; elle lui vient en aide au contraire, parce que plus les jours seront réduits en petit nombre, plus il sera vrai que le Seigneur viendra dans cet espace de temps, quoique celui qui suppute ne puisse marquer l'année précise du second avénement.

Toute la question est donc de savoir si les semaines de Daniel ont été accomplies au premier avénement du Seigneur, ou si elles ont prophétisé la fin du monde, ou si elles concernent les deux avénements. Cette dernière opinion n'a pas manqué de gens pour la soutenir ; selon eux, les semaines de Daniel ont reçu un premier accomplissement à la naissance du Sauveur, et recevront, à la fin du monde, leur accomplissement suprême. Il est certain que si on ne les entend pas de la naissance de Jésus-Christ, il faut qu'on les entende de la fin des temps, car cette prophétie ne peut pas être fausse ; si on l'applique au premier avénement, rien n'oblige de l'appliquer à la fin du monde. Cela, fût-il vrai, demeure pour nous incertain ; il ne faut ni nier ni présumer que cela doive être. Reste à prouver, si on veut que cette prophétie regarde la fin du monde, reste à prouver si on le peut, qu'elle n'a pas trouvé son accomplissement dans le premier avénement du Seigneur, contrairement au sentiment de tant de commentateurs des divins Livres qui le démontrent, non-seulement par le calcul des temps mais encore par les événements mêmes, sur-

tout ce qui est écrit : « Et le Saint des saints recevra » l'onction (1), » et à cause de ces paroles de la même prophétie dans le texte hébreu : « Le Christ sera mis à » mort et il ne sera plus rien pour son peuple (2), » ou pour la cité qui était la sienne : tant il se trouvera séparé des juifs qui, n'ayant pas cru en lui comme Sauveur et Rédempteur, ont pu le tuer ! Le Christ ne sera ni consacré ni mis à mort à la fin des siècles pour que cette prophétie de Daniel s'accomplisse.

Quant aux signes marqués par l'Évangile et les prophètes, nous les voyons maintenant, et nous devons espérer comme prochain l'avénement du Seigneur : nul ne peut le nier. Cet avénement se rapproche chaque jour davantage. Mais quand le Seigneur viendra-t-il ? lui-même nous a dit : « ce n'est pas à vous à connaître » les temps. » L'Apôtre disait : « maintenant notre « salut est plus proche que lorsque nous avons com» mencé à croire. La nuit est avancée, le jour ap» proche (3) : » que d'années ont passé depuis lors ! et pourtant ce qu'à dit l'Apôtre n'est pas faux ; à présent on a d'autant plus raison de penser que l'avénement du Seigneur est prochain, que le temps écoulé nous a plus rapproché de la fin du monde. « L'Esprit » dit ouvertement que, dans les derniers temps, quel» ques-uns abandonneront la foi (4). » Ainsi parle saint Paul ; on n'en était pas encore aux temps des hérétiques et des ennemis de la foi qui leur ressemblent ; ces temps sont aujourd'hui venus, et c'est une marque

(1) Daniel, IX, 24.
(2) Daniel, IX, 26.
(3) Aux Romains, XIII, 11, 12.
(4) I, à Timothée, IV, 1.

de la fin prochaine du monde. L'Apôtre dit ailleurs : « sachez que dans les derniers jours il viendra des » temps rigoureux ; » ou comme portent d'autres exemplaires, « des temps périlleux; » saint Paul explique quels seront ces temps : « il y aura des hommes épris » d'eux-mêmes, avares, fiers, superbes, blasphéma- » teurs, désobéissants à leurs pères et à leurs mères, » ingrats, impies, sans foi, sans charité, calomniateurs, » incontinents, cruels, sans bonté, traîtres, insolents, » aveuglés, plus attachés aux voluptés qu'à Dieu, ayant » l'apparence de la piété, mais reniant son véritable » esprit (1). » Mais il y a eu de ces hommes-là dans tous les temps; il y en avait aussi du temps de l'Apôtre, puisqu'il engage les fidèles à les fuir et qu'il dit que ces hommes-là « pénètrent dans les maisons ; » saint Paul ne dit pas qu'ils pénètreront dans les maisons comme lorsqu'il a précédemment annoncé qu'il viendra des temps périlleux, mais il dit : « qu'ils pénètrent dans les mai- » sons et que des femmelettes deviennent comme leurs » captives. (2) »

L'Apôtre ne met pas ceci au futur mais au présent. C'est d'autant plus hors de doute, qu'il engage ceux à qui il s'adresse d'éviter des gens pareils; toutefois, ce n'est pas en vain que l'Apôtre annonce que « dans les » derniers jours il viendra des temps périlleux ; » ce qui fera le danger de ces temps, c'est que le nombre de ces hommes mauvais s'accroîtra à mesure que le monde touchera à sa fin. Nous les voyons pulluler maintenant, mais qui sait s'ils ne seront pas plus nombreux après

(1) II. à Timothée, III. 1-5.
(2) II. à Timothée, III, 1, 6.

nous, et beaucoup plus nombreux encore lorsqu'on sera tout à fait aux approches de cette fin du monde dont nous ignorons le moment précis? on a parlé des derniers jours, aux premiers jours même des Apôtres, quand le Seigneur venait de monter au ciel, lorsqu'il envoya le Saint-Esprit qu'il avait promis et que les Apôtres parlaient des langues qu'ils n'avaient point apprises, au grand étonnement de ceux qui les entendaient et dont quelques-uns se moquaient d'eux, disant qu'ils étaient pleins de vin nouveau (1). L'apôtre Pierre s'adressant aux gens qui se montraient diversement émus de ces prodiges, leur disait : « ceux-ci ne sont pas ivres, » comme vous vous l'imaginez, puisqu'il n'est que la » troisième heure du jour. Mais voici ce qu'il a été dit » par le prophète : il arrivera dans les derniers jours » (dit le Seigneur) que je répandrai mon esprit sur » toute chair (2). »

Déjà alors on était donc aux derniers jours; combien plus nous y sommes à présent, quand même il devrait y avoir encore, d'ici à la fin du monde, autant de temps ou même plus qu'il s'en est écoulé depuis l'ascension du Seigneur! Cette fin du monde, nous ne la savons pas, parce que ce n'est pas à nous à savoir les temps ou les moments que le Père a mis en sa puissance ; mais nous savons que nous vivons, comme les apôtres, dans les derniers temps, dans les derniers jours, dans la dernière heure ; ceux qui ont vécu après les Apôtres et avant nous se trouvaient davantage dans ce qu'on appelle les derniers temps, et nous même nous y sommes plus encore;

(1) Actes des Apôtres, II, 13.
(2) Actes des Apôtres. II, 15, 16, 17.

ceux qui viendront après nous y seront beaucoup plus, jusqu'à ce qu'on arrive à ceux qui seront, si on peut ainsi dire, les derniers des derniers, et enfin jusqu'à ce jour, tout à fait le dernier, dont le Seigneur veut parler, quand il dit : « Et je le ressusciterai au » dernier jour (1). » Quelle distance nous sépare de ce » jour-là? c'est un secret impénétrable.

Les signes prédits dans l'Evangile, comme votre sainteté le rappelle, sont les mêmes selon saint Luc, saint Matthieu et saint Marc. Ces trois évangélistes rapportent ce que le Seigneur répondit à ses disciples, qui lui demandaient quand s'accompliraient ses prédictions sur la destruction du temple, et quel serait le signe de son avénement et de la consommation des siècles. Ils ne sont pas en désaccord quant aux choses, quoique l'un dise ce que l'autre passe sous silence, ou qu'il le raconte d'une autre manière; ils se prêtent un mutuel appui, au grand avantage de celui qui lit; mais en ce moment ce serait trop long de tout discuter. La réponse du Seigneur s'adressait à ses disciples, qui le questionnaient, soit sur la ruine de Jérusalem, qui avait été l'occasion de leur interrogation, soit sur son avénement dans son Eglise où il vient et où il ne cessera de venir jusqu'à la fin ; car on reconnaît qu'il vient à mesure que de nouveaux membres de son Église naissent chaque jour : c'est de cet avénement que le Seigneur a dit : « Vous verrez » alors le Fils de l'homme venant sur les nuées (2). » Le prophète a dit de ces nuées : « J'ordonnerai à mes nuées de ne plus répandre leur pluie sur elle (3) » (sur la vigne

(1) Saint Jean, VI, 40.
(2) Saint Matthieu, XXVI, 64.
(3) Isaïe, V, 6.

ou sur la terre). Les disciples interrogeaient aussi le Sauveur sur la fin du monde, quand il apparaîtra pour juger les vivants et les morts.

Des signes différents se rapportent à ces trois choses : la ruine de Jérusalem, l'avénement du Seigneur dans son corps qui est l'Eglise, et son avénement comme chef de l'Eglise ; il faut soigneusement distinguer à laquelle de ces trois choses se rapportent les signes marqués dans l'Evangile, pour que nous n'entendions pas de la fin du monde ce qui regarde la destruction de Jérusalem, ou que nous n'entendions pas de la destruction de Jérusalem ce qui regarde la fin du monde ; enfin pour que nous ne confondions pas l'avénement du Seigneur, dans son corps qui est l'Eglise, avec son dernier avénement comme chef de l'Eglise. Parmi tous ces signes, il en est quelques uns de clairs ; d'autres sont si obscurs qu'il est difficile de s'y reconnaître, et téméraire de se prononcer tant qu'on ne les a pas compris.

Voici évidemment qui concerne la ville : « Quand » vous verrez Jérusalem environnée d'une armée, sa- » chez que sa désolation est proche (1). » Et voici qui appartient bien clairement au dernier avénement du Seigneur : « Quand vous verrez arriver ces choses, sa- » chez que le royaume de Dieu est proche (2). » On ne sait pas si on doit rapporter à la ruine de Jérusalem ou à la fin du monde ce qu'on trouve dans saint Matthieu et dans saint Marc : « Malheur aux femmes qui seront » enceintes et à celles qui allaiteront en ces jours-là ! » Priez Dieu que ces choses n'arrivent point en hiver. » Car ce seront des jours de tribulation comme il n'y

(1) Saint Luc, XXI, 20. — (2) Saint Luc, XXI, 31.

» en a pas eu depuis le commencement de la création
» et comme il n'y en aura pas. Et si le Seigneur n'a-
» vait abrégé ces jours, personne n'eût été sauvé : mais
» pour ses élus il a abrégé ces jours (1). » Saint Matthieu ne s'exprime pas différemment. Mais saint Luc parle de manière à faire entendre que cela regarde la ruine de Jérusalem, car voici ce qu'il dit : « Malheur
» aux femmes enceintes et qui allaiteront en ces jours-
» là ! Car cette terre sera accablée de maux, et la colère
» tombera sur ce peuple. Et ils tomberont sous le tran-
» chant du glaive, et ils seront emmenés captifs dans
» tous les pays. Et Jérusalem sera foulée par les gen-
» tils, jusqu'à ce que les temps des nations soient ac-
» complis (2). »

Avant d'en venir là, saint Matthieu écrit ceci : « Quand
» donc vous verrez dans le lieu saint l'abomination de
» la désolation, prédite par le prophète Daniel, que ce-
» lui qui lit, entende ; alors, que ceux qui sont dans la
» Judée s'enfuient dans les montagnes ; que celui qui
» sera sur le toit ne descende pas pour emporter quel-
» que chose de sa maison ; que celui qui sera dans le
» champs ne retourne point pour prendre son vêtement.
» Malheur aux femmes qui seront enceintes et à celles
» qui allaiteront en ces jours-là ! etc. (3). » Et saint Marc écrit : « Mais quand vous verrez l'abomination de
» la désolation être où elle ne doit pas être, qui lit, en-
» tende ; alors, que ceux qui sont en Judée s'enfuient
» dans les montagnes ; et que celui qui sera sur le toit
» ne descende pas dans sa maison et n'y entre pas pour

(1) Saint Marc, XIII, 17-20.
(2) Saint Luc, XXI, 23, 24.
(3) Saint Matthieu, XXIV, 15-19.

» rien emporter; et que celui qui sera dans les champs
» ne retourne pas en arrière pour emporter son vête-
» ment. Malheur aux femmes enceintes et qui allaite-
» ront en ces jours-là (1)! » et le reste. Saint Luc, pour montrer que l'abomination de la désolation prédite par le prophète Daniel, est arrivée avec la ruine de Jérusalem, cite dans le même passage les paroles du Seigneur : « Quand vous verrez Jérusalem environnée
» d'une armée, sachez que la désolation est proche. » C'est donc ici que se place l'abomination de la désolation dont parlent les deux évangélistes. Ensuite saint Luc continue comme eux : « Alors, que ceux qui sont
» dans la Judée s'enfuient dans les montagnes. » Les deux autres avaient dit : « Que celui qui sera sur le toit
» ne descende pas dans sa maison et n'y entre pas pour
» emporter quelque chose; » saint Luc dit : « Que ceux
» qui seront dans la ville s'en aillent : » par là il nous fait voir que les paroles des autres évangélistes ne sont que des conseils pour une fuite précipitée. Les deux autres évangélistes avaient dit : « Que celui qui sera dans
» le champ ne retourne pas en arrière pour emporter
» son vêtement; » saint Luc dit plus clairement : « Que
» ceux qui seront dans les champs ne rentrent pas dans
» la ville, parce que ce sont des jours de vengeance, afin
» que tout ce qui est écrit s'accomplisse (2). » Puis, le même évangéliste, continuant son récit, dit comme les deux autres : « Malheur aux femmes qui seront en-
» ceintes ou qui allaiteront en ces jours-là! » Il est évident qu'en cet endroit les trois évangélistes ne veulent parler que d'une même chose.

(1) Saint Marc, XIII, 14-17.
(2) Saint Luc, XXI, 21, 22.

Saint Luc éclaircit donc ce qui pouvait rester incertain dans la question de savoir si ce qui est dit de l'abomination de la désolation et de l'abréviation des jours en faveur des élus concerne la fin du monde ou la ruine de Jérusalem ; nous ne pouvons pas mettre en doute que, quand Jérusalem a été détruite, il y ait eu dans le peuple juif des élus de Dieu qui croyaient ou devaient croire, et qui avaient été élus avant même que le monde fût créé : c'est pour eux que ces jours devaient être abrégés, afin que les maux leur devinssent supportables. Quelques interprètes me paraissent avoir raison quand ils croient que les maux sont désignés ici sous le nom de jours, comme on dit « les jours mauvais » en d'autres endroits des divines Ecritures : ce ne sont pas les jours eux-mêmes qui sont mauvais, ce sont les choses qui arrivent. Il est dit que ces maux ont été abrégés afin que, grâce à la patience que Dieu leur donne, les élus en sentent moins le poids, et que des maux si grands deviennent courts.

Mais soit qu'il faille entendre de cette façon l'abréviation des jours, soit que Dieu les réduise à un petit nombre, soit qu'ils se trouvent abrégés par un cours plus rapide du soleil (et il ne manque pas de gens qui pensent que ces jours seront plus courts de la même manière que le jour fut plus long à la prière de Josué), toujours est-il que l'évangéliste saint Luc rapporte à la ruine de Jérusalem cette abréviation des jours et l'abomination de la désolation : il n'a pas parlé de ces deux choses ; c'est saint Matthieu et saint Marc qui en ont parlé ; mais ce que dit saint Luc de la destruction de Jérusalem éclaircit ce qu'il y a d'obscur dans le récit des deux autres évangélistes. Josèphe, qui a écrit l'his-

toire des juifs, parle de si grands malheurs arrivés à ce peuple qu'à peine paraissent-ils croyables; ce n'est pas sans raison qu'il a été dit qu'il n'y a pas eu depuis le commencement du monde et qu'il n'y aura pas une pareille tribulation. Dût-il en arriver une aussi grande ou plus grande peut-être au temps de l'antéchrist, il faudrait appliquer à ce peuple ce qui a été dit qu'il ne pourra plus lui arriver rien de semblable; puisque ce sont surtout les juifs qui doivent recevoir l'antéchrist, c'est ce peuple lui-même qui causera la tribulation au lieu de la souffrir.

Il n'y a donc pas de raison pour croire que les semaines du prophète Daniel soient dérangées par l'abréviation des jours, ou qu'elles n'aient pas été déjà accomplies au temps du Sauveur, mais qu'elles doivent l'être à la fin des siècles. Elles ne l'ont pas été avant la passion du Seigneur. Vous réfutez ceux qui le croient quand vous dites : « Si cette abomination est déjà arri» vée, pourquoi le Seigneur dit-il : Quand vous verrez » dans le lieu saint l'abomination de la désolation pré» dite par le prophète Daniel, que celui qui lit, en» tende (1). » Ce raisonnement de votre béatitude est une réponse à ceux qui disent que l'abomination de la désolation avait eu lieu quand le Seigneur parlait ainsi, et qu'elle avait eu lieu avant sa passion et sa résurrection. C'est à ceux qui pensent que l'abomination de la désolation arrivera à la fin des temps, qu'il appartient de répondre à ceux qui disent, d'après le témoignage très-clair de l'évangéliste saint Luc, qu'elle est arrivée à l'époque de la destruction de Jérusalem : et toutefois

(1) Saint Matthieu, XXIV, 15.

ces mots de l'abomination de la désolation ont quelque chose d'obscur qui ne permet pas que chacun l'entende de la même manière.

On peut donner un sens spirituel à ce passage : « Que » celui qui sera sur le toit ne descende pas pour em- » porter quelque chose de sa maison; et que celui qui » sera dans les champs ne revienne point pour empor- » ter sa tunique ; » cela peut vouloir dire que, dans toutes les tribulations, il faut prendre garde de descendre des hauteurs spirituelles à la vie charnelle et de revenir en arrière lorsque déjà on commençait à avancer. Si cette vigilance est nécessaire dans toute tribulation, combien elle a dû l'être au milieu des calamités de Jérusalem, qui n'ont pas eu et n'auront jamais leurs pareilles! Et si cela a été vrai pour la tribulation d'une cité, combien cela sera plus vrai encore pour la dernière tribulation de toute la terre, c'est-à-dire de l'Eglise répandue dans tout l'univers! Saint Luc lui-même, non pas lorsque les disciples interrogent le Seigneur sur son avénement, comme le font saint Matthieu et saint Marc, mais dans un autre endroit où les pharisiens lui demandent quand viendra le royaume de Dieu, saint Luc, dis-je, rapporte ces paroles du Sauveur : « A cette » heure-là, que celui qui sera sur le toit et qui aura ses » meubles dans la maison, ne descende point pour les » emporter ; et que celui qui sera dans les champs, ne » revienne point sur ses pas (1). »

Mais il s'agit maintenant des semaines de Daniel pour le calcul des temps; si elles n'ont pas été accomplies à l'époque du premier avénement du Seigneur, et si elles

(1) Saint Luc, XVII, 31.

doivent l'être à la fin des siècles, qui croira que les Apôtres l'aient ignoré ou qu'ils l'aient su et qu'il ne leur ait pas été permis de nous le dire? Quand même cela serait, il y aurait pour les nations avantage d'ignorer ce que le Seigneur n'a pas voulu leur faire enseigner par ceux qu'il a chargés d'être leurs docteurs. Mais si les semaines ont été déjà accomplies, parce que le Saint des saints a reçu l'onction, parce que le Christ a été mis à mort et qu'il n'est plus rien pour la cité qui était la sienne, parce que le sacrifice a cessé dans le temple de Jérusalem et que l'onction a été abolie, c'est avec raison qu'il a été répondu aux apôtres : « Ce n'est pas à vous à » savoir les temps que le Père a mis en sa puissance ; » car les temps qu'ils auraient pu connaître par la prophétie de Daniel ne concernaient pas la fin du monde sur laquelle ils questionnaient le Sauveur.

Voyons-nous dans le ciel et sur la terre des signes plus frappants que nos devanciers? n'en trouve-t-on pas dans l'histoire des gentils de si prodigieux qu'il en est même qu'on se refuse à croire? et, pour ne pas citer beaucoup d'autres choses extraordinaires qu'il serait trop long de rappeler, quand donc avons-nous vu deux soleils, comme des témoins oculaires l'ont raconté, avant l'incarnation du Seigneur? quand avons-nous vu le soleil obscurci, comme il le fut, lorsque celui qui est la lumière du monde était attaché sur une croix? à moins que nous ne comptions au nombre des prodiges célestes les éclipses de soleil et de lune que les astronomes ont coutume d'annoncer à l'avance : les éclipses de la lune sont fréquentes lorsqu'elle est dans son plein, les éclipses du soleil sont plus rares mais il en arrive aux fins de lune. L'éclipse du soleil, au crucifiement du Christ, fut

toute autre chose; c'était véritablement un prodige. On célébrait la pâque des juifs, ce qui n'arrivait qu'à la pleine lune; or il est certain, d'après les calculs des astronomes, que le soleil ne peut pas s'éclipser quand la lune est pleine mais seulement quand elle est à sa fin; cela ne veut pas dire qu'il y ait éclipse de soleil à chaque fin de lune, mais qu'il n'y en a jamais sans cela. Depuis que le Seigneur a prédit les signes du dernier jour du monde, qui donc se souvient qu'il y ait jamais eu dans le ciel quelque chose de semblable à ce qui s'est passé au moment de la mort de Jésus-Christ? Si de tels signes doivent se montrer dans le ciel, on les verra aux approches de la fin des temps, en admettant qu'on ne puisse pas leur donner un sens spirituel.

Et pour ce qui est des guerres, quand donc la terre n'en a-t-elle pas souffert en des temps et en des lieux différends? Sous l'empereur Gallien, pour ne pas remonter à de plus anciens souvenirs, lorsque, de toutes parts, les barbares inondaient les provinces romaines, combien de nos frères, qui vivaient alors, ont pu croire à la fin prochaine du monde, car c'était longtemps après l'ascension du Seigneur! C'est pourquoi nous ignorons ce que seront les guerres marquées comme un des signes de la fin des temps, si toutefois on ne doit pas les entendre des guerres contre l'Eglise. Car il y a deux nations et deux royaumes : le royaume du Christ et le royaume du démon. Il a été dit : « une nation se lèvera » contre une nation, et un royaume contre un royau» me (1). » C'est ce qui n'a pas cessé depuis qu'il a été dit : « Faites pénitence, car le royaume des cieux est

(1) Saint Matthieu, XXIV, 7.

» proche (1). » Voyez combien d'années ont passé depuis que ces paroles ont été prononcées; et cependant elles sont vraies. Le Seigneur est né d'une vierge dans les derniers jours : cette heure ne serait point appelée la dernière si le royaume des cieux n'était pas proche; c'est durant cette heure que s'accomplissent les choses que le Seigneur a prédites pour son dernier avénement. Cette durée que sera-t-elle? S'il a été dit aux apôtres que ce n'était pas à eux à le savoir, à plus forte raison tout homme comme moi doit reconnaître sa mesure et « ne » pas être sage plus qu'il ne faut (2). »

« La grandeur de nos maux, dites-vous, nous force » d'avouer que nous touchons à la fin, tandis que nous » voyons s'accomplir ce qui a été prédit : les hommes » sècheront de frayeur, dans l'attente de ce qui doit arriver au monde. Il est certain, ajoutez-vous, qu'il n'y » a pas de patrie, pas de lieu qui, de notre temps, n'ait » connu le deuil et la tribulation. » Mais si les maux que le genre humain souffre maintenant sont des marques certaines de la venue prochaine du Seigneur, pourquoi l'Apôtre dit-il que le Seigneur viendra quand les hommes se croiront en paix et sûreté? Après que l'Evangile a dit que les hommes sècheront de frayeur dans l'attente de ce qui doit arriver, il ajoute aussitôt : « Car les vertus » des cieux seront ébranlées; et alors on verra le fils » de l'homme venant sur une nuée avec une grande » puissance et une grande majesté. »

Ne serait-ce pas mieux comprendre cette prédiction que de croire qu'elle ne s'accomplît pas à présent, mais

(1) Saint Matthieu, III, 2.
(2) Aux Romains, XII, 3.

qu'elle s'accomplira quand le monde entier sera dans la tribulation : cette tribulation s'appliquerait à l'Eglise éprouvée sur toute la terre et non point à ceux qui deviendront ses persécuteurs. Ceux-ci se croiront en paix et en sûreté, de façon que l'arrivée du Seigneur les surprendra comme un voleur de nuit; mais au contraire ceux qui aiment la manifestation de Jésus-Christ se réjouiront et tressailliront. Mais maintenant nous voyons que ces maux qu'on croit être les derniers sont communs aux deux nations, aux deux royaumes, à celui du Christ et à celui du démon; ces maux atteignent également les bons et les méchants; il n'y a personne qui dise : « Paix » et sécurité, » partout où tombent ces malheurs, partout où l'on craint qu'ils n'arrivent. Et cependant au milieu de ces catastrophes les festins somptueux ne manquent pas, on s'adonne à l'ivrognerie, on est avare; les chansons lascives se font entendre; les orgues, les flûtes, les lyres, les luths retentissent; le bruit de tous les genres d'instruments et de toutes sortes de jeux frappe l'oreille : est-ce là sécher de frayeur? N'est-ce pas là au contraire une voluptueuse vie? Mais les enfants des ténèbres se plongeront bien plus encore dans ces sortes de plaisirs lorsqu'ils diront : « La paix et la sécurité sont avec nous. »

Que dirons-nous des enfants de la lumière et des enfants du jour que la fin du monde ne doit pas surprendre comme un voleur de nuit? ne continuent-ils pas à user de ce monde quoique ce soit comme n'en usant point? il y a bien longtemps qu'il a été dit : « le temps » est court; » mais ils ne cessent de penser à cette parole des Apôtres avec une pieuse sollicitude. Le plus grand nombre d'entre eux pourtant ne laisse pas de planter et de

bâtir, d'acheter, de posséder, de remplir des fonctions, de se marier; je parle de ceux qui, tout en attendant que leur maître revienne des noces, ne se privent pas cependant des noces de ce monde; leur charité obéissante n'oublie pas les prescriptions de l'Apôtre sur la manière dont les femmes doivent vivre avec leurs maris, les maris avec leurs femmes, les enfants avec leurs parents, les parents avec leurs enfants, les serviteurs avec leurs maîtres, les maîtres avec leurs serviteurs : en toutes ces choses n'usent-ils pas encore de ce monde? Ils labourent, ils naviguent, ils achètent, ils sont pères de famille, ils combattent, ils gouvernent. Je ne crois pas que telle doive être la vie des enfants de lumière lorsqu'on en sera véritablement à l'accomplissement de ce qui est marqué dans l'Évangile, lorsqu'il y aura des signes dans le soleil, la lune et les étoiles, lorsque les nations seront dans l'épouvante et que la mer fera entendre d'effroyables mugissements, lorque les hommes sècheront de frayeur, dans l'attente des maux qui doivent arriver au monde, car les vertus des cieux seront ébranlées.

Je pense qu'il serait mieux d'entendre ces choses de l'Eglise elle-même, de peur que le Seigneur Jésus ne paraisse avoir annoncé comme une grande marque de son second avénement, ce qui s'est déjà vu en ce monde avant même la naissance du Christ, et de peur que nous ne soyons l'objet des railleries de ceux qui nous montreraient dans l'histoire de plus grandes calamités, que celles que nous regarderions avec effroi comme les signes de la fin du monde. L'Église est représentée par le soleil, la lune et les étoiles; il lui a été dit : «Vous êtes

» belle comme la lune, brillante comme le soleil (1). » Cette lune adore notre Joseph en ce monde figuré par l'Egypte, où il a passé du néant à la gloire : la mère de Joseph était morte quand Jacob alla trouver son fils en Egypte ; ce n'est donc pas cette mère là qui a pu adorer Joseph : la vérité de ce songe prophétique s'est accompli dans Notre-Seigneur lui-même. Quand le soleil sera obscurci, et que la lune ne donnera plus sa lumière et que les étoiles tomberont du ciel et que les vertus des cieux seront ébranlées comme il est dit dans les évangiles de saint Matthieu et de saint Marc, l'Eglise en quelque sorte ne se verra plus ; elle sera en proie à la persécution des impies qui, ne craignant plus rien et au comble des félicités humaines, s'en iront, répétant : « La » paix et la sûreté sont avec nous. » Alors les étoiles tomberont du ciel et les vertus des cieux seront ébranlées ; ce qui veut dire que plusieurs qui naguère semblaient resplendir par la grâce, fléchiront devant les persécuteurs et tomberont : quelques-uns même des plus forts seront ébranlés. Nous voyons dans saint Matthieu et dans saint Marc que cela arrivera après la tribulation de ces derniers jours ; non pas que ces choses doivent arriver après que la persécution sera passée, mais parce que la tribulation précédera et qu'elle sera suivie de la chute de quelques-uns ; et comme cette persécution se fera sentir pendant la durée de tous ces derniers jours, on pourra toujours dire que ce sera après la tribulation quoiqu'elle doive arriver en même temps.

Les paroles de saint Luc sur le trouble et l'épouvante

(1) Cantiques, VI, 9.

des nations sur la terre, ne s'appliquent pas aux nations sorties de la race d'Abraham dans laquelle toutes les nations seront bénies, mais elles s'appliquent à cette portion du genre humain qui sera placée à la gauche de Jésus-Christ lorsque tous les peuples seront rassemblés devant le juge des vivants et des morts. Il y aura des bons et des mauvais, des persécuteurs et des persécutés pris dans toutes les nations ; c'est d'elles que sortiront les deux parts, l'une qui dira dans sa joie coupable : *paix et sûreté*, l'autre en qui le soleil s'obscurcira et la lune ne donnera plus sa lumière et d'où tomberont les étoiles et où les vertus des cieux seront ébranlées.

Et alors on verra venir le fils de l'homme sur une nuée avec une grande puissance et une grande majesté. Cela, à mon avis, peut s'entendre de deux manières : la première c'est Jésus-Christ venant dans l'Église comme sur une nuée, ainsi qu'il ne cesse de venir présentement selon ce qu'il est dit : « vous verrez le fils » de l'homme assis à la droite de la majesté de Dieu, » et venant sur les nuées du ciel, avec une grande puis- » sance et une grande majesté : » il se montrera avec plus de puissance dans les saints en leur donnant une force plus grande pour mieux résister à une aussi formidable persécution. La seconde manière d'entendre ces paroles, c'est Jésus-Christ venant à la fin des siècles, dans ce même corps avec lequel il est assis à la droite de Dieu, avec lequel il est mort, il est ressuscité, il est monté au ciel selon qu'il est écrit dans les actes des apôtres : « cela dit, une nuée l'enveloppa et il disparut » à leurs yeux (1), » et comme deux anges dirent alors

(1) Actes des Apôtres, I, 9, 11.

que ce Jésus qui s'était élevé dans le ciel, en viendrait de la même manière qu'on l'y avait vu monter, on peut croire avec raison que le Seigneur viendra non-seulement avec le même corps, mais aussi sur une nuée : il reviendra du ciel comme il s'en est allé de la terre, et c'est dans une nuée qu'il s'éleva pour remonter vers son Père.

Lequel de ces deux sentiments faut-il préférer? il est difficile de le dire. Il semble d'abord qu'il faille croire qu'il s'agit ici du second avénement où le Fils de l'homme viendra juger les vivants et les morts; mais comme il importe d'aller au fond des Écritures et de ne pas s'en tenir à la surface, et comme par leur obscurité même, les Écritures demandent à être pénétrées plus profondément, nous devons soigneusement faire attention à la suite de ce passage, car après que Notre-Seigneur a dit : « Et alors on verra venir le Fils de l'homme » sur une nuée avec grande puissance et grande ma- » jesté, » il ajoute : « Lorsque ces choses commence- » ront d'arriver, regardez et levez la tête, parce que » votre rédemption est proche (1). » Et le Seigneur fait cette comparaison : « Voyez le figuier et tous les » arbres ; lorsque leurs fruits commencent à se mon- » trer, vous connaissez que l'été est proche : de même » lorsque vous verrez arriver ces choses, sachez que le » royaume de Dieu est proche. » Ces choses qu'on verra arriver, qu'est-ce? si ce n'est ce que nous avons marqué plus haut? Au nombre de ces choses nous trouvons la venue du Fils de l'homme sur une nuée avec grande puissance et grande majesté ; lors même donc

(1) Saint Luc, XXI, 27, 28.
(2) Saint Luc, XXI, 29, 30, 31.

qu'on le verra apparaître, ce seront les approches, ce ne sera pas encore le royaume de Dieu.

Nous voyons que les deux autres évangélistes gardent le même ordre. Après que saint Marc a dit que les vertus des cieux seront ébranlées, il ajoute qu'on verra alors venir le fils de l'homme sur des nuées avec une grande puissance et une grande gloire ; il dit ensuite ce que saint Luc ne dit pas : « Et alors il enverra ses anges » et il rassemblera ses élus des quatre vents, depuis » l'extrémité de la terre jusqu'à l'extrémité du ciel. » Puis, tirant sa comparaison du figuier tout seul, au lieu de la tirer comme saint Luc du figuier et des autres arbres, saint Marc s'exprime ainsi : « Or, apprenez la » parabole du figuier : Quand ses rameaux sont encore » tendres et que les feuilles ont paru, vous connaissez » que l'été est proche ; ainsi quand vous verrez s'ac- » complir toutes ces choses, sachez que le fils de » l'homme est près de vous et à la porte (1). » Ces choses que l'on commencera à voir s'accomplir, que sont-elles sinon ce que saint Marc a rapporté plus haut? Et dans ces choses est compris ce qu'il dit : « Et » alors on verra venir le fils de l'homme sur des nuées » avec une grande puissance et une grande gloire : et » alors il enverra ses anges et il rassemblera ses élus. » Ce ne sera pas la fin, mais la fin sera proche.

Dira-t-on que ces mots : « quand vous verrez s'accom- » plir ces choses, » ne doivent pas s'entendre de tous les signes mais de quelques signes seulement, qu'il ne faut excepter que la venue du fils de l'homme sur une nuée, et que ceci ne serait pas une marque de la fin

(1) Saint Marc, XIII, 25, 26.

mais la fin elle-même? Mais saint Matthieu ne fait aucune exception dans les signes qui doivent annoncer la fin; après qu'il a dit que les vertus des cieux seront ébranlées, il ajoute : « Et alors paraîtra dans le ciel le » signe du fils de l'homme, et alors toutes les tribus de » la terre gémiront, et on verra venir le fils de l'homme » sur les nuées du ciel avec une grande puissance et une » grande majesté, et il enverra ses anges avec la trom- » pette et une grande voix, et ils rassembleront ses » élus des quatre vents depuis une extrémité des cieux » jusqu'à l'autre. Or, apprenez la parabole du figuier. » Quand son rameau devient tendre et que ses feuilles » paraissent, vous connaissez que l'été est proche : de » même quand vous verrez toutes ces choses, sachez » que le fils de l'homme est tout près et à la porte. »

Nous saurons qu'il est proche, quand nous verrons s'accomplir, non point quelques uns de ces signes, mais tous ces signes, quand le Fils de l'homme viendra, quand il enverra ses anges, et qu'il rassemblera ses élus des quatre parties du monde, c'est-à-dire de toute la terre : c'est ce que Jésus-Christ fait durant toute cette dernière heure. Il vient dans ses membres comme sur autant de nuées, ou dans toute l'Eglise elle-même, qui est son corps, comme dans une grande nuée qui étend sa fécondité à travers le monde entier; Jésus-Christ fait tout cela depuis qu'il a commencé à prêcher et à dire : « Faites pénitence, car le royaume des cieux » est proche. ». Ainsi donc, en comparant et en examinant attentivement les récits des trois évangélistes sur l'avénement du Seigneur, peut-être trouverait-on que tous ces signes concernent l'avénement quotidien du Sauveur dans son corps, qui est l'Eglise, et dont il di-

sait aux Juifs : « Un jour vous verrez le Fils de l'homme » assis à la droite de la majesté de Dieu, et venant sur » les nuées du ciel. » J'excepte les passages où il s'annonce comme devant juger les vivants et les morts, et dans des termes qui permettent de croire que ce jugement sera prochain ; j'excepte aussi ce que le Sauveur dit si clairement lui-même de son avénement, à la fin du discours rapporté par saint Mathieu ; il marque dans ce discours à quels signes on reconnaîtra l'approche de cet avénement. « Mais quand le Fils de l'homme, » dit-il en finissant, viendra dans sa majesté et tous les » anges avec lui, alors il s'assiéra sur le trône de sa » gloire ; alors il rassemblera devant lui toutes les na- » tions. » Et le reste jusqu'à l'endroit où le Seigneur dit : « Et ceux-ci iront dans le supplice éternel, mais » les justes iront dans la vie éternelle. » Ceci s'applique, sans aucun doute, au dernier avénement du Christ et à la fin du monde. Des interprêtes ont prétendu, non sans quelque raison, que les cinq vierges sages et les cinq vierges folles dont il est parlé à la fin de ce discours, doivent s'entendre de l'avénement quotidien du Sauveur dans son Eglise. Toutefois, il faut se garder ici d'affirmations téméraires, de peur qu'il ne se rencontre quelque chose qui les contredirait fortement. Au milieu des obscurités des livres divins, obscurités par lesquelles il a plu à Dieu d'éprouver nos intelligences, il peut se faire que non-seulement l'un pénètre mieux qu'un autre le sens des saintes Ecritures, mais aussi que le commentateur le plus clairvoyant ne comprenne pas toujours également bien.

J'ignore s'il est possible ici de découvrir quelque chose de plus certain que ce que j'ai déjà établi dans

une précédente lettre, à savoir que le monde ne finira pas avant que l'Evangile ait été porté dans le monde entier. Vous pensez, quant à vous, que l'Evangile a été déjà prêché de tous côtés par les apôtres eux-même ; j'ai des preuves certaines qu'il n'en est pas ainsi. Nous avons chez nous, en Afrique, d'innombrables tribus barbares auxquelles l'Evangile n'a point été encore annoncé ; nous l'apprenons tous les jours par les prisonniers qui nous en arrivent, et dont les Romains font des esclaves. Depuis peu d'années, quelques uns de ces peuples, en très-petit nombre, placés aux frontières romaines et soumis à l'Empire, de façon à n'avoir plus leurs rois mais des chefs nommés par les Romains, commencent à se faire chrétiens, eux et leurs chefs. Les peuples établis plus à l'intérieur de l'Afrique, et qui n'obéissent en rien à la puissance romaine, demeurent tout à fait étrangers à la religion chrétienne, sans qu'il puisse être, cependant, permis de dire qu'ils n'appartiennent pas aux promesses de Dieu (1). Ce ne sont pas

(1) Nous transcrivons le texte de ce passage parce qu'il est intéressant pour l'histoire des anciennes populations de l'Afrique :

Sunt enim apud nos, hoc est, in Africâ, barbaræ innumerabiles gentes, in quibus nondum esse prædicatum evangelium, ex iis qui ducuntur indè captivi, et romanorum servitiis jam miscentur, quotidie nobis addiscere in promptu est. Pauci tamen anni sunt, ex quo quidam eorum rarissimi atque paucissimi, qui pacati romanis finibus adhærent, ita ut non habeant reges suos, sed super eos præfecti a romano constituantur imperio, et illi et ipsi eorum præfecti christiani esse cœperunt. Interiores autem, qui sub nullâ sunt potestate romanâ, prorsus nec religione christianâ in suorum aliquibus detinentur, neque ullo modo rectè dici potest istos ad promissionem dei non pertinere.

Les Berbers, devenus aujourd'hui un si curieux sujet d'étude, nous représentent ces populations des vieux âges africains qui résistèrent plus ou moins à la domination romaine, et dont une très-faible partie embrassa la religion chrétienne. Saint Augustin a parlé ailleurs (*Cité de Deiu*) de l'unité de leur langue ; cette unité du langage des Berbers et

seulement les Romains, mais toutes les nations que le Seigneur a promis par serment à la race d'Abraham. Par suite de ces promesses divines, il est déjà arrivé que des nations non soumises à la domination romaine ont reçu l'Evangile et se sont unies à l'Eglise qui fructifie et croît dans le monde entier. L'Eglise a de quoi s'étendre encore jusqu'à ce que s'accomplisse ce qui est prédit du Christ sous la figure de Salomon : « Il régnera » d'une mer à l'autre mer, et depuis le fleuve jusqu'aux » extrémités de la terre » (1), depuis le fleuve, c'est-à-dire depuis le lieu où le Seigneur a été baptisé; car c'est de là qu'il a commencé à prêcher l'Evangile : « D'une mer à l'autre mer, » c'est-à-dire le monde avec toutes les nations, parce que l'Océan entoure

celle de leur race elle-même se démontrent chaque jour avec une évidence nouvelle, à mesure que la géographie et la philologie étendent leurs conquêtes, sur les pas de nos soldats. L'écrivain arabe Ibn-Khaldoun qui vivait dans les dernières années du quatorze siècle et Léon l'*Africain* qui appartient au commencement du seizième. ne parlent pas sur ce point autrement que l'évêque d'Hippone. Nous avons traduit par *tribus* le mot de *gentes* dans le texte de saint Augustin ; notre grand docteur n'est pas le seul à appeler du nom de *Gentes* les tribus de l'intérieur de l'Afrique et celles qui habitent dans le voisinage de la mer ; c'est la désignation dont se servent les écrivains latins. Notre ami M. Reinaud pense que le nom de cette portion de Berbers appelée *Zenata*, vient de l'ancien mot *Gentes;* « Dans mon opinion, dit-il, *Zenata* ou *Djanata*, qui au » singulier fait *Zena* ou *Djana*, est une forme altérée du latin *Gens* au » singulier et *Gentes* au pluriel, et le mot *Kabylé*, faisant au pluriel » *Kabaïl*, en est l'équivalent arabe. » Cette habile remarque de M. Reinaud est consignée dans son récent mémoire sur les populations de l'Afrique septentrionale, leur langage, leurs croyances, leur état social aux différentes époques de l'histoire. Nous citerons aussi le rapport du même savant sur le tableau des dialectes de l'Algérie et des contrées voisines, de M. Geslin, lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Ce mémoire et ce rapport, où une saine érudition se mêle à une bonne critique, nous représente l'état actuel de la science en ce qui touche les populations africaines domptées ou menacées par nos armes.

(1) Psaume LXXI, 8.

toute la terre. Comment s'accomplirait autrement cette prophétie : « Toutes les nations que vous avez faites » viendront, Seigneur, et se prosterneront devant » vous (1). » Ces nations ne viendront pas en quittant les lieux qu'elles habitent, mais en croyant là où elles se trouvent. Le Seigneur a dit de ceux qui croient : » Personne ne peut venir à moi s'il ne lui est donné » par mon Père. » Le prophète dit : « Chacun l'adorera » dans le pays qu'il habite; toutes les îles des nations » l'adoreront (2). » Il dit toutes les îles, comme s'il disait : même toutes les îles. Par là il fait voir qu'il n'y aura pas de coins de terre où l'Eglise ne se répande, parce que l'Evangile pénétrera au sein des îles, dont quelques unes sont situées dans l'Océan; et nous apprenons qu'il en est déjà qui ont reçu la foi. Ce qui est dit du règne du Christ, d'une mer à l'autre mer, regarde les îles; la prophétie du Psalmiste les comprend comme elle comprend toute la terre, qui est en quelque sorte comme la plus grande des îles, puisque l'Océan l'environne. Nous savons que déjà l'Eglise est établie vers le côté occidental de l'Océan : elle ira sur tous les points de ces rivages où elle n'est point parvenue encore, parce qu'elle fructifie et croît sans cesse.

Si donc, la prophétie de la vérité ne pouvant mentir, il est nécessaire que toutes les nations que Dieu a faites l'adorent; comment l'adoreront-elles si elles ne l'invoquent pas? Comment croiront-elles en celui dont elles n'auront pas entendu parler? Comment entendront-elles parler de Jésus-Christ si on ne le leur prêche? Et

(1) Psaume LXXXV, 9.
(2) Sophonie, II, 11.

comment prêcher si on n'est pas envoyé, car « il envoie » ses anges et rassemble ses élus des quatre vents, c'est-» à-dire de toute la terre. » Il faut donc que l'Eglise s'établisse parmi les nations où elle n'est pas encore ; cela ne veut pas dire que tous ceux qui sont là auront la foi ; toutes les nations ont été promises et non pas tous les hommes de toutes les nations, car la foi n'est pas le partage de tous. C'est pourquoi toute nation croit avec ceux qui sont élus avant la création du monde ; elle est incroyante avec ceux qui ne croient pas ; elle hait les bons avec ceux qui les haïssent. Comment s'accomplirait ce passage de l'Evangile : « Vous serez un objet de haine » pour toutes les nations à cause de mon nom (1), » s'il ne devait pas y avoir, chez tous les peuples, des infidèles qui haïssent et des fidèles qui soient haïs ? Comment la prédication des apôtres ne serait-elle pas étendue partout, puisqu'il est très-certain qu'il y a des nations où l'Evangile commence à peine d'être prêché et d'autres où la prédication n'a pas commencé encore ? Il a été dit aux apôtres : « Vous serez mes témoins à Jérusalem » et dans toute la Judée, et dans la Samarie et jus-» qu'aux extrémités de la terre. » Quand Jésus-Christ parlait ainsi à ses apôtres, il ne leur donnait pas une mission qu'ils dussent seuls remplir : c'est comme lorsqu'il leur disait : « Voilà que je suis avec vous jus-» qu'à la consommation des siècles (2) : » qui ne comprend que cette promesse a été faite à l'Eglise universelle qui, pendant que les uns meurent et que les autres naissent ici-bas, doit subsister jusqu'à la fin des temps.

(1) Saint Matthieu, XXIV, 9.
(2) Saint Matthieu, XXVIII, 20.

Le Sauveur disait également à ses apôtres : « Quand » vous verrez ces choses, sachez que le fils de l'homme » est tout près de vous et à la porte. » Il semble que ces paroles n'aient été dites que pour les apôtres seuls, mais elles s'appliquent évidemment à ceux qui seront vivants sur la terre lorsque tout s'accomplira. A plus forte raison Jésus-Christ donc a dû parler aux apôtres comme pour eux seuls, lorsqu'il s'agissait de la prédication de l'Evangile qui devait être en grande partie leur ouvrage, quoique la continuation de la même œuvre fut réservée à ceux qui viendraient après eux.

L'Apôtre a dit : « Est-ce qu'ils n'ont pas entendu? » Leur bruit a retenti dans toute la terre, et leurs paroles » se sont fait entendre jusqu'aux extrémités de l'uni- » vers. » Quoique ces expressions de l'Apôtre soient au passé, il n'a eu en vue qu'une chose future et non point une chose faite et accomplie ; il a fait comme le prophète dont il cite le témoignage et qui n'a pas dit : leur bruit doit retentir mais « a retenti dans toute la terre, » ce qui n'était pas encore fait : il en est de même de ce passage prophétique du Psalmiste : « Ils ont percé mes » mains et mes pieds (1). » Nous savons que ceci ne s'est accompli que longtemps après. Mais, pour que nous ne croyons pas que ces façons de parler soient employées par les prophètes et non point par les apôtres, saint Paul lui-même nous dit : « L'Eglise du Dieu vivant est la co- » lonne et le fondement de la vérité. Et sans doute c'est » quelque chose de grand que ce mystère d'amour qui » s'est manifesté dans la chair, qui a été justifié dans l'es- » prit, qui a apparu aux anges, qui a été prêché aux na-

(1) Psaume XXI, 17.

» tions, qui a été crû dans le monde, qui a été élevé dans » la gloire (1). » Il est évident que ce que l'Apôtre met ici à la fin n'est pas accompli : combien l'était-ce moins quand il disait ces choses, car l'Eglise ne sera élevée dans la gloire que lorsqu'on entendra ces paroles : « Ve- » nez les bénis de mon Père posséder le royaume. » Saint Paul parle comme étant faite d'une chose qu'il savait bien ne devoir se faire que dans l'avenir.

Il est moins étonnant qu'il se soit servi du présent dans le passage que vous avez rappelé : « A cause de l'espé- » rance qui vous est réservée dans le ciel et dont vous avez » été instruits par la parole véritable de l'Evangile, qui » est prêché parmi vous, comme il l'est dans le monde » entier où il croît et fructifie (2). » Et pourtant l'Evangile n'était pas encore répandu dans tout l'univers. Mais l'Apôtre dit que l'Evangile fructifie et croît dans le monde entier, pour signifier jusqu'où il devait s'étendre en fructifiant et en croissant. Si donc nous ne savons pas quand l'Eglise, dans ses progrès continuels, remplira le monde d'une mer à l'autre mer, nous ne pouvons pas savoir quand la fin viendra, car ce ne sera pas avant.

Voici maintenant mon opinion sur cette question de la fin du monde ; je vous la dirai comme à un saint homme de Dieu et à un véritable frère : il est une erreur dont il faut se défendre autant que l'homme le puisse, c'est de ne pas attendre l'avénement du Seigneur plus tôt ou plus tard qu'il ne doit arriver ; à mes yeux, ce n'est pas errer que de reconnaître qu'on ne sait pas quelque chose, mais on se trompe en croyant savoir ce qu'on

(1) I. à Timoth., III, 15-16.
(2) Aux Colossiens, I, 5-6.

ne sait pas. Laissons donc de côté ce méchant serviteur qui, disant dans son cœur que son maître tarde à venir, maltraite ses compagnons et s'abandonne à l'intempérance avec des gens perdus comme lui : celui-là, sans aucun doute, n'a que de la haine pour l'arrivée de son maître. Ce méchant serviteur une fois écarté, représentons-nous trois bons serviteurs, soigneusement occupés de la maison de leur maître, désirant son arrivée, l'attendant avec vigilance, l'aimant avec fidélité : si l'un d'eux croit que son maître viendra bientôt, l'autre plus tard, et que le troisième avoue qu'il ne sait rien sur l'heure de sa venue, lequel des trois se conforme-t-il le mieux à l'Evangile, car tous y sont fidèles en aimant l'avénement du Seigneur, en le désirant, en l'attendant avec vigilance ?

L'un dit : Veillons et prions, parce que le Seigneur doit bientôt venir ; l'autre dit : Veillons et prions, quoique le Seigneur ne doive pas encore venir, car cette vie est courte et incertaine ; le troisième dit : Veillons et prions, parce que cette vie est courte et incertaine et que nous ne savons pas quand viendra le Seigneur. L'Evangile dit : « Voyez, veillez et priez, vous ne savez pas » quand le temps viendra (1). » Que dit, je vous prie, ce troisième serviteur, si ce n'est ce que dit l'Evangile même ? Dans leur désir du royaume de Dieu, tous les trois voudraient que ce que dit le premier fût la vérité ; le second le nie, le troisième ne contredit pas les deux autres, mais il déclare ignorer ce qu'ils croient savoir. C'est pourquoi si ce que dit le premier arrive, le second et le troisième se réjouiront avec lui, car ils aiment tous l'avénement du Seigneur ; ils tressailleront d'allégresse

(1) Saint Marc, XIII, 33.

en voyant arriver plus tôt ce qu'ils aiment. S'il n'en est pas ainsi et que l'on commence à croire que ce sentiment du second serviteur était le véritable, il est à craindre que ceux qui avaient ajouté foi aux allégations du premier ne soient troublés par ces retards et ne soient disposés à penser, non pas que le Seigneur tardera, mais qu'il ne viendra pas du tout : vous voyez quel péril ce serait pour les âmes. Si leur piété est telle qu'ils se rangent au sentiment du second serviteur et qu'ils attendent fidèlement et patiemment le Seigneur, quoiqu'il tarde à venir, nous aurons à essuyer les reproches, les insultes, les railleries de nos ennemis ; ils s'efforceront de détourner de la foi chrétienne ceux de nos frères qui sont les plus faibles ; ils diront que le royaume qui nous est promis n'est pas plus vrai que le prompt avénement de Jésus-Christ. Quant à l'avis du second serviteur, qui pense que l'avénement du Seigneur se fera longtemps attendre, les faits pourraient sans inconvénient lui donner tort; la foi de ceux qui se seraient attachés à cette espérance ne recevrait aucune atteinte: ils ne se plaindraient pas d'un bonheur anticipé.

C'est pourquoi celui qui dit que le Seigneur doit bientôt venir dit quelque chose de plus souhaitable, mais ce n'est pas sans danger qu'il pourrait se tromper. Plût à Dieu qu'il dît vrai, car le contraire serait fâcheux. Mais celui qui dit que le Seigneur doit tarder à venir, tout en espérant et en aimant son avénement, son erreur même, en cas qu'il se trompe, devient une douce erreur ; si les choses arrivent comme il le pense, quelle grande patience sera la sienne ! Si les choses arrivent autrement, quelle sera sa joie ! Pour ceux qui aiment la manifestation du Seigneur il est plus doux de croire le premier,

plus sûr de croire le second ; celui qui avoue ne pas savoir où est la vérité entre ces deux sentiments, souhaite que le premier ait raison, se résigne à l'avis du second, et il est certain de ne pas se tromper, parce qu'il n'affirme et ne nie rien. Je suis, quant à moi, comme ce troisième serviteur, et je vous conjure de ne pas m'aimer moins, car je vous aime lorsque vous affirmez ce que je désire être la vérité ; je veux d'autant plus que vous ne vous trompiez pas, que j'aime davantage ce que vous nous annoncez, et que je trouverais dangereuse votre erreur. Pardonnez-moi si j'ai fatigué votre piété ; il m'arrive rarement de vous écrire, et j'ai voulu aujourd'hui jouir longtemps du plaisir de converser avec vous, au moins par lettre.

LETTRE CC.

(Au commencement de l'année 419).

L'ouvrage de saint Augustin, intitulé : *du Mariage et de la Concupiscence*, est dédié au comte Valère; voici la lettre que lui écrivit l'évêque d'Hippone en lui envoyant son livre.

AUGUSTIN A SON ILLUSTRE SEIGNEUR VALÈRE, SON TRÈS-CHER FILS EN JÉSUS-CHRIST, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

Pendant que je me plaignais de m'être adressé à vous plusieurs fois sans avoir reçu de réponse, trois lettres de vous me sont arrivées en très-peu de temps : l'une,

qui n'est pas pour moi seul, m'a été remise par mon collègue Vindémial ; les deux autres m'ont été remises peu de temps après par Firmus, mon collègue dans le sacerdoce : Firmus est un saint homme qui m'est étroitement uni, comme il a pu vous l'apprendre. Il m'a beaucoup parlé de vous et m'a fait comprendre combien vous êtes avancé dans l'amour du Christ : ses entretiens avec moi m'en ont plus appris sur votre personne que la lettre apportée par le susdit évêque et les deux autres apportées par Firmus lui-même ; Firmus m'en a plus appris que n'auraient pu m'en dire toutes ces lettres que je me plaignais de ne pas avoir reçues. Ce qu'il me disait sur vous m'était d'autant plus doux qu'il m'instruisait de ce que vous n'auriez pas pu me révéler vous-même, quand même je vous aurais interrogé à cet égard ; vous n'auriez pas pu le faire sans devenir le prédicateur de vos propres louanges, ce que la sainte Ecriture nous défend. Mais je craindrais de vous écrire ces choses, de peur d'être soupçonné de flatterie, ô mon illustre Seigneur et mon très-cher fils dans l'amour du Christ! Voyez quel plaisir et quelle joie j'ai dû éprouver à entendre vos louanges dans le Christ ou plutôt les louanges du Christ dans votre personne et de les entendre de la bouche d'un homme trop vrai pour me tromper et qui est trop votre ami pour ne pas vous connaître! Je savais déjà sur vous, par d'autres témoignages, bien des choses qui n'étaient cependant ni aussi complètes, ni aussi certaines ; je n'ignorais pas que votre foi était pure et catholique, que vous attendiez pieusement les biens futurs, que vous aimiez Dieu et vos frères, que vous occupiez sans orgueil les fonctions les plus hautes, que vous ne mettiez pas votre espérance dans les richesses incertaines, mais dans

le Dieu vivant et que vous étiez riche en bonnes œuvres ; j'avais ouï dire que votre maison est le repos et la consolation des saints et la terreur des méchants ; avec quels soins vous empêchez que les anciens ou les nouveaux ennemis du Christ, se couvrant du voile de son nom, ne dressent des piéges à ses membres ! Enfin je savais que, tout en détestant l'erreur, vous ne négligiez pas le salut de nos ennemis eux-mêmes. Voilà ce que j'avais plus d'une fois entendu dire de vous ; mais maintenant j'en suis bien plus sûr, et j'en sais davantage, grâce aux récits de notre frère Frimus.

Et de qui donc, si ce n'est d'un intime ami connaissant à fond votre vie, aurais-je pu apprendre cette pudicité conjugale que nous louons et que nous aimons en vous ! il m'est doux de m'entretenir familièrement et longuement avec vous de ce bien spirituel qui est le plus bel ornement de votre vie et que vous tenez de Dieu seul. Je sais que je ne vous fatigue pas quand je vous envoie quelque œuvre de moi un peu étendue, et quand une lecture prolongée vous fait rester longtemps avec moi ; je n'ignore pas qu'au milieu de tant de soins qui remplissent vos jours, vous lisez aisément et volontiers, et que vous aimez mes ouvrages, ceux mêmes qui sont adressés à d'autres, lorsqu'ils viennent à tomber entre vos mains. Combien dois-je espérer que vous lirez avec plus d'attention et que vous aimerez mieux un livre de moi écrit pour vous, et où je vous parle comme si vous étiez présent! Passez donc de cette lettre à l'ouvrage que je vous envoie, et qui, dès son commencement, vous apprendra pourquoi il a été écrit et pourquoi c'est à vous que je l'adresse.

LETTRE CCI.

(Année 419).

Cette lettre est un témoignage de l'intervention directe des empereurs chrétiens dans les affaires chrétiennes ; on y trouve à la fois la soumission au jugement des évêques en matière ecclésiastique et le zèle pour le maintien de l'unité catholique. La cause de la religion était devenue celle de l'État.

LES EMPEREURS HONORIUS ET THÉODOSE A L'ÉVÊQUE AURÈLE, SALUT.

Depuis longtemps il a été ordonné que Pélage et Célestius, inventeurs d'une doctrine exécrable et corrupteurs de la vérité catholique, seraient expulsés de Rome, de peur que leurs funestes discours ne pervertissent l'esprit des ignorants. Nous avons en cela suivi le jugement de votre sainteté par lequel, après un sérieux examen, ils ont été condamnés; leur criminelle opiniâtreté dans l'erreur nous oblige à renouveler notre prescription; nous venons de décider que ceux qui, sachant en quel endroit de l'Empire se trouvent Pélage et Célestius, auront négligé de les chasser ou de les signaler, seront punis comme complices.

Il importerait que vous pussiez opposer votre autorité à l'attitude de certains évêques qui, persistant dans l'erreur, viennent en aide aux deux novateurs par un consentement tacite, ou refusent de les attaquer publiquement. Il faudrait que le dévouement de tous les chrétiens proscrivît cette hérésie jusqu'à ce qu'il n'en restât

plus aucune trace. C'est pourquoi vous vous adresserez à tous les évêques, leur enjoignant de rendre, à cet égard, témoignage de leur foi ; ceux d'entre eux qui négligeraient de souscrire la condamnation de Pélage et de Célestius, seront dépouillés de la dignité épiscopale, chassés pour toujours de leurs cités et retranchés de la communion de l'Eglise. Tandis que, fidèles au concile de Nicée, nous adorons sincèrement Dieu créateur de toutes choses et fondateur de notre Empire, votre sainteté ne souffrira pas que les partisans d'une secte détestable, méditent contre la religion des nouveautés injurieuses, défendent, par des écrits secrets, une doctrine sacrilége que l'autorité publique a une fois condamnée. On favorise autant le mal par une complicité muette que par l'impunité : vous le savez, très-cher et très-aimable père.

ET D'UNE AUTRE MAIN : Que Dieu vous conserve durant longues années. Donné à Ravenne, le 5 des ides de juin, sous le consulat de Monaxius et de Plinta.

A la suite de cette lettre on lit ces mots : Une lettre semblable fut adressée au saint évêque Augustin.



LETTRE CCII.

(Année 419).

On a déjà vu dans la lettre qui fait la CXCV[e] de ce recueil l'admiration de saint Jérôme pour les grands combats de saint Augustin contre le pélagianisme; nous trouvons ici une expression nouvelle de ce sentiment. Saint Jérôme, chargé d'ans, voudrait avoir les ailes de la colombe pour aller embrasser l'évêque d'Hippone.

JÉRÔME AUX ÉVÊQUES ALYPE ET AUGUSTIN, SES SEIGNEURS VÉRITABLEMENT DIGNES DE TOUTE AFFECTION ET DE TOUT RESPECT, SALUT DANS LE CHRIST.

Le saint prêtre Innocent, porteur de cette lettre, ne vous a rien remis de ma part l'an dernier, parce que je ne savais pas qu'il dût retourner en Afrique : cependant, j'ai à rendre grâces à Dieu de ce que, malgré mon silence, une lettre de vous m'est arrivée; rien ne m'est plus doux qu'une occasion de vous écrire ; Dieu m'est témoin que si je le pouvais, je prendrais les ailes de la colombe pour aller vers vous et jouir de vos embrassements. C'est un désir que j'éprouve toujours quand je pense à vos vertus ; mais aujourd'hui je l'éprouve plus vivement, parce que, de concert avec les auxiliaires de votre œuvre, vous avez vaincu l'hérésie de Célestius. Elle a si profondément infecté le cœur de plusieurs, que, malgré leur défaite et leur condamnation, ils conservent pourtant le venin au fond de leurs âmes ; ils nous haïssent, c'est tout ce qu'ils peuvent faire ; ils nous haïssent, parce

qu'ils nous regardent comme leur ayant fait perdre la liberté d'enseigner leur erreur.

Vous me demandez si j'ai répondu aux livres d'Annien, ce faux diacre de Célède que l'on fait vivre dans l'abondance pour ne fournir que de maigres discours à l'usage des blasphèmes d'autrui ; vous saurez que ces livres m'ont été, il n'y a pas longtemps, envoyés en feuilles volantes par notre saint frère Eusèbe, prêtre ; et j'ai été si accablé, soit par des maladies, soit par le chagrin de la mort de votre sainte et vénérable fille Eustochium, que cet ouvrage n'a presque plus été pour moi qu'un objet de mépris. Il va et vient dans la même boue, et sauf quelques mots affectés qu'il a pris je ne sais où, il ne dit rien que de rebattu. J'ai beaucoup fait cependant ; en s'efforçant de répondre à une lettre de moi, Annien s'est montré plus à découvert, et chacun a pu entendre ses blasphèmes. Il avoue dans cet ouvrage tout ce que auparavant il niait avoir dit dans cette misérable assemblée de Diospolis ; ce n'est pas une grande affaire que de répondre à des niaiseries aussi vaines. Si Dieu me prête vie et que je trouve des gens pour écrire sous ma dictée, j'y répondrai brièvement ; ce ne sera point pour confondre une hérésie déjà morte, mais pour montrer l'ignorance et les blasphèmes d'Annien : votre sainteté le ferait mieux ; vous m'épargneriez de défendre mes écrits contre l'hérétique. Nos saints enfants, Albine, Pinien et Mélanie, vous saluent avec un grand respect. Je donne au prêtre Innocent cette petite lettre qu'il vous portera du saint lieu de Bethléem. Votre petite fille Paule vous demande tristement de vouloir bien vous souvenir d'elle et vous salue respectueusement. Que la bonté de Notre-Seigneur Jésus-Christ vous garde sains

et saufs et vous fasse souvenir de moi, ô mes seigneurs vraiment saints et mes vénérables pères !

LETTRE CCII *bis* (1).

(Au commencement de l'année 420.)

L'origine de l'âme est le sujet de cette lettre. Saint Augustin parle de la lettre qu'il a adressée à saint Jérôme et à laquelle il n'a encore reçu aucune réponse ; il ne veut pas livrer son travail sans l'accompagner de cette réponse du grand solitaire. L'évêque Optat ne pensait pas que les âmes tirassent leur origine de l'âme du premier homme ; l'évêque d'Hippone cherche à le tenir en garde contre une disposition à résoudre trop aisément une question remplie de tant de mystères. Il conserve, quant à lui, tous ses doutes, et attend qu'on l'éclaire.

AUGUSTIN A SON BIENHEUREUX ET TRÈS-CHER SEIGNEUR OPTAT, SON DÉSIRABLE FRÈRE ET COLLÈGUE DANS L'ÉPISCOPAT, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

J'ai reçu des mains du pieux prêtre Saturnin (2) la lettre où vous me demandez avec une grande vivacité ce que je n'ai pas encore ; mais vous m'avez fait connaître le motif de ces instances : vous croyez que la réponse aux questions que j'ai adressées m'est déjà parvenue. Plût à Dieu qu'il en fût ainsi ! Je sais avec quel ardent désir vous attendez, et je ne tarderais pas à vous communiquer ce présent. — Pourtant, croyez-le, mon très-cher frère, voilà près de cinq ans que j'ai envoyé mon livre en Orient, non comme un auteur qui décide

(1) C'est ici la seconde lettre découverte en 1732 dans l'abbaye de Gottwe.

(2) Saturnin était prêtre de l'église d'Hippone.

mais comme un homme qui consulte, et je n'ai encore reçu aucune réponse (1) pour éclaircir la question sur laquelle vous me demandez mon avis. Je vous enverrais l'un et l'autre écrit, si je les avais.

Il ne me paraît pas que je doive envoyer ou livrer ce que j'ai sans ce que je n'ai pas encore ; je ne veux pas donner à celui qui peut-être me répondra, comme je le désire, le droit de se plaindre de voir circuler dans les mains des hommes mon interrogation laborieusement méditée sans sa propre réponse que je ne désespère pas d'obtenir ; il ne faut pas qu'il puisse m'accuser d'avoir agi par là avec plus d'orgueil que d'utilité et d'avoir voulu me montrer plus habile à chercher des difficultés que lui à les résoudre ; et peut-être les résoudra-t-il ; il importe d'attendre qu'il le fasse. Je sais d'ailleurs qu'il est occupé d'autres travaux qu'il ne doit pas interrompre.

Afin que vous sachiez mieux les choses, voyez un peu ce qu'il m'écrivit par le porteur de la lettre que je lui avais adressée et qui revint ici l'année suivante ; je transcris ce passage de sa lettre : « Le temps devient » très-difficile ; il vaut mieux me taire que de parler ; » mes études ont été interrompues, de peur que mon » éloquence ne devînt une *éloquence de chien*, comme » dit Appius. C'est pourquoi je n'ai pas pu répondre à » temps aux deux livres que vous m'avez dédiés, livres » remplis d'érudition et qui brillent de tout l'éclat de » l'éloquence ; ce n'est pas que j'y trouve quelque chose » à reprendre, mais le bienheureux Apôtre a dit : *Chacun*

(1) Nous n'avons pas besoin de rappeler que celui dont saint Augustin attendait la réponse, c'est saint Jérôme lui-même.

» *abonde en son sens; l'un pense d'une manière, l'autre*
» *d'une autre* (1). Certainement vous avez mis là tout ce
» qui peut être dit, tout ce que les sources des saintes
» Ecritures peuvent fournir à un sublime esprit. Souf-
» frez, je vous prie, que je loue un peu votre génie, car
» nous discutons pour nous instruire. Si les envieux et
» surtout les hérétiques voient entre nous une différence
» de sentiments, ils ne manqueront pas de dire calom-
» nieusement que nos divergences partent d'un fond
» d'aigreur. Mais moi je suis bien décidé à vous aimer,
» à vous honorer, à vous estimer, à vous admirer et à
» défendre vos paroles comme les miennes. Dans le dia-
» logue (2) que j'ai publié depuis peu, je me suis sou-
» venu de votre béatitude, comme je le devais ; travail-
» lons de plus en plus à arracher du milieu des églises
» cette pernicieuse hérésie qui prend les dehors de la
» de la pénitence pour avoir le moyen d'enseigner : elle
» craindrait son expulsion et sa perte si elle se montrait
» en plein jour. »

Vous voyez bien, mon vénérable frère, que ces paroles d'un ami qui m'est cher ne sont pas un refus de me répondre, mais une excuse d'être obligé à suivre des travaux plus pressants. Vous voyez aussi de quelle bienveillance il est animé à mon égard, et comme il avertit de ne pas donner occasion aux envieux et surtout aux hérétiques de nous soupçonner calomnieusement d'aigreur dans une discussion où, fidèles aux lois de la charité et de l'amitié, nous ne cherchons qu'à nous instruire. Les hommes liront l'ouvrage où j'ai proposé les diffi-

(1) Aux Romains, XIV, 5.
(2) Ouvrage contre les pélagiens composé de trois livres.

cultés et celui où il aura cherché à les résoudre ; mais s'il parvient à prouver suffisamment son opinion, il faudra que je lui rende grâce de m'avoir éclairé. Quand ces divers travaux seront connus, on n'en retirera pas un petit avantage ; ceux qui sont au-dessous de nous sauront ainsi ce qu'ils doivent penser d'une question que nous aurons soigneusement traitée, et de plus ils apprendront à notre exemple, par la miséricorde de Dieu, comment on peut discuter entre amis sans que l'affection reçoive la moindre atteinte.

Mais si mon écrit, où je jette à peine quelque lumière sur une chose très-obscure, se répandait sans la réponse où apparaîtra peut-être la vérité ; si, allant au loin, il parvenait jusqu'à ceux qui « se comparant eux-mêmes » à eux-mêmes (1), » selon le mot de l'Apôtre, ne comprennent pas avec quels sentiments nous agissons, parce qu'ils ne sauraient agir comme nous, ceux-ci alors me prêteraient, à l'égard d'un ami très-digne d'être honoré pour ses grands mérites, non pas les intentions qui sont les miennes, mais les intentions nées de leurs haines soupçonneuses, et c'est ce à quoi nous devons prendre garde autant qu'il est en nous.

Si pourtant malgré nous, malgré nos précautions, notre écrit venait à tomber entre les mains de ceux à qui nous ne voudrions pas le faire connaître, que nous resterait-il sinon une tranquille résignation à la volonté de Dieu ? Je n'aurais pas dû écrire à qui que ce soit ce que j'aurais voulu toujours cacher. Toutefois, si, ce qu'à Dieu ne plaise, il arrive par accident ou par nécessité que je ne reçoive pas de réponse, sans aucun doute l'é-

(1) II. aux Corinthiens, x, 12.

crit que nous avons envoyé sera publié. On ne le lira pas inutilement, parce que si on n'y trouve pas la vérité que l'on cherche, on trouvera au moins comment on doit la chercher, et l'on y apprendra à ne pas affirmer témérairement ce qu'on ne sait pas. Les lecteurs de cet écrit apprendront aussi à consulter, à discuter avec une tendre charité et non avec une contention querelleuse, jusqu'à ce qu'ils découvrent ce qu'ils veulent, ou que l'inutilité des efforts de leur esprit leur fassent reconnaître qu'ils ne sauvaient aller plus loin. Maintenant vous êtes bien persuadé, je pense, que tant que je puis espérer la réponse de mon ami, je ne dois pas vous envoyer mon écrit; ce n'est pas à cela que se borne votre désir; vous voulez aussi la réponse de celui que j'ai consulté; ah! je vous l'adresserais volontiers si je l'avais. Vous me demandez, ce sont les propres expressions de votre lettre, « la claire démonstration que l'auteur de la lumière m'a » accordée pour prix de la vie que je mène; » vous n'appelez pas mon œuvre une consultation et une recherche, mais vous croyez que je suis parvenu à la vérité; s'il en était ainsi, je vous l'enverrais. Mais, je l'avoue, je n'ai pas trouvé encore comment l'âme tire son péché d'Adam (ce qu'il n'est pas permis de mettre en doute), sans tirer d'Adam lui-même son origine : c'est ce qu'il me faut étudier sérieusement et non pas résoudre légèrement.

D'après votre lettre, « vous n'avez pas pu amener à » votre sentiment, à vos assertions pleines de vérité, je » ne sais combien de vieillards, je ne sais combien » d'hommes instruits par de savants évêques, » et vous ne dites pas « quelles sont ces assertions pleines de vé- » rité auxquelles vous n'avez pu amener les vieillards, les

» hommes instruits par de savants évêques. » Si ces vieillards tenaient et tiennent encore ce qu'ils ont reçu de prêtres savants, comment une troupe de clercs rustiques et moins éclairés a-t-elle pu vous donner de l'embarras et de l'ennui sur des choses où elle *avait été instruite par de savants évêques?* Si ces vieillards et cette troupe de clercs abandonnaient méchamment la doctrine qu'ils avaient reçue de savants évêques, il fallait que l'autorité de ceux-ci servît plutôt à corriger leurs écarts et a réprimer l'opiniâtreté de leur rébellion. Mais vous me dites encore que « vous avez craint, docteur » jeune et novice, de changer les enseignements de tant » et de si grands évêques, et de faire injure à des morts » en poussant les hommes à un sentiment meilleur. » Que donnez-vous par là à entendre, sinon que ceux que vous désiriez ramener. ne voulaient pas déserter la doctrine de grands évêques morts et refusaient de suivre un *jeune et novice docteur?* Je ne parle pas d'eux à présent; seulement je désire vivement connaître les *assertions* que vous appelez *pleines de vérité;* je ne dis rien de votre sentiment en lui-même, ce sont ses preuves que je demande.

Vous nous avez fait suffisamment connaître que vous êtes contraire à l'opinion de ceux qui affirment que toutes les âmes des hommes proviennent, par la succession des générations, de l'âme donnée au premier homme; nous ignorons, et votre lettre ne dit pas sur quels témoignages des divines Écritures vous montrez la fausseté de cette opinion. Ce que vous pensez vous-même, à l'égard de cette opinion que vous désapprouvez, n'apparaît clairement ni dans la lettre que vous m'avez écrite, ni dans celle que vous aviez adressée auparavant à nos frères de

Césarée et que vous m'avez fait parvenir récemment; tout ce que j'y vois c'est que, comme vous l'écrivez : » Dieu a créé les hommes, qu'il les crée et les créera, et « qu'il n'y a rien dans le ciel et sur la terre dont il n'ait « été et ne soit l'auteur. « Cela est si vrai que le doute sur ce point n'est permis à personne. Mais il faut nous apprendre comment Dieu forme les âmes, que vous soutenez ne pas venir par voie de propagation; il faut que vous disiez si elles sont formés autrement, quelle est cette origine, et si Dieu tire les âmes du néant. A Dieu ne plaise que vous pensiez comme Origène et Priscillien, et d'autres, s'il en est, qu'elles soient jetées en des corps terrestres et mortels, en punition de péchés commis dans une vie antérieure! Ce sentiment est condamné par l'autorité de l'Apôtre qui dit qu'Esaü et Jacob, avant de naître, n'avaient fait ni bien ni mal. Ce n'est donc pas toute votre opinion qui nous est connue, mais une partie seulement; et encore nous ignorons absolument sur quoi vous fondez la vérité de ce que vous pensez.

C'est pourquoi je vous avais demandé, dans une précédente lettre le *Petit livre de la Foi* que vous dites avoir composé, en vous plaignant que je ne sais quel prêtre l'ait faussement signé; je vous le demande encore, ainsi que les témoignages des divines Écritures qui vous ont servi à traiter cette question. Vous dites dans votre lettre à nos frères de Césarée, « que vous aimeriez à voir » même des juges laïques peser la valeur des preuves » de votre sentiment; la miséricorde de Dieu leur a, » selon vous, abondamment départi le don de chercher » tout ce qui touche à la foi, si bien qu'ils produisent » plus de preuves à l'appui de leur opinion que vous

» n'en produisez vous-même à l'appui de la vôtre, et » que vos autorités sont peu de chose comparées aux « autorités de leurs grands témoignages. » Ce sont précisément les *autorités de ces grands témoignages* que j'ai grand désir de connaître.

Vous paraissez pourtant, en réfutant vos contradicteurs, vous occuper d'une seule chose, c'est qu'ils nient que nos âmes soient l'ouvrage de Dieu. S'ils le nient, c'est avec raison qu'il faut les condamner; car s'ils disaient cela, même des corps, on devrait certainement les ramener au vrai ou détester leur sentiment. Quel chrétien niera que les corps de tous ceux qui naissent soient l'ouvrage de Dieu? Nous ne disons pas pour cela que l'œuvre des parents n'y soit pour rien, mais nous reconnaissons que la puissance de Dieu s'y mêle. Lorsqu'on dit que nos âmes sont ainsi formées de quelques germes incorporels et qu'elles viennent des parents, sans que ces âmes toutefois cessent d'être l'ouvrage de Dieu, c'est une opinion à réfuter, non point par d'humaines conjectures, mais par le témoignage des Ecritures. Les saints Livres d'autorité canonique nous fournissent des passages nombreux pour prouver que Dieu crée les âmes; ces passages réfutent ceux qui nient que chaque âme d'un homme naissant soit l'ouvrage de Dieu, mais ne concluent rien contre ceux qui soutiennent que les âmes, grâce à l'opération divine, sont formées comme les corps, par voie de propagation. Il vous faut chercher des témoignages certains pour leur répondre; et si vous les avez trouvés, envoyez-les nous charitablement, car nous en sommes encore à chercher, malgré nos longs et persistants efforts.

A la fin de votre lettre à nos frères de Césarée, vous

les consultez brièvement et en ces termes : « Je vous
» supplie de m'instruire comme votre fils et votre dis-
» ciple, comme un homme que Dieu a daigné seule-
» ment depuis peu introduire dans ses mystères ; j'im-
» plore les lumières et cette sagesse qu'on est sûr de
» trouver dans les évêques ; dites-moi si mieux vaut
» suivre le sentiment de la transmission, qui fait dé-
» couler toutes les âmes du premier homme par une
» origine impénétrable et un ordre caché, ou bien s'il
» faut plutôt s'attacher à l'opinion professée et défendue
» par tous vos frères les évêques de ce pays, savoir que
» Dieu a été, qu'il est et qu'il sera toujours l'auteur de
» toute chose et de tous les hommes. » Vous voulez donc qu'on choisisse sur ces deux sentiments et qu'on vous réponde en faveur de l'un ou de l'autre ; avec du savoir on devrait faire ainsi, si ces deux opinions étaient si contraires qu'en adoptant l'une on rejetât nécessairement l'autre.

Mais si quelqu'un vient vous dire qu'il n'a pas à choisir, que les deux opinions sont vraies, que toutes les âmes découlent du premier homme et que néanmoins Dieu a été, qu'il est et sera l'auteur de toute chose et de tous les hommes, qu'auriez-vous à lui répondre ? Dirons-nous que *si les âmes viennent par voie de propagation, Dieu n'est pas l'auteur de toute chose parce qu'il ne forme pas les âmes ?* On nous répondra que si, les corps venant par voie de propagation, il n'est pas permis de dire que c'est Dieu qui forme les corps, il s'en suivra que Dieu n'est pas l'auteur de toute chose. Or, qui niera que Dieu soit l'auteur de tous les corps humains et ne voudra le dire que de ce seul corps qu'il forme d'abord d'un peu de terre ou du corps de la femme du premier homme fait

d'une côte d'Adam, parce que nous sommes obligés de convenir que les autres corps humains tirent de là leur origine.

Si les adversaires avec qui vous avez affaire soutiennent la transmission des âmes de façon à prétendre que ce n'est pas Dieu qui les forme, efforcez-vous de les réfuter, de les convaincre, de les ramener autant que Dieu le permettra. S'ils affirment que nous tirons du premier homme et ensuite de nos parents de certains germes spirituels et que c'est Dieu pourtant, Dieu auteur de toute chose, qui crée et forme l'âme de chaque homme, cherchez de quoi leur répondre ; cherchez surtout dans les Ecritures saintes quelque chose de non équivoque et qui ne puisse pas se comprendre autrement. Et si vous l'avez trouvé, comme je vous l'ai demandé plus haut, envoyez-le nous. Si vous n'êtes pas plus avancé que moi, travaillez de toutes vos forces à réfuter ceux dont vous me parlez dans votre première lettre, qui murmurent secrètement, entre autres contes, que les âmes ne sont pas d'œuvre divine, et qui, à cause de cette opinion insensée et impie, se sont séparés de vous et de l'Eglise ; défendez contre eux de toutes les manières et soutenez ce que vous avez établi dans cette même lettre, savoir que Dieu a créé, qu'il crée et qu'il créera les âmes, et qu'il n'y a rien dans le ciel et sur la terre dont il n'ait été et ne soit l'auteur. Cela est vrai de toute espèce de créature ; il faut le croire, le dire, le défendre, le prouver. Car Dieu a été, est et sera l'auteur de toute chose et de tous les hommes, comme vous l'avez établi à la fin de votre lettre à nos frères et collègues de la province de Césarée, et vous les exhortez à proclamer

cette vérité à l'exemple de tous nos frères et collègues qui habitent le pays où vous êtes.

Mais c'est une autre question que celle de savoir si Dieu est l'auteur et le créateur de toutes les âmes et de tous les corps, ce qui est d'une incontestable vérité, s'il y a dans la nature quelque chose qu'il n'ait pas fait, ce qui serait une grande erreur ; et c'est aussi une autre question que celle de savoir si Dieu forme les âmes humaines par voie de propagation ou sans propagation, et pourtant il n'est pas permis de croire qu'elles soient faites sans lui. Je veux que dans cette matière vous soyez sobre et prudent, et qu'en renversant le système de la propagation des âmes, vous ne tombiez pas par mégarde dans l'hérésie des pélagiens. Quoique la propagation des corps humains soit connue de chacun, nous disons cependant que Dieu n'est pas seulement le créateur du corps du premier homme et des deux premiers époux, mais qu'il l'est encore de toute leur descendance ; ainsi, je le crois, ceux qui défendent la propagation des âmes ne prétendent pas pour cela que Dieu n'en soit pas l'auteur, puisqu'il les formerait en formant les corps dont nous ne pouvons nier l'origine par voie de propagation. Mais il faut chercher d'autres preuves contre ceux qui soutiennent la propagation des âmes, s'il est vrai qu'ils se trompent. C'est là dessus que vous auriez dû, s'il était possible, interroger davantage ceux que vous *craigniez de pousser à un sentiment meilleur de peur de faire injure à des morts ;* « Ces morts, disiez-vous, ont été de si grands » et de si savants évêques que vous auriez craint, docteur » jeune et novice, de changer leurs enseignements. » C'est pourquoi je voudrais connaître les témoignages sur lesquels s'appuyaient *ces grands et savants évêques* pour

défendre la propagation des âmes, pour défendre cette opinion que, sans égard à de telles autorités, vous avez appelée, dans votre lettre à nos frères de Césarée, *une invention* nouvelle et au dogme inoui : pourtant si ce sentiment est une erreur, nous savons qu'il n'est pas nouveau, mais bien ancien (1).

Lorsque, dans des questions, il se présente des motifs légitimes pour douter, nous ne devons pas douter : si nous devons douter, il faut sans aucun doute douter de tout ce qui est douteux (2). Voyez comme l'Apôtre ne craint pas de douter de lui-même, *si c'est avec son corps ou sans son corps* qu'il a été ravi au troisième ciel : « Je » ne le sais pas, Dieu le sait, » dit-il (3). Pourquoi donc, tant que je l'ignore, ne me sera-t-il pas permis de douter si mon âme est venue en cette vie par voie de propagation ou autrement, puisque, de toute manière, je ne doute pas que Dieu l'ait créée? Pourquoi ne me sera-t-il pas permis de dire : « Je sais que mon âme » est l'ouvrage de Dieu et ne subsiste que par sa puis- » sance ; qu'elle soit venue par propagation ou autre- » ment, comme celle qui a été donnée au premier » homme, c'est ce que je ne sais pas : Dieu le sait. » Vous voulez que j'appuie l'un de ces deux sentiments, je pourrais le faire si je savais quel est le vrai. Si vous le savez, vous me voyez plus désireux d'apprendre ce que je ne sais pas que d'enseigner ce que je sais. Si vous l'ignorez comme moi, priez Dieu comme moi, priez-le maître de nous instruire, soit par quelqu'un de ses ser-

(1) Tertullien et peut-être aussi saint Irénée avaient soutenu cette opinion,

(2) De dubiis quippe rebus sine dubitatione dubitandum est.

(3) II. aux Corinthiens, XII, 2.

viteurs, soit par lui-même ; c'est lui qui a dit à ses disciples : « Ne vous faites pas appeler maîtres par les » hommes ; car le Christ seul est notre maître (1) ; » demandons-lui de nous éclairer, pourvu toutefois qu'il puisse nous être utile de connaître ces choses ; Dieu sait non-seulement ce qu'il enseigne, mais ce qu'il nous convient d'apprendre.

J'avoue à votre amitié la vivacité de mon désir ; je souhaite de savoir ce que vous cherchez, mais je souhaiterais bien plus de savoir, si c'est possible, quand paraîtra le Désiré de toutes les nations, et quand arrivera le règne des saints, que d'apprendre d'où j'ai commencé à venir sur cette terre. Et cependant les disciples de celui qui sait tout, nos apôtres, ayant demandé cela, reçurent cette réponse : « Ce n'est point à vous de sa» voir les temps et les moments que Dieu a réservés à sa » puissance (2). » Si Dieu sait que ce n'est point à nous de savoir ces choses, qu'il sait assurément lui-même, quelle utilité y a-t-il que nous les sachions ? J'ai appris de lui qu'il ne nous appartient pas de connaître les temps que le Père a réservés à sa puissance. Cette origine des âmes, que je ne connais pas encore, est-ce à nous de la savoir ? nous appartient-il de la savoir ? c'est ce que j'ignore. Si au moins je savais que ce n'est point à nous de pénétrer dans ce secret, non-seulement je continuerais à ne rien trancher tant que je doute, mais même je cesserais de chercher ; en l'état où nous sommes, quoique l'obscure profondeur de la question m'inspire plus de crainte d'affirmer témé-

(1) Saint Matthieu, XXIII, 8.
(2) Actes des Apôtres, I, 7.

rairement que de désir de connaître, je persiste à vouloir savoir cela, si je le puis : je le cherche, bien qu'il soit moins nécessaire de résoudre cette question que *de connaître sa fin*, (1) comme le Psalmiste le demandait à Dieu ; il ne disait pas : faites-moi connaître mon commencement.

Mais je suis reconnaissant envers mon docteur divin de ce qu'il a daigné m'apprendre de mon commencement; je sais que l'âme humaine est un esprit et non pas corps; qu'elle est douée de raison et d'intelligence; que sa nature n'est pas divine, mais qu'elle est d'un côté une créature mortelle, en ce sens qu'elle peut déchoir de son état et se retirer de la vie de Dieu dont la participation la rend bienheureuse, et qu'elle est d'un autre côté immortelle, parce qu'elle ne peut pas perdre ce sens intérieur qui fera, après cette vie, son bien ou son mal. Je sais qu'elle n'a pas mérité d'être enfermée dans un corps par des actions commises avant son union avec la chair, mais aussi qu'elle n'est pas dans l'homme sans souillure de péché, *ne fût-elle qu'un seul jour sur la terre*, comme dit l'Ecriture (2). Je sais que personne ne naît d'Adam sans péché par le cours continu de la génération, et c'est pourquoi il est nécessaire que les enfants renaissent dans le Christ par la grâce de la régénération. Voilà beaucoup de choses et de grandes choses sur le commencement et l'origine de nos âmes, et dont plusieurs appartiennent à ce que nous cherchons en ce moment; elles sont de foi, et je me réjouis de les avoir apprises et je les connais bien. Quant au secret de

(1) Psaume XXXVIII, 5.
(2) Job, XIV, 5.

l'origine des âmes, quant à la question de savoir si Dieu les forme par voie de propagation ou autrement (et je les tiens toutes créées par Dieu lui-même), j'aimerais mieux connaître que d'ignorer ; mais tant que dure mon impuissance, mieux vaut douter que d'oser affirmer comme certain quelque chose qui serait contraire à des points sur lesquels le doute n'est pas permis.

Vous, mon bon frère, puisque vous me consultez et vous voulez que je me décide pour l'une des deux opinions, savoir si toutes les âmes proviennent du premier homme comme les corps par la propagation, ou si, sans propagation, l'âme de chaque homme est créée comme le fut celle d'Adam (et dans toute hypothèse nous reconnaissons toujours Dieu comme l'unique créateur des âmes), souffrez qu'à mon tour je vous demande comme l'âme peut devenir coupable du péché originel sans tirer son oigine du premier homme ; car, ne voulant pas tomber dans la détestable hérésie des pélagiens, nous ne nions pas que toutes les âmes arrivent au monde avec la souillure d'Adam. Si vous ne savez pas ce que je vous demande, permettez-moi d'ignorer et ce que vous cherchez et ce que je cherche. Si vous le savez, vos lumières feront cesser mes angoisses, et je vous répondrai comme vous voulez que je vous réponde. Ne vous fâchez donc pas, je vous prie, si je n'ai pu vous aider dans vos recherches, mais seulement vous montrer ce qu'il faut chercher : quand vous l'aurez trouvé, ne craignez pas de maintenir votre opinion.

Voilà ce que j'ai cru devoir vous écrire, parce que vous pensiez pouvoir condamner avec certitude le sentiment de la propagation des âmes. D'ailleurs, si j'avais eu à écrire à ceux qui soutiennent ce sentiment, je leur au-

rais montré peut-être qu'ils ignorent ce qu'ils croient savoir et combien ils devraient craindre d'affirmer avec tant d'audace.

Mon ami, dans sa lettre que je vous ai transcrite, parle de deux livres que je lui ai envoyés, et auxquels il n'a pas eu encore le loisir de répondre ; mais que ceci ne fasse pas pour vous une confusion ; il y a un livre et non pas deux sur l'origine de l'âme ; dans ce second écrit (1) je consulte mon ami sur une autre question. Quand il nous avertit et nous presse de travailler de plus en plus à extirper du milieu des églises une pernicieuse hérésie, c'est de l'hérésie pélagienne qu'il veut parler ; je vous engage, mon frère, autant que je le puis, à l'éviter prudemment, lorsque vous méditez ou que vous disputez sur l'origine des âmes ; prenez garde de croire qu'il y ait une âme, excepté celle du Médiateur, qui ne tire point d'Adam le péché originel : la naissance nous lie à cette souillure, le baptême nous en délivre.

(1) Cet écrit, qui forme la CLXVIIe lettre, est consacré à l'examen du vrai sens de ces paroles de l'épître de saint Jacques : « Quiconque » ayant gardé toute la loi, la viole en un seul point, est coupable comme » s'il l'avait toute violée. »

LETTRE CCIII.

(Année 420.)

Cette petite lettre, adressée à un personnage que nous croyons avoir été proconsul en Afrique, est une leçon donnée à tous ceux qui se jettent dans les choses humaines sans en avoir senti le néant.

AUGUSTIN A SON ILLUSTRE SEIGNEUR ET DÉSIRABLE FILS LARGUS, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

J'ai reçu la lettre où vous demandez que je vous écrive ; vous ne le souhaiteriez pas si vous n'aimiez pas d'avance ce que je puis vous dire. Et qu'ai-je à vous répéter, si ce n'est qu'après avoir recherché peut-être les vaines grandeurs de ce monde quand vous ne les connaissiez pas, vous devez les mépriser maintenant que vous les connaissez. Elles ont une douceur qui trompe ; on s'y fatigue sans fruit; on y craint toujours, et les positions les plus hautes y sont les plus dangereuses. On y fait les premiers pas sans prévoyance et les derniers avec repentir. Telles sont toutes les choses de cette triste et mortelle vie : l'homme les désire avec plus de cupidité que de prudence. Les âmes chrétiennes ont d'autres espérances, d'autres fruits de leurs peines, d'autres récompenses des dangers dont elles triomphent. Il n'est pas possible d'être ici-bas sans crainte, sans douleur, sans travail, sans péril; mais il importe beaucoup de savoir pourquoi et dans quel but on souffre. Quand je considère ceux qui aiment ce monde, je ne sais jamais quel pour-

rait être le bon moment pour essayer de les guérir avec des paroles de sagesse : les choses réussissent-elles à leur gré? ils repoussent du haut de leur bonheur superbe les avertissements salutaires, et traitent de vieille chanson ce qu'on leur dit; sont-ils dans l'adversité? ils s'occupent bien plus d'en sortir que de chercher leur guérison et d'arriver à un point où les tourments ne puissent plus les atteindre. Parfois cependant il en est qui ouvrent à la vérité les oreilles du cœur, le plus souvent dans l'infortune, rarement dans la prospérité. Mais ils sont en petit nombre, comme il a été prédit; je désire que vous soyez de ceux-là, parce que je vous aime sincèrement, mon illustre seigneur et désirable fils. Que cet avertissement soit une réponse à votre lettre; je ne voudrais pas que vous eussiez à endurer encore les douleurs par où vous avez déjà passé, mais je gémis que votre vie ne devienne pas meilleure après d'aussi tristes épreuves.

LETTRE CCIV.

(Année 420).

Saint Augustin éclaire et rassure le tribun Dulcitius sur ses propres devoirs à l'égard des donatistes; il s'explique sur les furieux de ce parti qui poussaient le délire jusqu'à se donner la mort.

AUGUSTIN A SON ILLUSTRE SEIGNEUR ET HONORABLE FILS DULCITIUS, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

Je dois, selon votre désir, vous mettre à même de répondre aux hérétiques, dont votre vigilante activité

cherche aussi le salut, avec l'aide de la miséricorde du Seigneur. Une multitude considérable d'entre eux apprécie la grandeur du bienfait qu'on leur accorde, et nous nous en réjouissons; toutefois, parmi les donatistes, il en est qui, ingrats envers Dieu et envers les hommes dans un malheureux instinct de fureur, et ne pouvant nous atteindre de leur rage meurtrière, croient nous épouvanter par leur propre mort : privés de la joie de nous tuer, ils sont réduits à jouir de la tristesse que nous éprouvons en les voyant se tuer eux-mêmes. Mais l'erreur furieuse d'un petit nombre d'hommes ne doit pas empêcher le salut de tant de peuples. Nous le souhaitons, nous le voulons; Dieu le sait, les hommes sages aussi; nos ennemis eux-mêmes le savent, malgré la violence de leurs haines. Puisqu'ils pensent que l'atrocité de leur mort volontaire est pour nous un sujet d'effroi, ils ne mettent donc point en doute que nous ne voudrions pas qu'ils périssent.

Mais que devons-nous faire en voyant que, Dieu aidant, beaucoup de donatistes trouvent, par votre moyen, le chemin de la paix? Est-ce que nous pouvons et nous devons vous arrêter dans cette œuvre d'unité, parce que nous craindrons que des gens impitoyables, cruels envers eux-mêmes, ne périssent, non point par notre volonté, mais par la leur propre? Certainement nous souhaiterions que tous ceux qui portent l'étendard du Christ contre le Christ et s'arment orgueilleusement contre l'Évangile avec l'Évangile même qu'ils n'entendent pas, revinssent de leur sentiment impie et se réjouissent avec nous dans l'éternité. Mais puisque Dieu, par des dispositions cachées mais justes, a prédestiné quelques-uns d'entre eux aux peines éternelles, et que

le nombre des donatistes, ramenés à la vérité, est si grand, mieux vaut, sans aucun doute, qu'une poignée de furieux périssent dans les feux allumés de leurs propres mains, que si tant de peuples, restés dans un schisme sacrilége, tombaient dans les flammes éternelles. L'Eglise s'afflige de la mort volontaire de ce petit nombre comme s'affligeait le saint roi David en apprenant le trépas de ce fils rebelle que son amour avait tant recommandé d'épargner. David éclata en sanglots, quoique la mort d'Absalon eût été un châtiment mérité; cependant, le fils superbe et méchant » étant allé en son lieu (1), » le peuple de Dieu que la révolte d'Absalon avait divisé, reconnut son vrai roi, et l'unité rétablie consola le père de la perte de son fils.

Nous ne vous blâmons donc pas, illustre seigneur et honorable fils, que vous ayez cru devoir avertir de tels hommes, à Thamugas, par une ordonnance ; vous y dites : « Sachez que vous subirez une mort méritée. » Ils ont cru, comme leurs écrits nous le montrent, que vous les menaciez de les faire mourir ; ils n'ont pas compris que vous avez seulement parlé de cette mort qu'ils veulent eux-mêmes se donner. Car vous n'avez reçu d'aucune loi le droit de vie et de mort sur eux; les décrets impériaux, dont l'exécution vous est confiée, ne prescrivent pas qu'ils soient punis par le dernier supplice. Vous vous êtes mieux expliqué à cet égard dans votre seconde ordonnance. En écrivant à leur évêque (2) avec douceur, vous avez montré quel esprit anime, dans l'Eglise catholique, ceux même qui, au nom des empereurs

(1) Actes des Apôtres, I, 25.
(2) L'évêque donatiste de Thamugas se nommait Gaudentius.

chrétiens, sont chargés de ramener les errants par la crainte ou par le châtiment; peut-être l'avez-vous traité avec plus de témoignages d'honneur qu'il ne convenait d'en donner à un hérétique.

Vous demandez que je réponde à la lettre que cet évêque vous a adressée; vous pensez que ce serait un service à rendre aux gens de Thamugas, et qu'il faudrait soigneusement réfuter la doctrine trompeuse de celui qui les séduit; mais je suis chargé d'occupations, et d'ailleurs, dans beaucoup de mes ouvrages, j'ai réfuté tous les vains discours de ce genre. Déjà, dans je ne sais combien d'entretiens et de lettres, j'ai montré que les donatistes ne peuvent pas avoir la mort des martyrs, parce qu'ils n'ont pas la vie des chrétiens; ce qui fait le martyr ce n'est pas le supplice, c'est la cause pour laquelle on est frappé. J'ai établi aussi que le libre arbitre donné à l'homme n'empêche pas qu'il n'y ait des peines très-justement portées par les lois divines et humaines contre les péchés graves, et qu'il appartient aux rois pieux de la terre de réprimer par une sévérité convenable non-seulement les adultères, les homicides et d'autres crimes de cette espèce, mais encore les sacriléges; j'ai montré que c'est une grande erreur de croire que les donatistes soient reçus parmi nous tels qu'ils sont, parce que nous ne les rebaptisons pas. Comment resteraient-ils les mêmes, puisqu'ils sont hérétiques et qu'ils deviennent catholiques en passant dans nos rangs? Le sacrement une fois donné ne se réitère pas, mais il ne s'ensuit pas qu'il ne soit point permis de corriger la dépravation des âmes.

Quant à ces furieux qui se donnent la mort et sont un objet de détestation et d'abomination pour

tous ceux de leur parti dont la folie n'égale pas leur folie, nous répondons souvent d'après les Ecritures et d'après les idées chrétiennes : « A qui sera bon celui qui » est mauvais à lui-même (1)? » Celui qui croit pouvoir se tuer lui-même, se croira-t-il obligé de tuer son prochain placé dans les mêmes épreuves que lui, parce qu'il est écrit : « Vous aimerez votre prochain comme » vous-même (2). » Il n'est pas permis de tuer même celui qui le veut et le demande, et qui ne peut plus vivre; l'Ecriture nous le fait voir assez. Le roi David fit périr celui qui avait tué le roi Saül, quoique celui-ci, blessé et à demi-mort, l'eût demandé et qu'il eût imploré comme une grâce un dernier coup pour le délivrer de ses souffrances. Quiconque donc ôte la vie à un autre homme, sans être revêtu d'un droit légitime, est homicide; il faut n'être pas homme pour n'être pas homicide quand on se tue soi-même. Nous avons dit tout cela, de différentes manières, dans beaucoup de discours et de lettres.

Cependant, je l'avoue, je ne me souviens pas d'avoir répondu à ce qu'ils disent du vieillard Razias; après d'inutiles recherches dans les saintes Ecritures, ils se vantent d'avoir trouvé dans le livre des Machabées cet exemple dont ils voudraient s'armer pour justifier le crime de leur suicide. Pour les réfuter, dites-leur qu'ils auront le droit de citer cet exemple s'ils consentent à accepter, comme règle de la vie chrétienne, tout ce qui est raconté des Juifs. Parmi les actions des personnages loués dans l'Ancien Testament, il en est qui ne convien-

(1) Ecclésiastique, XIV, 5.
(2) Saint Marc, XII, 31.

draient pas à notre temps et qui, même en ce temps-là, n'étaient pas conformes à l'idée du bien ; telle fut l'action de Razias. Son rang parmi les siens et sa courageuse persévérance dans la loi, l'avaient fait appeler le père des juifs, et nous savons, d'après les paroles de l'Apôtre, que le judaïsme, comparé à la justice chrétienne, n'était que chose vile. Quoi d'étonnant que Razias, saisi d'une pensée d'orgueil comme il en vient au cœur d'un homme, ait mieux aimé périr de ses propres mains que de subir une indigne servitude au milieu de ses ennemis, après avoir été si considérable aux yeux des siens!

Les païens ne manquent pas de célébrer ces choses-là dans leurs écrits. Dans le livre des Machabées, l'homme est loué, il est vrai, mais son action ne l'est pas : elle n'est que racontée; on la met sous nos yeux plutôt comme une chose soumise à notre jugement, que proposée à notre imitation ; et ce n'est pas avec notre sentiment d'homme que nous devons la juger, mais avec la saine doctrine très-claire sur ce point, même dans les anciennes Ecritures. La conduite de Razias s'éloignait de ces prescriptions des livres saints : « Acceptez » tout ce qui vous arrive, demeurez en paix dans votre » douleur, et, au temps de votre humiliation, gardez la » patience (1). » En choisissant ainsi sa mort, cet homme n'obéit donc point à des inspirations de sagesse; mais il se refusa à porter l'humiliation.

Il est écrit qu'il voulut mourir « noblement et coura» geusement (2). » L'Écriture ne dit pas : sagement. Razias voulut mourir « noblement, » c'est-à-dire de peur

(1) Ecclésiastique, II, 4.
(2) Macchabées, II, XIV, 42.

de devenir esclave; « courageusement, » c'est-à-dire qu'il eut assez de force d'âme pour se tuer lui-même; n'ayant pu se donner tout à fait la mort d'un coup d'épée, Razias se précipita du haut d'un mur, et malgré cela vivant encore, courut vers une pierre brisée; debout et ayant perdu tout son sang, il s'arracha les entrailles et, de ses deux mains, les jeta sur la foule, et puis, dans son épuisement, il mourut. Ces choses sont grandes, et ne sont pas bonnes cependant; car tout ce qui est grand n'est pas bon, puisqu'il y a même des crimes qui ont de la grandeur. Dieu a dit : « Ne tuez » pas l'innocent et le juste (1). » Si donc Razias n'a été ni innocent ni juste, pourquoi veut-on qu'il soit imité? mais s'il a été innocent et juste, pourquoi le louer, puisqu'il a été le meurtrier d'un innocent et d'un juste, c'est-à-dire de Razias lui-même?

Je termine ici cette lettre pour qu'elle ne soit pas trop longue. Mais je dois aux gens de Thamugas, à vos désirs et aux désirs de mon honorable et cher fils Eleusius, tribun chez eux, de répondre aux deux lettres de Gaudentius, évêque donatiste de leur ville, surtout à sa dernière lettre qu'il croit conforme aux saintes Écritures; j'espère répondre de façon à ne pas laisser dire qu'il y ait quelque chose d'oublié (2).

(1) Exode, XXIII, 7.

(2) L'évêque d'Hippone tint son engagement en publiant dans le cours de la même année ses deux livres contre Gaudentius.

LETTRE CCV.

(Année 420).

Saint Augustin répond à diverses questions, entre autres sur le corps de Jésus-Christ dans le ciel, depuis son ascension. Il satisfait à une curiosité pieuse et répand sans effort les plus intéressantes observations. Le début de la lettre est charmant ; l'évêque d'Hippone cherche toujours l'invisible beauté de l'homme intérieur.

AUGUSTIN A SON BIEN-AIMÉ FRÈRE CONSENTIUS.

En ce qui touche les yeux du corps, il est des hommes que nous voyons sans les connaître, car nous ignorons leurs goûts et leur vie ; il est d'autres hommes que nous connaissons sans les avoir vus, parce que leur charité et leurs sentiments se sont révélés à nous ; nous vous mettons de ce nombre. Si nous souhaitons tant vous voir, c'est pour que vous soyez de ceux que nous ayons vus et que nous connaissions. Ces inconnus qui nous arrivent, loin de les désirer, on les supporte à peine, à moins que la beauté de l'homme intérieur ne se montre en eux par quelques marques. Quant à ceux, comme vous, dont nous connaissons l'âme et pas encore le visage, nous désirons les voir, pour jouir plus doucement et plus familièrement de l'ami intérieur qui déjà nous était apparu. Dieu peut-être nous fera cette grâce quand il y aura plus de repos dans le monde : nous voudrions devoir cette joie à une honnête charité

plutôt qu'à une triste extrémité (1). Je vais répondre maintenant, autant que je le pourrai avec l'aide de Dieu, aux questions que vous m'avez adressées en dehors de votre lettre.

Vous demandez si « à présent le corps du Seigneur » a des os et du sang et les autres linéaments de la » chair. » Pourquoi ne demandez-vous pas aussi s'il a des vêtements? La question n'en deviendrait pas plus difficile. Nous nous inquéitons de ces choses parce que nous pouvons à peine nous représenter dans un état d'incorruptibilité les formes corruptibles de notre vie : et pourtant il y a eu déjà d'assez grands miracles de Dieu pour imaginer ce qu'il peut faire encore? Si, au désert, les vêtements des Israélites ont pu durer tant d'années sans s'user, si la peau de leurs chaussures a pu être préservée si longtemps, Dieu a certainement la puissance de prolonger autant qu'il veut l'incorruptibilité des corps quels qu'ils soient. Je crois donc que le corps du Seigneur est dans le ciel tel qu'il était sur la terre, au moment de son ascension. Comme ses disciples doutaient de sa résurrection et qu'ils croyaient que c'était un esprit et non pas un corps qu'ils voyaient, le Sauveur leur dit : « Voyez mes mains et mes pieds; » touchez et voyez; l'esprit n'a ni os ni chair, comme » vous voyez que j'en ai (2). » Tel ses disciples l'avaient touché de leurs mains lorsqu'il était sur la terre, tel ils le virent monter au ciel. On entendit des voix

(1) Consentius habitait apparemment des contrées qui souffraient de l'invasion des Barbares, et, dans ses lettres à saint Augustin, il avait sans doute exprimé la crainte d'être obligé de fuir son pays pour se dérober aux calamités.

(2) Saint Luc, XXIV, 39.

d'anges qui disaient : « Il viendra ainsi, comme vous » l'avez vu monter au ciel (1). » Qu'on ait la foi, et il n'y aura plus de difficulté.

« Et le sang ? » demandera-t-on peut-être, car le Sauveur a dit : « Touchez et voyez, un esprit n'a ni » chair ni os, » et il n'a pas ajouté : ni sang. N'ajoutons donc pas à nos questions ce que le Sauveur n'a pas ajouté à ses paroles ; et terminons là, si vous voulez bien. Car, à l'occasion de ce sang, nous pourrions bien être pressés par quelque interrogateur incommode qui nous dirait : S'il y a du sang dans le corps de Jésus-Christ dans le ciel, pourquoi n'y aurait-il pas de la pituite, de la bile jaune ou de la bile noire, puisque, d'après les enseignements de la médecine, le tempérament du corps humain se compose de ces quatre humeurs ? Mais, quoi que puisse ajouter la curiosité qui cherche, qu'on se garde bien de penser que le corps du Seigneur puisse se corrompre, de peur qu'on ne corrompe sa propre foi.

La faiblesse humaine mesure les œuvres divines qu'elle ne connaît pas, d'après les choses de ce monde dont elle a l'expérience, et s'applaudit de sa subtilité lorsqu'elle dit : s'il y a de la chair, il y a du sang ; s'il y a du sang, les autres humeurs y sont ; si les autres humeurs sont-là, il y a aussi la corruption. C'est comme si on disait : la flamme brûle partout où elle est ; elle a donc brûlé les corps des trois hommes jetés dans la fournaise par un roi impie. Si tout homme qui sait les œuvres divines, ne met pas en doute la miraculeuse préservation des trois hommes dans la fournaise, qui

(1) Actes des Apôtres, I, 11.

refusera de croire que celui qui a sauvé ces corps du feu puisse préserver le corps du Sauveur de la flamme, de la faim, de la maladie, de la vieillesse et de tout ce qui a coutume d'atteindre le corps humain ? Si on veut que ce ne soit pas la chair de ces trois hommes qui soit devenue incorruptible, mais que ce soit le feu qui soit devenu impuissant contre eux, craindrons-nous de penser que ce Dieu qui aurait ôté au feu le pouvoir de corrompre ait pu faire une chair incorruptible ? Car le miracle est plus grand, si c'est le feu qui ait été changé et non pas la chair : en même temps que le feu brûlait sans nuire aux corps des trois hommes, il brûlait en dévorant le bois de la fournaise. Ceux qui ne croient pas cela, ne font pas grand fond sur la puissance divine, mais ce n'est pas avec eux que nous avons affaire en ce moment ; ceux qui le croient doivent, à l'aide de ces explications, résoudre à peu près les difficultés dont ils cherchent pieusement la solution.

La puissance divine peut donc ôter à des corps visibles et sensibles les qualités qu'elle veut sans les ôter toutes ; elle peut établir dans une vigueur inaltérable des membres mortels qui garderaient leur aspect extérieur sans garder leur corruption ; c'est la même image avec la mortalité de moins ; c'est toujours le mouvement, ce n'est plus la fatigue ; c'est le pouvoir, ce n'est plus le besoin de se nourrir.

Quant à ce que dit l'Apôtre que « la chair et le sang » ne possèderont pas le royaume de Dieu (1), » c'est une difficulté qui peut se résoudre comme vous le faites vous-même en comprenant sous le nom de la chair et du

(1) I. aux Corinthiens, xv, 50.

sang les œuvres de la chair et du sang ; mais parce qu'en cet endroit l'Apôtre ne parlait pas des œuvres, mais du mode de résurrection et qu'il avait en vue cette question même, mieux vaut entendre ici par ces mots *de chair et de sang* la corruption de la chair et du sang. Si le mot de chair signifie l'œuvre, pourquoi ne signifierait-il pas aussi la corruption, comme il est dit par le Prophète : « Toute chair n'est que de l'herbe (1) ? » C'est bien notre corruptibilité dont il est ici question, car le Prophète ajoute : « Toute gloire de la chair est comme la fleur » de l'herbe ; l'herbe se sèche, la fleur tombe (2). » Cela convient-il au corps sacré dont il a été dit : « Touchez et » voyez, l'esprit n'a ni os ni chair comme vous voyez » que j'en ai ? » Comment cette chair du Sauveur sécherait-elle et tomberait-elle, puisqu'il est écrit que « le Christ ressuscité d'entre les morts, ne meurt plus, » et que la mort n'aura plus d'empire sur lui (3). »

Voyez ce qui précède ce passage de l'Apôtre, et considérez-le dans tout son ensemble. Comme il voulait prouver la résurrection des morts à ceux qui n'y croyaient pas, il cite d'abord en exemple celle du Christ, puis, après d'autres choses, l'Apôtre se fait cette question : « Mais quelqu'un dira : comment les morts ressusciteront-ils ? avec quel corps reviendront-ils ? » Ensuite saint Paul se sert de l'exemple des semences : « Insensé, » ce que vous semez ne prend point vie s'il ne meurt » auparavant ; et ce que vous semez, ce n'est pas le » corps même qui doit être, mais seulement le grain, » que ce soit du froment ou toute autre semence ; Dieu

(1) Isaïe, XL, 6.
(2) Isaïe, XL, 6, 7.
(3) Aux Romains, VI, 9,

» donne à ce grain un corps comme il veut et à chaque » semence le corps qui lui est propre (1). » C'est dans ce sens que l'Apôtre avait dit : « Vous ne semez pas le » corps même qui doit être. » Cela ne veut pas dire que le froment ne naisse pas du froment, mais que nul ne sème l'herbe, ni le tuyau du blé et tout ce qui enveloppe les grains, quoique pourtant tout cela vienne des semences; voilà pourquoi l'Apôtre a dit qu'on ne sème que le grain, voulant montrer que si Dieu peut ajouter ce qui ne se trouve pas dans la seule semence, il peut à plus forte raison rétablir ce qui était dans le corps de l'homme.

Saint Paul, continuant son épître, nous fait voir parmi les ressuscités les différentes gloires des fidèles et des saints. « Toute chair n'est pas la même chair, dit-il : » autre est la chair des hommes, autre la chair des » bêtes, autre celle des oiseaux, autre celle des poissons. » Il y a des corps célestes et des corps terrestres; mais » autre est la beauté des corps célestes, autre est celle » des corps terrestres. Autre est l'éclat du soleil, autre » l'éclat de la lune, autre l'éclat des étoiles ; car une » étoile diffère d'une étoile par la splendeur; il en sera » ainsi des morts ressuscités (2). » Le sens de tout ceci c'est que s'il y a de la différence dans la chair, quoique tout animal soit mortel, de la différence dans les corps visibles selon la manière dont ils sont placés, ce qui fait que la beauté des corps célestes est autre que la beauté des corps terrestres; et si, même dans les cieux, les corps ne brillent pas d'un éclat égal, quoi d'étonnant qu'à la

(1) I. aux Corinthiens, XV, 36, 37, 38.
(2) I. aux Corinthiens, XV, 39, 42.

résurrection des morts la différence des mérites fasse une différence de gloire !

L'Apôtre arrive ensuite à ce qu'il y a de commun à toute chair qui ressuscite pour la vie éternelle : « Le » corps est semé dans la corruption, il se lèvera dans » l'incorruptibilité ; il est semé dans l'ignominie, il se » lèvera dans la gloire ; il est semé dans la faiblesse, il » se lèvera dans la force ; il est semé corps animal, il se » lèvera corps spirituel (1). » Est-il permis de penser que nos corps ressusciteront avec plus de gloire que n'en a eu le corps du Christ? La résurrection du Sauveur n'est-elle pas le modèle de celle à laquelle notre foi doit s'attacher et que nous devons espérer par sa grâce ? Le corps du Christ n'a donc pas pu ressusciter dans un état corruptible, si l'incorruptibilité est promise à notre corps après la résurrection ; il n'a pas pu ressusciter sans gloire, si c'est dans la gloire que le nôtre doive ressusciter. Et où serait la gloire s'il y avait encore la corruption ? Il serait trop absurde d'imaginer que le corps du Christ ait été ressuscité dans les conditions de faiblesse où il est mort, puisque notre corps, semé dans la faiblesse, se lèvera dans la force, et puisque saint Paul nous apprend que le Christ crucifié selon la faiblesse de la chair, est maintenant vivant par la puissance de Dieu (1). Qui pourrait croire que notre corps « semé corps ani» mal » doive ressusciter « corps spirituel, » et qu'il n'en ait point été ainsi du corps du Sauveur ressuscité ?

Il est donc constant et hors de doute que le corps du

(1) I. aux Corinthiens, XV, 42-44.
(2) II. aux Corinthiens, XIII, 4.

Christ, quoique inaccessible à la corruption dans le sépulcre, d'après les prophétiques paroles du Psalmiste (1), a pu être percé par les clous et la lance, mais que maintenant il demeure tout à fait dans l'incorruptibilité; il est certain que ce corps, après avoir passé par l'ignominie de la passion et de la mort, est à présent dans la gloire de la vie éternelle, qu'il a pu être crucifié, mais qu'il règne dans la force, et que ce corps animal, pris dans la chair des enfants d'Adam, est aujourd'hui un corps spirituel, parce qu'il est désormais inséparablement uni à l'esprit. L'Apôtre, voulant nous apprendre par les Ecritures ce que c'est que le corps animal, cite la Genèse : « De même qu'il y a un corps animal, dit- » il, il y a un corps spirituel, selon qu'il est écrit : » Adam, le premier homme a été créé avec une âme » vivante (2). » Vous vous rappelez assurément ce qui » est écrit : « Et Dieu répandit sur sa face un souffle de » vie, et l'homme eut une âme vivante (3). » Il a été dit aussi des animaux : « Que la terre produise une âme » vivante (4). » Notre corps est appelé « animal, » à cause de ce qu'il a de semblable au corps des animaux par la nécessité de le soutenir avec de la nourriture et ensuite par la mort qui est la séparation du corps d'avec l'âme vivante. Le corps ressuscité est appelé spirituel, parce qu'il devient immortel comme l'âme.

Quelques-uns ont pensé que le corps deviendra alors spirituel, en ce sens que son corps sera changé en esprit, et que l'homme, auparavant composé d'un esprit

(1) Psaume XV, 10.
(2) I. aux Corinthiens, XV, 44.
(3) Genèse, II, 7.
(4) Genèse, I, 24.

et d'un corps, ne sera plus qu'un esprit, comme si l'Apôtre avait dit : il est semé corps, il ressuscitera esprit. Il a dit au contraire : « Il est semé corps animal, il res- » suscitera corps spirituel. » De même donc qu'un corps animal n'est pas une âme, mais un corps, ainsi nous ne devons pas croire qu'un corps spirituel soit un esprit, mais un corps. Qui osera croire que le corps du Christ ne soit pas ressuscité spirituel, ou s'il est ressuscité spirituel, qu'il ne soit plus corps, mais esprit, puisque le Seigneur, voulant détromper ses disciples qui croyaient ne voir en lui qu'un esprit, leur dit : « Touchez et » voyez, car un esprit n'a ni os ni chair, comme vous » voyez que j'en ai. » La chair du Sauveur, devenue un corps spirituel, n'était cependant pas un esprit, mais un corps que nulle mort ne pouvait plus séparer de l'âme; ainsi eût été le corps de l'homme sans passer par la mort, si la mort n'avait été la punition de la transgression des commandements de Dieu.

C'est pour nous tirer de l'abîme où nous avait précipités le péché d'Adam que le Fils de Dieu s'est fait homme; il était le juste, et il est venu trouver des pécheurs; il est venu à nous par nous; il s'est couché, en quelque sorte, dans le lit de notre misère, mais sans avoir la maladie de notre iniquité. Il nous est apparu avec un corps animal, c'est-à-dire mortel, tandis que, s'il l'eût voulu, il eût pris un corps immortel. Mais, parce qu'il fallait nous guérir par l'humilité du Fils de Dieu, il est descendu jusqu'à notre infirmité, et nous a montré, par la vertu de sa résurrection, le mérite et la récompense de notre foi; c'est pourquoi l'Apôtre dit que « le nouvel Adam a été rempli d'un esprit vivifiant. » Soit qu'il faille entendre ici le premier Adam formé de

la poussière, ou le second né d'une vierge; soit qu'il y ait dans chaque homme comme un premier Adam d'un corps mortel, et un second Adam d'un corps immortel, toujours est-il que l'Apôtre a voulu nous apprendre que la différence entre *l'âme vivante* et *l'esprit vivifiant*, c'est qu'en ce monde nous avons un corps animal, et que nous aurons dans l'autre un corps spirituel. L'âme vit en effet dans le corps animal, mais elle ne le vivifie pas jusqu'à faire disparaître la corruption ; mais dans le corps spirituel où l'esprit uni à Dieu ne fait qu'un avec lui, l'âme vivifie le corps au point de le rendre spirituel : délivré de toute corruptibilité, il ne craint plus que l'âme ne l'abandonne.

C'est pourquoi l'Apôtre ajoute : « Ce n'est pas le » corps spirituel qui a été formé le premier, c'est le » corps animal, et ensuite le spirituel. Le premier » homme formé de la terre est terrestre ; le second, venu » du ciel est céleste. Nous sommes terrestres comme le » premier homme l'a été ; nous sommes célestes comme » l'a été le second. De même que nous avons porté l'i- » mage de l'homme terrestre, portons l'image de celui » qui est venu du ciel (1). » Que veulent dire ces mots : « Nous sommes terrestres comme le premier homme » l'a été, » si ce n'est que nous naissons mortels d'un père mortel ; et que veulent dire ces mots : « Nous » sommes célestes comme l'a été le second, » si ce n'est que nous devenons immortels par son immortalité. La première chose s'accomplit par Adam, la seconde par le Christ. Le Seigneur s'est fait terrestre, tout céleste qu'il fût, pour élever jusqu'au ciel ceux qui étaient de

(1) I. aux Corinthiens, XV, 47-49.

la terre ; d'immortel qu'il était, il s'est fait mortel, prenant la forme de serviteur sans rien changer à sa nature de maître, pour donner aux mortels l'immortalité ; il leur a communiqué sa grâce et n'est pas resté dans l'abaissement profond où le monde l'avait vu pour notre salut.

L'Apôtre, parlant de la résurrection, enseignait que nos corps passeront de la corruptilité à l'incorruptibilité, du mépris à la gloire, de la faiblesse à la force, de l'animalité à la spiritualité, c'est-à-dire de la mortalité à l'immortalité, et il ajoutait : « je veux » dire, mes frères, que la chair et le sang ne peuvent » pas posséder le royaume de Dieu (1). » De peur qu'on ne crût qu'il s'agissait ici de la substance de la chair, saint Paul s'explique en ces termes : « La corruption » ne possédera point ce qui est incorruptible. » C'est comme s'il eût dit : en annonçant que la chair et le sang ne posséderont pas le royaume de Dieu, j'ai voulu faire entendre que la corruption ne possédera pas ce qui est incorruptible. Les mots de chair et de sang signifient ici la corruption de la mortalité.

On lit ensuite dans la même épître de saint Paul ces paroles : « Voici un mystère que je vous dis. Nous res» susciterons tous, » ou comme portent les exemplaires grecs : « Nous dormirons tous, mais nous ne serons pas » tous changés (2). L'Apôtre a semblé vouloir ainsi répondre à ceux qui lui auraient demandé comment il y aura et il n'y aura pas de chair après la résurrection, car il y aura de la chair puisque le Seigneur a dit :

(1) I. aux Corinthiens, xv, 50.
(2) I. aux Corinthiens, xv, 51.

« Touchez et voyez, l'esprit n'a ni os ni chair, comme » vous voyez que j'en ai ; » et il n'y aura pas de chair, puisque « la chair et le sang ne posséderont pas le » royaume de Dieu. » La suite fait voir s'il faut entendre un changement en mal ou en mieux. « Dans un » atome de temps, » c'est-à-dire en un moment indivisible « en un clin d'œil, » c'est-à-dire avec la plus grande promptitude, « au son de la dernière trom« pette, » c'est-à-dire au dernier signe qui sera donné pour que ces choses s'accomplissent, « car la trompette » sonnera, ajoute l'Apôtre, et les morts ressusciteront » incorruptibles, et nous serons changés (1). » Il faut donc croire sans aucun doute que ce sera un changement en mieux, puisque tous, bons et méchants ressusciteront : mais, comme parle le Seigneur dans l'Evangile : « Ceux » qui auront fait le bien ressusciteront pour la vie, ceux » qui auront fait le mal, ressusciteront pour le juge» ment (2) ; » le jugement signifie ici la peine éternelle, de même qu'en ce passage : « Celui qui ne croit » pas est déjà jugé (3) ; » ceux donc qui ressusciteront pour le jugement ne participeront point à cet état d'incorruptibilité inaccessible à la douleur : c'est l'état des fidèles et des saints ; quant aux autres, ils souffriront dans une corruption perpétuelle, parce que leur feu ne s'éteindra pas, et leur ver ne mourra pas (4).

Que veut dire ceci : « et les morts ressusciteront in» corruptibles, et nous serons changés, » si ce n'est que tous les morts ressusciteront incorruptibles, mais

(1) I. aux Corinthiens, xv, 52.
(2) Saint Jean, v, 29.
(3) Saint Jean, III, 18.
(4) Isaïe, LXVI, 24.

que les bons participeront seuls à cet état d'incorruptibilité inaccessible à toute mauvaise atteinte? Ceux qui n'y participeront pas, ressusciteront incorruptibles dans tous leurs membres, mais pour être livrés aux peines éternelles; ils entendront ces paroles : « Allez, » maudits dans le feu éternel qui a été préparé pour le » démon et pour ses anges (1). » Le juste entendra ces paroles sans épouvante (2). L'Apôtre, voulant nous apprendre comment se fera et quel sera le changement des justes, nous dit : « Il faut que ce corps corruptible soit » revêtu d'incorruptibilité; et que ce corps mortel soit » revêtu d'immortalité (3). » Ces mots : « La chair et » le sang ne posséderont pas le royaume de Dieu, » veulent dire sans aucun doute, que dans le royaume de Dieu, il n'y aura plus ni corruption, ni mortalité : la chair et le sang désignent ces deux conditions de notre nature tombée.

Un exemple se présente à moi et je le citerai ; il es écrit : « De peur que vous ne soyez tentés par celui qui » tente, et que notre travail ne soit vain (4); » c'est du diable que parle ici l'Apôtre, comme si Dieu ne tentait pas du tout, selon le mot de saint Jacques : « mais » lui-même ne tente personne (5); » ceci n'est pas en contradiction avec le passage du Deutéronome où il est dit : « Le Seigneur votre Dieu vous tente. » Cette apparente difficulté se résoud aisément, parce que le mot de tentation a divers sens : tantôt elle est une tromperie et

(1) Saint Matthieu, XXV, 41.
(2) Psaume CXI. 7.
(3) I. aux Corinthiens, XV, 53.
(4) I. aux Thessaloniciens, III, 51.
(5) Saint Jacques, I, 13,

tantôt une épreuve. Dans le premier sens, c'est le diable qui tente, dans le second c'est Dieu. De même, quand il est dit que la chair possédera ou ne possédera pas le royaume de Dieu, il faut prendre garde aux sens différents, et toute difficulté cessera. La chair, comme substance, possédera le royaume de Dieu, selon ces paroles : « L'esprit n'a ni os ni chair, comme vous voyez que » j'en ai ; » mais la chair, comme corruption, ne possédera pas le royaume de Dieu. L'Apôtre l'a montré lorsqu'après avoir exclu du royaume de Dieu la chair et le sang, ajoute que la corruption ne possédera pas ce qui est incorruptible. En voilà assez, je crois, là dessus.

Vous demandez si chacun des traits de notre corps est formé par le Dieu créateur; cela ne vous préoccupera point, si, dans la mesure de ce que peut l'esprit humain, vous comprenez la puissance de l'action divine. Comment nier que tout ce qui se crée présentement soit l'œuvre de Dieu, puisque le Seigneur a dit : « Mon Père » agit sans cesse (1)? » Le repos du septième jour doit s'entendre de la création des natures elles-mêmes et non pas de leur gouvernement. Quand donc le Créateur gouverne la nature des choses, et que tout naît selon l'ordre, en des lieux et des temps marqué, Dieu agit sans cesse. Car si Dieu ne formait pas ces choses, comment aurait-il pu dire au prophète : « Avant que je vous eusse » formé dans le sein de votre mère, je vous connais» sais (2)? » Et quel sens auraient ces paroles de l'Evangile : « Si Dieu revêt ainsi l'herbe des champs, qui » est aujourd'hui, et qui demain sera jetée dans la four-

(1) Saint Jean, v, 17.
(2) Jérémie, I, 5.

» naise (1)? » Voudra-t-on croire par hasard que Dieu revêt l'herbe et que Dieu ne forme pas les corps? Lorsque l'Evangile dit que Dieu « revêt, » il ne parle pas d'un ordre établi dès le commencement de la création, mais il parle d'une opération présente. C'est le sens des paroles de l'Apôtre sur les semences, que j'ai citées plus haut : « Vous ne semez pas le corps qui doit être, mais » seulement le grain, soit du blé, soit de toute autre » semence; mais Dieu lui donne le corps comme il » veut (2). » L'Apôtre ne dit pas : Dieu a donné ou disposé, mais Dieu « donne : » par là saint Paul nous fait comprendre que la sagesse du Créateur est présente dans tout ce qui naît en son temps. C'est cette sagesse dont il a été dit qu'elle atteint fortement d'une extrémité à l'autre et qu'elle dispose (non pas qu'elle a disposé) toute chose avec douceur. Ce serait beaucoup que de savoir, même un peu, comment des choses changeantes et temporelles sont faites, non point par des mouvements changeants et temporels du Créateur, mais par une force éternelle et toujours la même.

Vous désirez savoir si les baptisés qui meurent coupables de divers crimes et sans en avoir fait pénitence, obtiendront leur pardon après un certain temps; j'ai écrit sur ce point un livre assez étendu (3); si vous vous en procurez une copie, vous n'aurez peut-être plus rien à souhaiter là-dessus.

Vous voulez aussi que je vous dise si le souffle de Dieu sur Adam a été l'âme même du premier homme. Je réponds en peu de mots : Ou ce souffle a été l'âme

(1) Saint Matthieu, VI, 30.
(2) I. aux Corinthiens, XV, 37, 38.
(3) Le Livre de la Foi et des Œuvres.

d'Adam ou il l'a faite. Mais s'il est l'âme du premier homme, il est créé. Dieu, parlant de l'âme, nous dit par le prophète Isaïe : « C'est moi qui ai fait tout souffle (1), » et ensuite : « A cause du péché je l'ai contristé, » c'est-à-dire le souffle lui-même, et le reste qui ne peut s'entendre que de l'âme humaine. Dans cette question il faut éviter de croire que l'âme ne soit pas une nature créée de Dieu mais qu'elle soit la substance de Dieu même comme son Fils unique qui est le verbe, ou qu'elle en soit une portion quelconque : cette nature, cette substance par laquelle Dieu est ce qui est, ne peut pas être sujette au changement ; et, nous tous qui avons une âme, nous savons combien elle est changeante. Pendant que je dictais cette lettre, le porteur, qui attendait le vent, me pressait beaucoup, parce qu'il voulait s'embarquer ; si donc vous y trouvez du désordre ou de la négligence, ou si vous y trouvez les deux, ne vous occupez que de la doctrine, et pardonnez au langage.

ET D'UNE AUTRE MAIN : Vivez avec Dieu, mon bien-aimé fils.

(1) Isaïe, LVII, 16.

LETTRE CCVI.

(Année 420).

Lettre de recommandation.

AUGUSTIN A SON ILLUSTRE SEIGNEUR ET CHER FILS VALÈRE (1), SALUT DANS LE SEIGNEUR.

Si chaque fois qu'on me demande des lettres de recommandation pour vous je n'en donnais pas, je craindrais de méconnaître votre bonté compatissante envers ceux qui sont sans appui et de méconnaître aussi vos sentiments à mon égard. Je suis donc toujours prêt à rendre ces bons offices, surtout lorsqu'il s'agit de vous recommander des ministres du Christ attachés au service de l'Eglise dont vous êtes, à notre grande joie, le cohéritier et le fils, ô mon illustre Seigneur et mon très-cher fils en Jésus-Christ! Mon saint frère et collègue Félix m'ayant prié de lui remettre une lettre pour vous, je n'ai pas dû la lui refuser. Je vous recommande donc un évêque du Christ qui a besoin d'être soutenu par un homme illustre : faites ce que vous pourrez; vous pouvez beaucoup par un bienfait du Seigneur, dont nous savons que vous aimez ardemment les intérêts.

(1) C'est le même Valère à qui est dédié l'ouvrage sur le mariage et la concupiscence.

LETTRE CCVII.

(Année 420).

Saint Augustin envoie à Claude, que nous croyons être un évêque d'Italie, ses six livres contre Julien, alors le chef de la secte pélagienne.

AUGUSTIN A SON BIENHEUREUX FRÈRE ET COLLÈGUE CLAUDE SALUT DANS LE SEIGNEUR.

C'est vous qui, poussé par un sentiment fraternel, m'avez envoyé, avant que je vous les eusse demandés, les quatre livres de Julien contre le premier livre d'un de mes ouvrages (1); je ne crois pas pouvoir mieux faire que de vous envoyer, avant tout autre, ce que j'y réponds : vous jugerez si j'y réponds bien; des extraits de, quatre livres de Julien avaient été envoyés à l'illustre et pieux comte Valère à qui on savait que mon ouvrage était dédié; ces extraits m'étant parvenus, grâce aux soins de l'illustre comte, je me hâtai d'ajouter à mon premier livre un second où je réfute tout cela de mon mieux. Mais en comparant ces extraits aux quatre livres qui sont entre mes mains, je me suis aperçu que tout n'est pas mis comme Julien l'a écrit : Julien ou quelqu'un de ses amis pourra dire que je n'ai pas été vrai, parce que la publication des extraits envoyés au comte diffère peut-être des quatre livres. Quiconque donc lira mon second livre, adressé au comte Valère comme le premier

(1) Le Ier livre du mariage et de la concupiscence.

saura qu'en quelques endroits je ne réponds pas à Julien, mais à l'auteur même de ces extraits : celui-ci n'a pas reproduit comme il a trouvé ; parfois il a cru devoir faire des changements : peut-être voulait-il s'approprier en quelque manière l'ouvrage d'autrui. Après que votre sainteté m'eut envoyé des exemplaires que je crois plus véritables, je me suis occupé de répondre à l'auteur lui-même, qui se vante d'avoir réfuté mon premier livre avec ses quatre livres, et qui ne cesse de répandre partout ses poisons. J'ai donc entrepris cet ouvrage avec l'aide du Sauveur des petits et des grands ; et je sais que vous avez prié pour moi pour que je l'achève ; vous avez prié aussi pour ceux à qui nous désirons que ces sortes de travaux soient profitables. Examinez donc ma réponse (1), dont le commencement est à la suite de cette lettre. Adieu ; souvenez vous de nous dans le Seigneur, bienheureux frère.

LETTRE CCVIII.

(Année 423).

Il y a des chrétiens qui se laissent troubler par les scandales qui arrivent dans l'Église ; cette lettre de saint Augustin est faite pour dissiper les dangereuses inquiétudes de leur esprit.

AUGUSTIN A L'HONORABLE DAME FÉLICIE, SA FILLE EN JÉSUS-CHRIST, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

Je ne doute pas qu'avec une foi comme la vôtre et à la vue des faiblesses ou des iniquités d'autrui, votre

(1) Cette réponse à Julien se compose de six livres.

âme ne soit troublée, puisque le saint Apôtre, si rempli de charité, nous avoue que nul n'est faible sans qu'il s'affaiblisse avec lui, et que nul n'est scandalisé sans qu'il brûle (1). J'en suis touché moi-même, et dans ma sollicitude pour votre salut, qui est dans le Christ, je crois devoir écrire à votre sainteté une lettre de consolation et d'exhortation ; vous êtes maintenant (2) étroitement unie à nous dans le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui est son Eglise avec l'unité de ses membres; vous êtes aimée comme un digne membre de son corps divin, et vous vivez avec nous de son saint Esprit.

C'est pourquoi je vous exhorte à ne pas trop vous laisser troubler par ces scandales; ils ont été prédits, afin que, lorsqu'ils arrivent, nous nous souvenions qu'ils ont été annoncés, et que nous n'en soyons pas très-émus. Le Seigneur lui-même a dit dans l'Evangile : « Malheur au monde à cause des scandales : il » faut qu'il en arrive; mais malheur à l'homme par » lequel arrive le scandale (3). » Et quels sont ces hommes, sinon ceux dont l'Apôtre a dit qu'ils cherchent leurs propres intérêts et non pas les intérêts de Jésus-Christ (4). Autres sont les pasteurs qui occupent les siéges des Eglises pour le bien des troupeaux du Christ ; autres sont les pasteurs qui ne songent qu'à jouir des honneurs et des avantages temporels. Il est nécessaire que ces deux sortes de pasteurs se succèdent dans l'Eglise catholique jusqu'à

(1) II. aux Corinthiens, XI, 29.
(2) Félicie était revenue du parti de Donat à l'Église catholique.
(3) Saint Matthieu, XVIII, 7.
(4) Aux Philippiens, II, 21.

la fin des temps et jusqu'au jugement du Seigneur. Si, au temps même des Apôtres, il y eut de faux frères signalés par saint Paul (1), et s'il les supportait avec patience au lieu de s'en séparer avec orgueil, combien plus il faut qu'il y en ait au temps où nous sommes, puisque le Seigneur a dit clairement des approches de la fin du monde : « Parce que l'iniquité abondera, la » charité de plusieurs se réfroidira. » Mais les paroles qui viennent à la suite doivent être pour nous une consolation et un encouragement : « Celui qui persévérera » jusqu'à la fin, sera sauvé. »

De même qu'il y a de bons et de mauvais pasteurs, de mêmes, dans les troupeaux, il y a les bons et les mauvais. Les bons sont appelés du nom de brebis, les mauvais du nom de boucs; ils paissent en semble, jusqu'à ce que vienne le prince des pasteurs, que l'Evangile nomme « le seul pasteur; » alors, selon sa promesse, il séparera les brebis des boucs; il nous a ordonné, à nous, l'union : il s'est réservé la séparation; celui-là seul doit séparer, qui ne peut pas se tromper. Les serviteurs orgueilleux qui ont osé faire si aisément la séparation que le Seigneur s'est réservée, se sont séparés eux-mêmes de l'unité catholique : impurs par le schisme, comment auraient-ils pu avoir un troupeau pur?

C'est notre Pasteur lui-même qui veut que nous demeurions dans l'unité, et que, blessés par les scandales de ceux qui sont la paille, nous n'abandonnions point l'aire du Seigneur ; il veut que nous y persévérions comme le froment jusqu'à la venue du divin Vanneur, et que nous

(1) II. aux Corinthiens, XI, 26.

supportions, à force de charité, la paille brisée; il nous le demande dans l'Evangile des bons pasteurs, afin que nous ne mettions pas en eux notre espérance à cause de leurs bonnes œuvres, mais que nous en rapportions la gloire à celui qui les a faits tels, le Père qui est dans les cieux : nous devons aussi lui rendre grâces de ce que nous enseignent de bon, tout en faisant le mal, les mauvais pasteurs représentés sous les noms de scribes et de pharisiens.

Jésus-Christ parle ainsi des bons pasteurs : « Vous » êtes la lumière du monde. Une ville située sur une » montagne ne peut pas être cachée; on n'allume pas » une lampe pour la placer sous le boisseau, mais sur » un chandelier, pour qu'elle éclaire tous ceux qui sont » dans la maison. Que votre lumière luise ainsi devant » les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres, et » qu'ils glorifient votre Père qui est dans les cieux (1). » Le Seigneur, avertissant les brebis au sujet des mauvais pasteurs, disait : « Ils sont assis sur la chaire de Moïse. » Faites ce qu'ils vous disent; ne faites pas ce qu'ils » font; car ils disent et ne font pas (2). » Ainsi prévenues, les brebis du Christ entendent sa voix même par les docteurs mauvais et n'abandonnent pas son unité. Ce qu'elles leur entendent dire de bon ne vient pas d'eux mais de lui; et les brebis paissent en sûreté, parce que, même sous de mauvais pasteurs, elles se nourrissent dans les pâturages du Seigneur. Mais elles n'imitent pas les mauvais pasteurs dans ce qu'ils font de mal, parce que de telles œuvres ne viennent que d'eux-

(1) Saint Matthieu, V, 14-16.
(2) Saint Matthieu, XXIII, 2, 3.

mêmes et non pas du Christ. Quant aux bons pasteurs, les brebis écoutent leurs salutaires instructions et imitent leurs bons exemples. L'Apôtre était de ce nombre, lui qui disait : « Soyez mes imitateurs comme je le suis » du Christ. » Celui-là était un flambeau allumé par la lumière éternelle, par le Seigneur Jésus-Christ lui-même, et il était placé sur le chandelier parce qu'il se glorifiait dans la croix : « A Dieu ne plaise, disait-il, que » je me glorifie en autre chose qu'en la croix de Notre-» Seigneur Jésus-Christ (1)! » Il cherchait, non point ses intérêts, mais ceux de son Maître, lorsqu'il exhortait à l'imitation de sa propre vie ceux qu'il avait engendrés par l'Evangile (2). Toutefois saint Paul reprend sévèrement ceux qui faisaient des schismes avec les noms des Apôtres, et blâme ceux qui disaient : « Moi, je suis à » Paul. » Il leur demande si Paul a été crucifié pour eux ou s'ils ont été baptisés au nom de Paul (3).

Nous comprenons ici que les bons pasteurs ne cherchent pas leurs propres intérêts mais les intérêts de Jésus-Christ, et que les bonnes brebis, tout en suivant les saints exemples des bons pasteurs, ne mettent pas en eux leur espérance, mais plutôt dans le Seigneur qui les a rachetées de son sang. Lorsqu'elles tombent sous la houlette de mauvais pasteurs, prêchant la doctrine qui vient du Christ et faisant le mal qui vient d'eux-mêmes, elles font ce qu'ils disent et ne font pas ce qu'ils font : et, parce qu'il y a des enfants d'iniquité, elles n'abandonnent pas les pâturages de l'unité. Les bons et les mauvais se mêlent dans l'Eglise catholique,

(1) Aux Galates, VI, 14.
(2) I. aux Corinthiens, IV, 15.
(3) I. Aux Corinthiens, I, 13.

qui n'est pas seulement répandue en Afrique comme le parti Donat, mais qui, selon les divines promesses, est répandue au milieu de toutes les nations, « fructifiant et » croissant dans le monde entier. » Ceux qui en sont séparés, tant qu'ils demeurent ses ennemis, ne peuvent pas être bons; lors même que quelques-uns d'entre eux sembleraient bons par de louables habitudes de leur vie, ils cesseraient de l'être par la seule séparation : « Celui qui n'est pas avec moi, dit le Seigneur, est » contre moi; et celui qui n'amasse pas avec moi, dis- » sipe (1). »

Je vous exhorte donc, honorable dame et chère fille en Jésus-Christ, à conserver fidèlement ce que vous tenez du Seigneur; aimez-le de tout cœur, lui et son Eglise; c'est lui qui a permis que vous ne perdissiez pas avec les mauvais le fruit de votre virginité. Si vous sortiez de ce monde, séparée de l'unité du corps du Christ, il ne vous servirait de rien d'être restée chaste comme vous l'êtes. Dieu, qui est riche dans sa miséricorde, a fait en votre faveur ce qui est écrit dans l'Evangile; les invités au festin du Père de famille, s'étant excusés de ne pouvoir y venir, le maître dit à ses serviteurs : « Allez » le long des chemins et des haies, et forcez d'entrer » tous ceux que vous trouverez. » Vous donc, quoique vous deviez sincèrement aimer les serviteurs par le ministère desquels vous avez été forcée d'entrer, vous ne devez cependant mettre votre espérance qu'en celui qui a préparé le festin; vous avez été sollicitée de vous y rendre pour la vie éternelle et bienheureuse. En recommandant à ce divin père de famille votre cœur, votre

(1) Saint Matthieu, XII, 30.

dessein, votre sainte virginité, votre foi, votre espérance et votre charité, vous ne serez point troublée des scandales qui arriveront jusqu'à la fin ; mais vous serez sauvée par la force inébranlable de votre piété, et vous serez couverte de gloire dans le Seigneur, en persévérant jusqu'à la fin dans son unité. Apprenez-moi, par une réponse, comment vous aurez reçu cette lettre qui renferme l'expression de ma sollicitude pour vous.

LETTRE CCIX.

(Année 423).

Il s'agit ici de l'affaire d'Antoine, évêque de Fussale, qui fut une grande douleur dans la vie de saint Augustin. Voyez ce que nous en avons dit dans le XLVIe chapitre de notre *Histoire de saint Augustin.*

AUGUSTIN AU BIENHEUREUX SEIGNEUR, AU VÉNÉRABLE ET SAINT PAPE CÉLESTIN (1), SALUT DANS LE SEIGNEUR.

Je me réjouis tout d'abord avec vous que le Seigneur notre Dieu vous ait établi sur ce siége sans aucune division de son peuple, comme nous l'avons entendu dire; puis, j'informerai votre sainteté de nos propre affaires, afin que vous veniez à notre aide, non-seulement par vos prières, mais encore par vos conseils. J'écris à votre Béatitude au milieu d'une grande tribulation : en voulant être utile à quelques membres du

(1) Saint Célestin, successeur de Boniface Ier, élu pape le 3 novembre 422, mourut à Rome le 6 avril 432.

Christ, dans notre voisinage, je leur ai fait beaucoup de mal, faute de prudence et de précaution.

Aux confins du territoire d'Hippone, il est un lieu nommé Fussale : jusqu'ici il n'y avait pas eu d'évêque : c'était une dépendance du diocèse d'Hippone; ce pays avait peu de catholiques; le plus grand nombre des habitants demeurait dans l'erreur des donatistes, au point qu'il ne se trouvait pas un seul catholique à Fussale même. Tous ces endroits, grâce à la miséricorde de Dieu, étaient enfin rentrés dans l'unité de l'Église. Ce serait trop long de vous dire par quels travaux et quels dangers. Les premiers prêtres que nous avions mis là ont été, les uns dépouillés, battus, estropiés, les autres aveuglés ou tués; leurs souffrances n'ont pas été inutiles et stériles, puisque l'unité a été conquise à ce prix. Mais comme Fussale est à quarante milles d'Hippone, et que cet éloignement ne me permettait pas de gouverner ces populations et de ramener le petit nombre de ceux qui résistaient encore (et ce n'étaient plus des gens menaçants, mais des fugitifs); comme, dis-je, je ne pouvais pas étendre sur ces nouveaux catholiques toute la vigilance active dont ils avaient besoin, je crus devoir y ordonner et y établir un évêque.

Il me fallait pour cela quelqu'un qui sût la langue punique; j'avais un prêtre tout prêt; j'obtins du saint vieillard, qui était alors primat de Numidie, qu'il vînt de loin pour ordonner ce prêtre. Lorsque déjà le primat était là et que tout le monde attendait le moment où allait s'accomplir une grande chose, tout à coup celui qui me paraissait disposé, refusa de se laisser ordonner; moi qui, ainsi que l'événement l'a montré, aurais dû différer plutôt que de précipiter une aussi

grave affaire, et qui ne voulais pas que le saint vieillard se fût fatigué à venir pour rien au milieu de nous, je présentai aux catholiques de Fussale, sans qu'ils me le demandassent, un jeune homme nommé Antoine, alors avec moi; je l'avais, dès son premier âge, élevé dans notre monastère, mais, sauf les fonctions de lecteur, rien ne l'avait fait connaître dans aucun degré de la cléricature. Ces malheureux, ne sachant pas ce qui devait arriver, s'en rapportèrent à moi et au choix que je leur proposais; bref, Antoine devint leur évêque.

Que ferai-je? je ne veux pas charger auprès de vous celui dont j'avais pris soin; je ne veux pas abandonner ceux que j'ai enfantés à la foi par tant de craintes et de douleurs; et je ne puis trouver comment concilier les deux. La chose en est venue à un tel point de scandale que ceux qui, croyant bien faire, avaient accepté, de mes mains, Antoine pour évêque, plaident contre lui auprès de nous. Accusé de crimes contre la pudeur par d'autres que ceux dont il était évêque, il avait semblé justifié, parce qu'on avait manqué de preuves contre lui; nous et d'autres, nous l'avions trouvé si malheureux, que, malgré tout ce que les gens de Fussale et de ce pays nous avaient dit de son intolérable domination, de ses rapines et de ses violences, nous ne jugions pas cet ensemble de plaintes suffisant pour le déposer : nous nous sommes bornés à exiger la restitution de ce qu'il aura véritablement dérobé.

Nous avons tempéré notre sentence de manière que, tout en le maintenant dans l'épiscopat, nous n'avons pas, cependant, laissé tout à fait impunies des actions qu'il ne devait pas recommencer et que d'autres auraient pu imiter. Nous lui avons donc conservé la di-

gnité épiscopale, parce que, étant jeune, il peut se corriger ; mais nous lui avons ôté son pouvoir, afin que désormais il ne soit plus à la tète de ceux qui, dans leur irritation légitime, ne le supporteraient plus, et que le mécontentement et la lassitude entraîneraient, peut-être, à quelque crime. Ils ont clairement laissé voir cette disposition, quand les évêques ont voulu s'entendre avec eux; et pourtant Céler, dont Antoine se plaint d'avoir senti trop rudement l'autorité, ne remplit plus aucune fonction, ni en Afrique, ni ailleurs.

Mais pourquoi m'arrêter à tous ces détails? Travaillez avec nous, je vous en conjure, bienheureux seigneur et vénérable pape, et ordonnez qu'on vous lise ce qui vous a été adressé; voyez de quelle manière Antoine a rempli ses devoirs d'évêque, et comment il a accepté notre sentence; nous l'avions privé de la communion ecclésiastique jusqu'à complète restitution aux gens de Fussale ; l'estimation une fois faite, il a déposé le montant, pour que la communion lui soit rendue. Voyez par quels discours rusés il a trompé la bonne foi du saint vieillard, notre primat, au point que celui-ci l'a recommandé au vénérable pape Boniface comme étant pleinement innocent. Qu'ai-je besoin de vous rappeler le reste, puisque le vénérable vieillard a tout raconté à votre sainteté?

Quand vous parcourrez les pièces de notre jugement, vous trouverez, je le crains, que nous avons manqué de sévérité; je redouterais à cet égard vos reproches si je ne vous savais pas assez miséricordieux pour nous pardonner notre excès d'indulgence et pour pardonner à Antoine lui-même. Mais, se prévalant d'un droit qui n'est pas le sien, il entreprend d'opposer la

prescription à tout ce qu'on pourrait faire après nos mesures de bienveillance ou de faiblesse. Il répète « qu'il devait rester sur son siége ou ne plus être évê- » que, » comme si à présent il n'occupait pas son siége. Il est demeuré évêque aux mêmes lieux qu'auparavant, de peur qu'on ne dît qu'il avait été transféré illicitement sur un autre siége, contre les règles de nos pères (1). Mais, que ce soit avec sévérité ou douceur qu'on agisse, qui donc prétendrait que du moment qu'on ne juge pas à propos de dépouiller un évêque de sa dignité, il n'y a rien à faire contre lui, ou que du moment qu'il y a lieu à une peine, il faut le dégrader?

Des jugements rendus ou confirmés par le siége apostolique, nous font voir des évêques punis pour certaines fautes sans perdre leur dignité; je ne chercherai pas dans les temps éloignés; je citerai des exemples récents. Priscus, évêque de la province césarienne, dira: ou j'ai dû redevenir primat ou je n'ai pas dû rester évêque. Victor, autre évêque de la même province, frappé de la même peine que Priscus, et ne pouvant communiquer avec des évêques que dans son propre diocèse, dira aussi : ou je dois communiquer librement et partout avec mes collègues, ou je ne dois pas communiquer avec eux dans les lieux de ma juridiction. Un troisième évêque de la même province, Laurent, dira comme Antoine : ou je dois rester sur le siége pour lequel j'ai été ordonné, ou je ne dois plus rester évêque. Mais qui peut blâmer des décisions semblables, si ce n'est celui qui ne fait pas attention que tout ne doit pas

(1) Les translations d'un siége à un autre, maintenant permises, avaient été défendues par les conciles de Nicée, de Sardique et d'Antioche.

rester impuni, et que tout ne doit pas être puni de la même manière?

Le bienheureux pape Boniface, avec une vigilante précaution de pasteur, demandait dans sa lettre sur Antoine si celui-ci lui avait exposé les faits avec vérité; vous les avez maintenant sous les yeux avec une exactitude qui manquait au récit d'Antoine, et j'ai ajouté ce qui s'est passé depuis que la lettre de ce pontife de sainte mémoire est arrivée en Afrique. Venez en aide à des gens qui implorent votre secours dans la miséricorde du Christ : ils s'adressent à vous d'un meilleur cœur que cet homme dont ils souhaitent d'être délivrés. Au milieu de rumeurs mauvaises semées de toutes parts, il les menace de ses poursuites judiciaires, des pouvoirs publics, du concours de la force armée pour l'exécution de la sentence réparatrice qu'il attend du siége apostolique (1); ces malheureuses populations, depuis peu catholiques, redoutent de la part d'un évêque plus de calamités qu'elles n'en ont jamais redouté des empereurs lorsqu'elles étaient hérétiques. Ne permettez pas que rien de tel n'arrive, je vous en conjure par le sang du Christ, par la mémoire de l'apôtre Pierre qui avertit les pasteurs de peuples chrétiens de ne pas dominer violemment sur leurs frères (2). Je recommande à votre sainteté parce que je les aime les uns et les autres, les catholiques de Fussale, mes enfants en Jésus-Christ, et l'évêque Antoine qui est aussi mon fils en Jésus-Christ.

(1) Ce qui pouvait faire dire qu'on exécuterait au besoin par la force une sentence de ce genre, c'est que les évêques d'Afrique voyaient avec déplaisir toute appellation de leurs siéges à celui de Rome. Ils écrivirent dans ce sens au pape Célestin. Ils se fondaient sur le concile de Nicée. Mais l'Église a maintenu aux prêtres un droit d'appel à Rome.

(2) Saint Pierre, V, 3.

Je n'en veux pas aux gens de Fussale de s'être justement plaint auprès de vous que je leur aie infligé un homme non encore éprouvé et pas même d'un âge qui donnât quelques garanties : que de mal il leur a fait! et je ne veux pas non plus nuire à celui-ci pour lequel j'ai une charité d'autant plus sincère que je résiste plus fortement à sa détestable cupidité : que les uns et les autres obtiennent votre miséricorde ; les gens de Fussale pour qu'ils n'aient pas à souffrir, l'évêque Antoine, pour qu'il ne fasse pas de mal : ceux-là, pour qu'ils ne haïssent pas notre Église, si des évêques catholiques et surtout le siége apostolique ne les défendent point contre les violences d'un évêque catholique ; celui-ci, pour qu'il n'ait pas à se reprocher le crime de les avoir éloignés du Christ en voulant les retenir malgré eux sous sa main.

Quant à moi, je l'avouerai à votre béatitude, je suis torturé par la crainte et la douleur en présence de ce double péril ; tel est mon tourment que je songe à renoncer à l'épiscopat pour passer le reste de mes jours à pleurer ma faute, si celui que mon imprudence a fait évêque, vient à ravager l'église de Dieu, et (ce qu'à Dieu ne plaise!) si je la vois périr avec son dévastateur. Me souvenant des paroles où l'Apôtre nous dit de nous juger nous-mêmes afin que le Seigneur ne nous juge point, je me jugerai pour que celui qui doit juger les vivants et les morts me pardonne. Mais si vous tirez de leurs angoisses les membres du Christ qui sont dans ce pays-là, et que vous consoliez ma vieillesse par une justice miséricordieuse, celui qui par vous nous aura secouru dans cette tribulation et qui vous a établi sur ce siége, vous rendra le bien pour le bien dans la vie présente et dans la vie future.

LETTRE CCX.

(Année 423.)

Félicité était la supérieure et Rustique le supérieur d'un monastère de femmes où était entrée la division ; saint Augustin leur adresse d'utiles et de belles exhortations.

AUGUSTIN ET CEUX QUI SONT AVEC LUI, A LEUR CHÈRE ET TRÈS-SAINTE MÈRE FÉLICITÉ, A LEUR FRÈRE RUSTIQUE ET AUX SOEURS QUI SONT AVEC EUX, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

Le Seigneur est bon et sa miséricorde est partout répandue : elle nous console par votre charité dans ses entrailles. Il fait voir combien il aime ceux qui croient et espèrent en lui, et qui l'aiment et s'aiment les uns les autres ; il fait voir tout ce qu'il réserve dans l'avenir à ses élus, lorsqu'il accorde en ce monde de grands biens aux gens sans foi et sans espérance, aux pervers qu'il menace du feu éternel avec le démon s'ils persistent jusqu'à la fin dans une mauvaise volonté. « Il fait luire son soleil sur » les bons et les méchants, et pleuvoir sur les justes et » les injustes (1) : » ces courtes paroles suffisent pour faire beaucoup penser. Qui peut compter tous les biens et les dons gratuits que les impies reçoivent en cette vie de ce Dieu qu'ils méprisent? Parmi ces biens il en est un véritablement grand qu'ils tiennent de sa miséri–

(1) Saint Matthieu, V, 45.

corde, c'est l'avertissement qu'il leur donne en mêlant, comme un bon médecin, les tribulations aux douceurs de ce monde : par là il les invite à se dérober à la colère à venir, et, pendant qu'ils sont en chemin, c'est-à-dire dans cette vie, à se mettre bien avec la parole de Dieu dont ils se sont fait une ennemie en vivant mal. Y a-t-il quelque chose de Dieu pour les hommes où ne se montre sa miséricorde, puisque la tribulation qu'il nous envoie devient elle-même un bienfait? Car une chose heureuse est un don de celui qui console, une chose malheureuse un don de celui qui avertit : et si, ainsi que j'ai l'ai dit, il accorde cela aux méchants eux-mêmes, que prépare-t-il donc à ceux qui se supportent les uns les autres? Réjouissez-vous d'être mis de ce nombre par sa grâce, vous supportant les uns les autres avec charité, vous appliquant à garder l'unité de l'esprit dans le lien de la paix (1). Il y aura toujours quelque chose que vous devrez supporter entre vous, jusqu'à ce que le Seigneur vous ait purifiés au point que, la mort étant absorbée par la victoire, Dieu soit tout en tous (2).

On ne doit jamais aimer les dissensions; mais parfois, cependant elles naissent de l'amour ou lui servent d'épreuve. On ne trouve pas aisément quelqu'un qui veuille être repris; où est le sage dont il est dit : « Reprenez le sage et il vous aimera (3). » Faut-il pour cela ne rien dire à notre frère et le laisser tomber dans la mort lorsqu'il croit marcher en sûreté? Souvent il arrive que celui qui est repris s'afflige au moment même;

(1) Aux Éphésiens, IV, 2, 3.
(2) I. aux Corinthiens. XV, 28.
(3) Proverbes, IX, 8.

il résiste, il conteste ; mais ensuite il repasse en silence, avec lui-même, ce qu'il vient d'entendre, il le repasse quand il n'y a plus que Dieu et lui ; il ne craint plus de déplaire aux hommes en se corrigeant, mais il craint de déplaire à Dieu en ne se corrigeant pas ; il ne retombera plus dans la faute qu'on lui a reprochée ; et autant il haïra son péché, autant il aimera le frère qu'il sentira avoir été l'ennemi de son péché. Si celui qui est repris est du nombre de ceux dont il est dit : « Reprenez l'insensé et il vous haïra davantage (1), » ce n'est pas de son amour que naîtra la division, mais il exercera et il éprouvera l'amour du frère qui l'aura repris ; celui-ci ne lui rendra pas haine pour haine : l'amour qui oblige de reprendre, continue à subsister sans trouble, lors même qu'il ne rencontre que la haine ; si, au contraire, celui qui blâme veut rendre le mal pour le mal à l'homme que la correction irrite, il n'est pas digne de le reprendre, mais plûtôt il mérite lui-même la correction. Faites cela pour qu'il n'y ait pas d'irritation parmi vous, ou pour qu'une prompte paix les éteigne au moment où elles éclatent. Occupez-vous bien plus de vous mettre d'accord que de vous reprendre les uns les autres. De même que le vinaigre infecte le vase s'il y reste longtemps, ainsi la colère infecte le cœur si elle y demeure plus d'un jour. Faites donc cela, et le Dieu de paix sera avec vous. Priez tous ensemble pour nous, afin que nous mettions en pratique ce que nous vous disons de bon.

(1) Proverbes, IX, 6.

LETTRE CCXI.

(Année 423.)

L'évêque d'Hippone, après des reproches paternels et des plaintes touchantes, adresse à des religieuses un ensemble de prescriptions restées célèbres dans le monde chrétien sous le nom de Règle de saint Augustin. On peut voir ce que nous en avons dit dans l'*Histoire de saint Augustin*, chapitre XLVI.

De même que la sévérité est toujours prête à punir les péchés qu'elle trouve, ainsi la charité ne veut rien trouver à punir. C'est pourquoi je ne suis point allé vers vous quand vous avez demandé à me voir, non pour la joie de votre paix, mais pour l'aggravation de ce qui vous divise. Moi n'étant pas là, il y a eu parmi vous un désordre que mes yeux n'ont pas vu mais qui a frappé mes oreilles : si, moi présent, quelque chose de pareil avait éclaté, comment aurais-je pu le compter pour rien et le laisser impuni? Peut-être même le désordre eût-il été plus grand devant moi, par suite de mon refus d'accéder à vos désirs : ce que vous me demandiez aurait été un dangereux exemple contre la saine discipline et ne vous eût pas convenu à vous-même. Je vous aurais donc trouvées telles que je n'aurais pas voulu, et vous m'auriez trouvé tel que vous ne vouliez pas.

L'Apôtre, écrivant aux Corinthiens, leur disait : « Je » prends Dieu à témoin sur mon âme que c'est pour » vous épargner que je ne suis point encore allé à Co- » rinthe. Nous ne dominons point sur votre foi, mais

» nous désirons contribuer à votre bonheur (1) : » je vous dis la même chose que l'Apôtre, parce que c'est pour vous épargner que je ne suis pas allé vers vous. Je me suis épargné aussi moi-même, de peur que je n'eusse tristesse sur tristesse ; j'ai mieux aimé, au lieu de vous montrer mon visage, répandre pour vous mon cœur devant Dieu, et m'occuper de la cause de votre grand danger, non pas auprès de vous par des paroles, mais auprès de Dieu par des larmes. Je l'ai supplié de ne pas changer en deuil la joie que vous me donniez depuis longtemps; c'est vous qui me consoliez au milieu de tant de scandales qui remplissent ce monde; je pensais à votre société nombreuse, au chaste amour qui vous unit, à votre sainte vie, à l'abondante grâce de Dieu qui vous a été donnée : vous devez à cette grâce divine, non-seulement d'avoir renoncé au mariage, mais encore d'avoir choisi la vie en commun, pour qu'il n'y ait plus parmi vous qu'une âme et qu'un cœur en Dieu.

A la vue de ces biens, de ces dons de Dieu qui sont votre partage, mon cœur avait coutume de se reposer des pénibles agitations que lui causent les maux du reste du monde au milieu de beaucoup de tempêtes : « Vous » couriez si bien; qui vous a arrêtées? Ce qu'on vous a » persuadé ne vient pas de Dieu qui vous a appe- » lées (2). » « Un peu de levain... » je ne veux pas dire ce qui suit; je désire, je prie Dieu, je demande que ce levain se change en quelque chose de meilleur, de peur que toute la masse ne se change en pis, comme c'était presque déjà fait. Si, poussant des feuilles nou-

(1) II. aux Corinthiens, I, 23.
(2) Aux Galates, V, 7, 8, 9.

velles sous les yeux de Dieu, vous êtes revenues aux bonnes pensées, priez de peur que vous n'entriez en tentation ; priez pour que du milieu de vous disparaissent les contestations, les jalousies, les animosités, les divisions, les médisances, les mutineries, les dénonciations. Car, en prenant soin de vous, nous n'avons pas planté et arrosé le jardin du Seigneur pour ne recueillir que des épines. Mais si, trop faibles, vous n'êtes pas rentrées dans le repos, priez pour que vous soyez délivrées de la tentation. Celles qui vous troublent, s'il en est encore et si elles ne se corrigent pas, porteront, quelles qu'elles soient, la peine de leur rébellion.

Songez à ce qu'il y a de mal que nous ayons à déplorer des schismes intérieurs dans un monastère, pendant que nous nous réjouissons de voir les donatistes rentrer dans l'unité. Demeurez constantes dans les bonnes résolutions, et vous ne désirerez plus changer votre supérieure, avec laquelle, depuis tant d'années, vous avez vu croître votre nombre et qui vous a vu croître vous-mêmes ; elle vous a portées, comme une mère, dans son âme, si ce n'est dans son sein. Vous toutes qui êtes dans ce monastère, vous l'y avez trouvée quand elle obéissait à la saint esupérieure ma sœur dont elle possédait l'affection, ou bien vous l'avez trouvée supérieure elle-même : sous elle vous avez été instruites, sous elle vous avez pris l'habit de religion, sous elle votre communauté s'est accrue ; et vous vous soulevez pour qu'on vous la change quand vous devriez pleurer si nous voulions vous la changer. C'est la même que vous avez connue, la même qui vous a reçues, la même avec laquelle, depuis tant d'années, votre monastère est devenu si nombreux. Il n'y a de nouveau chez vous que le supérieur : si c'est à cause de lui que vous

cherchez de la nouveauté, et si c'est en haine de lui que vous vous révoltez ainsi contre votre mère, pourquoi ne demandez-vous pas que ce soit plutôt lui qu'on vous change? Si cela vous fait horreur, parce que je sais avec quel respect vous l'aimez dans le Christ, pourquoi n'aimez-vous pas également votre mère? Les premiers temps de la direction de votre nouveau supérieur sont tellement troublés, qu'il aime mieux vous quitter que de se résigner à entendre dire que, sans lui, vous n'auriez pas cherché une autre supérieure. Que Dieu donc calme et apaise vos esprits; que l'œuvre du démon ne l'emporte pas en vous, mais que la paix du Christ triomphe dans vos cœurs. Ne courez pas à la mort par le dépit de n'avoir pas obtenu ce que vous vouliez, ou par la honte d'avoir voulu ce que vous n'auriez pas dû vouloir; mais plutôt recouvrez votre vertu par le repentir; imitez les larmes de Pierre le pasteur et non pas le désespoir de Judas le traître.

Voici les règles que nous établissons pour être observées dans le monastère. D'abord parce que vous êtes réunies en communauté et que vous habitez dans la même maison, n'ayez qu'un cœur et qu'une âme en Dieu. Que personne de vous ne dise : ceci est à moi, mais que tout soit commun entre vous. Que votre supérieure distribue à chacune de vous la nourriture et le vêtement : non pas de la même manière à toutes, parce que vos forces ne sont pas égales, mais à chacune selon son besoin. Vous avez lu dans les Actes des Apôtres que tout était en commun parmi les chrétiens et qu'on donnait à chacun selon son besoin (1). Que celles d'entre vous qui

(1) Actes des Apôtres, IV, 35.

avaient quelque chose dans le monde, à leur entrée dans le monastère, consentent volontiers que cela devienne un bien commun. Mais que celles qui n'avaient rien ne cherchent pas dans le monastère ce qu'elles ne pouvaient avoir dehors; toutefois qu'il soit accordé à leur infirmité ce dont elles ont besoin, quand même, pauvres dans le monde, elles n'auraient pas pu y trouver le nécessaire. Pourtant qu'elles ne se croient pas heureuses parce qu'elles ont trouvé une nourriture et un vêtement comme elles n'en avaient pas hors du monastère.

Qu'elles ne lèvent pas la tête parce qu'elles sont devenues les compagnes de celles dont elles n'auraient pas osé s'approcher dans le monde; mais qu'elles tiennent leur cœur élevé, qu'elles ne cherchent pas les biens terrestres, de peur que les monastères ne commencent à n'être utiles qu'aux riches et non pas aux pauvres, si les riches s'y humilient et que les pauvres s'y enorgueillissent. Mais, de leur côté, que celles qui paraissaient être quelque chose dans le monde, n'aient pas de dédain pour leurs sœurs venues d'un état pauvre à ce saint état; qu'elles s'appliquent à se glorifier, non pas du rang de leurs parents riches, mais de la société de leurs sœurs pauvres. Qu'elles ne tirent pas vanité de ce qu'elles ont apporté à la vie commune, de peur que leurs richesses, données à un monastère, ne soient pour elles un plus grand sujet d'orgueil que si elles en avaient joui dans le monde. Toute autre iniquité a pour résultat de rendre nos œuvres mauvaises; mais l'orgueil a des piéges, même pour nos bonnes œuvres, afin qu'elles périssent : et que sert de répandre en donnant aux pauvres et en devenant pauvre soi-même, si l'âme, dans sa misère, se laisse aller à plus d'orgueil en méprisant les richesses qu'en les pos-

sédant? Vivez donc toutes dans une parfaite union; honorez, les uns dans les autres, ce Dieu dont vous êtes devenus les temples.

Faites vos oraisons aux heures et au temps marqués. Que personne dans l'oratoire ne s'occupe d'autre chose que de celle pour laquelle l'oratoire est fait et d'où il tire son nom : il ne faudrait pas que ce qu'on voudrait y faire empêchât celles d'entre vous qui voudraient y prier hors les heures marqués. Quand vous priez Dieu avec les psaumes et les hymnes, ayez dans le cœur ce que la voix fait entendre ; ne chantez que ce qui doit être chanté ; quant à ce qui n'est pas écrit pour être chanté, ne le chantez pas.

Domptez votre chair par le jeûne et l'abstinence du manger et du boire, autant que votre santé le permet. Lorsque l'une de vous ne peut pas jeûner, elle ne doit cependant prendre de la nourriture qu'à l'heure du repas, à moins qu'elle ne soit malade. Quand vous êtes à table, jusqu'à ce que vous vous leviez, écoutez sans bruit et sans dispute ce qui vous est lu selon la coutume : que ce ne soit pas seulement vos bouches qui prennent de la nourriture, que vos oreilles reçoivent aussi la parole de Dieu.

Si on donne une autre nourriture à celles qui sont faibles par suite d'anciennes habitudes, celles que d'autres habitudes ont rendues plus fortes ne doivent pas se plaindre de cette différence de régime ni la croire injuste. Qu'elles ne regardent pas comme plus heureuses celles qui mangent ce qu'elles ne mangent pas elles-mêmes : mais qu'elles se félicitent plutôt de pouvoir ce que celles-là ne peuvent point. Si les sœurs qui ont passé d'une vie délicate au monastère reçoivent en

fait de nourriture, de vêtement, de lit et de couvertures, quelque chose que d'autres plus fortes et par conséquent plus heureuses ne reçoivent pas, celles à qui ces choses ne sont pas données doivent considérer de quelle grande vie du monde sont descendues leurs compagnes délicates en embrassant la profession religieuse, quoiqu'elles n'aient pas pu arriver à la frugalité des plus robustes. Elles ne doivent pas se troubler de ce que d'autres reçoivent davantage, non comme marque d'honneur, mais par pure tolérance : il serait détestable que dans le monastère, où les femmes riches deviennent aussi dures pour elles-mêmes qu'elles le peuvent, les pauvres devinssent délicates. Les malades, pour ne pas être chargées, prennent moins de nourriture ; après la maladie, il faut les traiter de manière qu'elles soient promptement rétablies, lors même que, dans le monde, elles auraient appartenu à la condition la plus pauvre : le mal les a rendues délicates comme le sont les riches par leur vie d'autrefois ; mais aussitôt qu'elles ont retrouvé toutes leurs forces, elles doivent revenir à leur heureuse habitude qui convient d'autant plus à des servantes de Dieu qu'elles ont moins de besoins : il ne faut pas que, redevenues bien portantes, elles veuillent vivre comme quand il était nécessaire de soutenir leur faiblesse. Que celles-là se croient les plus riches qui pourront supporter le plus de privations. Car mieux vaut avoir besoin de moins que d'avoir plus.

Que votre habit n'ait rien qui le fasse remarquer ; ne cherchez pas à plaire par vos vêtements mais par vos mœurs. Que la légèreté de vos voiles ne laisse pas voir votre coiffure. Que vos cheveux ne paraissent pas ; ils ne doivent ni flotter avec négligence, ni être arrangés avec

art. Quand vous sortez, allez ensemble (1) ; quand vous êtes arrivées où vous voulez aller, tenez-vous ensemble. Dans votre marche, votre attitude, votre habit, dans tous vos mouvements, que rien ne puisse inspirer de mauvais désirs, mais que tout s'accorde avec la sainteté de votre état. Que vos yeux même, en tombant sur quelqu'un, ne s'attachent sur personne. Lorsque vous cheminez, il ne vous est pas défendu de voir des hommes, mais seulement de désirer d'en voir et d'en être vues. Ce n'est pas uniquement par le toucher, c'est aussi par le sentiment et les regards que s'échangent les mauvais désirs. Ne dites pas que vos cœurs sont pudiques si vos yeux ne le sont pas : l'œil qui n'est pas chaste est le messager d'une âme qui ne l'est pas. Lorsque, même la langue se taisant, deux cœurs vont l'un à l'autre par le regard et jouissent de leurs mutuelles ardeurs, ils ont cessé d'être chastes quoique le corps soit resté pur de toute atteinte. Celle qui arrête ses yeux sur un homme et se plaît à en être regardé, ne doit pas croire qu'on ne s'en aperçoit point; elle est vue, et de ceux-là même dont elle ne se doute pas. Mais admettons qu'elle soit cachée et que personne ne la voie, comment échappera-t-elle à ce témoin d'en haut pour qui rien n'est caché? Doit-on dire qu'il ne voit pas parce qu'il est d'autant plus patient que sa sagesse est plus profonde? Qu'une femme consacrée à Dieu craigne donc de lui déplaire en voulant plaire à un homme ; en songeant que Dieu voit tout, elle ne voudra pas regarder autrement qu'elle ne doit. C'est ici que les Livres saints nous recommandent la crainte de Dieu : « Tout regard qui se fixe est en abo-

(1) Les religieuses des premiers siècles ne gardaient pas la clôture.

» mination devant le Seigneur (1). » Lors donc que vous êtes ensemble dans une église et partout ailleurs où se trouvent des hommes, conservez votre pureté. Dieu, qui habite en vous, vous défendra encore de cette façon contre vous-mêmes.

Si vous remarquez dans quelqu'une de vous cette hardiesse de regard dont je parle, avertissez-la aussitôt, de peur que le mal commencé ne fasse des progrès. Si, après un premier avertissement, vous voyez qu'un autre jour elle fasse de même, il faut la déclarer blessée et s'occuper de sa guérison : on en préviendra deux ou trois de ses compagnes, afin qu'elle puisse être convaincue par la bouche de deux ou trois témoins (2) et punie avec une sévérité méritée. Ne croyez pas être malveillantes en donnant ces sortes d'avis. Vous seriez coupables au contraire en laissant périr par votre silence des sœurs que vous pouvez ramener en avertissant. Si une de vos sœurs avait sur le corps une plaie qu'elle voulût cacher, de peur qu'on n'y portât le fer, ne serait-ce pas une cruauté que vous n'en parlassiez pas, et n'y aurait-il pas une bonté compatissante à en prévenir ? A plus forte raison devez-vous faire connaître une plaie qui peut ravager l'âme tout entière. Mais avant de révéler les commencements du mal à d'autres par lesquelles la sœur puisse être convaincue si elle nie, on doit en informer la supérieure dans le cas où le premier avis serait resté inutile : il peut se faire qu'une correction secrète infligée par la supérieure produise tout l'effet souhaitable. Si la sœur persiste à nier, c'est alors qu'il faut en mettre

(1) Proverbes, XXVII, 20, selon les Septante.
(2) Saint Matthieu, XVIII, 16.

d'autres en mesure de lui opposer leur témoignage, afin qu'elle puisse être convaincue devant vous toutes, non plus seulement par un seul témoin, mais par deux ou trois. Ainsi convaincue, elle subira la peine que la supérieure ou le supérieur jugeront à propos d'appliquer : si elle refuse de s'y soumettre et qu'elle ne prenne pas le parti de sortir du monastère, on l'en chassera. Il n'y a pas de cruauté à faire cela, il y a une prudence pleine de commisération : il ne faudrait pas que l'exemple contagieux de l'une de vous en perdît beaucoup d'autres. Ce que je dis des regards qui ne sont pas chastes, doit s'appliquer à toutes les autres fautes qu'on peut découvrir : on s'y prendra de la même manière pour avertir, convaincre et punir : la haine des vices demeurera inséparable de la charité pour les personnes. Si l'une de vous en est venue au point de recevoir secrètement des lettres ou des présents de quelque homme, et qu'elle l'avoue d'elle-même, qu'on lui pardonne et qu'on prie pour elle. Mais si elle est surprise et convaincue, qu'elle soit sévèrement punie, d'après la sentence de la supérieure ou du supérieur, ou même de l'évêque.

Ayez vos habits dans un même lieu, confiés aux soins d'une, de deux ou d'autant de personnes qu'il en faudra pour en secouer la poussière et les préserver de la teigne : de même que ce qui sert à votre nourriture se tire de la même dépense, ainsi tirez du même vestiaire ce qui sert à vous vêtir. Et si c'est possible, n'ayez pas de vêtements qui vous appartiennent; prenez ce qu'on vous donne selon les saisons, sans que ce soit ce que vous ayez précédemment déposé; que l'une porte ce que l'autre avait porté; pourvu toutefois que chacune reçoive ce dont elle a besoin. Si des discussions et des murmures

s'élèvent à cette occasion et qu'on vienne à se plaindre d'avoir reçu quelque chose de moins bon que ce qu'on avait auparavant et qu'on ne trouve pas juste de n'être pas vêtu aussi bien que telle autre sœur, vous éprouverez tout ce qui manque à votre sainteté intérieure, vous qui vous disputez pour l'habillement du corps. Si cependant, par tolérance pour votre infirmité, on vous laisse reprendre les vêtements que vous aviez déposés, mettez tout ce que vous quittez dans le même lieu que vos autres sœurs et sous la garde des mêmes personnes. Que nulle d'entre vous ne travaille à son profit particulier, soit pour se vêtir ou se coucher, soit pour les ceintures, les couvertures ou les voiles; mais que tous ces ouvrages se fassent en commun, avec plus de soin et d'empressement que si vous travailliez uniquement pour vous-mêmes. On a dit de la charité qu'elle ne cherche pas ses propres intérêts (1), parce qu'elle fait passer les intérêts de tous avant les siens propres et non pas les siens propres avant ceux de tous. Vous aurez fait d'autant plus de progrès dans la charité que vous vous occuperez plus volontiers de la chose commune que de ce qui vous est propre : la charité qui ne passe pas doit s'élever au-dessus de toutes les choses dont on use par une nécessité passagère. Il suit de là que les sœurs ne doivent pas recevoir secrètement ce qui leur est envoyé par leurs parents, soit vêtements, soit toute autre chose nécessaire à la vie : il faut le mettre à la disposition de la supérieure pour le bien commun et le donner à la première qui en aura besoin. Si l'une de vous cache ce qu'on lui a apporté, qu'elle soit condamnée comme pour un vol.

(1) I. aux Corinthiens, XIII, 5.

Que vos habits soient lavés comme l'aura décidé la supérieure, soit par vous soit par les foulons : il ne faut pas qu'une propreté trop recherchée dans vos vêtements puisse causer des souillures à votre âme. Quant au bain pour laver le corps, l'usage ne doit pas en être fréquent : on ne vous le permettra qu'au temps accoutumé, c'est-à-dire une fois par mois. Si un bain est prescrit pour cause de maladie, qu'il ne soit pas différé ; que cela se fasse sans murmure par l'ordre du médecin : si la malade ne le veut pas, la supérieur l'obligera à faire ce qu'il faut pour sa santé : si la malade le demande et que cela ne lui soit pas bon, on ne se rendra pas à son désir : parfois, quoique cela nuise, on croit que ce qui plaît fait du bien. Si la servante de Dieu éprouve une douleur cachée, on doit croire sans hésitation ce qu'elle en dit ; mais pourtant si on n'est pas sûr du bon effet d'un remède qu'elle souhaite et qui est agréable, on doit consulter le médecin. Que les sœurs n'aillent pas aux bains ou partout ailleurs, moins de trois ; celle qui a besoin de sortir n'ira pas avec qui elle voudra mais avec celles que la supérieure aura désignées. Une sœur doit être chargée du soin des convalescentes ou de celles qui, même sans fièvre, se trouveraient dans un état de faiblesse : elle tirera elle-même de la dépense ce dont chacune des malades aura besoin. Les sœurs chargées, soit de la dépense, soit des vêtements, soit des livres, serviront leurs compagnes sans murmure. Qu'il y ait tous les jours une heure marquée pour demander des livres ; qu'on en donne qu'à cette heure-là ; que des habits et des chaussures soient remis sans retard aux religieuses qui en ont besoin par celles qui en ont la garde.

N'ayez pas de contestations ou terminez-les promptement, de peur que la colère ne devienne de la haine et d'un fétu ne fasse une poutre et ne rende l'âme homicide. Ce n'est pas seulement aux hommes que s'adrese cette parole de l'Evangile : « Celui qui hait son frère » est homicide (1); » cette prescription regarde la femme autant que l'homme que Dieu créa le premier. Quiconque parmi vous en aura offensé une autre par injure, médisance, ou même par un injuste reproche, n'oubliera pas de lui donner satisfaction au plus vite, et celle qui a été blessée pardonnera sans discussion. Si deux sœurs se sont réciproquement offensées, elles se pardonneront réciproquement à cause de vos prières, car plus vos prières sont fréquentes, plus elles doivent être saintes. Celle qui est enclin à la colère et qui se hâte toujours de demander pardon à la personne qu'elle reconnaît avoir blessée, vaut mieux que celle qui s'emporte plus rarement et ne se presse pas de demander pardon. Celle qui ne veut pas pardonner à sa sœur ne doit pas espérer recevoir l'effet de l'oraison; mais celle qui ne veut jamais demander pardon ou qui ne le demande pas du fond du cœur, n'a plus de raison de vivre dans un monastère, quoiqu'on ne l'en chasse pas. Abstenez-vous donc de paroles dures; s'il s'en échappe de votre bouche, ne craignez pas de tirer le remède de la même bouche qui a fait la blessure. Quand la nécessité de la discipline vous force d'adresser des paroles dures à des inférieures qu'il vous faut reprendre, si vous sentez que vous ayez passé la mesure, à leur égard on n'exige pas de vous que vous leur demandiez pardon, de

(1) I. saint Jean, III, 5.

peur qu'un excès d'humilité ne compromette l'autorité nécessaire au gouvernement de la communauté : mais cependant vous en demanderez pardon à celui qui est le maître de vous toutes, à ce Dieu qui connaît l'étendue de votre amour pour celles que vous reprenez avec le plus de sévérité. C'est une affection toute spirituelle et non point charnelle qui doit régner entre vous : il y a des badinages et des jeux de femme à femme que la pudeur ne permet point ; les veuves et les vierges du Christ établies dans une sainte profession doivent se les interdire ; les familiarités de ce genre doivent être également évitées par les femmes mariées et les jeunes filles appelées au mariage.

Qu'on obéisse à la supérieure comme à une mère ; qu'on l'honore comme elle doit l'être : tout manque de respect à son égard serait une offense à Dieu. Q'on obéisse plus encore au prêtre qui a soin de vous. Il appartient surtout à la supérieure de veiller à la pratique de toutes ces choses, de ne rien laisser enfreindre mais de corriger et de redresser : pour ce qui serait au-dessus de ses moyens et de ses forces, elle prendrait l'avis du prêtre qui s'occupe de vous. Qu'elle ne se croit pas heureuse par le pouvoir qu'elle exerce mais par la charité qui la met au service de vous toutes. Placée au-dessus de vous aux yeux des hommes par sa dignité, qu'elle soit sous vos pieds aux yeux de Dieu par la crainte de lui déplaire. Qu'elle donne elle-même à toutes l'exemple des bonnes œuvres (1) ; qu'elle corrige celles qui sont remuantes, qu'elle ranime celles qui manquent de courage, qu'elle supporte les faibles et soit patiente envers toutes (2),

(1) Tite, II, 7.
(2) I. aux Thessaloniciens, V, 14.

qu'elle accepte volontiers la règle et ne l'impose qu'en tremblant; qu'elle désire être aimée de vous bien plus que redoutée, quoique les deux soient nécessaires: qu'elle pense toujours qu'elle aura un compte à rendre à Dieu pour vous. C'est pourquoi votre obéissance ne doit pas être seulement de la compassion pour vous-mêmes, mais pour elle aussi; car parmi vous la place la plus haute est la plus dangereuse.

Que le Seigneur vous donne d'observer toutes ces choses avec amour, comme des filles éprises de la beauté spirituelle, exhalant la bonne odeur du Christ par une sainte vie, non point esclaves sous la loi, mais libres sous la grâce. Pour que vous puissiez vous regarder dans ce petit écrit comme dans un miroir, et de peur qu'il n'y ait des négligences par oubli, qu'on vous le lise une fois par semaine : là où vous vous trouverez observatrices exactes de ce qui est écrit, rendez grâces au Seigneur dispensateur de tout bien; mais là où l'une de vous reconnaîtra qu'elle a manqué en quelque chose, qu'elle s'afflige du passé et se tienne sur ses gardes pour l'avenir; qu'elle prie pour que Dieu lui pardonne et ne la laisse pas succomber à la tentation.



LETTRE CCXII.

(Année 425).

Saint Augustin recommanda à son collègue Quintilien une veuve et sa fille, toutes les deux consacrées à Dieu ; les lignes qui terminent cette courte lettre seront pour les protestants un témoignage de l'antiquité du culte des reliques.

AUGUSTIN AU BIENHEUREUX SEIGNEUR QUINTILIEN, SON VÉNÉRABLE FRÈRE ET COLLÈGUE DANS L'ÉPISCOPAT, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

Je vous recommande, dans l'amour du Christ, Galla et sa fille Simpliciola, honorables servantes de Dieu et précieux membres du Christ. Galla est une veuve d'une pieuse vie; Simpliciola, une vierge au dessous de sa mère par l'âge, au dessus par la sainteté ; je les ai nourries de la parole du Seigneur, autant que je l'ai pu ; je vous les remets, comme de mes mains, par cette lettre, afin que vous les consoliez et les aidiez dans tous leurs besoins ; votre sainteté le ferait, sans aucun doute, sans ma recommandation ; car si, à cause de cette Jérusalem céleste dont nous sommes tous citoyens, et où ces pieuses femmes désirent obtenir la place réservée aux saints, nous leur devons une affection à la fois civique et fraternelle, combien vous devez les aimer davantage, vous qui habitez le lieu où elles sont nées selon la chair, et où elles ont méprisé les grandeurs de ce monde pour s'attacher au Christ ! Daignez recevoir par elles mes

respectueux devoirs avec la même charité qui m'inspire de vous les offrir, et souvenez-vous de nous dans vos prières. Elles portent avec elles des reliques du bienheureux et glorieux martyr Etienne ; votre sainteté sait combien elle doit les honorer comme nous les honorons nous-mêmes.

LETTRE CCXIII.

(20 septembre 426).

On est convenu de donner sous le titre de lettre CCXIII l'acte qui fut dressé le 26 septembre 426 dans l'église de la Paix à Hippone, en présence du clergé et du peuple, et par lequel les fidèles d'Hippone acceptèrent comme successeur de leur évêque le prêtre Héraclius désigné par saint Augustin lui-même. Cette pièce est d'un grand et touchant intérêt.

Le très-glorieux Théodose, étant consul pour la douzième fois et Valentinien Auguste pour la seconde, le 6 *des calendes d'octobre, après que l'évêque Augustin a eu pris place, avec ses collègues Religien et Martinien, dans l'église de la Paix, à Hippone, les prêtres Saturnin, Léporius, Barnabé, Fortunatien, Lazare et Eraclius étant présents devant le clergé et un peuple nombreux, Augustin évêque s'est exprimé ainsi :*

Nous devons nous occuper, sans retard de ce que je vous ai annoncé hier; j'ai voulu pour cela que vous fussiez ici en grand nombre comme je vous y vois. Si je voulais vous parler d'autre chose, vous l'écouteriez mal dans l'attente où vous êtes. Nous sommes tous mor-

tels en cette vie, et nul homme ne sait son dernier jour. Pourtant, dans l'âge naissant, on espère l'enfance ; dans l'enfance, on espère l'adolescence ; dans l'adolescence, on espère la jeunesse ; dans la jeunesse, on espère l'âge mûr ; dans l'âge mûr, on espère la vieillesse : on n'est pas sûr que cela arrive, on l'espère. Mais la vieillesse n'a pas devant elle un âge qu'elle puisse espérer : sa durée est incertaine ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne reste aucun âge après la vieillesse. Dieu l'ayant voulu, je suis arrivé en cette ville dans la vigueur de l'âge ; je fus jeune et me voilà vieux. Je sais qu'après la mort des évêques, les ambitions et les contestations troublent souvent les Eglises ; je dois, autant qu'il est en moi, épargner à cette ville ce qui a fait plus d'une fois le sujet de mes afflictions, Comme votre charité l'a su, je suis allé, récemment à Milève ; mes frères et les serviteurs de Dieu qui sont là m'avaient appelé. La mort de mon frère et collègue Sévère faisait craindre du trouble. Je suis donc allé à Milève, et, la miséricorde de Dieu aidant, on a tranquillement accepté le successeur que Sévère avait désigné de son vivant ; le peuple a volontiers accueilli la volonté de l'évêque, du moment qu'il en a eu connaissance. Un certain nombre, toutefois, se montrait contristé de quelque chose qui n'avait pas été fait ; notre frère Sévère, croyant qu'il suffisait de désigner son successeur à son clergé, n'en avait rien dit au peuple ; de là la tristesse de quelques-uns. Que dirai-je de plus ? grâce à Dieu, la tristesse s'en est allée, la joie est venue à sa place ; on a ordonné celui que le précédent évêque avait choisi ; donc, pour que personne ne se plaigne de moi, je vous déclare, à tous, ma volonté que je crois être celle de Dieu ; je veux pour successeur

le prêtre Héraclius. *Le peuple s'est écrié :* « Rendons » grâces à Dieu! louanges au Christ! » *Cela a été dit vingt-trois fois.* «Christ, exaucez-nous! longue vie à Au- » gustin ! » *Cela a été dit seize fois.* « Vous pour père ! » vous pour évêque! » *Cela a été dit huit fois.*

Le silence s'étant rétabli, Augustin évêque a continué en ces termes : Il n'est pas besoin que je loue Héraclius; j'aime sa sagesse et j'épargne sa modestie. Il suffit que vous le connaissiez ; ce que je veux ici, je sais que vous le voulez; et si je l'avais ignoré, vos acclamations d'aujourd'hui me l'auraient prouvé. Voilà donc ce que je veux, voilà ce que je demande à Dieu avec d'ardentes prières, malgré le froid de mes vieux ans. Je vous avertis et vous conjure de le demander à Dieu avec moi, afin que, la paix du Christ unissant toutes nos pensées, Dieu confirme ce qu'il a opéré en nous. Que celui qui m'a envoyé Eraclius le conserve, qu'il le garde sain et sauf, qu'il le garde sans crime, afin qu'après avoir fait la joie de ma vie, il me remplace après ma mort. Vous le voyez, les greffiers de l'Eglise recueillent ce que nous disons, ce que vous dites : mes paroles et vos acclamations ne tombent pas à terre. Pour parler plus clairement, ce sont des actes ecclésiastiques que nous faisons en ce moment : par là je veux confirmer ma volonté autant que cela est au pouvoir des hommes. *Le peuple s'est écrié trente-six fois :* « Rendons grâces à Dieu! » louanges au Christ! » *Il a dit treize fois :* « Christ, » exaucez-nous, longue vie à Augustin ! » *Il a dit huit fois :* « Vous pour père, vous pour évêque. » *Il a dit vingt fois :* « Il est digne et juste. » *Il a dit cinq fois :* « Il a bien mérité, il est bien digne. »

Le silence s'étant rétabli, Augustin évêque a poursuivi

ainsi : Donc, comme je le disais, je veux que ma volonté et la vôtre soient confirmées par des actes ecclésiastiques, autant que cela est au pouvoir des hommes ; quant à la volonté cachée du Tout-Puissant, prions tous, comme je l'ai dit, pour que Dieu confirme ce qu'il fait en nous. *Le peuple s'est écrié :* « Nous vous rendons » grâces de votre choix : » *cela a été dit seize fois. Le peuple a dit douze fois :* « Que cela se fasse, » *et six fois :* « Vous pour père, Eraclius pour évêque. »

Le silence s'étant rétabli, Augustin évêque a dit : Je sais ce que vous savez aussi, mais je ne veux pas qu'on fasse pour lui ce qu'on a fait pour moi. Beaucoup d'entre vous le savent ; cela n'est ignoré que de ceux qui alors n'étaient pas nés ou qui n'étaient pas encore en âge de le savoir. Je fus ordonné évêque du vivant de mon père, le saint vieillard Valère d'heureuse mémoire, et j'ai occupé le siége avec lui : je ne savais pas, il ne savait pas lui-même que cela était défendu par le concile de Nicée. Ce qu'on a donc blâmé en moi, je ne veux pas qu'on le blâme dans celui qui est mon fils. *Le peuple a répété treize fois :* « Rendons grâces à Dieu ! » louanges au Christ ! »

Le silence s'étant rétabli, Augustin évêque a dit : Eraclius restera prêtre comme il est ; il sera évêque quand Dieu voudra. Mais, la miséricorde de Dieu aidant, je vais faire ce que je n'ai pu faire jusqu'ici. Vous savez ce que je voulais depuis quelques années, et vous ne l'avez pas permis. Nous étions convenus, vous et moi, que, pendant cinq jours de la semaine, vous me laisseriez tranquille, pour que je pusse m'occuper des saintes Ecritures, comme mes frères et mes pères les évêques avaient daigné m'en charger aux deux conciles de Nu-

midie et de Carthage. Il en a été dressé acte, vous y avez consenti par vos acclamations ; on vous l'a lu, vos acclamations l'ont confirmé. Vous n'avez pas longtemps gardé votre promesse ; il y a eu de nouveau irruption violente sur moi, et je ne suis pas libre de faire ce que je veux : avant et après midi je suis enveloppé par les affaires des hommes. Je vous conjure au nom du Christ de souffrir que je me décharge du poids de ces soins sur ce jeune homme, sur le prêtre Eraclius que je désigne aujourd'hui pour me succéder comme évêque. *Le peuple a répété vingt-six fois :* « Nous vous rendons grâces de » votre choix. »

Le silence s'étant rétabli, Augustin évêque a dit : Je vous rends grâces de votre charité et de votre bienveillance, ou plutôt j'en rends grâces à Dieu. Donc, mes frères, adressez-vous désormais à Eraclius pour tout ce qui avait coutume de vous amener chez moi ; quand il aura besoin d'un conseil, je ne lui refuserai pas mon secours : à Dieu ne plaise que je l'en prive ! Cependant adressez-vous à lui pour tout ce qui avait coutume de vous amener chez moi. Qu'il me consulte lorsque par hasard il ne saura pas ce qu'il doit faire ; qu'il demande pour aide celui qu'il a eu pour père. Rien ne vous manquera, et, si Dieu daigne prolonger encore un peu ma vie, ce n'est ni au repos ni à la paresse que je donnerai mes derniers jours, ce sera à l'étude des saintes Ecritures, autant que Dieu le permettra ; cette étude profitera à Eraclius, et, par lui, vous profitera à vous-mêmes. Que mon loisir ne déplaise donc à personne, car mon loisir va être grandement occupé. Je vois que j'ai fait avec vous tout ce que je devais au sujet de l'affaire pour laquelle je vous avais engagés à venir ; il ne

me reste plus qu'à prier ceux d'entre vous qui savent écrire de vouloir bien signer ces actes. J'ai besoin ici de votre réponse ; faites-la moi connaître ; marquez-moi votre consentement par des acclamations. *Le peuple a répété vingt-cinq fois :* « Que cela se fasse, que cela se » fasse. » *Il a répété vingt-huit fois :* « Cela se doit, cela » est juste. » *Il a répété quatorze fois :* « Que cela se » fasse, que cela se fasse. » *Il a répété vingt-cinq fois :* « Il y a longtemps que vous en êtes digne, il y a long- » temps que vous le méritez. » *Il a répété treize fois :* « Nous vous rendons grâces de votre choix. » *Il a répété dix-huit fois :* « Christ, exaucez-nous, conservez » Eraclius. »

Le silence s'étant rétabli, Augustin évêque a dit : Il est bon que nous puissions remplir nos devoirs envers Dieu en lui offrant le sacrifice ; durant cette heure de supplication, je vous recommande de ne vous occuper d'aucune de vos affaires particulières et de prier le Seigneur pour cette église, pour moi et pour le prêtre Eraclius.

LETTRE CCXIV.

(Année 426 ou 427.)

Saint Augustin écrit au supérieur et aux religieux du monastère d'Adrumet (1) où s'était montrée une certaine émotion à l'occasion de la lettre de notre docteur au prêtre Sixte sur la question pélagienne. Deux jeunes gens de ce couvent étaient venus trouver l'évêque d'Hippone. On verra tout au long dans la lettre CCXVI l'origine et le récit des troubles d'Adrumet.

AUGUSTIN A SON BIEN-AIMÉ SEIGNEUR ET HONORABLE FRÈRE VALENTIN ET AUX FRÈRES QUI SONT AVEC LUI, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

Deux jeunes gens, Cresconius et Félix, qui se disent de votre communauté, sont arrivés ici ; ils nous ont rapporté qu'il est survenu quelque trouble dans votre monastère à cause de certains d'entre vous qui enseignent la grâce de façon à nier le libre arbitre de l'homme, et, ce qui est plus grave, de façon à prétendre qu'au jour du jugement Dieu ne rendra pas à chacun selon ses œuvres. Ces jeunes gens ne nous ont pas laissé ignorer que beaucoup d'entre vous ne partagent pas ce sentiment et reconnaissent que la grâce de Dieu vient en aide au libre arbitre, pour que nous goutions et nous pratiquions le bien, et que, quand le Seigneur viendra rendre

(1) Il ne faut pas confondre Adrumet, situé sur la côte africaine dans ce qui forme aujourd'hui la régence de Tunis, avec Adramytte où Festus fit embarquer saint Paul qui s'en allait invoquer à Rome la justice de César.

à chacun selon ses œuvres, il trouve bonnes nos propres œuvres « que Dieu a préparées afin que nous y marchions (1). » Ceux qui pensent ainsi pensent bien.

Je vous conjure donc, mes frères, comme l'Apôtre conjurait les Corinthiens, « au nom de Notre-Seigneur » Jésus-Christ, de parler tous le même langage et de » ne point souffrir de divisions parmi vous (2). » Et d'abord le Seigneur Jésus, comme il est écrit dans l'Evangile, « n'est pas venu pour juger le monde, mais » pour que le monde soit sauvé par lui (3). » Et après, comme l'écrit l'apôtre Paul, « Dieu jugera le monde (4), » lorsqu'il viendra, ainsi que le déclare toute l'Eglise dans le Symbole : « Il viendra juger les vivants et les morts. » Si donc il n'y a pas de grâce de Dieu, comment le Seigneur sauve-t-il le monde? Entendez dans ce sens le livre ou la lettre de moi que ces jeunes-gens emportent avec eux, afin que vous ne niiez pas la grâce de Dieu, et que vous ne défendiez pas le libre arbitre de manière à le séparer de la grâce de Dieu, comme si nous pouvions sans elle et de nous-mêmes penser ou faire quelque chose selon Dieu : or, c'est ce que nous ne pouvons pas. C'est pourquoi le Seigneur, parlant du fruit de la justice, dit à ses disciples : « Vous ne pouvez rien faire sans moi (5). »

Vous saurez que cette lettre de moi adressée au prêtre Sixte de l'Eglise romaine (6), est écrite contre les nouveaux hérétiques pélagiens, qui disent que la grâce de Dieu nous est donnée selon nos mérites, afin que celui

(1) Aux Éphésiens, II, 10.
(2) I. aux Corinthiens. I, 10.
(3) Saint Jean, III, 17.
(4) Aux Romains, III, 6.
(5) Saint Jean, XV, 5.
(6) C'est la lettre qu'on a déjà lue et qui forme la CXCIVe du recueil.

qui se glorifie, se glorifie non pas dans le Seigneur, mais en lui-même, c'est-à-dire dans l'homme et non dans le Seigneur. C'est ce que l'Apôtre défend lorsqu'il dit : « Que personne ne se glorifie dans l'homme. » Ces hérétiques pensent pouvoir devenir justes par eux-mêmes, comme si Dieu ne leur donnait pas cette justice, mais qu'ils se la donnassent eux-mêmes, afin de se glorifier, non dans le Seigneur, mais en eux. C'est à leurs pareils que l'Apôtre dit : « Qui vous discerne ? » Saint Paul parle ainsi parce que Dieu seul sépare l'homme de la masse de cette perdition causée par Adam, pour en faire un vase d'honneur et non pas un vase d'ignominie. A cette question de l'Apôtre l'homme charnel et orgueilleux aurait pu répondre de la voix ou de la pensée que ce qui le discerne, c'est sa foi, c'est sa prière, c'est sa justice ; l'Apôtre va au-devant de sentiments semblables et dit : « Qu'avez-vous que vous n'ayez reçu ? Mais si vous l'avez » reçu, pourquoi vous en glorifiez-vous, comme si vous » ne l'aviez pas reçu (1) ? » Ainsi se glorifient de ce qu'ils ont comme ne l'ayant pas reçu, ceux qui pensent se justifier par eux-mêmes : et alors ils se glorifient en eux et non pas dans le Seigneur.

C'est pour cela que dans la lettre qui vous est parvenue, j'ai prouvé par les témoignages des saintes Ecritures, comme vous pourrez le voir, que nos bonnes œuvres, nos pieuses oraisons, notre foi droite n'auraient pas pu être en nous d'aucune manière, si nous ne les avions reçues de celui dont l'apôtre Jacques a dit : « Toute » grâce excellente, tout don parfait vient d'en haut et » descend du Père des lumières (2) : » saint Jacques

(1) I. aux Corinthiens, IV, 7.
(2) Saint Jacques, I, 17.

parle de la sorte afin que nul ne prétende que la grâce de Dieu lui est accordée par les mérites de ses œuvres, de ses prières ou de sa foi, et ne croie vrai ce que répètent les hérétiques, savoir que la grâce de Dieu nous est donnée selon nos mérites : ce qui est tout à fait faux. Ce n'est pas que les bonnes ou les mauvaises œuvres comptent pour rien, car, s'il en était ainsi, comment Dieu jugerait-il le monde ? Mais la miséricorde et la grâce de Dieu convertissent l'homme : « Le Seigneur » est mon Dieu, dit le Psalmiste, il me préviendra de sa » miséricorde (1). » C'est par là que l'impie sera justifié, c'est-à-dire que d'impie il deviendra juste, et commencera à avoir des mérites, que le Seigneur couronnera lorsque le monde sera jugé.

Je désirais vous envoyer bien des choses ; après les avoir lues, vous auriez connu à fond tout ce qui a été fait dans les conciles des évêques contre les hérétiques pélagiens ; mais vos frères sont pressés, vos frères qui sont venus vers nous et par lesquels nous vous écrivons sans que ceci soit cependant une réponse, car ils ne nous ont apporté aucune lettre de vous. Nous les avons reçus toutefois, parce que leur candeur ne nous permettait pas de croire qu'ils pussent nous tromper. Ils ont hâte de retourner pour passer avec vous les fêtes de Pâque (2) : puisse ce saint jour vous retrouver tous en paix avec l'aide de Dieu !

Le mieux ce serait de m'envoyer celui d'entre vous qui, à ce qu'on dit, a mis la division dans votre monas-

(1) LVIII, 9.

(2) On verra par la lettre suivante que saint Augustin crut devoir retenir ces deux jeunes moines pour les instruire de la question pélagienne.

tère, et je vous le demande instamment. Car ou bien il n'entend pas mon livre ou bien peut-être ne l'entend-on pas lui-même, lorsqu'il s'efforce de résoudre et d'expliquer une question difficile et que peu d'hommes peuvent pénétrer. C'est la question de la grâce de Dieu qui faisait croire à des gens qui ne la comprenaient pas que l'Apôtre Paul nous recommande de faire le mal pour qu'il en arrive du bien (1). De là ces paroles de l'apôtre Pierre dans sa seconde épître : « C'est pourquoi,
» mes bien-aimés, dans l'attente de ces choses, faites
» en sorte que le Seigneur vous trouve purs, irrépré-
» hensibles et dans la paix ; et croyez que la longue pa-
» tience de Notre-Seigneur est pour notre salut. C'est
» aussi ce que Paul, notre cher frère, vous a écrit, selon
» la sagesse qui lui a été donnée, comme aussi dans
» toutes ses lettres où il parle du même sujet, lettres
» dans lesquelles il y a quelques passages difficiles à en-
» tendre, et que des hommes ignorants et légers dé-
» tournent à de mauvais sens, aussi bien que les autres
» Ecritures, pour leur propre ruine (2). »

Prenez donc garde à ces terribles paroles d'un si grand apôtre ; là où vous sentez que vous ne comprenez pas, croyez, d'après les Livres divins, que l'homme a un libre arbitre et qu'il y a une grâce de Dieu sans le secours de laquelle le libre arbitre ne peut ni se tourner vers Dieu ni avancer en Dieu. Et priez pour que vous compreniez avec sagesse ce que vous aurez commencé par croire avec piété. Le libre arbitre nous sert à comprendre sagement ces choses même. Autrement la sainte Ecri-

(1) Aux Romains, III, 8.
(2) II. saint Pierre. III, 14, 16.

ture ne nous dirait pas : « Comprenez donc vous qui ne » comprenez rien, insensés, apprenez à connaître. » Du moment qu'il nous est prescrit et ordonné de comprendre et de savoir, l'obéissance nous est demandée, et il ne peut pas y avoir obéissance sans libre arbitre ; mais s'il n'était pas besoin aussi de la grâce de Dieu pour comprendre et savoir, le Prophète ne dirait pas à Dieu : « Donnez-moi l'intelligence, et j'apprendrai vos » commandements (1) ; » on ne lirait pas dans l'Evangile : « Alors il leur ouvrit l'esprit, afin qu'ils com- » prissent les Ecritures (2) ; » et l'apôtre Jacques ne dirait pas : « Si quelqu'un de vous a besoin de sagesse, » qu'il en demande à Dieu, qui répand ses dons sur » tous libéralement et sans reproche, et la sagesse lui » sera donnée (3). » Le Seigneur est assez puissant pour vous faire la grâce de rétablir la paix au milieu de vous et pour nous donner la joie de l'apprendre bien vite. Je vous salue, non-seulement en mon nom, mais encore au nom des frères qui sont avec moi, et je vous demande de prier pous nous avec accord et avec instance.

(1) Psaume CXVIII, 125.
(2) Saint Luc, XXIV, 45.
(3) Saint Jacques, I, 5.

LETTRE CCXV.

(Année 426 ou 427).

Saint Augustin n'avait pas laissé repartir pour Adrumet les moines Cresconius et Félix, afin de les mettre en mesure de bien comprendre la vérité dans la question pélagienne; lorsqu'ils furent près de quitter Hippone avec toutes les pièces relatives au pélagianisme et avec un livre de notre docteur composé tout exprès pour les moines d'Adrumet, le saint évêque leur donna la lettre suivante adressée à leur abbé et à leurs frères.

AUGUSTIN A SON BIENHEUREUX SEIGNEUR ET HONORABLE FRÈRE VALENTIN ET AUX FRÈRES QUI SONT AVEC LUI, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

Vous saurez que les serviteurs de Dieu Cresconius, Félix et un autre Félix, qui sont venus vers nous de votre monastère, ont passé avec nous les fêtes de Pâque. Nous le avons gardés un peu plus longtemps pour qu'ils retournent vers vous mieux instruits contre les nouveaux hérétiques pélagiens. On tombe dans leur erreur en pensant que ce soit d'après des mérites humains que nous est accordée la grâce de Dieu, qui seule délivre l'homme par Notre-Seigneur Jésus-Christ. On est aussi dans l'erreur en croyant que, quand le Seigneur viendra pour juger, il ne jugera pas selon ses œuvres l'homme qui aura été en âge d'user du libre arbitre. Les enfants qui n'ont pas encore d'eux-mêmes des œuvres bonnes ou mauvaises; sont seuls damnés à cause du péché originel lorsque la grâce du Sauveur ne les en délivre point par

le baptême. Quant aux autres hommes, si, usant du libre arbitre, ils ont ajouté au péché originel des péchés qui leur soient propres et que, par la grâce de Dieu, ils n'aient point été tirés de la puissance des ténèbres pour passer dans le royaume du Christ, ils seront condamnés et porteront non-seulement la peine du péché originel mais encore des fautes de leur volonté propre. Les bons recevront la récompense des œuvres de leur bonne volonté, mais c'est par la grâce de Dieu qu'ils obtiennent cette bonne volonté elle-même. Ainsi s'accomplit ce qui est écrit : « Colère et indignation, tribulation et angoisse » sur toute âme d'homme qui fait le mal, du juif pre- » mièrement, puis du grec; mais gloire, honneur et » paix à tout homme qui fait le bien, au juif première- » ment, puis au grec (1). »

Je n'ai pas besoin de m'arrêter longtemps dans cette lettre sur la très-difficile question de la volonté et de la grâce ; j'en ai remis une autre à Cresconius et à Félix, au moment où je croyais qu'ils allaient partir. J'ai écrit aussi pour vous un livre (2) qui, je l'espère, vous mettra d'accord sur cette question, si, Dieu aidant, vous le lisez avec attention et si vous le comprenez bien. Ces jeunes gens emportent d'autres pièces que nous avons cru devoir vous adresser, afin que vous sachiez comment l'Eglise catholique, secourue par la miséricorde de Dieu, a repoussé les poisons de l'hérésie pélagienne. Ils vous remettront ce qui a été écrit au pape Innocent, à Rome, par le concile de la province de Carthage et par le concile de Numidie, ce qui lui a été écrit avec plus

(1) Aux Romains, II, 9, 10.
(2) Le livre de la Grâce et du Libre Arbitre.

de soin par cinq évêques, ce qu'il a répondu lui-même à ces trois lettres; vous aurez également ce qui a été écrit au pape Zozime par le concile d'Afrique et sa réponse envoyée à tous les évêques du monde (1), et la courte sentence que nous avons portée contre cette même erreur dans le dernier concile plénier de toute l'Afrique; je vous ai mentionné plus haut mon livre que j'ai écrit pour vous : nous avons lu toutes ces choses avec Cresconius et Félix et nous vous les envoyons par eux.

Nous leur avons lu aussi le livre du bienheureux martyr Cyprien sur l'oraison dominicale, et nous leur avons montré comment il enseigne que tout ce qui appartient à une pieuse vie doit être demandé à notre Père qui est dans les cieux, de peur que, trop confiants dans le libre arbitre, nous ne venions à déchoir de la grâce divine. Nous leur avons fait voir comment le même glorieux martyr nous avertit que nous devons prier pour nos ennemis qui ne croient pas encore en Jésus-Christ afin que Dieu leur donne la foi : cette recommandation serait vaine, si l'Eglise ne croyait point que même les volontés mauvaises et infidèles des hommes peuvent être converties au bien de la grâce de Dieu. Mais comme vos frères nous ont dit que ce livre de saint Cyprien est chez vous, nous ne vous l'envoyons pas. Nous avons lu avec eux ma lettre au prêtre Sixte de l'Eglise romaine; ils vous la portent; nous leur avons expliqué qu'elle est écrite contre

(1) Cette réponse de Zozime, envoyée à tous les évêques du monde, c'est ce qu'on appelle la constitution de Zozime contre Pélage; cette pièce, malgré toutes les copies qui avaient dû en être faites et malgré tout le prix qu'y attachait l'Église catholique, a été perdue; il nous en reste seulement un petit fragment qu'on a vu dans la lettre (CXC[e]) de saint Augustin à Optat et un autre très-petit fragment rapporté par saint Prosper.

ceux qui prétendent que la grâce de Dieu nous est donnée selon nos mérites, c'est-à-dire contre les pélagiens.

Donc, autant que nous l'avons pu, nous avons fait en sorte avec vos frères, qui sont aussi les nôtres, de les maintenir dans la vraie foi catholique : elle ne nie pas qu'il y ait un libre arbitre pour une mauvaise ou une bonne vie ; mais la foi catholique ne lui accorde pas le pouvoir de faire quelque chose sans la grâce de Dieu, soit pour aller du mal au bien, soit pour persévérer dans le bien, soit pour arriver à ce bien éternel avec la certitude de ne jamais le perdre. Je vous demande à vous aussi, mes très-chers frères, dans cette lettre, ce que l'Apôtre nous demande à tous, « de ne pas vouloir connaître plus qu'il ne faut, » mais de le vouloir avec sobriété, selon la mesure de » foi que Dieu nous a donnée à chacun (1). »

Voyez ce que l'Esprit saint nous apprend par Salomon : « Redressez votre course pour vos pas, et que vos » voies soient droites : ne vous détournez ni à droite, ni » à gauche ; mais éloignez-vous de la voie mauvaise. » Dieu connaît les voies qui sont à droite ; mais les voies » de gauche sont des voies de perdition. Dieu lui-même » redressera votre course et dirigera votre route dans la » paix (2). » Remarquez, mes frères, d'après ces paroles de la sainte Ecriture, que s'il n'y avait pas de libre arbitre, on ne dirait pas : « Redressez votre course pour » vos pas, et que vos voies soient droites ; ne vous dé- » tournez ni à droite, ni à gauche. » Et cependant, si cela pouvait se faire sans la grâce de Dieu, on ne dirait pas ensuite : « Dieu lui-même redressera votre course » et dirigera votre route dans la paix. »

(1) Aux Romains, XII, 3.
(2) Proverbes, IV, 26, 27.

Ne vous détournez donc ni à droire, ni à gauche, quoiqu'il y ait des louanges pour les voies qui sont à droite comme il y a une condamnation contre les voies qui sont à gauche; car l'Ecriture ajoute : « Éloignez-vous de la » voie mauvaise, c'est-à-dire de la voie qui est à gauche ;» l'Ecriture le fait voir dans ce qui suit : « Le Seigneur » connaît les voies qui sont à droite; mais les voies de » gauche sont des voies de perdition. » C'est dans les voies connues du Seigneur que nous devons marcher; le Psalmiste dit que « le Seigneur connaît la voie des » justes et que la voie des impies périra (1). » Cette voie n'est pas connue du Seigneur, parce qu'elle est à gauche; au dernier jour, il dira à ceux qui seront placés à sa gauche : « Je ne vous connais pas. » Qu'est-ce que c'est donc que le Seigneur ne connaît pas, lui qui connaît toutes choses, les bonnes actions comme les mauvaises actions des hommes? Que veulent dire ces mots : « Je ne » vous connais pas, » sinon : Je ne vous ai pas faits tels? C'est en ce sens qu'il est dit de Notre-Seigneur Jésus-Christ qu'il n'a pas connu le péché : ce qu'il n'a pas connu c'est ce qu'il n'a pas fait. Ce qui est dit des voies qui sont à droite et que le Seigneur connaît, signifie que Dieu lui-même a fait les voies droites, c'est-à-dire les voies des justes qui sont les bonnes œuvres : « Dieu les » a préparées, » selon les paroles de l'Apôtre, pour « que nous y marchions. » Quant aux voies de perdition qui sont à gauche, c'est-à-dire quant aux voies des impies, le Seigneur ne les connaît point parce qu'il ne les a pas faites pour l'homme et que l'homme les a faites

(1) Psaume I, 6.

pour lui-même. « Je hais, dit le Seigneur, les voies des » méchants, elles sont à gauche (1). »

On nous dira : si les voies qui sont à droite sont bonnes, pourquoi nous est-il recommandé de ne nous détourner « ni à droite ni à gauche ? » ne semble-t-il pas qu'on aurait dû dire : suivez la droite et ne vous détournez pas à gauche ? ce que nous avons à répondre c'est que, quelques bonnes que soient les voies qui sont à droite, il n'est pas bon cependant de se « détour- » ner à droite. » On se détourne à droite en s'attribuant à soi-même et non point à Dieu les bonnes œuvres qui appartiennent aux voies droites. L'Ecriture, après avoir dit que le Seigneur connaît les voies qui sont à droite et que les voies de gauche sont des voies de perdition, semble vouloir répondre à l'homme qui ne comprend pas qu'on lui défende de se détourner à droite ; elle ajoute : « Dieu lui-même redressera votre » course et dirigera votre route dans la paix. » Que ces paroles vous apprennent que vous ne pouvez pas marcher dans les voies droites si vous ne reconnaissez pas que le Seigneur Dieu peut seul vous y faire marcher ; c'est avec cette foi que vous ne vous détournerez pas à droite, tout en cheminant dans les voies droites ; ce n'est pas en votre force que vous mettrez votre confiance, mais Dieu lui-même sera votre force, « ce Dieu qui » redressera votre course et dirigera votre route dans » la paix. »

C'est pourquoi, mes bien-aimés, quiconque prétend que sa volonté lui suffit pour faire de bonnes œuvres, se détourne à droite, et ceux-là se détournent à gauche

(1) Proverbes, IV, 27.

qui pensent qu'il faut cesser de bien vivre parce que, d'après la vraie doctrine de la grâce, on doit croire que, par elle, les mauvaises volontés des hommes deviennent bonnes et se maintiennent telles : ils disent avec ceux dont parle l'Apôtre : « Faisons le mal pour qu'il en » arrive du bien (1) ; » voilà pourquoi le sage nous dit : « Ne vous détournez ni à droite ni à gauche, » c'est-à-dire : ne défendez pas le libre arbitre jusqu'à lui attribuer les bonnes œuvres sans la grâce de Dieu, et ne défendez pas la grâce de façon à vous regarder comme assurés de son secours et à pouvoir vous permettre d'aimer les œuvres mauvaises : que la grâce de Dieu vous en préserve. Ce sont ces gens là que l'Apôtre fait parler dans son épître aux Romains : « Que dirons-nous » donc? demeurerons-nous dans le péché pour que » la grâce abonde (2)? » L'Apôtre répond comme il doit à ces paroles d'hommes qui se trompent et qui ne comprennent pas la grâce de Dieu ; « à Dieu ne plaise » s'écrie saint Paul, « car si nous sommes morts au péché, » comment vivrons-nous dans le péché (3)? » rien de plus court et de mieux. Dans ce monde où le mal est si grand, quel plus grand bien pouvons-nous recevoir de la grâce de Dieu, que de mourir au péché? celui-là sera ingrat envers la grâce qui voudra vivre dans le péché à cause de cette grâce elle-même par laquelle nous mourons au péché. Que Dieu qui est riche en miséricorde, vous donne de goûter le vrai, et de persévérer jusqu'à la fin dans de saintes pensées. Demandez-le avec instance et avec soin dans une paix fraternelle,

(1) Aux Romains, III, 8.
(2) Aux Romains, VI, 1.
(3) Aux Romains, VI, 2.

demandez-le pour vous, pour nous, pour tous ceux qui vous aiment et pour ceux qui vous haïssent. Vivez avec Dieu. Si vous voulez me faire plaisir, envoyez-moi le frère Florus (1).

LETTRE CCXVI.

(Année 427.)

Valentin raconte ce qui s'est passé dans son monastère ; il explique comment il n'a pas écrit à l'évêque d'Hippone par ceux de ses frères qui sont allés trouver le saint docteur ; il avoue humblement sa honte et condamne ce qui a été fait. Sa reconnaissance est vive pour le livre que saint Augustin a adressé aux moines d'Adrumet ; la lettre de Valentin, écrite dans des termes de vénération profonde et dans un langage animé, nous donne une idée de l'immense considération dont jouissait saint Augustin parmi ses contemporains.

AU SEIGNEUR VRAIMENT SAINT ET BIENHEUREUX PAPE AUGUSTIN, DIGNE PAR DESSUS TOUT DE RESPECT ET D'AMOUR, VALENTIN, SERVITEUR DE SA SAINTETÉ, ET TOUTE LA COMMUNAUTÉ QUI MET AVEC LUI SA CONFIANCE DANS LES PRIÈRES D'AUGUSTIN, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

En recevant les respectables écrits que vous nous avez envoyés et le livre de votre sainteté, nous avons éprouvé un tremblement de cœur comme celui qu'éprouva le bienheureux Elie lorsque, debout à l'entrée de la caverne, il se couvrit le visage devant la gloire du Seigneur qui

(1) Florus avait été la cause de l'émotion produite dans le monastère d'Adrumet. Voir notre *Histoire de saint Augustin*, chap. L.

passait; la honte nous a fait ainsi mettre les mains sur nos yeux, car la grossièreté de nos frères et leur départ inopiné ne nous ont pas permis de vous écrire : vous nous donnez à cet égard une leçon méritée. Mais il y a un temps de parler et un temps de se taire; ce qui nous a aussi empêché de vous écrire, c'étaient les opinions incertaines et flottantes de ceux qui vous auraient porté notre lettre : nous ne voulions pas paraître douter avec ceux qui doutent, lorsqu'il s'agit d'une sagesse comme la vôtre et qui est celle d'un ange. Car nous n'avions rien à apprendre sur votre sainteté, sur votre sagesse qui nous est connue par la grâce de Dieu. Quelle vive joie nous a causée le livre si doux de votre sainteté! Nous étions comme les apôtres après la résurrection du Seigneur : ils mangeaient avec lui et n'osaient pas lui demander qui il était; ils savaient bien que c'était Jésus. De même nous n'avons pas voulu, nous n'avons pas osé demander si ce livre était de vous : en voyant la grâce des fidèles établie avec cette vivacité de langage, nous reconnaissions bien que l'ouvrage était parti de vos mains, ô saint pape notre seigneur!

Mais commençons, bienheureux pape notre seigneur, par le récit même des troubles qui ont éclaté parmi nous. Notre très-cher frère Florus, serviteur de votre paternité, s'était rendu à Uzale, son lieu natal, par une inspiration de charité; il songea à nous apporter, comme un pain de bénédiction, un livre de vous (1) qu'il se fit dicter pendant les loisirs de son séjour à Uzale; celui qui le lui avait pieusement dicté était ce même frère Félix qui s'en est allé vers vous après Cresconius et son compa-

(1) La lettre de saint Augustin au prêtre Sixte.

gnon. En quittant Uzale, Florus s'était acheminé vers Carthage ; on vint au monastère avec ce livre; sans me le montrer, on le fit lire à des frères de peu de savoir qui ne le comprirent pas et s'en émurent. Lorsque le Seigneur disait à ses disciples que celui qui ne mangerait pas de la chair du fils de l'homme et ne boirait pas son sang, n'aurait pas la vie en lui (1), il y en eut qui l'abandonnèrent parce qu'ils donnaient un sens impie à ces paroles; ce n'était pas la faute du Seigneur, mais la faute d'un cœur impie.

Ces frères, donnant un faux sens à toute chose, troublèrent d'abord l'esprit des simples, à mon insu ; ce fut Florus qui, à son retour de Carthage, ayant connaissance de leurs agitations et de leurs réunions secrètes, m'en informa; ils se cachaient ainsi avec peu de dignité pour discuter sur des vérités qu'ils n'entendaient pas. Je fus d'avis, afin de faire cesser des disputes impies, de consulter à notre saint père le seigneur Evode pour qu'il nous répondît lui-même, au sujet de ce livre si digne de respect, quelque chose de certain qui pût éclairer les ignorants (2). Les dissidents n'eurent pas la patience d'accepter ce moyen ; ils prirent un parti qui ne pouvait nous plaire en de telles conditions, le parti d'aller vous trouver. Florus s'attristait de leur fureur contre lui; ils lui reprochaient le mal que ce livre leur avait fait; faibles qu'ils étaient, ils n'avaient pas pu y reconnaître le

(1) Saint Jean, VI, 54.

(2) La réponse d'Évode à Valentin, toute conforme à la doctrine catholique, a été découverte dans un manuscrit de saint Maximin de Trèves par le P. Jacques Sirmond, un des plus savants investigateurs qui aient éclairé et honoré la science historique. Sirmond a cité un fragment de cette lettre dans son *Histoire des Prédestinations*, chapitre I.

remède qui les eût guéris. Nous eûmes recours au saint prêtre Sabin comme à une plus grande autorité; il lut le livre et l'expliqua clairement; mais cela ne suffisait pas à des esprits aussi malades. Je laissai donc partir nos frères et je pourvus aux dépenses du voyage : je craignais que le mal ne s'aggravât, ce mal qui aurait pu être guéri par la grâce même de votre livre où l'on croit sentir votre sainte présence. Ces frères étant partis, toute la communauté rentra dans le repos et la paix. Cette dispute était née de l'ardente vivacité de cinq ou six frères.

Mais quelquefois, seigneur pape, la joie sort de la tristesse, et aujourd'hui nous sommes consolés, car l'gnorance et la curiosité de nos frères nous ont valu d'être éclairés par les plus suaves avertissements de votre sainteté : le doute du bienheureux Thomas demandant à toucher la place des clous, a servi à confirmer toute l'Eglise. Nous avons donc reçu, seigneur pape, le remède que vos soins pieux nous ont envoyé, et nous avons frappé notre poitrine pour que notre conscience soit guérie : elle ne peut l'être que par la grâce vivifiante, au moyen du libre arbitre qui est aussi un don de Dieu. Ce secours d'en haut est approprié à la vie présente où nous chantons encore la miséricorde du Seigneur en attendant d'autres manifestations. Quand nous commencerons à chanter le jugement, nous serons récompensés de nos œuvres, parce que le Seigneur est miséricordieux et juste, compatissant et droit (1). Ainsi que votre sainteté nous l'enseigne, il nous faudra comparaître devant le tribunal du Christ, afin que chacun

(1) Psaume CXI, 4.

reçoive ce qui est dû aux bonnes ou aux mauvaises actions qu'il aura faites pendant qu'il était revêtu de son corps (1); le Seigneur viendra dit le Prophète (2), et sa récompense avec lui; l'homme sera debout avec son œuvre devant lui; le Seigneur viendra comme une fournaise ardente pour consumer les impies comme de la paille (3); le Seigneur se lèvera comme un soleil de justice pour ceux qui craignent son nom, pendant que les impies seront punis par sa justice (4). C'est ce que redoutait avec tremblement le juste dont vous êtes l'ami, lorsqu'il disait en gémissant : « Seigneur, n'en-» trez pas en jugement avec votre serviteur (5). » Si la grâce était une récompense, le juste ne craindrait pas le jugement caché dans les secrets de la majesté divine; telle est la foi de votre serviteur Florus, ô père; elle n'est pas ce qu'ont pu vous dire les autres frères. Ceux-ci ont entendu Florus dire lui-même que c'est par la grâce du Rédempteur et non pas selon nos mérites que la piété nous est donnée. Qui peut douter qu'il n'y ait plus de grâce au jour du jugement, puisque c'est alors que la justice commencera à s'irriter? ce n'est pas avec sécurité mais c'est avec tremblement que, d'après vos enseignements, ô père, nous répétons et nous chantons : « Seigneur, ne nous reprenez pas dans vo-» tre fureur, et ne nous châtiez pas dans votre co-» lère (6). » Nous disons : « Corrigez-nous, Seigneur, » instruisez-nous de votre loi, afin que nous soyons

(1) II. aux Corinthiens, v, 10.
(2) Isaïe, LX, 10.
(3) Joël, II, 3-5.
(4) Malachie, IV, 1-3.
(5) Psaume CXLII, 2.
(6) Psaume VI, 1.

» préservés dans les jours mauvais (1). » Nous croyons, d'après vous, vénérable père, que Dieu interrogera le juste et l'impie, que, les bons et les mauvais étant placés les uns à la droite les autres à la gauche de Jésus-Christ, il les traitera selon leurs œuvres. Où sera la grâce, lorsque les œuvres bonnes ou mauvaises, seront comptées et jugées?

Mais pourquoi ne craint-on pas de mentir contre nous? Nous reconnaissons que la grâce de Dieu n'abandonne pas le libre arbitre, nous croyons qu'elle le fortifie chaque jour pour l'accomplissement du bien, et nous mettons notre espoir dans son secours. Et des hommes nous disent qu'il est en leur pouvoir de faire le bien! Mais ce bien, le font-ils? O prétention vaine de gens misérables! Chaque jour ils se reprochent des fautes, et en même temps ils se vantent des forces de leur volonté propre! Ils ne se rendent pas compte de leur conscience qui ne peut être guérie que par la grâce et ne disent pas avec le Psalmiste : « Ayez pitié de moi; guérissez mon » âme, parce que j'ai péché contre vous (2). » Ceux qui se glorifient ainsi de leur libre arbitre (et nous ne nions point le libre arbitre et nous ne le séparons pas du secours de Dieu), que feraient-ils si déjà la mort avait été absorbée dans la victoire, si déjà notre corps mortel avait été revêtu d'immortalité et ce corps corruptible d'incorruptilité? La pourriture est dans leurs plaies, et c'est d'un ton superbe qu'ils demandent un remède! Ils ne disent pas comme le juste : « Si le Seigneur n'était venu à mon » secours, mon âme aurait habité les régions de la

(1) Psaume XCIII, 12-13.
(2) Psaume XL, 5.

» mort (1) ; » ils ne disent pas comme ce saint Prophète : « Si le Seigneur ne garde la cité, inutilement veille » celui qui la garde (2). »

Priez, ô père pieux, pour que nous n'ayons plus d'autre soin que d'expier nos péchés par nos larmes et de prêcher la grâce de Dieu. Priez, Seigneur notre Père, pour que l'abîme ne referme pas sa bouche sur nous (3), pour que nous soyons retirés du milieu de ceux qui descendent dans le gouffre (4), pour que notre âme ne soit pas perdue avec celle des impies (5) à cause de notre orgueil, mais pour qu'elle soit guérie par la grâce du Seigneur. Ainsi que vous l'avez demandé, notre frère Florus, serviteur de votre sainteté, s'en va joyeusement vers vous; il ne recule pas devant la fatigue du voyage, mais il l'aime : les peines de la route le rapprocheront de plus en plus des enseignements lumineux qui l'attendent auprès de vous. Nous vous le recommandons très-humblement, et nous vous demandons en même temps de recommander à Dieu dans vos prières les ignorants, afin qu'ils se remettent en paix et en bon accord. Priez, Seigneur et doux père, pour que le démon s'enfuie de notre communauté, pour que, toute tempête de questions étrangères cessant au milieu de nous, le navire où nous sommes montés comme autant de soldats enrôlés sous les saints drapeaux, puisse, à travers cette grande et immense mer du monde, atteindre au port le plus sûr, à ce port abrité contre tout péril de

(1) Psaume XCIII, 17.
(2) Psaume CXXVI, 1.
(3) Psaume LXVIII, 19.
(4) Psaume XXIX, 3.
(5) Psaume XXV, 9.

naufrage et qui tient en réserve la récompense de nos œuvres. Nous espérons l'obtenir avec le secours de votre sainteté, par la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Nous vous demandons de rendre nos respectueux devoirs à tous nos seigneurs les clercs qui sont les enfants de votre apostolat et à tous ceux qui servent Dieu dans votre monastère : qu'ils daignent tous avec votre béatitude prier pour nous. Que l'indivisible Trinité du Seigneur notre Dieu conserve dans son Eglise votre apostolat qu'elle a choisi par sa grâce, et qu'elle vous couronne dans la grande Eglise du ciel en vous faisant souvenir de nous : voilà ce que nous souhaitons, Seigneur. Si notre frère Florus, serviteur de votre sainteté, vous demande quelque chose pour la règle de notre monastère, daignez l'écouter, ô père, et daignez instruire sur tous les points notre ignorante faiblesse.

LETTRE CCXVII.

(Année 427.)

Vital, de Carthage, ne partageait pas toutes les erreurs de Pélage, mais il prétendait que le commencement de la foi était l'œuvre même de la volonté de l'homme ; saint Augustin lui prouve le contraire par les saintes Écritures et par les prières de l'Église. Il établit douze points qui comprennent toute la verité catholique sur la question de la grâce ; il éclaircit brièvement chacun ds ses points.

AUGUSTIN ÉVÊQUE, SERVITEUR DU CHRIST, ET SERVITEUR DES SERVITEURS DU CHRIST POUR L'AMOUR DE LUI, A SON FRÈRE VITAL, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

Depuis que j'ai appris de mauvaises nouvelles sur vous, j'ai demandé au Seigneur, et jusqu'à ce que je re-

çoive sur vous de bonnes nouvelles, je demanderai que vous ne méprisiez point mes lettres, mais que leur lecture vous soit profitable. Si Dieu écoute ma prière pour vous, je lui rendrai des actions de grâces à votre occasion. Si j'obtiens cela, vous n'aurez sans doute rien à dire à ce commencement de ma lettre. Car je prie pour la pureté de votre foi. Si donc vous ne trouvez pas mauvais que nous priions pour ceux qui nous sont chers, si vous reconnaissez que cette prière est chrétienne, si vous vous souvenez d'avoir ainsi prié vous-même ou si vous sentez que vous auriez dû ainsi prier, comment dites-vous, d'après ce qu'on me rapporte : « La foi en » Dieu et la soumission à l'Evangile ne sont pas un don » de Dieu, mais cela vient de nous-mêmes, c'est-à-dire » de notre propre volonté que Dieu ne forme pas dans » notre cœur ? » Et quand on vous demande ce que veut dire l'Apôtre lorsqu'il déclare que Dieu « opère en nous » le vouloir et le faire, » vous répondez : « Dieu nous » fait vouloir par sa loi, par ses Ecritures que nous li- » sons ou que nous entendons; mais il dépend de nous » d'y consentir ou de ne pas y consentir, de façon que » cela se fait si nous le voulons, mais que, si nous ne » le voulons pas, Dieu ne peut rien sur nous. Dieu, » ajoutez-vous, Dieu, autant qu'il est en lui, fait que » nous veuillions, en nous faisant connaître sa parole ; » mais si nous refusons de nous y soumettre, l'action » divine ne nous sert de rien. » Si vous dites cela, vous n'êtes pas d'accord avec nos prières.

Dites-nous donc très-clairement que nous ne devons pas prier pour ceux à qui nous prêchons l'Evangile, afin qu'ils croient, mais que nous devons nous borner à leur prêcher l'Evangile. Faites voir toutes vos objections

contre les prières de l'Eglise. Lorsque vous entendez le prêtre à l'autel exhorter le peuple de Dieu à prier pour les incrédules afin que Dieu les convertisse à la foi, pour les catéchumènes afin que Dieu leur inspire le désir de la régénération, pour les fidèles afin qu'avec le secours de Dieu ils persévèrent dans leur œuvre commencée, moquez-vous de ces pieuses paroles, et dites que vous ne vous conformerez pas à de pareilles exhortations, c'est-à-dire que vous ne prierez pas Dieu de donner la foi aux infidèles, parce que ces choses-là ne sont pas des dons de la miséricorde divine, mais ne tiennent qu'à la volonté de l'homme. Vous qui avez étudié dans l'Eglise de Carthage, condamnez le livre du bienheureux Cyprien sur l'oraison dominicale, car ce docteur, dans ses Commentaires, montre qu'il faut demander à Dieu notre Père ce qui, selon vous, dépend purement de l'homme.

Si vous comptez pour peu ce que je viens de vous dire des prières de l'Eglise et du martyr Cyprien, osez davantage, blâmez l'Apôtre qui a dit : « Nous prions » Dieu que vous ne fassiez aucun mal (1). » Vous ne prétendrez pas que ce n'est rien faire de mal que de ne pas croire en Jésus-Christ ou d'abandonner sa foi. Ces choses sont comprises dans le mal que l'Apôtre désire qu'on ne fasse pas ; ce n'est point assez pour lui de rappeler aux fidèles qu'ils ne doivent rien faire de mal ; il avoue qu'il demande à Dieu qu'ils s'en abstiennent, sachant bien que Dieu lui-même corrige et dirige la volonté humaine : « Le Seigneur guide les pas de l'homme, » et c'est alors que l'homme voudra la voie de Dieu (2). »

(1) II. aux Corinthiens, XIII, 7.
(2) Psaume XXVI, 23.

Le Psalmiste ne dit pas : et l'homme apprendra la voie de Dieu, ou bien il la suivra, il y marchera, ou toute autre parole qui supposerait que Dieu donne quelque chose à l'homme qui veut déjà, de façon que sa bonne volonté précède et mérite la grâce de connaître et de suivre la voie de Dieu ; mais le Psalmiste dit : « Le Sei- » gneur guide les pas de l'homme, et c'est alors qu'il » voudra la voie de Dieu, » pour que nous sachions que la bonne volonté par laquelle nous commençons à vouloir croire est elle-même un don de celui qui guide tout d'abord nos pas, car la voie de Dieu n'est autre chose qu'une foi pure. L'Ecriture ne dit pas que « le Seigneur » guide les pas de l'homme, » parce que l'homme a voulu la voie de Dieu, mais l'homme « voudra » parce que le Seigneur aura été son guide.

Peut-être nous direz-vous encore que le Seigneur fait cela par la lecture ou la prédication de sa doctrine, si l'homme soumet sa volonté à ce qu'il lit ou à ce qu'il entend. Vous ajoutez que « si la doctrine de Dieu était » cachée à l'homme, ses pas ne seraient pas conduits de » manière à vouloir la voie de Dieu. » Selon vous, le Seigneur ne devient notre guide que pour choisir la voie, parce que, sans la doctrine de Dieu, nous ne pouvons pas connaître la vérité, à laquelle il nous faut soumettre notre volonté. « Si l'homme se soumet à la vérité, » dites-vous (et ceci appartient à son libre arbitre), « il » sera toujours vrai qu'il a Dieu pour guide pour vou- » loir la voie de Dieu, puisqu'il ne suivra la doctrine » qu'après que la parole sainte l'aura persuadé ; restant » dans sa liberté naturelle, il fera cela s'il le veut ; il ne » le fera pas s'il ne le veut pas : il y aura au bout de » ses résolutions une récompense ou un châtiment. »

Voilà bien la mauvaise doctrine des pélagiens, doctrine misérable et justement réprouvée ; Pélage lui-même la condamna, de peur d'être condamné par le jugement des évêques d'Orient. Ses partisans nous disent que la grâce de Dieu ne nous est pas donnée pour chacun de nos actes, mais qu'elle consiste dans le libre arbitre, dans la connaissance de la loi et des enseignements. O mon frère! aurons-nous le cœur appesanti au point de suivre, sur la grâce de Dieu ou plutôt contre la grâce de Dieu, cette doctrine pélagienne que Pélage condamna, avec le mensonge dans l'âme il est vrai, mais enfin qu'il condamna pour échapper à des juges catholiques?

« Comment répondre? » me direz-vous. — Le plus simple est de nous attacher à ce que nous avons dit plus haut sur la nécessité de prier Dieu et de ne l'oublier jamais, quelque ruse de langage qu'on emploie contre nous. L'Ecriture nous apprend que c'est avec le Seigneur pour guide que l'homme voudra la voie de Dieu, que c'est le Seigneur qui prépare la volonté de l'homme (1), et que c'est Dieu qui « opère en nous le » vouloir ; » d'autres passages nous marquent la véritable grâce de Dieu, c'est-à-dire celle qui n'est pas donnée selon nos mérites ; elle prévient la bonne volonté de l'homme, elle ne la trouve pas dans son cœur, elle la fait. Si l'action de Dieu sur la volonté de l'homme se bornait à soumettre sa loi et sa doctrine à notre libre arbitre, et que, par une vocation profonde et secrète, Dieu n'ouvrît pas notre âme à l'intelligence et à l'amour de sa loi, assurément il suffirait de lire ou d'entendre, et l'on n'aurait pas besoin de prier que Dieu touchât

(1) Proverbes, VIII, 35, selon les Septante.

les infidèles, et accordât aux cœurs convertis la grâce d'avancer et de persévérer. Mais il n'en est pas ainsi, et les Livres saints nous enseignent que la bonne volonté est un don de Dieu. Si vous ne refusez pas de croire qu'il faille demander ces choses au Seigneur, que reste-t-il, mon frère Vital, si ce n'est d'avouer que Dieu les donne, Dieu à qui vous reconnaissez qu'on doit les demander?

Vous savez l'oraison dominicale : je ne doute pas que vous ne disiez à Dieu : « Notre Père qui êtes aux » cieux, etc. » Lisez l'explication qu'en a faite le bienheureux Cyprien; voyez avec soin et comprenez avec un esprit de soumission la manière dont saint Cyprien commente ces paroles : « Que votre volonté soit » faite sur la terre comme au ciel. » Il vous enseignera certainement à prier pour les infidèles et les ennemis de l'Eglise, selon ce commandement du Seigneur : « Priez pour vos ennemis (1); » il vous enseignera à demander que la volonté de Dieu se fasse et dans ceux qui, déjà fidèles, portent l'image de l'homme céleste et méritent d'être appelés du nom du ciel, et dans ceux qui, à cause de leur infidélité, portant encore l'image de l'homme terrestre, sont justement appelés du nom de la terre. Ces ennemis pour lesquels le Seigneur nous ordonne de prier, et pour lesquels le glorieux martyr Cyprien veut que nous demandions la foi, refusent d'entendre la loi de Dieu et la doctrine du Christ, ou bien n'y voient qu'un sujet de railleries, de mépris et d'attaques blasphématoires. C'est vainement et par manière d'acquit plutôt que véritablement que nous deman-

(1) Saint Matthieu, v, 44.

dons à Dieu la foi pour les ennemis de sa doctrine, s'il n'appartient pas à sa grâce de convertir la volonté des hommes. C'est aussi vainement et par manière d'acquit plutôt que véritablement que nous rendons à Dieu de grandes actions de grâces pour les retours à la foi, si Dieu n'y est pour rien.

Ne trompons pas les hommes, car nous ne pouvons pas tromper Dieu. Nous ne prions pas Dieu, mais nous feignons de le prier, si nous croyons que ce n'est pas lui, mais nous, qui faisons ce que nous lui demandons. De même nous ne rendons pas grâces à Dieu, mais nous feignons de lui rendre grâces, si nous ne pensons pas qu'il fasse la chose pour laquelle nous le remercions. S'il y a du mensonge dans tous les discours des hommes, au moins qu'il n'y en ait pas dans les prières. Gardons-nous de nier au fond du cœur que Dieu puisse faire ce que notre bouche lui demande, et gardons-nous surtout de dire des choses pareilles pour tromper les autres ; il ne faut pas qu'en défendant le libre arbitre devant les hommes, nous perdions devant Dieu le secours de la prière ; évitons de ne pas rendre à Dieu de véritables actions de grâces, en ne reconnaissant pas la grâce véritable.

Si vraiment nous voulons défendre le libre arbitre, ne combattons pas ce qui fait notre liberté ; celui qui combat la grâce par laquelle la volonté retrouve la force de s'éloigner du mal et de faire le bien, veut que la volonté demeure encore captive. Si ce n'est pas Dieu qui délivre notre volonté et si elle se délivre elle-même, dites-moi, je vous prie, ce que signifient ces paroles de saint Paul : « ... Rendons grâces à Dieu le Père qui, » en nous éclairant de sa lumière, nous a rendus dignes

» d'avoir part à l'heritage des saints, qui nous a déli-
» vrés de la puissance des ténèbres et nous a transférés
» dans le royaume du Fils de son amour (1). » Nous mentons donc en rendant grâces aux Père, comme s'il faisait ce qu'il ne fait pas ; il s'est donc trompé celui qui a dit que Dieu « nous a rendus dignes de participer à
» l'héritage des saints, » parce que c'est lui qui « nous
» a délivrés de la puissance des ténèbres et nous a
» transférés dans le royaume du Fils de son amour. »
Nous mentons donc en rendant grâces au Père, comme s'il faisait ce qu'il ne fait pas ; il s'est donc trompé celui qui a dit que Dieu « nous a rendus dignes de participer
» à l'héritage des saints, » parce que c'est lui qui nous
» a délivrés de la puissance des ténèbres et nous a
» transférés dans le royaume du Fils de son amour. »
Dites-moi comment notre libre arbitre s'éloignait du mal et faisait le bien, lorsqu'il était sous la puissance des ténèbres ? Si c'est Dieu qui nous a ainsi « délivrés, » c'est par là qu'il a rendu libre la volonté humaine. S'il opère un bien si grand par la seule prédication de sa doctrine, que dirons-nous de ceux qu'il n'a pas encore délivrés de la puissance des ténèbres ? Faut-il seulement que la doctrine divine leur soit prêchée, ou faut-il aussi prier pour que Dieu les tire de la puissance des ténèbres ? Si vous prétendez qu'on doive se borner à la prédication, vous êtes en contradiction avec les ordres de Dieu et avec les prières de l'Eglise ; si vous avouez qu'on dovie prier pour eux, vous avouerez par là qu'il faut aussi prier, pour que, leur volonté étant délivrée de la puissance des ténèbres, ils embrassent la loi de Dieu.

(1) Aux Colossiens, I, 12, 13.

Et de la sorte, ils ne deviennent fidèles que par leur libre arbitre, tout en ne le devenant que par la grâce de celui qui a délivré leur libre arbitre de la puissance des ténèbres. Ainsi est reconnue la grâce de Dieu, que nul mérite ne précède, parce qu'elle est véritablement une grâce; le libre arbitre est défendu, afin qu'il s'affermisse par l'humilité et ne se ruine point par l'orgueil, et afin que celui qui se glorifie se glorifie dans le Seigneur et non pas dans l'homme ni dans tout autre, ni dans lui-même (1).

Car qu'est-ce que c'est que la puissance des ténèbres si ce n'est le pouvoir du démon et de ses anges, qui, autrefois anges de lumière et n'étant pas restés dans la vérité par leur libre arbitre, sont tombés et devenus ténèbres? je ne vous dis pas ceci pour vous l'apprendre mais pour vous en faire souvenir. Le genre humain se trouve soumis à cette puissance des ténèbres par la faute du premier homme dans lequel nous sommes tous tombés; les enfants en sont délivrés, lorsqu'ils sont régénérés dans le Christ. Les effets heureux de leur délivrance se font sentir à l'âge de raison, quand ils s'attachent à la doctrine salutaire dans laquelle ils ont été nourris et où ils achèvent la vie, « s'ils sont du nombre des élus » dans le Christ avant la création du monde, afin qu'ils » soient saints et irrépréhensibles devant ses yeux, et » prédestinés pour devenir ses enfants adoptifs (2). »

Cette puissance des ténèbres, c'est-à-dire le démon qui est appelé aussi le prince de la puissance de l'air (3),

(1) I. aux Corinthiens. I, 31.
(2) Aux Éphésiens, I, 4, 5.
(3) Aux Éphésiens, II, 2.

opère dans les enfants de la défiance (1); il est le prince même des ténèbres, c'est-à-dire de ces enfants de la défiance; il les mène à sa volonté qui n'est plus libre pour le bien, mais qui, en punition de son crime, est endurcie et vouée à l'accomplissement du plus grand mal : aussi nul chrétien d'une foi saine ne croit ou ne dit que ces anges apostats puissent jamais avoir une volonté meilleure et revenir à leur piété d'autrefois. Qu'opére-t-elle cette puissance dans les enfants de la défiance sinon leurs œuvres mauvaises et avant tout et par-dessus tout la défiance et l'infidélité par lesquelles ils demeurent ennemis de la loi de Dieu? cette puissance des ténèbres sait bien qu'à l'aide de la foi ils pourraient être purifiés, guéris et parfaitement libres (c'est ce qu'elle envie le plus), et qu'ils pourraient régner dans l'éternité. C'est pourquoi elle permet que quelques-uns d'entre eux, par lesquels elle cherche à mieux tromper, accomplissent de certaines œuvrese qui leur méritent des louanges; elle l'a permis chez quelques peuples et particulièrement chez les Romains, qui ont vécu avec éclat et avec grande gloire. Mais comme d'après nos véridiques Ecritures, « tout ce qui ne vient pas » de la foi est péché, » et que « sans la foi il est im» possible de plaire à Dieu, » le prince du mal n'agit ainsi que pour qu'on ne croie pas en Dieu et qu'on ne vienne pas à croire au Médiateur par lequel périssent les œuvres de ténèbres.

Mais le Médiateur lui-même entre « dans la maison « du fort (1), c'est-à-dire dans ce monde où l'on meurt

(1) Aux Éphésiens, II, 2.
(2) Saint Matthieu, XII, 29.

et qui est placé sous la puissance du démon, autant que le démon l'a pu; c'est de lui qu'il est écrit qu'il a » l'empire de la mort (1). » Le Médiateur entre dans la maison du fort, c'est-à-dire de celui qui tient le genre humain sous sa domination; et d'abord il le lie, c'est-à-dire qu'il réprime et arrête sa puissance par des liens d'une plus grande force qui sont en son pouvoir; c'est ainsi qu'il tire de l'empire du démon les vases qu'il a prédestinés à être des vases d'honneur; il le fait en délivrant leur volonté de sa puissance afin que, dégagés des étreintes du diable, ils croient en leur libérateur avec leur pleine volonté devenue libre. C'est là l'ouvrage de la grâce et non pas de la nature. C'est, dis-je, l'ouvrage de la grâce que nous a apporté le second Adam, et non pas de la nature que le premier Adam a perdue en se perdant. C'est l'ouvrage de la grâce qui ôte le péché et donne la vie au pécheur qui est mort aux yeux de Dieu; ce n'est pas l'ouvrage de la loi qui montre le péché et ne délivre pas de la mort du péché. Le grand prédicateur de la grâce a dit : « Je n'ai connu le péché que par la loi (2); » « si une » loi nous avait été donnée qui pût nous rendre la vie, » dit encore l'Apôtre, « c'est entièrement de la loi que » viendrait la justice (3). » C'est l'ouvrage de la grâce; ceux qui la reçoivent, quoiqu'ils aient été auparavant les ennemis de la doctrine salutaire des saintes Ecritures, en deviennent les amis; ce n'est pas l'ouvrage de la doctrine elle même; ceux qui l'entendent ou la lisent sans la grâce de Dieu, deviennent pis.

(1) Aux Hébreux, II, 14.
(2) Aux Romains, VII, 7.
(3) Aux Galates, III, 21.

La grâce de Dieu ne consiste donc pas dans la force du libre arbitre ni dans la loi et la doctrine, comme le prétendent les pélagiens avec tant de perversité et d'extravagance; mais elle est donnée pour chacune de nos actions au gré de celui dont il a été écrit : « Vous réser- » verez, ô mon Dieu, selon votre volonté, une pluie » pour votre héritage (1). » L'énormité du péché du premier homme nous a fait perdre le libre arbitre pour aimer Dieu, et la loi de Dieu tue, quoique sainte, juste et bonne, si l'esprit ne la vivifie : par l'assistance de cet esprit, nous ne nous contentons pas d'entendre la parole divine, nous lui obéissons; nous ne lisons pas seulement ce qu'elle prescrit, nous l'aimons. Croire en Dieu et croire pieusement, cela ne vient pas « de celui qui veut » ni de celui qui court, mais de Dieu qui fait miséri- » corde ; » ce n'est pas qu'il ne faille point vouloir ni courir, mais Dieu lui-même opère en nous « le vouloir et le courir. » C'est pourquoi le Seigneur Jésus, séparant ceux qui croient de ceux qui ne croient pas, c'est-à-dire les vases de miséricorde des vases de colère, nous apprend que « personne ne vient à lui s'il » ne lui a été donné par son père (2) ; » ce qui fit parler ainsi le Sauveur, c'est que quelques-uns de ses disciples, scandalisés de sa doctrine, ne l'avaient plus suivi. Ne disons donc pas que la grâce est dans la doctrine, mais reconnaissons la grâce, qui fait que la doctrine nous sert : si cette grâce manque, nous voyons que la doctrine est elle même nuisible.

Dieu, dans sa prédestination et sa prescience éternelles,

(1) Psaume LXVII, 10.
(2) Saint Jean, VI, 65.

a ainsi disposé ses œuvres que des conversions se font par de saintes prières qu'il écoute ; que ceci serve à réfuter, et (si la miséricorde de Dieu le veut) à ramener ceux qui croient que la grâce de Dieu est la force du libre arbitre avec lequel nous naissons, ou que la grâce de Dieu est la doctrine qui se prêche par la parole ou les livres, et dont au reste nous ne contestons pas l'utilité. En priant pour les infidèles, nous ne prions pas pour qu'ils soient des hommes ni pour que la doctrine leur soit prêchée : ils l'entendent pour leur malheur s'ils ne croient pas. La plupart de ceux pour lesquels nous prions ne veulent pas croire, tout en lisant ou en entendant ; mais nous demandons à Dieu que leur volonté soit redressée, leur nature guérie, et qu'ils s'attachent à la loi de Dieu.

Les fidèles prient aussi pour eux-mêmes, afin qu'ils persévèrent dans leurs pieux desseins. Car il est utile à tous ou à presque tous de ne pas savoir ce qu'ils seront : c'est par là qu'on garde une humilité salutaire. « Que » celui qui croit se tenir ferme, dit l'Apôtre, prenne » garde de tomber (1). » Pour que nous conservions cette crainte utile, et que, régénérés et commençant à bien vivre, nous nous défendions d'une dangereuse sécurité au milieu de nos œuvres pieuses, la Providence a permis que les fidèles qui ne persévèrent pas soient mêlés a ceux qui persévèrent ; effrayés de la chute de ces chrétiens, ce n'est plus qu'avec crainte et tremblement que nous suivons la voie droite jusqu'à ce que nous passions de cette vie, qui est une tentation sur la terre (2), à une autre vie où il n'y aura plus d'orgueil à

(1) I. aux Corinthiens, X, 12.
(2) Job, VII, 1.

réprimer, ni de lutte à soutenir contre ses suggestions.

Qu'on cherche, si l'on veut, d'autres explications de ces exemples de fidèles qui ne doivent pas demeurer dans la sainteté chrétienne, qui reçoivent la grâce pour un temps et restent sur la terre jusqu'à ce qu'ils tombent, au lieu d'être traités comme celui dont parle le Livre de la Sagesse, cet élu qui mourut jeune « de peur que le mal ne changeât son cœur, » qu'on cherche autrement l'explication de ces chutes, et si on en trouve une autre que celle que j'ai donnée, une autre qui ne s'éloigne point des règles de la vraie foi, qu'on la suive; je la suivrai moi-même, dès que je viendrai à la connaître : mais cependant demeurons dans le sentiment où nous sommes, jusqu'à ce que Dieu nous éclaire si nous avons d'autres pensées, d'après les avertissements de l'Apôtre (2). Or nous sommes parvenus à des vérités que nous savons fermement appartenir à la foi véritable et catholique; nous devons y marcher et ne pas nous en écarter, avec l'aide et la miséricorde de celui à qui nous disons : « Conduisez-moi, Seigneur, » dans votre voie, et je marcherai dans votre vérité (3).»

Chrétiens catholiques par la miséricorde du Christ, nous savons :

I. Que ceux qui ne sont pas nés n'ont rien fait de bien ni de mal dans une vie antérieure, et qu'ils ne viennent pas au milieu des misères de celle-ci d'après ce qu'ils ont mérité dans je ne sais quelle première vie où ils n'ont pu accomplir rien qui leur soit

(1) Sagesse, IV, 11.
(2) Aux Philippiens, III, 15, 16.
(3) Psaume LXXXV, 11.

propre ; mais que cependant, issus d'Adam selon la chair, ils sont souillés par leur naissance du péché qui donne la mort, et qu'ils ne peuvent être délivrés de la mort éternelle passée d'un seul à tous par une juste condamnation, qu'en renaissant par la grâce en Jésus-Christ ;

II. Nous savons que ce n'est pas d'après les mérites que la grâce de Dieu est donnée aux enfants ni aux per sonnes en âge de raison ;

III. Nous savons que la grâce de Dieu est donnée aux personnes en âge de raison pour chacune de leurs actions ;

IV. Nous savons que la grâce de Dieu n'est pas donnée à tous les hommes, et que ceux à qui elle est donnée ne la reçoivent ni en considération des mérites de leurs œuvres ni même en considération de leur bonne volonté : ce qui se voit surtout dans les enfants ;

V. Nous savons que c'est par une miséricorde gratuite de Dieu que la grâce est donnée à ceux à qui Dieu la donne ;

VI. Nous savons que c'est par un juste jugement de Dieu que la grâce n'est pas donnée à ceux à qui Dieu ne la donne pas ;

VII. Nous savons que nous paraîtrons tous devant le tribunal du Christ, afin que chacun reçoive récompense ou châtiment, selon ce qu'il a fait de son vivant, et non selon ce qu'il eût fait, s'il eût plus longtemps vécu ;

VIII. Nous savons que les enfants aussi recevront une récompense ou une punition selon ce qu'ils auront fait « par leur corps. » Ils n'ont pas fait par eux-mêmes mais par ceux qui, répondant pour eux, ont déclaré renoncer au démon et croire en Dieu, ce qui les a mis au

nombre de ceux dont le Seigneur a dit : « Celui qui » croira et qui sera baptisé, sera sauvé (1). » Quant aux enfants qui ne reçoivent pas le sacrement du baptême, ils tombent sous le coup de ces paroles : « Mais celui qui » ne croira pas, sera condamné (2). » C'est pourquoi, ainsi que je l'ai dit, s'ils meurent dans ce premier âge, les enfants sont jugés, non pas d'après ce qu'ils auraient fait s'ils eussent vécu longtemps, mais d'après ce qu'ils ont fait « par leur corps, » quand ils ont cru ou n'ont pas cru par le cœur et la bouche de ceux qui les portaient, quand ils ont été ou n'ont pas été baptisés, quand ils ont mangé ou n'ont pas mangé la chair du Christ, quand ils ont bu ou n'ont pas bu son sang.

IX. Nous savons que ceux-là sont heureux qui meurent dans le Seigneur, et que le mal qu'ils auraient pu faire, s'ils eussent vécu plus longtemps, ne leur est pas imputable ;

X. Nous savons que ceux qui croient dans le Seigneur par leur propre cœur le font par leur volonté et leur libre arbitre ;

XI. Nous savons que nous agissons d'après les règles de la vraie foi, lorsque nous qui croyons, nous prions Dieu pour ceux qui ne veulent pas croire, afin qu'il leur en donne la volonté ;

XII. Nous savons que nous remplissons un devoir véritable lorsque nous avons coutume de remercier Dieu, comme d'un bienfait, de la conversion de ceux pour lesquels nous prions.

Vous reconnaissez, je pense, que dans les vérités que je viens d'établir je n'ai pas voulu rappeler tout ce qui

(1) Saint Marc, XVI, 16. — (2) Saint Marc, XVI, 16.

appartient à la foi catholique, mais seulement ce qui touche à la question de la grâce de Dieu, débattue entre nous : il s'agit de savoir si la grâce précède ou suit la volonté de l'homme ; pour parler plus clairement, il s'agit de savoir si la grâce nous est donnée parce que nous le voulons, ou si cette volonté même est l'œuvre de la grâce de Dieu. Si donc vous aussi, mon frère, vous tenez avec nous ces douze articles que nous savons appartenir à la vraie foi catholique, j'en remercie Dieu ; je ne rendrais pas grâces à Dieu en toute vérité, si la grâce de Dieu n'était pas cause que ces douze articles vous paraissent des points de foi. Et du moment que vous les croyez vrais comme nous, il n'y a plus entre nous de débat sur cette question.

J'expliquerai ces douze articles en y revenant rapidement.

Comment la grâce suivrait-elle le mérite de la volonté humaine, puisqu'elle est donnée aux enfants qui ne peuvent encore ni vouloir, ni ne pas vouloir ?

Comment dire que la grâce, chez les hommes en âge de raison, est précédée des mérites de la volonté, puisque la grâce, pour qu'elle le soit véritablement, ne se donne pas en considération de nos mérites ? Pélage a craint si fort de se mettre en contradiction avec ce point de la foi catholique, qu'il a condamné sans hésitation, pour ne pas être condamné par des juges catholiques, ceux qui prétendent que la grâce nous est donnée en considération de nos mérites.

Comment dire que la grâce de Dieu consiste dans la force du libre arbitre ou dans la loi et la doctrine, puisque Pélage lui-même a condamné ce sentiment, avouant que la grâce de Dieu est donnée, pour chacune de leurs

actions, à ceux qui ont l'usage de leur libre arbitre?

Comment dire que tous les hommes recevraient la grâce si leur volonté ne la repoussait pas et que cela résulte de cette parole de l'Apôtre, que « Dieu veut que » tous les hommes soient sauvés (1), » puisque la grâce n'est pas donnée à bien des enfants et que beaucoup d'entre eux meurent sans elle? Ils n'ont pas une volonté qui s'y oppose, et parfois, malgré le désir et la hâte de leurs parents, et les ministres étant tout prêts et de bonne volonté, c'est Dieu lui-même qui refuse la grâce; l'enfant pour le salut duquel chacun se pressait, expire avant d'avoir reçu le baptême. Il est donc manifeste que ceux qui résistent à l'évidence de cette vérité ne comprennent pas du tout dans quel sens il a été dit que Dieu veut que tous les hommes soient sauvés, car beaucoup ne sont pas sauvés, non point parce qu'ils ne l'ont point voulu, mais parce que Dieu lui-même ne l'a pas voulu : cela se voit sans l'ombre d'un doute dans les enfants. Tandis qu'un si grand nombre est puni de la mort éternelle, il a été dit cependant que « tous seront vivifiés dans le Christ » cela signifie uniquement que quiconque recevra la vie éternelle ne la recevra que dans le Christ; de même, lorsque l'Apôtre dit que Dieu veut que tous les hommes soient sauvés, tandis qu'il en est un si grand nombre dont Dieu ne veut pas le salut, cela signifie uniquement que tous ceux qui sont sauvés ne le sont que par la volonté de Dieu lui-même. Nous ne rejetons pas toute autre manière d'entendre ces paroles de l'Apôtre, pourvu qu'on ne se mette pas en contradiction avec une vérité évidente, savoir que plusieurs ne sont pas sauvés, les

(1) I. à Timothée, II, 4.

hommes le voulant, mais Dieu ne le voulant pas. Comment la grâce divine est-elle donnée en vue des mérites de la volonté humaine, puisque, pour être véritablement une grâce, elle est donnée par une miséricorde gratuite à ceux à qui Dieu la donne? Comment tenir compte ici des mérites de la volonté humaine, puisque ceux à qui la grâce n'est pas donnée n'ont ni moins de mérite, ni moins de bonne volonté que ceux qui la reçoivent, et pourtant c'est par un juste jugement de Dieu qu'elle ne leur est pas donnée, car il n'y a point d'injustice en Dieu : par là, ceux qui reçoivent la grâce doivent comprendre qu'elle leur est donnée gratuitement, et qu'elle aurait pu avec justice ne pas leur être donnée, puisqu'elle a été refusée avec justice à des hommes placés dans la même situation qu'eux.

Comment ne serait-ce pas un effet de la grâce de Dieu, non-seulement de vouloir croire dès le commencement, mais encore de vouloir persévérer jusqu'à la fin, puisque le terme même de cette vie n'est pas au pouvoir de l'homme mais de Dieu, et que Dieu peut accorder à quelqu'un qui n'aurait pas persévéré, la faveur de l'enlever de ce monde avant que la malice ait changé son cœur? L'homme ne recevra récompense ou châtiment que d'après ce qu'il aura fait « par son corps, » non pas d'après ce qu'il aurait fait s'il eût plus longtemps vécu.

Comment dire que, parmi les enfants qui meurent, Dieu donne aux uns la grâce et ne la donne pas aux autres, en prévision de leurs volontés futures s'ils eussent vécu, puisque, selon les paroles de l'Apôtre (1), chacun reçoit récompense ou punition d'après ce qu'il a

(1) II. aux Corinthiens, v, 10.

fait « par son corps, » et non pas d'après ce qu'il aurait fait s'il avait vécu plus longtemps.

Comment les hommes seraient-ils jugés d'après les volontés qu'ils auraient pu avoir dans l'avenir s'ils avaient vécu plus longtemps, puisque, l'Ecriture dit : « Heu- » reux ceux qui meurent dans le Seigneur (1) ? » Il est hors de doute que leur félicité ne sera ni certaine, ni assurée, si Dieu ne juge pas ce qu'ils ont fait, mais ce qu'ils auraient fait avec une plus longue vie ; il s'ensuivrait que ce n'est plus un bienfait que d'être enlevé de ce monde avant que la malice change notre cœur, puisqu'on subirait la peine de cette malice à laquelle on aurait échappé ; nous ne pourrions plus aussi nous réjouir de ceux que nous savons être morts, dans une foi pure et une pieuse vie, s'ils étaient jugés d'après les crimes qu'ils auraient commis peut-être s'ils eussent vécu davantage ; nous ne pourrions plus gémir ni laisser tomber notre réprobation sur ceux qui achèvent leur vie loin de la foi et dans de mauvaises mœurs, parce que peut-être, s'ils eussent vécu, ils auraient fait pénitence, auraient bien vécu et auraient été jugés d'après la piété de leurs derniers jours. Il faudrait alors condamner et rejeter le livre tout entier du très-glorieux martyr Cyprien sur la *Mortalité :* le but de ce livre est de nous apprendre à nous réjouir de la mort des chrétiens fidèles, enlevés aux tentations de cette vie et placés ensuite dans une bienheureuse sécurité. Mais parce que cela est la vérité et que, sans aucun doute, ceux-là sont heureux qui meurent dans le Seigneur, il faut répondre par la moquerie et la détestation à l'erreur de ces gens qui pensent que les hommes sont

(1) Apocalypse, XIV, 13.

jugés d'après des volontés futures que la mort empêche de se produire.

Comment dire que nous nions le libre arbitre, nous qui déclarons que tout homme qui croit en Dieu par son propre cœur ne croit que par sa libre volonté? Les ennemis de la grâce de Dieu sont bien plutôt les ennemis du libre arbitre, puisque c'est par la grâce que notre volonté acquiert la liberté de choisir et de faire le bien.

Comment dire que le « Seigneur prépare la volonté » de l'homme (1) » au moyen de la connaissance de la loi et de la doctrine des Ecritures et non point par une secrète inspiration de la grâce, puisque la religion nous autorise à demander à Dieu une bonne volonté pour ceux qui, se déclarant contre la loi de Dieu, ne veulent pas y croire?

Comment Dieu attendrait-il la volonté des hommes pour leur accorder sa grâce, puisque c'est à bon droit que nous lui rendons grâces de prévenir par sa miséricorde ceux qui ne croient pas en lui et persécutent sa doctrine par une volonté impie, et de les convertir avec une toute puissante facilité en substituant promptement en eux la bonne volonté à la résistance? Pourquoi lui en rendrions-nous grâces, s'il ne le fait pas? Pourquoi glorifions-nous d'autant plus Dieu qu'il donne la foi à ceux dont le cœur s'y montrait le moins disposé, si cet heureux changement de la volonté humaine n'est pas l'ouvrage de la grâce divine? « J'étais, dit l'Apôtre Paul, » j'étais inconnu de visage, inconnu aux églises de Ju- » dée, qui sont dans le Christ; seulement elles enten- » daient dire : *Celui qui autrefois nous persécutait, an-*

(1) Proverbes, VIII, 35, selon les Septante.

» *nonce la foi qu'il s'efforçait de détruire*, et les églises glo-
» rifiaient Dieu à cause de moi (1). » Pourquoi auraient-elles glorifié Dieu, si Dieu, par la bonté de sa grâce, n'avait pas tourné vers lui le cœur de cet homme, qui reconnaît avoir obtenu miséricorde pour devenir fidèle, de cette foi qu'il poursuivait auparavant? Paul ne déclare-t-il pas lui-même que c'est Dieu qui a fait ce grand bien? Que voulait-il nous apprendre en disant qu'à cause de lui les églises de Judée glorifiaient Dieu, sinon qu'elles louaient la miséricorde que Dieu avait fait éclater en faveur de Paul? Et comment les églises de Judée auraient-elles loué la miséricorde de Dieu, si ce grand ouvrage de la conversion de Paul n'avait pas été l'ouvrage de Dieu? Et de quelle manière Dieu l'eût-il fait, si au fond de ce cœur qu'enflammait la résistance il n'eût mis une bonne volonté?

Il résulte évidemment de ces douze points (et vous ne pouvez pas ne pas les reconnaître comme appartenant à la foi catholique), que la grâce de Dieu prévient les volontés des hommes, et qu'elle prépare plutôt ces volontés qu'elle n'est donnée à cause de leur mérite. Si vous niez la vérité de l'un de ces points dont le nombre même doit vous aider à mieux vous souvenir et à mieux comprendre, prenez la peine de me le dire, et je vous répondrai autant que le Seigneur me le permettra. Car je ne crois pas que vous soyez un hérétique pélagien ; mais je veux que vous soyez tel que rien de l'erreur de Pélage ne pénètre en vous ou qu'il n'en reste en vous aucune trace.

Mais dans ces douze points vous trouverez peut-être quelque chose que vous croirez pouvoir nier ou mettre

(1) Aux Galates, I, 22, 23, 24.

en doute, et qui deviendrait le sujet de laborieuses discussions. Défendrez-vous à l'Eglise de prier pour les infidèles afin qu'ils soient des fidèles, pour ceux qui ne veulent pas croire afin qu'ils veuillent croire, pour ceux qui se montrent opposés à la loi et à la doctrine de l'Eglise afin qu'ils se soumettent à sa loi et à sa doctrine, afin que Dieu leur donne ce qu'il a promis par le prophète, un cœur pour le connaître, des oreilles pour l'entendre (1)? Ces oreilles, faites pour s'ouvrir à la vérité, Dieu les a données à ceux dont le Sauveur disait : « Que » celui qui a des oreilles pour entendre, entende (2). » Ne répondrez-vous pas : « Ainsi soit-il, » quand vous entendrez le prêtre de Dieu à l'autel exhorter le peuple à prier Dieu ou le prier lui-même à haute voix pour qu'il contraigne les nations incrédules à venir à sa foi? Soutiendrez-vous des sentiments contraires à cette foi? Direz-vous tout haut ou tout bas que le bienheureux Cyprien se trompe lorsqu'il enseigne que nous devons prier pour la conversion même des ennemis de la foi chrétienne?

Enfin blâmerez-vous l'apôtre Paul des vœux qu'il forme pour les juifs infidèles? « Mon cœur désire et je » supplie Dieu de les sauver (3). » L'Apôtre dit encore, en s'adressant aux Thessaloniciens : « Au reste, mes » frères, priez pour nous, afin que la parole de Dieu se » répande et soit glorifiée, comme elle l'est déjà au » milieu de vous ; afin que nous soyons délivrés des » hommes injustes et mauvais, car la foi n'est pas à » tous (4). » Comment la parole de Dieu se répandra-t-

(1) Baruch, II, 31.
(2) Saint Matthieu, XIII, 9.
(3) Aux Romains, X, 1.
(4) II. aux Thessaloniciens, III, 1, 2.

elle et sera-t-elle glorifiée, sinon par la conversion de ceux à qui elle est prêchée? L'Apôtre, parlant à ceux qui croient déjà, désire que la parole de Dieu soit répandue comme elle l'est déjà au milieu d'eux. Il sait que cela ne peut se faire que par le Seigneur qu'il veut prier de le délivrer des hommes injustes et mauvais : ceux-ci devraient persister à ne pas croire, malgré les prières des fidèles. L'Apôtre ajoute que la foi n'est pas à tous ; c'est comme s'il disait : quelles que soient vos prières, le nom de Dieu ne sera pas glorifié par tous les hommes : ceux-là croiront qui ont été compris dans les desseins de Dieu pour la vie éternelle, qui ont été prédestinés pour être ses enfants d'adoption par Notre-Seigneur Jésus-Christ, et qui ont été élus en lui avant la création du monde (1); mais Dieu, par les prières des fidèles, donne la foi à ceux qui ne l'ont point, pour montrer que c'est son œuvre. Car nul n'est assez ignorant, assez charnel, assez dépourvu d'esprit, pour ne pas voir que Dieu fait ce qu'il nous commande de prier qu'il fasse.

Ces témoignages divins et d'autres encore qu'il serait trop long de citer, montrent que Dieu, par sa grâce, ôte aux infidèles leur cœur de pierre et qu'il prévient dans les hommes les mérites des bonnes volontés; de façon que la grâce prépare la volonté et n'est donnée en considération d'aucun mérite. Cela se voit par les prières et les actions de grâces : les prières pour les infidèles, les actions de grâces pour les fidèles. C'est à celui qu'on a prié de faire qu'on doit rendre grâces de ce qu'il a fait; « c'est pourquoi, dit l'Apôtre aux Ephésiens, ayant ap-
» pris quelle est votre foi dans le Seigneur Jésus et quel

(1) Aux Éphésiens, I, 4, 5.

» est votre amour pour tous les saints, je ne cesse de » rendre grâces pour vous (1). »

Nous parlons maintenant du commencement même d'une foi naissante, quand des hommes, jusque-là éloignés et ennemis, se tournent vers Dieu, commencent à vouloir ce qu'ils ne voulaient pas et à avoir la foi qu'ils n'avaient pas; on prie pour eux, afin que cela se passe en eux, quoique eux-mêmes ne prient pas : et comment pourraient-ils invoquer celui en qui ils ne croient pas (2)? mais des actions de grâces sont rendues pour eux et par eux après qu'on a obtenu ce qu'on demandait. Nous sommes d'accord, je crois, en ce qui touche les prières des fidèles, pour eux et pour d'autres fidèles, afin d'avancer dans ce qu'ils ont commencé d'être et de rendre grâces des progrès déjà faits : nous nous réunissons sur ce point, vous et nous, pour combattre les pélagiens. Ils attribuent tellement au libre arbitre tout ce qui tient à une pieuse vie, qu'ils ne pensent pas qu'il faille demander à Dieu ce que nous tenons de notre propre fond. Quant à vous, si ce que j'entends dire est vrai, vous ne regardez pas comme un don de Dieu le commencement de la foi où se trouve aussi le commencement d'une bonne, c'est-à-dire d'une pieuse volonté, mais vous prétendez que c'est par nous-mêmes que nous commençons à croire ; pour ce qui est des autres biens de la vie religieuse, vous êtes d'avis que Dieu les donne par sa grâce aux fidèles qui demandent, qui cherchent, qui frappent à la porte. Vous ne faites pas attention que c'est parce que Dieu donne la foi qu'on le prie pour ceux qui ne l'ont point et qu'on le remercie après qu'il l'a donnée.

(1) Aux Éphésiens, I, 15, 16.
(2) Aux Romains, X, 14.

Et pour finir enfin ce discours, si vous ne voulez pas qu'on prie pour ceux qui ne veulent pas croire, si vous ne voulez pas qu'on rende grâces à Dieu de ce que ceux qui ne le voulaient pas l'ont voulu, il y aura autre chose à faire avec vous, afin que vous n'erriez pas ainsi, ou que vous ne jetiez pas les autres dans l'erreur, au cas où vous y persisteriez. Si au contraire, ce que j'aime mieux croire, vous pensez et vous êtes d'accord avec nous que nous devons garder notre coutume de prier Dieu pour ceux qui ne veulent pas croire afin qu'ils le veuillent, pour ceux qui combattent sa loi et sa doctrine afin qu'ils s'y attachent ; si vous pensez et si vous êtes d'accord avec nous que nous devons garder notre coutume de rendre grâces à Dieu quand il permet que des cœurs rebelles se tournent vers sa foi et sa doctrine et que ceux qui ne le voulaient pas veuillent croire, il faut sans hésitation reconnaître que la grâce de Dieu prévient les volontés des hommes et que Dieu fait que les hommes veulent ce qu'ils ne voulaient pas : c'est Dieu que nous prions de le faire, et, après qu'il l'a fait, c'est à lui que nous trouvons juste d'en rendre grâces. Que le Seigneur vous donne l'intelligence en toutes choses, seigneur mon frère.

LETTRE CCXVIII.

(Année 427).

Saint Augustin encourage à la vie chrétienne un jeune homme du monde dont le cœur s'était séparé des choses de la terre ; et comme le pélagianisme était alors le grand péril des âmes, l'évêque d'Hippone ne manque pas de prémunir son jeune ami.

AUGUSTIN A SON BIEN-AIMÉ SEIGNEUR ET FILS PALATIN, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

C'est une grande joie pour nous qu'une aussi forte vie que la vôtre, une vie si pieusement féconde devant le Seigneur notre Dieu. Vous avez, dès votre jeunesse, aimé à vous instruire, pour avoir la sagesse des vieillards (1). Car la prudence est la vieillesse de l'homme, et une vie sans tache est une longue vie (2). Que le Seigneur l'accorde à vos désirs, à vos recherches, à vos instances, lui qui sait donner à ses fils les biens les meilleurs ! Quoique autour de vous les bons conseils abondent pour vous diriger dans la voie du salut et de l'éternelle gloire, et quoique surtout la grâce du Christ vous fasse entendre au fond du cœur un efficace langage, nous vous apportons quelques paroles d'exhortation à cause des devoirs que nous impose notre affection envers vous : ce sera notre réponse à votre lettre ; vous n'êtes pas de ceux dont on doive secouer l'indolence et

(1) Ecclésiastique, VI, 18.
(2) Sagesse, IV, 9.

le sommeil, mais vous courez et nous venons exciter vos pas.

Il faut, mon fils, pour persévérer, la même sagesse qu'il vous a fallu pour choisir la voie droite. Qu'il soit de votre sagesse de savoir d'où vient ce don. Marchez sous les yeux de Dieu, espérez en lui : il agira lui-même, il fera éclater votre justice comme la lumière et votre innocence comme le midi (1). Il redressera votre course et dirigera votre route dans la paix (2). De même que vous avez méprisé ce que vous espériez dans le monde, de peur de vous glorifier dans l'abondance des richesses que vous aviez commencé à désirer à la façon des enfants du siècle, ainsi maintenant ne vous confiez point dans votre propre force pour porter le joug et le fardeau du Seigneur ; et ce joug sera doux, et ce fardeau léger (3). Le Psalmiste réprouve de la même manière ceux qui se confient dans leur propre force et ceux qui mettent leur gloire dans l'abondance des richesses (4). Vous n'aviez pas encore la gloire des richesses, mais vous avez sagement méprisé celle qui aurait pu devenir l'objet de vos désirs. Prenez garde de vous laisser surprendre par la confiance en vous ; car vous êtes homme, et quiconque met son espérance dans l'homme est maudit (5). Confiez-vous à Dieu de tout votre cœur, il sera lui-même votre force ; et, dans votre reconnaissance, vous lui direz avec humilité et foi : « Je vous aimerai, Seigneur, qui êtes ma force (6). » Cette charité de Dieu qui

(1) Psaume XXXVI, 5, 6.
(2) Proverbes, IV, 27.
(3) Saint Matthieu, XV, 29, 30.
(4) Psaume XLVIII, 7.
(5) Jérémie, XVII, 5.
(6) Psaume XVII, 2.

chasse toute crainte ne se répand point dans nos cœurs par nos forces, c'est-à-dire par les forces humaines, mais, comme dit l'Apôtre, «par le Saint-Esprit qui nous est donné (1). »

Veillez donc et priez, de peur que vous n'entriez en tentation; la prière même vous avertit que vous avez besoin du secours de Notre-Seigneur, de peur que vous ne mettiez en vous l'espérance de bien vivre. Maintenant vous ne priez plus pour recevoir les richesses et les honneurs de la vie présente, ou quelque chose des vains biens de ce monde, mais pour que vous n'entriez pas en tentation; si l'homme, par sa seule volonté, pouvait s'en défendre, il ne le demanderait point par la prière; si la volonté suffisait pour ne pas entrer en tentation, nous ne prierions pas; et si la volonté manquait, nous ne pourrions pas prier. Que Dieu donc vienne à votre aide pour vouloir : prions, afin que nous puissions ce que nous aurons voulu, lorsque, avec la grâce de Dieu, nous aurons aimé le bien. Vous avez commencé à le goûter, et vous devez en rendre grâces à Dieu. Qu'avez-vous que vous n'ayez reçu? Si vous l'avez reçu, prenez garde de vous en glorifier comme si vous ne l'aviez pas reçu (2), c'est-à-dire comme si vous aviez pu l'avoir de vous-même; sachant de qui vous l'avez reçu, demandez-lui qu'il achève ce qu'il a commencé en vous. Travaillez à votre salut avec crainte et tremblement; c'est Dieu qui, selon sa volonté, opère en vous le vouloir et le faire (3). C'est le Seigneur qui prépare la volonté, c'est lui qui dirige les pas de l'homme,

(1) Aux Romains, v, 5.
(2) I. aux Corinthiens, IV, 7.
(3) Aux Philippiens, II, 12, 13.

et c'est parce qu'il l'aura pour guide que l'homme voudra la voie de Dieu. Cette sainte pensée vous préservera, et votre sagesse deviendra de la piété : c'est-à-dire que vous deviendrez bon par le secours de Dieu lui-même, et vous ne serez point ingrat envers la grâce du Christ.

Vos parents vous désirent; leur foi se réjouit de vous voir mettre dans le Seigneur des espérances meilleures et plus hautes que les espérances de la terre. Pour nous, que vous soyez absent ou présent, nous souhaitons vous avoir dans ce même esprit par lequel la charité se répand en nos cœurs, afin qu'en quelque lieu que soient nos corps, nos âmes ne puissent jamais être séparées. Nous avons reçu avec reconnaissance les cilices que vous nous avez envoyés; vous nous avez ainsi averti, le premier, de la nécessité de rester dans l'humilité de la prière.

LETTRE CCXIX.

(Année 427).

Cette lettre, rédigée par saint Augustin, de concert avec trois évêques d'Afrique, est adressé à Procule, évêque de Marseille, et à un autre évêque du midi des Gaules, appelé Cylinnin. Elle est un monument du respect des évêques les uns pour les autres. Le moine Léporius, du diocèse de Marseille, ayant été chassé à cause de ses persistantes erreurs sur l'Incarnation, était venu en Afrique et s'était mis entre les mains de saint Augustin. Notre saint docteur eut le bonheur de le ramener à la vérité et de ramener aussi ceux que Léporius avait séduits et qui l'avaient suivi en Afrique. Saint Augustin s'excuse d'avoir accueilli un moine chassé par ses collégues des Gaules et les prie de vouloir bien le recevoir, lui et ses compagnons, maintenant qu'ils sont revenus à la vraie doctrine. Il joint à sa lettre la profession de foi, signé de Léporius et de ses compagnons. On croit que cette profession de foi fut rédigée par saint Augustin lui-même. Il y a dans la lettre qu'on va lire un tact admirable et des précautions parfaites pour ne pas déplaire aux deux évêques des Gaules. Gennade, dans son livre des *Écrivains Ecclésiastiques*, Cassien, dans son *Traité de l'Incarnation*, le pape Jean II, dans une lettre, Facundus, dans ses douze livres *sur les trois chapitres*, ont mentionné le retour de Léporius à la foi catholique par les soins de saint Augustin.

AURÈLE, AUGUSTIN, FLORENT (1) ET SECONDIN (2) A LEUR BIEN-AIMÉS ET HONORABLES FRÈRES PROCULE ET CYLINNIUS, LEURS COLLÈGUES DANS LE SACERDOCE, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

Notre fils Léporius, que vous aviez bien fait de reprendre de son erreur, et que vous aviez expulsé de vos diocèses, étant venu chez nous, nous l'avions reçu

(1) Il y avait en Afrique deux villes du nom d'Hippone, celle de Numidie qui a dû sa gloire à saint Augustin, et celle de Zarrite dans la province de Carthage ; Florent était évêque d'Hippone de Zarrite.

(2) Sécondus était évêque de Numidie.

comme un homme utilement expulsé, comme un esprit dévoyé qu'il fallait ramener, comme un malade qu'il fallait guérir. De même que vous avez obéi à l'Apôtre en « reprenant ceux qui étaient inquiets (1), » ainsi lui avons-nous obéi « en consolant les pusil-» lanimes et en supportant les faibles (2).» La faute de Léporius (et elle n'était pas petite), c'était de se tromper sur le Fils unique de Dieu, qui au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu, lorsque, dans la plénitude des temps, le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous (3); il niait que Dieu se fût fait homme, craignant d'avoir à reconnaître quelque changement ou quelque corruption indigne de la substance divine par laquelle le Fils est égal au Père; il ne prenait pas garde qu'il introduisait dans la Trinité une quatrième personne, ce qui est tout à fait contraire à la pureté du symbole et de la vérité catholique. Dieu aidant, nous l'avons instruit, le mieux que nous l'avons pu, dans un esprit de douceur; le Vase d'élection nous exhorte surtout à réfléchir sur nous-mêmes et à craindre d'être tenté (4); nul ne doit se réjouir en se croyant parvenu à un progrès spirituel qui ne permette plus qu'il soit tenté comme le sont les hommes. L'Apôtre nous enseigne aussi que nous devons porter les fardeaux les uns des autres, et que, de cette manière, nous accomplissons la loi du Christ : « Celui qui » pense être quelque chose, tandis qu'il n'est rien, se » trompe lui-même (5).

(1) I. Aux Thessaloniciens, v, 14.
(2) I. aux Thessaloniciens, v, 14.
(3) Saint Jean, I, 1-14.
(4) Aux Galates, VI, 1.
(5) Aux Galates, VI, 1-3.

Toutefois, bien-aimés et honorables frères, nous n'aurions peut-être jamais pu ramener Léporius, si auparavant vous n'aviez condamné ce qu'il y avait en lui de défectueux. Il est à la fois notre maître et notre médecin celui qui a dit : « Je frapperai et je guérirai (1); » par vous il a frappé l'orgueil, par nous il a guéri la souffrance, et ses ministres ne sont que ses instruments. Administrateur et économe de sa maison, par vous il a jeté à bas ce qui était mal construit; par nous il a rétabli ce qui devait rentrer dans l'ordre; cultivateur soigneux, il a arraché par vous ce qui était inutile et nuisible; par nous il a fait des plantations utiles et fécondes. Que la gloire en revienne non pas à nous, mais à sa miséricorde : nous sommes entre ses mains, nous et nos discours. Nous avons loué ce que Dieu a fait par votre ministère, vous vous réjouirez de ce qu'il a fait par le nôtre. Recevez d'un cœur paternel et fraternel celui que nous avons corrigé avec une sévérité miséricordieuse. Quoique nous ayons fait, vous et nous, des choses différentes, une même charité les a inspirées, et les unes et les autres étaient nécessaires au salut de notre frère. Le même Dieu a tout fait, puisque Dieu est charité.

C'est pourquoi, de même que nous avons reçu Léporius à cause de son repentir, de même vous le recevrez à cause de sa lettre (2); nous l'avons signée de notre main pour rendre témoignage de sa vérité. Nous ne doutons pas que vous n'appreniez avec grand plaisir que Léporius s'est amendé, et que vous ne le fassiez savoir à tous ceux pour lesquels son erreur a été un scandale.

(1) Deutéronome, XXXII, 39.
(2) C'est la pièce où Léporius se rétractait de ses erreurs.

Ceux qui étaient venus ici avec lui se sont aussi amendés et ont été guéris; vous le verrez par leurs signatures qu'ils ont apposées devant nous. Au milieu de la joie que nous fait éprouver le salut de nos frères, il nous reste à former un désir, c'est que vous daigniez y mêler bientôt la joie d'une réponse de votre part. Portez-vous bien dans le Seigneur, et souvenez-vous de nous, bien-aimés et honorables frères.

LETTRE CCXX.

(Année 427).

Boniface fut un des derniers hommes d'épée qui soutinrent la grandeur romaine; on sait comment les machinations de son rival Aétius lui firent perdre la confiance de l'impératrice Placidie et le firent tomber au rang des rebelles. Boniface, obligé de se défendre contre les forces de l'empire, ne recula point devant une alliance avec les Vandales et leur ouvrit les portes de l'Afrique. Les barbares de l'intérieur avaient levé la tête; les intérêts catholiques étaient menacés comme les intérêts romains. Saint Augustin, ami de Boniface, souffrait d'une situation aussi mauvaise; il écrivit au gouverneur de l'Afrique la lettre suivante où des faits curieux se mêlent à une grande sévérité chrétienne. L'exhortation à ne pas rendre le mal pour le mal est ici d'un grand effet. Cette lettre remua profondément Boniface et prépara sa réconciliation avec Placidie. Voyez ce que nous en avons dit dans notre *Histoire de saint Augustin*, chapitre LI.

AUGUSTIN A SON SEIGNEUR ET FILS BONIFACE, QU'IL PLAISE A LA MISÉRICORDE DE DIEU DE PROTÉGER ET DE CONDUIRE POUR SON SALUT DANS LA VIE PRÉSENTE ET DANS LA VIE ÉTERNELLE.

Jamais je n'aurais pu trouver, pour porter ma lettre, un homme plus fidèle et qui eût auprès de vous un ac-

cès plus facile que le diacre Paul, serviteur et ministre du Christ; en profitant de celui que le Seigneur me présente en ce moment et qui nous est cher à tous les deux, je n'ai pas l'intention de vous parler de votre puissance, ni de vos dignités dans ce siècle mauvais, ni de la santé de votre chair corruptible et mortelle, qui ne fait que passer et dont la durée est toujours incertaine; mais je veux vous parler de ce salut que le Christ nous a promis; il a été livré à l'opprobre et à la croix afin de nous apprendre à avoir plus de mépris que d'amour pour les biens de ce monde, et à apprendre, et à aimer, et à attendre de lui ce qu'il nous a fait voir dans sa résurrection. Car il est ressuscité d'entre les morts, et désormais il ne meurt plus, et la mort n'aura plus sur lui aucun empire.

Vous ne manquez pas d'hommes, je le sais, qui vous aiment selon la vie de ce monde, et qui en vue des choses d'ici-bas, vous donnent des conseils tantôt bons, tantôt mauvais, car ils sont hommes; ils jugent du présent comme ils peuvent, et ignorent ce qui arrivera le lendemain. Mais on ne vous donne pas aisément des conseils selon Dieu, pour que vous sauviez votre âme; ceux qui seraient disposés à vous les donner ne manquent pas; seulement ils ne leur est pas facile de trouver les moments où ils puissent vous parler de ces choses. Quant à moi, j'ai toujours désiré et n'ai jamais trouvé ni le lieu ni le temps favorable pour faire avec vous ce qu'il faudrait faire avec un homme que j'aime tant dans le Christ; vous savez dans quel état vous m'avez vu à Hippone quand vous avez bien voulu venir vers moi; j'étais si faible que je pouvais à peine parler. Maintenant donc, écoutez-moi, mon fils, écoutez-moi

au moins par lettres ; la crainte d'exposer le porteur m'a empêché de vous écrire (1) ; j'avais peur que ma lettre ne tombât là où je n'aurais pas voulu. Pardonnez-moi si vous pensez que j'ai été plus timide que je n'aurais dû ; mais véritablement j'ai craint.

Ecoutez-moi donc, ou plutôt écoutez le Seigneur notre Dieu par le ministère de ma faiblesse. Rappelez-vous ce que vous étiez quand votre première femme de religieuse mémoire était encore de ce monde, rappelez-vous l'horreur que vous avez montrée, après sa mort, pour les vanités du siècle, et votre ardent désir de vous consacrer au service de Dieu. Nous sommes les témoins de vos sentiments et de vos volontés à cette époque ; ce fut à Tubunes que vous nous ouvrîtes votre âme. Nous étions seuls avec vous, mon frère Alype et moi. Je ne pense pas que les affaires dont votre vie est remplie aient pu l'effacer tout à fait de votre mémoire ; vous désiriez quitter toutes vos fonctions publiques pour vous créer de saints loisirs et mener la vie que mènent les moines, serviteurs de Dieu. Ce qui vous détourna de ce dessein, ce fut, d'après nos propres observations, la pensée des services que vous rendriez aux églises du Christ, si vos actions n'avaient d'autres but que de défendre le repos de la société chrétienne contre les Barbares, afin que nous vécussions, selon les paroles de l'Apôtre, « en toute piété et chasteté (2), » et si, ne demandant rien à ce monde que les choses nécessaires à votre subsistance et à celle de vos gens, vous ceigniez le

(1) Les décrets de l'empire avaient déclaré Boniface ennemi public après son refus de quitter l'Afrique.. Voyez notre *Histoire de saint Augustin*, chapitre LI.

(2) I. à Timothée, II, 2·

baudrier de la continence et vous vous armiez plus fortement que vous ne l'êtes d'une autre manière par le fer et l'acier.

Lorsque nous nous réjouissions de vous savoir dans ces intentions, vous avez passé la mer et vous vous êtes remarié ; le voyage était un acte de l'obéissance que vous deviez à de plus hautes puissances, d'après les prescriptions de l'Apôtre ; quant à votre second mariage, vous ne l'auriez pas fait, si, vaincu par la concupiscence, vous n'aviez abandonné vos chastes résolutions. Cette nouvelle, je l'avoue, m'étonna ; j'eus une consolation dans ma douleur en apprenant que vous n'aviez pas voulu épouser cette seconde femme avant qu'elle se fût faite catholique (1). Et cependant l'hérésie de ceux qui nient que le Christ soit véritablement le fils de Dieu est en pied dans votre maison, au point que vous leur avez laissé baptiser votre fille. De plus, si ce qu'on nous a rapporté est vrai, (et plût à Dieu qu'on eût été mal informé) ! si des vierges consacrées à Dieu ont été rebaptisées par ces mêmes hérétiques, que de larmes il faudra pour un si grand mal ! Enfin on dit que votre femme ne vous suffit pas, et que vous souillez votre vie avec des concubines, et peut-être ceci n'est qu'un mensonge.

Que de désordres commis par vous et connus de tous, depuis que vous vous êtes remarié ! que puis-je en dire ? vous êtes chrétien, vous avez de l'intelligence, vous craignez Dieu : considérez vous-même ce que je ne veux pas dire, et vous trouverez de quels maux vous devez faire pénitence ; j'espère que le Seigneur alors vous

(1) Cette seconde femme de Boniface s'appelait Pélagie ; elle resta dans l'arianisme, contrairement à ce qu'on avait annoncé à saint Augustin.

pardonnera et vous délivrera de tous les périls; mais il faut écouter ce qui est écrit : « Ne tardez pas à vous » convertir au Seigneur, ne différez pas de jour en » jour (1). » Vous dites que vous avez de justes motifs d'agir ainsi (2); je n'en suis pas le juge, puisque je ne puis pas entendre les deux parties; mais quels que soient ces motifs, qu'il est inutile de chercher ou de discuter en ce moment, pouvez-vous nier devant Dieu que vous n'auriez pas été amené à cette nécessité, si vous n'aviez aimé les biens de ce monde, ces biens que Vous auriez dû mépriser et compter pour rien, en demeurant fidèle à vos pieux desseins de serviteur de Dieu? Vous auriez pu prendre des biens qui se seraient présentés à vous, sauf à en user avec piété ; mais pourquoi chercher des biens qui vous étaient refusés, de façon à vous laisser réduire à la nécessité où vous êtes? pourquoi faire le mal en aimant le bien? Il s'est fait peu de mal par vous à la vérité, mais beaucoup à cause de vous. Pendant qu'on la craint ce qui est nuisible pour un temps fort court, si toutefois cela peut nuire, on ne recule pas devant ce qui perd véritablement pour l'éternité.

Pour n'en dire qu'un mot, qui ne voit que beaucoup de gens attachés à la défense de votre pouvoir ou de votre personne, quelles que soient leur fidélité envers vous et la sûreté de leurs services, désirent, par vous,

(1) Ecclésiastique, v, 8.

(2) Nous passons ici sans transition à un autre ordre de faits et d'idées, et peut-être est-ce l'effet d'une lacune. Tout le paragraphe garde quelque obscurité, car saint Augustin ne s'exprime qu'à demi-mot en parlant à Boniface de ces grandes et terribles affaires. Il n'est pas douteux que l'évêque d'Hippone ne fasse allusion aux funestes querelles de Boniface et d'Aétius et à la position du gouverneur de l'Afrique après sa résistance aux ordres de l'impératrice Placidie.

arriver à ces biens qu'ils n'aiment pas, eux aussi, selon Dieu, mais qu'ils aiment selon le monde; car vous, qui devriez dompter et modérer vos cupidités, vous êtes obligé de rassasier celles d'autrui. Cela ne peut se faire qu'avec beaucoup de choses qui déplaisent à Dieu, et l'ardeur de tant de désirs ne laisse pas d'être mal aisée à satisfaire; il est plus facile de les refréner dans ceux qui aiment Dieu que de les assouvir dans ceux qui aiment le monde. C'est pourquoi la divine Ecriture nous dit : « N'aimez pas le monde, ni ce qui est dans le » monde. Si quelqu'un aime le monde, il n'aime pas » le Père, parce que tout ce qui est dans le monde est » concupiscence de chair, et concupiscence des yeux, » et orgueil de la vie; ce qui ne vient point du Père, » mais du monde; or, le monde passe et sa concupis- » cence : mais celui qui fait la volonté de Dieu, de- » meure éternellement, comme Dieu lui-même demeure » éternellement (1). » Pourrez-vous, sans faire ce que Dieu défend et vous exposer à ses menaces, pourrez-vous, je ne dis pas rassasier, ce qui ne se peut, mais contenter de quelque manière, en vue d'épargner de moindres maux, la concupiscence de tant d'hommes armés dont la cruauté est redoutable? Que de débris amoncelés par leur cupidité violente! Il n'y a plus rien à prendre là où ils ont passé.

Que dirai-je de l'Afrique dévastée par les Barbares même de l'Afrique, sans que personne les arrête? Sous le poids de vos propres affaires, vous ne faites rien pour détourner ces malheurs. Quand Boniface n'était que tribun, il domptait et contenait toutes ces

(1) I. saint Jean, II, 15, 17.

nations avec une poignée d'alliés; qui aurait cru que Boniface, devenu comte et établi en Afrique avec une grande armée et un grand pouvoir, les Barbares se seraient avancés avec tant d'audace, auraient tant ravagé, tant pillé et changé en solitudes tant de lieux naguère si peuplés? N'avait-on pas dit que, dès que vous seriez revêtu de l'autorité de comte, les Barbares de l'Afrique ne seraient pas seulement domptés, mais tributaires de la puissance romaine? Vous voyez maintenant ce que sont devenues les espérances des hommes; je ne vous en parlerai pas plus longtemps : vos pensées sur ce point peuvent être plus abondantes et plus fortes que nos paroles.

Mais peut-être me répondrez-vous qu'il faut plutôt imputer ces maux à ceux qui vous ont blessé (1), et qui ont payé par d'ingrates duretés vos courageux services. Ce sont là des choses que je ne puis ni savoir ni juger; voyez et examinez-vous vous-même, non pas pour savoir si vous avez raison avec les hommes, mais si vous avez raison avec Dieu; vous devez craindre de l'offenser si votre vie est celle d'un chrétien fidèle. Je cherche, plus haut que les querelles et les ressentiments, la cause de nos malheurs : les hommes doivent imputer à leur péchés les grands maux que souffre l'Afrique. Toutefois, je ne voudrais pas que vous fussiez du nombre de ceux dont Dieu se sert pour frapper les méchants en ce monde. Des supplices éternels sont réservés à ceux qui, ayant été les instruments de la justice de Dieu en cette vie, ne se corrigent pas de leur malice. Songez à Dieu,

(1) Il s'agit bien évidemment ici dé la conduite de l'impératrice Placidie et d'Aétius contre Boniface.

regardez le Christ qui a fait tant de bien et souffert tant de mal. Quiconque désire appartenir à son royaume et vivre avec lui et sous sa loi dans une éternelle félicité, doit aimer ses ennemis, faire du bien à ceux qui le haïssent et prier pour ceux qui le persécutent; quand les disciples d'un tel maître sont obligés d'employer la sévérité au profit de l'ordre, ils gardent toujours une sincère charité. Si vous avez reçu des biens de l'empire romain, des biens terrestres et passagers, car l'empire romain lui-même est terrestre et n'est pas du ciel, et ne peut donner que ce qu'il a en sa puissance, ne lui rendez pas le mal pour le bien. Laquelle de ces deux situations est la vôtre? c'est ce que je ne veux pas examiner, c'est ce que je ne peux pas juger; je parle à un chrétien : ne rendez ni le mal pour le bien, ni le mal pour le mal.

Vous me direz peut-être : que voulez-vous que je fasse dans un si grand embarras? — Si vous me demandez un conseil selon le monde et comment vous pourriez sauvegarder votre existence passagère, conserver et même accroître la puissance et la richesse que vous avez maintenant, je ne sais ce que je dois vous répondre, car il n'y a pas de conseil certain pour des choses incertaines; mais si vous me consultez selon Dieu pour sauver votre âme et si vous vous rappelez avec crainte les paroles où l'Evangile nous dit « qu'il ne sert de rien à » l'homme de gagner le monde entier s'il perd son » âme, » je puis vous répondre en parfaite assurance, et j'ai un conseil à vous donner. Ou plutôt je n'en ai pas d'autre que de vous répéter ce que j'ai dit plus haut : « N'aimez pas le monde ni ce qui est dans le monde. » Si quelqu'un aime le monde, l'amour du Père n'est

» point en lui ; car tout ce qui est dans le monde est » concupiscence de la chair, ou concupiscence des yeux, » ou orgueil de la vie ; ce qui ne vient point du Père, » mais du monde. Or le monde passe, et sa concupis- » cence ; mais celui qui fait la volonté de Dieu demeure » éternellement, comme Dieu lui-même demeure éter- » nellement. » Voilà un conseil ; saisissez-le et agissez. Faites voir si vous êtes un homme fort ; triomphez des cupidités par lesquelles on aime ce monde, faites pénitence du mal passé, alors que, vaincu par ses cupidités, vous vous laissiez entraîner aux mauvais désirs. Si vous recevez ce conseil, si vous vous y tenez et que vous le suiviez, vous parviendrez à ces biens qu'on ne peut pas perdre, et vous serez sûr du salut de votre âme au milieu des incertitudes de votre vie et de ce temps.

Mais peut-être me demandez-vous encore une fois ce que vous devez faire au milieu de tant de choses qui vous enveloppent et vous pressent. Priez fortement et dites à Dieu comme le Psalmiste : « Délivrez-moi des maux qui » m'accablent (1). » Vos maux finiront lorsque vos cupidités seront vaincues. Celui qui, exauçant vos prières et les nôtres, vous a sauvé de tant et de si grands dangers dans ces guerres visibles où l'âme n'est pas exposée quand elle est affranchie de mauvais désirs, mais la vie seulement et une vie qui doit finir, celui-là, dis-je, vous exaucera pour que vous triomphiez des ennemis intérieurs et invisibles, c'est-à-dire pour que vous domptiez invisiblement et spirituellement vos passions, et que vous usiez de ce monde comme n'en usant pas ; il permettra que vous changiez en biens véri-

(1) Psaume XXIV, 18.

tables les biens de ce monde et que leur possession ne vous rende pas mauvais. Et d'ailleurs ce sont aussi des biens ; les hommes ne les reçoivent pas d'un autre que de celui dont le pouvoir s'étend sur toutes les choses du ciel et de la terre. De peur qu'on ne croie que ce soient des maux, Dieu les donne aussi aux bons ; mais de peur qu'on ne croie que ce soient de grands et de souverains biens, Dieu les donne aux méchants. La perte de ces biens humains est pour les bons une épreuve, pour les méchants un supplice.

Qui donc ignore, qui donc est assez insensé pour ne pas voir que la santé de ce corps mortel, la vigueur de ces membres corruptibles, la victoire sur les ennemis, les honneurs et la puissance temporelle et les autres biens d'ici-bas sont donnés aux bons comme aux méchants et enlevés aux uns comme aux autres ? Mais le salut de l'âme avec la radieuse immortalité du corps, la force de a justice, la victoire sur les passions ennemies, la gloire, l'honneur et la paix dans l'éternité ne sont donnés qu'aux bons ; c'est ce que vous devez aimer, désirer, chercher par tous les moyens. Pour obtenir et posséder ces heureuses et impérissables choses, faites des aumônes, priez, jeûnez autant que vous le pouvez sans que votre santé en souffre. N'aimez pas les biens terrestres, quelque grande que soit la part que vous en ayez : usez-en de manière à en tirer un grand parti pour le bien et à ne faire aucun mal. Car tout cela périra ; mais les bonnes œuvres ne périssent point, même celles qui se font avec des biens périssables.

Si vous n'étiez pas marié, je vous dirais, comme à Tubunes, de vivre dans une sainte continence ; je vous demanderais, ce que nous vous défendîmes alors, je vous

demanderais, autant que vous le permettraient les choses humaines, de renoncer aux armes et de vivre dans la société des saints, comme vous le souhaitiez à cette époque : c'est là que les soldats du Christ combattent en silence, non point pour tuer des hommes, mais pour résister aux princes, aux puissants et aux esprits du mal (1), c'est-à-dire au démon et à ses anges. Car les saints triomphent des ennemis qu'ils ne voient pas ; ils triomphent de ces ennemis invisibles en se domptant eux-mêmes. Mais votre mariage m'empêche de vous exhorter à embrasser la vie monastique ; il ne vous serait pas permis de vivre dans la continence sans le consentement de votre femme ; vous n'auriez pas dû vous marier après les paroles de Tubunes, mais celle qui est maintement votre femme, ne les connaissant pas, s'est unie à vous en toute simplicité de cœur. Plût à Dieu que vous pussiez lui persuader de garder la continence, pour que rien ne vous empêche d'accomplir envers Dieu les promesses que vous reconnaissez lui avoir faites. Mais si cela ne se peut, conservez au moins la chasteté conjugale, et demandez à ce Dieu qui vous tirera de vos maux, de pouvoir faire un jour ce que vous ne pouvez pas présentement. Cependant le mariage n'empêche pas ou ne doit pas empêcher que vous aimiez Dieu et que vous n'aimiez pas le monde, que dans les entreprises de guerre où vous pouvez vous trouver encore, vous gardiez la foi promise et ne perdiez jamais de vue la paix, que vous vous serviez des biens de ce monde pour accomplir de bonnes œuvres, et qu'à cause de ces biens vous ne fassiez jamais le mal. Voilà, mon fils bien-aimé,

(1) Aux Éphésiens, VI, 12.

ce que mon amour pour vous m'a porté à vous écrire; c'est un amour selon Dieu et non pas selon le monde. L'Ecriture a dit: «Reprenez le sage, et il vous aimera; re- » prenez l'insensé, et vous gagnerez qu'il vous haïsse (1).» C'est parce que je vous regarde comme un sage, que j'ai dû vous reprendre.

LETTRE CCXXI.

(Année 427.)

Quodvultdéus, de sainte mémoire, alors diacre, et qui occupa plus tard le siége de Carthage, demande à saint Augustin un travail où soient brièvement marquées les erreurs de chaque hérésie et les réponses des catholiques.

QUODVULTDEUS DIACRE A SON VÉNÉRABLE SEIGNEUR ET BIENHEUREUX PÈRE AUGUSTIN ÉVÊQUE.

J'ai appréhendé longtemps, et j'ai bien souvent remis ce que j'ose aujourd'hui : mais j'y suis décidé par votre bonté, à laquelle tous rendent hommage. En songeant à cette bonté si connue, j'ai craint que, devant Dieu, il n'y eût de l'orgueil à ne pas demander, de la négligence à ne pas chercher, de la paresse à ne pas frapper à la porte. Je crois qu'ici ma bonne volonté pourrait suffire, lors même que ma démarche serait sans fruit; mais je sais avec certitude que votre pieuse intelligence, toute

(1) Proverbes, IX, 8.

entière au Christ, est non-seulement prête à ouvrir à tous ceux qui le veulent la porte des vérités divines dont une grâce céleste vous donne les clefs, mais encore qu'elle s'adresse aux hommes de mauvaise volonté pour les déterminer à entrer. Je n'aurai garde de vous retenir longtemps par des discours inutiles, et vous dirai brièvement le but de ma prière.

J'ai reconnu par moi-même qu'il y a des ignorants dans le clergé de cette grande ville (1), et vous jugerez si ce que je désire ne serait pas profitable à tous les ecclésiastiques. Malgré mon indignité, je désire l'obtenir par le privilége de tous ceux qui cherchent à s'éclairer de vos travaux, vénérable seigneur et bienheureux père. Je vous demande de vouloir bien nous dire quelles ont été, depuis l'établissement du christianisme, les hérésies et en quoi ont consisté ou consistent encore leurs erreurs, ce qu'elles ont pensé ou pensent encore contre l'Eglise catholique, sur la Trinité, le baptême, la pénitence, Jésus-Christ homme, Jésus-Christ Dieu, la résurrection, le Nouveau et l'Ancien Testament, et tous les points sur lesquels chacune de ces hérésies se sépare de la vérité ; quelles sont celles qui ont le baptême et celles qui ne l'ont pas, qu'elles sont celles après lesquelles on baptise, quoique l'Eglise ne rebaptise point, et ce que l'Eglise répond à chacune d'elles par la loi, l'autorité et la raison.

Je ne suis pas assez sot, croyez-le, pour ne pas voir qu'il faudrait beaucoup de gros volumes pour un travail détaillé et complet ; ce n'est pas ce que je demande ; d'ailleurs je ne doute pas que cela n'ait été fait plus d'une

(1) Carthage.

fois; mais j'ose vous prier de nous marquer brièvement et sommairement les opinions de chaque hérésie et de nous exposer, dans une mesure qui suffise à notre instruction, quelle est la doctrine de l'Eglise catholique contre chacune de ces erreurs; ce serait comme un abrégé de tous nos auteurs sur ces matières; si quelqu'un voulait connaître plus au long les objections, ou s'il ne se trouvait pas assez convaincu, on le renverrait aux grands travaux qui ont approfondi ces questions et surtout aux vôtres. Mais je pense qu'une indication de ce genre suffirait aux savants et aux ignorants, à ceux qui ont du loisir et à ceux qui n'en ont pas, à tous les clercs, quels que soient leurs rangs dans l'Eglise; celui qui a beaucoup lu se souviendrait à l'aide de peu de mots; celui qui sait peu s'instruirait, apprendrait ce qu'il faut penser ou éviter, ce qu'il faut faire ou ne pas faire. Peut-être même, si je ne me trompe pas, ce petit ouvrage ne serait-il pas déplacé au milieu de vos autres travaux admirables pour confondre la malignité et les mensonges des calomniateurs. L'erreur, dans le vaste champ de ses agressions, rencontre de tous côtés d'infranchissables barrières, et la vérité lui lance toutes sortes de traits; mais un petit livre comme celui que je désire serait une espèce de javelot dont les ennemis de la vérité sentiraient les atteintes rapides : ils n'oseraient plus exhaler leur souffle de mort.

Je vois que je vous suis incommode; vous avez mieux à penser et de plus grandes choses à faire, sans compter le poids de votre sainte vieillesse et de vos infirmités. Mais, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui vous a si volontiers fait part de sa sagesse, je demande que vous accordiez cette grâce aux ecclésiastiques ignorants,

vous qui vous reconnaissez « redevable aux savants et aux » simples (1), » et qui auriez le droit de dire : « Vous » voyez que je n'ai pas travaillé pour moi seul, mais pour » tous ceux qui aiment la vérité (2). Je pourrais encore vous adresser les instantes prières de beaucoup d'autres et me présenter à vous, entouré d'ignorants comme moi ; mais j'aime mieux écouter votre réponse que de vous obliger à me lire plus longtemps.

LETTRE CCXXII.

(Année 427).

L'évêque d'Hippone parle de la difficulté du travail qui lui est demandé et rappelle ce qui a été fait par saint Épiphane et par Philastre.

AUGUSTIN, ÉVÊQUE, A SON BIEN-AIMÉ FILS ET COLLÈGUE DANS LE DIACONAT QUODVULTDEUS.

Au reçu de la lettre où vous exprimiez le très-vif désir que j'écrivisse quelque chose de court sur toutes les hérésies qui ont pullulé contre la doctrine de Notre-Seigneur depuis son avénement, j'ai profité de l'occasion de mon fils Philocalus, un des hommes les plus considérables d'Hippone, pour vous dire combien cela serait difficile; je profiterai aujourd'hui d'une occa-

(1) Aux Romains, I, 14.
(2) Ecclésiastique, XXIV, 46.

sion nouvelle pour vous montrer où serait la difficulté d'une œuvre de ce genre.

Philastre, évêque de Bresse (*Brixiensis*) (1), que j'ai vu moi-même avec saint Ambroise de Milan, a écrit un livre là-dessus; il a mentionné les hérésies même qui se sont montrées au milieu du peuple juif avant l'avénement du Seigneur, et il en a compté vingt-huit; quant aux hérésies depuis l'établissement du christianisme, il en compte cent vingt-huit. Epiphane, évêque de Chypre (2), saintement célèbre dans la doctrine de la foi catholique, a écrit en grec sur ce sujet; mais en ramassant les hérésies des temps qui ont précédé et suivi Notre-Seigneur, il n'en a trouvé que quatre-vingts. Tous les deux ont voulu faire ce que vous me demandez, et vous voyez comme ils diffèrent sur le nombre des sectes : celà ne serait pas arrivé, si ce qui a paru hérésie à l'un avait paru hérésie à l'autre. Il n'est pas à croire qu'Epiphane ait ignoré des hérésies que Philastre ait connues, car je trouve Epiphane beaucoup plus savant que Philastre, et si celui-ci avait mentionné moins d'erreurs que celui-là, nous devrions dire que c'est le savoir qui lui a manqué. Mais il n'est pas douteux qu'en pareille matière les deux auteurs n'avaient pas le même sentiment sur ce qui était ou n'était pas hérétique; et en effet, il est difficile de le déterminer pleinement; en dressant la nomenclature des hérésies, nous devons prendre garde d'en omettre qui le

(1) Ville d'Italie.

(2) Saint Épiphane occupa le siége de Salamine en Chypre. Il était né en Palestine, Son livre, mentionné avec éloge par saint Augustin, est intitulé : *Panarium* ou *le Livre des antidotes contre toutes les hérésies*.

soient véritablement, et d'en compter qui ne le soient pas. Voyez donc si peut-être je ne devrais pas vous envoyer le livre de saint Epiphane ; je crois qu'il a parlé là-dessus avec plus de lumières que Philastre (1); vous trouveriez aisément à le faire traduire en latin à Carthage, et c'est vous alors qui nous donneriez ce que vous nous demandez.

Je vous recommande beaucoup le porteur de cette lettre. C'est un sous-diacre de notre diocèse ; il est d'une terre d'Oronce, homme très-honorable et qui nous est bien cher. Je lui écris pour ce sous-diacre et pour celui qui l'a adopté ; lisez ma lettre à Oronce et veuillez l'appuyer de votre intercession auprès de lui. Je vous envoie avec ce sous-diacre un homme de notre Eglise, pour éviter qu'il ait trop de peine pour arriver jusqu'à vous, car j'en suis très-occupé ; j'espère que le Seigneur, par l'entremise de votre charité, me délivrera de mes inquiétudes à cet égard. Je vous prie aussi de vouloir bien me dire quels sont, pour la foi catholique, les sentiments de ce Théodose par lequel des Manichéens ont été découverts ; nous pensons que ceux-ci ont été ramenés à la vérité. Si par hasard vous savez quelque chose du voyage de nos saints évêques, faites-le moi savoir (1). Vivez en Dieu.

(1) Si saint Augustin, comme on l'a quelquefois répété, n'avait pas su le grec, il n'aurait pas pu lire et juger ainsi l'ouvrage de saint Epiphane qui à cette époque, n'avait pas encore été traduit en latin. Le P. Petau a donné en 1662, en grec et en latin, les *OEuvres de saint Épiphane*, 2 volumes in-folio.

(1) Nous avons dit, dans l'*Histoire de saint Augustin* (chap. LIII), que par l'inspiration du grand docteur, une ambassade d'évêques, à la tête desquels figurait Alype, prit le chemin de l'Italie ; cette ambassade avait mission de découvrir la vérité au milieu des trames ourdies par Aétius, et d'opérer un rapprochement entre l'impératrice Placidie et le comte Boniface.

LETTRE CCXXIII.

(Année 423).

Quodvultdéus s'afflige de ne pouvoir obtenir ce qu'il souhaite et fait de grandes instances auprès de saint Augustin. Il se compare à l'importun dont parle l'Évangile et veut frapper à la porte jusqu'à ce qu'on lui ouvre.

QUODVULTDEUS, DIACRE, A SON VÉNÉRABLE ET BIENHEUREUX SEIGNEUR ET PÈRE AUGUSTIN.

Je n'ai reçu qu'une lettre de vous, celle que vous avez bien voulu m'envoyer par un ecclésiastique; quant à l'autre qui avait été remise à l'honorable Philocalus, elle ne m'est point encore parvenue. J'ai toujours su de combien de péchés j'étais coupable, mais je le sens bien davantage, aujourd'hui qu'ils m'empêchent d'obtenir ce que je demande et que ma personne devient un obstacle à l'accomplissement d'un désir de toute l'Eglise. Celui qui, par la grâce de son Fils unique, a daigné effacer les iniquités du genre humain, ne permettra pas, je l'espère, que les miennes soient une cause de malheur pour tout le monde; mais plutôt il fera surabonder la grâce où a abondé le péché (1), ô vénérable seigneur et bienheureux père! je n'ignorais pas et je vous avais dit à l'avance les difficultés de l'ouvrage que je vous suppliais de faire pour notre ins-

(1) Aux Romains, v, 20.

truction; mais je savais quelle est l'abondance de cette source divine que le Seigneur a mise en vous.

Quoique Philastre et Epiphane, deux vénérables évêques, aient fait quelque chose de semblable à ce que je demande (et je l'ignorais comme tant d'autres choses, ou plutôt comme toute chose), je ne pense pas pourtant qu'ils aient eu le soin et la précaution de faire suivre chaque erreur des vérités contraires et d'y joindre les pratiques; et puis, ni l'un ni l'autre de ces deux ouvrages n'ont peut-être la brièveté que je désire. C'est inutilement qu'on renverra à l'éloquence des Grecs celui qui ne saura pas même ce qu'on aura écrit en latin sur les matières qu'il désire étudier; et, quant à moi, ce n'est pas un conseil que j'ai demandé, mais un secours. Est-ce à moi à vous apprendre quelque chose, non-seulement sur la difficulté, mais encore sur l'obscurité des interprètes? au reste, depuis les ouvrages de Philastre et d'Épiphane, il y a eu de nouvelles hérésies dont ces deux évêques ne parlent pas.

J'ai donc particulièrement recours à votre piété; je fais appel de ma voix seule, mais au nom du désir de tous; je fais appel à ce cœur toujours prêt à la bonté; ne parlons plus de ces festins étrangers que vous nous offrez dans votre lettre; ne refusez pas à nos besoins et à nos instances de nuit le pain de l'Afrique que notre province a coutume de placer avant tout, et qui a le goût et le prix de la manne du ciel. Je ne cesserai de frapper jusqu'à ce que vous m'accordiez ce pain si désiré: je n'ai aucun droit à ce que je vous demande, mais je l'obtiendrai par une importunité que rien ne lassera.

LETTRE CCXXIV.

(Année 428).

Saint Augustin promet au diacre de Carthage de faire ce qu'il désire, dès que sa réponse aux livres de Julien lui laissera quelque loisir ; il donne de curieux détails sur la Revue de ses ouvrages qui a occupé les derniers temps de sa vie.

AUGUSTIN ÉVÊQUE A SON BIEN-AIMÉ SEIGNEUR QUODVULTDEUS, SON FRÈRE ET SON COLLÈGUE DANS LE DIACONAT.

Une occasion de vous écrire s'offre à moi, par un prêtre de Fussale que je vous recommande; j'ai recu la lettre où vous me demandez d'écrire sur les hérésies qui ont pu s'élever depuis qu'on a commencé à prêcher dans le monde l'incarnation du Seigneur. J'ai même songé d'abord à entreprendre l'ouvrage et à vous en envoyer quelque chose : vous auriez vu que cet ouvrage est d'autant plus difficile que vous le voulez plus court. Mais j'en ai été empêché par des affaires qui sont survenues et auxquelles il m'était impossible d'échapper; j'ai même été obligé d'interrompre ce que j'avais dans les mains. C'est ma réponse aux huit livres que Julien a publiés, après les quatre auxquels j'avais déjà répondu. C'est à Rome que mon frère Alype a trouvé ces livres : il ne les avait pas encore fait tous copier, lorsqu'une occasion s'est présentée de m'en envoyer cinq; il n'a pas voulu la manquer; il me promettait l'envoi prochain des trois autres, et me demandait vivement de ne pas

tarder à y répondre. Pressé par ses instances, j'ai ôté une partie de mon temps à ce que je faisais; voulant mener de front la réponse à Julien et mon œuvre commencée, je donne à l'un mes jours, à l'autre mes nuits, autant que me le permettent d'autres occupations qui se renouvellent sans cesse. Je faisais une chose très-nécessaire, car c'était la revue de mes ouvrage; j'y cherchais ce qui pourrait me choquer ou choquer les autres; tantôt je me condamnais, tantôt je me défendais en expliquant comment on doit entendre tel ou tel passage. J'avais déjà fait deux volumes, j'avais revu tous mes livres dont j'ignorais le nombre : j'ai su, par là, que ce nombre est de deux cent trente-deux. Il me restait à revoir les lettres, ensuite les discours au peuple, que les Grecs appellent des homélies. J'avais relu beaucoup de mes lettres mais sans avoir rien encore dicté à cet égard, quand les livres de Julien ont commencé à m'occuper; je suis en train de répondre au quatrième; lorsque la réfutation de celui-ci et du cinquième sera terminée, si les trois autres n'arrivent pas, je commencerai, avec la volonté de Dieu, ce que vous demandez; je m'en occuperai en même temps que de la revue de mes ouvrages (1), donnant à ces travaux mes heures du jour et de la nuit.

Je vous dis tout cela, afin que, plus vos instances sont vives, plus vous demandiez ardemment au Seigneur qu'il vienne à mon aide pour la satisfaction de vos louables désirs et l'utilité de ceux à qui vous croyez

(1) Le catalogue de Possidius, qui comprend les livres, les lettres et les sermons de saint Augustin, nous donne un total de mille trente écrits.

qu'une œuvre semblable puisse profiter, bien-aimé Seigneur et frère (1).

Je vous recommande encore une fois le porteur de ma lettre, et l'affaire pour laquelle il se met en route; si vous connaissez celui avec qui il doit s'entendre, je vous prie de ne pas lui refuser votre appui; car nous ne pouvons pas abandonner, dans leurs besoins, des hommes qui sont pour nous plus que des fermiers, mais des frères, et dont nous devons prendre soin dans la charité du Christ. Vivez en Dieu.

LETTRE CCXXV.

(Année 429).

Saint Prosper (d'Aquitaine), l'auteur du *Poëme contre les ingrats*, écrivain de talent et d'une foi profonde, a glorieusement mêlé son nom aux luttes contre le semi-pélagianisme; le parti des semi-pélagiens dans les Gaules avait pour chef le célèbre Jean Cassien, fondateur de l'abbaye de Saint-Victor, à Marseille; Prosper était retiré dans cette ville pendant que de pieux prêtres et même d'illustres évêques du midi des Gaules refusaient d'accepter toute la doctrine de saint Augustin sur la grâce; il écrivit à l'évêque d'Hippone la lettre suivante pour le mettre au courant de tout ce qui se passait autour de lui et pour le supplier de venir en aide à la vérité méconnue. On lira tout à l'heure une lettre écrite dans le même sens par Hilaire, qui était laïque comme Prosper. Les livres de la *Prédestination des saints* et du *Don de la persévérance* furent la réponse de saint Augustin aux deux laïques des Gaules.

PROSPER A SON BIENHEUREUX SEIGNEUR LE PAPE AUGUSTIN, SON ADMIRABLE ET INCOMPARABLE MAÎTRE.

Je vous suis inconnu de visage, mais je ne vous suis pas inconnu de cœur et de parole, si vous voulez bien

(1) Saint Augustin, dans son livre des *Hérésies*, ne nous a donné que

vous en souvenir; car je vous ai écrit et j'ai reçu de vos lettres par mon saint frère Leontius, diacre, J'ose aujourd'hui vous écrire encore, non pas seulement, comme alors, par un sentiment de respect, mais j'y suis poussé par mon attachement à la foi, qui est la vie de l'Eglise. Je connais votre zèle vigilant pour tous les membres du corps du Christ, vos vigoureux combats contre les piéges des doctrines hérétiques, et je n'ai pas craint de vous paraître incommode ni importun, puisqu'il s'agit du salut de plusieurs, ce qui dès lors regarde votre piété : bien au contraire je me croirais coupable si, en présence d'opinions que je reconnais pour être très-dangereuses, je ne m'adressais pas au défenseur particulier de la foi.

Beaucoup de serviteurs du Christ dans la ville de Marseille, après avoir lu vos écrits contre les hérétiques pélagiens, trouvent votre doctrine contraire à l'opinion des Pères et au sentiment de l'Eglise dans tout ce que vous avez dit de la vocation des élus selon le décret de Dieu. Pendant quelque temps ils ont mieux aimé accuser leur défaut d'intelligence que de blâmer ce qu'ils ne comprenaient pas, et quelques-uns d'entre eux voulaient vous demander sur cela de plus claires explications; il est arrivé, par une disposition de la miséricorde de Dieu, que les mêmes choses ayant ému en Afrique quelques chrétiens (1), vous avez composé le livre de la *Correction et de la Grâce*, tout rempli de l'autorité divine. Ce livre étant venu à notre connaissance avec une opportunité inespérée, nous crûmes que toute querelle allait s'étein-

l'exécution de la première partie de son plan ; la mort l'empêcha d'achever cet ouvrage.

(1) Les moines d'Adrumet.

dre ; vous y répondez si pleinement et si parfaitement à toutes les difficultés sur lesquelles on voulait vous consulter, que vous semblez n'être occupé que d'apaiser les esprits au milieu de nous. Mais de même que ce livre a donné beaucoup plus de lumière et de savoir à ceux qui déjà suivaient l'autorité apostolique de votre doctrine, ainsi il n'a fait qu'accroître l'éloignement de ceux qui s'embarrassaient auparavant dans les ténèbres de leurs propres pensées. Un dissentiment si marqué est d'abord dangereux pour eux, car il est à craindre que le souffle de l'impiété pélagienne ne gagne des hommes considérables et connus par la pratique de toutes les vertus ; ensuite il est à craindre que des esprits simples, dont le respect est grand pour ces hommes-là, et qui les suivent les yeux fermés, n'acceptent leur sentiment sur ce point en se croyant en sûreté.

Voici donc ce que ces hommes-là pensent sur ces matières : ils reconnaissent que tout homme a péché en Adam, et que personne n'est sauvé par ses œuvres, mais par la grâce de Dieu au moyen de la régénération ; ils disent que la propitiation qui est dans le sacrement du sang du Christ, est offerte à tous les hommes sans exception, de manière que quiconque veut arriver à la foi et au baptême peut être sauvé. Selon eux, Dieu a connu par sa prescience, avant la création du monde, ceux qui croiraient et qui, avec le secours de sa grâce, demeureraient dans la foi ; il a prédestiné pour son royaume éternel ceux qu'il a gratuitement appelés, ceux qu'il a prévus devoir être dignes de l'élection et sortir saintement de cette vie. Ils disent que les enseignements divins exhortent tout homme à croire et à bien faire, afin que personne ne désespère d'obtenir la vie éternelle,

puisqu'une récompense est préparée pour toute volonté qui aura accompli des œuvres pieuses. En ce qui touche le décret de Dieu sur la vocation des hommes, par suite duquel a été faite la séparation des élus et des réprouvés, soit avant le commencement du monde, soit au moment de la création du genre humain, de sorte que, selon qu'il a plu au Créateur, les uns naissent des vases d'honneur, les autres des vases d'ignominie, les hommes dont je vous parle croient que cette doctrine rendrait incapables d'effort ceux qui tombent et ôterait aux saints leur active et vigilante énergie; ils jugent que des deux côtés il n'y a rien à faire, puisque les réprouvés ne peuvent en aucune manière entrer dans le royaume de Dieu et qu'il n'y a pas de négligence qui puisse en exclure les élus; de quelque façon qu'ils agissent, il ne peut pas leur arriver autre chose que ce que Dieu a résolu; il n'y a pas de course ferme avec une espérance incertaine, car tout effort est vain si le décret de Dieu le veut autrement. Ces hommes prétendent qu'il n'y a plus ni activité ni vertu si les desseins de Dieu préviennent les volontés humaines, que, sous le nom de prédestination, c'est une nécessité fatale qu'on établit, et que le Seigneur a créé des natures différentes, si nul ne peut être autrement qu'il n'a été fait. Pour achever de vous exposer en peu de mots leurs opinions, elles sont la reproduction entière de ce que vous avez si puissamment réfuté dans le livre *De la Correction et de la Grâce*, et dans vos livres contre Julien. Quand nous leur opposons vos écrits si fortement appuyés par tant de passages des divines Ecritures ou que nous ajoutons quelque chose de nous en vous prenant pour modèle, ils cherchent à autoriser leur obstination par l'antiquité; ils affirment que

jamais dans l'Eglise on n'a entendu comme à présent les passages de l'apôtre Paul aux Romains au sujet de la manifestation de la grâce divine qui prévient les mérites des élus. Lorsque nous les prions de nous dire comment ils comprennent eux-mêmes ces passages, ils répondent qu'ils n'ont encore rien trouvé qui leur plaise, et demandent qu'on garde le silence sur des choses dont personne n'a pu encore pénétrer la profondeur. Enfin leur opiniâtreté va jusqu'à déclarer notre foi sur ce point nuisible à l'édification de ceux qui en entendent parler; ils pensent que, la vérité fût-elle avec nous, nous ne devrions pas la donner à connaître : il leur paraît dangereux de prêcher ce qui ne saurait être bien reçu, et ils ne trouvent aucun péril à ce qu'on ne dise rien de ce qui ne saurait se comprendre.

Quelques-uns d'entre eux sont si près du pélagianisme, que, lorsqu'ils sont poussés à reconnaître la grâce du Christ qui prévient tous les mérites humains (parce que si elle était donnée en considération des mérites, elle ne devrait plus s'appeler grâce), ils nous disent ceci : Chaque homme est créé par la grâce de Dieu avec le libre arbitre et la raison ; il n'avait rien fait pour mériter cela, puisqu'il n'existait pas ; l'homme a été créé dans cette condition afin que, discernant le bien et le mal, il puisse diriger sa volonté vers la connaissance de Dieu et la pratique de ses commandements; c'est par ses facultés naturelles, c'est-à-dire en demandant, en cherchant, en frappant à la porte, que l'homme parvient à cette grâce qui nous fait renaître dans le Christ : s'il reçoit, s'il trouve, s'il entre, c'est qu'il a fait un bon usage d'un bien de la nature, et, de la sorte, avec le secours primitif de la grâce, il parvient à cette grâce du

Christ qui nous sauve. — Ils entendent le décret de la vocation, en ce sens que Dieu n'établit personne dans son royaume autrement que par le sacrement de la régénération, et qu'il appelle au salut tous les hommes, soit par la loi naturelle, soit par la Loi écrite, soit par la prédication de l'Evangile : ceux qui le veulent deviennent enfants de Dieu, ceux qui ne le veulent pas sont inexcusables; la justice de Dieu veut que ceux qui ne croient point périssent, sa bonté éclate en ce que nul n'est retranché de la vie éternelle, mais Dieu veut que tous indifféremmment arrivent à la connaissance de la vérité et qu'ils soient sauvés. — Là-dessus ils citent des passages des divines Ecritures qui invitent les volontés des hommes à l'obéissance : les hommes font ou ne font pas ce qui leur est prescrit : cela dépend de leur libre arbitre : c'est ainsi que le prévaricateur n'obéit pas parce qu'il ne le veut pas, et que le fidèle observe les commandements parce qu'il le veut. Chacun a autant de penchant pour le mal que pour le bien; le cœur va de la même manière au vice ou à la vertu; la grâce de Dieu soutient celui qui désire le bien, une juste condamnation attend celui qui fait le mal.

Quand on leur objecte cette multitude innombrable d'enfants qui, n'ayant aucune volonté, aucune action qui leur soit propre, et n'étant coupables que du péché originel par lequel tous les hommes sont enveloppés dans la condamnation du premier homme, sont discernés non sans un jugement de Dieu ; quand on leur rappelle que ces enfants, sortis de cette vie avant de connaître la différence du bien et du mal, deviennent héritiers du royaume du ciel ou tombent dans la mort éternelle, selon qu'ils ont reçu ou n'ont pas reçu le baptême, ils répondent

que Dieu les damne ou les sauve selon ce qu'il prévoit de leur vie s'ils avaient vécu. Ils ne font pas attention que cette grâce de Dieu dont ils font la compagne des mérites humains au lieu de vouloir qu'elle les précède, ils ne font, dis-je, pas attention qu'ils soumettent cette grâce de Dieu aux votontés mêmes qu'ils avouent être prévenues par elle, dans leur hypothèse de fantaisie. Mais, dans leur parti pris de découvrir des mérites d'où puisse dépendre l'élection divine, à défaut de mérites qui aient existé, ils en imaginent dans un avenir qui ne doit pas être ; par un nouveau genre d'absurdité qui leur appartient, ils veulent que Dieu prévoie ce qui ne doit pas se faire et que ce qu'il a prévu ne se fasse pas. Ils croient beaucoup plus raisonnablement établir cette prescience de Dieu pour les mérites humains, prescience qui, selon eux, détermine la grâce de la vocation, lorsqu'on en vient à considérer les nations du temps passé cheminant dans leurs voies, ou celles d'à présent périssant dans l'impiété d'une vieille ignorance, sans qu'aucun rayon de la Loi ou de l'Évangile ait brillé au milieu de l'épaisseur de leurs ténèbres (et du reste il est des peuples dont la porte s'est ouverte aux prédicateurs de la vérité, et tel peuple qui était assis dans les ténèbres et l'ombre de la mort a vu une grande lumière (1), et un peuple qui n'était pas le peuple de Dieu l'est devenu ; et ceux dont Dieu n'avait pas eu pitié (2) sont maintenant l'objet de sa miséricorde : nos contradicteurs nous disent ici que le Seigneur a connu d'avance ceux qui croiraient, et que pour chaque nation Dieu a disposé le

(1) Isaïe, IX, 2, saint Matthieu, IV, 16.
(2) Osée, II, 23, 24, aux Romains, IX, 25.

ministère des pasteurs et des maîtres de façon à le faire arriver en des temps où se rencontreraient les bonnes volontés pour croire; ils répètent qu'il demeure toujours certain « que Dieu veut que tous les hommes soient » sauvés et qu'ils arrivent à la connaissance de la vé- » rité (1); » ils ajoutent que ceux-là sont inexcusables qui, par leurs forces naturelles, ont pu parvenir au culte du Dieu unique et véritable, et que s'ils n'ont pas entendu la prédication de l'Evangile, c'est qu'ils devaient ne pas lui ouvrir leur cœur.

Nos contradicteurs disent que Notre-Seigneur Jésus-Christ est mort pour tout le genre humain, que nul n'est excepté de la Rédemption qui est le prix de son sang, pas même celui qui passe sa vie éloigné de lui; que le sacrement de la miséricorde divine appartient à tous les hommes; que si beaucoup ne sont pas régénérés, c'est qu'ils auraient refusé de l'être; qu'en ce qui touche la volonté de Dieu, la vie éternelle est préparée pour tout le monde, mais qu'en ce qui touche le libre arbitre, la vie éternelle n'est obtenue que par ceux qui d'eux-mêmes croient en Dieu, et, en considération du mérite de leur foi, reçoivent le secours de la grâce. Ces hommes dont l'opposition nous blesse et dont les sentiments étaient autrefois meilleurs, en sont arrivés à parler ainsi de la grâce, parce que s'ils reconnaissaient que la grâce prévient tous les mérites et que sans elle il n'y en a pas, ils seraient nécessairement amenés à nous accorder que Dieu, selon le décret et le conseil de sa volonté, par un jugement secret et une action manifeste, crée des vases d'honneur et des vases d'ignominie,

(1) I. à Timothée, II, 4.

puisque personne n'est justifié que par la grâce et que nous naissons tous dans la prévarication. Mais ils refusent d'avouer cela; ils craignent d'attribuer à l'œuvre divine les mérites des saints; ils nient que le nombre des élus prédestinés ne puisse ni s'accroître ni diminuer, de peur qu'il n'y ait plus moyen de parler à l'infidélité ou à la négligence, et que toute activité et tout travail cessent, car à quoi bon des efforts s'il n'y a pas élection? Ils disent que chacun peut s'exciter à corriger ses fautes et à faire des progrès dans la piété, si on croit que cela puisse être bon pour le salut, et si le secours de Dieu vient en aide à notre liberté qui se sera attachée à ce que Dieu commande. A l'âge où l'on peut faire un libre usage de sa volonté, il faut deux choses pour le salut : la grâce de Dieu et l'obéissance de l'homme. Ils veulent que l'obéissance précède la grâce, de façon à faire croire que le commencement du salut vienne de celui qui est sauvé et non pas de celui qui sauve, et que la volonté de l'homme se procure le secours de la grâce divine, au lieu que ce soit la grâce qui s'assujétisse à la volonté humaine.

La perversité d'opinions pareilles nous est connue par la miséricorde de Dieu et par vos enseignements; nous pouvons continuer à les repousser avec fermeté, mais notre autorité n'est pas égale à l'autorité de ceux qui soutiennent ces doctrines; ils l'emportent beaucoup sur nous par les mérites de leur vie, et quelques-uns d'entre eux s'élèvent plus encore par la dignité épiscopale dont ils ont été récemment revêtus : sauf un petit nombre de partisans intrépides de la grâce parfaite, personne n'ose leur tenir tête. Les dignités nouvelles de ces redoutables contradicteurs ont ajouté au péril,

soit pour ceux qui les écoutent soit pour eux-mêmes; le respect dont on les entoure fait faire silence et laisse tout passer sans la moindre observation : bien des gens croient irrépréhensible ce qui ne rencontre de cette manière aucune contradiction. Il y a encore bien du poison dans ces restes de l'impiété pélagienne, si le principe de salut est placé dans l'homme, si la volonté humaine passe avant la volonté divine, de façon qu'on obtienne le secours de Dieu parce qu'on le veut et que ce ne soit pas le secours de Dieu qui nous fasse vouloir, si on croit que l'homme, originellement mauvais, commence à être bon par lui-même et non point par celui qui est le souverain bien, si on soutient qu'on puisse plaire à Dieu autrement que par quelque chose qui sera un don de sa miséricorde : accordez-nous, bienheureux pape, excellent père, autant que l'aide de Dieu vous le permettra, accordez-nous l'appui de vos pieuses pensées, et daignez éclaircir par les explications les plus lumineuses ce qui dans ces questions resterait encore obscur et difficile à comprendre.

Et d'abord comme beaucoup de gens ne pensent pas que la foi chrétienne reçoive ici la moindre atteinte, montrez combien cette persuasion est dangereuse; faites voir ensuite comment le libre arbitre demeure entier avec la grâce qui le précède et opère avec lui; dites-nous si la prescience de Dieu et le décret de sa volonté vont ensemble, de manière qu'il faille regarder comme prévu ce qui est résolu; ou si la prescience et le décret sont différents d'après les états et les personnes : ainsi par exemple, il y aurait une sorte de vocation dans ceux qui sont sauvés sans rien faire, comme si le décret seul de Dieu subsistait ici, et il y aurait une autre sorte de voca-

tion dans ceux qui sont sauvés après avoir fait quelque chose de bien, et ici le décret pourrait subsister avec la prescience. Quoiqu'il soit impossible de séparer, par une différence de temps, le prescience du décret, dites-nous si la prescience n'est pas en quelque manière appuyée sur le décret : de même qu'il n'y a aucune chose au monde que Dieu n'ait connue dans sa prescience, ainsi en nous il n'y a rien de bon qui ne découle de Dieu. Enfin, montrez-nous comment la doctrine du décret de Dieu par lequel deviennent fidèles ceux qui sont prédestinés pour la vie éternelle, n'empêche pas de les exhorter à la piété, et ne saurait être un motif de négligence pour ceux qui n'espéreraient pas être du nombre des élus ; en vous priant de supporter patiemment notre ignorance, nous vous demanderons encore ce qu'il faut répondre lorsqu'on nous objecte que, parmi les anciens, il n'en est presque pas qui aient entendu le décret et la prédestination de Dieu selon la prescience ; on nous dit que Dieu a créé les uns des vases d'honneur, les autres des vases d'ignominie, parce qu'il prévoie la fin de chacun d'eux et l'usage qu'il fait de sa volonté avec l'assistance même de la grâce.

Après que vous aurez éclairci ces choses et beaucoup d'autres qui pourront se présenter à votre esprit quand vous reviendrez sur ces questions avec la profondeur de votre regard, nous croyons et nous espérons que non-seulement vous nous aurez rendus plus forts, mais encore que les hommes pieux, élevés en dignités, retenus sur ce point dans les ténèbres de l'erreur, ouvriront leurs yeux à la pure lumière de la grâce. L'un d'eux, homme de grande autorité et fort appliqué aux études chrétiennes, le saint évêque d'Arles, Hilaire, vous ad-

mire et s'attache à votre doctrine sur tous les autres points ; quant à cette question, il y a longtemps qu'il veut vous écrire son sentiment ; mais nous ne savons pas s'il le fera ni de quelle manière il le fera ; et comme par une grâce que Dieu a faite au siècle présent, la force de votre charité et de votre science est notre espérance au milieu de toutes nos inquiétudes et de nos tristesses, nous vous conjurons d'instruire les humbles et de réprimander les superbes. Il est utile et nécessaire d'écrire de nouveau ce qui a été écrit, de peur qu'on ne regarde comme peu important ce qui n'est pas fréquemment relevé. Ils croient sain ce qui ne les fait pas souffrir, et ne sentent pas la plaie sous la peau : mais qu'ils sachent que la persistance du gonflement exige l'emploi du fer.

Que la grâce de Dieu et la paix de Notre-Seigneur Jésus-Christ vous couronnent en tout temps, et vous conduisent de vertu en vertu jusqu'à l'éternelle gloire, ô bienheureux seigneur et pape, ô mon admirable et incomparable maître !

LETTRE CCXXVI.

(Année 429).

Voici la lettre d'Hilaire sur les semi-pélagiens des Gaules ; elle n'est pas d'une aussi bonne latinité que la lettre de saint Prosper, mais on sent un esprit pieux et vif, très-appliqué aux études religieuses, et auquel les matières de la grâce étaient familières. Hilaire ramasse, autant qu'il le peut, les objections et les raisonnements des semi-pélagiens et s'attache à ne rien laisser ignorer au grand évêque dont il invoque les lumières. On comprendra, par sa lettre, qu'il avait vu saint Augustin à Hippone ; c'est lui qui avait engagé Prosper à écrire de son côté au grand docteur. Quinze ans auparavant, un laïque, du nom d'Hilaire, écrivait de Syracuse à saint Augustin, précisément sur la question pélagienne, et le saint évêque lui répondait ; cet Hilaire de Syracuse, qui écrivait en 414, est-il le même que le laïque de ce nom écrivant de Marseille en 429 ? c'est possible, mais nous ne l'affirmons pas.

HILAIRE A SON BIENHEUREUX SEIGNEUR ET VÉNÉRABLE PÈRE AUGUSTIN.

Si on aime à répondre aux questions proposées par des gens studieux, en dehors de toute controverse et sur des choses qu'on puisse ignorer sans danger, vous ferez bon accueil, je pense, au récit que je vais vous faire d'après les instances de quelques-uns ; il s'agit de certaines opinions contraires à la vérité ; ce n'est pas tant pour nous que nous implorons votre zèle que pour ceux qui sont troublés et pour ceux qui troublent, ô bienheureux seigneur et vénérable père !

Voici donc ce qui se répand à Marseille et en d'autres lieux de la Gaule. On regarde comme nouvelle et comme nuisible à la prédication la doctrine des élus selon le

décret de Dieu, de façon qu'on ne puisse ni entrer ni persévérer dans la voie du bien, si Dieu ne nous donne la volonté de croire. On dit que la prédication perd toute sa force, s'il n'y a plus rien dans les hommes qu'elle puisse remuer. On est d'accord que tout homme a été perdu par la faute d'Adam, et que nul, par sa propre volonté, ne peut être délivré de cette mort; mais, en même temps, on estime vrai et favorable à la prédication, que si les moyens de salut étant annoncés à des hommes tombés et qui ne peuvent se relever par leurs propres forces, ils veulent et croient pouvoir être guéris de leur maladie, Dieu leur accordera une augmentation de foi et l'entier rétablissement de la santé de leur âme. On convient, du reste, que personne ne peut se suffire à soi-même pour commencer une bonne œuvre, encore moins pour l'achever : on ne compte pas comme moyen de guérison l'effroi du mal qui inspire vivement à chaque malade le désir de retrouver la santé. Les hommes dont j'expose les sentiments expliquent de cette manière les paroles de l'Écriture : « Croyez et vous serez sauvé ;» ils disent que Dieu exige l'un et offre l'autre, et que si on fait ce que Dieu exige, il fera ce qu'il promet. C'est donc la foi qu'ils demandent d'abord à l'homme, selon la volonté qu'il a reçue du Créateur; ils n'imaginent point qu'il y ait une volonté assez dépravée, assez perdue, pour qu'elle ne doive ou ne puisse pas aspirer à la guérison : on est guéri si on le veut, on est châtié si on ne le veut pas. Ils disent que ce n'est pas nier la grâce que d'admettre tout d'abord une volonté qui cherche le médecin, ne pouvant rien par elle-même. Ces paroles de l'Écriture : « Selon la mesure de foi accordée à chacun,» et d'autres paroles de ce genre, ils les entendent en ce

sens que celui qui commence par vouloir est aidé de la grâce, et non pas en ce sens que la volonté elle-même est un don de Dieu : ce don est refusé à des hommes qui ne sont pas plus coupables que d'autres à qui il plaît à Dieu de l'accorder. Ils auraient pu également être délivrés, si la volonté de croire leur eût été donnée comme à d'autres, aussi indignes qu'eux. Nos contradicteurs prétendent que, pour rendre raison de l'élection ou de la réprobation, il faut supposer l'homme capable de mépriser ou d'obéir, et faire du mérite de la volonté humaine le fondement même des décrets de Dieu.

Quand on leur demande pourquoi la vérité est annoncée aux uns et pas aux autres, en tel pays et non pas ailleurs, et pourquoi elle ne l'a pas été à tant de nations du temps passé, et pourquoi aujourd'hui encore elle ne l'est pas à quelques-unes, ils répondent que la vérité a été ou est prêchée selon que Dieu, dans sa prescience éternelle, sait que tels hommes, à tels temps et en telles contrées, la recevront avec foi. Ils déclarent prouver cela, non-seulement d'après les témoignages de beaucoup de docteurs catholiques, mais même d'après des écrits de votre sainteté, où, du reste, la grâce se trouve enseignée aussi clairement qu'en d'autres de vos ouvrages. Ils citent votre réponse à Porphyre sur l'époque de l'avénement de la religion chrétienne, quand vous dites « que le » Christ a voulu apparaître au milieu des hommes et leur » prêcher sa doctrine, dans les temps et les lieux où il » savait qu'on croirait en lui (1). » Ils citent ce passage de votre commentaire sur les paroles de l'épître aux Romains : « Vous me dites : Pourquoi se plaindre en-

(1) Lettre CII.

» core? Quelqu'un résiste-t-il à la volonté de Dieu? » — « L'Apôtre, dites-vous, répond de manière à faire » comprendre aux hommes spirituels et ne vivant pas » selon l'homme terrestre, comment Dieu, par sa pres- » cience, sauve ceux qui doivent croire et damne les » les autres : il ne fait pas choix de ceux-là et ne rejette » pas ceux-ci d'après leurs œuvres ; mais il accorde à la » foi des uns de faire le bien et endurcit l'impiété des » autres, en les abandonnant, afin qu'ils fassent le mal; » et plus haut, au même endroit : « Avant que les hom- » mes aient mérité, ils sont tous égaux ; il ne peut y » avoir choix en de choses égales de toute manière. » Mais le saint Esprit n'est donné qu'à ceux qui croient : » Dieu n'a pas à choisir parmi des œuvres qui sont de » purs dons de sa miséricorde, puisqu'il donne le saint » Esprit afin que nous opérions les bonnes œuvres par » la charité : mais il choisit d'après la foi, car, pour » recevoir le don de Dieu, c'est-à-dire le saint Esprit à » l'aide duquel on peut opérer le bien par l'effusion de » la charité, il faut croire et demeurer dans la volonté » de le recevoir. Dieu donc, dans sa prescience, ne » choisit pas d'après les œuvres, puisqu'elles viennent » de lui, mais il choisit dans sa prescience d'après la » foi ; sachant celui qui devait croire, il le choisit pour » lui donner le saint Esprit, afin que, par de bonnes œu- » vres, il obtienne la vie éternelle ; car l'Apôtre dit que » Dieu opère tout en tous, et jamais il n'a été dit que » Dieu croit tout en tous : notre foi est à nous, mais nos » œuvres viennent de Dieu. » Ces endroits et d'autres du même ouvrage leur paraissent conformes à la vérité évangélique : ils font profession d'en suivre la doctrine.

Au reste, ils soutiennent que la prescience, la prédes-

tination et le décret, tout cela veut dire que Dieu a connu, a prédestiné, a choisi ceux qui devaient croire, et qu'on ne peut pas dire de cette foi : « Qu'avez-vous » que vous n'ayez reçu? » Selon eux, la nature humaine, quoique corrompue, a gardé cette puissance de croire comme un reste de l'état parfait où elle a été créée. Ils se rangent à votre sentiment, lorsque vous dites que personne ne persévère, si Dieu ne lui donne la force de persévérer; mais néanmoins, ils veulent que la bonne volonté précède ce don de Dieu : elle leur paraît libre en ce sens qu'elle peut vouloir ou ne pas vouloir accepter le remède qui lui est offert. Ils tiennent en abomination et condamnent ceux qui croient que l'homme garde le pouvoir d'avancer par lui-même vers la guérison. Ils ne veulent pas qu'on entende la persévérance de façon qu'on ne puisse ni la mériter par des prières, ni la perdre par la résistance. Ils ne veulent pas qu'on les renvoie à l'incertitude où nous sommes des desseins de Dieu, quand le commencement de la volonté marque avec évidence si on obtient ou si on perd le secours de Dieu. Ils passent sous silence ce que vous dites au sujet de ces paroles du Livre de la Sagesse : « Il a été enlevé, » de peur que la malice ne changeât son cœur, » parce que le livre d'où ce passage est tiré n'est pas canonique. Ils entendent la prescience en ce sens que les élus sont élus en prévision de leur foi future; ils n'admettent pas que la persévérance soit accordée à quelqu'un, de manière qu'il ne puisse prévariquer, mais de manière qu'il soit toujours en notre pouvoir de défaillir.

Ils disent que la coutume d'exhorter devient inutile, s'il ne reste plus rien dans l'homme que la correction puisse exciter; la disposition à se corriger leur paraît tellement te-

nir à la nature elle-même, que du moment que la vérité est annoncée à celui qui l'ignore, on le regarde comme ayant part au bienfait de la grâce présente ; car, ajoutent-ils, si les prédestinés le sont de manière que nul d'entre eux ne puisse passer d'un côté à l'autre, à quoi bon tant de discours pour que nous devenions meilleurs? Si au moins, à défaut d'une foi parfaite, quelque douleur naissait dans le cœur de l'homme à la vue de sa misère, ou si le danger de la mort qu'on lui fait voir lui inspirait quelque horreur! du moment qu'il ne peut éprouver un effroi salutaire que par une volonté qui ne vient point de lui, ce n'est pas sa faute s'il ne veut pas; la faute en est à celui qui a mérité la condamnation avec toute sa postérité, et se trouve réduit à ne chercher jamais le bien, mais toujours le mal; s'il y a une douleur quelconque qui s'éveille sous le coup du blâme, on reconnaît la raison pour laquelle l'un est rejeté, l'autre reçu; et il n'est plus besoin d'établir deux parts auxquelles on ne saurait rien ajouter, ni rien ôter.

Ils ne supportent pas la différence qu'on fait entre la grâce donnée au premier homme et la grâce donnée maintenant à tous : « Adam, avez-vous dit, ne reçut pas » le don de la persévérance avec lequel il pouvait persévérer, mais le don sans lequel il n'aurait pas pu » persévérer avec les seules forces du libre arbitre; » maintenant ce n'est pas un secours semblable que » Dieu donne aux saints prédestinés à la gloire de son » royaume par la grâce, mais un secours tel qu'ils » puissent persévérer; ce n'est pas seulement un don » sans lequel ils ne pourraient pas persévérer, mais

(1) Livre de la Correction et de la Grâce, chap. XI, XII.

» un don par lequel ils ne peuvent que persévérer. »

Dans l'émotion où les jettent les paroles de votre sainteté, ils disent qu'elles sont de nature à inspirer aux hommes une sorte de désespoir. Si, disent-ils, plus favorisés qu'Adam qui était aidé de la grâce de manière à pouvoir rester dans la justice ou s'en écarter, les saints sont maintenant aidés de telle manière, qu'ayant reçu la volonté de persévérer, ils ne puissent pas vouloir autre chose; et s'il est des hommes ainsi abandonnés, qu'ils ne se rapprochent pas du bien, ou s'ils s'en rapprochent, ne tardent pas à s'en éloigner : où est désormais l'utilité des exhortations ou des menaces? il faudrait pour cela le libre pouvoir de persister dans la voie du bien ou d'en sortir; que faire, lorsque, par une nécessité inévitable, on est contraint à ne plus vouloir la justice? il n'y a d'excepté ici que ceux que la grâce délivre de la masse de perdition dans laquelle les avait enveloppés la tache originelle.

Selon nos contradicteurs, toute la différence entre l'état du premier homme avant sa chute et notre état présent, c'est que la grâce, sans laquelle Adam ne pouvait pas persévérer, aidait sa volonté, dont les forces étaient alors entières, et qu'aujourd'hui, après la perte de nos forces, la grâce, trouvant en nous la foi, non-seulement nous relève quand nous tombons, mais soutient même notre marche. Ils prétendent que les prédestinés, quelque grâce que Dieu leur donne, peuvent la perdre ou la garder par le libre usage de leur volonté propre; ce qui serait faux, si quelques-uns avaient reçu le don de la persévérance, de façon à ne pouvoir faire autrement que de persévérer.

C'est pourquoi ils n'admettent pas que le nombre des

élus et des réprouvés soit fixé et n'acceptent pas non plus votre explication (1) du passage où l'Apôtre dit que Dieu veut que tous les hommes soient sauvés; ils n'appliquent pas seulement au nombre des saints ces paroles de saint Paul, mais ils les appliquent à tous les hommes sans exception. Ils ne s'inquiètent pas de ce qu'on pourrait dire que quelques-uns se perdent malgré la volonté de Dieu; mais disent-ils, de même que Dieu ne veut pas que personne pèche et abandonne la justice, et cependant chaque jour la justice est abandonnée contre sa volonté, et des péchés se commettent; ainsi Dieu veut que tous les hommes soient sauvés, et pourtant tous les hommes ne le sont pas : ils pensent que ce que vous avez cité de Saül et de David n'a aucun rapport avec la question des exhortations; les autres endroits ne leur paraissent se rapporter qu'à la grâce qui vient en aide à chacun après le premier mouvement d'une bonne volonté, ou même à la vocation qui est offerte à des indignes; ils assurent qu'ils peuvent prouver tout cela par ces passages de vos ouvrages et d'autres qu'il serait trop long d'exposer ici.

Ils ne souffrent pas qu'on allègue ce qui regarde les enfants à l'appui de ce qui doit être pour les hommes en âge de raison; ils disent que vous avez touché à cette question des enfants de façon à laisser voir vos incertitudes sur les peines et à montrer que le doute vous paraîtrait préférable. Ce qui peut leur donner lieu de penser ainsi, c'est ce que vous vous souvenez d'avoir écrit dans le troisième livre du Libre arbitre (2). Ils

(1) Livre de la Correction et de la Grâce, chap. XIII et XIV.
(2) Chapitre XXIII.

invoquent de même en leur faveur d'autres ouvrages écrits par des hommes qui ont de l'autorité dans l'Eglise : votre sainteté voit quel avantage nos contradicteurs peuvent en tirer, à moins que nous ne citions, à l'appui de notre doctrine, des témoignages plus grands ou aussi concluants : vous n'ignorez pas combien il y a de gens dans l'Eglise qui suivent ou quittent une opinion d'après l'autorité des noms. Enfin, quand nous sommes tous las de discuter, il est une plainte qu'on entend et à laquelle s'associent ceux-là même qui n'osent condamner la doctrine de la prédestination; cette plainte, la voici : Qu'était-il besoin de troubler tant de chrétiens d'une foi simple par toutes ces questions incertaines? ils disent que, quoique ces questions ne fussent pas résolues, beaucoup d'auteurs depuis longtemps et vous-mêmes, vous n'aviez pas moins utilement défendu la foi catholique contre les hérétiques et surtout contre les pélagiens.

Voilà, mon père, des choses, sans en compter beaucoup d'autres, que j'aurais mieux aimé vous porter moi-même : je ne vous cache pas que c'était mon vœu le plus cher. Puisque ce bonheur m'est refusé, j'aurais voulu avoir plus de temps pour mettre sous vos yeux tout ce qui déplaît à nos contradicteurs, afin d'apprendre par vous ce qu'il faut repousser ou ce qu'il serait possible de tolérer. Mais, ne pouvant ni aller vous voir, ni vous tout rapporter, j'aime mieux vous adresser ceci comme je le puis, que de garder un complet silence sur une si grande opposition de quelques-uns. Il y a, de ce côté, des personnages auxquels les laïques, d'après la coutume de l'Eglise, doivent un grand respect. Dieu aidant, nous n'y avons pas manqué lorsqu'il nous a

fallu, dans l'humble mesure de nos forces, exprimer et soutenir notre sentiment sur ces questions; je viens de vous exposer sommairement les choses, autant que me l'a permis la grande hâte du porteur de cette lettre. C'est à votre sagesse qu'il appartient de décider ce qu'il y a faire pour venir à bout de la résistance de tant de personnes considérables ou pour modérer la vivacité de leur opposition. Je crois, quant à moi, qu'il servira de peu que vous leur rendiez raison de votre doctrine, si vous n'y ajoutez le poids d'une autorité à laquelle ne puissent échapper des gens opiniâtres et querelleurs. Mais je ne dois pas oublier de vous dire qu'ils professent pour votre sainteté une grande admiration, à l'exception de cette question où se rencontre leur résistance : c'est à vous à voir jusqu'à quel point on peut la tolérer. Ne soyez pas étonné de trouver dans cette lettre autre chose que ce que je vous ai dit dans la précédente ; tels sont aujourd'hui les sentiments de nos contradicteurs, sauf ce que j'ai omis peut-être, par trop grande hâte ou par oubli.

Faites, je vous en prie, que nous ayons, après leur publication, les livres où vous passez en revue tout ce que vous avez écrit : s'il se trouvait dans vos ouvrages quelque chose que vous jugeassiez à propos de corriger, nous pourrions alors nous en écarter, sans être retenus par le respect profond que nous inspire l'autorité de de votre nom. Nous n'avons pas le livre de la *Grâce* et du *Libre arbitre;* il nous serait utile, et nous désirons bien le recevoir. Je ne veux pas que votre sainteté croie que j'écris ceci, parce que j'aurais des doutes sur la manière dont vous traitez à présent ces questions ; c'est bien assez pour moi d'être privé des délices de votre présence

et de ne plus me nourrir de la salutaire fécondité de vos entretiens (1) ; je ne souffre pas seulement de votre absence, je souffre aussi de l'opiniâtreté de ceux qui rejettent des vérités évidentes et critiquent ce qu'ils ne comprennent pas. Epargnez-moi des soupçons que je ne mérite pas; telle est mon absolue déférence pour vos sentiments, que je supporte fort mal les contradicteurs, et que j'aurais à cet égard des reproches à me faire. Je laisse à votre sagesse, comme je l'ai déjà dit, le soin de pourvoir à cette situation ; ce que j'ai regardé comme un devoir imposé par ma charité envers vous et mon amour pour le Christ, c'est de ne pas vous laisser ignorer les points remis en discussion. Nous recevrons comme une décision de l'autorité la plus chère et la plus vénérable tout ce que vous voudrez et vous pourrez, avec le secours de cette grâce que les petits ainsi que les grands admirent en vous. Pressé par le porteur, et connaissant le peu dont je suis capable, j'ai craint de ne pas tout dire ou de mal dire ; j'ai engagé un homme, bien connu par sa piété, son éloquence et son zèle (2) à vous écrire de son côté tout ce qu'il pourrait recueillir ; j'aurai soin de joindre sa lettre à la mienne : sans même cette occasion, il eût été digne d'être connu de vous. Le saint diacre Léonce, qui a pour vous tant de respect, vous salue beaucoup ainsi que mes parents. Que le Seigneur Jésus-Christ daigne vous conserver encore longtemps à son Église, et vous fasse souvenir de moi, seigneur mon père (3).

(1) Il est évident, d'après ce passage, qu'Hilaire avait eu le bonheur de passer quelque temps avec saint Augustin à Hippone.

(2) On voit qu'il s'agit de saint Prosper dont on a déjà lu la lettre.

(3) Après les lettres de saint Prosper et d'Hilaire, si on n'a pas sous

ET PLUS BAS : Votre sainteté saura que mon frère, qui avait été surtout la cause de notre éloignement d'ici, a fait vœu de continence d'un commun accord avec sa femme. C'est pourquoi nous demandons à votre sainteté de vouloir bien prier pour que le Seigneur daigne les maintenir dans cette résolution.

LETTRE CCXXVII.

(Année 429).

Saint Augustin annonce à son vieil et saint ami Alype la conversion de deux païens de leur connaissance ; la conversion de l'un d'eux avait été précédée de miracles frappants.

AUGUSTIN A ALYPE.

Notre frère Paul est ici en bonne santé, toujours occupé de ses affaires : plaise à Dieu qu'il les achève! il vous salue beaucoup. Il nous a raconté tout ce qui est arrivé d'heureux à Gabinien. La bonté de Dieu l'ayant délivré de ce qui le tourmentait, Gabinien s'est fait chrétien et chrétien des plus fidèles ; il a été baptisé à Pâque, et la grâce qu'il a reçue est autant dans son cœur que dans sa bouche. J'ai un très-grand désir de le voir ; vous savez combien je l'aime. Le médecin Dios-

la main les livres de la *Prédestination des saints* et du *Don de la persévérance*, on fera bien de lire ce que nous en avons dit dans l'*Histoire de saint Augustin*, chap. LII : on y trouvera l'abrégé et la fleur des pensées du grand évêque.

core (1) est devenu aussi un chrétien fidèle et a reçu la grâce du baptême en même temps que Gabinien. Vous allez voir comment Dioscore s'est converti : il fallait des miracles pour courber cette tête et brider cette langue. Sa fille, son seul bonheur, était malade ; il n'y avait plus d'espoir pour sa guérison ; son père lui-même n'espérait plus. On dit (et avant même le retour de notre Frère Paul, cela m'a été affirmé par le comte Pérégrin, homme digne de louanges et bon chrétien, baptisé en même temps que les deux autres), on dit que ce vieillard, songeant enfin à implorer la bonté du Christ, fit vœu de se faire chrétien si sa fille était guérie ; elle le fut. Dioscore n'acquittait pas son vœu : mais la main de Dieu était encore levée : Dioscore est soudain frappé de cécité ; il reconnaît d'où part le coup, avoue sa faute en gémissant, et, de nouveau, fait vœu de se faire chrétien s'il vient à recouvrer la vue. Il la recouvre et accomplit son vœu. La main de Dieu est encore levée : Dioscore n'avait pas retenu par cœur le symbole comme font les catéchumènes, ou peut-être avait-il refusé de l'apprendre et s'était excusé de ne l'avoir pas pu : Dieu l'avait vu. Après les cérémonies de son baptême, Dioscore eut presque tous les membres paralysés, et même la langue. Averti par un songe, il déclare, par écrit, qu'il a été frappé de paralysie, parce qu'il n'a pas récité le symbole. Après cet aveu, il reprit l'usage de tous ses membres, moins la langue ; il déclara, par écrit,

(1) C'est à tort qu'on a cru que ce Dioscore était le même que le jeune grec de ce nom qui, en 410, adressait à saint Augustin des questions tirées des dialogues de Cicéron ; ainsi qu'on le verra tout à l'heure, l'évêque d'Hippone appelle un vieillard ce Dioscore dont la conversion réjouit sa piété. Or celui qui était un jeune homme en 410 ne pouvait pas être un vieillard en 429.

qu'il avait cependant appris le symbole et qu'il l'avait dans la mémoire. Ainsi est tombée cette disposition à un continuel badinage qui, vous le savez, gâtait en lui une certaine bonté naturelle, et le portait à des railleries sacriléges contre les chrétiens. Que dirai-je, sinon que nous devons chanter un hymne au Seigneur et le glorifier dans les siècles. Ainsi soit-il.

LETTRE CCXXVIII.

(Année 429).

Honoré, évêque de Thiave, avait consulté saint Augustin sur la conduite que devaient tenir les pasteurs au milieu des dangers qui menaçaient les villes de l'Afrique; il paraît que ses sentiments n'étaient pas tout à fait conformes aux vrais devoirs des ministres de Dieu. Saint Augustin lui répondit ; on va voir la belle fermeté de son langage. Cette lettre, qui doit être relue par les ecclésiastiques dans les temps de calamités publiques, touche aux mœurs et à l'histoire de l'Afrique chrétienne.

AUGUSTIN A SON SAINT FRÈRE ET COLLÈGUE HONORÉ, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

Après vous avoir envoyé une copie de la lettre que j'ai écrite à notre frère et collègue Quodvultdéus (1), je pensais être affranchi de la tâche que vous m'imposiez, quand vous me demandiez ce que vous devez faire au milieu des dangers du temps où nous sommes. Cette lettre est courte, il est vrai, mais je ne crois pas avoir

(1) Cette lettre nous manque.

rien omis de ce qu'on doit répondre. J'ai dit qu'il fallait laisser leur liberté à ceux qui désirent gagner, s'ils le peuvent, des lieux sûrs, et que, fidèles à notre ministère, par lequel la charité du Christ nous lie, nous ne devions pas abandonner les églises dont nous sommes chargés. Voici ce que j'ecrivais dans cette lettre à Quodvultdéus : « Quelque peu de peuple qui reste, notre mi-
» nistère lui est si nécessaire, qu'il ne faut pas qu'il en
» demeure privé ; nous n'avons plus qu'à dire au Sei-
» gneur : *Soyez mon protecteur et mon rempart* (1). »

Mais vous me répondez que ce conseil ne vous suffit pas; vous craindriez d'aller contre le commandement et l'exemple du Seigneur, qui nous dit de nous enfuir de ville en ville. Nous nous rappelons, en effet, ses paroles : « Quand on vous persécutera dans une ville, fuyez dans
» une autre (2). » Mais qui peut comprendre que par là le Seigneur ait voulu qu'on privât du ministère, sans lequel elles ne peuvent vivre, les brebis qu'il a achetées au prix de son sang? Lorsque, enfant, il a fui en Egypte, porté par ses parents, peut-on dire qu'il ait abandonné des églises qui n'existaient pas encore? Quand l'apôtre Paul, pour échapper aux mains de ses ennemis, fut descendu dans une corbeille, par une fenêtre, le long d'une muraille (3), l'église de Damas fut-elle privée d'un ministère nécessaire, et les autres frères qui étaient là ne firent-ils pas ce qu'il fallait? L'Apôtre, en agissant ainsi, s'était rendu à leurs instances, afin qu'il se conservât pour l'Église ; car c'est lui particulièrement que cherchait le persécuteur. Que les serviteurs du Christ, les

(1) Psaume XXX, 3.
(2) Saint Matthieu, X, 23.
(3) II. aux Corinthiens, XI, 33.

dispensateurs de sa parole et de ses sacrements fassent ce qu'il a prescrit ou permis; qu'ils fuient de ville en ville, lorsque quelqu'un d'eux est particulièrement poursuivi, si d'autres serviteurs de Dieu, non menacés de la même manière, n'abandonnent pas l'Église, et demeurent pour distribuer la nourriture spirituelle, dont les fidèles ne peuvent se passer. Mais quand le péril est commun aux évêques, aux clercs, aux laïques, que ceux qui ont besoin des autres n'en soient pas délaissés; que tous alors se retirent en des lieux sûrs, et que ceux qui sont forcés de rester ne soient pas abandonnés de ceux qui leur doivent les consolations de leur ministère; qu'ils vivent ensemble ou subissent ensemble ce qu'il plaira au père de famille de leur envoyer.

Que les uns souffrent moins, les autres davantage, ou tous également, on voit toujours alors quels sont ceux qui souffrent pour lés autres : ce sont ceux qui, pouvant, par la fuite, se dérober à de tels maux, aiment mieux demeurer que d'abandonner les autres, qui n'auraient pu faire comme eux. C'est ici la grande épreuve de cette charité recommandée par l'apôtre Jean, lorsqu'il dit : « De même que le Christ a donné sa vie pour » nous, ainsi nous devons donner notre vie pour nos » frères (1). » Car ceux qui prennent la fuite ou qui ne restent que par force, s'ils viennent à être pris, souffrent pour eux-mêmes et non pas pour leurs frères; mais ceux qui souffrent pour n'avoir pas voulu délaisser les fidèles, qui avaient besoin d'eux pour le salut de leur âme, ceux-là, sans aucun doute, donnent leur vie pour leurs frères.

(1) Saint Jean. III, 16.

D'après ce qu'on nous a rapporté, un évêque a dit que « Si le Seigneur nous ordonne d'échapper aux per-
» sécutions par la fuite, lorsqu'on peut cueillir la palme
» du martyre, à plus forte raison, devons-nous, par la
» fuite, nous dérober à une mort inutile, lorsque ce
» sont les Barbares qui nous menacent. » Cela est vrai et bon à suivre, mais cela ne s'adresse point à ceux que les liens du devoir attachent aux églises. Car le serviteur du Christ qui, pouvant fuir, reste en face des ravages de l'ennemi pour exercer un ministère sans lequel les hommes ne peuvent ni devenir chrétiens, ni vivre comme des chrétiens, reçoit une plus grande récompense de sa charité, que celui qui, fuyant non pour ses frères mais pour lui-même, vient à tomber en des mains cruelles et meurt martyr de sa fidélité au Christ.

Qu'avez-vous donc voulu dire dans votre première lettre? « Je ne vois pas, ce sont vos paroles, je ne vois pas
» quel avantage il y aurait, soit pour nous, soit pour le
» peuple, à ce que nous demeurassions dans les églises,
» sinon de nous faire assister au spectacle des hommes
» tués, des femmes outragées, des églises brûlées, et de
» nous exposer à périr dans les supplices, quand on
» voudrait avoir de nous ce que nous n'avons pas. » Dieu est assez puissant pour exaucer les prières de sa famille et pour détourner des périls; la crainte de maux incertains ne doit pas nous faire abandonner notre ministère, sans lequel un malheur certain frapperait le peuple, non point dans les choses de cette vie, mais pour d'autres intérêts incomparablement plus importants et plus chers. En effet, si ces maux, qu'on redoute de voir arriver aux lieux où nous sommes, étaient certains, tous ceux pour lesquels il faut demeurer là

s'enfuiraient, et nous n'aurions plus de raison pour rester à notre poste : qui oserait dire que les ministres ne doivent pas quitter des lieux où il n'y aurait personne à qui leurs secours fussent nécessaires ? C'est ainsi que de saints évêques sont sortis de l'Espagne, après avoir vu disparaître leurs peuples par la fuite ou le glaive, par les horreurs d'un siége ou par la captivité; mais un plus grand nombre d'évêques est resté avec les peuples qui restaient, partageant les mêmes périls. S'il en est qui aient délaissé les populations, ils ont fait ce que nous disons qu'on ne doit pas faire ; ce n'est pas de l'autorité divine qu'ils ont appris à tenir cette conduite ; ils ont été trompés ou par une erreur humaine ou vaincus par la crainte.

Pourquoi pensent-ils qu'il faille toujours obéir au précepte de fuir de ville en ville, et pourquoi n'ont-ils pas horreur de la conduite du mercenaire qui voit venir le loup et s'enfuit, parce qu'il n'a aucun soin des brebis (1)? Pourquoi ne s'appliquent-ils pas à comprendre ces deux paroles du Seigneur, dont l'une permet ou ordonne la fuite, et l'autre la blâme et la condamne, de manière à les concilier entre elles, car elles sont vraies toutes les deux? La conciliation n'est pas difficile, d'après ce que j'ai dit précédemment; les ministres du Christ peuvent fuir lorsqu'ils sont dans des lieux où il ne demeure personne qui puisse avoir besoin de leur secours spirituel, ou lorsqu'il y a dans ces mêmes lieux d'autres ministres pour remplir les fonctions nécessaires; c'est ainsi que saint Paul, comme je l'ai déjà rappelé, se laissa descendre dans une corbeille,

(1) Saint Jean, x, 12, 13, 14.

afin d'échapper à un persécuteur; d'autres serviteurs du Christ restaient à Damas, et l'Eglise n'était pas abandonnée. C'est ainsi que s'enfuit saint Athanase, évèque d'Alexandrie, quand l'empereur Constance voulait mettre la main sur lui; d'autres ministres restaient avec le peuple catholique d'Alexandrie. Si le peuple demeure et que les ministres s'en aillent, et que tout secours spirituel soit enlevé aux fidèles, qu'est-ce que c'est que cette fuite, sinon celle du mercenaire qui n'a pas soin des brebis? car le loup viendra; ce ne sera pas un homme, mais le démon, dont les inspirations changent souvent en apostats les chrétiens à qui manque le ministère quotidien du corps du Seigneur (1); et ce frère encore faible périra, non point par votre science, mais par votre ignorance, ce frère pour lequel le Christ est mort (2).

Quant à ceux que l'erreur n'égare point ici, mais que la crainte domine, pourquoi n'implorent-t-ils pas la miséricorde et le secours du Seigneur et ne lui demandent-t-ils pas d'être délivrés de cette peur qui pourrait les faire tomber en des maux bien autrement terribles, bien autrement redoutables? Le courage se rencontre dans les cœurs où s'élèvent les flammes de la charité de Dieu, au lieu de la fumée de l'amour du monde. Car la charité dit : « Qui est faible sans que je m'affaiblisse » aussi? Qui est scandalisé sans que je brûle (3)? » Mais la charité vient de Dieu; prions donc pour que celui

(1) *Quibus quotidianum ministerium dominici corporis defuit.* Ces paroles nous semblent marquer assez clairement la messe ou la communion.

(2) I. aux Corinthiens, x, 11.

(3) II. aux Corinthiens, xi, 29.

qui nous la commande nous la donne. Soutenus par cette charité, craignons bien plus pour les brebis du Christ, le glaive de l'iniquité spirituelle, que le fer qui peut faire périr leur corps ; car, d'une manière ou d'une autre, il leur faudra toujours mourir. Craignons bien plus la perte de la foi par la corruption du sentiment intérieur, que les violences exercées sur des femmes; la violence ne peut rien contre la chasteté, si l'âme reste pure; toutes les brutalités sont impuissantes contre une chaste volonté qui souffre et ne consent à rien. Craignons plus la chute des pierres vivantes par notre désertion, que l'incendie des pierres et des bois d'édifices terrestres en notre présence. Craignons bien plus, pour les membres du corps du Christ, une mort par le défaut de nourriture spirituelle, que tous les supplices auxquels la cruauté des ennemis pourrait exposer nos corps. Ce n'est pas qu'il ne faille éviter ces supplices, lorsqu'on le peut; mais on doit s'y résigner préférablement, quand on ne peut y échapper sans impiété. Quelqu'un s'aviserait-il de ne pas appeler impie le ministre qui priverait des secours spirituels les fidèles au moment où ils en auraient le plus grand besoin?

Oublierons-nous, quand de toutes parts se montrent les périls et que la fuite est impossible, oublierons-nous l'empressement universel dans l'Eglise? Les uns demandent le baptême, les autres la réconciliation, d'autres des pénitences à faire; tous veulent qu'on les console et qu'on affermisse leur âme par les sacrements. Si les ministres manquent, quel malheur pour ceux qui sortent de cette vie sans être régénérés ou déliés! quelle affliction pour la piété de leurs parents qui ne les retrouveront pas avec eux dans le repos de la vie éternelle!

enfin quel gémissement de tous, et quels blasphèmes de la part de quelques-uns sur l'absence des ministres et l'impossibilité de recevoir les sacrements! Voyez ce que fait la crainte des maux temporels, et à quels maux éternels elle mène!

Mais si les ministres sont là, ils subviennent aux besoins de tous, selon les forces que Dieu leur donne : les uns sont baptisés, les autres réconciliés, nul n'est privé de la communion du corps du Christ, tous sont consolés et soutenus; on les exhorte à prier Dieu qui peut détourner tous les dangers et à être prêts pour la vie ou pour la mort : s'il n'est pas possible que ce calice passe loin d'eux, que la volonté de Dieu soit faite : Dieu ne peut rien vouloir de mal.

Vous voyez maintenant (ce que vous n'aviez pas vu en m'écrivant), tout le bien que trouvent les peuples chrétiens, lorsqu'au milieu de leurs malheurs les ministres du Christ ne leur manquent pas; vous voyez aussi tout le mal que fait l'absence de ceux qui cherchent leurs intérêts et non point les intérêts de Jésus-Christ; ils n'ont pas la charité dont il a été dit qu'elle ne cherche point son bien propre; ils n'imitent pas celui qui a dit : « Je ne cherche pas ce qui m'est utile mais ce qui » est utile à plusieurs, pour qu'ils soient sauvés (1); » l'Apôtre ne se serait pas dérobé aux menaces de son persécuteur, s'il n'avait pas voulu se conserver pour d'autres à qui il était nécessaire; c'est pourquoi il dit : « Je » me sens pressé des deux côtés; j'ai un ardent désir » d'être dégagé des liens du corps et d'être avec le » Christ, ce qui serait bien meilleur; mais il est néces-

(1) I. aux Corinthiens, x, 33.

» saire pour vous que je demeure en cette vie (1). »

Ici quelqu'un dira peut-être que les ministres de Dieu doivent se dérober aux maux dont on est menacé, afin de se conserver pour le bien de l'Eglise en des temps plus paisibles. Quelques-uns ont raison de faire ainsi, lorsque d'autres sont là pour remplir les devoirs du ministère ecclésiastique; nous avons dit qu'Athanase avait fait cela; les catholiques savent combien ce grand homme était nécessaire à l'Eglise et quels services il lui a rendus en défendant de bouche et de cœur la vérité contre les ariens. Mais quand le péril est commun, il faut prendre garde que la fuite de qui que ce soit, n'ait l'air d'avoir été déterminée par la peur de la mort au lieu des intérêts de l'Eglise : en ce cas on ferait plus de mal en s'éloignant qu'on ne pourrait être utile en sauvant sa vie. Enfin, ce ne fut pas de lui-même, mais ce fut à la prière de ses serviteurs que le roi David consentit à ne plus s'exposer aux périls des batailles, de peur que « le flambeau d'Israël ne s'éteignît (2), » comme il est dit dans l'Ecriture ; autrement son exemple aurait fait bien des lâches : ils auraient cru que David avait pris cette résolution, non point pour l'avantage des autres, mais dans le trouble de la peur.

Voici une autre question que nous ne devons pas négliger. N'est-il pas bon que quelques ministres, aux approches d'un grand désastre, s'éloignent afin de se conserver pour ceux qui survivront à ces malheurs? que faire quand tous paraissent devoir périr, excepté ceux qui prendront la fuite ? ce sera bien pis, si la rage

(1) Aux Philippiens, I, 23.
(2) II, livre des Rois, XXI, 17.

ennemie n'en veut qu'aux ministres de l'Eglise! Que dire? l'Eglise doit-elle être délaissée par la fuite des ministres de peur de l'être par leur mort misérable? mais si les laïques ne sont pas menacés, ils peuvent cacher de quelque manière leurs évêques et leurs clercs; ils le peuvent par le secours de celui qui est le maître de toutes choses, et qui, s'il le veut, sauvera ses ministres sans qu'ils aient recours à la fuite. Nous cherchons ce qu'il faut faire, de peur que nous ne soyons accusés de tenter Dieu en lui demandant toujours des miracles. Il n'en est pas d'un péril qui menace à la fois les laïques et les clercs, comme du péril qui menace en mer les marchands et les matelots montés sur le même navire; à Dieu ne plaise que nous estimions assez peu notre vaisseau pour que les matelots et surtout le pilote doivent l'abandonner au moment du danger, lors même qu'ils pourraient se sauver en sautant dans un esquif ou en se jettant à la nage. Ce n'est pas cette mort temporelle, qui doit tôt ou tard venir, que nous craindrions pour les fidèles ainsi abandonnés, c'est la mort éternelle : elle peut venir, si on n'y prend garde, mais une pieuse vigilance peut nous en préserver. Pourquoi croire que partout où éclatera la rage de l'ennemi, les laïques seront moins menacés que les clercs, et que ceux à qui nous sommes nécessaires ne périront pas comme nous? pourquoi ne pas espérer que si des laïques survivent, des clercs survivront aussi pour leur donner les secours du sacré ministère?

Qu'il serait beau que, parmi les ministres de Dieu, il y eût une sainte et héroïque dispute pour savoir qui devrait rester, afin que l'Eglise ne fût point délaissée par la fuite de tous, et qui devrait s'enfuir afin que l'Eglise

ne fût point délaissée par la mort de tous! Voilà le combat qui se verra au milieu de ceux dont le cœur brûle du feu de la charité, et dont la sainte ambition est de plaire à ce Dieu qui lui-même s'est appelé charité. Si la dispute ne pouvait pas se terminer autrement, il faudrait tirer au sort pour voir qui resterait ou qui partirait, car ceux qui diraient que c'est à eux à s'en aller, paraîtraient des lâches devant le danger, ou des présomptueux qui, se jugeant nécessaires à l'Eglise, croiraient devoir être conservés. Ce seraient les meilleurs peut-être qui voudraient donner leur vie pour leurs frères; les ministres qui se préserveraient par la fuite seraient les moins utiles, parce qu'ils seraient les moins habiles dans le ministère et le gouvernement des âmes : si la piété les anime, ceux-ci s'opposeront aux desseins de leurs collègues plus disposés à la mort qu'à la fuite, et dont la vie pourtant serait désirable pour les intérêts chrétiens. Il est écrit : « Le sort apaise les querelles; il » juge entre les puissants (1); » car dans les perplexités de ce genre, Dieu juge mieux que les hommes, soit qu'il daigne appeler les meilleurs au martyre et épargner les faibles, soit qu'il donne à ceux-ci, dont la vie est moins précieuse à l'Eglise que la vie des autres, la force de tout souffrir jusqu'à la mort. Cette voie du sort aurait bien quelque chose d'extraordinaire; mais si la chose se faisait ainsi, qui oserait contester? qui, à moins d'ignorance ou d'envie, ne le trouverait bon? Si ce moyen ne plaît pas, parce qu'on n'en rencontre aucun exemple dans l'Eglise, que la fuite des ministres de Dieu ne prive point les fidèles des secours dont ils au-

(1) Proverbes, XVIII, 18.

raient un si grand besoin au milieu de situations terribles. Si quelqu'un paraît l'emporter sur d'autres par quelque grâce, qu'il ne s'estime pas assez pour se juger plus digne de vivre et, à cause de cela, plus digne de fuir. Quiconque le penserait serait trop content de lui-même ; et quiconque le dirait, déplairait à tous.

Il y en a qui croient que les évêques et les clercs, quand ils demeurent au milieu de tels périls, trompent les peuples, parce que les peuples ne songent pas à fuir, tant qu'ils voient leurs chefs parmi eux. Mais la réponse à cette objection est facile : on n'a qu'à dire aux peuples : « Ne vous abusez pas sur le péril, parce que nous restons » ici ; ce n'est pas pour nous mais pour vous que nous » demeurons, de peur que rien ne vous manque de ce » qui est nécessaire à votre salut dans le Christ. Si vous » voulez fuir, vous nous délierez de ce qui nous retient. » Ceci, je crois, doit se dire quand on croit véritablement qu'on peut se retirer en des lieux sûrs. Cela entendu, si tous ou quelques uns répondent qu'ils sont sous la main de celui dont personne ne peut éviter la colère, en quelque endroit qu'on aille, de celui dont on peut éprouver la miséricorde en tous lieux, lors même qu'on veuille rester là où l'on se trouve, soit que des empêchements nous y retiennent, soit qu'on ne se soucie pas d'aller péniblement à des asiles incertains pour ne faire que changer de périls, si, dis-je, des peuples tiennent ce langage à leurs pasteurs, il n'y a aucun doute que les ministres de Dieu doivent demeurer avec eux. Mais si, après avoir entendu l'avertissement de leurs pasteurs, les peuples aimaient mieux s'en aller, les pasteurs n'auraient pas à demeurer là où ne seraient plus ceux pour lesquels ils se seraient dévoués.

Ainsi donc, quiconque se retire de manière que, par sa fuite, les fidèles ne soient pas privés du sacré ministère, sait ce que le Seigneur prescrit ou permet. Mais celui qui fuit de manière à dérober au troupeau du Christ la nourriture spirituelle dont il a besoin, est un mercenaire : il voit venir le loup et s'enfuit, parce qu'il n'a pas soin des brebis.

Voilà, mon cher frére, la réponse à votre lettre ; je vous ai dit ce que je crois être la vérité et avec tous mes sentiments de charité. Si vous trouvez un avis qui vous semble meilleur, je ne vous empêche pas de le suivre. Toutefois, en ces tristes temps où nous sommes, nous n'avons rien de mieux à faire que de prier le Seigneur notre Dieu qu'il ait pitié de nous. Des hommes sages et saints, par la grâce de Dieu, ont ainsi mérité de vouloir et de pouvoir rester fidèlement avec leurs églises, et les contradictions de personne ne les ont détournés de leur dessein.

LETTRE CCXXIX.

(Année 429.)

Darius, personnage important de la cour impériale, fut le négociateur qui réconcilia le comte Boniface avec l'impératrice Placidie; il obtint des Vandales une trêve qui malheureusement ne fut pas longue. C'est à l'occasion de cette paix, accueillie en Afrique avec tant de joie, que saint Augustin écrivit à Darius la lettre suivante.

AUGUSTIN A SON ILLUSTRE SEIGNEUR ET CHER FILS DARIUS, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

Je sais par mes saints frères et collègues Urbain et Novat quel homme vous êtes : l'un vous a vu à Hilari, du côté de Carthage, et récemment encore à Sicca ; l'autre, à Sétif. Grâce à eux, je ne puis plus dire que je ne vous connais pas. Quoique mes infirmités et le froid des ans ne m'aient pas permis de m'entretenir avec vous, je ne puis pas dire que je ne vous aie jamais vu ; les paroles de l'un, quand il a daigné venir vers moi, et une lettre de l'autre m'ont bien montré, non point votre visage, mais la face de votre âme : je vous ai vu d'une façon d'autant plus douce qu'elle a été plus intérieure. Vous avez la joie de retrouver, et nous retrouvons avec vous, comme dans un miroir, cette face intérieure de vous-même, dans ce passage de l'Évangile où celui qui est la vérité a dit : « Bienheureux les pacifiques, parce qu'ils » seront appelés enfants de Dieu (1). »

(1) Saint Matthieu, v, 9.

Les hommes de guerre ont leur grandeur et leur gloire, non-seulement ceux qui sont les plus intrépides, mais encore ceux qui, dans les combats, se montrent les plus fidèles à leurs devoirs; avec le secours de Dieu, ils domptent l'ennemi par leur travaux et leur courage, et leurs efforts vainqueurs donnent la paix à la république et aux princes ; mais il est plus glorieux de tuer la guerre par la parole que de tuer les hommes par le fer, et de gagner ou d'obtenir la paix par la paix que par la guerre. Ceux qui combattent, s'ils sont bons, cherchent sans aucun doute la paix, mais ils la cherchent en répandant le sang; vous au contraire, vous êtes envoyé pour empêcher que le sang de personne ne coule : une nécessité terrible est imposée aux autres, à vous est échue une félicité. C'est pourquoi, mon illustre seigneur et très-cher fils, réjouissez-vous de ce bien si grand et si véritable, et jouissez-en en Dieu, qui vous a fait ce que vous êtes et vous a confié de tels intérêts. Que le Seigneur confirme ce qu'il nous a fait par vous (1). Agréez cette lettre et daignez me répondre. Mon frère Novat, d'après ce qu'il m'écrit, a voulu que vous me connussiez par quelques-uns de mes ouvrages. Si donc vous avez lu les livres de moi qu'il vous a donnés, moi aussi j'apparaîtrai à votre œil intérieur; j'espère qu'ils ne vous auront pas déplu, si vous les avez lus avec plus de charité que de sévérité. Ce ne sera pas trop, mais ce sera un présent que je recevrai avec bien du plaisir, si vous m'écrivez une lettre en échange de celle-ci et des différents ouvrages de moi qui sont entre vos mains. Je salue avec l'amour que je lui dois ce fils, gage de paix, que vous

(1) Psaume LXVII, 29.

avez heureusement reçu de la bonté du Seigneur notre Dieu.

LETTRE CCXXX.

(Année 427.)

Darius répond à saint Augustin; c'est une lettre d'enthousiasme pour l'évêque d'Hippone. Il est heureux que le grand évêque lui ait écrit; il serait plus heureux encore s'il pouvait le voir. Darius souhaite que la trêve conclue avec les Vandales puisse devenir une paix durable. Il a lu quelques ouvrages de saint Augustin et voudrait bien lire les Confessions. En demandant à l'évêque d'Hippone son intercession auprès de Jésus-Christ, il rappelle la prétendue correspondance entre Abgare et le Sauveur.

DARIUS A AUGUSTIN SALUT DANS LE SEIGNEUR.

Plût à Dieu, mon saint père et seigneur, que de même que mon nom a été porté à vos oreilles par la grâce bienveillante de vos collègues Urbain et Novat, ainsi le Dieu de tous, votre Dieu, m'eût présenté moi-même à vos mains et à vos yeux! Ce n'est pas que vous m'eussiez trouvé plus grand que je ne vous ai apparu à travers les discours obligeants et les lettres de tels hommes, et peut-être je ne vous eusse pas semblé tel qu'ils m'ont peint auprès de vous; mais j'aurais voulu recueillir de votre bouche même les fruits immortels de votre sagesse qui vient du ciel, et recevoir à leur source les flots si purs et si doux de votre génie. Je n'aurais pas dit de moi alors comme dans je ne sais quel auteur : « O trois et » quatre fois heureux! « mais : ô mille et mille fois

heureux, s'il m'avait été donné de voir la céleste lumière de votre visage, d'entendre votre divine voix qui chante ce qui est divin, et de recevoir directement de vous-même, avec tous les ravissements de l'oreille et du cœur, vos admirables enseignements! J'aurais cru entendre, non pas comme du haut du ciel, mais dans le ciel même, ce qui donne l'immortalité : ce n'eussent pas été comme des voix de Dieu non loin du temple, mais c'eût été la voix de Dieu même au pied du trône de sa gloire.

Je méritais peut-être ce bonheur à cause de mon ardent désir de vous voir; je ne le méritais pas, je l'avoue, à cause des péchés qui chargent ma conscience. Pourtant, j'ai recueilli de grands fruits d'un bon désir : ce sont les plus grands qu'on puisse goûter loin de vous. J'ai été recommandé à celui que je désirais tant connaître, et je l'ai été par deux saints évêques qui habitent des lieux différents : l'un vous a parlé de moi avec bienveillance; c'est en votre présence qu'il a rendu témoignage de moi; l'autre, animé des mêmes sentiments, en a laissé voler vers vous l'expression dans une lettre. Leur témoignage glorieux m'a fait une couronne, non pas avec des fleurs dont l'éclat passe vite, mais avec des pierres précieuses qui durent toujours. Priez-donc Dieu pour moi, mon saint père, intercédez pour moi, afin que je puisse devenir un jour tel qu'on m'a représenté devant vous, car à présent je sens combien je suis peu digne d'un si grand témoignage. Les deux saints évêques m'ont déjà dédommagé de tout ce que me fait perdre mon éloignement de vous, puisque vous avez daigné m'écrire et vous rapprocher de moi. Après Dieu, vers lequel montent mes vœux, c'est vous que je désirais le plus voir, et c'est de vous que je voulais être connu. Vous n'avez pas

vu mon visage, comme vous le dites, mais, ce qui vaut mieux, vous avez vu la face de mon âme, et vous aimiez d'autant plus à me voir que c'était plus avant dans moi-même. Que Dieu fasse, ô mon père, que je réponde à la bonne opinion que vous avez de moi, et que ma conscience ne me montre pas trop différent de l'image que vous vous êtes faite!

Dans votre divine et céleste lettre, vous dites avec cette éloquence qui ne vous manque jamais quand vous voulez louer, vous dites que j'ai tué la guerre par la parole. Ici, mon saint père, mon esprit, sortant en quelque sorte des ténèbres de ses pensées, a reconnu la vérité de la louange qui m'était donnée. Pour tout dire brièvement et simplement à votre béatitude, si je n'ai pas éteint la guerre, je l'ai certainement suspendue ; et avec le secours du souverain maître de toutes choses, les maux, qui étaient montés jusqu'au comble, se sont ralentis. Mais j'espère du dispensateur de tout bien (et l'abondante bénédiction de votre lettre m'est un bon présage), j'espère que cette trève aura la solidité durable de la paix. Appuyé sur la loi de Dieu, vous me dites de me réjouir de ce que vous appelez un grand et véritable bien, et d'en jouir en Dieu, qui m'a fait « ce que je suis, » et m'a confié de tels intérêts. » Et vous ajoutez : « Que » Dieu confirme ce qu'il nous a fait par vous. » Voilà des vœux qui ne sont pas seulement pour moi, mais pour le salut de tous. Ma gloire ici ne saurait se séparer du bien commun, et pour que je puisse être heureux par vos prières, il faut que tous soient heureux avec moi. Puissiez-vous, ô mon père, former longtemps des vœux pareils pour l'empire romain, pour la république romaine, pour tous ceux qui vous paraîtront dignes de

vos prières! Et quand vous monterez au ciel, laissez votre exemple à la postérité, recommandez-le pour qu'on le suive.

Peut-être me suis-je étendu plus que je n'aurais dû, mais j'ai conservé avec vous bien moins que je n'aurais voulu. Je vous l'avoue, en vous écrivant, je me crois en votre présence ; quoique mon langage soit inculte, et que de temps en temps les expressions me manquent, je ne me lasse pas de vous parler, comme si je conversais avec vous. Jugez par là de mon désir de vous voir. J'aurais dû déjà finir cette lettre, dont la longueur vous déplaît peut-être ; mais il me semble que cesser de vous parler, ce serait vous quitter. Je veux terminer, mais je ne le puis ; vous m'en croirez, ô mon père : vous étiez au plus profond de mon âme depuis que, non content de vous connaître par votre glorieuse renommée, j'avais voulu vous connaître par vos ouvrages ; mais cette courte lettre que vous m'avez adressée a allumé dans mon cœur les flammes du plus vif amour pour vous. Je suis chrétien et né de parents et d'aïeux chrétiens ; cependant, quelque chose du paganisme m'était resté ; c'est en vous lisant que j'ai appris à me séparer tout à fait de ces vaines superstitions du passé ; maintenant, je vous demande de vouloir bien m'envoyer les livres des Confessions que vous avez écrits.

On dit que, pendant que le Christ, Notre-Seigneur et notre Dieu, demeurait dans le pays de Judée, et avant qu'il fût retourné à son royaume du ciel, un satrape ou roi lui écrivit une lettre ; il était malade et croyait que Jésus-Christ seul pouvait le guérir ; il s'excusait d'être hors d'état de se rendre lui-même auprès du Sauveur et suppliait celui qui est le salut et le remède du monde

d'aller le trouver ; de peur de manquer de respect à la grande majesté du Christ, qu'il pressentait sans la connaître tout à fait, il loua la ville où il résidait, afin que, séduit par la beauté de la ville et la réception magnifique qui l'attendait, le Christ ne repoussât point sa prière. Celui qui était Dieu vint au secours du roi ; il le guérit ; dans une lettre, où il mettait le comble à ses divines faveurs, il ne lui envoya pas seulement la santé qu'il demandait, mais il lui envoya même la sécurité pour son pouvoir de roi : il lui annonça que la ville où il faisait sa demeure ne serait jamais prise par les ennemis (1). Que peut-on ajouter à de tels bienfaits? Pour moi, pauvre que je suis, et serviteur des rois, je vous demande, à vous, mon seigneur, de prier chaque jour pour moi le Christ, notre roi et notre Dieu ; priez-le, sans vous lasser jamais, afin qu'il me pardonne mes péchés, et demandez-lui pour moi ce que vous voudrez vous-même.

Si la longueur de ma lettre vous ennuie, armez-vous de votre patiente magnanimité ; ne l'imputez qu'à vous, puisque c'est vous qui m'avez ordonné de vous écrire. Je vous prie cependant et vous supplie de m'écrire ; ce sera la preuve que ma lettre ne vous aura pas déplu. Plaise

(1) La critique historique a depuis longtemps fait justice de la fabuleuse correspondance entre Jésus-Christ et Abgare qui n'était pas un satrape, comme dit Darius, mais un roi dont l'autorité s'étendait sur le pays d'Edesse en Mésopotamie. Eusèbe, il est vrai, cite, dans son *Histoire ecclésiastique*, les deux lettres originairement écrites en langue Syriaque, mais le silence de l'antiquité chrétienne prouve suffisamment que ces deux pièces sont fausses. Saint Augustin, dans sa réponse à Darius qu'on lira tout à l'heure, ne parle pas de ces deux lettres, ce qui prouve qu'il n'y croyait pas. Soixante-cinq ans plus tard, un concile tenu à Rome, sous le pape Gélase, rejetait comme apocryphe la prétendue réponse de Jésus-Christ au roi Abgare.

à Dieu que vous puissiez encore prier pour nous durant de longues années, ô mon seigneur et mon père, véritablement saint! Notre fils Virimodus salue votre béatitude; il se réjouit beaucoup que vous ayez bien voulu parler de lui dans votre lettre. Nous avons remis pour vous au prêtre Lazape je ne sais quels remèdes, donnés par notre médecin : celui-ci assure que ces remèdes ne contribueront pas peu au soulagement de vos douleurs et à la guérison de votre maladie.

LETTRE CCXXXI.

(Année 429.)

Saint Augustin témoigne à Darius le plaisir qui lui a fait sa lettre; il parle de l'amour de la louange et nous apprend dans quel sens on peut aimer à être loué. Il espère que le goût de Darius pour ses écrits contre le paganisme contribuera à les répandre afin d'effacer dans la société romaine les derniers vestiges du polythéisme. L'évêque d'Hippone parle admirablement de ses Confessions qu'il envoie à Darius; il lui adresse en même temps quelques-uns de ses autres ouvrages. Cette lettre est la dernière de saint Augustin dont nous connaissions la date et assurément une des dernières qu'il ait écrites. Il mourut le 28 août 430.

AUGUSTIN, SERVITEUR DU CHRIST ET DES MEMBRES DU CHRIST, A SON FILS DARIUS, MEMBRE DU CHRIST, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

Vous voulez qu'une lettre de moi soit la preuve que j'ai eu du plaisir à recevoir la vôtre. Voici cette lettre;

mais celle-ci ou même beaucoup d'autres, longues ou courtes, ne suffiraient pas à exprimer ce plaisir : peu ou beaucoup de paroles demeurent toujours impuissantes à exprimer ce qui ne peut l'être, et moi je suis peu éloquent, même en parlant beaucoup; mais nul homme éloquent ne pourrait assez dire tout ce que votre lettre m'a fait éprouver, lors même qu'il verrait dans mon cœur comme j'y vois moi-même. C'est dans ce que mes paroles n'expriment point que vous êtes donc réduit à chercher ce que vous désirez connaître. Que vous dirai-je, si ce n'est que votre lettre m'a fait plaisir, et un grand plaisir. La répétition de ce mot n'en est pas une : c'est une façon de montrer qu'on voudrait le dire sans cesse ; mais ne pouvant toujours le redire, on le répète au moins une fois.

Si on me demande ce qui m'a tant charmé dans votre lettre, et si c'est votre éloquence, je répondrai que non; on me dira que c'est peut-être à cause des louanges que j'y reçois ; je répondrai encore que non ; pourtant vous me louez beaucoup, et avec grande éloquence, et on voit bien que, né avec le meilleur naturel, vous vous êtes fort appliqué à la culture des lettres. « Vous n'êtes donc pas sensible à ces choses-là? » me dira quelqu'un. — Bien au contraire; je réponds avec le poëte (1) que « je ne suis pas assez stupide » pour ne pas sentir ces choses, ou pour les sentir sans plaisir. Elles me plaisent donc; mais que sont-elles à côté de ce qui m'a le plus ravi dans votre lettre? J'aime votre langage parce qu'il est gravement doux ou doucement grave; je ne puis pas nier, non plus, que j'aime les

(1) Perse. Satire I.

les louanges que vous me donnez; tous les éloges ne me font pas plaisir, ni tout homme qui me les donne; mais il m'est doux de recevoir de pieuses louanges de la bouche de ceux qui, comme vous, aiment les serviteurs du Christ pour le Christ lui-même.

Je soumets ici aux sages et aux habiles un exemple de Thémistocle, si toutefois je me souviens bien du nom véritable de l'homme. Dans un de ces festins où avaient coutume de se réunir les hommes les plus illustres et les plus savants de la Grèce, Thémistocle, à qui on demandait de toucher de la lyre, s'en excusa; on le prit pour un homme qui ne savait rien; et lui-même ne se gêna point pour témoigner tout son dédain à l'égard de ce genre d'amusement. « Qu'aimez-» vous donc à entendre? » lui dit-on. « Mes louanges,» répondit-il. C'est aux sages et aux habiles à nous dire ce qui fit parler ainsi Thémistocle, car c'était un grand homme selon le monde; et comme on lui demanda ce qu'il savait donc, « je sais, répondit-il, je sais faire d'une » petite république une grande. » Pour moi, je pense qu'il ne faut prendre que la moitié de ce mot d'Ennius : « Tous les hommes veulent être loués; » de même qu'il faut rechercher la vérité qui, sans aucun doute, ne fût-elle pas louée, mériterait seule de l'être, ainsi il faut éviter la vanité qui se glisse si aisément dans les louanges humaines; on tombe dans cette vanité, lorsqu'on ne recherche ce qui est bien qu'en vue de la louange des hommes, ou bien lorsqu'on veut être beaucoup loué pour ce qui ne le mérite pas beaucoup ou même pas du tout. Aussi, Horace qui avait l'œil plus perçant qu'Ennius, a dit :

« Êtes-vous gonflé de l'amour de la louange? cer-

» taines expiations pourront vous en guérir après une » lecture de choix trois fois répétée (1). »

Horace a donc pensé que l'amour des louanges humaines était comme une morsure dont il fallait se guérir. Notre bon maître nous a enseigné par son Apôtre que nous ne devons pas faire le bien en vue d'obtenir les louanges humaines, c'est-à-dire qu'elles ne doivent pas être le but de nos bonnes actions ; mais que cependant nous devons rechercher les louanges des hommes pour les hommes eux-mêmes ; car les louanges adressées aux gens de bien ne profitent pas à ceux qui les reçoivent, mais à ceux qui les donnent. Pour ce qui est des gens de bien, il leur suffit d'être ce qu'ils sont ; mais il faut se féliciter de les voir loués par ceux qui ont besoin de les imiter ; ils prouvent ainsi que les gens de bien leur plaisent. L'Apôtre a dit : « Si je plaisais aux hommes, » je ne serais pas le serviteur du Christ. » Mais il a dit aussi : « Plaisez à tous en toutes choses, comme je m'ef- » force moi-même de plaire en toutes choses à tous. » Et l'Apôtre ajoute : « non point en cherchant ce qui » m'est avantageux, mais ce qui l'est à plusieurs, afin » qu'ils soient sauvés (2). » Voici ce qu'il cherchait dans la louanges des hommes : « Enfin, mes frères, tout ce » qui est vrai, tout ce qui est honnête, tout ce qui est » juste, tout ce qui est saint, tout ce qui est aimable, » tout ce qui a une bonne réputation, tout ce qui est » vertueux, tout ce qui est louable, que ce soit là ce » qui occupe vos pensées ; faites ce que vous avez appris » et reçu de moi, ce que vous m'avez entendu dire et

(1) Épître I.
(2) I. aux Corinthiens, X, 32, 33.

» ce que vous avez vu en moi, et le Dieu de paix sera » avec vous (1). » L'Apôtre a compris sous le nom de vertus les autres choses que j'ai rappelées plus haut : il a dit : « Tout ce qui est vertueux ; » il a ajouté : « Tout ce qui a une bonne réputation ; » et puis encore : « Tout ce qui est louable. » Voici comment il faut entendre le passage où saint Paul dit que, s'il plaisait aux hommes, il ne serait pas le serviteur du Christ : si je faisais, en vue des louanges humaines, le bien que je fais, je serais enflé de l'amour des louanges. L'Apôtre voulait donc plaire à tous, et se réjouissait de leur plaire, non pour lui, mais pour eux tous qu'il édifiait dans le Christ. Pourquoi donc n'aurais-je pas du plaisir à recevoir de vous des louanges, puisque vous êtes trop sincère pour me tromper ; puisque vous louez ce que vous aimez, ce qu'il est utile et salutaire d'aimer, lors même que tout cela ne serait pas en moi. Vous n'êtes pas seul à en profiter, j'en profite aussi. Si je n'ai pas ce que vous louez en moi, j'en ressens une confusion salutaire, et je souhaite ardemment ce qui me manque. Si je reconnais en moi quelque chose de ce que vous louez, je me réjouis de l'avoir et me réjouis que vous l'aimiez et que vous m'aimiez à cause de cela ; ce qui me manque, je désire l'obtenir, non-seulement pour moi-même, mais afin que mes amis ne soient pas trompés dans les louanges qu'ils me donnent.

Ma lettre est déjà longue, et je ne vous ai point encore dit ce qui me plaît dans la vôtre bien plus que votre éloquence et vos louanges. Que croyez-vous que ce soit, si ce n'est d'avoir pour ami un homme tel que

(1) Aux Philippiens, IV, 8, 9.

vous et que je n'ai jamais vu : si toutefois je dois dire que je n'ai jamais vu celui dont l'âme s'est montrée à moi dans une lettre : et c'est à moi que vous vous êtes fait voir, et non pas à mes frères comme auparavant. Je savais déjà qui vous étiez, mais je ne savais pas encore ce que vous étiez à mon égard. Je ne doute pas que les louanges de votre amitié (et je vous ai marqué pourquoi elles me plaisent), je ne doute pas, dis-je qu'elles ne deviennent utiles à l'Eglise du Christ ; je l'espère d'autant plus, que vous lisez, que vous aimez, que vous louez mes ouvrages consacrés à la défense de l'Evangile contre les derniers restes de l'idolâtrie ; ils seront d'autant plus connus qu'ils seront recommandés par un homme d'un rang comme le vôtre : vous leur donnerez votre propre célébrité, votre propre gloire, et vous ne permettrez pas qu'ils soient ignorés là où vous verrez qu'ils puissent être utiles. Si vous me demandez d'où je sais cela ; je vous répondrai que vous m'êtes apparu tel dans votre lettre. Jugez par là du plaisir qu'elle m'a fait ; si vous avez bonne opinion de moi, songez au plaisir que doit me causer tout ce qui peut contribuer à étendre la foi du Christ. Vous m'écrivez que, né de parents et d'aïeux chrétiens et chrétien vous-même, vous avez trouvé dans mes livres de quoi achever de vous défendre victorieusement contre les superstitions païennes ; recommandés et propagés par vous, quel bien ne pourraient-ils pas faire à beaucoup d'autres et même à d'illustres amis du paganisme? cette espérance peut-elle ne pas être une grande joie pour moi ?

Ne pouvant vous témoigner tout le plaisir que m'a causé votre lettre, je vous ai dit par où elle m'a fait plaisir ; je vous laisse à penser le reste. Recevez donc

mon fils, vous qui êtes bon, non point à la surface, mais avec toute la profondeur de la charité chrétienne, recevez les livres que vous avez désirés, les livres de mes Confessions ; regardez-moi là dedans, de peur que vous ne me jugiez meilleur que je ne suis ; là c'est moi et non pas d'autres que vous écouterez sur mon compte ; considérez-moi dans la vérité de ces récits, et voyez ce que j'ai été lorsque j'ai marché avec mes seules forces ; si vous y trouvez quelque chose qui vous plaise en moi, faites-en remonter la gloire à celui que je veux qu'on loue, et non pas à moi-même. Car c'est Dieu qui nous a faits et nous ne nous sommes pas faits nous-mêmes ; nous n'étions parvenus qu'à nous perdre, mais celui qui nous a faits nous a refaits. Quand vous m'aurez connu dans cet ouvrage, priez pour moi afin que je ne tombe pas, mais afin que j'avance ; priez, mon fils, priez. Je sens la faiblesse qui me fait parler ainsi, je sais ce que je demande ; n'allez pas croire que vous soyiez trop petit devant Dieu pour lui adresser des prières en ma faveur ; si vous ne le faisiez pas, vous me priveriez d'un secours. Priez pour moi ; je le demande aussi à tous ceux qui m'aimeront d'après vous-même ; dites-le leur ; et si l'idée que vous avez de mes mérites vous retient, prenez ceci comme un ordre de ma part : donnez à ceux qui demandent ou obéissez à ceux qui ordonnent. Priez pour nous. Lisez les divines Ecritures, et vous verrez que les Apôtres, nos chefs, ont demandé cela à leurs enfants ou l'ont prescrit à leurs disciples: Vous me l'avez demandé pour vous et je le fais ; Dieu sait que je le faisais avant même que vous me l'eussiez demandé : payez-moi donc de retour. Nous sommes vos pasteurs, vous êtes le troupeau de Dieu ; considérez et voyez combien

nos périls sont plus grands que les vôtres, et priez pour nous. Il le faut pour vous et pour nous, afin que nous rendions bon compte de vous au prince des pasteurs et au chef de nous tous, et que nous échappions aux caresses de ce monde plus dangereuses que les tribulations : la paix du monde n'est bonne que quand elle sert, selon les paroles de l'Apôtre, à nous « faire passer » une tranquille vie en toute piété et charité (1). » Si la piété et la charité manquent, tout ce qui met à l'abri des maux du monde n'est qu'un sujet de déréglement et de perdition, une invitation au désordre ou une facilité pour y tomber. Demandez donc pour nous, comme nous pour vous, que nous passions une vie douce et tranquille en toute piété et charité. Priez pour nous en quelque lieu que vous soyiez; car celui à qui nous appartenons est partout où nous sommes.

Je vous envoie d'autres livres que ceux que vous m'avez demandés : les livres de *la Foi des choses invisibles*, de *la Patience*, de *la Continence*, de *la Providence*, et un grand livre sur *la Foi, l'Espérance et la Charité*. Si vous lisez tous ces ouvrages pendant que vous êtes en Afrique, écrivez-moi ce que vous aurez pensé; envoyez-moi votre sentiment, ou laissez-le à mon saint frère et seigneur Aurèle qui me le fera parvenir, ce qui ne m'empêchera pas d'espérer des lettres de vous, en quelque lieu que vous soyez ; et, de mon côté, autant que je le pourrai, mes lettres iront vous chercher partout où vous pourrez être. J'ai reçu avec reconnaissance ce que vous m'avez envoyé, soit pour ma santé que vous voudriez meilleure afin que je pusse plus librement vaquer

(1) I. à Timothée. II, 2.

à Dieu, soit pour venir en aide à notre bibliothèque en nous donnant les moyens d'acquérir ou de remplacer des livres. Que Dieu vous donne, en récompense, dans ce monde et dans l'autre, les biens qu'il prépare à ceux qui sont tels qu'il a voulu que vous fussiez. Saluez de ma part, comme je vous l'ai déjà une fois demandé, ce gage de paix qui est auprès de vous et qui nous est si cher à l'un et à l'autre.

LETTRE CCXXXII (1).

Dans cette belle et éloquente lettre adressée aux païens de Madaure, saint Augustin ramasse ce qu'il y avait de plus capable de frapper leur esprit : on n'a jamais mieux parlé de l'établissement du christianisme. Il nous semble impossible qu'au temps où nous sommes, un homme du monde qui n'est pas chrétien, lise sans profit ces pages écrites il y a tant de siècles.

AUGUSTIN A SES SEIGNEURS ET BIEN-AIMÉS FRÈRES LES CITOYENS DE MADAURE, DONT IL A REÇU UNE LETTRE PAR SON FRÈRE FLORENTIN (2).

Si la lettre que j'ai reçue m'est adressée par les chrétiens catholiques qui se trouvent dans votre ville, je m'étonne qu'elle ne le soit point en leur nom, mais

(1) Malgré de savantes investigations, on n'a pas pu marquer la date des trente-huit lettres qui forment la dernière partie de ce recueil; mais l'incertitude du temps où saint Augustin les a écrites ne leur ôte rien de leur valeur et de leur intérêt.

(2) Cette lettre, écrite à saint Augustin au nom de la cité de Madaure, ne nous est point parvenue.

qu'elle le soit au nom de vous tous. Si au contraire c'est vous tous, hommes de la cité, ou presque tous, qui avez bien voulu m'écrire, je suis surpris que vous m'appeliez « votre père, » et qu'en tête de votre lettre vous ayez tracé ces mots : « Salut dans le Seigneur, » car votre attachement au culte des idoles m'est connu, et c'est pour moi une grande douleur : il est plus aisé de fermer les temples que de fermer vos cœurs aux idoles, ou plutôt vos idoles sont bien plus dans vos cœurs que dans vos temples. Songeriez-vous enfin à ce salut dans le Seigneur par lequel vous avez voulu me saluer ? S'il n'en est pas ainsi, qu'ai-je fait pour mériter que vous m'ayez donné, en commençant votre lettre, un titre qui serait plutôt une raillerie qu'une marque de respect, ô mes seigneurs et bien-aimés frères ?

En lisant ces mots : « A notre père Augustin, salut » dans le Seigneur, » j'ai tout à coup senti dans mon cœur une grande espérance ; je vous croyais converti au Seigneur et au salut éternel, ou bien j'imaginais que vous désiriez l'être par mon ministère. Mais, à la lecture de votre lettre, d'autres pensées sont entrées dans mon cœur. J'ai pourtant demandé au porteur si vous étiez chrétiens ou si vous souhaitiez de l'être. Ayant appris par sa réponse que vous n'étiez pas changé, je me suis affligé de votre persistance à repousser le nom du Christ, à l'empire duquel le monde entier est soumis, vous le voyez ; et je me suis affligé aussi que vous l'ayez raillé dans ma personne, car je ne connais pas d'autre Seigneur que le Christ, pour qui vous puissiez appeler un évêque votre « père ; » et si un doute était possible à cet égard, il disparaîtrait par ces mots de la fin de votre lettre : « Nous souhaitions que vous jouissiez, en Dieu et

» en son Christ, d'une longue vie au milieu de votre » clergé. » Après avoir tout lu et tout examiné, j'ai dû voir là, et tout homme y verra, un langage sincère ou un mensonge. Si vous pensez ce que vous écrivez, qui donc vous empêche d'arriver à la vérité? Quel ennemi oppose à vos efforts des ronces et des précipices? Enfin, qui ferme à vos désirs l'entrée de l'Eglise, pour que vous n'ayez pas avec nous le salut dans le même Seigneur, par lequel vous me saluez? Mais si vous m'avez écrit de cette manière par un mensonge et une moquerie, pourquoi venir me charger du poids de vos affaires et en même temps refuser votre respect au nom de celui par qui je puis quelque chose?

Sachez, mes frères bien-aimés, que je vous dis ceci avec un ineffable tremblement de cœur pour vous; car je sais ce qui vous attend auprès de Dieu, si je vous le dis en vain. Tout ce qui s'est passé dans le monde, et que nos pères nous ont transmis; tout ce que nous voyons et nous transmettons à la postérité, en ce qui concerne la recherche et la pratique de la vraie religion; tout cela est renfermé dans les divines Ecritures : tout se passe pour le genre humain comme les Livres saints l'ont prédit. Vous voyez se peuple juif chassé de son pays et dispersé dans presque toutes les contrées de l'univers : l'origine de ce peuple, son accroissement, la perte de sa souveraineté, sa dispersion sur la terre se sont accomplis comme les Ecritures les ont annoncés. Vous voyez que la parole et la loi de Dieu, sorties du milieu des Juifs par le Christ, né miraculeusement parmi eux, sont devenues la foi de toutes les nations; tout cela a été prédit, ainsi que nous pouvons le lire. Vous voyez des portions retranchées du tronc de la so-

ciété chrétienne, qui se répand dans le monde par le siége apostolique et la succession des évêques; nous les appelons des hérésies et des schismes ; elles se couvrent du nom chrétien, parce que leur origine fait toute leur gloire; elles se vantent d'être du bois de la vigne, mais c'est du bois coupé. Tout cela a été écrit et prédit. Vous voyez les temples païens tomber en ruine, ou bien renversés, ou fermés, ou servant à d'autres usages, les idoles brisées, brûlées, cachées ou détruites ; les puissances de ce monde, qui jadis persécutaient le peuple chrétien à cause de ces idoles, sont vaincues et domptées, non point par la résistance, mais par la mort des chrétiens : ces puissances tournent leurs lois et les coups de leur autorité contre ces mêmes idoles, pour lesquelles auparavant elles égorgeaient les chrétiens : vous voyez les chefs du plus illustre empire, après s'être dépouillés du diadème, s'agenouiller et prier au tombeau du pêcheur Pierre.

Les Ecritures divines, qui sont déjà entre les mains de tout le monde, ont depuis longtemps prédit toutes ces choses. Leur accomplissement nous donne d'autant plus de joie et fortifie d'autant plus notre foi, qu'il nous fait mieux voir la grande autorité qui a parlé dans nos saints Livres. Lorsque toutes les prophéties s'accomplissent, devons-nous penser que le jugement de Dieu soit la seule chose qui n'arrivera pas? Il viendra pour les fidèles et les infidèles, comme tout le reste est venu. Pas un homme de notre temps ne pourra, au jour du jugement, se justifier de n'avoir pas cru, car le nom du Christ remplit le monde entier : l'honnête homme l'invoque comme garantie de l'équité de ses œuvres ; le parjure pour couvrir son mensonge ; le roi pour gouver-

ner; le soldat pour combattre; le mari pour promettre de se bien conduire, et l'épouse pour promettre la soumission; le père pour ordonner, et le fils pour obéir; le maître pour commander doucement, et le serviteur pour bien servir; l'humble pour s'exciter à la piété, et l'orgueilleux pour s'exciter à faire, lui aussi, de grandes choses; le riche pour donner, et le pauvre pour recevoir; l'intempérant, autour de la coupe qui lui verse l'ivresse, et le mendiant à la porte; le bon pour garder sa parole, et le méchant pour tromper; le chrétien dans la piété de son culte, le païen dans ses flatteries; tous célèbrent le Christ : ils rendront compte un jour de la manière dont ils auront invoqué son nom.

Il est un être invisible, principe de toutes choses, souverain, éternel, immuable, connu de nul autre que de lui-même. Il y a un Verbe par lequel la suprême majesté du Créateur se raconte et s'annonce; il est égal à celui qui l'engendre et qui se révèle par lui. Il y a une sainteté qui sanctifie tout ce qui devient saint; elle est le principe de ce Verbe immuable par lequel elle se révèle : elle est le lien indivisible qui unit ce même principe au Verbe son égal. Qui pourrait atteindre avec le regard de l'esprit à ce que je viens de m'efforcer inutilement de dire? Qui pourrait pénétrer dans ces profondeurs infinies, arriver ainsi à la béatitude, s'y oublier soi-même dans une sorte de défaillance à force de ravissement, et se plonger de plus en plus dans ce qui est invisible? Ce serait se revêtir de l'immortalité et obtenir le salut éternel par lequel vous avez bien voulu me saluer? Qui pourrait cela, si ce n'est celui qui, par l'aveu de ses péchés, aurait abattu son orgueil et se serait fait doux et humble pour mériter que Dieu l'instruise?

Donc, comme il faut d'abord passer de l'orgueil à l'humilité afin de monter ensuite à une grandeur solide, il n'y avait pas de manière plus magnifique et plus douce de nous y convier que l'exemple du Verbe se faisant homme au milieu de nous : il s'agissait de réprimer notre arrogance, non point par la force mais par la persuasion. Le Verbe, par lequel Dieu le Père se montre aux anges, et qui est la vertu et la sagesse de Dieu (le cœur humain aveuglé par l'amour des choses visibles ne pouvait pas voir cela), le Verbe a daigné se montrer sous une forme semblable à la nôtre, afin que l'homme craigne bien plus de s'élever par l'orgueil de l'homme que de s'abaisser par l'exemple d'un Dieu. Aussi le Christ prêché dans le monde entier n'est pas le Christ revêtu de la splendeur royale, ni le Christ riche des biens humains, ni le Christ tout éclatant des félicités de ce monde, c'est le Christ crucifié. C'est ce qui a été d'abord le sujet des railleries des superbes et l'est encore des restes de ces orgueilleux du monde; il n'y a eu d'abord qu'un petit nombre de croyants, ce sont les peuples en masse qui maintenant embrassent la foi. Pendant qu'aux premiers jours on prêchait le Christ crucifié, les boiteux marchaient, les muets parlaient, les sourds entendaient, les aveugles voyaient, les morts ressuscitaient : c'était une réponse aux moqueries des peuples, et la foi s'établissait. L'orgueil de la terre s'est enfin aperçu qu'il n'y a rien de plus puissant ici-bas que l'humilité d'un Dieu, et dès-lors les hommes, soutenus par un exemple divin, ont pu livrer d'utiles combats contre leur orgueil.

Réveillez-vous donc, mes frères de Madaure, vous

qui avez été aussi mes pères (1) ; c'est Dieu qui m'offre cette occasion de vous écrire. Avec la volonté de Dieu j'ai fait ce que j'ai pu pour l'affaire de mon frère Florentin qui m'a remis votre lettre ; mais l'affaire aurait pu aisément s'arranger sans moi. Florentin est beaucoup connu à Hippone, et on le plaint beaucoup de son veuvage. La lettre que vous m'avez écrite m'a donné le droit de parler du Christ à des idolâtres comme vous. Mais, je vous en conjure, si c'est pour rien que vous avez prononcé le nom du Christ dans votre lettre, que ce ne soit pas pour rien que la mienne vous arrive. Si vous avez voulu vous moquer de moi, craignez celui dont le monde s'est d'abord moqué et qu'il a jugé à sa manière, celui que le monde, aujourd'hui soumis à son empire, attend pour juge; car les sentiments de mon cœur, que j'exprime, comme je le puis, dans cette page, seront un témoignage contre vous; ils vous accuseront devant le tribunal de celui qui *confirmera* ceux qui auront cru en lui, et confondra les incrédules. Que le Dieu unique et véritable vous délivre de toute vanité du siècle et vous convertisse à lui, ô mes bien-aimés frères et seigneurs !

(1) Saint Augustin appelle les citoyens de Madaure ses pères, parce que c'est parmi eux, on le sait, qu'il avait été nourri dans l'étude des lettres.

LETTRE CCXXXIII.

Charmante et curieuse lettre de saint Augustin adressée à un philosophe païen. Rien n'est plus attachant que cette façon pacifique et bienveillante de questionner un homme éclairé, encore retenu dans les ombres du polythéisme.

AUGUSTIN A LONGINIEN.

On dit qu'un ancien répétait souvent qu'il est aisé de tout apprendre à ceux qui déjà ne trouvent rien de meilleur que d'être hommes de bien. Longtemps avant ce mot qui est de Socrate, autant que je puisse m'en souvenir, un prophète avait brièvement et tout ensemble enseigné à l'homme à n'aimer rien tant que d'être bon et par où il pouvait le devenir. « Vous aimerez, dit-il, le » Seigneur votre Dieu de tout votre cœur et de toute » votre âme, et de tout votre esprit (1), et vous aimerez » votre prochain comme vous même (2). » On ne peut pas dire que celui qui comprendrait ceci apprendrait facilement le reste, parce que ces commandements renferment tout ce qu'il est utile et salutaire de savoir : il y a beaucoup de doctrines, si toutefois on peut leur donner ce nom, qui sont ou inutiles ou dangereuses. Le Christ lui-même nous déclare que ces deux commandements comprennent la loi et les prophètes. Je crois avoir vu dans vos entretiens avec moi, comme dans un mi-

(1) Deutéronome VI.
(2) Lévites, XIX, 18.

voir, que par-dessus tout vous désirez être homme de bien ; j'ose donc vous demander comment vous croyez qu'on doive adorer le Dieu qui est meilleur que tout, et d'où découle ce qu'il y a de bon dans l'âme humaine : Quant à l'obligation d'adorer Dieu, je sais que vous n'en doutez pas. Je vous demande aussi ce que vous pensez du Christ. Je me suis aperçu que vous n'en faisiez pas peu de cas ; mais croyez-vous qu'on ne puisse arriver à la vie heureuse que par la voie qu'il a tracée? Refusez-vous ou différez-vous seulement d'entrer dans cette voie ? Y a-t-il, selon vous, un autre chemin ou d'autres chemins pour arriver à cette vie qui doit être le principal objet de nos vœux? Voilà ce que je désire savoir, sans mériter, j'espère, un reproche d'indiscrétion. Car je vous aime à cause du précepte que j'ai rappelé plus haut, et j'ai sujet de croire que vous m'aimez : entre gens qui se témoignent d'affectueux sentiments, quoi de plus profitable que de se demander et de chercher ensemble par où on peut devenir bon et heureux !

LETTRE CCXXXIV.

Longinien répond avec une tendre vénération et une crainte respectueuse; sa doctrine un peu vague est un néo-platonisme qui pense se donner de l'autorité en invoquant les noms d'Orphée, d'Agès et de Trismégiste.

LONGINIEN A SON VÉNÉRABLE SEIGNEUR ET TRÈS-SAINT PÈRE AUGUSTIN.

Vous ne m'avez pas trouvé indigne d'un de vos divins entretiens; j'en suis heureux, et je me sens comme illuminé par la pure lumière de votre vertu ; mais, en me demandant de répondre à vos questions, en ce temps-ci et sur de telles matières, vous imposez un pesant fardeau et une charge difficile à un homme de mon opinion, à un païen comme moi. Depuis longtemps, il est convenu entre nous (et il le serait chaque jour davantage dans nos lettres) que ma doctrine abonde en préceptes : je ne parle pas seulement de ce qu'on trouve dans Socrate, dans vos prophètes et dans quelques-uns de vos Hébreux, ô véritablement le meilleur des Romains (1)! Mais je parle aussi d'Orphée, d'Agès et de Trismégiste, beaucoup plus anciens que tous ceux-là : ils naquirent aux premiers temps, et les dieux se servi-

(1) Dans la bouche d'un païen du temps de saint Augustin, le nom de romain désignait un chrétien. Dans la bouche des arabes de l'Afrique, *roumi* veut encore dire chrétien. Un vague et lointain souvenir d'un *roumi Kebir* (un grand chrétien) est resté dans la mémoire des arabes du pays d'Hippone.

rent d'eux pour révéler la vérité aux trois parties du monde, avant que l'Europe eût un nom, que l'Asie en reçut un, et que la Libye possédât un homme de bien comme vous l'avez été et le serez toujours. Car, de mémoire d'homme, à moins que la fiction de Xénophon ne vous paraisse une réalité, je n'ai trouvé dans ce que j'ai entendu, lu ou vu, je n'ai trouvé, dis-je, personne (Dieu m'en est témoin), ou s'il en est un, personne après lui, qui, autant que vous, s'efforce de connaître Dieu et puisse aussi facilement y atteindre, par la pureté de l'âme et le renoncement aux choses du corps, par l'espoir d'une belle conscience et par une ferme croyance.

Quant à la voie qui peut y conduire, ce n'est point à moi à répondre, ô mon honorable Seigneur ! C'est bien plus à vous à le savoir et à me l'apprendre à moi-même, sans aucune assistance du dehors. Je n'ai pas encore, je l'avoue, tout ce qu'il faut pour aller jusqu'au siége de ce bien, comme le voudrait mon sacerdoce (1) ; je désire le pouvoir, et je fais mes provisions pour le voyage. Cependant, je vous dirai en peu de mots quelle est la sainte et antique tradition que je garde. La meilleure voie vers Dieu est celle par laquelle un homme de bien, pieux, pur, équitable, chaste, véridique dans ses paroles et ses actions, resté ferme à travers les changements des temps, escorté par les dieux, soutenu par les puissances de Dieu, c'est-à-dire rempli des vertus de l'unique, de l'universel, de l'incompréhensible, de l'ineffable, de l'infatigable créateur, se dirige vers Dieu par les efforts du cœur et de l'esprit : ces vertus de Dieu, c'est ce que vous

(1) Ce mot nous porte à croire que Longinien était prêtre du paganisme.

appelez des anges ou toute autre nature qui vient après Dieu, ou qui est avec Dieu, ou qui vient de Dieu. C'est la voie par laquelle les hommes, purifiés d'après les prescriptions pieuses et les expiations des anciens mystères, hâtent leur course, sans jamais s'arrêter.

Quant au Christ, ce Dieu formé de chair et d'esprit, et qui est le Dieu de votre croyance, par lequel vous vous croyez sûr d'arriver au créateur suprême, bienheureux, véritable, et père de tous, je n'ose ni ne puis vous dire ce que j'en pense : je trouve fort difficile de définir ce que je ne sais pas. Mais comme, en récompense de mon respect pour vos vertus, je le sais, vous daignez depuis longtemps m'aimer, le soin que j'ai de ne pas vous déplaire, à vous toujours si près de Dieu, suffit pour le bon témoignige de ma vie ; vous comprenez sans doute que moi aussi je vous aime, puisque je tiens à régler ma conduite d'après votre jugement sur moi. Avant tout, je vous en prie, pardonnez à ce qui ne conviendrait pas dans les sentiments et les opinions que je vous ai exprimés ; c'est vous qui m'y avez forcé ; daignez m'apprendre ce que vous pensez vous-même sur ces choses ; instruisez-moi par vos saints écrits, « plus doux » que le miel et le nectar, » comme dit le poëte (1). Jouissez de l'amour de Dieu, seigneur mon père, et ne cessez jamais de lui plaire par la sainteté : c'est ce qui doit toujours être.

(1) Ovide, Trist., 5, Eleg., 5.

LETTRE CCXXXV.

Saint Augustin se félicite de voir le débat engagé; il pose des questions précises; Longinien y répondit sans doute, mais nous n'avons pas la suite de cette correspondance d'un intérêt si attachant.

AUGUSTIN A LONGINIEN.

J'ai recueilli le fruit de ma lettre : une réponse de vous. J'y vois commencer entre nous une grande discussion sur une grande chose : c'est ce que je voulais d'abord; Dieu m'aidera à obtenir ce qui me reste à vouloir : l'issue salutaire d'un tel débat. Quant au sentiment qui vous porte à ne rien nier, à ne rien affirmer témérairement sur le Christ, c'est là un tempérament que j'accepte volontiers dans un païen. Je ne refuse pas de satifaire au désir que vous me témoignez de vous instruire auprès de moi sur ces matières; c'est un désir louable et qui plaît à mon cœur. Mais il importe auparavant d'éclaircir ce que vous entendez par les anciens mystères et de dire avec netteté votre pensée à cet égard. « La meilleure voie vers Dieu (ce sont les » expressions de votre lettre) est celle par laquelle un » homme de bien, pieux, équitable, chaste, véridique » dans ses paroles et ses actions, resté ferme à travers » les changements des temps, escorté par les dieux, » soutenu par les puissances de Dieu, c'est-à-dire rempli » des vertus de l'unique, de l'universel, de l'incompré- » hensible, de l'ineffable, de l'infatigable créateur, se » dirige vers Dieu par les efforts du cœur et de l'esprit :

» ces vertus de Dieu, c'est ce que vous appelez des » anges, ou toute autre nature qui vient après Dieu, ou » qui est avec Dieu, ou qui vient de Dieu. » Et vous « ajoutez : C'est la voie par laquelle les hommes, purifiés » d'après les prescriptions pieuses et les expiations des » anciens mystères, hâtent leur course, sans jamais » s'arrêter. »

D'après ces paroles je vois, si je ne me trompe, qu'il vous semble qu'il ne suffit pas, pour aller à Dieu, qu'un homme de bien se rende les dieux favorables par des paroles et des actions pieuses, équitables, pures, chastes, véridiques, et que, sous la protection d'un tel cortége, il marche vers le Créateur de toutes choses, s'il ne se purifie aussi d'après les prescriptions pieuses et les expiations des saints mystères. C'est pourquoi je voudrais savoir ce qui vous paraît devoir être purifié par les cérémonies expiatoires en celui qui, pieux, équitable, pur, véridique dans sa vie, se rend les dieux favorables, et par eux le Dieu unique, le Dieu des dieux; car, s'il a ainsi vécu, il est déjà pur : or, quel besoin peut avoir de cérémonies expiatoires ce qui est sans souillure? C'est là le nœud de la question entre nous; une fois cela résolu, nous verrons les conséquences : L'homme doit-il bien vivre pour mériter d'être purifié par les cérémonies expiatoires, ou bien en a-t-il besoin pour bien vivre? Quelque vertueux que soit un homme, lui faut-il le secours des cérémonies pour arriver à la vie éternelle, qui a sa source en Dieu? La pratique des cérémonies est-elle comme une partie du bien vivre, de sorte que les deux choses n'en fassent qu'une, et que l'une soit comprise dans l'autre. Prenez la peine, je vous en prie, de me marquer dans une lettre quel est

votre sentiment sur chacune de ces quatre questions; il est important de s'entendre d'abord là-dessus, avant d'aller plus loin : Il ne faut pas que je travaille à réfuter beaucoup de choses que vous ne pensez pas peut-être, et que je perde inutilement un temps précieux. Je ne prolongerai pas davantage cette lettre, afin qu'une prompte réponse de vous me permette de passer à autre chose.

LETTRE CCXXXVI.

Deutérius était évêque de Césarée; saint Augustin lui dénonce et lui renvoie un sous-diacre convaincu de manichéisme. Il expose en peu de mots la doctrine des manichéens, en expliquant ce qu'on appelait parmi eux les auditeurs et les élus.

AUGUSTIN A SON VÉNÉRABLE SEIGNEUR DEUTÉRIUS, SON VÉNÉRABLE FRÈRE ET COLLÈGUE, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

J'ai pensé que je ne pouvais rien faire de mieux que d'écrire à votre sainteté, de peur que, par la négligence des pasteurs, l'ennemi ne ravage le troupeau de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans votre province, car l'ennemi ne cesse de tendre des pièges aux âmes rachetées à un si grand prix. Il a été prouvé auprès de nous qu'un sous-diacre de Malliana, appelé Victorin, est manichéen, et que, depuis longtemps, il cache sous le voile de l'état ecclésiastique de sacriléges erreurs! c'est un homme qui touche déjà à la vieillesse; il est si bien découvert que, interrogé par moi-même, il a tout avoué sans qu'il ait

fallu des témoins pour le convaincre ; ceux à qui Victorin avait fait d'imprudentes confidences étaient du reste si nombreux, qu'il y aurait eu de sa part, je ne dis pas impudence, mais folie, à essayer des dénégations. Il a avoué qu'il était *auditeur* parmi les Manichéens et non point *élu*.

Ceux qu'on appelle auditeurs parmi eux se nourrissent de viande, cultivent les champs, et, s'ils le veulent, se marient; les élus ne font rien de tout cela. Les auditeurs s'agenouillent devant les élus en les suppliant de leur imposer les mains; ce n'est pas seulement aux prêtres, aux évêques, aux diacres qu'ils le demandent, c'est à tous les élus, quels qu'ils soient. Ils adorent et prient avec eux le soleil et la lune, jeûnent avec eux le dimanche, et croient avec eux tous les blasphèmes qui rendent si détestable la secte des manichéens. Ils nient que le Christ soit né d'une vierge; ils disent que la chair dont il était revêtu n'était pas véritable, que la Passion n'a donc pas été véritable et que par conséquent il n'y a pas eu de résurrection. Ils blasphèment les patriarches et les prophètes; ils prétendent que la loi donnée par Moïse le serviteur de Dieu, ne vient pas du vrai Dieu mais du prince des ténèbres. Ils croient que non-seulement les âmes des hommes mais encore les âmes des bêtes sont la substance de Dieu et qu'elles sont des portions de Dieu. Ils disent que le Dieu bon et véritable a eu à combattre avec la nation des ténèbres, qu'il a mêlé une partie de lui-même avec le prince des ténèbres, que ses élus dans leur nourriture ainsi que le soleil et la lune, purifient et dégagent en l'absorbant, cette partie souillée et captive; ils ajoutent que ce qui ne sera pas purifié, lorsque viendra la fin du monde, sera

enchaîné et soumis à une peine éternelle. Ainsi donc, selon la doctrine des manichéens, non-seulement Dieu est susceptible d'altération, de corruption et de souillure, puisqu'une portion de lui-même a pu être réduite à une situation pareille, mais Dieu est impuissant, d'ici à la fin des siècles, à s'arracher à ce poids d'impureté et de misère.

Voilà les blasphèmes intolérables que cet homme, déguisé en sous-diacre catholique, croyait et même enseignait autant qu'il le pouvait, car c'est en enseignant qu'il s'est découvert : il s'est confié à des gens qu'il croyait disposés à se laisser instruire. Après être convenu qu'il était auditeur manichéen, il m'a prié de le ramener dans la voie de la vérité catholique ; mais, je l'avoue, sa dissimulation sous le voile de la cléricature m'a fait horreur, et j'ai cru devoir le chasser de la ville après l'avoir puni. Je n'aurais pas assez fait si je ne vous avais averti moi-même ; il faut qu'on sache que cet homme a été dégradé comme il le méritait : personne ne doit se laisser tromper par ses discours. Qu'on ne l'admette à la pénitence comme il le demande, que s'il vous fait connaître les manichéens qui seraient cachés soit à Malliana, soit dans la province.

LETTRE CCXXXVII.

On trouvera dans cette lettre des détails sur les manichéens et surtout sur les priscillianistes ; ceux-ci avaient érigé le mensonge en précepte pour mieux cacher leur véritable doctrine ; saint Augustin parle d'un hymne faussement attribué à Jésus-Christ, et que l'Église a rejeté. Nous croyons que Cérétius était un évêque des Gaules.

AUGUSTIN A SON BIENHEUREUX SEIGNEUR CÉRÉTIUS, SON VÉNÉRABLE FRÈRE ET COLLÈGUE, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

Après avoir lu ce que votre sainteté m'a envoyé, il me paraît qu'Argirius s'est jeté dans le priscillianisme sans le savoir et comme s'il eût ignoré que le priscillianisme existât, ou bien qu'il est tout à fait engagé dans les liens de cette hérésie. Car je ne doute pas que ces écrits ne viennent des priscillianistes. Mais, au milieu de tant d'occupations, je n'ai pu lire qu'un seul de ces deux écrits. Je ne sais comment l'autre s'est égaré et n'a pu être retrouvé malgré de soigneuses recherches.

L'hymne qu'on dit être de Notre-Seigneur Jésus-Christ et dont vous vous êtes fort ému, est mis au nombre des écritures apocryphes ; ces écritures n'appartiennent point particulièrement aux priscillianistes ; d'autres hérétiques en font usage pour autoriser leurs erreurs ; dans la diversité de leurs doctrines, représentée par la diversité des hérésies, les sectes puisent ensemble dans ces écritures, surtout les sectes qui ne reçoivent ni l'ancienne loi ni les prophètes canoniques, car elles nient que ces

livres concernent le Dieu bon et le Christ son Fils : tels sont les manichéens, les marcionites et d'autres à qui ce damnable blasphème a convenu. Et même dans les Ecritures canoniques du Nouveau-Testament, c'est-à-dire dans les véritables livres des Evangiles et des apôtres, ils ne reçoivent pas tout mais ils prennent ce qu'ils veulent : ils choisissent et rejettent à leur gré. Ils marquent dans ces livres ce qui leur paraît favorable à leurs erreurs, et tiennent pour faux tout le reste. Certains manichéens rejettent le livre canonique intitulé : *les Actes des Apôtres*. Ils craignent d'y rencontrer la vérité, lorsqu'il y est parlé de l'envoi du Saint-Esprit promis par Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ils trompent les hommes ignorants avec le nom de ce divin Esprit dont ils sont complétement éloignés ; dans leur aveuglement prodigieux, ils prétendent que cette promesse du Seigneur s'est accomplie dans Manichée leur hérésiarque. C'est ce que font aussi les hérétiques appelés cathaphriges ; ils disent que le Saint-Esprit que le Seigneur a promis est venu par je ne sais quels insensés, Montan et Priscille, dont ils font leurs prophètes.

Les priscillianistes acceptent tous les livres, les canoniques comme les apocryphes ; mais ils détournent le sens de tout ce qui les condamne, et leurs explications menteuses sont tantôt d'une habileté rusée, et tantôt ridicules et niaises. Lorsqu'ils se trouvent en présence de gens qui ne sont point de leur secte, ils donnent des interprétations auxquelles ils ne croient pas du tout ; autrement ils seraient catholiques ou du moins peu éloignés de la vérité, parce qu'en pareil cas c'est le sens catholique qu'ils cherchent ou qu'ils paraissent vouloir chercher dans les écritures apocryphes ; mais, entre

eux, les priscillianistes ont d'autres sentiments; ils n'osent les produire publiquement parce qu'ils sont criminels et détestables : c'est sous le voile de la foi catholique qu'ils se cachent, et c'est la foi catholique qu'ils ont l'air de professer devant ceux qu'ils redoutent. Il pourrait se rencontrer des hérétiques plus immondes peut-être, mais il n'en est pas de comparables pour la tromperie. D'autres mentent par un fond de vice humain, par habitude ou infirmité morale; mais ceux-là mentent par précepte ; il est commandé de mentir avec serment pour cacher leur vraie doctrine. Ceux qui ont appartenu à leur secte et que la miséricorde de Dieu en a délivrés, citent les termes mêmes de ce précepte des priscillianistes :

Jurez, parjurez-vous, ne révélez pas le secret (1).

Pour mieux reconnaître que leurs interprétations des écritures apocryphes sont fort différentes de celles dont ils font parade devant les catholiques, on n'a qu'à voir par quelles raisons ils leur attribuent une autorité divine, et, ce qui est plus coupable encore, les mettent même au-dessus des livres canoniques. Voici leurs propres paroles dans l'écrit que j'ai sous les yeux : « Hymne du Seigneur qu'il dit en secret aux saints » apôtres ses disciples, parce qu'il est écrit dans l'Evan- » gile : *Après avoir dit un hymne, il s'en alla sur la* » *montagne* (2); cet hymne n'a pas trouvé place dans » le Canon à cause de ceux qui jugent selon eux-mêmes » et non point selon l'esprit et la vérité de Dieu ; c'est » pourquoi il est écrit : *Il est bon de cacher le secret du*

(1) Jura, perjura, secretum prodere noli.
(2) Saint Matthieu, XXVI, 30.

» *roi, mais il est glorieux de révéler les œuvres de* » *Dieu* (1). » Voilà la grande raison pour laquelle cet hymne n'est pas dans le Canon : c'est qu'il faut cacher le secret du roi à ceux qui jugent selon la chair et non selon l'esprit et la vérité de Dieu. Les Ecritures canoniques ne se rapportent donc pas au secret du roi qui doit être caché à ceux-ci; elles sont donc réservées pour ceux qui jugent selon la chair et non point selon l'esprit et la vérité de Dieu. Cela veut-il dire autre chose, sinon que les saintes Ecritures canoniques ne sont pas conformes à l'esprit de Dieu et n'appartiennent pas à la vérité de Dieu? Qui peut entendre de tels blasphèmes? qui peut supporter l'horreur d'une si grande impiété? Et si les Ecritures canoniques sont comprises spirituellement par les spirituels, charnellement par les charnels, pourquoi cet hymne n'est-il pas dans le Canon? Les spirituels et les charnels l'auraient entendu chacun à leur manière.

Ensuite pourquoi les priscillianistes s'efforcent-ils d'interpréter le même hymne selon les Ecritures canoniques? s'il n'est pas dans les Écritures canoniques, parce que ces Ecritures sont pour les charnels, cet hymne a donc été écrit pour les spirituels; alors comment un hymne qui ne regarde pas les charnels est-il expliqué d'après des Ecritures qui ne regardent que les charnels eux-mêmes? Ainsi, par exemple, on chante et on dit dans cet hymne : « Je veux délier et veux être dé» lié; » d'après le sens des priscillianistes, Notre-Seigneur Jésus-Christ nous a dégagés des liens du monde pour que nous ne retombions plus sous leur poids

(1) Tobie, XII, 7.

nous n'avons pas appris autre chose dans les Ecritures canoniques. C'est ce que nous trouvons dans ces mots du Psalmiste : « Vous avez rompu mes liens, » et dans ces autres mots : « Le Seigneur délie les cap- » tifs. » L'Apôtre dit à ceux qui sont délivrés de leurs chaînes : « Soyez donc fermes, et ne retombez pas sous » le joug de la servitude (1). » Et l'apôtre Pierre a dit : « Si après avoir été retirés de la corruption du monde » par la connaissance de Jésus-Christ Notre-Seigneur » et notre Sauveur, ils se laissent vaincre en s'y enga- » geant de nouveau, leur dernier état devient pire que » le premier (2) : » par là saint Pierre nous montre qu'une fois affranchis des liens du monde, nous ne devons plus nous y laisser reprendre. Comme donc tout cela se trouve et s'enseigne dans le Canon, soit d'après les passages qu'on vient de lire, soit d'après beaucoup d'autres, pourquoi les priscillianistes trouvent-ils obscures les paroles de cet hymne et pourquoi prétendent-ils qu'il n'est pas dans le Canon, de peur que le sens de ces paroles ne se révèle aux charnels ? Ce qui leur paraît voilé dans cet hymne, est tout à fait mis à découvert dans le Canon. Il est bien plus à croire que ce n'est pas ce sens-là qui exprime leur sentiment véritable, mais qu'il en est un autre qu'ils craindraient de révéler devant nous.

Si ces paroles signifiaient que le Seigneur nous a dégagés des liens du monde pour que nous ne retombions plus sous leur poids, il ne dirait pas : « Je veux » délier et veux être délié, » mais, je veux délier et

(1) Aux Galates, v, 1.
(2) II. saint Pierre, II, 20.

je ne veux pas que ceux que j'aurai déliés soient de nouveaux captifs. Si le Seigneur représentait ici dans sa personne ses membres, c'est-à-dire ses fidèles comme dans ces paroles : « J'ai eu faim et vous m'avez donné » à manger, » il dirait plutôt : je veux être délié et ne veux plus être lié. Prétendra-t-on que le Seigneur délie et qu'il est délié, parce que le chef délie et que les membres sont déliés, comme quand il criait à Saul du haut du ciel : « Saul, Saul, pourquoi me persécutez- » vous ? » D'abord cela n'a pas été dit par celui dont j'examine le sentiment; mais l'eût-il dit, nous lui répondrions comme tout à l'heure : nous lisons, nous comprenons ces mêmes choses dans les Ecritures canoniques; c'est par là que nous les appuyons, c'est par là que chaque jour nous les prêchons. Pourquoi donc prétendre que cet hymne n'a pas été mis dans le Canon pour le dérober aux charnels, puisque ce qui s'y rencontre obscurément, se trouve dans le Canon avec toute la clarté possible? Leur démence ira-t-elle jusqu'à dire que dans cet hymne le secret du roi est caché aux spirituels, mais que dans le Canon il se révèle aux charnels?

La même chose peut se dire de ces autres paroles du même hymne : « Je veux sauver et veux être sauvé. » Si, d'après l'interprétation des priscillianistes, ces paroles signifient que le Seigneur nous sauve par le baptême, et que nous sauvons, c'est-à-dire que nous gardons en nous l'esprit qui nous a été donné par le baptême, ne trouvons-nous pas le même sens dans ce passage de l'Ecriture canonique : « Il nous a sauvés par l'eau de la régé- » nération, » et dans cet autre passage : « N'éteignez » point l'esprit. » Comment donc peut-on dire que cet hymne n'est pas dans le Canon, de peur que les charnels

ne le connaissent, puisque ce qui se trouve obscurément dans l'hymne brille d'une vive clarté dans le Canon? Mais en voici la raison : c'est que les priscillianistes cachent leur propre sentiment à l'aide de l'interprétation qu'ils produisent devant ceux qui ne sont pas de leur secte. Tel est leur aveuglement, qu'en expliquant cet hymne qui, selon eux, n'est pas dans le Canon de peur que le secret du roi ne soit révélé aux charnels, ils se servent de paroles tirées du Canon lui-même.

Si, comme ils le disent, ces paroles de l'hymne : « Je » veux être engendré » ont le même sens que ce passage de l'épître canonique de l'apôtre Paul : « Vous que j'en- » fante une seconde fois, jusqu'à ce que le Christ soit » formé en vous ; » si ces paroles de l'hymne : « Je » veux chanter » ont le même sens que ce passage d'un psaume canonique : « Chantez au Seigneur un cantique » nouveau ; » si ces paroles de l'hymne : « Dansez tous » ont le même sens que ce passage d'un cantique évangélique : « Nous avons chanté pour vous et vous n'avez » pas dansé (1) ; » si ces paroles de l'hymne : « Je veux » gémir, frappez tous votre poitrine, » ont le même sens que ce passage d'un cantique évangélique : « Nous avons » gémi devant vous et vous n'avez point pleuré (2) ; » si ces paroles de l'hymne : « Je veux payer et être payé, » ont le même sens que ces passages des épîtres canoniques : « Que le Christ habite dans vos cœurs par la foi (3), » « Vous êtes le temple de Dieu, et l'esprit de Dieu habite » en vous (4) ; » si ces paroles de l'hymne : « Je suis une

(1) Saint Matthieu, XI, 17.
(2) Saint Matthieu, XI, 17.
(3) Aux Éphésiens, III, 17.
(4) I. aux Corinthiens, III, 16.

» lampe pour vous qui me voyez, » ont le même sens que ce passage d'un psaume canonique : « Nous verrons » la lumière dans votre lumière (1); si ces paroles de l'hymne : « Je suis la porte pour quiconque veut y » frapper, » ont le même sens que ce passage d'un psaume canonique : « Ouvrez-moi les portes de la jus- » tice; quand je serai entré, je louerai le Seigneur (2), » et ce passage d'un autre psaume : « Portes, ouvrez-vous; » ouvrez-vous, portes éternelles, et le roi de gloire en- » trera (3); » si ces paroles de l'hymne : « Vous qui » voyez ce que je fais, ne parlez pas de mes œuvres, » ont le même sens que ce passage du livre de Tobie : « Il » est bon de cacher le secret du roi, » pourquoi dit-on que cet hymne n'est pas dans le canon, afin que le secret du roi demeure caché aux charnels, puisque ce qui est marqué obscurément dans l'hymne l'est si clairement dans le canon? Je réponds encore que ces interprétations publiques ne sont pour les priscillianistes qu'une manière de cacher leur véritable sentiment : les paroles de cet hymne, qu'ils feignent d'entendre dans un sens catholique, renferment ce qu'ils craindraient de montrer à d'autres que leurs partisans.

Ce serait trop long de tout suivre ainsi jusqu'à la fin. D'après ce que je viens de dire, il est très-aisé d'examiner le reste, et de voir que ce qu'il y a de bon dans l'explication de cet hymne se trouve aussi dans le Canon. En soutenant que cet hymne est séparé du Canon, pour dérober aux charnels le secret du roi, ces hérétiques n'ont

(1) Psaume XXXV, 10.
(2) Psaume CXVII, 19
(3) Psaume XXIII, 7.

pas donné une raison, mais ils ont usé de subterfuges. Ce n'est pas à tort que nous croyons que le but de leurs interprétations n'est pas d'expliquer ce qu'ils lisent, mais plutôt de couvrir ce qu'ils pensent. Cela n'a rien d'étonnant, puisqu'ils disent que le Seigneur Jésus lui-même parlant, non-seulement par la bouche des prophètes, des apôtres et des anges, mais encore par la sienne propre, a plutôt trompé les hommes qu'il ne leur a enseigné la vérité. Ils attribuent une autorité divine à cet hymne, dont l'auteur fait dire à Jésus-Christ : « J'ai trompé en toutes choses par la parole, et ne me » suis trompé en rien. » Mais répondez-moi, si vous le pouvez, éminents spirituels, répondez-moi : où irons-nous, qui écouterons-nous, qui croirons-nous, dans les promesses de qui mettrons-nous notre espérance, si le Christ, le maître tout-puissant, le Fils unique et le Verbe de Dieu le Père, a trompé en toutes choses par la parole? — Qu'ai-je à parler plus longtemps de ces misérables dont les discours ne sont que vanité et mensonge? Ils se sont d'abord séduits eux-mêmes; puis ils ont cherché à en séduire d'autres, prédestinés comme eux à la mort éternelle, et ils les ont associés à leur œuvre de perdition. J'ai répondu à votre sainteté beaucoup plus tard que je n'aurais voulu, et plus longuement que je ne croyais. Vous faites très-bien de prendre garde aux loups ; mais, avec le secours du Seigneur des pasteurs, mettez votre soin et votre vigilance à guérir les brebis qui déjà auraient pu recevoir les atteintes de l'ennemi.

LETTRE CCXXXVIII.

Un arien d'un rang élevé, appelé Pascence, avait demandé à saint Augustin de conférer avec lui sur la Sainte Trinité ; il y eut à Carthage entre ce personnage et l'évêque d'Hippone une discussion qui n'eut pas de suite, parce que, contrairement à ce qui était convenu, Pascence ne voulut point consentir que des greffiers recueillissent les paroles de la conférence. Pascence, malgré sa haute dignité, n'était probablement pas un homme fort sérieux, et, de plus, n'était pas très-sincère ; il ne craignit pas de dire qu'il avait vaincu Augustin et que l'évêque d'Hippone n'avait point osé exposer sa foi devant lui. Saint Augustin lui écrivit la lettre qu'on va lire ; on admirera la douce habileté de ses formes envers un homme qui méritait peu de ménagements ; et d'ailleurs il ne lui fait grâce de rien. Il expose sa foi, qui est celle de l'Église, sur le mystère du Dieu en trois personnes.

AUGUSTIN A PASCENCE.

D'après votre demande et vos instances, comme vous pouvez vous en souvenir, et aussi par considération pour votre âge et votre rang, j'avais voulu conférer de vive voix avec vous, Dieu aidant, sur la foi chrétienne. Mais, après dîner, revenant sur ce qui avait été convenu le matin, vous refusâtes de permettre que des greffiers recueillissent nos paroles. J'apprends que vous dites que je n'ai pas osé vous exposer ma foi ; il ne faut pas que je vous laisse continuer à parler de la sorte. Voici une lettre que vous lirez et que vous ferez lire à qui vous voudrez : vous y répondrez comme vous l'entendrez, car il n'est pas juste de vouloir juger d'un autre et de ne pas vouloir soi-même être jugé.

Pour savoir qui de nous deux manquait de confiance dans la vérité de sa foi, il suffit de se rappeler les con-

ventions que vous n'avez pas voulu exécuter ; il faut voir qui de nous deux voulait parler, mais craignait que sa parole ne restât, qui de nous deux voulait que la conférence fût mise par écrit, afin de mettre les lecteurs en mesure de porter leur jugement, et afin que ni vous ni moi ne pussions, par oubli ou irritation, contester rien de ce qui aurait été dit. C'est par là, en effet, que les disputeurs, plus épris de la contradiction que de la vérité, ont coutume de couvrir leur mauvaise défense. C'est ce qui n'aurait pu être dit ni par vous ni par moi, ni de vous ni de moi, si, fidèle à nos précédentes conventions. vous aviez permis que nos paroles fussent recueillies et consignées : cette précaution était d'autant plus nécessaire que vous avez varié dans votre croyance chaque fois que vous l'avez énoncée : vous ne l'avez pas fait assurément par tromperie, mais par pur oubli.

Vous avez commencé par dire que vous croyez « en
» Dieu le Père, tout-puissant, invisible, non engendré,
» que rien ne peut contenir, et en Jésus-Christ son fils,
» Dieu comme lui, né avant les siècles, par lequel tout a
» été fait, et au Saint-Esprit. » Je vous répondis que rien de tout cela n'était contraire à ma foi, et que si vous l'écriviez, je pouvais y souscrire ; il arriva alors, je ne sais comment, que vous prîtes du papier pour consigner de votre propre main ce que vous veniez de dire. Vous me le donnâtes à lire, mais je m'aperçus que vous aviez supprimé le mot « père » dans cette phrase : « le Dieu
» tout-puissant, invisible, non engendré et qui n'est pas
» né. » Je vous le fis remarquer, et vous remîtes le mot « père » assez promptement. Ces mots « que rien ne
» peut contenir » avaient été aussi omis sur le papier, mais je ne m'arrêtai pas là dessus.

Je vous dis que j'étais prêt à souscrire encore à ces mots, comme faisant partie de l'expression même de ma foi ; mais auparavant, pour ne pas oublier ce qui m'était venu à l'esprit, je vous demandai si on lisait quelque part, dans les divines Ecritures, ces mots : « Le Père » non engendré. » Je fis cela, parce que, au commencement de notre conférence, mon frère Alype, et non pas moi, ayant prononcé les noms d'Arius et d'Eunome, et vous ayant demandé auquel des deux s'attachait Auxentius, qui avait reçu de vous de grandes louanges, vous vous écriâtes que vous anathématisiez Arius et Eunome ; et aussi vous nous demandâtes d'anathématiser de notre côté ὁμοῦσιον, comme s'il y avait eu un homme de ce nom, de la même manière qu'on s'est appelé Arius et Eunome. Vous nous pressiez vivement de vous montrer ce mot dans les Ecritures ; et, ce mot une fois trouvé, vous communiqueriez aussitôt avec nous. Nous vous répondions que nous parlions latin, que ce mot était grec, et qu'avant de vouloir qu'on le montrât dans les Livres saints, il fallait d'abord en chercher l'exacte signification. Vous, au contraire, répétant toujours le même mot, comme si vous eussiez agité une arme contre nous, vous nous disiez que nos pères s'en étaient servis dans leurs conciles, et vous nous pressiez de plus en plus de vous montrer ὁμοῦσιον dans les Livres saints, quoique nous vous répétassions que notre langue n'étant pas la langue grecque, il importait d'abord de se fixer sur le sens de ce mot ; car la chose, et non pas le mot même, pouvait peut-être se trouver dans les divines Ecritures. Il faudrait avoir un bien grand penchant à la contradiction, pour disputer sur le mot quand on convient de la chose.

C'est donc ainsi que je m'étais montré tout prêt à souscrire à ce que vous aviez d'abord énoncé de votre foi, car je n'y trouvais rien de contraire à la mienne ; je vous avais demandé si, dans les divines Ecritures, il était dit que « le Père ne fût pas engendré ; » vous me répondites que cela se trouvait dans les Livres saints, et je vous demandai instamment de me le faire voir. Alors, un de ceux qui étaient présents, et qui, autant que je peux le comprendre, partageait vos sentiments, me dit : « Quoi donc ? vous dites que le Père a été engen-» dré? » — « Non, » lui répondis-je. — « Si donc, » reprit-il, le Père n'a pas été engendré, il est donc non » engendré. » — « Vous voyez donc, lui répondis-je, » qu'il peut se faire qu'on rende parfaitement raison » d'une chose dont le mot même ne se rencontrerait » pas dans les divines Ecritures. Lors même que nous » ne trouverions pas dans les divins Livres le mot » ὁμοῦσιον, qu'on veut nous obliger d'y trouver, il pour-» rait donc se faire qu'on y découvrît la chose qu'on » aurait eu raison d'exprimer par ce mot. »

Je demeurai attentif à ce que vous alliez juger à propos de me répondre, et vous dites que c'était bien que le Père ne fût point appelé « non engendré » dans les saintes Ecritures, et qu'on avait voulu lui épargner l'injure de ce mot. — « Donc, lui dis-je, il vient d'être fait » injure à Dieu, et cela de votre propre main. » Et vous convintes que vous n'auriez pas dû dire cela. Je vous prévins que si ce mot vous paraissait une injure à Dieu, vous deviez l'effacer sur le papier où vous l'aviez écrit ; vous fîtes réflexion que cela pouvait se dire et se défendre, et vous voulûtes maintenir ce qui était écrit. Je répétai que quand même le mot ὁμοῦσιον ne se trouverait

pas dans les Livres saints, il pourrait se faire qu'il eût été justement employé dans l'affirmation d'un point de doctrine, de même qu'il faut soutenir que le Père est « non engendré, » quoique le mot ne se rencontre point dans nos Ecritures. Vous m'enlevâtes alors le papier que vous m'aviez donné et vous le déchirâtes. Nous convînmes qu'après midi, il y aurait des greffiers pour recueillir nos paroles, et que nous traiterions ensemble ces questions, le mieux que nous pourrions.

Nous vînmes, comme vous savez, à l'heure dite, et nous amenâmes des greffiers ; nous attendîmes que les vôtres fussent présents. Vous nous exposâtes de nouveau votre foi, et dans vos paroles je n'entendis pas les mots de Père « non engendré. » Je crois que vous pensiez à ce qui avait été dit le matin, et que vous vouliez vous mettre sur vos gardes. Vous me demandâtes ensuite que, de mon côté, je vous exposasse ma foi. Vous rappelant alors ce qui avait été convenu le matin, je vous priai de laisser écrire ce que vous aviez dit ; vous vous écriâtes que je cherchais à vous surprendre, et que c'était pour cela que je voulais garder vos paroles par écrit. Je n'aimerais pas à me souvenir de ce que je vous répondis, et plût à Dieu que vous ne vous en souvinssiez pas vous-même ! Je n'ai pas manqué toutefois au respect que je dois à votre rang, et je n'ai pas pris pour une injure une chose que vous m'avez dite, non pas qu'elle fût vraie, mais parce que vous aviez le pouvoir de me parler ainsi Cependant, quoique je me sois borné à dire tout bas : « se » peut-il que nous cherchions à vous surprendre? » je vous prie de me le pardonner.

Vous répétâtes de nouveau votre profession de foi d'une voix plus haute, et, dans vos paroles, je n'enten-

dis pas les mots de « Dieu le Fils, » ce que vous n'aviez jamais omis précédemment. Je redemandai encore, mais modestement, que nos paroles fussent recueillies selon nos premières conventions, et je m'appuyai sur ce qui se passait en ce moment même : je vous fis observer que vous ne pouviez pas retenir dans votre mémoire les mots auxquels vous étiez le plus accoutumé, ni les répéter sans omettre quelque chose de nécessaire, et qu'à plus forte raison, ceux qui nous entendaient ne pourraient pas se rappeler nos paroles, de façon à être juges entre nous, quand vous ou moi nous voudrions revenir sur ce que nous aurions dit : en pareil cas, les greffiers n'auraient qu'à lire pour trancher la question. Ce fut alors que vous dites avec dépit « qu'il eût mieux valu » que vous ne m'eussiez jamais connu que de réputa- » tion, parce que vous me trouviez bien inférieur à ce » que la renommée vous avait dit de moi. » Je vous fis souvenir qu'étant allé vous saluer avant le dîner, je vous avais répondu au sujet de cette renommée dont vous me parliez tant, qu'elle mentait sur mon compte, et vous me dites que là dessus je disais vrai. Ainsi donc, comme il vous a été parlé diversement de moi de deux côtés différents, et que ma renommée vous a tenu un langage, et moi un autre langage, je dois me réjouir que ce ne soit pas elle, mais moi que vous ayez trouvé véridique. Toutefois, il est écrit « que Dieu seul est véritable, et » que tout homme est menteur (1), » et je crains ici d'avoir parlé témérairement de moi-même, car lorsque nous sommes véridiques, nous ne le sommes point en nous et par nous-mêmes : la vérité est sur nos

(1) Aux Romains, III, 4.

lèvres, quand le Dieu qui seul est véritable parle dans ses serviteurs.

Si vous reconnaissez que les choses se sont passées comme je viens de les raconter, vous voyez que vous ne devriez pas publier partout que je n'ai pas osé vous exposer ma foi ; c'est vous qui n'avez pas voulu exécuter nos conventions ; et comment vous, un si grand personnage, vous qui, par fidélité à la république, ne craignez pas les outrages des intendants, craignez-vous, pour la foi que vous devez au Chist, les surprises des évêques? Vous aviez désiré que des hommes en dignité assistassent à notre conférence ; je m'étonne que vous ayez refusé de laisser écrire par des greffiers ce que vous n'auriez pas craint de dire devant d'illustres témoins. Ne pensez-vous pas que les hommes se persuaderont difficilement que ce soit par l'appréhension de nos surprises que vous n'ayez pas consenti à laisser recueillir vos paroles? Ne dira-t-on pas que vous vous êtes souvenu du mot écrit de votre main avant le dîner, et par lequel vous avez été arrêté, et que vous avez réfléchi qu'il est plus aisé de déchirer un papier que d'effacer ce que des greffiers ont écrit? Si vous prétendiez que les choses se fussent passées autrement que je les ai racontées, ou bien vous seriez trompé par votre mémoire, car je n'ose pas dire que vous mentiriez, ou bien ce serait moi qui me tromperais ou qui mentirais. Vous voyez combien j'avais raison de dire qu'il fallait recueillir et consigner ce qui touche surtout à d'aussi importantes choses, et combien vous aviez eu raison vous-même d'accepter cela : mais les terreurs de l'après-midi ont rompu les conventions du matin.

Écoutez maintenant ce qui fait ma foi : plaise à la

puissante miséricorde de Dieu que je dise ce que je crois, de façon à ne blesser ni la vérité ni vous-même. Je déclare tout haut que je crois en Dieu le Père tout-puissant, et je dis qu'il est éternel de cette éternité, de cette immortalité qui appartient à Dieu seul ; je crois cela de son Fils unique dans la forme de Dieu, et du Saint-Esprit, qui est l'esprit de Dieu le Père et de son Fils unique. Mais parce que, dans la plénitude des temps, le Fils unique de Dieu le Père, Jésus-Christ Notre-Seigneur et notre Dieu, a pris la forme de serviteur pour notre salut, il est parlé de lui dans les Écritures, tantôt selon la forme de serviteur, tantôt selon la forme de Dieu. Ainsi, par exemple, chacun des deux passages suivants offre un sens particulier ; en parlant de lui selon la forme de Dieu, Jésus-Christ a dit : « Mon Père et moi nous ne sommes qu'un ; » en parlant de lui selon la forme de serviteur, il a dit : « Mon » Père est plus grand que moi. »

Ce n'est pas seulement au Père, c'est aussi au Fils, comme participant à la nature Divine, et au Saint-Esprit que nous appliquons ces paroles de l'Apôtre sur Dieu : « Il a seul l'immortalité, » « à l'invisible, à » Dieu seul honneur et gloire, » et d'autres passages dans ce sens ; car le Père, le Fils et le Saint-Esprit ne sont qu'un seul Dieu, un seul et véritable Dieu, le seul immortel par sa substance tout à fait immuable. S'il est écrit des deux sexes que leur union ne fait qu'un même corps, et s'il est écrit de l'esprit de l'homme, qui n'est pas comme celui du Seigneur, que celui qui s'unit au Seigneur est un même esprit avec lui (1),

(1) I. aux Corinthiens, VI, 16, 17.

combien plus encore dirons-nous que Dieu le Père dans le Fils, Dieu le Fils dans le Père, et Dieu l'Esprit du Père et du Fils ne sont qu'un même Dieu? Nous ne trouvons ici qu'une même nature, et dans les passages précédemment cités, quoiqu'il s'agisse de l'union entre des choses différentes, l'Écriture parle d'un « même esprit et d'un même corps. »

L'union d'une âme et d'un corps ne fait qu'un seul homme; pourquoi l'union du Père et du Fils ne feraitelle pas un seul Dieu, puisqu'ils sont inséparables et que l'âme et le corps ne le sont pas? Le corps et l'âme ne sont qu'un seul homme, quoique le corps et l'âme soient bien distincts; pourquoi le Père et le Fils ne feraient-ils pas qu'un seul Dieu, puisque le Père et le Fils ne sont qu'un, d'après le mot de celui qui est la Vérité elle-même : « Mon Père et moi nous ne sommes qu'un?» L'homme intérieur et l'homme extérieur ne sont pas une même chose; l'extérieur n'est pas de la même nature que l'intérieur, parce que l'homme extérieur c'est le corps, et l'intérieur s'entend uniquement de l'âme raisonnable; les deux cependant ne font pas deux hommes mais un seul : combien plus encore le Père et le Fils ne sont qu'un seul Dieu, puisque le Père et le Fils ne sont qu'un! Leur nature ou substance est la même, et c'est pourquoi il est dit : « Mon Père et moi » nous ne sommes qu'un. » Quoique l'esprit du Seigneur et l'esprit de l'homme soient différents, quand l'un s'unit à l'autre, ils sont un; quoique l'homme intérieur et l'homme extérieur soient différents, leur union ne fait qu'un seul et même homme; à plus forte raison, lorsque le Fils de Dieu a dit : « Mon Père et moi nous » ne sommes qu'un. » faut-il croire que Dieu le Père

et Dieu le Fils ne sont qu'un seul et même Dieu.

L'unité de la foi, de l'espérance et de la charité dans les saints appelés à l'adoption et à l'héritage du Christ, leur donne une même âme et un même cœur en Dieu ; ainsi une même nature de divinité, pour ainsi dire, entre le Père et le Fils, nous oblige à reconnaître que le Père et le Fils, qui sont un, inséparablement un, éternellement un, ne sont pas deux dieux mais un seul Dieu. Car tous ces hommes, devenus des saints, étaient un par leur commune nature qui les faisait hommes, malgré la diversité des volontés, des sentiments et des mœurs ; leur unité sera pleine et parfaite lorsqu'ils parviendront à cette fin suprême où Dieu sera tout en tous. Mais Dieu le Père et son Fils qui est son Verbe, et qui est Dieu en lui et comme lui, demeurent toujours dans une ineffable unité : d'où il résulte bien mieux que ce ne sont pas deux dieux mais un seul et même Dieu.

Il est des hommes de peu d'étendue dans l'intelligence qui veulent avoir, pour chaque mot, des témoignages évidents ; faute de scruter assez soigneusement les Ecritures, lorsqu'ils s'attachent à la défense d'une opinion, ils ne l'abandonnent jamais ou difficilement ; ils désirent bien moins être savants et sages que de passer pour tels ; ce qui, dans le Christ, se rapporte à « la » forme de serviteur, » ils l'appliquent à sa nature divine ; ce qui est dit de la distinction des personnes, ils l'entendent de la nature et de la substance. Notre foi c'est de croire et de confesser que le Père, le Fils et le Saint-Esprit ne sont qu'un seul Dieu, mais que celui qui est le Fils n'est pas le Père, et que celui qui est le Père n'est pas le Fils, et que celui qui est l'Esprit du Père et du Fils n'est ni le Père ni le Fils. Ces désigna-

tions marquent les rapports entre les personnes, et non pas la substance par laquelle les trois personnes ne font qu'un seul Dieu. Car l'idée de Père comprend l'idée de Fils, et l'idée de Fils celle de Père, et quand nous disons Esprit, nous avons l'idée de celui qui souffle.

Mais ces choses ne doivent pas se comprendre dans le sens corporel; il faut nous dépouiller de nos impressions accoutumées pour les considérer en Dieu « qui a le pou-» voir de faire au delà de ce que nous demandons et de ce » que nous pensons (1) ;» si les œuvres de Dieu dépassent notre intelligence, à plus forte raison sa nature elle-même. Le mot esprit ne s'emploie pas seulement pour marquer son rapport avec quelque chose, mais il marque aussi une nature ; tout ce qui est incorporel est appelé esprit dans les Livres saints; ce mot ne convient pas seulement au Père, au Fils et au Saint-Esprit, mais à toute créature capable de raison. Le Seigneur a dit : « Dieu est esprit, et il faut que ceux qui l'adorent, l'ado-» rent en esprit et en vérité ; » il est écrit aussi que « les » esprits sont ses messagers (2), » et il est dit des hommes « qu'ils ne sont que de chair, un esprit qui passe » et ne revient point (3) : » l'Apôtre a dit : « Nul ne sait » ce qui se passe dans l'homme, si ce n'est l'esprit de » l'homme qui est en lui-même. » Il est également écrit : « Qui sait si l'esprit des enfants des hommes » monte en haut et si l'esprit de la bête descend en bas » dans la terre (4)? » L'esprit se prend aussi dans les Ecritures pour une portion de ce qui fait le fond de

(1) Aux Éphésiens, III, 20. — (2) Psaume CIII, 4.
(3) Psaume LXXVII, 44.
(4) Ecclésiaste, III, 21.

l'homme : « que tout ce qui est vous-même, » dit l'Apôtre, « l'esprit, l'âme et le corps, se conserve pour le » jour de Notre-Seigneur Jésus-Christ (1); » et dans un autre endroit : « Si je prie en une langue inconnue, » mon esprit prie, mais mon âme demeure sans fruit. » que ferai-je donc? je prierai en esprit, je prierai avec » mon âme (2). » Mais on dit le Saint-Esprit quand il s'agit du divin esprit qui est celui du Père et du Fils. Il a été dit, dans le sens de la substance, que « Dieu est » esprit; » le Père est esprit, le Fils est esprit, le Saint-Esprit l'est aussi ; ils ne sont pas cependant trois esprits mais un seul ; comme ils ne sont pas trois dieux mais un seul Dieu.

Pourquoi s'étonner? telle est cette paix qui n'est ni la paix ordinaire, ni celle qui est si louable en cette vie et provient de l'union et de la charité des fidèles; c'est la paix de Dieu qui, selon le mot de l'Apôtre, « sur-» passe tout entendement : » cet entendement c'est le nôtre, c'est celui de toute créature capable de raison. Pour reconnaître notre faiblesse, écoutons l'Apôtre lorsqu'il dit : « Mes frères, je ne pense pas avoir atteint où » j'aspire, » « celui qui croit savoir quelque chose ne » sait pas encore comment il faut savoir (3); » conférons sur les divines Ecritures sans esprit de contention; ne cherchons pas vaniteusement à nous vaincre les uns les autres, afin que ce soit plutôt la paix du Christ qui triomphe dans nos cœurs, autant qu'il nous est donné de pouvoir la goûter en ce monde. Songeons à cette

(1) I. aux Thessaloniciens, v, 23.
(2) I. aux Corinthiens, xiv, 15.
(3) I. aux Corinthiens, viii, 2.

paix fraternelle qui de tant d'âmes et de tant de cœurs différents ne font qu'une âme et qu'un cœur en Dieu, et croyons, comme c'est notre devoir, que, dans cette paix de Dieu qui surpasse tout entendement, le Père, le Fils et le Saint-Esprit ne sont pas trois Dieux mais un seul Dieu. Cette union des personnes divines est autant au-dessus de l'union des fidèles ne faisant qu'un cœur et qu'une âme, que la paix de Dieu « qui surpasse tout » entendement, » est au-dessus de la paix évangélique et fraternelle des chrétiens.

Nous appelons le fils de l'homme, le même que nous appelons le Fils de Dieu; ce n'est point à cause de la forme de Dieu dans laquelle il est égal à Dieu le Père, mais à cause de la forme de serviteur par laquelle son père est plus grand que lui. C'est pour cela que nous disons que le Fils de Dieu a été crucifié, non point comme Dieu mais comme homme; non point en restant dans la puissance de sa nature divine, mais en s'abaissant à la faiblesse de la nature humaine.

Maintenant voyez un peu les passages des Ecritures qui nous obligent de ne croire qu'à un seul Dieu, soit qu'on nous interroge séparément sur le Père, le Fils ou le Saint-Esprit, ou bien en même temps sur les trois personnes divines. Il est écrit : « Ecoutez! Israël, le Sei- » gneur notre Dieu est le seul Seigneur : » de qui croyez-vous que cela ait été dit? si c'est seulement du Père, Jésus-Christ n'est pas le Seigneur notre Dieu; or que deviendra alors la parole de celui qui, après avoir touché de la main, s'écriait : « Vous êtes mon Sei- » gneur et mon Dieu. » Le Christ ne l'en a point blâmé; il l'a approuvé au contraire puisqu'il lui a dit : « Vous avez cru en moi, parce que vous m'avez vu. »

Or, si le Fils est Dieu et Seigneur, et si le Père est Dieu et Seigneur, et qu'on dise que ce soient deux Seigneurs et deux Dieux, comment sera-t-il vrai qu'il y ait un seul Seigneur et un seul Dieu ? Si on dit que le Père est le seul Seigneur et que le Fils ne soit pas le seul Seigneur mais seulement le Seigneur, de même qu'il y a plusieurs Dieux et plusieurs Seigneurs, que répondrons-nous à ces paroles de l'Apôtre? « Quoiqu'il y en ait qui » soient appelés Dieux, soit dans le ciel, soit sur la terre, » et qu'ainsi il y ait plusieurs Dieux et plusieurs Sei- » gneurs, il n'y a pour nous qu'un seul Dieu, qui est » le Père, duquel procèdent toutes choses, et qui nous » a faits pour lui ; et il n'y a qu'un seul Seigneur, qui » est Jésus-Christ, par qui toutes choses ont été faites, » comme c'est par lui que nous sommes tout ce que » nous sommes (1)? » Si dans ce passage, il ne faut pas comprendre le Fils dans ce qui est dit du Père, il faudra, si on l'ose, ne pas comprendre le Père dans ce qui est dit de « Notre-Seigneur Jésus-Christ comme le seul » Seigneur. » Car si Jésus-Christ est l'unique Seigneur il est le seul, et s'il est le seul, comment le Père sera-t-il lui aussi Seigneur, sinon parce que le Fils et le Père ne font qu'un seul Dieu, sans se séparer du Saint-Esprit? le Père est donc un Dieu unique, et le Fils est un Dieu unique avec lui, quoiqu'il ne soit pas Père comme lui ; de même Jésus-Christ est l'unique Seigneur, et le Père est l'unique Seigneur avec lui, quoique le Père ne soit pas Jésus-Christ comme le Fils : car Jésus-Christ n'a pris ce nom qu'en se revêtant de notre humanité par un miracle de miséricorde.

(1) I. aux Corinthiens, VIII, 5, 6.

Peut-être que, dans ces paroles de l'Apôtre : « Jésus-» Christ est le seul Seigneur par qui tout a été fait, » vous ne voulez pas que le mot « seul » se rapporte à « Seigneur, » mais à celui « par qui tout a été fait, » de façon que Jésus-Christ ne soit pas le seul Seigneur, mais le seul par qui tout a été fait, et que ce soit du Père que toutes choses procèdent. S'il en est ainsi, vous avouez déjà que le Père et le Fils ne sont qu'un même Seigneur et un même Dieu. « Qui a connu les desseins de Dieu ? » Qui est entré dans son conseil ? Qui lui a donné le » premier pour en être récompensé ? Tout est de lui, » tout est par lui, tout est en lui. A lui la gloire (1). » Saint Paul ne dit pas que tout vient du Père et que tout se fait par le Fils, mais que tout est de lui, par lui et en lui ; et quel est celui-là si ce n'est le Seigneur dont l'Apôtre dit : « Qui a connu les desseins du Seigneur ? » Tout est donc du Seigneur, par le Seigneur et dans le Seigneur ; l'un ne fait pas une chose et l'autre une autre chose ; mais tout vient du même Seigneur : et saint Paul n'a pas dit : « Gloire à eux, » mais « gloire à lui.»

Si quelqu'un dit que dans ces paroles de saint Paul : « Jésus-Christ est le seul Seigneur par qui tout a été » fait, » il ne faut pas entendre que Jésus-Christ est le seul Seigneur ou le seul par qui tout a été fait, mais qu'il y a un seul Jésus-Christ, appelé aussi Seigneur, et non pas seul Seigneur, comme il est seul Jésus-Christ, on aura à répondre à ce passage de l'Apôtre : « Il y a un » seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême, et un » Dieu père de tous (2). » Comme il parle du Père

(1) Aux Romains, XI, 34-36.
(2) Aux Éphésiens, IV, 5, 6.

quand il dit qu'il n'y a qu'un seul Dieu père de tous, sans doute aussi il parle du Fils quand il dit qu'il n'y a qu'un seul Seigneur ; et qui peut-il être, si ce n'est Jésus-Christ? Si cela plaît à nos contradicteurs, que le Père cesse d'être le Seigneur, parce qu'il est dit que Jésus-Christ est le seul Seigneur. Et si un tel sentiment serait absurde et impie, apprenons à connaître l'unité du Père, du Fils et du Saint-Esprit ; ce qui est dit d'un seul Dieu, ne craignons pas de l'entendre également du Fils et du Saint-Esprit ; le Père n'est pas le Fils, le Fils n'est pas le Père, l'esprit de l'un et de l'autre n'est ni le Père ni le Fils ; mais cependant le Père, le Fils et le Saint-Esprit ne sont qu'un seul et véritable Dieu.

Si le Saint-Esprit n'était pas Dieu et le véritable Dieu, nos corps ne seraient point son temple. « Ne sa-» vez-vous pas, dit l'Apôtre, que nos corps sont le tem-» ple de l'Esprit saint, qui réside en vous, que vous » avez reçu de Dieu? » Et de peur qu'on ne vienne à nier que ce même esprit soit Dieu, l'Apôtre ajoute : « Et vous n'êtes plus à vous-mêmes : car vous avez été » achetés d'un grand prix. Glorifiez donc et portez » Dieu dans votre corps, » ce Dieu dont saint Paul vient de dire que nos corps sont le temple. Cela est déjà surprenant, s'il est vrai, comme j'apprends que vous le dites, que l'Esprit saint est moins grand que le Fils, comme, selon vous, le Fils est moins grand que le Père. Puisque, d'après les paroles de l'Apôtre, nos corps sont les membres du Christ, et que, d'après le même Apôtre, nos corps sont le temple de l'Esprit saint, j'admire comment ils seront les membres du plus grand et le temple de celui qui l'est moins. Peut-être allez-vous mieux aimer dire que le Saint-Esprit est plus grand que

Jésus-Christ. C'est un sentiment qui a l'air d'être appuyé par ces paroles de l'Evangile : « Il sera pardonné à celui » qui aura parlé contre le Fils de l'homme ; mais celui » qui aura parlé contre le Saint-Esprit n'obtiendra son » pardon ni en ce monde ni dans l'autre (1). » Il est plus dangereux, en effet, de pécher contre celui qui est le plus grand que contre celui qui l'est moins, et il n'est pas permis de séparer le Fils de l'homme du Fils de Dieu, parce que le Fils de Dieu lui-même s'est fait le Fils de l'homme, non pas en cessant d'être ce qu'il était, mais en s'abaissant à être ce qu'il n'était pas. A Dieu ne plaise que nous tombions dans une impiété comme celle de croire que le Saint-Esprit est plus grand que le Fils : tenons-nous en garde contre les passages des Livres divins qui sembleraient montrer l'un plus grand que l'autre.

Il est des endroits où, pour des hommes plus clairvoyants, le Fils lui-même paraît plus grand que le Père. Qui de nous, si on lui demande lequel est le plus grand de ce qui est vrai ou de la vérité, ne répondra-t-il pas que la vérité est plus grande? Car tout ce qui est vrai ne l'est que par elle. Il n'en est pas de même en Dieu. Nous ne disons pas que le Fils soit plus grand que le Père, et pourtant le Fils est appelé la vérité : « Je suis, dit-il, la » voie, la vérité et la vie. » Vous voulez n'entendre que du Père ce qu'il dit dans ce passage : « Afin qu'ils vous » connaissent pour le seul vrai Dieu, et Jésus-Christ » que vous avez envoyé (2) ; » nous sous-entendons ici Jésus-Christ vrai Dieu, comme si nous lisions : afin qu'ils vous connaissent pour le vrai Dieu, vous et Jésus-

(1) Saint Matthieu, XII, 32. (2) Saint Jean, XVII, 3.

Christ que vous avez envoyé. Si Jésus-Christ n'est pas le vrai Dieu, parce qu'il dit au Père qu'il est le seul vrai Dieu, il faudra conclure que le Père n'est pas le Seigneur, parce qu'il a été dit du Christ qu'il est « le seul » Seigneur. » Ce serait suivre un mauvais sens, ou plutôt ce serait tomber dans une erreur, que de dire que le Dieu qui est la Vérité est plus grand que le Dieu véritable, par la raison que le vrai vient de la vérité : et l'on concluerait ainsi que le Fils est plus grand que le Père, puisque le Fils est la « Vérité » et le Père « le véri- » table. » On ne garde pas longtemps cette erreur, quand on sait que le Père est le Dieu véritable en engendrant la vérité, et non point en y participant : le vrai qui engendre et la vérité qui est engendrée ne peuvent être que de la même substance.

Mais l'œil du cœur de l'homme, si faible pour contempler ces choses, se trouble encore par l'opiniâtreté de la dispute. Et quand les découvrira-t-il? L'Ecriture dit que le Fils de Dieu, Jésus-Christ notre Seigneur et notre Sauveur, est le Verbe de Dieu, la Vérité et la Sagesse; et des hommes disent qu'avant de s'incarner dans le sein de la Vierge Marie et de s'unir à rien de corporel, Jésus-Christ était visible et corruptible par cette nature même et cette substance qui fait qu'il est le Verbe et la Sagesse de Dieu; ils veulent n'entendre que du Père ce qui est dit dans ce passage de l'Apôtre : « Un seul Dieu invisible et incorruptible. » Mais si le verbe de l'homme n'est pas visible, le Verbe de Dieu le sera bien moins. Il est cette Sagesse dont il a été dit qu'elle atteint partout à cause de sa pureté, que rien de souillé n'est en elle, et que, toujours immuable, elle renouvelle toutes choses; d'autres témoignages et des

témoignages sans nombre de son éternelle pureté se rencontrent dans les Ecritures; et si on répète que cette Sagesse de Dieu est corruptible, je ne sais quoi dire, et je ne puis que gémir sur la présomption humaine et admirer la patience divine.

Il est dit de cette Sagesse de Dieu qu'elle est « la » Splendeur de la Lumière éternelle; » je ne pense pas que les gens de votre sentiment eux-mêmes prétendent que la Lumière du Père (qui ne saurait être que sa substance) puisse demeurer sans la Splendeur engendrée par elle, autant que la foi et l'intelligence nous permettent de pénétrer dans les divines merveilles d'une nature spirituelle et immuable : car j'entends dire qu'ils se sont amendés sur ce point. Et peut-être est-il faux qu'ils aient jamais dit que le Père soit sans le Fils, comme la Lumière éternelle sans la Splendeur qu'elle engendre. Dirons-nous que si le Fils de Dieu est né du Père, le Père a cessé d'engendrer? S'il a cessé, il a donc commencé ; et s'il a commencé à engendrer, il y a donc eu un temps où il était sans le Fils; mais le Père n'a jamais été sans le Fils, parce que son Fils est sa Sagesse et qu'il est la Splendeur de l'éternelle Lumière. Le Père engendre donc toujours, et la naissance du Fils est éternelle. Il est encore à craindre qu'on ne croie imparfaite cette génération divine, si nous ne disons pas que le Fils est né mais qu'il naît. Compâtissons ensemble, je vous en prie, à ces difficultés de la pensée et de la langue humaine, et recourons tous deux à l'Esprit de Dieu qui a dit dans le prophète : « Qui racontera sa gé- » nération (1)? »

(1) Isaïe, LIII, 8.

Il est une chose que je vous demande, c'est de chercher soigneusement dans les saintes Ecritures s'il est dit de substances différentes qu'elles n'en forment qu'une. Si vous trouvez que cela ne soit dit que de ce qui est d'une seule et même substance, qu'est-il besoin de se révolter contre la foi véritable et catholique? Si vous trouvez quelque part que cela soit écrit de substances différentes, il me faudra alors chercher des témoignages qui justifient l'ὁμοούσιον à l'égard du Père et du Fils. Si ceux qui ne connaissent pas nos Ecritures ou ne les examinent pas avec assez de soin, sans cependant cesser de croire que le Fils est égal au Père et de la même substance que lui, disaient à ceux d'un sentiment contraire mais qui croient pourtant à un Fils unique de Dieu le Père : Dieu n'a-t-il pas voulu ou n'a-t-il pas pu avoir un fils égal à lui? S'il ne l'a pas voulu, c'est par envie ; s'il ne l'a pas pu, c'est par faiblesse ; les deux ne peuvent se dire sans sacrilége. — Je ne sais pas ce que les contradicteurs pourraient répondre à ceci, sans tomber dans les absurdités et les folies.

Voilà l'exposition de ma foi, autant que je l'ai pu ; on pourrait y ajouter beaucoup de choses et aller plus à fond ; mais je crains d'en avoir déjà trop dit pour le peu de loisir que vous laisse votre charge ; je ne me suis pas borné à le dicter, j'ai voulu encore le signer de ma main : je l'aurais fait pour notre conférence, si nos conventions eussent été maintenues. Maintenant vous ne direz plus que j'ai craint de vous faire connaître ma foi ; la voilà non-seulement énoncée de ma bouche, mais encore signée de ma main : cette précaution empêchera qu'on ne me prête autre chose que ce que j'aurai dit. Faites de même, si vous voulez pour juges entre nous,

non pas des hommes qu'une crainte respectueuse retienne devant votre personne, mais des hommes qui puissent prononcer avec liberté. Si vous redoutez de la supercherie (ce que je n'aurais jamais osé dire si vous ne l'aviez dit le premier), vous pouvez ne pas signer : c'est pour cela que moi-même je me suis abstenu d'écrire votre nom dans ma lettre, de peur que cela ne vous déplût.

Il est aisé à chacun de triompher d'Augustin ; c'est à vous à voir si on en triomphe par la vérité ou à force de crier. La seule chose qu'il m'appartienne de dire, c'est qu'il est facile de vaincre Augustin ; il l'est beaucoup plus de paraître l'avoir vaincu, et de le dire. C'est très-aisé, et je ne veux pas que vous preniez cela pour une grande chose, non, je ne le veux pas ; je ne veux pas que vous le recherchiez comme quelque chose de grand. Quand les hommes s'apercevront que vous mettez là toute l'ambition de votre cœur, ils se féliciteront d'une occasion de se faire un ami d'un homme aussi puissant que vous, moyennant quelques mots d'admiration qui leur coûteront peu. Je ne dis pas qu'un sentiment contraire de leur part pourrait leur faire craindre de vous avoir pour ennemi ; ce serait niais et fou, mais que voulez-vous ? la plupart des hommes sont comme cela.

Ne vous préoccupez donc pas des moyens de vaincre Augustin, qui n'est qu'un homme ; mais voyez plutôt si on peut vaincre l'ὁμοὺσιον ; il ne s'agit point ici du terme grec dont il est aisé de se moquer quand on ne le comprend pas ; il s'agit du sens même de ce mot que nous retrouvons dans ces passages de l'Evangile de saint Jean : « Mon Père et moi nous ne sommes qu'un. »

« Père saint, conservez en votre nom ceux que vous » nous avez donnés, pour qu'ils soient un comme nous » sommes un. » Et ensuite : « Je ne prie pas pour eux » seulement, mais encore pour ceux qui doivent croire » en moi par leur parole, afin que tous ils soient un, » comme vous, mon Père, en moi, et moi en vous ; » qu'ils soient de même un en nous, afin que le monde » croie que vous m'avez envoyé; et je leur ai donné la » gloire que vous m'avez donnée, afin qu'ils soient un » comme nous sommes un : Je suis en eux et vous en » moi, afin qu'ils soient consommés dans l'unité (1). » Vous voyez combien de fois le Seigneur dit : « Afin » qu'ils soient un, comme nous sommes un ; » il ne dit jamais : « Pour qu'eux et nous, nous soyons un, » mais : « de même que vous et moi nous sommes un, » qu'ainsi ils soient un en nous. » De même que ceux qu'il veut faire participer à la vie éternelle sont d'une même substance, de même il est dit du Père et du Fils qu'ils sont un, parce qu'ils sont d'une seule et même substance; mais ils ne participent point à la vie éternelle, ils sont la vie éternelle elle-même. Jésus-Christ pouvait dire, en tant que revêtu de la forme de serviteur : eux et moi, nous sommes un, ou soyons un ; il n'a pas dit cela, parce qu'il voulait montrer l'unité de substance entre son Père et lui, comme l'unité de substance de ceux qu'il désirait sauver. Mais s'il avait dit : pour que vous en eux vous soyez un, comme vous en moi nous sommes un, ou bien : pour que vous, eux et moi nous soyons un, comme vous et moi nous sommes un, nul d'entre nous ne pourrait nier que l'unité se

(1) Saint Jean, XVII, 11, 20-23.

fasse, malgré la différence des substances. Vous voyez qu'il n'en est pas ainsi, parce que tel n'a pas été le langage du Sauveur, et c'est en répétant la même chose, qu'il nous fait fortement entendre ce qu'il veut nous dire.

Vous trouvez dans les Écritures quelque chose qui soit un, malgré la différence des natures, comme nous l'avons montré plus haut, mais on ajoute ou on sous-entend de qu'elle espèce d'unité il s'agit. C'est ainsi que nous disons d'une âme et d'un corps, qu'ils ne sont qu'un seul animal, une seule personne, un seul homme. Si, en dehors de ces sortes d'unités, vous en trouvez dans les Écritures qui ne soient pas de la même substance, vous aurez raison de nous demander de vous prouver d'une autre manière l'exacte vérité de l'ὁμοῦσιον. Il resterait beaucoup d'autres choses à dire ; mais bornez-vous à méditer ceci, sans esprit de contention, afin que Dieu vous soit favorable ; car le bien de l'homme n'est pas de vaincre un homme, mais de vouloir être vaincu lui-même par la vérité : c'est un malheur pour l'homme d'être vaincu par la vérité malgré lui. Il faut que la vérité triomphe, qu'on le veuille ou non. Pardonnez-moi si j'ai dit quelque chose avec trop de liberté : je ne l'ai pas fait pour vous outrager, mais pour me défendre. Vous êtes trop sérieux et trop équitable pour ne pas reconnaître que c'est vous qui m'avez imposé l'obligation de vous répondre : Mais, si j'ai mal fait, pardonnez-le moi.

Moi, Augustin, après avoir dicté et relu cet écrit, je l'ai signé.

LETTRE CCXXXIX.

Saint Augustin, apprenant que Pascence répétait toujours les mêmes faussetés, lui écrit une seconde fois. Il lui demande de s'expliquer et l'engage à lire sa lettre à laquelle cet orgueilleux personnage avait fait un dédaigneux accueil.

AUGUSTIN A PASCENCE.

Si, comme je l'entends dire, vous prétendez que vous m'avez exposé votre foi et que je n'ai pas voulu vous exposer la mienne, rappelez-vous, je vous en prie, que ni l'un ni l'autre n'est vrai ; car vous n'avez pas voulu me dire votre foi, et moi je n'ai pas refusé de vous dire la mienne ; mais j'entendais le faire de manière que nul ne pût rien ajouter ni rien ôter à mes paroles. Vous m'auriez fait connaître votre foi, si vous m'aviez dit en quoi elle diffère de la mienne, si vous aviez dit : « Je crois en » Dieu le Père, dont le Fils est une créature qui a pré- » cédé toutes les autres, et je crois au Fils lui-même qui » n'est ni égal, ni semblable au Père, ni un Dieu véri- » table, et au Saint-Esprit, créé par le Fils depuis le » Fils, » car c'est là, assure-t-on, votre profession de foi. S'il n'est pas vrai que vous disiez cela, je voudrais bien le savoir par vous ; si c'est vrai, je veux savoir comment vous l'appuyez du témoignage des saintes Ecritures. Mais maintenant vous dites que vous croyez « en Dieu le Père, tout-puissant, invisible, immortel, » non engendré, et d'où procèdent toutes choses, et en » Jésus-Christ, son Fils, qui est Dieu et créé avant les

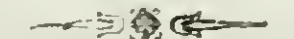
» siècles, par qui tout a été fait, et au Saint-Esprit. » Ce n'est pas là votre foi, c'est celle de nous deux ; vous pourriez ajouter que la Vierge Marie a enfanté Jésus-Christ, fils de Dieu, et ajouter les autres choses qui appartiennent à notre foi. Si donc vous aviez voulu dire la vôtre, vous n'auriez pas dit celle qui nous est commune, mais plutôt celle par laquelle nous différons.

Vous auriez entendu cela de ma bouche, si, conformément à nos conventions, nos paroles avaient pu être recueillies. Mais vous vous y êtes refusé, sous prétexte que vous craigniez de notre part de la supercherie, et, après le dîner, vous repoussâtes les conventions du matin : pourquoi me serais-je résigné à ce qu'il vous aurait plu de me faire dire, et pourquoi me serais-je privé du moyen de prouver ce que j'aurais dit ? Cessez donc de répéter que vous avez exposé votre foi et que je ne vous ai pas exposé la mienne : il y a des gens qui penseront que je me défiais moins de ma croyance que vous de la vôtre, puisque je voulais que l'expression en fût mise par écrit : vos semblants de crainte ne les abuseront pas. Vous vous teniez donc prêt à nier ce que vous auriez dit contre ma foi. Voyez ce que vous donnez à penser de vous. Si les dénégations n'entraient pas dans votre dessein, pourquoi n'avez-vous pas voulu qu'on écrivît ? Il est d'autant plus permis de s'étonner de ce refus, que vous aviez invité des hommes en dignité à assister à notre entretien. Pourquoi donc, dans votre préoccupation d'éviter des supercheries, craigniez-vous l'écriture des greffiers, et ne craigniez-vous pas le témoignage d'hommes illustres ?

Si vous voulez que je vous dise ma foi, comme vous prétendez m'avoir dit la vôtre, la voici en peu de mots :

Je crois au Père, au Fils et au Saint-Esprit. Si vous voulez que je marque ce en quoi vous différez de moi, je dirai : Je crois au Père, au Fils et au Saint-Esprit, sans croire que le Fils soit le Père, ni le Père le Fils, ni que le Saint-Esprit de l'un et de l'autre soit le Père ni le Fils; cependant, le Père est Dieu, le Fils est Dieu, le Saint-Esprit est Dieu ; ces trois personnes forment un seul Dieu éternel et immortel par leur propre substance, comme Dieu seul est éternel et immortel par cette divinité qui est avant les siècles. Si cela vous déplaît et que vous demandiez que je l'appuie du témoignage des saintes Ecritures, lisez la lettre étendue que je vous ai adressée. Si vous n'en avez pas le temps, je n'ai pas le temps, moi non plus, de parler pour rien. Cependant, je pourrai toujours, avec le secours de Dieu, soit en dictant, soit en écrivant, répondre à ce que vous aurez dicté ou écrit pour me questionner et pour chercher la vérité.

Moi Augustin, après avoir dicté et relu cette lettre, je l'ai signée.



LETTRE CCXL.

Pascence se décide à répondre, et le malheureux n'a que des injures pour l'homme admirable qui lui avait dit la vérité et aurait voulu le ramener à la vraie foi.

PASCENCE A AUGUSTIN.

J'avais souhaité, mon cher frère, que vous vous dépouillassiez d'une vieille erreur ; j'admire que vous y persistiez encore, comme on ne le voit que trop par la lettre que vous m'avez adressée. Vous êtes semblable à un homme qui, ayant très-chaud et tourmenté par une soif ardente, n'aurait trouvé à s'abreuver que dans une eau bourbeuse ; il a beau ensuite boire une eau limpide et fraîche qu'il a rencontrée : la pureté de ce breuvage ne lui profite point, parce que la boue qu'il a une fois avalée lui envahit le cœur et l'âme. Enfin, permettez-moi de vous le dire, vous êtes comme un arbre courbé et noueux, qui n'a rien de droit en lui, et trompe l'œil le plus pénétrant. Vous m'écrivez que le Père est Dieu, le Fils est Dieu, le Saint-Esprit est Dieu, mais qu'ils sont un seul Dieu. Mais lequel de ces trois est-il le seul Dieu ? Est-ce par hasard une personne à trois figures que vous appelez de ce nom ? Si vous l'aviez voulu et si vous aviez eu confiance dans vos croyances, vous seriez venu auprès de moi avec quelques-uns de vos collègues ; animés d'un esprit de paix et guidés par la bonne foi, nous aurions conféré ensemble sur les choses de Dieu, sur ce

qui regarde sa gloire et sa grâce. Maintenant, qu'est-il besoin d'écrire et de répondre, lorsqu'il n'est plus possible de nous édifier?

LETTRE CCXLI.

Saint Augustin répond à la précédente lettre, sans rien perdre de son calme et de sa dignité. Il se permet quelques traits pour remettre à sa place le personnage qui s'oublie, et puis il en vient à la question elle-même, parceque l'intérêt de la vérité demeure toujours présent à sa pensée.

AUGUSTIN A PASCENCE.

Votre lettre ne pourra ni m'entraîner à vous rendre injure pour injure, ni m'empêcher de vous répondre. Je me préoccuperais de ce que vous m'avez écrit, si cela partait de la vérité de Dieu au lieu du bon plaisir d'un homme qui fait usage de sa puissance. Vous me comparez à un homme courbé et noueux qui n'a rien de droit en lui et trompe l'œil le plus pénétrant. Qu'auriez-vous dit de moi si j'avais manqué à ce qui eût été convenu entre nous, et si, dans une chose très-aisée et qu'on avait bien fait d'accepter, j'avais laissé voir une *tortueuse* résistance et créé des *nœuds* de difficultés. Vous auriez pu croire que je ne m'étais point abreuvé dans une eau bourbeuse, mais que l'ivresse m'avait fait manquer de foi, ce qui est pis, si, après dîner, je ne m'étais pas montré le même qu'auparavant. Ne m'avez-vous point écrit ce que vous avez voulu, et n'avez-

vous pas craint quelque supercherie? vous pourriez donc ainsi écrire tout le reste, afin que nous-même et les autres, nous fussions en mesure d'examiner et de juger. Vous me dites que le Dieu en qui je crois a trois figures; peut-être parleriez-vous autrement, si vous aviez pris la peine de lire la lettre que je vous ai adressée et si vous vous étiez occupé d'y répondre. Mais enfin vous vous êtes décidé à déclarer que mon Dieu est un Dieu à trois figures, vous avez écrit cela, vous me l'avez envoyé, et vous n'avez redouté aucun piège : vous montrez combien j'ai raison de dire que si vous n'avez pas voulu laisser recueillir nos paroles pendant que nous étions ensemble, ce n'est pas que vous craignissiez la supercherie, mais c'est que vous n'aviez pas confiance dans la vérité de vos opinions. A présent il vous plaît de me demander si je crois en un Dieu à trois figures; je réponds que telle n'est pas ma foi; la forme de mon Dieu est une parce que la divinité est une, et c'est pourquoi le Père, le Fils et le Saint-Esprit, ne font qu'un seul Dieu.

Mais vous, je vous en prie, dites-moi comment vous entendez ces mots de l'Apôtre : « Celui qui se joint à » une prostituée, devient un même corps avec elle; » mais celui qui s'unit au Seigneur, devient un même » esprit avec lui (1). » L'Apôtre dit que, par le rapprochement des deux sexes, les deux corps n'en font qu'un. L'esprit de l'homme ne peut pas dire : le Seigneur et moi nous sommes un, et cependant quand il s'unit au Seigneur, il devient un même esprit avec lui : à plus forte raison celui qui, en toute vérité a pu dire : « Mon

(1) I. aux Corinthiens, VI, 16, 17.

» père et moi nous sommes un, » parce qu'il est inséparablement uni au père, celui-là ne fait avec son père qu'un seul et même Dieu. C'est à peine si nous osons employer le mot d'union quand il s'agit du Fils de Dieu avec son Père, car entre ces deux personnes divines, la séparation demeure éternellement impossible. Dites-moi, maintenant, si vous appelez un esprit à deux figures celui qui, s'unissant au Seigneur, deviendra un même esprit avec lui; si vous me répondez que non, je vous répéterai que moi non plus je ne dis pas que le Père, le Fils et le Saint-Esprit, soient un Dieu à trois figures, mais un seul et même Dieu. Si vous voulez que nous conférions ensemble et de vive voix, je vous en rendrai grâce; mais comme vous avez déjà commencé à m'écrire ce que vous avez voulu, consentez à laisser écrire ce que nous dirons vous et moi, et, Dieu aidant, je ne manquerai pas à vos désirs. Si en écrivant chacun de notre côté, nous ne pouvons pas nous édifier, comment le pourrions-nous avec des paroles dont il ne restera que du bruit et rien de saisissable pour la lecture?

Moi Augustin, j'ai dicté ceci, et, après l'avoir relu, je l'ai signé. Laissons-là les injures, et ne perdons pas notre temps; appliquons-nous plutôt à ce qui est en discussion entre nous.

LETTRE CCXLII.

Elpide était un laïque qui partageait les erreurs de l'arianisme ; il lui passa par l'esprit de vouloir éclairer saint Augustin sur la Sainte-Trinité; il adressa à l'évêque d'Hippone une lettre qui ne nous est point parvenue, en même temps qu'un livre composé par un évêque arien. Elpide invitait aussi saint Augnstin à consulter deux ariens qu'il disait fort savants. Notre saint lui écrivit la lettre suivante.

AUGUSTIN A SON ILLUSTRE ET HONORABLE SEIGNEUR ELPIDE.

Qui de nous deux se trompe sur la foi ou la connaissance de la Trinité? c'est là une question. Pourtant je vous remercie de vos efforts pour me tirer de l'erreur où vous me supposez, quoique je vous sois inconnu de visage. Que le Seigneur vous en récompense, en vous faisant connaître ce que vous croyez savoir, car la chose est difficile selon moi. Ne prenez pas en mauvaise part, je vous en supplie, le vœu que je forme ici pour vous. Je crains en effet que, pensant tout savoir déjà, vous ne prêtiez mal l'oreille, je ne dis pas à des instructions que je ne me flatte pas d'être en mesure de vous donner, mais à des vœux sincères qui n'ont pas besoin d'être accompagnés d'une grande science (ce n'est pas l'habileté, c'est l'amitié qui fait les vœux); je crains que vous ne vous fâchiez peut-être, si, au lieu de vous féliciter sur votre sagesse, je souhaite que vous l'obteniez. Cependant si, tout chargé que je sois du fardeau épiscopal, je vous rends grâces de m'indiquer, au delà des mers, Bonose et Jason, savants

hommes selon vous, et dont les entretiens me seraient profitables; si, par vos soins, j'ai reçu un livre d'un de vos évêques que vous jugez très-propre à dissiper mes ténèbres, combien n'est-il pas plus juste que vous me permettiez de vous souhaiter ce que nul effort de génie humain ne peut donner, et que Dieu seul peut accorder! « Nous n'avons pas reçu, dit l'Apôtre, l'esprit de » ce monde, mais l'Esprit qui vient de Dieu, afin que » nous sachions quels dons Dieu nous a faits : nous les » annonçons, non point dans les savantes paroles de » la sagesse humaine, mais c'est l'Esprit divin qui nous » instruit, et nous traitons les choses spirituelles avec » les spirituels. Mais l'homme animal n'entend point » les choses qui sont de l'esprit de Dieu : elles lui pa- » raissent une folie (1). »

J'aimerais mieux, si c'était possible, chercher avec vous jusqu'où va le sens de ces mots « l'homme animal, » afin que, si nous nous sommes élevés au-dessus, nous puissions nous réjouir d'atteindre, par quelque côté, à ces vérités immuables qui dépassent l'intelligence humaine. Il faut prendre garde que ce ne soient les jugements de *l'homme animal* qui nous fassent paraître une folie l'égalité du Fils et du Père, car c'est de l'homme animal qu'il est dit que les choses de l'esprit de Dieu lui semblent une folie. Quoique cette majesté, plus haute que toute chose, accessible à la pensée des spirituels, échappe aux langues d'ici-bas, il me semble pourtant aisé de voir que celui-là n'a pas été fait par lequel tout a été fait et sans lequel rien n'a été fait. Car s'il a été fait par lui-même, il était avant qu'il se fût fait, ce qui est

(1) I. aux Corinthiens, II, 12, 14.

aussi faux à penser qu'absurde à dire. S'il n'a pas été fait par lui-même, il ne l'a pas été du tout, puisque tout ce qui a été fait l'a été par lui. « car toutes choses ont » été faites par lui, et sans lui rien n'a été fait. »

Je m'étonne qu'on fasse si peu attention au soin particulier qu'a pris l'Evangéliste de s'exprimer de manière à couper court à tout subterfuge; il ne s'est pas contenté de dire que « toutes choses ont été faites par lui, » mais il a voulu ajouter que « sans lui rien n'a été fait.» Quant à moi, malgré l'épaisseur de mon esprit et de mes ténèbres, et quoique mon âme ne puisse contempler qu'avec un œil malade l'incomparable et ineffable excellence du Père et du Fils, j'entends sans difficulté ce que l'Evangile nous a ainsi marqué d'avance : ce n'est pas pour que nous comprenions cette divinité, c'est pour nous avertir de ne pas nous vanter témérairement de comprendre ce qui dépasse notre pensée. Car si toutes choses ont été faites par le Verbe, tout ce qui n'a pas été fait par lui n'a pas été fait; or le Fils n'a pas été fait par lui-même, il n'a donc pas été fait. Nous sommes forcés par l'Evangéliste de croire que tout a été fait par le Fils de Dieu; il nous force donc aussi de croire que le Fils n'a pas été fait. Si sans lui rien n'a été fait, lui-même n'est donc rien, puisqu'il a été fait sans lui. Si c'est un sacrilége de le penser, il nous faut avouer qu'il n'a pas été fait sans lui ou bien qu'il n'a pas été fait. Or, nous ne pouvons pas dire qu'il ait été fait sans lui. Car s'il s'est fait lui-même il était donc avant d'être; et s'il a aidé un autre à le faire, il fallait exister déjà pour prêter son aide à celui-ci. Reste donc à dire qu'il a été fait sans lui. Mais tout ce qui a été fait sans lui n'est rien; donc ou le Fils n'est rien ou il n'a pas été fait; mais on ne

peut pas dire qu'il ne soit rien ; il n'a donc pas été fait. Et s'il n'a pas été fait, et qu'il soit le Fils cependant, il est donc né sans aucun doute.

« Comment, dites-vous, le Fils a-t-il pu naître égal » au Père de qui il est né ? » C'est ce que je ne puis expliquer, et je laisse le prophète s'écrier en présence de cette merveille : « Qui racontera sa génération ! » Si vous croyez qu'il faut entendre ici la génération humaine par laquelle le Fils de Dieu est né d'une Vierge, examinez-vous vous-même, interrogez votre âme ; lorsque la génération humaine est elle-même un mystère, oserez-vous essayer de vous rendre compte de la génération divine ? Vous ne voulez pas que je dise que le Fils est égal au Père ; pourquoi ne dirais-je pas comme l'Apôtre qui nous déclare que Jésus-Christ n'a point cru que ce fût pour lui une usurpation de s'égaler à Dieu ? Quoique l'Apôtre n'ait point expliqué cette égalité divine à des hommes dont le cœur n'était point encore assez pur, il a marqué pourtant ce que la pureté de l'âme serait capable de découvrir. Travaillons donc à effacer de notre cœur toute souillure, afin qu'à force de pureté notre œil intérieur devienne assez pénétrant pour voir ces merveilles : « Heureux ceux qui ont le » cœur pur, a dit le Seigneur, parce qu'ils verront » Dieu. » C'est ainsi qu'échappant aux images grossières de l'homme animal, nous monterons à cette sérénité lumineuse qui nous permettra de découvrir ce que nulle parole ne peut dire.

Si j'ai du loisir pour répondre au livre que vous avez bien voulu m'envoyer, vous reconnaîtrez, je crois, qu'on est d'autant moins revêtu de la lumière de la vérité, qu'on se flatte davantage de la contempler et de la

montrer sans voile. Pour ne citer que ce seul endroit du livre que vous m'avez adressé, et qui m'a paru déplorable, comment laisser dire à votre auteur qu'il a dépouillé la vérité de tout ce qui la couvrait et qu'il la montre à qui veut la voir, lorsque saint Paul nous dit que maintenant nous voyons comme dans un miroir et en énigme, et que dans la vie à venir nous verrons la vérité face à face? Si votre auteur avait dit : Nous voyons la vérité à découvert, il n'y aurait rien de plus aveugle qu'une aussi orgueilleuse prétention; il ne se borne pas à dire : nous voyons, mais : nous montrons; de sorte que ce n'est pas assez de prétendre que la vérité se découvre à l'esprit, on veut encore qu'elle demeure pleinement soumise à la puissance de la parole humaine. Beaucoup de choses se disent sur l'ineffabilité de la Trinité ; ce n'est pas pour l'expliquer, car alors elle cesserait d'être ineffable, mais c'est afin qu'après ces inutiles efforts de la parole humaine on comprenne que la Trinité demeure au-dessus de toute explication.

Voilà une lettre déjà trop longue; d'autant plus que la vôtre m'a averti qu'il fallait être court; vous avez voulu autoriser votre brièveté par la coutume des anciens; vous pourrez toutefois ne pas trouver étrange que j'aie été moins court que vous, si vous vous rappelez l'étendue de quelques-unes des lettres de Cicéron : je cite cet ancien parce que vous avez invoqué son exemple.

LETTRE CCXLIII.

Un personnage, appelé Létus, avait formé le dessein d'embrasser une sainte vie ; il était parti d'Hippone avec les intentions les plus sérieuses et les plus chrétiennes; mais sa pieuse entreprise se trouva bientôt traversée par tous ses proches et surtout par sa mère. Saint Augustin lui écrivit pour soutenir son courage et lui marquer quels sont les devoirs d'un chrétien en face d'une mère qui s'efforce de l'arrêter dans la voie évangélique.

AUGUSTIN A SON BIEN-AIMÉ SEIGNEUR ET FILS LÉTUS, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

J'ai lu la lettre que vous avez adressée à nos Frères, poussé par le besoin d'être soutenu au milieu des épreuves qui agitent votre apprentissage religieux ; vous y laissez voir le désir d'avoir une lettre de moi. Je compatis à votre affliction, mon Frère, et ne puis refuser de vous écrire; je ne le fais non-seulement pour vous, mais pour moi-même, car je ne veux pas manquer à un devoir de charité. Si donc vous vous êtes déclaré nouveau soldat du Christ, ne désertez pas son camp ; vous avez à y bâtir cette tour dont le Seigneur parle dans l'Évangile. Debout dans cette tour, et combattant sous les armes de la parole de Dieu, vous tiendrez ferme contre toute agression ; de cette hauteur, les traits contre l'ennemi seront lancés avec plus de force, et vous même vous serez protégé. Considérez que Notre-Seigneur Jésus-Christ, quoiqu'il soit notre roi, appelle aussi ses soldats des rois, par suite de cette miséricorde qui fait qu'il daigne voir en nous des frères ; il nous avertit que,

pour soutenir le combat contre un roi qui a vingt mille hommes, il faut au moins en avoir dix mille.

Mais avant de se servir des comparaisons de la tour et du roi pour nous instruire, le Seigneur nous dit : « Si quelqu'un vient à moi, et ne hait point son père et » sa mère, sa femme, ses enfants, ses frères, ses sœurs » et même sa propre vie, il ne peut pas être mon dis- » ciple ; et celui qui ne porte pas sa croix et ne me suit » pas, ne peut pas être mon disciple. Qui d'entre vous, » voulant bâtir une tour, ne calcule pas d'abord s'il » aura de quoi l'achever, de peur qu'après en avoir » posé les fondements, il ne puisse l'édifier, et que tous » ceux qui passent et regardent, ne commencent à » dire : Cet homme a commencé à bâtir, et n'a pas pu » achever? Ou quel est le roi qui, avant de combattre » un autre roi, ne s'assure pas qu'il peut marcher avec » dix mille hommes contre un ennemi qui vient à lui » avec vingt mille? Autrement, il envoie des ambassa- » deurs, tandis que l'ennemi est encore loin, et lui de- » mande la paix. » Le sens de ces comparaisons se découvre pleinement dans les paroles suivantes : « Ainsi » donc, quiconque d'entre vous ne renonce pas à » tout ce qu'il possède, ne peut pas être mon dis- » ciple (1). »

C'est pourquoi la précaution d'avoir de quoi édifier la tour et d'avoir dix mille hommes contre le roi qui s'avance avec vingt mille, ne signifie rien autre chose que l'obligation de renoncer à tout ce qu'on possède. Le commencement du discours s'accorde avec la fin. Le précepte de renoncer à tout comprend celui de « haïr

(1) Saint Luc, XIV, 26, 33.

» son père, sa mère, sa femme, ses enfants, ses frères, » ses sœurs et même sa vie. » Toutes ces choses appartiennent en propre à l'homme ; elles sont des embarras et des obstacles pour obtenir, non pas ce qui appartient séparément à chacun, et dont la durée est fugitive, mais pour obtenir un bien commun, qui demeure éternellement. La femme qui vous touche, parce qu'elle est votre mère, ne m'est rien sous ce rapport ; c'est qu'il s'agit ici d'une chose temporelle et passagère, comme votre naissance et votre allaitement. Mais celle qui est votre mère est aussi votre sœur dans le Christ ; elle est la mienne comme la vôtre ; elle est la sœur de tous ceux à qui l'héritage du ciel est promis, et qui ont Dieu pour père, et le Christ pour frère. Ce sont là des choses éternelles, inaccessibles aux atteintes du temps ; nous devons d'autant plus espérer leur possession, que ce n'est point en vertu d'un droit particulier, mais plutôt d'un droit commun que ces biens éternels nous sont annoncés.

Vous pouvez très-aisément reconnaître cela dans votre mère elle-même. Les embarras qu'elle vous suscite, et ses efforts pour vous détourner de la voie où vous êtes entré, d'où viennent-ils, sinon de ce qu'elle est votre propre mère ? Les obstacles ne vous viennent pas de ce qu'elle est la sœur de tous, avec Dieu pour père, et l'Église pour mère ; en cette qualité, elle ne vous empêche pas plus qu'elle ne m'empêche moi-même, ni tous nos frères : Nous ne l'aimons pas séparément comme vous dans votre maison, mais nous l'aimons d'une charité commune dans la maison de Dieu. Ces liens particuliers du sang qui vous unissent à elle, vous donnent le droit de l'entretenir avec plus de liberté, et

de lui demander de faire mourir en elle son amour particulier pour vous : Il ne faut pas que ce soit une plus grande chose de vous avoir enfanté, que d'avoir été enfantés tous deux par l'Église. Ce que je dis de votre mère doit s'entendre de tous vos proches. Que chacun s'applique à haïr en lui ce qui est un pur sentiment particulier, et qui n'est que temporel ; qu'il s'attache à cette société, à cette communion dont il a été dit : « Il n'y » avait entre eux et Dieu qu'un seul cœur et une seule » âme. » C'est ainsi que votre âme cesse d'être la vôtre propre, pour devenir l'âme de tous vos frères ; leurs âmes sont aussi les vôtres, ou plutôt, leur âme et la vôtre n'en font plus qu'une : C'est l'âme unique du Christ qui, dans le psaume (1), demande d'être délivrée de la rage des chiens. Il n'y a pas loin de là au mépris de la mort.

Nos parents ne doivent pas se plaindre que le Seigneur nous prescrive de les haïr, puisque la même prescription s'applique à notre âme ; de même qu'il nous est commandé de haïr pour le Christ notre âme et nos parents, ainsi, dans un autre endroit, ce que le Seigneur dit de l'âme peut se rapporter aux parents : « Celui qui » aime, dit-il, son âme, la perdra. » Je dirai aussi résolument : celui qui aime ses parents, les perdra. Le mot de haïr se trouve là appliqué à l'âme dans le même sens qu'ici le mot de perdre. Ce commandement ne signifie pas qu'il faille se tuer, ce qui est un crime inexpiable ; cela signifie qu'on doit éteindre en soi le sentiment charnel de l'âme, qui fait aimer la vie présente aux dépens de la vie à venir ; c'est le sens de ces mots :

(1) Psaume XXI, 21.

« Haïr son âme, perdre son âme ; » ce qui se fait cependant en aimant ; l'Evangile a clairement marqué tout ceci, quand il a dit : « Celui qui perdra son » âme en ce monde, la trouvera dans la vie éternelle. » Ainsi faut-il dire des parents que celui qui les aime, doit les perdre, non point avec le fer des parricides, mais avec le glaive spirituel de la parole de Dieu. Ce glaive spirituel atteindra pieusement et fidèlement en eux l'affection charnelle par laquelle ils s'efforcent de s'embarrasser eux-mêmes dans les choses humaines, eux et ceux qu'ils ont engendrés ; ils feront revivre en eux le sentiment chrétien par lequel ils reconnaîtront qu'ils sont les frères de leurs enfants selon le monde, et qu'ils ont avec eux, pour parents éternels, Dieu et l'Église.

Voilà que l'amour de la vérité vous saisit ; vous brûlez de connaître et de comprendre la volonté de Dieu dans les saintes Ecritures ; le devoir de la prédication évangélique vous entraîne. Le Seigneur donne le signal pour que nous veillions dans le camp, pour que nous bâtissions la tour du haut de laquelle nous puissions voir et repousser l'ennemi de la vie éternelle. La trompette céleste pousse au combat un soldat du Christ, et sa mère l'arrête ! Elle ne ressemble pas à la mère des Machabées, ni même aux mères de Lacédémone qui, dit-on, excitaient leurs fils aux combats bien plus que tous les bruits belliqueux, afin qu'ils répandissent leur sang pour la patrie terrestre ; la mère qui ne permet pas que vous vous éloigniez des choses d'ici-bas pour apprendre la véritable vie, montre assez qu'elle ne vous laisserait point souffrir la mort pour soutenir votre foi.

Mais que dit-elle ? Que prétend-elle ? Peut-être vous

parle-t-elle des neuf mois pendant lesquels elle vous a porté dans son sein, des douleurs de son enfantement, de tout ce qu'elle a eu de peine à vous élever. Tuez, tuez cela par le glaive de la parole spirituelle ; voilà en quoi vous devez perdre votre mère, pour la trouver dans la vie éternelle. Souvenez-vous de haïr cela en elle, si vous l'aimez, si vous êtes soldat du Christ, si vous avez posé les fondements de la tour, de peur que les passants ne disent : « Cet homme a commencé à édifier et n'a » pas pu achever. » C'est là un sentiment tout charnel et qui sent encore le vieil homme ; nous tous qui sommes enrôlés sous le drapeau de Jésus-Christ, nous devons travailler à abolir ce sentiment en nous et dans les nôtres. Que cette application constante ne nous rende pas ingrats envers nos parents : reconnaissons tout ce que nous devons à ceux qui nous ont donné le jour et qui ont pris soin de nous ; que chacun garde en toute chose cette piété : qu'on demeure fidèle à ce devoir tant que de plus grands intérêts ne nous appellent pas.

L'Eglise est une mère ; elle a aussi pour fille votre mère. Elle vous a conçus du Christ, vous a enfantés avec le sang des martyrs, et vous a formés pour la lumière éternelle ; elle vous a nourris et vous nourrit encore du lait de la foi ; elle vous prépare une plus solide nourriture, et voit avec horreur que vous veuilliez en rester au vagissement des enfants. Cette mère, répandue sur toute la terre, est attaquée par tant d'erreurs que, parmi ses enfants, ceux qui ne sont que des avortons ne craignent pas de s'insurger contre elle. Elle s'afflige que, par la lâcheté et la langueur de quelques-uns de ceux qu'elle renferme dans son sein, ses membres se refroidissent en

plusieurs endroits, et qu'elle ne puisse réchauffer les petits. D'où lui peut venir le secours auquel elle a droit, si ce n'est d'autres enfants et d'autres membres, au nombre desquels vous êtes? Délaisserez-vous cette mère dans ses besoins pour n'obéir qu'aux paroles de la chair et du sang? N'entendez-vous pas ses plaintes, et des plaintes plus vives? Ne vous montre-t-elle pas aussi un sein qui devrait vous être plus cher, et des mamelles qui vous ont nourri pour le ciel? Ajoutez l'incarnation de son divin époux, afin de vous détacher des liens de la chair; tout ce que votre mère vous reproche d'avoir souffert pour vous, a été accepté et subi à votre profit par le Verbe éternel; ajoutez les outrages, les flagellations, la mort et la mort de la croix.

Quoi! après une telle naissance pour marcher dans une vie nouvelle, vous languissez et vous séchez dans la décrépitude du vieil homme! Est-ce que votre chef n'avait pas, lui aussi, une mère de la terre! Et pourtant, quand on vint lui dire qu'elle le cherchait, pendant qu'il s'occupait des choses du ciel, il répondit: « Qui est » ma mère, et qui sont mes frères (1)? » Étendant sa main sur ses disciples, il dit que ceux-là seuls étaient ses proches qui faisaient la volonté de son Père. Assurément il comprit Marie elle-même dans ce nombre, car celle-ci faisait la volonté du Père. La qualité de mère, sous laquelle on vint lui annoncer Marie, avait quelque chose de particulier et de personnel; le bon et divin maître rejeta cette parenté terrestre, qui n'était rien en comparaison de la parenté du ciel: il la fit voir dans ses disciples, cette parenté d'un ordre plus élevé, et par là

(1) Saint Matthieu, XII, 48.

il montra quelle sorte de lien l'unissait à la Vierge, comme aux autres saints. De peur qu'en nous apprenant à mépriser ainsi les sentiments purement charnels dans nos parents, il ne paraisse autoriser l'erreur de ceux qui nient qu'il ait eu une mère, Jésus-Christ, dans un autre endroit, avertit ses disciples de ne pas dire qu'ils aient un père sur la terre, afin qu'il devienne évident qu'il a eu une mère, comme il est évident que ses disciples ont eu des pères : ce qu'a voulu le Seigneur, c'est de montrer à ses disciples, par son exemple, quels sentiments devaient leur inspirer les liens qui ne sont que terrestres.

Ces leçons et ces exemples divins rencontrent dans votre cœur les plaintes de votre mère; elle trouve à y placer le souvenir des douleurs et des peines que lui ont coûtées votre naissance et les premiers temps de votre vie; elle vous rappelle cet enfantement par lequel, né d'un autre Adam et d'une autre Eve, vous êtes devenu vous-même comme un Adam. Mais regardez, regardez plutôt le second Adam descendu du ciel; portez l'image de l'homme céleste, comme vous avez porté l'image de l'homme terrestre (1). Souvenez-vous ici de ce que votre mère a fait pour vous, et dont elle s'arme elle-même pour amollir votre cœur; souvenez-vous en : ne soyez point ingrat, payez votre dette à votre mère, donnez-lui les biens spirituels en échange des biens charnels, les biens éternels en échange de ce qui passe. Refuse-t-elle de vous suivre? qu'elle ne vous empêche pas au moins de marcher. Refuse-t-elle de se changer en mieux? prenez garde qu'elle ne vous change en pis, et qu'elle ne détruise votre œuvre commencée. Qu'il s'agisse d'une

(1) I. aux Corinthiens, xv, 49.

épouse ou d'une mère, Eve est toujours redoutable dans quelque femme que ce soit. Vous vous rappelez les feuilles dont nos premiers parents voulurent tout à coup couvrir leur nudité : ce fut la marque d'une corruption naissante ; le faux amour que votre mère a pour vous prend sa source dans cette ancienne chute de l'âme humaine. Tout ce qu'elle vous montre d'affection dans ses paroles, pour vous éloigner de la véritable et fraternelle charité de l'Evangile, appartient aux ruses de l'antique serpent et à la duplicité de ce roi qui vient nous attaquer avec vingt mille hommes, nous à qui on apprend d'en mettre sur pied dix mille : c'est un témoignage de la simplicité avec laquelle nous devons chercher Dieu.

Considérez tout ceci, mon cher frère, et portez votre croix, et suivez le Seigneur. Quand vous étiez auprès de nous, je m'apercevais que les soins domestiques ralentissaient votre zèle pour Dieu ; je voyais que c'était plutôt votre croix qui vous portait, que vous ne la portiez vous-même. Cette croix, que le Seigneur veut que nous portions, afin de mieux le suivre, qu'est-ce autre chose que la mortalité de notre chair ? Elle nous tourmente jusqu'à ce que la mort soit absorbée par la victoire. Il faut donc crucifier cette croix elle-même, et la percer par les clous de la crainte de Dieu, de peur que, devenue rebelle par une mauvaise liberté, il ne soit plus possible de la porter. Vous ne pouvez pas suivre le Seigneur si vous ne portez cette croix ; et comment le suivre si vous n'êtes pas à lui ? « Ceux qui sont à Jésus-Christ, dit l'A-
» pôtre, ont crucifié leur chair avec leurs passions et
» leurs désirs (1). »

(1) Aux Galates, v, 24.

Si vous avez de l'argent, il ne convient pas de vous en embarrasser; donnez-le à votre mère et aux gens de votre maison. Si, voulant être parfait, vous avez l'intention de distribuer cet argent aux pauvres, vous devez d'abord songer à ceux de vos proches qui sont dans le besoin. « Si quelqu'un, dit l'Apô-
» tre, n'a pas soin des siens et particulièrement de ceux
» de sa maison, il a renié la foi, et il est pire qu'un
» infidèle (1). » Si vous êtes parti d'ici uniquement pour régler ces choses et pour être plus libre de porter le joug de la sagesse, que peuvent vous faire les larmes d'une mère, larmes que la chair seule fait couler, la fuite d'un serviteur, la mort des servantes, la mauvaise santé de vos frères? s'il y a en vous une charité bien ordonnée, sachez préférer les grandes choses aux petites; réservez votre compassion pour les pauvres qui ne sont pas évangélisés; empêchez que, faute d'aumônes, l'abondante moisson du Seigneur ne demeure la proie des oiseaux; tenez votre cœur prêt à suivre la volonté du Seigneur, dans ses desseins de châtiment ou de miséricorde : méditez ces choses, soyez-en toujours occupé, afin que votre avancement soit connu de tous (2). Prenez garde, je vous en supplie, de donner à nos saints frères plus de tristesse par votre engourdissement que vous ne leur avez donné de joie par la vivacité de vos pieux desseins.

Je trouve aussi inutile de vous recommander par une lettre, comme vous le voudriez, que si quelqu'un voulait vous recommander à moi-même.

(1) I. à Timothée, v, 8.
(2) I. à Timothée, iv, 15.

LETTRE CCXLIV.

Saint Augustin écrit pour empêcher un chrétien de se désoler outre mesure de la perte de choses temporelles.

AUGUSTIN A SON CHER SEIGNEUR ET HONORABLE FRÈRE CHRISIME, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

On me dit (et Dieu fasse que ce ne soit qu'un bruit), que votre esprit est bouleversé ; je m'étonne qu'un sage et un chrétien comme vous pense si peu que les choses de la terre ne sont pas à comparer avec celles du ciel, où nous devons placer notre cœur et notre espérance. Homme de bon sens que vous êtes, vous aviez donc mis tout votre bonheur dans ce que vous venez de perdre? ou bien était-ce pour vous quelque chose de si grand que, cela de moins, votre esprit s'obscurcit par un excès de tristesse, comme si ce n'était pas Dieu mais la terre qui fût sa lumière! J'entends dire, (et, je le répète, plaise à Dieu que ce ne soit pas vrai)! que vous auriez voulu attenter à vos jours; je ne crois pas qu'une telle pensée soit jamais entrée dans votre cœur ni sorti de votre bouche. Mais cependant votre trouble a été assez profond pour qu'on ait pu vous prêter un pareil dessein ; j'en suis affligé et j'ai voulu vous adresser ces mots de consolation. Je ne doute pas que le Seigneur notre Dieu n'ait déjà fait entendre de meilleures choses à l'oreille de votre cœur, car je sais avec quel zèle pieux vous avez toujours écouté sa parole.

Relevez-vous donc, mon cher frère dans le Christ; notre Dieu n'est jamais perdu pour ceux qui lui appartiennent et Dieu ne perdra pas les siens; mais il veut nous avertir de la fragilité et de l'incertitude des biens humains dont on est toujours épris, afin que nous brisions les chaînes de la cupidité par lesquelles ces biens nous entraînent, et que notre amour se tourne tout entier vers celui que rien ne pourra nous ravir. Il vous parle lui-même par ma bouche; songez avec toute l'énergie de votre âme que vous êtes chrétien, et racheté au prix du sang d'un Dieu : ce n'est pas seulement par sa sagesse éternelle, c'est encore par la présence de son humanité sur la terre, qu'il nous a appris à mépriser les prospérités de ce monde, à en supporter courageusement les adversités; il nous a promis pour récompense une félicité que personne ne peut nous enlever.

J'écris aussi à l'honorable comte; vous ferez de cette lettre l'usage que vous voudrez : Dieu aidant, je ne doute pas que vous ne trouviez quelqu'un pour la lui remettre, évêque, prêtre, ou tout autre quel qu'il soit.

LETTRE CCXLV.

Saint Augustin répond à son saint ami Possidius qui l'avait consulté pour savoir s'il devait interdire certaines parures parmi les chrétiens. On trouvera ici des détails qui sont d'intéressants traits de mœurs de cette époque, et l'on s'étonnera de la persistance de certaines pratiques païennes au milieu d'un peuple converti à la foi de l'Évangile.

AUGUSTIN ET LES FRÈRES QUI SONT AVEC LUI, AU BIEN-AIMÉ SEIGNEUR ET VÉNÉRABLE COLLÈGUE POSSIDIUS ET AUX FRÈRES QUI SONT AVEC LUI, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

Il faut penser bien plus au parti que vous prendrez avec ceux qui refusent d'obéir, qu'aux moyens de leur montrer que ce qu'ils font n'est pas permis. Votre lettre m'a trouvé très-occupé; le porteur est fort pressé de s'en retourner ; je ne puis ni le laisser partir sans réponse ni vous répondre comme je le voudrais. Je ne veux pas pourtant que vous vous hâtiez d'interdire les parures d'or et les riches vêtements, sauf à l'égard de ceux qui, n'étant pas mariés et ne désirant pas se marier, ne doivent songer qu'à plaire à Dieu. Quant aux autres, ils pensent à ce qui est de ce monde; les maris cherchent à plaire à leurs femmes et les femmes à leurs maris. Il ne convient pas pourtant que les femmes, même celles qui sont mariées, laissent voir leurs cheveux : l'Apôtre le défend. Pour ce qui est de l'emploi du fard afin de se donner plus d'éclat ou plus de blancheur, c'est une misérable falsification : je suis bien sûr que les maris eux-mêmes ne voudraient pas être ainsi

trompés ; or, c'est seulement pour leurs maris qu'il est permis aux femmes de se parer : c'est une simple tolérance et non point un ordre. Car la vraie parure des chrétiens et des chrétiennes ce n'est point le charme menteur du fard, ni l'éclat de l'or, ni la richesse des étoffes, ce sont les bonnes mœurs.

Mais il faut avoir en exécration la superstition de ces nœuds (1) au nombre desquels on doit compter les pendants d'oreilles que les hommes portent d'un seul côté : cela ne se fait point pour plaire aux hommes mais pour honorer les démons. Il n'y a pas à chercher dans les Ecritures des prescriptions particulières contre de criminelles superstitions, après que l'Apôtre a dit en général : « Je veux que vous n'ayez aucune société avec les » démons (2), » et encore : « Qu'y-a-t-il de commun » entre le Christ et Bélial (3)? » j'espère qu'on ne prétendra point que l'Apôtre ayant nommé Bélial et interdit la société des démons en général, mais n'ayant rien marqué de particulier sur Neptune, les sacrifices à Neptune sont permis aux chrétiens. Il faut avertir ces malheureux que s'ils refusent d'obéir à des préceptes salutaires, ils doivent au moins se garder de soutenir leurs sacriléges, de peur de tomber dans un crime plus grand. Mais quel parti prendre avec eux s'ils craignent de détacher leurs pendants d'oreilles et ne craignent pas de recevoir le corps du Christ avec cette marque du démon ?

Pour ce qui est de l'ordination de celui qui a été baptisé dans le parti de Donat, je ne puis rien prendre sur

(1) Ligaturarum.
(2) I. aux Corinthiens, x, 20.
(3) II. aux Corinthiens, vi, 15.

moi à cet égard : car autre chose est de le faire si on vous y oblige, autre chose est de demander si vous pouvez le faire.

LETTRE CCXLVI.

Saint Augustin fait voir en peu de mots ce qu'il y a de faux et d'absurde dans la doctrine qui mettrait les péchés des hommes sur le compte du destin.

AUGUSTIN A LAMPADIUS.

Je me suis aperçu lorsque vous étiez près de moi et je viens de voir par votre lettre avec plus de certitude, combien votre esprit s'émeut de ce qu'on dit du destin et de la fortune ; je vous dois une grande réponse ; le Seigneur me fera la grâce de la faire de la façon qu'il jugera la meilleure pour le salut de votre foi. Car ce n'est pas un petit mal, non-seulement d'être entraîné par de fausses opinions à céder aux attraits de la volupté, mais encore, après avoir commis le péché, d'être détourné du remède de la confession.

Pour le moment sachez en peu de mots que si la volonté n'est pas elle-même la cause du péché, toutes les lois et toutes les règles de la morale, les louanges, les reproches, les exhortations, les terreurs qu'on inspire, les récompenses, les supplices, et tout ce qui sert à conduire et à gouverner le genre humain s'ébranle et tombe en ruine. Combien donc est-il meilleur et plus

juste de blâmer les erreurs des astrologues que d'être forcé de condamner et de rejeter les lois divines et même le soin de nos maisons! et d'ailleurs les astrologues eux-mêmes n'en sont pas là. Après que quelqu'un d'entre eux a vendu de sottes prédictions à des gens qui ont de l'argent, et que, détachant ses yeux des tablettes d'ivoire, il s'occupe du gouvernement de sa maison, le voilà qui commence à adresser des reproches à sa femme; il ne se borne pas aux mots, il en vient aux coups; je ne dis pas pour avoir vu sa femme folâtrer plus qu'il ne faut, mais pour l'avoir vue rester trop longtemps à sa fenêtre. Si pourtant elle lui disait : « Pourquoi me » battez-vous? battez plutôt Vénus si vous le pouvez, » car c'est elle qui me force de faire cela, » l'astrologue assurément ne se soucierait pas d'entendre ce qu'il lui plaît de débiter aux étrangers, et ne se mettrait en peine que de la justice de ses sévérités.

Lors donc que quelqu'un, repris pour une faute, la rejette sur le destin et prétend qu'on ne doit pas la lui reprocher, parce que le destin l'a contraint à faire ce qu'il a fait, qu'il revienne à lui-même et qu'il pratique cela avec les siens : qu'il ne châtie pas le serviteur qui l'aura volé, qu'il ne se plaigne pas du fils qui l'outrage, qu'il ne menace point un mauvais voisin. Où sera son droit de châtier ou de se plaindre, si tous ceux qui lui font du tort n'ont point agi par leur propre faute, mais sous la contrainte du destin? si au contraire, dans son pouvoir et son devoir de père de famille, il étend sa vigilance sur tous ceux qui lui sont soumis; s'il les exhorte au bien, les détourne du mal et leur prescrit l'obéissance; s'il récompense ceux qui obéissent et s'il punit ceux qui méprisent ses ordres, s'il rend le bien

pour le bien et s'il déteste les ingrats, qu'ai-je besoin de disputer avec lui sur le destin? chacune de ses paroles et chacune de ses actions sont des démentis donnés à tous les astrologues.

Si cette courte lettre ne vous suffit point et que vous désiriez un livre là-dessus, attendez que j'aie quelque loisir, et priez Dieu qu'il m'accorde du temps et tout ce qu'il faut pour satisfaire votre esprit à cet égard. J'y serai plus disposé cependant si vous voulez me rappeler plus d'une fois par lettre la promesse que je vous fais, et si vous m'apprenez par une réponse ce que vous pensez de ce que je vous écris aujourd'hui.

LETTRE CCXLVII.

Saint Augustin intervient auprès d'un maître impitoyable pour empêcher qu'il n'exige que des paysans le payent deux fois.

AUGUSTIN A SON CHER FILS ROMULUS, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

La vérité est douce et amère : douce quand elle épargne, amère quand elle veut guérir ; vous l'éprouverez, si vous ne refusez pas de boire ce que je vous présente en ce moment. Plût à Dieu que les injures que vous m'adressez ne vous fissent pas plus de mal qu'à moi ! Et plût à Dieu que l'iniquité dont vous usez envers des malheureux et des pauvres ne vous fût pas plus nuisible qu'elle ne l'est à eux-mêmes ! Car, pour eux, ils souffrent pour un temps, mais voyez, pour vous, quels tré-

sors vous vous préparez au jour de la colère et de la manifestation du juste jugement de Dieu, qui rendra à chacun selon ses œuvres ! Je prie sa miséricorde de vous corriger ici comme il l'entend, plutôt que d'attendre ce jour, où il n'y aura plus de place pour le repentir ; je supplie celui qui vous a donné cette crainte de lui-même, cette crainte qui m'empêche de désespérer de vous, je le supplie de vous ouvrir l'esprit, afin que vous puissiez voir ce que vous faites, que vous en ayez horreur, et que vous reveniez à de meilleurs sentiments. Cela vous paraît peu de chose, presque rien, et c'est pourtant un très-grand mal ; quand, votre cupidité une fois domptée, il vous sera permis de le voir, vous arroserez la terre de vos larmes, demandant à Dieu d'avoir pitié de vous. Si c'est moi qui suis injuste, en demandant que de malheureux et de pauvres gens ne paient pas deux fois ce qu'ils doivent, puisqu'ils ont remis à votre intendant ce qu'il avait le droit d'exiger d'eux en votre nom (et l'intendant ne pourrait nier l'avoir reçu) ; si donc, dis-je, c'est moi qui suis injuste, parce que je trouve mauvais qu'on exige une seconde fois ce qu'on a déjà reçu, faites ce que vous voudrez. Si, au contraire, vous reconnaissez que c'est une injustice, faites ce qui convient, faites ce que Dieu ordonne, et ce que je vous demande.

Ce n'est point pour ces malheureux et ces pauvres que je vous demande de ne pas commettre une injustice (celui que je crains le sait) ; c'est pour vous-même que je vous prie, afin que, selon les paroles de l'Ecriture, « vous » ayez pitié de votre âme en cherchant à plaire à » Dieu (1). » Et ce ne sont pas des prières, mais des re-

(1) Ecclésiastique, XXX, 24.

proches qu'il faudrait vous adresser, car il est écrit : « Je » reprends et je châtie celui que j'aime (1). » Si c'était pour moi cependant que je dusse vous prier, peut-être ne le ferais-je pas ; mais parce que c'est pour vous, je vous demande de vous épargner vous-même, de vous fléchir vous-même, afin que celui que vous priez se laisse fléchir. J'ai envoyé vers vous samedi, pendant que vous dîniez encore ; je vous demandais de ne pas partir sans m'avoir vu ; vous en avez fait la promesse. Vous êtes venu à l'église dimanche, d'après ce qu'on m'a dit; vous avez prié, vous êtes parti et n'avez pas voulu me voir. Que Dieu vous le pardonne. Que vous dirai-je de plus, si ce n'est que Dieu sait combien je le désire? Mais je sais aussi que si vous ne changez pas, sa justice vous attend. En vous épargnant, vous m'épargnerez moi-même ; car je ne suis pas assez misérable, ni assez éloigné de la charité du Christ, pour ne point sentir dans le cœur une blessure profonde, en voyant se conduire de la sorte ceux que j'ai enfantés dans l'Evangile.

Vous direz encore : Je ne leur avais pas ordonné de remettre l'argent à Pontican (2). On vous répondra : Mais vous leur avez ordonné d'obéir à Pontican ; ils ne pouvaient pas marquer dans quelle mesure ils avaient à lui obéir, surtout lorsqu'il réclamait ce que ces pauvres gens reconnaissaient devoir. Si votre intendant le leur demandait sans votre consentement, vous auriez dû leur adresser une lettre qu'ils auraient mise sous ses yeux ; ils lui auraient alors déclaré qu'ils ne le paieraient pas avant d'être informés de vos intentions à cet égard. Si

(1) Apocalypse, III, 19.

(2) C'était probablement le nom de l'intendant de ce maître injuste.

vous leur avez ordonné un jour, de vive voix, de ne rien donner à l'intendant, ils ont pu ne pas s'en souvenir; et vous-même vous pouvez ne pas vous souvenir de l'avoir véritablement ordonné, et ne pas savoir si c'est à eux, ou à d'autres, ou à tous vos paysans; il peut d'autant plus en être ainsi que vous n'avez pas désapprouvé qu'un autre intendant ait reçu, et sans préjudice pour vous, l'argent qui était dû. Je vous dis alors : Mais si celui-ci avait détourné l'argent comme l'autre, aurait-il fallu que ceux qui l'ont payé payassent une seconde fois? Et alors vous parûtes regretter qu'ils eussent acquitté leur dette avec cet intendant; et vous me répétiez que vous n'aviez jamais chargé ni Valère, ni Aginèse de vos intérêts; on en vint tout à coup à parler du vin : le devoir des paysans était d'avertir qu'il commençait à s'aigrir, et l'on vous dit que Valère était absent; vous oubliâtes alors, je crois, ce que tant de fois vous m'aviez fait entendre, et vous dites qu'ils auraient dû montrer le vin à Aginèse, et agir d'après ses ordres. Je vous fis observer que vous n'aviez pas coutume de charger de vos intérêts ni Valère, ni Aginèse, et vous me répondites : « Mais Aginèse avait une lettre de » moi : » comme si votre habitude eût été d'écrire, pour que vos paysans fussent certains de la vérité des ordres transmis en votre nom. Quand ils voient des personnes ainsi occupées de vos affaires, ils ne peuvent pas imaginer qu'elles oseraient prescrire quoi que ce soit, si vous ne leur en aviez donné le pouvoir. Dans une situation semblable, il faudrait une défense spéciale, écrite de votre main, pour que vos paysans refusassent de payer à ceux qui ont coutume de se présenter devant eux comme investis de votre confiance.

Mais à quoi bon de longs discours? et pourquoi exciter en vous, par trop de paroles, une irritation qui peut retomber sur de pauvres gens? Ce que votre colère leur ferait souffrir, après que vous aurez lu ce que je vous écris aujourd'hui en vue de votre salut, leur serait compté comme un mérite devant Dieu : je ne veux rien ajouter, de peur qu'au lieu de voir dans mon langage l'expression des inquiétudes que m'inspire pour vous votre injustice, vous n'y croyiez reconnaître une imprécation. Craignez Dieu, si vous ne voulez pas qu'une surprise terrible ne vous soit réservée ; je le prends à témoin sur mon âme, qu'en vous écrivant ceci, je tremble bien plus pour vous-même que pour ceux en faveur de qui j'ai l'air d'intercéder. Si vous me croyez, grâces en soient rendues à Dieu ; si vous ne me croyez pas, je me consolerai avec ces paroles du Seigneur : « Dites (en entrant » dans la maison) : Paix à cette maison ; et si vous y » trouvez quelque enfant de la paix, votre paix reposera » sur lui ; sinon, elle reviendra sur vous (1). » Que la miséricorde de Dieu vous garde, mon cher seigneur et fils.

(1) Saint Matthieu, x, 12, 13.

LETTRE CCXLVIII.

Les souffrances des gens de bien en présence des prospérités des méchants.

AUGUSTIN A SON CHER SEIGNEUR ET DOUX FRÈRE SÉBASTIEN, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

Quoique le doux lien de la charité ne permette pas que vous soyez jamais loin de notre cœur, et quoique nous nous rappelions sans cesse vos saintes mœurs et vos bons entretiens, vous avez bien fait pourtant et nous vous remercions de nous avoir donné des nouvelles de votre santé. Je vois par votre lettre la peine que vous causent les pécheurs qui abandonnent la loi de Dieu; car vous vivez de cet esprit qui a fait dire au Psalmiste : « J'ai vu les insensés, et j'ai séché de douleur (1). » C'est une pieuse tristesse, et, si on peut parler ainsi, c'est une heureuse misère de s'affliger des désordres d'autrui sans y prendre aucune part; de s'en attrister, sans s'y mêler; d'en éprouver de la douleur et de ne sentir pour ces péchés aucun amour. Voilà la persécution que souffrent tous ceux qui veulent vivre pieusement dans le Christ, selon le mot si vrai de l'Apôtre (2). Quoi de plus capable de persécuter la vie des gens de bien que la vie des méchants! Ce n'est pas qu'on soit par là forcé de faire ce qui déplaît, mais on ne peut pas

(1) Psaume CXVIII, 53.
(2) II. à Timothée, III, 12.

le voir sans douleur. Il arrive souvent que les méchants, quant à leur corps, demeurent longtemps sans avoir rien à souffrir des puissances de la terre et rien à souffrir de personne; mais la piété souffrira toujours du spectacle de l'iniquité des hommes jusqu'à la fin des temps. Ainsi s'accomplit la parole de l'Apôtre que j'ai citée plus haut : « Tous ceux qui veulent vivre pieusement » dans le Christ souffriront persécution; » elle sera d'autant plus amère qu'elle sera plus intime : le corbeau et la colombe demeurent ensemble dans l'arche jusqu'à ce que le déluge ait passé.

Mais unissez-vous, mon frère, à celui qui vous promet le salut pour prix de la persévérance jusqu'à la fin; unissez-vous au Seigneur, afin que votre vie spirituelle croisse de plus en plus jusqu'aux derniers jours. Je sais que les consolations ne manquent pas à votre cœur par les exemples de saints frères. Ajoutez à ces joies de votre âme les fidèles promesses de Dieu, promesses grandes, certaines, éternelles, et l'ineffable récompense de nos souffrances d'ici-bas; voyez avec quelle vérité vous chantez au Seigneur : « Vos consolations ont ré- » joui mon âme, en proportion de mes douleurs (1). » Envoyez notre lettre à notre frère Firmus. Les frères et les sœurs qui sont auprès de nous saluent votre sainteté et la famille de Dieu que vous gouvernez.

ET D'UNE AUTRE MAIN. Portez-vous bien et priez pour nous, chers et saints frères.

ET DE LA MAIN D'ALYPE. Moi Alype, je vous salue avec empressement, vous et tous ceux qui sont unis dans le Seigneur; je vous demande de regarder cette lettre

(1) Psaume XCIII, 19.

comme venant de moi; j'aurais pu vous en envoyer une autre, mais j'ai mieux aimé signer celle-ci, pour que la même page atteste mieux l'étroite intimité de notre union.

LETTRE CCXLIX.

Nécessité de supporter les maux dans le monde et dans l'Église.

AUGUSTIN AU DIACRE RESTITUT, SON CHER SEIGNEUR ET FRÈRE, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

Notre frère Déogratias, ce frère si fidèle, m'a fait connaître vos pénibles inquiétudes qui naissent de l'ardeur de votre zèle; vous savez combien il s'y associe lui-même. Lisez donc Tychonius (1) que vous connaissez bien, sans cependant tout approuver; vous n'ignorez pas à quoi il faut prendre garde en le lisant. Mais il me paraît avoir habilement traité et résolu la question du maintien de l'unité au milieu des crimes qu'il n'est pas possible de faire disparaître dans l'Eglise de Dieu. Toutefois il faut recourir aux sources mêmes des divines Ecritures, afin d'y voir combien sont en petit nombre les témoignages et les faits que Tychonius a cités : d'ailleurs on ne pourrait les citer tous, à moins de transcrire presque en entier nos Livres saints; car à peu

(1) Nous avons eu occasion de parler de Tychonius et des coups qu'il porta au donatisme, quoiqu'il fût resté lui-même dans le parti de Donat.

près à chaque page nous sommes avertis de rester pacifiques avec ceux qui haïssent la paix et de garder avec eux la communion des mêmes sacrements, jusqu'à ce que s'achève notre triste pèlerinage d'ici-bas, jusqu'à ce que nous jouissions d'une paix inaltérable dans la la force de Jérusalem, notre mère éternelle, et que nous trouvions dans « ses tours » les véritables frères en aussi grand nombre que ce nombre est petit sur la terre. Quelle est la force de cette cité, sinon son Dieu qui est notre Dieu? Vous voyez donc de qui seul procède la paix, soit pour chaque homme en particulier en guerre avec lui-même si Dieu n'est pas avec lui, lors même que rien d'extérieur ne frapperait les regards, soit pour tous ceux qui s'aiment entre eux en cette vie et demeurent liés par les nœuds d'une amitié fidèle : les séparations ou la diversité des pensées empêchent toujours que leur union ne soit pleine et parfaite. Que votre cœur s'affermisse dans le Seigneur, et souvenez-vous de nous.



LETTRE CCL.

Un jeune évêque avait frappé d'excommunication un personnage appelé Classicien et avait cru devoir envelopper dans l'anathème toute sa famille ; saint Augustin, alors d'un âge avancé, demande à son jeune collègue comment il entend justifier un acte semblable.

AUGUSTIN A SON BIEN-AIMÉ SEIGNEUR ET VÉNÉRABLE FRÈRE ET COLLÈGUE AUXILIUS, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

Un homme considérable, notre fils Classicien, m'écrit pour se plaindre auprès de moi que vous l'ayez frappé d'anathème ; il me raconte que s'étant rendu à l'église avec une suite comme il convient à sa dignité, il vous a engagé à ne pas favoriser contre lui des gens qui, après s'être parjurés sur l'Évangile, ont cherché dans la maison même de la foi des protecteurs de la violation de la foi. D'après ce que Classicien ajoute, ces gens-là, à la pensée du mal qu'ils avaient fait, sont d'eux-même sortis de l'église sans qu'on ait eu besoin d'user de violence à leur égard ; mais telle est la colère où vous a jeté sa démarche, que vous avez prononcé l'excommunication contre lui et contre toute sa maison. La lettre où il m'adresse sa plainte m'a fort ému ; j'en ai le cœur profondément agité, et ne puis garder auprès de vous le silence ; veuillez me dire comment vous justifiez ce que vous avez fait, soit par des raisons certaines, soit par les témoignages des divines Ecritures ; apprenez-moi comment le fils peut, en toute justice, être excommunié pour

le péché du père, la femme pour le péché du mari, le serviteur pour le péché de son maître, et même celui qui n'est pas encore né, s'il vient au monde dans cette maison pendant qu'elle se trouvera encore sous le coup de l'anathème, car l'excommunication ne permettrait pas qu'on donnât le baptême à cet enfant, même en danger de mort. Ce n'est point là une peine corporelle comme la peine de mort, dont furent jadis frappés les contempteurs de Dieu, et tous ceux de leur maison, quoiqu'ils ne fussent pas coupables de la même impiété; alors des corps, qui devaient mourir un jour, étaient frappés pour effrayer utilement les vivants; mais il s'agit ici d'une peine spirituelle par laquelle s'accomplit cette parole de l'Évangile : « Ce que vous aurez lié sur la terre, sera » lié dans le ciel (1) ». Elle tombe sur les âmes dont il a été dit : « L'âme du père est à moi, et l'âme du » fils est à moi : c'est l'âme qui aura péché qui mour- » ra (2). »

Vous avez peut-être entendu parler de quelques pontifes de grand nom, qui ont anathématisé un pécheur avec toute sa maison; il est à croire que si on leur eût demandé raison de leur conduite, ils auraient eu de quoi répondre. Quant à moi, interrogé si on a bien fait, je ne trouverais pas de réponse, et c'est pourquoi je n'ai jamais osé faire cela, lors même que je me suis vu en face des plus grands crimes commis contre l'Eglise. Mais si par hasard le Seigneur vous a révélé la justice d'une conduite de ce genre, votre jeunesse et la date récente de votre élévation à l'épiscopat ne me feront pas

(1) Saint Matthieu, XVI, 19.
(2) Ézéchiel, XVIII, 4.

dédaigner vos lumières; me voici, tout vieux que je suis, prêt à m'instruire auprès d'un jeune homme; évêque depuis de longues années, me voici prêt à m'éclairer auprès d'un collègue qui n'a pas encore un an d'épiscopat : apprenez-moi comment on peut justifier devant Dieu et devant les hommes une peine spirituelle prononcée contre des âmes innocentes pour le crime d'autrui, pour un crime dont on ne naît pas coupable, comme celui d'Adam en qui tous ont péché. Quoique le fils de Classicien ait hérité de son père la souillure pour laquelle il a fallu la régénération baptismale, il demeure étranger à tous les péchés que son père a pu commettre depuis. Nul ne peut mettre cela en doute. Que dirai-je de la femme de Classicien? que dirai-je de tant d'âmes dans la famille? La perte d'une seule âme d'enfant mort sans baptême, par suite de votre excommunication contre une maison toute entière, serait un plus grand mal que l'expulsion et la mort d'hommes innocents qui auraient cherché asile dans une église. Si donc vous pouvez rendre raison de cet acte, plaise à Dieu que votre réponse nous mette aussi en mesure de le justifier! Si vous ne le pouvez pas, pourquoi vous laisser emporter au point de faire quelque chose d'injustifiable?

J'aurais dit ce que je viens de dire, quand même votre fils Classicien aurait commis une faute qui vous eût paru mériter l'anathème. Or, s'il m'a dit vrai dans sa lettre, il n'y avait pas lieu de prononcer l'excommunication, même contre lui. Mais je ne m'occupe pas de cela avec vous; je vous demande seulement de pardonner à Classicien, s'il vient à reconnaître sa faute; si vous même vous reconnaissez sagement qu'il n'a rien

fait de mal, et qu'il a eu raison de demander le maintien de la foi jurée dans le lieu même où l'on enseigne à la garder, oh! alors, faites ce que doit faire un saint homme; si, étant homme, il vous est arrivé comme à l'homme de Dieu, qui disait que « la colère avait trou» blé son œil (1), » écriez-vous comme lui : « Seigneur, » ayez pitié de moi, parce que je suis faible (2), » afin qu'il vous tende la main, qu'il réprime les violences de votre âme, et que, devenu calme, vous voyiez et vous fassiez ce qui est juste. Il est écrit : « La colère de l'homme n'o» père pas la justice de Dieu (3). » Ne croyez pas que, parce que nous sommes évêques, nous soyons inaccessibles à tout mouvement d'injustice; songez plutôt que nous vivons au milieu des dangers de toutes les tentations, parce que nous sommes hommes. Levez une sentence qui est peut-être l'œuvre d'une émotion trop vive, et soyez de nouveau affectueusement unis tous les deux, comme au temps où vous étiez tous les deux catéchumènes; faites disparaître la querelle et ramenez la paix, de peur que vous ne perdiez un ami et que vous ne donniez un sujet de joie au démon notre ennemi. La miséricorde de notre Dieu est puissante; qu'elle daigne exaucer ma prière, et, au lieu que ma tristesse augmente, il n'en restera plus rien. Que Dieu vous relève par sa grâce, et qu'il réjouisse votre jeunesse qui n'aura pas dédaigné mes vieux ans. Adieu.

(1) Psaume VI, 7.
(2) Psaume VI, 2.
(3) Saint Jacques, I, 20.

FRAGMENT D'UNE LETTRE

DE SAINT AUGUSTIN A CLASSICIEN SUR LE MÊME SUJET (1).

Dieu aidant, je désire soumettre à notre concile, et, s'il en est besoin, au jugement du siége apostolique, la conduite de ceux qui, pour le péché d'un seul homme, frappent d'anathème toute sa maison, c'est-à-dire plusieurs âmes : mon dessin serait surtout d'empêcher que par là des enfants ne meurent sans baptême; je désire aussi qu'on décide s'il ne convient pas d'expulser de l'Église celui qui vient y demander asile après avoir manqué de foi envers sa caution : il importe que d'un commun accord nous établissions sur ces points la règle qu'il faudra suivre. Je crois dès à présent pouvoir dire sans témérité que si un fidèle est excommunié injustement, il en revient plus de mal à celui qui a prononcé l'anathème qu'à celui qui en a été frappé. Car l'Esprit saint qui habite dans les saints et par lequel chacun est lié ou délié, n'inflige à personne une peine imméritée; c'est par lui que la charité se répand dans nos cœurs, et la charité n'agit pas autrement qu'il ne faut (2).

(1) Ce fragment est tiré d'un vieux manuscrit de Troyes renfermant les collections de Cresconius et de Ferraud.

(2) D'après ce fragment de lettre qu'on vient de lire, il semblerait que la démarche de saint Augustin auprès du jeune évêque Auxilius aurait été sans succès; en présence de la résistance de son collègue, le grand évêque aurait songé à porter la question à son concile, et à Rome même s'il l'eût fallu.

LETTRE CCLI.

Réclamations élevées contre un prêtre du diocèse d'Hippone; saint Augustin écrit pour que les droits qu'on veut faire valoir ne portent pas un trop grand dommage aux fidèles qui lui sont chers; il refuse d'admettre contre ses prêtres des accusations portées par des hérétiques.

AUGUSTIN A SON CHER SEIGNEUR ET FILS PANCARIUS, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

Comme avant votre arrivée à Germanicie, le prêtre Sécondinus plaisait aux gens du pays, je ne m'explique pas qu'ils se montrent tout à coup prêts à l'accuser de je ne sais quels crimes, ainsi que vous me l'écrivez, mon cher seigneur et honorable fils. Nous ne pouvons d'ailleurs avoir égard à des plaintes contre un prêtre, que si elles sont portées par un catholique; nous ne pouvons ni ne devons admettre contre un prêtre catholique les accusations des hérétiques. Faites donc d'abord en sorte qu'il n'y ait pas d'hérétiques là où il ne s'en trouvait point avant votre arrivée, et après cela nous écouterons comme il convient d'écouter. Comme votre salut et votre réputation me sont chers, et que d'un autre côté les gens de Germanicie appartiennent à mes soins, je vous demande de vouloir bien produire résolument ce que vous avez obtenu des glorieux empereurs et ce que vous avez obtenu des juges naturels: ainsi vous ferez voir à tous que vous n'agissez en rien d'une façon irrégulière, et des disputes sur la possession de ce que vous réclamez ne deviendront pas pour les gens de Germanicie une cause de misère et même de ruine. Je vous

recommande aussi de ne pas laisser piller ni dévaster la maison de ce prêtre ; on nous a annoncé je ne sais quel dessein de jeter à bas son église ; mais je ne pense pas que vous puissiez souffrir rien de pareil.

LETTRE CCLII.

Cette courte lettre est un témoignage de l'ancienne coutume de l'Église de recevoir les orphelins sous sa tutelle.

AUGUSTIN A SON CHER SEIGNEUR ET HONORABLE FILS FÉLIX, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

Vous savez que l'Eglise et les évêques, dévoués à la défense de tous, le sont particulièrement à la défense des orphelins. C'est pourquoi, après avoir reçu votre lettre et une copie de celle d'un homme considérable notre frère, je n'ai pas dû confier à qui que ce soit la jeune fille, surtout parce que ce frère l'a mise sous la protection de l'Eglise. J'attends donc son arrivée; lorsqu'il sera là, je déciderai ce qu'il faudra, et je ferai ce que m'aura inspiré le Seigneur.

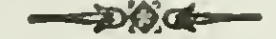


LETTRE CCLIII.

Saint Augustin semble reprocher à un de ses collègues de proposer avec trop de hâte et trop peu de discernement un mari pour la jeune fille placée sous la tutelle de l'Église.

AUGUSTIN A SON BIENHEUREUX SEIGNEUR ET VÉNÉRABLE FRÈRE BÉNÉNATUS ET AUX FRÈRES QUI SONT AVEC LUI, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

Nous n'avons qu'à nous féliciter de la foi et du zèle religieux de celui par lequel je salue votre sainteté. Il a voulu se rendre auprès de vous avec une lettre de moi, ô mon bien-aimé Seigneur et vénérable frère! j'entends dire que vous songez à terminer cette affaire ; si cela est vrai (et j'en serais surpris), rappelez-vous tout ce que la paternité épiscopale vous impose de devoirs envers l'Eglise catholique ; s'il est vrai que vous vous occupiez de cela, il ne convient pas de conclure avec une famille quelle qu'elle soit, mais plutôt avec une maison catholique : il ne doit pas suffire que l'Eglise n'ait rien à en redouter, il faut encore qu'elle puisse y trouver un fidèle appui.



LETTRE CCLIV.

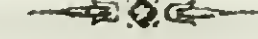
L'évêque Bénénatus, renonçant apparemment à ses premières vues, avait proposé pour la jeune orpheline un parti que saint Augustin aurait pu accepter; mais l'évêque d'Hippone ne veut rien précipiter, d'autant plus que la jeune fille semble témoigner l'intention de se consacrer à la vie religieuse.

AUGUSTIN A SON BIENHEUREUX SEIGNEUR ET VÉNÉRABLE FRÈRE BÉNÉNATUS ET AUX FRÈRES QUI SONT AVEC LUI, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

La jeune fille dont votre sainteté me parle, si elle était en âge de se marier, ne le voudrait pas : telles sont présentement ses intentions. Mais elle est d'un âge où, quand même elle aurait le dessein de se marier, on ne pourrait encore la donner ni la promettre à personne. Dieu, en la plaçant sous la garde de l'Eglise, a voulu la mettre à l'abri des entreprises des méchants; elle n'est pas là afin que je la donne à qui je voudrai, mais afin qu'elle ne puisse être enlevée par qui il ne faut pas. Si elle avait à se marier, le parti que vous me proposez ne me déplairait pas (1); quant à présent, j'ignore si elle prendra jamais un époux; il y a autre chose qu'elle fait entendre et que je souhaiterais

(1) Les anciens éditeurs des lettres de saint Augustin ont cru qu'il s'agit ici du fils de ce Rusticus à qui est adressée la lettre CCLV; mais c'est une erreur, puisque ce jeune homme ainsi que son père étaient encore païens. Or, l'évêque d'Hippone déclare ne vouloir marier la jeune orpheline qu'à un chrétien; et d'ailleurs un évêque catholique, comme Bénénatus, n'aurait pas présenté un païen pour être le mari d'une chrétienne.

davantage ; mais lorsque, si jeune, elle dit qu'elle veut être religieuse, sa parole ressemble bien plus à un badinage qu'à une promesse sur laquelle on puisse compter. ensuite elle a une tante maternelle, et j'en ai averti notre frère Félix ; il ne l'a point appris avec déplaisir, il s'en est félicité au contraire ; seulement, par un droit que donne l'amitié, il a regretté qu'on ne lui en ait rien écrit. Peut-être y aura-t-il une mère, quoiqu'il n'en paraisse point encore ; quand il s'agit de marier une jeune fille, la nature demande, ce me semble, que la volonté de la mère soit suivie préférablement à toute autre, à moins que la jeune fille ne soit en âge d'avoir le droit de choisir qui elle veut. Si j'avais tout pouvoir de marier notre orpheline, si elle avait l'âge et la volonté de prendre un époux et qu'elle s'en rapportât à moi pour le lui choisir devant Dieu, je vous dis, et c'est la vérité, je vous dis que ce parti me plairait, sans toutefois que je m'obligeasse à en refuser un meilleur : un parti meilleur se présenterait-il? c'est ce qui est incertain. Vous voyez toutes les considérations qui m'empêchent, quant à présent, de promettre à personne la jeune orpheline.



LETTRE CCLV.

Rusticus désirait que son fils épousât la jeune orpheline ; saint Augustin lui répond qu'il ne saurait consentir à ce projet d'union, parce que son fils est encore païen.

AUGUSTIN A SON BIEN-AIMÉ SEIGNEUR ET HONORABLE FILS RUSTICUS, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

Je vous souhaite à vous et à votre maison tous les biens, non-seulement ceux de la vie présente, mais encore ceux de la vie future et éternelle, à laquelle vous ne croyez point encore ; quant à la jeune fille que vous me demandez, je n'ose rien promettre pour ce qui la regarde ; les raisons qui m'y déterminent se trouvent dans ma réponse à mon saint frère et collègue Bénénatus. Quoique j'aie tout pouvoir de marier cette orpheline, je ne la marierais jamais qu'à un chrétien ; vous savez bien cela, et pourtant vous n'avez voulu me rien promettre sur votre fils, qui est demeuré païen ; à plus forte raison, ne dois-je prendre aucun engagement pour le mariage de la jeune fille ; vous pouvez voir tous mes motifs dans ma lettre à Bénénatus ; je resterais dans la même réserve, lors même que j'aurais à me réjouir, non-seulement de la promesse, mais même de la conversion de votre fils.

LETTRE CCLVI.

Courte exhortation à marcher dans la voie du Christ.

AUGUSTIN A SON HONORABLE SEIGNEUR ET CHER FRÈRE CHRISTIN, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

Dans votre lettre vous m'exprimez le désir d'en recevoir une de moi. Notre frère Jacques m'est arrivé comme un irrécusable témoin de ce désir ; il m'a dit sur vous plus de douces choses éprouvées par lui-même que votre petit papier n'aurait pu en contenir. Je vous en félicite ; je rends grâces au Seigneur notre Dieu de vous avoir donné un cœur si chrétien, car cette piété est l'ouvrage de sa miséricorde. Vous demandez que je vous gagne par mes lettres ; mais je le fais par mon amour, qui est au-dessus de toutes les lettres ; et je sais que vous n'ignorez point à quoi je voudrais vous attirer. Quant à vouloir me lire, je craindrais que vous ne trouvassiez chez moi plus de paroles que d'éloquence. Voici une courte réflexion dont vous sentirez toute la vérité, si vous y appliquez chaque jour votre pensée : lorsque, dans le chemin qui mène à Dieu, on fuit, par de lâches appréhensions, les choses les plus aisées et les plus fructueuses, on retombe, dans le laborieux chemin du monde, à ce qu'il y a de plus pénible et de plus stérile. Conservez-vous et avancez dans le Christ, ô mon honorable seigneur et très-cher frère.

LETTRE CCLVII.

Saint Augustin répond à une lettre obligeante d'un personnage qu'il ne connaissait pas et dont l'arrivée à Hipppone était prochaine.

AUGUSTIN A SON HONORABLE SEIGNEUR ET ILLUSTRE FILS ORONCE.

Je vous rends grâces d'avoir bien voulu qu'une lettre de vous devançât votre arrivée, et que votre entretien précédât votre présence ; je jouis ainsi plus tôt de la douceur de vous entendre que du plaisir de vous voir ; ce que je goûte à l'avance redouble mon impatient désir de vous connaître, honorable seigneur et illustre frère. Je réponds à votre lettre prévenante, en vous présentant mes devoirs, en me réjouissant de votre bonne santé, dont je souhaite une longue conservation. Poussé par la bienveillance qui vous fait venir au-devant de moi, vous me dites, en me demandant une réponse : « Si toutefois je » puis mériter cette faveur d'un homme d'une aussi » grande sainteté ; » ces mots me laissent l'espoir que non-seulement vous louerez un jour celui qui est la source même de la sainteté et à qui nous devons le peu que nous sommes, mais encore que vous y participerez avec nous ; plaise à ce Dieu, incomparablement et immuablement bon, et de la puissance de qui vous tenez, vous aussi, tout esprit, qu'il lui plaise, dis-je, de rétablir par sa grâce votre esprit dans sa dignité première ! Que le Seigneur tout-puissant vous donne santé et bonheur, mon honorable seigneur et illustre fils.

LETTRE CCLVIII.

Martien était un ami des premières années de saint Augustin ; mais il était resté païen, malgré l'exemple et les exhortations de notre saint. Enfin vint le jour où Martien entra dans la voie chrétienne ; à cette nouvelle, l'évêque d'Hippone fut heureux ; il écrivit à son ami la lettre suivante ; on verra ce qu'il dit de l'amitié et des grandes conditions sans lesquelles toute amitié demeure incomplète.

AUGUSTIN A SON HONORABLE SEIGNEUR ET BIEN-AIMÉ FRÈRE MARTIEN, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

Je m'arrache ou plutôt je me dérobe à mes occupations pour vous écrire, à vous mon ancien ami, qui ne l'étiez pas cependant, tant que vous ne m'aimiez pas dans le Christ. Vous savez comment a défini l'amitié celui qu'on a appelé (1) le plus éloquent des Romains : « L'a- » mitié, dit-il (et il a raison), l'amitié est une douce et » affectueuse conformité de sentiments sur les choses » divines et humaines. » Mais vous, mon bien cher ami, vous vous entendiez autrefois avec moi sur les choses humaines, quand je cherchais à en jouir comme le vulgaire ; dans cette poursuite des biens humains, dont je me repens, je vous trouvais au premier rang de ceux qui favorisaient mes desseins ; vous et mes autres amis, vous enfliez avec le vent de vos louanges les voiles de mes passions. Nul rayon des choses divines ne m'éclairait alors, et notre amitié demeurait défectueuse dans ses côtés les plus importants : c'était une douce et

(1) Lucain, livre V.

affectueuse conformité de sentiments, mais uniquement sur les choses humaines.

Et depuis que je cessai de désirer les biens humains, votre persistante amitié me souhaitait la santé et les félicités temporelles, comme le monde a coutume de le faire. C'est ainsi que notre union se continuait pour les choses de ce monde. Quelle est ma joie maintenant, et comment l'exprimer? J'ai à présent pour ami véritable celui que j'ai eu longtemps pour ami d'une certaine manière. Il se joint à nos sentiments l'accord sur les choses divines; ce n'est pas uniquement dans la vie présente que vous êtes désormais avec moi, c'est par l'espérance de la vie éternelle. Vues de la hauteur des pensées de Dieu, les choses humaines ne sauraient plus être entre nous le sujet d'opinions différentes ; nous ne les prendrons que pour ce qu'elles valent; nous ne les condamnerons pas toutefois avec ce certain mépris qui serait injurieux pour le Créateur du ciel et de la terre. Ainsi il arrive que des amis, d'accord sur les choses divines, ne peuvent plus être en désaccord sérieux sur le fond des choses humaines. Il est impossible qu'on juge bien de celles-ci, quand on méprise celles-là, et qu'on aime l'homme comme il faut l'aimer, lorsqu'on est sans amour pour celui qui a fait l'homme. Je ne vous dirai donc pas que vous n'étiez mon ami qu'à moitié, et que maintenant vous l'êtes tout à fait; mais, autant que la raison me le montre, vous n'étiez pas même mon ami à moitié, quand vous ne m'aimiez pas véritablement, même en ce qui touche les choses humaines, car vous n'étiez pas avec moi dans les conditions qui font qu'on en juge bien : vous n'étiez pas dans ces conditions nécessaires, à l'époque où moi-même je vivais loin de

Dieu, ni depuis que j'ai commencé à goûter ces vérités pour lesquelles vous ne témoigniez que de l'éloignement.

Ne vous fâchez pas, et ne trouvez pas absurde si je vous dis qu'au temps où je m'attachais avec tant d'ardeur aux vanités de ce monde, vous n'étiez pas encore mon ami, quoique vous parussiez beaucoup m'aimer ; alors je ne m'aimais pas moi-même, j'étais plutôt mon ennemi ; car j'aimais l'iniquité, et c'est avec vérité qu'il est écrit dans les Livres saints : « Celui qui aime » l'iniquité, n'aime pas son âme (1), » Quand je haïssais mon âme, comment aurais-je pu avoir un véritable ami, puisque vous me souhaitiez les choses sous l'empire desquelles je restais mon propre ennemi ? Après que la grâce de notre Sauveur m'a lui, non selon mes mérites, mais selon sa miséricorde, vous en êtes demeuré éloigné; et comment alors auriez-vous pu être mon ami, puisque vous ignoriez entièrement par où je pouvais être heureux, et que vous ne m'aimiez pas dans celui en qui je m'aimais moi-même ?

Grâces soient donc rendues à Dieu qui a daigné enfin faire de vous mon ami. C'est maintenant qu'il y a entre vous et moi une douce et affectueuse conformité de sentiments en Notre-Seigneur Jésus-Christ sur les choses divines et humaines, et ce sera le fondement de notre véritable paix. Jésus-Christ a renfermé en deux préceptes tous les divins enseignements, lorsqu'il a dit : « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre » cœur, et de toute votre âme et de tout votre esprit ; » et vous aimerez votre prochain comme vous-même.

(1) Psaume X, 6

» Dans ces deux commandements sont compris toute la » loi et tous les prophètes (1). » Le premier commandement représente le doux et affectueux accord sur les choses divines, le second représente le parfait accord sur les choses humaines. Si vous vous attachez fortement à ces deux commandements, notre amitié sera véritable et éternelle ; elle ne nous unira pas seulement l'un à l'autre, mais encore elle nous unira à Dieu.

Pour arriver à cette fin, je vous exhorte à recevoir sans retard les sacrements des fidèles ; cela convient à votre âge, et, je le crois aussi, à la gravité de vos mœurs. Je me souviens qu'au moment où nous allions nous quitter, vous me citâtes ce vers de Térence, où je trouvais un utile enseignement, quoiqu'il fût tiré d'une comédie :

« A partir de ce jour, il faut une autre vie, il faut d'autres » mœurs (2). »

Si alors vous me disiez cela sincèrement, comme je ne dois pas en douter, vivez aujourd'hui de manière à vous rendre digne de recevoir par le baptême le pardon de vos fautes passées. Car il n'y a personne que le Christ à qui le genre humain puisse dire :

« Sous un chef tel que vous, s'il subsiste des traces de notre » crime, elles seront effacées, et la terre ne connaîtra plus l'ef- » froi (3). »

(1) Saint Matthieu, XXII, 37-40.

(2) Nunc hic dies vitam aliam affert, alios mores postulat.
(*Andrienne*, acte I, scène 2).

On sait que le système de versification de Térense se confondrait aisément avec de la prose.

(3) Te duce si qua manent sceleris vestigia nostri,
Irrita perpetuâ solvent formidine terras.
Virgile. Eclog. 4.

Saint Augustin a cité ces deux vers de Virgile et avec les mêmes

Virgile avoue avoir emprunté ceci de Cumes, c'est-à-dire des chants sybillins ; peut-être cette prophétesse avait-elle appris quelque chose de l'unique Sauveur du monde, et elle avait été forcée de l'avouer (1).

Voilà, mon cher seigneur et bien-aimé frère, le peu que j'ai trouvé à vous écrire en échappant un moment au poids de mes travaux, et peut-être ce peu vous semblera-t-il quelque chose : je désire que vous me répondiez, et que vous m'appreniez si vous avez donné ou si vous pensez donner votre nom pour être inscrit au nombre de ceux qui demandent le baptême. Que le Seigneur notre Dieu, en qui vous croyez, vous conserve en ce monde et dans l'autre, mon honorable seigneur et bien-aimé frère dans le Christ.

pensées dans deux autres lettres, l'une la CIV[e], adressée à Nectarius, l'autre, la CXXXVII[e], adressée à Volusien.

(1) Les livres Sibyllins, dont il ne reste rien ou presque rien, ont bien réellement existé, mais c'est dans des livres Sibyllius, faits après coup, qu'on a trouvé quelque chose comme des révélations chrétiennes. Saint Augustin prête à Virgile des intentions prophétiques qu'il n'avait pas, et Virgile ne nous semble pas avoir *avoué* nulle part qu'il ait emprunté des chants Sibyllins les deux vers où l'évêque d'Hippone croit voir une aspiration vers le Rédempteur de l'univers. Cela n'empêche pas que le monde romain au temps d'Auguste ait vaguement attendu un libérateur.



LETTRE CCLIX.

Un veuf, ancien ami de saint Augustin et qui vivait dans la débauche, n'avait pas craint de demander au saint évêque un écrit à la louange de sa femme morte, comme pour le consoler de sa douleur; l'évêque d'Hippone lui répond avec une très-belle sévérité, et lui dit qu'il n'obtiendra rien de lui à moins qu'il ne change de vie.

AUGUSTIN A SON BIEN-AIMÉ SEIGNEUR ET HONORABLE FRÈRE CORNEILLE.

Vous m'avez écrit pour me demander une grande lettre de consolation au sujet de la mort de votre femme, comme vous vous rappelez que saint Paulin en adressa une à Macaire. L'âme de votre femme, reçue au ciel dans la société des âmes fidèles et chastes, n'a que faire des louanges humaines et ne les cherche pas; c'est à cause des vivants qu'on donne aux morts les louanges dont ils sont dignes; puisque vous souhaitez qu'on vous console par l'éloge de celle que vous avez perdue, commencez donc par vivre de manière à mériter d'être un jour où elle est. Car vous ne croyez pas sans aucun doute qu'elle soit où sont celles qui ont violé la foi conjugale, ou qui n'étant pas mariées, se sont traînées dans le désordre. L'éloge d'une femme comme la vôtre, écrit dans le but apparent de dissiper la tristesse d'un mari qui lui ressemble si peu, ne serait pas une consolation, mais une adulation. Si vous l'aimiez comme elle vous a aimé, vous lui garderiez ce qu'elle vous avait gardé. Si vous étiez mort le premier, il n'est pas à croire qu'elle se fût jamais remariée; n'est-il pas vrai que si vous

aviez eu besoin de consoler votre douleur par les louanges de votre femme, vous n'auriez pas même songé à en épouser légitimement une autre?

Vous me direz : « Pourquoi ce rude langage? pour-» quoi ces reproches si durs? N'ai-je pas vieilli au mi-» lieu de discours de ce genre, et ne sait-on pas que je » mourrai avant de me corriger? » Voulez-vous que j'épargne votre funeste sécurité, vous qui devriez m'épargner, sinon dans mon amitié, au moins dans tout ce que vos désordres me font souffrir? Cicéron, animé de sentiments bien différents des miens et occupé des intérêts d'une république de la terre, disait : « Je désire, » pères conscrits, être modéré; mais, au milieu des » grands dangers de la république, je désire ne pas » paraître indifférent ; » moi qui suis votre ami, et qui, attaché au service de la Cité éternelle, suis établi ministre de la parole et des sacrements divins, combien puis-je dire avec plus de justice : O mon frère Corneille, je désire être modéré ; mais, au milieu des grands périls qui sont les vôtres et les miens, js désire ne pas paraître indifférent!

Une populace de femmes vous environne, le nombre de vos concubines croît de jour en jour ; et vous voulez qu'évêque je vous écoute de sang-froid, vous le maître ou plutôt l'esclave de cette bande immonde, quand vous venez me demander l'éloge funèbre d'une chaste épouse comme pour adoucir votre douleur ! A l'époque où, sans être encore catéchumène, jeune encore, un peu plus jeune que moi, vous partagiez mes erreurs, vous vous étiez tiré des habitudes impures par la force de votre volonté; peu de temps après vous retombâtes dans les mêmes souillures ; plus tard, vous trouvant en danger

de mort, vous reçûtes le baptême ; maintenant je ne dirai pas que vous êtes vieux, mais moi je suis vieux et, de plus, évêque, et je n'ai rien pu encore pour vous faire changer de vie ! Vous voulez que je vous console de la mort d'une vertueuse épouse ; mais qui me consolera de votre mort plus réelle que la sienne? Et parce que je ne saurais oublier tant de services que vous m'avez rendus, dois-je être encore torturé par vos mœurs corrompues, dois-je être méprisé, compté pour rien, quand je vous adresse mes gémissements sur vous-même ? Mais je ne suis rien, je l'avoue, pour vous corriger et vous guérir ; tournez-vous vers Dieu, songez au Christ, écoutez ces paroles de l'Apôtre : « Arracherai-je » au Christ ses membres pour en faire les membres » d'une prostituée (1)? » Si vous méprisez dans votre cœur les paroles d'un évêque votre ami, pensez que le corps de votre Seigneur fait partie du vôtre : comment pouvez-vous continuer à pécher en différant votre conversion de jour en jour, puisque vous ne savez pas quand ce dernier jour viendra ?

Je vais m'assurer maintenant du motif véritable qui vous porte à me demander l'éloge funèbre de Cyprienne (2). Si j'étais encore au temps où je vendais des paroles à des écoliers dans l'école des rhéteurs, je les ferais payer à l'avance. Je veux vous vendre l'éloge de votre chaste femme ; payez-moi d'abord ; le prix que j'exige c'est votre chasteté ; payez-moi, dis-je, et vous aurez ce que vous souhaitez. Je vous parle un langage tout humain à cause de votre faiblesse ; je crois qu'à

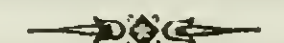
(1) I. aux Corinthiens, VI, 15.
(2) C'était le nom de la femme que Corneille avait perdue.

vos yeux Cyprienne ne mérite pas que vous préfériez ses louanges à l'amour de vos concubines : ce sera certain si vous aimez mieux garder vos habitudes immondes que d'entendre l'éloge de Cyprienne. Pourquoi m'arracher de force ce qui vous plaît, lorsque vous voyez que ce que je vous demande est pour vous-même? Une fois ramené à de bons sentiments, vous n'auriez qu'à parler pour obtenir ce que vous demandez en ce moment avec des supplications. Envoyons à votre femme des présents spirituels : vous l'imitation, moi les louanges de ses vertus. Je vous disais plus haut qu'elle ne désirait pas les louanges humaines; mais, dans la mort, elle désire que vous imitiez ses vertus, autant que, dans la vie, elle vous a aimé, quoique vous lui ressemblassiez si peu. Je ferai ce que vous voudrez pour Cyprienne, quand vous ferez ce qu'elle et moi nous voulons.

L'Evangile nous parle de ce riche superbe et impie qui était vêtu de pourpre et de lin et qui s'asseyait chaque jour à des festins splendides; tombé dans les enfers en expiation de ses crimes, il implorait en vain une goutte d'eau qui serait tombée du doigt de ce pauvre qu'il avait méprisé devant sa porte; il se souvint de ses cinq frères et pria Dieu de leur envoyer ce même pauvre qu'il apercevait en repos dans le sein d'Abraham, de peur qu'eux aussi ne fussent précipités dans le lieu des tourments : combien plus encore votre femme doit se souvenir de vous! Si le riche orgueilleux ne voulait pas que ses frères tombassent dans les supplices réservés aux superbes, combien plus encore votre chaste femme ne veut pas que vous tombiez dans les supplices réservés aux adultères! Si ce frère ne voulait pas que ceux qui

lui étaient chers partageassent ses maux, combien moins une femme, établie dans les biens éternels, veut-elle que l'enfer la sépare éternellement de son mari! Lisez cet endroit dans l'Evangile; c'est la pieuse voix du Christ qui parle; croyez à la parole de Dieu. Vous vous dites affligé de la mort de votre femme, et vous pensez que si je la loue, mes discours seront pour vous une consolation; mais apprenez quelle douleur vous attend, si un jour vous n'êtes point avec elle. Est-il plus triste pour vous que je ne loue pas Cyprienne, qu'il ne l'est pour moi que vous ne l'aimiez point? Ah! si vous l'aimiez, vous désireriez la rejoindre après votre mort; ce qui ne sera pas, si vous restez ce que vous êtes. Aimez donc celle donc vous me demandez les louanges, afin que je ne sois pas forcé de repousser un désir qui ne serait qu'un mensonge.

ET D'UNE AUTRE MAIN : Fasse le Seigneur que nous puissions nous réjouir de votre salut, bien-aimé seigneur et honorable frère.



LETTRE CCLX.

Audax se plaint d'avoir trop peu reçu de saint Augustin et voudrait recevoir davantage ; les louanges qu'il lui donne sont pour nous le témoignage du sentiment des contemporains.

AUDAX A SON SEIGNEUR ET VÉNÉRABLE PÈRE AUGUSTIN, SI DIGNE DE TOUTE LOUANGE, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

Je vous rends grâces d'avoir si bien accueilli ce que j'ai essayé de vous écrire : les encouragements du père donnent du cœur aux enfants qui ont de la bonne volonté. En m'adressant à vous, doux pontife, ce n'était pas pour recevoir une petite goutte de ce qui s'échappe d'une âme comme la vôtre ; c'était pour puiser abondamment dans les eaux du grand fleuve. Je soupirais après les trésors de votre sagesse, mais j'ai obtenu bien moins que je n'aurais voulu, si toutefois on peut jamais appeler petit ce qui vient d'Augustin, l'oracle de la loi, le *consécrateur* de la justice (1), le restaurateur de la gloire spirituelle, le dispensateur du salut éternel. Le monde entier vous connaît et applaudit à vos œuvres. Je désire donc être nourri des fleurs de votre sagesse et m'abreuver à vos eaux vives ; remplissez mes souhaits ; j'y trouverai grand profit. L'arbre dépouillé pourra reverdir, si vous daignez l'arroser vous-même. Je n'attends qu'un mot pour me rendre auprès de vous. Que la

(1) Sacrator justitiæ.

bonté de Dieu vous garde bien longtemps, vénérable seigneur.

« Pourquoi celui qui est une source pour le monde entier ne » laisse-t-il arriver vers moi que peu de paroles? est-ce que je dé- » sire moins que le reste des hommes ces flots si purs? Pendant » que tout esprit s'ouvre pour vous entendre, vous qui êtes l'appui » de la Religion, repandez au loin vos douces paroles : les fidèles » amis du Christ les attendent (1). »

LETTRE CCLXI.

Saint Augustin repousse les éloges qu'on lui adresse; il propose à Audax de lire ses ouvrages ou de venir le voir : c'est le seul moyen de répondre au désir que celui-ci témoigne de s'instruire.

AUGUSTIN A SON CHER SEIGNEUR ET FRÈRE AUDAX, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

Ce n'est point avec regret, c'est avec plaisir que j'ai reçu votre courte lettre, si pleine d'un ardent désir de recevoir une longue réponse de moi. Il me serait bien difficile de satisfaire à votre pieuse avidité, mais pourtant je vous en fécilite; quoique vous ne le demandiez pas à qui il faudrait, ce que vous demandez est bon. Le temps me manque pour écrire une longue lettre; les soins ecclésiastiques ne me laissent que de rares instants de loisir, et je consacre ces loisirs rapides aux travaux les plus urgents ou à ce qui me paraît pouvoir être profitable à beaucoup de monde : il faut donner aussi à mon corps

(1) Cette fin de lettre est en vers latins.

le repos dont il a besoin, pour entretenir les forces nécessaires à l'accomplissement de mes devoirs. Ce ne sont pas les paroles qui me manqueraient pour une lettre étendue ; mais nulle réponse de moi ne pourrait remplir tous vos désirs. Vous me dites que vous soupirez après les trésors de sagesse et que vous avez reçu bien moins que vous n'auriez voulu ; mais moi, dans mes prières de tous les jours, je suis comme un mendiant qui implore ces divins trésors de sagesse, et c'est à peine si j'en obtiens quelque chose.

Comment suis-je « l'oracle de la loi, » moi qui en ignore plus de choses que je n'en sais, moi qui ne puis, comme je le voudrais, pénétrer l'obscurité de tant de profondeurs et de secrets détours ! Je sens que je ne suis pas digne d'aller plus avant dans cette lumière ! Comment suis-je « le consécrateur de la justice, » moi pour qui c'est déjà beaucoup de lui être consacré ! Vous m'appelez « le restaurateur de la gloire spirituelle ; » permettez-moi de vous le dire, vous connaissez mal celui à qui vous parlez : je restaure si peu dans cette gloire que j'ignore, je vous l'avoue, si, dans ma marche de tous les jours, je m'en rapproche ou m'en éloigne. Oui, je suis « dispensateur du salut éternel, » mais je le suis comme d'autres en très-grand nombre. Si je le fais volontiers, j'en aurai la récompense ; si je le fais à regret, je ne serai que le dispensateur de ce salut, car il ne suffit pas de l'être par la parole et les sacrements pour y avoir part. S'il n'y avait pas de bons dispensateurs, l'Apôtre ne dirait pas : « Soyez mes imitateurs comme je le suis » du Christ (1); » et s'il n'y avait pas de mauvais dis-

(1) I. aux Corinthiens, IV, 16.

pensateurs, le Seigneur ne dirait pas : « Faites ce qu'ils » disent ; ne faites pas ce qu'ils font ; car ils disent et ne » font pas (1). » Il y a beaucoup de dispensateurs par le ministère desquels on arrive au salut éternel ; mais il s'agit de savoir lequel parmi eux sera trouvé fidèle ; même parmi les fidèles (et puissé-je être compté au nombre de ceux-ci par ce Dieu qu'on ne trompe pas) ! l'un l'est d'une manière, l'autre d'une autre, selon la mesure de foi que Dieu a accordée à chacun.

Mon cher et doux frère, que ce soit donc plutôt le Seigneur lui-même qui vous nourrisse des fleurs de la sagesse et vous abreuve à la source d'eau vive. Si vous croyez que, par mon humble et faible moyen, votre piété studieuse puisse recevoir quelque chose (car je connais votre intelligence et votre désir de vous instruire), mieux vaudrait lire mes ouvrages, déjà bien nombreux, que de recevoir de mes lettres ; ou bien, venez auprès de moi ; vous prendrez dans nos entretiens tout ce que je pourrai vous donner ; je pense que si vous n'êtes pas ici, c'est que vous ne le voulez pas : Dieu aidant, est-il très-difficile à un homme aussi libre que vous de venir ici et de rester avec moi le temps qu'il vous plaira?

A la fin de votre lettre, votre troisième vers semble me donner raison de vous avoir dit que j'ai plus de paroles (2) que d'éloquence. Mais votre cinquième et dernier vers a sept pieds ; je ne sais si votre oreille a été trompée, ou si vous avez voulu mettre à l'épreuve mes anciens souvenirs d'études ; et d'ailleurs, ceux qui s'é-

(1) Saint Matthieu, XXIII, 3.
(2) Loquacem.

taient le plus appliqués à ces choses, les oublient aisément lorsque les saintes Lettres sont devenues le seul objet de leurs travaux.

Je n'ai pas la traduction des psaumes faite par saint Jérôme sur l'hébreu. Quant à moi, je ne les ai pas traduits; j'ai seulement corrigé sur les exemplaires grecs beaucoup de fautes des exemplaires latins. C'est peut-être mieux que cela n'était, mais ce n'est pas tout ce qu'il faudrait. Maintenant encore, il m'arrive de corriger des fautes qui m'avaient précédemment échappé. Je cherche donc aussi avec vous quelque chose de parfait à cet égard.

LETTRE CCLXII.

Saint Augustin adresse des reproches et des conseils à une femme mariée.

AUGUSTIN A SA PIEUSE FILLE LA DAME ECDICIA, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

Après avoir lu votre lettre et interrogé le porteur qui a achevé de me tout dire, j'ai été très-affligé que vous ayez voulu agir avec votre mari, de manière à le faire tomber des hauteurs de la continence qu'il commençait à pratiquer, dans les misères de l'adultère. C'eût été déjà déplorable, qu'après la promesse faite à Dieu et accomplie pendant un certain temps, il fût revenu à vous comme auparavant; c'est bien autrement malheureux et criminel qu'il se soit tout à coup jeté dans de pareils

désordres, et qu'il se soit ainsi armé contre lui-même de toute sa colère contre vous : il semble vouloir vous punir en se perdant lui-même. Tout ce grand mal n'est arrivé que parce que vous n'avez pas été avec lui ce que vous deviez être. Quoique, d'un consentement mutuel, les relations conjugales eussent cessé entre vous deux, il y avait pourtant d'autres choses où vous deviez obéir à votre mari, d'autant plus que vous êtes tous deux membres du corps du Christ. Lors même que, épouse fidèle, vous auriez eu un mari qui ne l'eût pas été, vous auriez dû lui rester soumise pour le gagner au Seigneur, comme le prescrivent les apôtres.

J'omets de vous dire que, d'après ce que j'ai lu, vous vous étiez décidé à tort de pratiquer la continence, sans que votre mari y eût encore consenti. C'est ce que vous n'auriez pas dû faire avant que sa volonté se fût accordée avec la vôtre pour vous élever ensemble à ce bien qui surpasse la pudeur conjugale : vous n'aviez donc jamais ni lu ni entendu ni remarqué ces paroles de l'Apôtre : « Il est bon à l'homme de ne pas toucher de femme ; » mais, pour éviter la fornication, que chaque homme » ait une femme et chaque femme un mari, que le mari » rende à la femme ce qu'il lui doit et la femme ce » qu'elle doit au mari. La femme n'a pas son corps en » sa puissance, son corps est en la puissance du mari ; » de même, le mari n'a pas son corps en sa puissance, » son corps est en la puissance de la femme. Ne vous » refusez point l'un à l'autre, à moins que vous n'en » soyez convenus pour un temps, afin de vaquer à la » prière ; et ensuite vivez ensemble comme auparavant, » de peur que le démon ne vous tente à cause de votre

» incontinence (1). » D'après ces paroles de l'Apotre, si votre mari avait voulu garder de son côté la continence et que vous n'y eussiez pas consenti, il aurait été obligé de vous rendre le devoir ; et si, en vous rendant ce devoir, votre mari n'eût cédé qu'à votre faiblesse et non pas à la sienne, de peur que vous ne tombassiez dans le crime damnable de l'adultère, Dieu lui eût compté sa bonne intention à l'égal de la continence qu'il aurait mieux aimé garder : à plus forte raison fallait-il que vous, qui devez toujours rester soumise, ne refusassiez pas le devoir à votre mari, de peur que la tentation du démon ne l'entraînât dans l'adultère ; Dieu vous eût tenu compte de votre bonne volonté et de votre intention pour votre mari.

Mais, encore une fois, je ne dis rien de cela, puisque votre mari avait été amené à vos pieux desseins de continence, puisqu'il a ainsi vécu longtemps avec vous, et fait cesser le péché que vous comettiez en lui refusant le devoir. Il n'est donc plus question pour vous de savoir si vous devez reprendre avec votre mari les relations conjugales. Ce que vous avez tous deux promis à Dieu, vous devez le garder jusqu'à la fin ; si votre mari a manqué à cet engagement, n'y manquez pas au moins vous-même. Je ne vous parlerais pas de la sorte, si lui-même n'avait consenti à vivre dans la continence ; sans cela, il n'y a pas d'âge qui aurait pu vous dispenser de lui rendre ce que vous lui devez ; les années n'y eussent rien fait, et, consulté par vous, je vous aurais toujours répondu avec ces mots de l'Apôtre : « La femme n'a pas » son corps en sa puissance, son corps est en la puis-

(1) I. aux Corinthiens, VII, 1-5.

sance du mari. » C'est par cette puissance même que la continence avait pu vous être permise, de la façon à la pratiquer tous deux d'un commun accord.

C'est ici surtout que je m'afflige de l'oubli de vos devoirs; vous auriez dû d'autant plus témoigner à votre mari une humble soumission dans les intérêts domestiques, qu'il vous avait pieusement accordé une grande chose en vous imitant. Malgré l'interruption des relations conjugales, il n'en était pas moins votre mari; bien plus, vous étiez devenus des époux d'autant plus saints que vous gardiez d'un commun accord de plus saints engagements. Vous ne deviez donc, sans l'agrément de votre mari, rien donner de vos vêtements ni de votre or et de votre argent, ni d'aucun de vos biens, de peur de scandaliser un homme qui avait fait à Dieu avec vous le sacrifice de plus grandes choses et avait religieusement renoncé à ce qu'il aurait eu le droit d'exiger de vous.

Enfin il est arrivé que, méprisé par vous, il a rompu le lien de la continence auquel il s'était soumis lorsqu'il pensait que vous l'aimiez; irrité contre vous, il ne s'est pas épargné lui-même. D'après ce que m'a raconté le porteur de votre lettre, votre mari ayant appris que vous aviez donné tout ou presque tout ce que vous possédiez à deux moines, je ne sais lesquels, qui passaient, et que vous chargiez de vos distributions pour les pauvres, il s'est mis à les détester en vous détestant avec eux; il n'a plus vu en eux des serviteurs de Dieu, mais des gens qui s'insinuaient dans les maisons des autres, et qui vous avaient trompée et pillée. Furieux, il a rejeté bien loin le fardeau sacré qu'il avait consenti à porter avec vous. Il était faible, et vous, qui paraissiez la plus forte dans cet engagement entre vous deux, vous auriez

dû lui venir en aide par votre amour, au lieu de lui bouleverser l'esprit par vos procédés blessants. Lors même que peut-être il eût montré peu d'empressement pour l'aumône, il aurait pu en prendre le goût si, au lieu de le mécontenter par des dépenses inopinées, vous l'aviez doucement amené à vos vues par de respectueux égards; vous auriez ainsi pu faire affectueusement ensemble ce que vous avez fait toute seule avec tant de témérité, et c'eût été mieux dans l'ordre et plus convenable. On n'eût pas injurié des serviteurs de Dieu, si toutefois ce sont des serviteurs de Dieu qui, en l'absence et à l'insu du mari, ont reçu tant de choses d'une femme inconnue; et Dieu eût été loué dans vos œuvres, car votre union aurait été sanctifiée à la fois par une chasteté parfaite et une glorieuse pauvreté.

Voyez maintenant ce que vous avez fait par votre précipitation inconsidérée. Je ne veux penser aucun mal de ces moines par lesquels votre mari se plaint que vous ayez été, non point édifiée, mais spoliée. Je ne m'en rapporterai pas aisément au jugement d'un homme qui a l'œil troublé par la colère; mais le bien que ces largesses ont fait aux pauvres, qu'est-il à côté du mal dont vous avez été cause? Y a-t-il quelqu'un dont le salut temporel dût vous être plus cher que le salut éternel de votre mari? Si vous aviez différé de distribuer vos biens aux pauvres, dans le but de ne pas perdre l'âme de votre mari en le scandalisant, n'en auriez-vous pas eu un grand mérite devant Dieu? Si vous songez à ce que vous aviez conquis quand vous l'avez amené à vivre avec vous dans une sainte chasteté, vous comprendrez tout ce que vous avez perdu par ces aumônes, qui ont renversé l'esprit de votre mari; ce que vous aviez gagné pour lui, c'était le

ciel. Si là haut le morceau de pain donné au pauvre qui a faim obtient une grande place, quelle place sera réservée à la charité qui aura arraché un homme au démon comme à un lion rugissant et qui cherche une proie à dévorer !

Ce n'est pas que nous devions interrompre nos bonnes œuvres, si quelqu'un en est scandalisé ; il y a des devoirs différents selon les personnes, à l'égard d'étrangers ou de parents ; il y a des devoirs différents pour le fidèle et l'infidèle, pour les parents envers les enfants, et pour les enfants envers les parents ; enfin des devoirs particuliers sont imposés à la femme ; il ne lui est pas permis de dire : « Je fais de ce qui m'appartient ce que je veux, » puisqu'elle ne s'appartient pas à elle-même, mais à son chef, qui est son mari : « C'est ainsi, dit l'apôtre » Pierre, que se paraient autrefois les saintes femmes » qui espéraient en Dieu, et qui étaient soumises à leur » mari : telle était Sara, qui obéissait à Abraham, » qu'elle appelait son seigneur, et dont vous êtes les » filles (1) ; » et ce n'est pas à des femmes chrétiennes, c'est à des juives que Pierre parlait ainsi.

Quoi d'étonnant que votre mari ne voulût pas que vous privassiez des choses nécessaires à la vie celui qui est son fils comme le vôtre ! Il ignore ce que fera cet enfant quand il commencera à grandir : se consacrera-t-il à la vie monastique, au ministère sacerdotal, ou bien se mariera-t-il ? C'est ce qu'on ne peut savoir encore. Quoiqu'il faille exciter et instruire les enfants des saints pour l'état le meilleur, chacun pourtant reçoit de Dieu le don qui lui est propre ; l'un est d'une manière, l'autre d'une

(1) I. saint Pierre, III, 5.

autre. Qui blâmerait un père de se préoccuper ainsi des intérêts de son fils, quand le bienheureux Apôtre nous dit : « Celui qui ne pourvoit pas aux besoins des siens, » et surtout de ceux de sa maison, renie sa foi, et il est » pire qu'un infidèle; » au sujet de l'aumône, le même Apôtre disait : « Il ne faut pas vous mettre à la » gêne pour le soulagement des autres (1). » Vous auriez donc dû vous entendre ensemble sur toutes ces choses, voir dans quelle mesure vous pouviez thésauriser dans le ciel, voir ce qu'il fallait pour soutenir votre vie et celle de votre mari, la vie de votre fils et de tous les vôtres, de peur de vous mettre à la gêne pour le soulagement d'autrui. Si, dans ces arrangements, quelque chose avait paru meilleur, vous l'auriez respectueusement suggéré à votre mari, et vous auriez obéi à son autorité comme à celle de votre chef; les gens de bien qui en auraient entendu parler se seraient réjouis de l'heureuse paix de votre maison, et l'ennemi eût eu pour vous une crainte respectueuse, n'ayant rien de mal à dire de vous.

Si le devoir vous obligeait à suivre la volonté d'un mari fidèle et vivant chastement avec vous, pour les aumônes et la distribution de vos biens aux pauvres, pour des œuvres bonnes et grandes prescrites par le Seigneur, à plus forte raison fallait-il ne rien changer, sans son agrément, dans la manière de vous vêtir; car il n'y a rien ici qui soit de prescription divine. Il est écrit que les femmes doivent se vêtir convenablement; l'Apôtre (2) blâme les parures d'or, la frisure des cheveux et les au-

(1) II. aux Corinthiens, VIII, 13.
(2) I. à Timothée, II, 9.

tres choses de ce genre qui ne sont employées que dans un but de vanité et de séduction. Mais il y a, selon le rang des personnes, un vêtement de dame différent du vêtement des veuves, et qui peut très-religieusement se porter. Si votre mari ne voulait pas que vous quitassiez vos costumes ordinaires pour vous habiller, de son vivant, comme une veuve, vous n'auriez pas dû en cela persister jusqu'au scandale d'une mésintelligence : vous commettiez un péché de désobéissance pour un changement de costume qui n'était pas un bien. Quoi de plus absurde pour une femme que de braver orgueilleusement son mari sous d'humbles vêtements ! Mieux vaudrait lui plaire par la *blanche* simplicité des mœurs que de lui déplaire par la sombre couleur des habits. Puisque le costume monastique était de votre goût, il fallait doucement amener votre mari à vous le permettre, et non pas le prendre de vous-même et malgré lui. Et s'il vous eût refusé pour cela son agrément, en quoi donc vos pieux desseins eussent-ils été compromis ? Gardez-vous de croire que vous eussiez déplu à Dieu de ce que, votre mari vivant, vous n'auriez pas été vêtue comme Anne, mais comme Suzanne.

Celui qui déjà avait commencé à garder avec vous le grand bien de la continence, ne vous aurait pas assurément obligée à blesser la modestie dans vos vêtements, lors même qu'il ne vous eût pas laissé prendre les vêtements de veuve : et si par hasard vous y aviez été contrainte, vous auriez pu garder un cœur humble sous la splendeur des parures. Chez nos pères, la reine Esther, craignant Dieu, adorant Dieu, soumise à Dieu, gardait une parfaite obéissance à son mari, qui n'était ni du même peuple, ni de la même religion qu'elle-même ; à

un moment de grand danger, qui n'était pas seulement le sien, mais celui de sa nation, alors le peuple de Dieu, Esther se prosterna devant le Seigneur, et, dans sa prière, elle disait que le diadème n'avait pas plus de prix à ses yeux que l'objet le plus souillé (1); la reine fut exaucée, car Dieu qui connaît les cœurs savait combien ce langage était sincère. Et le mari d'Esther avait plusieurs autres femmes, et il adorait de faux dieux. Vous, au contraire, si votre mari avait persisté dans le bon dessein d'où ses rancunes contre vous l'ont détourné, vous n'auriez pas eu seulement en lui un mari fidèle, soumis au culte du vrai Dieu, mais encore vous auriez eu un mari continent; fidèle à de pieux engagements, il ne vous aurait pas forcée à des vêtements superbes, en vous forçant à garder vos vêtements d'épouse.

Voilà ma réponse à la lettre où vous me consultez; je n'entends pas rompre par mes paroles votre saint engagement, mais je déplore que votre mari ait rompu le sien par suite de votre manière d'agir, si imprudente et si contraire à l'ordre. Il est de votre devoir de songer à réparer un tel mal, si vous voulez véritablement appartenir au Christ. Soyez humble au fond de votre âme, et pour que Dieu vous accorde la grâce de la persévérance, ne restez pas indifférente aux périls de votre mari qui se perd. Priez chaque jour pour lui; offrez en sacrifice vos larmes comme un sang qui coule des blessures du cœur (2). Ecrivez à votre mari pour vous excuser; demandez-lui pardon de l'avoir offensé, en disposant de vos biens sans son avis et sa volonté : vous n'avez pas à

(1) Esther, XIV, 16.
(2) Sacrifica lacrymas tanquam vulnerati sanguinem cordis.

vous repentir de les avoir donnés aux pauvres, mais de l'avoir fait sans prendre conseil de votre mari et sans avoir voulu l'associer à votre œuvre. Promettez-lui que s'il change de conduite pour recommencer la vie de continence qu'il a cessée, vous lui serez soumise, Dieu aidant, en toutes choses, comme il convient : peut-être, selon les paroles de l'Apôtre, Dieu lui donnera-t-il le repentir, et le retirera-t-il des filets du démon qui le retient captif à son gré. Quant à votre fils, né d'une légitime et honnête union, qui donc ignore qu'il est bien plus en la puissance de son père qu'en la vôtre? On ne saurait le lui refuser, toutes les fois qu'il le demandera ; et précisément, si vous voulez que ce fils soit élevé et instruit dans la sagesse de Dieu, il est nécessaire qu'un bon et véritable accord se rétablisse entre votre mari et vous.

LETTRE CCLXIII.

Une vierge, nommée Sapida, avait un frère diacre à Carthage; elle lui avait fait une tunique; mais le diacre mourut avant de pouvoir s'en servir; Sapida écrivit à saint Augustin pour le supplier d'accepter cette tunique et de la porter lui-même; elle lui demandait cette faveur comme une grande consolation. L'évêque d'Hippone reçut le vêtement, consentit à s'en servir, et adressa à Sapida la lettre suivante si pleine de choses touchantes et de belles pensées.

AUGUSTIN A SA SAINTE FILLE LA PIEUSE DAME SAPIDA, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

J'ai reçu le pieux ouvrage de vos mains, que vous voulez que je garde ; je l'accepte pour ne pas vous affliger en ce moment où vous avez tant besoin d'être con-

solée, d'autant plus que vous me dites que ce sera un grand soulagement à votre douleur, si je me sers de cette tunique que vous aviez faite pour votre frère, ce saint ministre de Dieu : depuis qu'il a quitté cette terre des morts, il n'a plus besoin de rien de corruptible. J'ai donc fait ce que vous désiriez, et n'ai pas voulu refuser à votre cœur la consolation qu'il en attend. J'ai commencé à porter cette tunique avant même de vous écrire. Ayez bon courage ; mais cherchez de meilleures et de plus grandes consolations : que la lecture des Ecritures divines dissipe les nuages que la faiblesse humaine a laissé s'étendre sur votre âme ; continuez à vivre de façon à vivre avec votre frère, car votre frère, quoique mort, est vivant.

Assurément, c'est un sujet de larmes de ne plus voir ce frère que vous aimiez tant, et qui vous témoignait tant de respect à cause de votre sainte profession de vierge ; il est triste pour vous de ne plus voir, comme de coutume, ce diacre de l'église de Carthage entrer et sortir et remplir ses fonctions, de ne plus entendre ces pieux et édifiants discours qu'il vous adressait souvent. Lorsqu'on pense à ces choses, et que, par la force de la coutume, on les redemande hélas ! vainement, le cœur est percé, et les larmes coulent comme le sang du cœur (1). Mais que le cœur se tienne en haut, et il n'y aura plus de pleurs dans les yeux. Quoique vous ayez perdu ce qui est maintenant l'objet de vos regrets, l'union de Timothée (2) et de Sapida subsiste encore : Timothée vous aime toujours ; ce saint amour demeure dans son trésor,

(1) Cor pungitur, et tanquam sanguis cordis fletus exoritur.

(2) Timothée était le nom du frère de Sapida ; c'est probablement le même dont il a été question dans la lettre CX.

et il est caché en Dieu avec le Christ. Ceux qui aiment l'or le perdent-ils lorsqu'ils le cachent? Ne pensent-ils pas, au contraire, le posséder avec plus de sécurité, en le gardant ainsi, loin de leurs propres yeux? La cupidité terrestre se croit plus sûre de son trésor, si elle ne voit pas ce qu'elle aime; et le céleste amour s'afflige, comme s'il avait perdu ce qu'il a placé d'avance dans le dépôt éternel! Sapida, faites attention à ce que veut dire votre nom; goûtez (1) les choses d'en haut, où le Christ est assis à la droite de Dieu : il a daigné mourir pour nous, afin que nous vivions, même après que nous sommes morts, afin que l'homme ne redoute plus la mort comme l'anéantissement de l'homme, et que nous ne pleurions pas comme ayant perdu la vie les morts pour lesquels celui qui est la Vie a voulu mourir. Voilà les consolations divines devant lesquelles la tristesse humaine doit s'effacer.

Il ne faut pas reprocher aux hommes leur douleur au sujet des morts qui leur sont chers; mais la douleur des fidèles ne doit pas durer longtemps. Si donc vous avez été affligée, c'est assez maintenant; ne vous affligez pas comme les païens, qui n'ont pas d'espérance. L'apôtre Paul, en parlant ainsi, ne défend pas la douleur, mais seulement la douleur à la manière des païens. Marthe et Marie, sœurs pieuses et fidèles, pleuraient leur frère Lazare, qu'elles savaient devoir ressusciter un jour, mais qu'elles ne savaient pas devoir revenir à cette vie; et le Seigneur lui-même a pleuré Lazare qu'il devait ressusciter. Il ne nous a point ordonné, mais il nous a permis par son exemple de pleurer nos morts, dont notre foi

(1) Sape.

espère la résurrection pour la véritable vie. Ce n'est pas en vain qu'il est dit dans l'Ecclésiastique : « Mon fils, » verse des larmes sur un mort, et commence ton gé- » missement comme un homme frappé d'une grande » plaie ; » et un peu plus loin, l'Écriture ajoute : « Con- » sole-toi dans ta tristesse, car la tristesse hâte la mort, » et la tristesse du cœur courbe les plus forts (1). »

Votre frère, ma fille, est vivant par l'esprit, il dort par la chair ; est-ce que celui qui dort ne sortira pas de son sommeil? Dieu, qui a reçu son esprit, lui rendra son corps : il ne le lui a pas enlevé pour le perdre, mais pour le lui rendre un peu plus tard. Il n'y a donc pas lieu à une longue tristesse, puisqu'il y a plutôt lieu à une éternelle joie. Vous ne perdrez pas même la portion mortelle de votre frère qui est ensevelie dans la terre, cette portion par où il se présentait à vous, par où il vous parlait et vous entendait parler, cette portion visible par où il montrait son visage à vos yeux et par où il vous faisait entendre sa voix, si connue de vos oreilles : partout où vous entendiez le son de sa voix, vous n'aviez pas besoin de voir votre frère pour savoir que c'était lui : voilà ce que la mort enlève aux vivants, voilà pourquoi l'absence des morts est douloureuse. Mais ces corps mêmes ne périront point dans l'éternité, pas un cheveu de notre tête nepérira, et les âmes reprendront leurs corps déposés pour un temps ; elles ne s'en sépareront plus, et la condition de ces corps deviendra meilleure : il faut donc bien plus se féciliter dans l'espérance d'une éternité d'un prix infini, qu'il ne faut s'affliger dans une chose d'un

(1) Ecclésiastique, XXXVIII, 16-19.

temps si court. C'est là l'espérance que n'ont point les païens, qui ne connaissent pas les Ecritures ni la puissance de Dieu; car Dieu peut rétablir ce qui a péri, vivifier ce qui est mort, renouveler ce qui est corrompu, rapprocher ce qui est séparé et conserver sans fin ce qui est périssable et fini. Telles sont les promesses que nous a faites celui qui a déjà tenu ce qu'il avait promis sur d'autres points de notre foi : l'accomplissement de tant de choses nous garantit la certitude de nos autres espérances. Que ce soient là les pieux entretiens de votre cœur ; vous ne serez pas trompée, quoique votre amour doive attendre un peu de temps ; méditez ceci : vous en serez véritablement consolée. Si c'est un adoucissement à votre douleur que je porte une tunique tissée de vos mains, et que votre frère n'a pu porter, combien vous devez être mieux consolée en songeant que celui pour qui cette tunique était faite, n'ayant plus besoin désormais de vêtement corruptible, sera revêtu d'incorruptibilité et d'immortalité !



LETTRE CCLXIV.

Une pieuse femme, qui probablement habitait l'Espagne, avait écrit à saint Augustin pour lui exprimer sa tristesse en voyant son pays livré au travail de l'erreur ; l'évêque d'Hippone, dans sa réponse, lui dit ce qu'il a souvent repété, c'est que les œuvres du mal en ce monde profitent à l'avancement religieux des amis de Dieu.

AUGUSTIN A MAXIMA, HONORABLE ET ILLUSTRE SERVANTE DE DIEU, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

Autant votre zèle religieux me fait plaisir, autant je m'afflige en apprenant quelles dangereuses erreurs envahissent votre province. Mais, ces choses ayant été prédites, il ne faut pas s'étonner qu'elles arrivent : il faut être sur nos gardes pour que le mal ne nous atteigne point. Dieu, notre libérateur, ne permettrait pas ces épreuves, si les saints ne devaient pas en tirer d'utiles instructions. Ceux qui font et propagent ainsi le mal par la perversité de leur volonté sont frappés d'aveuglement en ce monde, en attendant les supplices éternels s'ils persistent opiniâtrément dans leur voie et s'ils négligent de se corriger lorsqu'ils sont encore en cette vie. De même qu'ils font un mauvais usage des biens de Dieu, qui fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants et pleuvoir sur les justes et les injustes, et qui, par sa patience, les appelle au repentir, quand ils amassent un trésor de colère pour le jour du jugement ; de même, dis-je, qu'ils font un mauvais usage de la bonté et de la patience de Dieu, ainsi Dieu lui-même fait un bon usage du mal qu'ils font : ce n'est pas seulement en punissant

les coupables, conformément aux lois éternelles de la justice, c'est en se servant de l'iniquité pour tenir en haleine les saints, pour les éprouver et assurer leur progrès dans le chemin de la perfection ; « il faut, dit l'A- » pôtre, qu'il y ait des hérésies, afin qu'on reconnaisse » ceux d'entre vous qui auront été éprouvés. »

Car si Dieu, dans ses desseins, n'avait pas à faire un bon usage des méchants pour l'utilité de ses élus (et c'est de la trahison de Judas qu'il a tiré notre rédemption par le sang du Christ), si, dis-je, Dieu n'avait pas à faire un bon usage des méchants, il pourrait ou ne pas permettre qu'ils naquissent, sachant d'avance qu'ils seront méchants, ou bien il pourrait les faire mourir dès leurs premiers pas dans la voie de l'iniquité : mais il les laisse venir au monde dans la mesure qu'il croit utile à sa sainte maison. C'est pourquoi il console notre tristesse, car la tristesse que nous causent les méchants devient pour nous une force, et les méchants ne s'enfoncent que plus profondément dans leur perversité. Mais la joie que nous éprouvons lorsque l'un d'eux, sortant de sa voie, entre dans la société des saints, n'est comparable à aucune autre joie en cette vie. Il est écrit : « Mon fils, si » vous êtes sage, vous le serez pour vous-même et pour » vos proches ; si, au contraire, vous tombez dans le mal, » vous en porterez seul la peine (1). » Quand nous nous réjouissons sur les fidèles et les justes, ce qu'ils ont de bien nous profite comme à eux ; mais quand nous gémissons sur les infidèles et les injustes, leur malice et notre affliction ne nuisent qu'à eux seuls : l'avantage que nous trouvons ici, c'est que nous faisons œuvre de

(1) Proverbes, IX, 12.

miséricorde, et que nos gémissements et nos prières ont leur mérite. C'est par là qu'une servante de Dieu devient digne de louanges ; aussi j'approuve tout ce que votre lettre renferme de tristesse, de vigilance et de prudence; et, puisque vous me le demandez, je vous exhorte, selon mes forces, à persévérer dans cette voie; gémissez sur les méchants avec la simplicité de la colombe, mais tenez-vous en garde contre eux avec la prudence du serpent; travaillez, autant que vous le pourrez, à retenir dans la vraie foi ceux qui vous sont unis, et à ramener ceux qui seraient tombés dans quelque erreur.

Je rectifierais votre doctrine sur l'incarnation, si j'y trouvais quelque chose de contraire à la vérité ; mais vous n'avez qu'à continuer à croire que le Fils de Dieu, en se faisant homme, a pris toute notre nature, c'est-à-dire une âme raisonnable et une chair mortelle sans péché. Il a participé à notre infirmité, et non pas à notre iniquité, afin que, par cette infirmité commune à tous les hommes, il nous délivrât de notre iniquité et nous amenât à sa justice : pendant que, d'un côté, il buvait la mort parce qu'il était homme, de l'autre il nous offrait à boire la vie parce qu'il était Dieu. Si vous avez quelque écrit de ces gens-là, où ils soutiennent que ceci est contraire à la foi, veuillez me l'envoyer, afin que, non-seulement nous exposions notre foi, mais encore que nous réfutions leur erreur. Sans doute, ils s'efforcent d'appuyer leur sentiment sur des passages des divines Ecritures; il faut leur prouver qu'ils n'en comprennent pas bien le sens : ils sont semblables à des hommes qui se feraient des plaies graves avec des instruments de chirurgie, destinés à guérir et non pas à blesser. J'ai beaucoup travaillé et je travaille beaucoup encore, autant que Dieu

m'en donne la force, pour combattre diverses erreurs. Si vous désirez avoir mes ouvrages, envoyez quelqu'un pour les copier : Dieu a voulu que vous pussiez le faire aisément, en vous donnant tout ce qu'il vous faut pour cela.

LETTRE CCLXV.

Saint Augustin répond à une dame chrétienne qui lui avait signalé les opinions d'un novatien qu'elle connaissait; la secte farouche des novatiens n'admettait pas à la pénitence après le baptême. On sait que le chef de cette secte fut un prêtre ambitieux et fanatique qui se déclara contre l'élection de saint Corneille ; l'anti-pape Novatien n'avait pas de génie et a laissé peu de traces.

AUGUSTIN A SÉLEUCIENNE, PIEUSE ET HONORABLE SERVANTE DE DIEU, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

Je me réjouis des bonnes nouvelles que vous me donnez de votre santé, et je réponds sans retard à ce qui fait le sujet de votre lettre. Et d'abord j'admire que ce novatien puisse prétendre que saint Pierre n'a pas été baptisé, puisque, d'après ce que vous m'aviez écrit auparavant, il disait que les apôtres avaient été baptisés ; je ne sais pas comment il compte établir que saint Pierre seul ne l'aurait pas été; c'est pourquoi je vous envoie une copie de votre lettre, dans la crainte que vous n'en ayez point : faites attention que je réponds à ce que vous m'avez envoyé ; si celui qui a écrit sous votre dictée n'a pas mal compris ou s'il n'a pas inexactement écrit, j'ignore

comment le même homme peut dire que les apôtres ont été baptisés et que saint Pierre ne l'a pas été.

En ce qui touche la pénitence de saint Pierre, il faut prendre garde de croire que l'Apôtre l'ait faite à la manière de ceux qu'on appelle proprement des pénitents dans l'Eglise. Qui souffrira qu'on mette sur la même ligne le prince des apôtres? Il se repentit d'avoir renié le Christ, comme le témoignent ses larmes ; il est écrit qu'il pleura amèrement. Mais alors les apôtres n'avaient pas encore été affermis par la résurrection du Seigneur et par la descente du Saint-Esprit qui vint le jour de la Pentecôte; Jésus-Christ n'avait pas encore soufflé sur leur face comme il le fit après sa résurrection, quand il leur dit : « Recevez le Saint-Esprit. »

Il pourrait être dit avec vérité que les apôtres, lorsque Pierre renia le Christ, n'étaient pas baptisés; nous ne parlons pas ici du baptême de l'eau mais du baptême de l'Esprit saint. Notre-Seigneur, conversant avec eux après sa résurrection, leur disait : « Jean a baptisé » dans l'eau, mais, quant à vous, vous serez baptisés dans le Saint-Esprit : vous ne tarderez pas à » le recevoir (1). » On lit dans quelques exemplaires : « Mais, quant à vous, vous commencerez d'être baptisés dans le Saint-Esprit; » mais qu'on dise : « vous serez baptisés, » ou bien : « vous commencerez d'être » baptisés, » cela ne fait rien à la chose. D'après le texte grec, il est facile de reconnaître que c'est en des manuscrits défectueux qu'on trouve ces mots : « vous » baptiserez, » ou bien : « vous commencerez de baptiser. » Mais si nous disons que les apôtres n'ont pas

(1) Actes des Apôtres, I 5.

reçu le baptême de l'eau, il est à craindre que nous ne nous trompions gravement à leur égard : nous courons risque d'autoriser les hommes à mépriser le baptême, ce qui serait tout à fait contraire aux sentiments et à la pratique des apôtres, car le centurion Corneille et ceux qui étaient avec lui furent baptisés, même après avoir reçu le Saint-Esprit.

De même que les justes des premiers temps, qui pouvaient ne pas se faire circoncire, ne le pouvaient plus sans un péché grave après que la circoncision fut pres-prescrite à Abraham et à sa postérité, de même, après que Notre-Seigneur Jésus-Christ a substitué dans son Eglise le baptême à la circoncision et qu'il a déclaré que nul n'entrera dans le royaume des cieux s'il n'a été régénéré par l'eau et le Saint-Esprit, nous ne devons pas demander si tel ou tel élu de Dieu dans la Loi nouvelle a été baptisé ; toutes les fois que l'Ecriture nous parle de quelqu'un comme appartenant au royaume des cieux, nous devons croire qu'il a reçu le baptême : il n'y a d'exception que pour ceux qui, sans avoir reçu l'eau régénératrice, donneraient leur vie pour Jésus-Christ, et dans ce cas le martyre leur tiendrait lieu de baptême. Pouvons-nous dire cela des apôtres qui, ayant donné tant de fois le baptême, ont eu bien le temps de le recevoir eux-mêmes? Mais tout ce qui a été fait ne se trouve pas écrit ; ce qui n'empêche pas qu'on n'en reconnaisse la vérité d'après d'autres témoignages. Les Livres saints parlent du baptême de saint Paul et ne parlent pas du baptême des autres apôtres; ceux-ci furent baptisés pourtant, et nous ne saurions en douter. Les Livres saints nous marquent le baptême des peuples de Jérusalem et de la Samarie, et ne disent rien du bap-

tème des gentils auxquels les apôtres ont adressé leurs épîtres : qui oserait nier que les gentils aient été baptisés, à cause de cette parole du Seigneur : « Celui qui » n'aura pas été régénéré par l'eau et par l'Esprit saint, » n'entrera pas dans le royaume des cieux : »

Il est écrit de Notre-Seigneur qu'il « baptisait plus » de disciples que Jean, » et il est écrit aussi « que ce » n'était pas lui qui baptisait, mais ses disciples : » par là nous comprenons que le baptême était donné en présence de sa majesté divine, mais non pas de ses propres mains. Le sacrement était de lui, et ses disciples étaient ses ministres. Saint Jean dit dans son Evangile : « Après » cela Jésus vint avec ses disciples dans la terre de » Judée, et il y demeurait avec eux, et il baptisait. » Le même Apôtre dit un peu plus bas : « Lors donc que » Jésus eut appris que les pharisiens savaient qu'il bap- » tisait beaucoup de disciples, et qu'il en baptisait plus » que Jean (quoique ce ne fût pas Jésus lui-même qui » baptisât mais ses disciples), il quitta la Judée et s'en » alla de nouveau en Galilée (1). » Donc Jésus en Judée ne baptisait point par lui-même mais par ses disciples ; ceux-ci avaient déjà reçu le baptême de Jean, comme quelques-uns le pensent, ou, ce qui est plus probable, le baptême du Christ. Il ne faut pas croire que Notre-Seigneur ait dédaigné de baptiser lui-même, lui qui donna une si grande marque d'humilité en lavant les pieds à ses apôtres ; quand Pierre lui demandait de lui laver non-seulement les pieds, mais encore les mains et la tête, Jésus lui répondit : « Celui qui sort du bain n'a » plus besoin que de laver ses pieds, il est pur dans

(1) Saint Jean, III, 22, et IV, 1, 3.

» tout le reste du corps (1) : » on voit par ces paroles que saint Pierre était déjà baptisé.

D'après ce que je trouve dans votre lettre, ce novatien prétendrait que les apôtres ont donné la pénitence au lieu du baptême ; cela ne me semble pas clair. S'il entend par là que les péchés sont remis par la pénitence, il y a quelque raison dans ce qu'il dit : une semblable pénitence peut être utile après le baptême, si on a péché. Mais, selon ce que vous m'avez écrit, il n'admet la pénitence qu'avant le baptême; d'après son sentiment, les apôtres auraient substitué la pénitence à la régénération baptismale, de sorte que, les péchés une fois effacés par la pénitence, il n'y avait plus de baptême à conférer; il devenait inutile : je n'ai jamais ouï dire que telle fût la doctrine des novatiens. Informez-vous soigneusement si, tout en disant ou en croyant qu'il est novatien, votre homme n'appartiendrait pas à quelque autre erreur. J'ignore donc si les novatiens en sont là; mais ce que je sais bien, c'est que quiconque soutient une telle opinion s'écarte tout à fait de la règle de la foi catholique, de la doctrine du Christ et des apôtres.

Les hommes, avant leur baptême, font pénitence de leurs péchés, mais cette pénitence prépare au baptême et ne le remplace pas. Saint Pierre dit aux juifs dans les Actes des Apôtres : « Faites pénitence, et que chacun de » vous soit baptisé au nom de Notre-Seigneur Jésus-» Christ; et vos péchés vous seront remis (2). » Les hommes font aussi pénitence, si, après leur baptême,

(1) Saint Jean, XIII, 10.
(2) Actes des Apôtres, II, 38.

ils ont péché de façon à être retranchés de la communion et à avoir besoin d'être réconciliés : ce sont ceux-là qu'on appelle proprement des pénitents dans toutes les églises. L'apôtre Paul a parlé de cette sorte de pénitence lorsqu'il a dit : « Je crains que Dieu ne m'humilie » lorsque j'arriverai au milieu de vous, et que je n'aie » à en pleurer plusieurs qui, après avoir péché, n'ont » pas fait pénitence des impuretés et des fornica- » tions (1) : » saint Paul n'écrivait ces choses qu'à ceux qui étaient déjà baptisés. Simon, dont nous parlent les Actes des Apôtres, était déjà baptisé, lorsque, coupable d'avoir voulu, avec de l'argent, acheter le don de faire descendre l'Esprit saint par l'imposition des mains, il entendit l'apôtre Pierre lui dire : « Faites pénitence » d'un si grand péché (2). »

Il y a aussi la pénitence quotidienne des bons et humbles fidèles; nous disons en frappant notre poitrine : « Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardon- » nons à ceux qui nous ont offensés. » Les offenses dont nous demandons ici le pardon ne sont pas celles qui, nous n'en doutons pas, ont été effacées par le baptême; ce sont des fautes, petites il est vrai, mais fréquentes, qui tiennent à la fragilité humaine : si ces fautes, n'étant pas remises, s'amassaient contre nous devant Dieu, elles nous chargeraient et nous écraseraient comme quelque grand péché. Qu'importe, pour le naufrage, que ce soit une grande vague qui vous enveloppe et vous engloutisse, ou que ce soit une eau peu à peu amassée dans la sentine, et, à la suite d'une

(1) II. aux Corinthiens, XII. 21.
(2) Actes des Apôtres, VIII, 22.

longue négligence, grossissant jusqu'à submerger le vaisseau ! Notre vigilance doit s'exercer par le jeûne, l'aumône et la prière ; quand nous demandons à Dieu de nous pardonner nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés, nous faisons voir qu'il y a en nous quelque chose à effacer ; l'humiliation infligée à nos âmes dans ces paroles est pour nous une sorte de pénitence de tous les jours. Je crois avoir, malgré ma brièveté, répondu suffisamment à votre lettre ; il me reste à désirer que celui au profit duquel vous m'avez demandé de vous écrire, ne prolonge pas son erreur par l'esprit de contention.

LETTRE CCLXVI.

Florentine était une jeune fille très-appliquée à l'étude des choses religieuses ; elle attendait une lettre de saint Augustin pour oser lui adresser des questions sur les vérités chrétiennes ; l'évêque d'Hippone lui écrit avec une bonté admirable et une étonnante modestie. Ceux qui enseignent recevront ici d'utiles leçons.

AUGUSTIN ÉVÊQUE A SA CHÈRE FILLE L'ILLUSTRE ET HONORABLE FLORENTINE, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

Lorsque je pense à la sainte vie que vous avez choisie, à la chaste crainte du Seigneur qui est au fond de vos entrailles et qui y demeure éternellement, je me sens vivement porté à vous être utile, non point seulement par des prières devant Dieu, mais encore par des instructions. Je l'ai fait plus d'une fois dans mes lettres à

votre mère dont on ne saurait prononcer le nom qu'avec respect, mais elle m'écrit que vous voulez d'abord recevoir une lettre de moi, et qu'ensuite vous ne craindrez pas de demander à mon ministère les choses dont vous pourriez avoir besoin; dans la mesure de mes forces, j'y suis tout prêt, tant pour vous que pour celles qui, comme vous, ont le goût des vérités divines. Je fais donc ce que vous voulez, quoique ce soit une autre que vous qui m'ait exprimé ce désir : je ne veux pas avoir l'air de vous fermer cruellement la porte, quand votre confiance vient y frapper; c'est maintenant à vous à parler, si vous croyez avoir quelque chose à me demander. Ou je saurai ce que vous souhaitez, et je ne vous le refuserai pas; ou je ne le saurai point, mais ce sera sans dommage pour la foi et le salut, et là-dessus je vous rassurerai pleinement, autant que je le pourrai. Si les choses que je ne saurais pas étaient de celles qu'il fallût connaître, je prierais le Seigneur de me rendre capable de vous répondre (car souvent l'obligation d'instruire nous devient un mérite pour obtenir les lumières qui nous manquent), ou bien je vous répondrais de manière à vous apprendre à qui nous devrions nous adresser sur les points que nous ignorerions tous les deux.

Je vous dis cela tout d'abord, afin que vous ne pensiez pas être certaine de trouver auprès de moi la réponse à tout ce que vous voudriez, et que, si votre attente était trompée, vous ne me jugiez pas plus hardi que sage pour avoir offert de vous instruire. Je ne me suis pas proposé comme un docteur accompli, mais comme un homme qui s'éclaire avec ceux qu'il est obligé d'éclairer, ma chère fille et illustre dame. Dans les choses même que je sais tant bien que mal, j'aimerais

mieux vous trouver instruite que si vous aviez besoin de moi. Nous ne devons pas souhaiter que d'autres soient ignorants pour avoir à enseigner ce que nous savons; mieux vaut que Dieu nous instruise tous; c'est ce qui se verra dans la patrie céleste, lorsque les promesses s'accomplissant, l'homme ne dira pas à son prochain : « Apprenez à connaître le Seigneur, » car tous alors le connaîtront, dit le Prophète (1), depuis le plus petit jusqu'au plus grand. Lorsqu'on enseigne il faut se tenir en garde contre l'orgueil : ceux qui apprennent ne sont pas exposés à ce danger. C'est pourquoi la sainte Ecriture nous dit : « Que tout homme soit prompt à écouter, mais lent à parler (2), » et le Psalmiste dit : « Vous me donnerez la joie et l'allégresse, » parce que j'aurai beaucoup écouté, » et il ajoute : « Et mes os humiliés tressailliront (3). » David avait vu que l'humilité, facile à garder lorsqu'on apprend, l'est beaucoup moins quand on enseigne : Il faut que le maître occupe un lieu élevé, et, à cette hauteur, il est mal aisé de se défendre contre l'orgueil.

Reconnaissez donc quels dangers nous font courir ceux qui non-seulement demandent que nous soyons des docteurs, mais encore qui veulent que nous enseignions les choses divines, nous qui ne sommes que des hommes. Toutefois dans ces travaux et ces périls, il est une grande consolation, c'est de voir ceux qu'on instruit parvenir au point de ne plus avoir besoin d'être enseignés par des hommes. Ce n'est pas nous seulement qui avons été menacés de ce danger de l'orgueil ; un autre le

(1) Jérémie, XXXI, 34.
(2) Saint Jacques, I, 19.
(3) Psaume L, 9.

connut, et qui sommes nous en comparaison de lui? le docteur des nations a passé par cette épreuve; « de peur, » dit-il, que je ne vinsse a m'énorgueillir par la grandeur » de mes révélations, l'aiguillon de la chair ma été donné. » Notre-Seigneur, admirable médecin de cette enflure de l'âme, nous recommande de ne pas nous laisser appeler maître, parce que nous n'avons qu'un seul maître, le Christ. « Celui qui plante n'est rien, ni celui qui arrose, » disait le docteur des nations, mais tout vient de Dieu » qui donne l'accroissement. » C'est ce que n'oubliait pas le précurseur qui s'humiliait d'autant plus en toutes choses qu'il était le plus grand parmi ceux « qui sont » nés de la femme; » il se trouvait indigne de délier la chaussure du Christ. Il n'a pas voulu montrer autre chose quand il a dit : « Celui qui a l'épouse est l'époux; » l'ami de l'époux est debout et l'écoute, et sa joie est » d'entendre la voix de l'époux (1). » C'est cette manière d'entendre qui faisait dire au Psalmiste, comme je l'ai rappelé plus haut : « Vous me donnerez la joie et » l'allégresse parce que j'aurai écouté, et mes os humi- » liés tressaillieront. »

Sachez que ma joie sur votre foi, votre espérance et votre charité, sera d'autant plus véritable et d'autant plus profonde que vous aurez moins besoin, non-seulement de moi pour vous instruire, mais d'aucun homme. Toutefois, pendant que j'étais au lieu où vous êtes, et que la retenue de votre âge ne me permettait pas de rien savoir de vous, votre père et votre mère, si amis du bien et des saintes études, daignèrent me faire connaître votre vive ardeur pour la piété et la vraie sagesse; ils me de-

(1) Saint Jean, III, 29.

mandèrent de ne pas vous refuser mon humble concours dans les choses où vous pourriez avoir besoin de moi ; j'ai cru devoir vous prévenir par cette lettre, afin que vous m'adressiez les questions qu'il vous plaira ; je les attends, car je ne voudrais pas m'exposer à un discours inutile en m'efforçant de vous enseigner ce que vous sauriez déjà. Mais tenez pour certain que, lors même que vous pourriez apprendre de moi quelque chose de bon, votre maître véritable sera toujours ce maître intérieur que vous écouterez dans votre âme ; c'est lui qui vous fera reconnaître la vérité de ce que je vous aurais dit, car celui qui plante n'est rien, ni celui qui arrose, mais tout vient de Dieu qui donne l'accroissement.

LETTRE CCLXVII.

La petite lettre qu'on va lire est tout ce qui nous reste de la correspondance de saint Augustin avec Fabiola. On connaît l'histoire de cette descendante des Fabius. Mariée d'abord à un débauché, elle se sépara de lui pour en épouser un autre du vivant de son premier mari; elle avait usé du bénéfice des lois romaines; mais le christianisme condamnait ce second mariage. Fabiola, jeune encore, était veuve de son second mari, lorsqu'elle apprit que ses secondes noces avaient été contraires à la loi chrétienne. La veille de Pâques, on vit cette romaine, d'un si grand nom et d'une si éclatante vie, couverte d'un sac, pâle et les cheveux épars, se mettre au rang des pénitents publics dans la basilique de Saint-Jean-de-Latran. Depuis ce temps, sa vie fut celle d'une sainte. Elle servit les malades avec tout l'héroïsme de la charité; c'est à elle qu'on doit les premiers hôpitaux que l'Italie ait connus. Fabiola avait distribué aux pauvres tous ses biens. Dans un voyage aux lieux saints, elle vit saint Jérôme qu'elle eut pour guide et pour maître dans l'étude des divines Écritures. Chassée de la Judée par l'invasion des Huns, elle revint à Rome où elle mourut. Saint Jérôme, dans une lettre à Océanus, a fait le panégyrique de Fabiola avec beaucoup d'animation et de verve.

AUGUSTIN A SA CHÈRE FILLE LA PIEUSE ET ILLUSTRE DAME FABIOLA, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

Quoique votre lettre ne soit qu'une réponse, je veux pourtant vous écrire encore. Car vous déplorez que dans ce voyage de la terre on n'ait pas toujours la joie de se retrouver avec les saints; vous placez avant tout (et vous avez raison) l'espoir d'arriver à la céleste patrie où les distances ne nous sépareront plus, mais où nous serons réunis dans l'heureuse contemplation d'un même Dieu; vous êtes heureuse de vous entretenir pieusement de la pensée de ces divines choses, plus heureuse de les aimer, et vous serez plus heureuse encore quand vous aurez le bonheur de les obtenir. Mais considérez attentivement par

où il est vrai de dire que nous sommes séparés les uns des autres : est-ce parce que nous cessons de voir nos corps, ou parce qu'il n'y a plus entre nous cet échange de sentiments et d'idées qui s'appelle un entretien? Je crois que, malgré de lointaines séparations, si nous pouvions connaître mutuellement nos pensées, nous serions bien plus les uns avec les autres, que si, silencieusement assis dans un même lieu, nous nous regardions sans nous rien dire et sans aucune expression extérieure de ce qui se passerait dans nos âmes. C'est pourquoi vous comprenez que chacun est bien plus présent à lui-même que nul ne l'est à un autre, parce que chacun se connaît mieux qu'il n'est connu de personne : ce n'est pas en regardant notre visage, car, sans un miroir, on ne se voit pas, mais c'est en regardant le fond de notre âme, et nous pouvons le voir, même avec les yeux fermés. Quelle vie que la nôtre, même en la regardant par le côté où elle semble avoir du prix!

LETTRE CCLXVIII.

Saint Augustin avait emprunté pour libérer un catholique d'Hippone qui, poursuivi par ses créanciers et voulant échapper à la contrainte par corps, s'était réfugié dans l'Église. Le catholique ayant fait d'inutiles efforts pour trouver la somme que l'évêque s'était engagé à rendre au prêteur, saint Augustin, alors absent, s'adresse à la charité des fidèles d'Hippone.

AUGUSTIN AUX BIEN-AIMÉS SEIGNEURS ET AU SAINT PEUPLE QU'IL SERT, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

Je connais et j'ai éprouvé votre attachement pieux à Notre-Seigneur Jésus-Christ; dans la confiance que m'inspire cette pensée, j'ose vous demander, quoique absent, ce que souvent vous faites pour moi, quand je suis auprès de vous. Et du reste, je ne vous quitte jamais en esprit; ce n'est pas seulement parce que je sens le parfum qu'exhalent vos bonnes œuvres par la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, mais c'est encore parce que vous ne permettez pas que moi, qui vous sers dans l'Évangile, je demeure dans la détresse.

Notre frère Fascius, débiteur de dix-sept sous d'or, s'est trouvé fort pressé par ses prêteurs; il ne pouvait pour le moment les satisfaire; craignant qu'on ne mît la main sur lui, il a cherché asile dans la sainte Église; les gens, chargés de le poursuivre, obligés de partir et ne voulant accorder aucun délai, sont venus m'accabler de leurs plaintes; ils demandaient que je leur livrasse

Fascius, ou que je me misse en mesure de payer sa dette. J'ai proposé à Fascius de vous faire part de la nécessité où il se trouvait; saisi de honte, il m'a supplié de n'en rien faire. Me voyant contraint moi-même plus violemment que lui, j'ai emprunté à notre frère Macédonius dix-sept sous d'or ; Fascius, pour qui j'ai payé, me promettait de me remettre la somme à un jour marqué ; passé ce jour, s'il se trouvait dans l'impossibilité de rembourser, il consentait à ce que je fisse appel à votre miséricorde.

Or, Fascius n'ayant pas reparu, il faut que vous veniez en aide, non pas à lui, que personne n'inquiète, mais à moi, qui ai pris un engagement, et dont la réputation est comme un bien dont vous avez toujours la garde. Le jour marqué pour la remise de la somme est passé ; je ne trouve rien à répondre à celui qui m'a prêté les dix-sept sous d'or sur ma parole, si ce n'est que je tiendrai la promesse que je lui ai faite. Mais on ne m'a pas fait souvenir de vous entretenir de cette affaire, le saint jour de la Pentecôte, où vous étiez en plus grand nombre à l'église ; je demande donc que cette lettre me tienne lieu de discours ; le Seigneur notre Dieu, en qui vous croyez, achèvera de vous parler ; il ne vous a jamais abandonnés, vous tous qui craignez et honorez son nom. C'est en lui que nous vous sommes unis, quoique, par notre absence corporelle, nous paraissions éloignés de vous. Il vous promet la moisson de la vie éternelle en échange des bonnes œuvres comme celle que je recommande à vos soins. « Ne nous lassons donc pas de faire le » bien, dit l'Apôtre ; si nous ne perdons pas courage, » nous en recueillerons le fruit en son temps. C'est » pourquoi, pendant que nous en avons le temps, fai-

» sons du bien à tous, principalement à ceux qui sont » de la même foi que nous (1). » Or, celui pour lequel je vous demande de faire ce que le Seigneur ordonne, est de la même foi que nous ; il est chrétien fidèle, il est catholique ; faites-le sans déplaisir, sans murmure, avec joie et de bon cœur. Ce n'est pas dans un homme que vous avez confiance, c'est en Dieu ; il vous a promis que rien de ce que vous aurez fait miséricordieusement ne sera perdu, mais qu'au dernier jour vous retrouverez tout avec une immortelle usure. Lorsque l'Apôtre nous dit que celui qui aura semé peu recueillera peu (2), il veut nous faire entendre que, pendant que nous sommes en cette vie, nous devons nous hâter d'amasser des trésors pour l'éternité : Quand la fin des temps viendra, il ne sera donné qu'à ceux qui, avant de voir les biens éternels, les auront achetés par les saintes œuvres de leur foi.

J'écris aux prêtres que si la collecte faite parmi vous n'est pas suffisante pour le remboursement de ce qui est dû, ils aient à compléter la somme avec le bien de l'Église ; nul d'entre vous ne donnera que selon sa volonté. Que ce soit par vous ou par l'Eglise que cela se fasse, tout est de Dieu, et votre amour nous est plus doux que les trésors de l'Eglise. Je vous dirai avec l'Apôtre que ce ne sont pas vos dons que je désire, mais le profit qui vous en reviendra (3). Réjouissez donc mon cœur ; c'est dans vos profits qu'il veut mettre sa joie, car vous êtes les arbres de Dieu qu'il daigne arroser par notre minis-

(1) Aux Galates, VI, 9, 10.
(2) II. aux Corinthiens, IX, 6.
(3) Aux Philippiens, IV, 17.

tère. Que Dieu vous défende de tout mal en ce monde et dans l'autre, mes bien-aimés seigneurs et chers frères.

LETTRE CCLXIX.

Saint Augustin, infirme et vieux, s'excuse de ne pouvoir se mettre en route pendant l'hiver pour aller assister à la dédicace d'une église.

AUGUSTIN A SON BIENHEUREUX ET VÉNÉRABLE COLLÈGUE NOBILIUS.

C'est une grande fête que celle à laquelle votre affection me convie ; j'y voudrais traîner mon pauvre corps, sans les infirmités qui me retiennent. J'aurais pu m'y rendre si nous n'étions pas en hiver ; je pourrais braver l'hiver si j'étais jeune : la chaleur de l'âge me ferait aisément triompher de la saison rigoureuse, comme le froid de mes vieux ans se trouverait bien des feux de l'été. Maintenant, ma vieillesse glacée ne supporterait pas un voyage en hiver, bienheureux seigneur et vénérable collègue. Je vous salue donc respectueusement, me recommandant à vos prières, et demandant à Dieu qu'une heureuse paix suive la dédicace d'une aussi grande Eglise.

LETTRE CCLXX.

Celui qui a écrit cette lettre nous est inconnu ; il exprime affectueusement à saint Augustin le regret de ne pas l'avoir rencontré dans une ville d'Afrique où il espérait le joindre, et où il avait seulement trouvé un doux ami de l'évêque d'Hippone, Sévère, dont nos lecteurs savent le nom. On a quelquefois attribué cette lettre à saint Jérôme. On oubliait que ce grand commentateur des divines Écritures n'est jamais allé en Afrique.

A mon récent passage dans la ville de *Lois* (1), j'ai été contristé de n'avoir pu vous y rencontrer tout entier ; je n'ai trouvé que la moitié de vous-même, et, pour ainsi parler, une portion de votre âme, c'est-à-dire, votre cher Sévère ; je ne me suis donc réjoui qu'à moitié ; ma joie eût été complète si je vous avais trouvé tout entier. Heureux de ce que je rencontrais, je m'affligeais de ce que je n'avais pas, et j'ai dit à mon âme : « Pourquoi êtes-» vous triste, et pourquoi me troublez-vous ? Espérez » en Dieu (2), » et Dieu vous fera jouir de la présence de l'ami que vous aimez. Je mets donc ma confiance dans le Seigneur ; j'espère qu'il m'accordera la grâce de vous voir.

O si l'amour pouvait se voir avec les yeux ! c'est alors que vous sauriez combien je vous aime, et vous seriez porté à me rendre ce que je vous donne. Puisque je vous aime dans le Seigneur, aimez-moi, et engagez ceux qui vous écoutent et vous obéissent à m'aimer

(1) Urbem leges.
(2) Psaume XLI, 6.

aussi. Vous me demandez de prier pour vous, je le ferais, si, délivré moi-même de mes péchés, il m'était permis de prier pour les autres. C'est pourquoi, de mon côté, je vous demande une part dans vos oraisons ; et, vous souvenant des devoirs de ma profession, ayez présent à vos yeux ce jour où le juste n'aura rien de mauvais à redouter ; il ne craindra point, parce que ce n'est pas à lui qu'on dira : « Allez au feu éternel, » mais c'est à lui que s'adresseront ces paroles : « Venez les bénis de » mon Père, posséder le royaume. » Puissions-nous y arriver par la grâce de celui qui vit et règne dans les siècles des siècles ! Ainsi soit-il.

FIN DU QUATRIÈME ET DERNIER VOLUME.

ERRATA DU QUATRIÈME VOLUME.

Page 157, ligne 16, au lieu de : « souffrez qu'à mon tour je » vous demande *comme* l'âme peut devenir coupable du péché » originel sans tirer son origine du premier homme, » lisez : souffrez qu'à mon tour je vous demande COMMENT l'âme, etc.

Page 185, ligne 6, au lieu de : « après que votre sainteté *m'eût* » envoyé des exemplaires que je crois plus véritables, je me suis » occupé de vous répondre, » lisez : après que votre sainteté M'A envoyé des exemplaires, etc.

Page 338, ligne 17, au lieu de : « je fus d'avis, afin de faire » cesser des disputes impies, de consulter *à* notre saint père le » seigneur Évode, » lisez : je fus d'avis, afin de faire cesser des disputes impies, de consulter notre saint père Évode.

Page 344, ligne 25, au lieu de : « Dieu, autant qu'il est en lui, » fait que nous *veuillions*, en nous faisant connaître sa parole, » lisez: Dieu, autant qu'il est en lui, fait que nous VOULIONS, etc.

Page 380, ligne 18, au lieu de : « pendant qu'on *la* craint ce » qui est nuisible pour un temps fort court, » lisez : pendant que L'ON craint ce qui est nuisible, etc.

Page 384, ligne 10, au lieu de : « alors que, vaincu par *ses* » cupidités, vous vous laissiez aller aux mauvais désirs, » lisez : alors que vaincu par CES cupidités. etc.

Page 440, ligne 5, au lieu de : « j'ai *conservé* avec vous bien » moins que je n'aurais voulu, » lisez : j'ai CONVERSÉ avec vous bien moins, etc.

TABLE DES MATIÈRES

DU QUATRIÈME VOLUME.

FIN DE LA TABLE DU QUATRIÈME VOLUME.

Imprimerie de Munzel, à Sceaux.

4 vol – [illegible]





